00094585

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS, CONTES ET ANECDOTES, DES HOMMES CÉLÈBRES;

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS ET CONTES A RIRE.

ANA,

OU

COLLECTION

DE BONS MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours;

94585

SUIVIS

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉS DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME TROISIEME.

Le prix de chaque volume est de 4 liv. 4 sous broché.

A AMSTERDAM,

Et se trouve, à PARIS,

Chez BELIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, N°. 22.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

00094585

MÉNAGIANA.

SECONDE PARTIE.

M. CHARPENTIER vint me voir un matin que j'étois occupé & que j'avois commandé qu'on ne fit entrer personne. Un de mes gens lui dit que j'étois empêché, & vint me dire que c'étoit lui. Je fis courir après : & en entrant je lui dis : Monsieur, un homme de lettres n'interrompt jamais un homme de lettres.

Quand M. Justel (1) prit l'université d'Oxford pour la marraine d'un de ses enfans, il ne fit en cela que suivre l'usage des gens du Nord. Ils y prennent pour parrains de leurs ouvrages, des corps de villes ou des communautés. Toute leur dédicace ne consiste souvent qu'en de longues inscriptions de noms. L'auteur du traité *de Advocato* semble

(1) Ancillon dans ses mémoires pour la [illegible] d'Henri Justel.

avoir adopté cette coutume par les premieres puissances du paradis qu'il a choisies pour patrons des quatre livres de son ouvrage. MM. Cujas & du Moulin, dans le dernier siècle, & tout nouvellement MM. Husson & Lemée ont pris quelques-uns de leurs confrères. Les Jésuites de Rouen, le père Lucas, ou le père de la Baune, M. de Santeuil, & quelques autres, en ont fait autant. Les Pères l'ont fait quelquefois. Alexandre Aphrodisée dédia son traité *de Fato* à Sévère & à Caracalla. Il y a des lieux où l'on prend cinq ou six parrains & marraines.

On dit que François Ier. voulut prendre la république des Suisses pour marraine d'un des princes ses enfans; mais il en perdit la pensée lorsqu'il sut qu'ils le vouloient nommer: *Sidrac*, *Misac* & *Abdenago*. Le grand connétable de Montmorency avoit fait tenir un de ses enfans à la ville de Paris, dont il appeloit les habitans ses compères.

* L'une des quatre filles de Benjamin Auberi sieur du Maurier, ambassadeur de Louis XIII en Hollande, étant née à la Haie, en 1614, eut pour marraine Louise de Coligni, princesse douairière d'Orange, & pour parrain, en la personne de Barneveld, les états généraux qui lui donnèrent cinq cens livres de pension dont elle a joui pendant [illegible]ante ans qu'elle a [illegible]cu.

Tiré des Mémoires d'Ancillon pour la vie de Benjamin Auberi. (D. L. M.).

Le Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote que, pour abréger, on appelle communément l'Apologie d'Hérodote d'Henri Etienne, est un livre bien caustique, & d'un huguenot outré. Je voudrois cependant avoir le latin d'une épigramme françoise de sa traduction touchant la papesse Jeanne. Peut-être qu'elle pourroit se trouver dans quelque recueil de poësies latines, imprimées en Allemagne.

* L'épigramme latine que M. Ménage souhaitoit voir est de dix vers. Elle se trouve dans l'un des deux volumes de Pasquins imprimés à Bâle, *in*-8°., & dans le livre de même taille, intitulé: *Speculum Pontificum Romanorum, per Stephanum Szegedinum Pannonium*, que Cujas, en 1583, avoit tant envie de voir, comme il paroît par quelques lettres qu'écrivit pour cela, de Bourges à Genève, Jérôme de l'île Groslot, imprimées dans le recueil de Goldast. Janus Pannonius, évêque de Cinq-Eglises, mort sur la fin du quinzième siècle, est auteur de cette épigramme. Elle commence par

Femina, Petre, tua quondam ausa sedere cathedrâ
Orbi Romano, &c.

Henri Étienne n'en a traduit que les quatre derniers vers, lesquels, non plus que les six qui les précédent, quoique constamment attribués à Pannonius, ne sont pourtant dans aucune des éditions de ses poësies ; pas même dans celle de Vienne en Autriche, *in*-4°., procurée par Sambacus, 1569, dans laquelle d'ailleurs, plus ample de moitié que les autres, on lit des épigrammes très-libres contre Rome, contre le Jubilé de 1450, contre le pape Paul II, *&c.* (D. L. M.).

Ulpien dit sur les présens, *Proverbium* (1) *est:* οὔτε πάντα, οὔτε πάντοτε, οὔτε παρὰ πάντων *neque omnia, neque omni tempore, neque ab omnibus : nam valdè inhumanum est à nemine accipere ; sed passim, vilissimum est, & omnia avarissimum.*

* Il m'est tombé entre les mains une imitation en vers françois de l'Ode XI du premier livre d'Horace, plus courte de quatre vers que celle qu'on publia en 1693 de M. de Valincourt. J'ignore laquelle des deux est l'aînée, mais j'ose dire qu'elles sont l'une & l'autre si belles, qu'on ne saura peut-être à laquelle donner le prix. Celle

(1) L. 6. frag. 3. de off. Procons.

de M. de Valincour ayant déjà paru, il eſt à propos de commencer ici par elle.

De la fin de nos jours ne ſoyons point en peine,
C'eſt un ſecret, Philis, qui n'eſt que pour les Dieux.
Mépriſez ces devins, dont la ſcience vaine
Se vante folement de lire dans les cieux.
Attendons en repos l'ordre des deſtinées,
Prêts à leur obéir à toute heure, en tout tems,
Soit qu'il nous reſte encore un grand nombre d'années,
Ou qu'enfin nous touchions à nos derniers momens.
Ne ſongez qu'aux plaiſirs que donne la jeuneſſe,
Nos jours durent trop peu pour de plus grands deſſeins.
Ce tems, cet heureux tems, ſe dérobe ſans ceſſe,
Et fuit bien loin de moi pendant que je m'en plains.
Profitez en ce jour des douceurs de la vie,
Songez bien qu'il s'en va pour ne plus revenir,
Et qu'après tout, Phylis, c'eſt faire une folie,
De perdre le préſent à chercher l'avenir.

Voici l'autre qu'on m'a dit être de M. le P. B. que je me contente de déſigner ici par la première lettre de ſa dignité & de ſon nom. (le préſident Bouhier).

Ne cherchez point, Iris, à percer les ténèbres
Dont les Dieux ſagement ont voilé l'avenir,
Et ne conſultez plus tant de devins célèbres
Pour ſavoir le moment qui doit nous déſunir.
Que le ciel vous prépare un grand nombre d'années,
Ou que la mort bientôt doive en trancher le cours.

A

Attendez en repos ce que les deſtinées
Bien ou mal ont réglé ſur le fil de vos jours.
Livrez-vous aux plaiſirs, tout le reſte eſt frivole :
Et ſongez que trop court pour de plus grands projets,
Tandis que nous parlons, le tems jaloux s'envole,
Et que ce tems, hélas ! eſt perdu pour jamais.

Tu ne quæſieris ſcire, neſas, quem mihi, quem tibi
Finem Dii dederint, Leuconoë, nec Babylonios
Tentaris numeros. Ut melius, quicquid erit, pati.
(Seu plures hyemes, ſeu tribuit Jupiter ultimam,
Quæ nunc oppoſitis debilitat pumicibus mare
Thyrrenum) ſapias, vina liques, & ſpatio brevi
Spem longam reſeces. Dum loquimur, fugerit invida
Ætas. Carpe diem, quam minimum credula poſtero.
(D.L.M.)

Dans une paroiſſe d'une petite ville de Bretagne où la dédicace ſe célébroit tous les ans, le vendredi d'après les cendres, qui eſt le jour de l'évangile de l'amour des ennemis ; il y avoit ſix ans que le curé plaidoit contre les marguilliers. Un Angevin qui paſſoit par là dans le tems qu'on y prêchoit la dédicace, dit : Je ne m'étonne plus que le curé & les marguilliers ſoient ici toujours mal enſemble, puiſqu'on n'y prêche jamais l'amour des ennemis.

Je n'ai jamais ſollicité pour être de l'académie. Dans le tems qu'un grand nombre d'académiciens venoient m'offrir leurs ſuffrages & ceux de l'aca-

démie, pourvu que je fisse quelque démarche : d'autres faisoient les mêmes offres à M. du Cange, qui méritoit bien d'en être. M. du Cange les remercia de l'honneur qu'ils vouloient lui faire. Pour moi je les remerciai aussi, sachant bien que des ministres sollicitoient pour un autre. Je leur dis seulement que, si l'académie me choisissoit, je m'en ferois beaucoup d'honneur, & que je tâcherois de remplir ma vocation d'académicien. Je ne fus point trompé dans mes conjectures; les desirs de la cour l'emportèrent sur l'attente de la ville. Feu M. Petit le médecin, philosophe-poëte, rempli d'érudition, apprenant que je n'étois pas nommé, m'envoya le lendemain une épigramme, qui est un récit de la chose comme elle s'est passée. La voici :

Obtulerat vacuam facunda academia sedem
Menagio, tanti nomine mota viri.
Ille ultrò oblatum non dedignatus honorem
Ut certo in primis munere, lætus erat.
Jam meritas turbæ grates de more parabat
Dicere, Bergeretus cùm subitò à latebris.
Pro pudor! [illegible]pens, Athletæ occurrere tanto
Non dubit[illegible] vacuum poscit & ipse locum.
Obstupuere omnes, facilem tamen impiger Aulam
Dum prensat, virtus victa favore fuit.
Tunc totâ Aonidum multùm indignante Catervâ,
Quidquid & Heroum doctior orbis habet,
Desinite irarum, bona numina, dixit Apollo,
Delphinum talem non patina ista capit.

La pointe de cette épigramme eſt priſe de Plutarque, dans la vie de Luculle.

L'épigramme de M. Petit ne demeura pas ſans réponſe. On y fit, dès le jour même celle-ci qui me paroît très-piquante.

Parva quidem ſolea eſt, minor & delphine : palatum
Hic tamen ad doctum non ſapit, illa ſapit. (D. L. M.).

Madame Cornuel diſoit hier : le P. Bourdaloue ſurfait dans la chaire ; mais dans le confeſſionnal il donne à bon marché.

Le père Noris, qui eſt préſentement aux priſes avec le père Hardouin, a eu auſſi affaire avec le père Garnier, contre qui il a fait imprimer un petit livre adreſſé à M. Magliabéchi touchant Marius Mercator.

On dit que ce miſérable, qu'on fit mourir il y a quelque tems, avoit dans ſa poche un extrait du livre *des trois Impoſteurs*. C'étoit un petit papier où il y avoit des injures contre J. C. & contre la ſainte Vierge. M. Baudelot qui a vu ce papier, prétend que ce n'étoit pas un extrait du livre *des trois Impoſteurs* ; il dit que ce n'étoit qu'un recueil de ce qu'il y a de plus calomnieux contre notre religion dans certaines méchantes pièces compoſées par les Juifs, & imprimées en Allemagne

ſous le titre de *Tela ignea Satanæ*. (1) avec des réfutations. Ce miſérable, qui avoit cet extrait, épouſa, malheureuſement pour lui, plus d'une femme en même tems. Il périt par-là; ce qui ne lui étoit pas arrivé pour avoir épouſé pluſieurs religions; le danger fut plus grand pour lui du côté des femmes; une des ſiennes le trahit. D'autres diſent pourtant qu'il périt accuſé de fauſſe monnoie.

Il faut demander à M. l'abbé Drouyn s'il n'a rien découvert touchant le livre *des trois Impoſteurs*, de plus, que ce qu'en dit M. Colomiez dans ſes *Mélanges hiſtoriques*. Pierre des Vignes dit ſeulement qu'on accuſoit Frédéric II d'avoir oſé dire que le monde avoit été ſéduit par trois impoſteurs. Je ne connois perſonne qui ait fait en ſi peu de tems tant de progrès dans la connoiſſance des livres que M. Drouyn. J'ai recours à lui ſur mille choſes, & je puis en revanche lui être utile pour ſes deſſeins de bibliothéques. Je voudrois les voir achevés, & joindre mes éloges à ceux qu'il recevra du public.

Voyez ci-après la queſtion de l'exiſtence du livre *de tribus Impoſtoribus* traité à fond.

---

(1) En 2 vol. *in*-4°. 1681.

Le jour de la fête de mademoiselle de Scudéry, une demoiselle de ses amies lui envoya un bouquet avec quelques vers, dans lesquels, en parlant des fleurs dont il étoit composé, elle avoit écrit : *Mes fleurs*. Mademoiselle de Scudéry me les fit voir : je lui dis que cette expression n'étoit pas bienséante à une demoiselle, & qu'il falloit écrire *ces fleurs*, puisque cela ne changeoit pas le sens des vers.

La reine de Suède n'auroit pas été du parti de ceux qui préfèrent aujourd'hui les modernes aux anciens ; elle étoit pour les anciens. M. Chevreau m'écrivit de Stockholm, en parlant d'elle : *elle a des louanges pour les Homères & pour les Virgiles ; mais elle en réserve pour les Chapelains & pour les Ménages*. Il y a de bons morceaux dans nos modernes ; mais il faut revenir aux anciens. M. Chevreau faisoit bien de l'honneur dans la même lettre à M. Chapelain & à moi. Il ajoutoit : *elle vous croit tous deux capables de réparer dans la république des lettres, la perte qui nous y a été causée par les Goths & par les Vandales*. Cela étoit vrai de M. Chapelain qui, d'ailleurs, avoit l'esprit si agréable, qu'il ne fournissoit pas seulement à la conversation, mais qu'il la remplissoit seul.

*Voici une assez plaisante décision touchant le rang des auteurs anciens & des modernes :

AD CRISPUM.

Scriptores quanti faciam, vis nosse, recentes
Quorum, Crispe, libros, nocte dieque teris?
Non alios equidem meliores, scilicet unos
Excipias veteres si modo, Crispe, reor. (D. L. M.).

Messieurs de Sainte-Marthe m'ont dit que le (1) *Picrochole* de Rabelais étoit leur grand oncle Jacques de Sainte-Marthe qui étoit médecin à Frontevaux.

---

(1) Il n'y a nulle apparence si Rabelais a eu dessein de représenter quelqu'un sous le personnage de Picrochole, que ç'ait été un médecin, & un médecin encore tel que celui-là, homme pacifique & sans ambition. *Jacobus autem*, dit Scévole, son neveu, *licet Romani sermonis facultate perfectissimus, tamen quod homo esset inanis gloriæ nunquam appetens, totum istud scribendi studium facile neglexit.* On l'appeloit M. de Sainte-Marthe de la Guéritière. Il mourut le 21 Septembre 1587, comme il paroît par la cinquième Epître de Nicolas de Nancel, médecin, après lui, des dames de Frontevaux. S'il étoit vrai au reste que Rabelais eût eu en vue dans son Picrochole un Sainte-Marthe, médecin, ce seroit plutôt son contemporain Gaucher de Sainte-Marthe, appelé par Beze, pag. 63 du tome premier de son Ecclésiastique, premier médecin de François I. Ce Gaucher étoit père de Jacques

Quand les pensées d'autrui sont singulières, je ne fais point de difficulté de m'en servir. J'ai eu sur ce sujet quelque dispute avec un frère de M. Despréaux. Les deux vers grecs que j'ai faits sur la fontaine de Goussainville sont pris de l'agréable fiction de M. Petit touchant cette eau qui fait le pain de Gonesse, comme on le voit dans le recueil de ses poësies, sous le titre de *Fons Gossinvillæ*. M. Baudelot disoit, il y a quelque tems, que le jeune M. de Lamoignon avoit remarqué cela en lisant mes poësies grecques. Que cet enfant a de talens admirables pour les bonnes choses!

* Voyez ces mêmes remarques, & quelques autres semblables dans Baillet, *pag.* 271 de la cinquième partie de ses Poëtes. L'ingénieuse fiction de M. Petit, touchant la fontaine de Goussainville, n'a pas été seulement imitée en petit dans le distique grec de M. Ménage, elle l'a été en grand dans la belle traduction qu'en a donné en vers françois M. Moreau de Mautour. C'est le sujet de l'Epigramme qui suit:

A CÉRÈS.

La fontaine, Cérès, qui te servit de bain
N'aide pas seulement à faire de bon pain
Elle possède encore une vertu plus fine
Moreau, Petit, Ménage, ont, sur des tons divers,
Eprouvé que cette eau divine
E[illegible] faire de bon vers. (D. L. M.)

Il y a bien des auteurs dans lesquels on trouve des choses singulières qui ne se rencontrent pas ailleurs. Cela me fait dire qu'on pourroit faire un livre fort curieux qui contiendroit les choses qui n'ont été dites qu'une fois.

Un Grammairien, parlant des choses qui n'arrivent qu'une fois, a dit qu'en cette occasion le *Semel* est fort voisin du *Nunquàm*.

J'ai ouï dire à M. de Péréfixe que lorsque l'on disoit à madame la Duchesse de.... qu'elle avoit perdu les honneurs du Louvre & le tabouret en épousant M. le Marquis de.... Elle disoit qu'elle avoit mieux aimé être couchée qu'assise.

On disoit du P. Bourdaloue qu'il faisoit excellemment des portraits. Madame de Termes dit : il est inimitable, & les prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela, n'on fait que des marmouzets.

Dans le discours que fit M. d'Ombreval pour la réception de feu M. le chancelier le Tellier, on trouva tant de choses à redire, que ses amis ne purent s'empêcher de lui en dire leur sentiment. Lorsque M. le président Bordier le vit, il lui dit : Où as-tu été prendre toutes les pauvretés de ta harangue ? Il y a de si bons faiseurs, que ne t'ensers-tu comme les autres, qu'on admire tous les jours ?

M. d'Ombreval pouvoit imiter cet ancien qui, ayant une harangue à faire, la fit composer par un rhéteur, & comme on le lui reprochoit : J'ai, dit-il, fait faire ce discours par un rhéteur, comme je fais faire mon dîner par un cuisinier.

Caïus César & Bibulus furent consuls ensemble : mais ce Bibulus avoit fait si peu de chose, que quand on citoit ce consulat, comme il en falloit nommer deux, on disoit, *Julio & Cæsare Consulibus : sous le consulat de Jule & de César.* Cicéron disoit d'un Caninius qui ne fut consul qu'un jour, qu'il avoit si bien fait sa charge, & avec tant de vigilance, qu'il n'avoit pas dormi une seule nuit pendant son consulat, ce qu'il exprima en ces deux vers :

Vigilantem habemus Consulem Caninium, (1)
In Consulatu somnum non vidit suo.

M. de Furetière se seroit pu dispenser de dire beaucoup de choses contre M. Quinaut. Depuis que Plaute a été le valet d'un boulanger, comme on le sait, ce n'est plus un grand déshonneur ni une tache essentielle à un poëte d'en être descendu. Les poëtes ne tirent leur extraction que de la beauté

(1) Sueton. in Jul. Cæs. *n.* 20.
(2) Macrob. 2. Satur. 3.

de leurs ouvrages, & c'eſt là qu'il faut aller chercher leur nobleſſe. C'eſt là l'endroit le plus ſenſible à un poëte qui ſe croit allié aux plus nobles familles du parnaſſe par le titre ſeul de ſes ouvrages. Il n'y a que ſes deſcendans qui ont la ſottiſe de négliger cette dernière origine, & de ne ſe piquer que de l'autre, en quoi leurs pères n'ont jamais établi leur honneur. En un mot il en eſt des poëtes comme des femmes. J'en ai connu une qui auroit mieux aimé être appelée galante que laide. Et elle me le dit à moi-même, lorſque je lui demandois ce que les femmes aimoient davantage de leur beauté ou de leur réputation ? Ainſi du poëte ; il paſſera pour tout ce que vous voudrez, pourvu que ce ne ſoit point pour méchant poëte. M. Quinaut n'a rien publié depuis l'*Alceſte*, qu'il n'ait conſulté meſſieurs B... & Perrault, qui avoient ſoin de revoir ſes ouvrages par ordre de M. Colbert. C'eſt, je crois, ce qui a fait dire que ſi le faiſeur (1) d'opéra a acquis quelque gloire, elle

(1) Cependant on a ſi bien reconnu dans la ſuite le mérite de Quinaut, que M. Francine, en 1693, ayant entrepris d'embellir la ſalle de l'Opéra, fit placer au-deſſus de l'orcheſtre deux médaillons, dont l'un repréſentoit la tête de Lulli, avec cette inſcription : *J. B. Lulli ;* & l'autre la tête de Quinaut, avec cette inſcription : *Phil. Quinaut.* Madame Quinaut a depuis fait ôter le nom de ce dernier, & le médaillon eſt reſté.

lui est commune avec d'autres gens. Dans le tems que M. Quinaut se loua pour fournir à Lulli un opéra tous les ans, on fit ces vers, (1) dont je me souviens encore :

Qu'un honnête homme une fois en sa vie
Fasse un Sonnet, une Ode, une Élégie,
Je le crois bien :
Mais que l'on ait la tête bien rassise
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.
Que force gens passent pour bien écrire,
Et qu'en public ils brillent de bien dire,
Je le crois bien :
Mais qu'au travail d'autrui bien souvent ils ne doivent
Toute la gloire qu'ils reçoivent,
Je n'en crois rien (2).

Quoiqu'on ait de l'esprit, on ne l'a pourtant pas toujours à commandement. M. Costar m'écrivit une fois qu'il avoit eu la fièvre toute la nuit, qu'il ne se trouvoit point d'esprit ce matin là.

Dans le *Moyen de parvenir*, qui est un assez méchant livre, fait par un chanoine de Tours, j'y

(1) Ils sont de M. l'abbé Régnier-Desmarais.
(2) Voyez Furetériana, où cette pièce est imprimée en entier.

ai trouvé ce mot qui est assez plaisant. Il dit que pour se marier, il faut avoir une charge, & que cette charge est *un chausse-pied pour le mariage*. M. Cat.... qui est de Tours, sait le nom de ce chanoine.

M. l'évêque de Noyon qui n'estime que les gens de qualité, revenant d'entendre prêcher M. l'abbé Testu, dit à M. de F.... En vérité, monsieur, je viens d'entendre un gentilhomme qui prêche bien : M. de F... lui dit; étoit-il en surtout ou en juste-au-corps?

Le même prélat s'étant engagé de faire le panégyrique de S. Jean-de-Dieu, envoya dégager sa parole, parce qu'il trouva dans la vie de ce saint qu'il avoit été laquais.

** Sénécé a fait sur ce prélat l'épigramme suivante:

Un jour de fête un Prélat d'importance,
(Mais un Prélat, de sa haute naissance,
Très-entêté) pour faire honneur au Saint,
Disoit la messe; &, tel qu'on le dépeint,
Vouloit du peuple & respect & silence;
Quand dans l'église entendant quelque bruit
Qui lui sembloit offenser sa noblesse
Il se retourne avec colère, & dit:
Feriez-vous plus, peuple vil & maudit,
Quand un laquais diroit ici la messe. (E).

Nota. Les articles de l'Éditeur seront désignés au commencement par une double étoile, & à la fin par ce (E).

M. de Gomberville écrivit un jour à M. Bachot, mon médecin, une lettre où il lui reprochoit son silence. Il la commençoit ainsi :

Bachot qui, sans comparaison,
Vaut mieux que la nef enchantée,
Où ce grand coquin de Jason,
Quand il eut volé la toison,
Enleva la fille d'Ætée.

Et dans le corps de la lettre il dit ceci à une maîtresse que M. Bachot avoit alors sous le nom d'Uranie :

Punis donc cet ingrat, reine de l'harmonie :
Il ne te faut qu'un mot, qu'un clin-d'œil, un souris,
Pour faire de ce grand génie,
Le plus grand badaut de Paris.

Je crois que M. du Ryer étoit de Paris. Il étoit comme Xylandre *fami non famæ scribere existimatus*. (1) Il faisoit des traductions pour gagner de l'argent, & il est mort avant que d'avoir achevé la traduction de l'*Histoire de M. de Thou*. Pour éviter la dépense, il demeuroit hors de Paris, encore plus loin que les Picpus, où il logeoit avec sa femme & ses enfans. J'allai le voir une fois en compagnie. Il nous régala de cerises cueillies dans un petit jardin qu'il avoit. Il a fait une tragédie sous le titre d'*Alcyonée*. C'est une pièce admirable

(1) Thuan, l. 62.

& qui ne cède en rien à celles de M. Corneille. Il y a des vers merveilleux, & elle est très-bien entendue. Mondory y faisoit bien son personnage.

* Voyez, touchant la pauvreté de du Ryer, une lettre de Furetière dans le recueil de celles qu'on a imprimées sous son nom. (D. L. M.).

** On lit dans les pièces intéressantes & peu connues de M. D. L. P. une anecdote singulière relative à l'Historien de Thou : nous allons la rapporter ici :

« Il étoit (à Saumur) au lit, où très-fatigué, » il dormoit profondément, lorsqu'un poids fort » extraordinaire qu'il sentit sur ses pieds l'ayant » fait retourner assez brusquement, ce même » poids, par sa chûte soudaine, acheva de le ré- » veiller. Il crut d'abord que ce n'étoit que l'effet » d'un rêve; mais bientôt entendant quelqu'un » qui marchoit dans sa chambre, il ouvre ses ri- » deaux, voit, à la faveur du clair de lune, une » grande figure blanche qui se promenoit en long » & en large; & remarque en même tems quel- » ques haillons sur une chaise, qu'il croit appar- » tenir à quelques gueux qui viennent le voler. » La figure alors s'approchant de son lit, il a le » courage de lui demander qui elle est ? Je suis, » lui dit-elle, la reine du ciel. A ces mots, la fi-

» geant folle, il se lève, appelle ses gens, la fait
» mettre à la porte, se recouche & se rendort.
» Il apprit en effet le lendemain qu'il ne s'étoit
» point trompé dans sa conjecture, & qu'ayant
» négligé de fermer sa porte, cette créature alors
» mal gardée s'étoit introduite dans sa chambre.
» On raconta cette aventure, quelque tems
» après, au brave Scomberg, qui avoua qu'en
» pareil cas il ne pouvoit croire qu'il eût apporté
» autant de sang-froid & d'intrépidité ». (E)

M. de L.... cherchoit un précepteur pour ses enfans. Il s'adressa à M. Herman, docteur de Sorbonne, pour le prier de lui en trouver un. Il vouloit qu'il sût les humanités en perfection, la philosophie, la jurisprudence pour les enseigner à ses enfans; l'histoire sacrée & profane pour entretenir quelquefois madame de L...; les langues, & par-dessus tout cela les mathématiques, afin, disoit-il, de s'entretenir quelquefois avec lui de toutes ces sciences. M. Herman, après l'avoir écouté, lui dit que ce qu'il demandoit n'étoit pas aisé à trouver, cependant qu'il feroit toutes ses diligences pour le contenter. Beaucoup de tems se passa sans rien trouver, parce que ce précepteur que l'on cherchoit étoit presque aussi rare que le phénix. Toutes les fois que M. de L.... voyoit M. Herman, il lui demandoit: hé bien! monsieur,

avez-vous trouvé cet homme que je vous demande ? M. Herman lui donnoit toujours quelque défaite. A la fin, se voyant pressé, il lui dit : monsieur, je ne sai que M. B.... qui ait toutes les qualités que vous demandez. Accommodez-vous avec lui du prix.

Un jeune homme de Padoue recherchoit en mariage une fille de la même ville, à qui il vouloit faire présent de quelques habits & d'une chaîne d'or. Pour cet effet il alla à Venise, d'où il écrivit au père de sa maîtresse pour savoir comment elle vouloit que fût cette chaîne. Cet homme lui fit réponse : *Della foggia la zitella non sene cura, ma la collana, quanto più pesarà, tanto più grata sara.*

Quelle bizarrerie de la saison ! être obligé d'avoir du feu au mois de Juillet. Je veux vous dire sur cela des vers curieux.

> Il gele sous la canicule :
> Laquais qu'on allume un fagot :
> La saison est plus ridicule,
> Que l'esprit du marquis de Got.

Ce marquis de Got étoit M. de Rouillac, père du duc d'Epernon, dernier mort, contre qui mademoiselle de Rohan, fille du grand Rohan, fit les vers que je viens de vous dire.

Voici une Epigramme de Théophile qui est belle :

> Un jeune Abbé me crût un sot
> Pour n'avoir pas dit un seul mot ;
> Ce fut une injustice extrême
> Dont tout autre auroit appelé :
> Je le crus un grand sot lui-même,
> Mais ce fut quand il eut parlé.

Dans celle qui suit, c'est un auteur qui se plaint de ce qu'un jeune homme avoit eu la hardiesse de blâmer ses vers. Ecoutez :

> Un gros garçon qui crève de santé
> Mais qui de sens a bien moins qu'une buse,
> De m'attaquer a la témérité,
> En médisant de ma gentille muse.
> De ce pourtant ne me chaut & l'excuse :
> Car demandant à gens de grand renom
> S'il peut mon lot m'ôter par telle ruse,
> Ils m'ont tous dit, assurément que non.

* Ce huitain est de Marot, ou de Rousseau. (D. L. M.).

M. l'abbé de Bois-Robert qui aimoit la bonne chère, passant par la rue Saint-Anastase, près d'un homme blessé à mort entouré de plusieurs personnes, entendit qu'on l'appeloit pour le confesser. Il s'approcha, & lui dit : mon camarade, pensez à Dieu, dites votre *Benedicite.*

On dit de même qu'un évêque à Fontainebleau disoit à un soldat qui venoit de recevoir deux ou trois coups d'épée : allons, mon ami, dites votre *Domine salvum fac Regem.*

* Rousseau en a fait un dizain. (D. L. M.).

On dit que le grand prêtre n'entroit qu'une fois l'an dans le sanctuaire. C'étoit pour demander à Dieu qu'il n'exauçât point les prières des voyageurs, parce que ne consultant que leur intérêt, ils ne demandent que du beau tems, sans se mettre en peine des biens de la terre.

M. Guyet excelloit à faire des vers latins. En voici deux beaux qu'il fit pour une médaille de la reine de Suède où elle étoit représentée en Pallas d'un côté, avec un Soleil au revers :

Hæc paces, hæc bella gerit, velut altera Pallas :
Hæc radiis gelidam, Solis vice, temperat arctum.

M. de Gombauld présenta un jour à M. le cardinal de Richelieu des vers qu'il avoit faits. M. le cardinal de Richelieu en les lisant, dit : voilà des choses que je n'entends pas. M. de Gombauld dit aussi-tôt : ce n'est pas ma faute. Quoique cela fût fort hardi, M. le Cardinal voulut bien n'y pas prendre garde. Depuis, cette manière de parler passa long-tems en proverbe dans l'académie. Il y a

bien ſouvent des choſes obſcures dans des ouvrages, qui viennent du côté du lecteur.

La première fois que je plaidai à Paris, ce fut devant M. le premier préſident le Jay qui aimoit à rire. Je l'allai ſaluer chez lui. Il m'exhorta à bien travailler, & comme je prenois congé de lui, il me dit ſérieuſement : j'ai un avis à vous donner, qui eſt que vous ne vous mettiez pas ſi-tôt à la conſultation.

M. de Bautru parlant d'une perſonne dont il n'étoit pas encore ſorti un bon mot, diſoit : il eſt toujours plein de bons mots. Le même préſentant un poëte à M. d'Hemery, dit : Monſieur, voilà une perſonne qui vous donnera l'immortalité ; mais auſſi il faut que vous lui donniez de quoi vivre.

* Le premier de ces bons mots eſt proprement un quolibet qui revient à cet endroit du *Menteur* où Cliton ſc. 3. du 4 act. dit à Dorante :

> Vous avez tout le corps bien plein de vérités,
> Il n'en ſort jamais une. (D. L. M.).

Je diſois un jour à M. Bautru : Il y a quarante ans que notre amitié dure, cependant nous ne nous ſommes jamais brouillés. Il me dit : pour-

quoi nous ferions-nous brouillés? nous n'avons point eu de fucceffion à partager.

La connétant à la Fère, M. le cardinal Mazarin chargea M. de Benferade de me faire tenir une lettre qu'il me faifoit l'honneur de m'écrire. M. de Benferade me manda : Non-feulement je me fuis chargé de vous faire tenir cette lettre, mais encore j'ai pris moi-même l'intendance de vos affaires auprès de fon éminence, & vous n'avez qu'à m'envoyer vos ordres touchant vos intérêts ; en revanche, je vous prie de me rendre, auprès de M. le premier préfident, ce que je vous prête auprès de M. le cardinal.

La queftion n'eft pas un moyen fort sûr pour tirer la vérité de la bouche des criminels. Ceux qui la peuvent fupporter, & ceux qui n'ont pas affez de forces pour la fouffrir, mentent également : *Mentietur in tormentis qui ferre poterit, mentietur qui ferre non poterit.* Cependant le coupable fe fauve, & l'innocent eft condamné à la mort. Cela eft d'autant plus terrible que l'innocent paffe pour coupable dans le monde, parce que c'eft une maxime dans le cours de la juftice, que ce qui eft jugé paffe pour une vérité *Res judicata pro veritate habetur.*

M. Chimentelli étoit un profeffeur d'humanités

de l'académie de Pise, avec qui j'ai eu commerce pour des origines de la langue italienne qu'il m'avoit promises. Après sa mort le grand duc donna sa chaire au jeune Gronovius.

Il faut continuer d'obliger les gens quand on a une fois commencé, parce que les bienfaits s'oublient facilement. Plaute est un des premiers qui l'a dit : *Beneficia beneficiis tegenda sunt ne perpluant* (1). Pline a dit depuis la même chose (2) : *Est ita naturâ comparatum, ut antiquiora beneficia subvertas, nisi illa posterioribus cumules. Nam quamlibet sæpè obligati, si quid unum neges hoc solum meminerunt quod negatum est.* Et dans un endroit : *Hæc beneficia mea tueri nullo modo meliùs, quàm ut augeam, possum.*

Ce que l'on appele *Echevin* à Paris, *Jurat* à Bordeaux, se nomme à Toulouse *Capitoul*. Cette charge donne la noblesse, de sorte que ceux qui le sont, se peuvent dire gentilshommes à juste titre, d'où vient que l'on dit communément :

Cil de noblesse a grand titoul
Qui de Toulouse est Capitoul.

---

(1) Trinum. act. Sc. 2. v. 41.
(2) 3. Epist. 4.

L'épitaphe qui a été faite pour le cœur de Henri III. qui est en dépôt à Saint-Cloud, est belle dans sa noble simplicité. Elle est de Passerat; la voici:

Adsta, viator, & dole Regum vicem.
Cor Regis isto conditum est sub marmore,
Qui jura Gallis, jura Sarmatis dedit.
Tectus cucullo hunc sustulit Sicarius.
Abi, Viator, & dole Regum vicem.

M. Dubos, la lecture de Sénèque & de Lucain est fort dangereuse à votre âge, parce que ces auteurs infectent aisément l'imagination bouillante des jeunes gens par quantité d'idées fausses & outrées, dont on ne se défait dans la suite qu'avec bien de la peine. Je riois pour la moindre chose à votre âge; il faut profiter d'un tems si agréable. Depuis trente ans on ne rit presque plus que du bout des lèvres.

Casaubon fut prié d'assister à une thèse qui devoit être soutenue en latin & en grec. Il y assista; mais le répondant fit fort mal dans l'une & dans l'autre langue. On lui demanda au sortir de la dispute s'il étoit content, & si le répondant avoit bien fait à son goût, il dit*: *malè*,

* Ce mot de Casaubon n'étoit qu'une application de celui de Cassius Sevèrus contre Sabinus Clodius qui déclamoit en grec & en latin. *Voyez*

Seneque 4. Controverſ. 26 & 9. except. 3. C'eſt auſſi de là qu'eſt tirée cette épigramme :

A L'AUTEUR

D'un Diſcours françois & latin.

Peut-être croyez-vous beau ſire,
En françois en latin, vous être ſignalé.
Mais permettez-moi de le dire :
Vous avez fait mal, *& malè.* (D. L. M.).

Après la bataille de Nieuport (1) que le prince Maurice gagna contre l'archiduc Albert, le cheval de l'Archiduc tomba entre les mains des ennemis. M. Grotius a dit admirablement de ce cheval :

Pars ego Flandriaci non contemnenda triumphi,
Præda fui, fierem ne fugientis equus.

La penſée eſt belle & digne de ſon auteur.

M. de Rouvroi, chevau-léger de la garde du roi, dans ſa première campagne, fut atteint au cou d'une balle de mouſquet qui lui inclina la tête ſur l'épaule droite. La campagne ſuivante, une ſeconde balle lui mit la tête ſur l'épaule gauche. Enfin, à la troiſième une balle plus favorable que les autres la lui remit dans ſon état naturel.

(1) Le 2 Juillet 1600.

Je tiens ce conte de M. de P. H. qui dit avoir vu M. de Rouvroi & avoir appris de lui-même cette histoire qui lui a été confirmée dans la suite par M. de Chevreuse. *Credat Judæus Apella, non ego.*

M. de Boudeville, vous qui devez un jour paroître au barreau & parler en public, il ne faut pas que vous vous effrayiez de la présence des juges, ni du grand monde qui vous écoutera. Au contraire il faut que cela vous donne du courage & de l'ardeur, & souvenez-vous pour cela de ce vers :

(1) *Gaude quod spectant oculi te mille loquentem.*

Faites-vous aussi un devoir de vous trouver aux audiences & d'entendre plaider les avocats les plus célébres. C'est par là qu'il faut commencer, & c'est aussi le conseil des anciens : *Fiat certaminis cui destinatur frequens spectator.*

Dignus qui cùm in tenebris mices. Cicéron, pour exprimer un homme de bien, dit qu'on pourroit jouer avec lui *à la mourre* la nuit (2). Il est si éloigné de tromper, qu'il vous tient un compte fidèle des doigts qu'il a baissés & levés.

(1) Horat. 1 Epist. 6.
(2) 3. Offic. & 2 de finib.

Ce jeu s'appelle en latin *micare*, parce qu'en y jouant on lève les doigts & on les fait paroître. De *micare* on a fait *micatura*, & de *micatura*, *la mourre*.

Les anciens n'étoient guères respectueux envers leurs dieux. Sénèque (1) ne pouvant souffrir que Sylla, qui avoit si maltraité sa république, eût cependant été si heureux, a dit : *Deorum crimen, Sylla tam felix.* Un poëte comique a dit aussi chez les Grecs que c'étoit une honte aux dieux de souffrir que les méchans fussent heureux. Et Cicéron a dit d'un fameux corsaire nommé Harpalus : *Harpalum qui temporibus illis prædo felix habebatur contra deos testimonium dicere, quòd in illâ fortunâ tam diù viveret.*

* Ce n'est pas Cicéron, c'est Diogène le Cynique qui dit cela dans Cicéron 3. *de Nat. Deor.* Harpalus n'étoit pas d'ailleurs un corsaire. Il étoit gouverneur de Babylone pour Alexandre-le-Grand, en l'absence duquel il pilla sans crainte les trésors qui lui avoient été confiés, & s'abandonna impunément à toutes sortes de voluptés. Voila pourquoi il est dit que *Prædo felix habebatur.* Mais peut-être au lieu *d'Harpalus*, faut-il lire *Scirpalus*,

(1) De consolat. ad Marciam, c. 12.

qui étoit effectivement un corsaire, dont parle Diogène Laërce, dans la vie de Diogène le Cynique. Suidas au mot l'appelle *Scirtalus*. (D. L. M.).

On dit d'un homme qui a du savoir, mais qui ne le peut pas faire paroître, qu'il a l'esprit en dedans.

M. de Voiture fut mené un jour par feu M. le Prince, à une thèse qui se soutenoit au collége de Navarre. M. de Voiture y fut entrepris sur son air bas & bourgeois, par deux suppôts du collége, qui le démontèrent si fort, qu'il ne put jamais leur répondre un mot, lui qui passoit pour un railleur des mieux ferrés.

Marc-Antoine, haranguant le peuple Romain après la mort de César qui venoit d'être assassiné dans le sénat, exposa aux yeux du peuple la robe de ce grand homme, tout ensanglantée & percée de vingt-deux coups; cela fit une si grande impression sur les esprits, qu'il parut, non pas que César eût été assassiné, mais que les conjurés l'assassinoient actuellement; *ut non occisus esse Cæsar, sed tunc cum maximè occidi videretur.* M. de Scudéry a dit à ce sujet:

C'est le sang de César, Romains, qui parle à vous.

* Daillé dans sa république au pere Adam, jésuite, & à Cottibi, ministre de Poitiers qui, en 1660, se fit catholique, dit que celui-ci plein de la lecture de la tragédie de Scudéry, intitulée *la mort de César*, affecta de parodier ce vers dans un de ses sermons, & de répéter souvent d'une manière pathétique à son auditoire:

C'est le sang de Jésus, chrétiens, qui parle à vous.
(D. L. M.)

Un Curé de la campagne, dit un jour à ses paroissiens dont tout le terroir étoit en vignobles: vous savez, mes chers amis, combien les saints vendangeurs ont fait de tort par le passé à vos vignes; je vous donne avis que notre bon prélat les a tous transférés entre Noël & les Rois, auquel tems ils pourront grêler & geler tant qu'ils voudront.

* Pris de Rabelais qui, chap. 33 du liv. 3, attribue cette plaisante imagination à Tinteville évêque d'Auxerre. L'Auteur des Bigarrures, dans l'Epître dédicatoire de son Almanach imprimé, *in*-8°., à Paris 1588, sous le nom de *Jean Vostet, Breton*, anagramme *d'Estienne Tabourot*, s'est contenté, par respect pour la dignité épiscopale, de dire que c'étoit un Curé de l'Auxerrois qui pria son évêque de faire cette translation. L'un est aussi vrai que l'autre; c'est une imitation du conte que Bébelius

Bébelius fait de ce fou qui pestoit contre le Soleil de ce qu'au lieu d'être si ardent au mois de Juillet, il ne gardoit pas cette chaleur pour l'hiver qui en avoit tant besoin. Il y a eu deux évêques d'Auxerre, du nom de Tinteville, ou suivant l'usage le plus commun, de Dinteville, l'oncle & le neveu, tous deux appelés François; le premier, mort l'an 1530 au mois d'Avril, en son diocèse & non pas à Rome, comme quelques-uns l'ont écrit; le second nommé immédiatement son successeur par François I, dont il fut peu de tems après ambassadeur auprès de Clément VII. (D. L. M.)

M. de Bautru disoit de M. le comte de N..... qu'il étoit le Plutarque des faquins, parce qu'il n'entretenoit les gens que de contes bas, & auxquels le petit peuple s'amuse. Je l'honore, disoit-il, d'un grand mépris, & je voudrois lui avoir payé une pension aux Indes. Il en disoit autant de tous ceux qu'il n'aimoit point & qu'il ne pouvoit souffrir.

Le roi ayant donné une pension de six mille livres à M. l'Avocat général Talon, M. de Lamoignon, qui étoit aussi avocat général, pria S. M. de vouloir lui en accorder autant. Le roi dit qu'il y songeroit. Six mois se passèrent, pendant lesquels M. de Lamoignon vit souvent le

roi ſans lui parler de rien. Un jour le roi lui dit : M. de Lamoignon, vous ne me parlez plus de votre penſion. Sire, lui répondit M. de Lamoignon, j'attendois que je l'euſſe méritée. Si vous le prenez par là, reprit le roi, je vous dois des arrérages, & le roi lui accorda la penſion de ſix mille livres, à commencer du jour qu'il la lui avoit demandée.

On dit des géoliers qui ont amaſſé beaucoup de bien à garder des priſonniers : *In cuſtodiendis illis retributio multa* (1). Cette penſée peut encore s'appliquer fort bien à ceux qui gardent les tréſors publics.

Je ne connois M. Santeuil que d'une viſite qu'il m'a rendue autrefois. Je fus fort ſurpris de voir qu'un homme que je n'avois jamais vu, me parlât par *toi*, & me tiraillât. Il me lut quelques vers latins qui n'étoient pas méchans. Je les euſſe trouvé meilleurs s'il n'eût pas témoigné tant d'impatience pour les lire. M. Santeuil dit que M. du Périer dit de lui : *Pœnitet me feciſſe hominem.*

* Je dis toujours *Santeüil* ſans *de*, conformément à la remarque de M. Ménage touchant certains noms qui ne doivent point être précédés de

(1) 18 Pſalm. 12.

cette préposition, quelque illustres qu'ils soient d'ailleurs, tels que Phélipeaux, Brulart, Pinon, Ruzé, Bignon, Potier, Hennequin, &c. (D. L. M.)

M. Racine peut avoir fait de meilleures pièces que M. Corneille, sans être pour cela meilleur poëte que lui. Ce n'est pas raisonner juste de prétendre que le désavantage d'être venu après M. Corneille, soit à comparer à l'avantage d'avoir eu devant les yeux un modèle aussi riche & aussi fécond que M. Corneille. Je ne veux pas juger de leurs tragédies par le plaisir qu'elles m'ont fait. J'étois trop jeune quand j'ai vu celles de M. Corneille, & trop âgé lorsque j'ai vu celles de M. Racine.

* Il faut voir le beau parallèle de ces deux grands hommes par M. de Longepierre dans le dernier volume des poëtes de M. de Baillet, page 383 (D. L. M.)

Un jour M. Gombauld & moi nous étions chez M. de l'Etoile, & il s'y trouva un provincial qui louoit extrêmement les vers d'un Poëte de sa province. Si on avoit voulu le croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. M. de l'Etoile qui ne connoissoit pas ce Poëte, nous demanda si nous le connoissions; nous lui dîmes que non. Alors il prononça cet arrêt : malheur à tout homme qui

fait des vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de M. Ménage & de moi.

Le cardinal de Médicis m'a fait l'honneur de m'écrire souvent, & il m'envoyoit tous les livres nouveaux qui s'imprimoient à Florence.

Pontus de Tyard, évêque de Châlon-sur-Saone, dont je vous ai déjà parlé, a plus d'obligations à Bacchus qu'à Apollon, de ce qui se trouve de bon dans ses vers. Sans compter ce qu'il buvoit de vin pendant le jour, il ne s'endormoit jamais le soir sans en avoir bu un pot.

* Il falloit se contenter de dire, après M. de Thoul, 134, que Pontus, en se mettant au lit, avoit coutume de boire un grand verre de vin pur. *Cùmque dormitum ibat, quod mirum est, largo se meraci haustu, sine valetudinis dispendio proluebat.* Ce latin, mal expliqué par Baillet & par ceux qui l'ont suivi, ne signifie pas que Pontus bût tous les soirs un pot de vin en se couchant. En françois boire un pot de vin, c'est tout au moins boire une pinte. (D. L. M.)

J'ai fait autrefois quelques remarques sur S. Clément Alexandrin; mais mes maladies & d'autres occupations m'ont empêché de continuer.

M. Billaud, avocat & chanoine de Notre-Dame,

qui a été évêque de Boulogne, ayant écrit contre M. de Launoy, celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit : *Jacobus Bilialdus non disponit sermones suos in judicio.*

Un Jacobin qui étoit allé prêcher un carême à Beauvais, s'informant du nom des principaux de la ville, on lui en nomma plusieurs ; & comme il vit que la plupart s'appeloient *Foy* en leur surnom, il dit : *non inveni tantam Fidem in Israël.*

M. de Bautru m'a dit que c'étoit lui qui avoit donné à M. Desmarests le dessein de la comédie des *Visionnaires*, à laquelle il a si bien réussi, que l'on peut dire que c'est une pièce inimitable.

De tous les rondeaux, celui-ci me plaît le plus ; & je l'appelle le roi des rondeaux. Il est d'un Evêque de Rieux en Languedoc.

Bien à propos s'en vint Ogier en France,
Pour le pays de mécreans monder :
Ja n'est besoin de conter sa vaillance,
Puis qu'ennemis n'osoient le regarder.
Or, quand il eut tout mis en assurance,
De voyager il voulut s'enharder :
En Paradis trouva l'eau de jouvence,
Dont il se sut de vieillesse engarder,
Bien à propos :
Puis, par cette eau, son corps tout décrépite,
Transmué fut par manière subite :

En jeune gars frais, gracieux & droit.
Grand dommage eſt que ceci ſoit ſornettes,
Filles connois qui ne ſont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendroit.
Bien à propos.

* La Bruyère paroît avoir fort eſtimé ce rondeau, ſur lequel il n'y a pas, ce me ſemble, de quoi tant ſe récrier. Il n'eſt nullement dans les règles, & quand il y ſeroit, il ſuffiroit de l'appeller joli. Une preuve indubitable qu'il eſt moderne, c'eſt que dans tous les anciens rondeaux, le vers qui précéde la chute a toujours un ſens fini qui ne laiſſe pas de ſe joindre agréablement à celui de la chute ſans qu'il en dépende néceſſairement; & c'eſt ce que l'auteur n'a point obſervé dans ce vers;

A qui cette eau de jouvence viendroit,

où l'on voit que le ſens eſt ſuſpendu, & ſe trouve néceſſairement engagé avec celui de la chute. La plupart des modernes, ou n'ont point ſu, ou ont négligé cette fineſſe, qui rend le rondeau véritablement plus difficile, mais auſſi plus beau quand elle eſt bien obſervée. Les anciens appeloient cela: clorre & ouvrir. (D. L. M.)

** Voici le Rondeau de Richard-ſans-Peur.

De cettuy Preux, maints grands clercs ont eſcrit
Qu'oncques dangier n'eſtonna ſon couraige

Abuſé fut par ung malin eſprit
Qu'il eſpouſa ſous féminin viſaige.
Si piteux cas, à la fin deſcouvrit
Sans un ſeul brin de peur ni de dommaige,
Dont grand renom par-tout le monde acquit,
Si qu'on tenoit fort honneſte langaige.
De cettuy Preux.

Bientoſt après de ſon amour s'eſprit
Fille de Roi qui voulentiers s'offrit
Au bon Richard par ſecond mariage;
Donc s'il vaut mieux ou diable ou femme avoir
Et quel des deux bruit plus dans un meſnage,
Ceux qui voudront, ſi pourront le ſçavoir.
De cettuy Preux.

Je vais ajouter deux autres rondeaux du même auteur, l'un ſur Pierre de Provence, l'autre ſur Gallien-Reſtoré, ouvrages qui faiſoient jadis les délices de nos pères, & qui aujourd'hui ſont abandonnés au peuple; & font partie de ce qu'on nomme la Bibliothèque bleue.

Sur Pierre de Provence.

De tout le monde en mon temps réclamé
Fut Parangon d'haulte chevalerie
Qui, pour l'amour, eut mainte faſcherie,
Encor que bien & loyaument aimé.

A la parfin s'appaiſa la furie
Du fier deſtin contre nous animé,
Et fut l'accord nuptial conſommé
Avecques moy & ma Dame chérie
De tout le monde.

Francs chevaliers qui, parmi vos amours,
Souffrez meshains, traverſes & clamours
Souvenez-vous de Pierre de Provence;
Ainſi que luy, joye, ſoulas, reſpit,
D'amour aurez, ſavez bonne conſtance,
Maugré fortune & meſmes en dépit

De tout le monde.

Sur Gallien-Reſtoré ou Reſtauré.

Par-deſſus tout le ſiècle ancien priſe
L'enfant Gallien, hardy aventurier
Qui mit à chief mainte haute entrepriſe
Pour les acquerre & immortel laurier.
Baſtard eſtoit (car rien on ne déguiſe)
Et toutesfois fut un noble guerrier
Dont, ſans mentir, il ſemble en bonne guiſe
Que telles gens ſont à glorifier

Par-deſſus tout.

Car, Hercules, Romulus & Bacchus,
Qui ont jadis tant de peuples vaincus,
Furent baſtards comme cettuy Preud'homme.
Belles partant qui ſçavez fruit porter,
Sans regarder ſi fort de qui, ni comme,
D'avoir baſtards, devez bien ſouhaiter

Par-deſſus tout. (E)

Mécontent d'avoir tant d'amis qui ne faiſoient rien pour moi, & de me voir d'ailleurs attaqué par quantité de gens à qui je n'avois jamais donné lieu d'être mes ennemis, je me retirai

à la campagne pour y vivre avec moins de chagrin. Je fus bien trompé ; car, huit jours après, un pigeon que l'on me tua par mégard, me fit plus de peine que je n'en avois eu dans toutes les injustices que j'avois essuyées. Je revins à Paris en disant : puisque l'homme ne peut s'empêcher d'avoir du chagrin, il faut au moins que je me mette en état d'en avoir des occasions raisonnables.

Un Vénitien qui n'étoit jamais sorti de Venise, & qui par cette raison ne devoit pas être bon cavalier, étant monté pour la première fois sur un cheval rétif qui ne vouloit pas même avancer, quoiqu'il lui fît sentir l'éperon, tira son mouchoir de sa poche, & l'ayant exposé au vent, il dit, je ne m'étonne plus si ce cheval n'avance pas, *il vento e contrario.* Le vent est contraire.

Il faut avoir l'esprit libre pour faire des vers. Je me souviens d'avoir vu une lettre de M. Heinsius (Nicolas), qui s'excusoit de n'avoir pas fait des vers sur la mort de M. du Puy (Pierre), qui mourut en 1651, dans le tems qu'Heinsius étoit à Rome, parce, disoit-il, qu'il avoit l'esprit entièrement occupé aux extraits qu'il faisoit alors dans la bibliothéque du Vatican, & qu'il craignoit même d'en devenir malade. Il travailloit

ſur Ovide dans ce tems-là, & mandoit qu'il avoit trouvé un manuſcrit très-ancien des métamorphoſes, dont néanmoins on ne pouvoit tirer que peu de ſecours pour des corrections; ce qui marquoit que les fautes qui ſe trouvent dans les métamorphoſes étoient encore plus anciennes. Il ajoutoit qu'il avoit découvert une armoire remplie de livres grecs & latins imprimés, qui avoient tous été conférés ſur des Mſſ. par Fulvius Urſinus, & qu'il en feroit bien ſon profit. Langerman, qui travailloit ſur Théocrite, étoit avec lui.

M. le Prince étant allé ſaluer le roi après la batail de Senef, Sa Majeſté étoit ſur le haut de l'eſcalier, lorſque Monſieur le Prince, qui avoit de la peine à monter à cauſe de ſes gouttes, s'écria du milieu de l'eſcalier : Sire, je demande pardon à V. M. ſi je la fais attendre. Le Roi lui dit : mon couſin, ne vous preſſez pas, quand on eſt chargé de lauriers comme vous êtes, on ne ſauroit marcher ſi vîte.

A proprement parler, ce que nous appellons retraite, en parlant des armées, eſt une (1),

(1) On ne peut pas donner ce nom à la retraite des dix mille Grecs conduits par Xénophon, qui firent cinq cens lieues de chemin ſans être diſperſés; ni à celle du duc de Mercœur en Hongrie, qui, devant les juges les plus ſévères, ne paſſeront jamais pour des fuites.

fuite ; mais c'eſt une fuite faite à deſſein par l'adreſſe d'un bon général d'armée, qui ne fait pas ce mouvement par crainte, mais pour faire voir ce qu'il ſait faire : *Bellicoſus*, dit ſaint Pierre Chryſologue, *dum in bello fugit ; artis eſt, non timoris.*

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a de mauvaiſes accoutumances. C'en étoit une au préſident Charreton, de dire continuellement *ſtiça*, c'eſt-à-dire, *je dis cela.* Il n'eſt pas le premier. Diogène Laërce remarque qu'Arcéſilaüs diſoit éternellement, φημ' ἐγώ, qui ſignifie auſſi, *je dis cela.* Rien ne prouve davantage qu'il n'y a rien de nouveau ſous le ſoleil.

M. l'abbé G... qui a l'eſprit fort délicat, dit qu'il ne faut pas s'abandonner aux plaiſirs, mais qu'il faut ſeulement les côtoyer.

J'étois une fois en champagne avec madame de la Fayette, qui y étoit allée aux eaux. Comme nous n'étions pas éloignés de Vitri le François, où étoit M. d'Ablancourt, je lui écrivis pour le prier de venir voir madame de la Fayette. Il me manda que M. de Machaut lui avoit fait promettre de l'attendre ; & s'excuſoit avec modeſtie ſur le peu de ſatisfaction qu'auroit madame de la Fayette, diſant *que le four de ſon pâtiſſier*

(car sa chambre étoit au dessus du four d'un pâtissier) *ne fournissoit pas de si belles choses que les autres du parnasse.* Ensuite, quittant ce haut style, il ajoutoit, *que comme on ne se pare pas pour recevoir les personnes de connoissance, & que je recevois souvent mes amis en bonnet de nuit aussi bien que lui, il falloit aussi leur écrire de même ce qu'on pensoit, sans affectation & sans préambule.*

Vulcan & *Vulcain* on dit l'un & l'autre, mais plutôt *Vulcain* que *Vulcan.* La question, de savoir lequel des deux est le meilleur, a été autrefois agitée dans l'académie (1) sans y avoir été décidée. M. Chapelain disoit qu'il falloit dire *Vulcan* en vers & *Vulcain* en prose. M. de Racan dit plaisamment que suivant cette distinction il faudroit l'appeler *Racan* en vers, & *Racain* en prose. Quelqu'un le reprenant un jour de ce qu'il disoit *pleonisme* pour *pleonasme* : on dit bien *solécisme*, répondit-il. M. de Racan étoit fort ignorant, cependant c'étoit un fort bon académicien. Il lui est quelquefois arrivé de faire des vers admirables, tels par exemple que

---

(1) M. Ménage, *pag.* 348 de la première partie de ses observations sur la langue françoise.

ceux-ci, qui repréſentent le bonheur d'un héros dans le ciel.

Il voit comme fourmis marcher nos légions
Sur ce petit amas de pouſſière & de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Alexandre de Paris a été le premier qui ait fait des vers françois de douze ſyllables : ce fut ainſi qu'il fit un poëme de l'hiſtoire d'Alexandre le Grand : & c'eſt de là qu'eſt venu le nom de vers alexandrins.

* Cet Alexandre de Paris vivoit vers la fin du douzième ſiècle. (D. L. M.)

M. de Saintot, père de celui d'aujourd'hui, étant un jour avec M. Molé, premier préſident, & s'entretenant avec lui de quelque fait dont ils ne convenoient ni l'un ni l'autre, il échappa à M. de Saintot de dire à M. Molé : Monſieur, voulez-vous parier ? Auſſi-tôt M. le premier préſident quittant la familiarité de la converſation, & prenant la gravité de magiſtrat, lui dit : Saintot, la Cour ne parie point.

Nanteuil a fait le portrait de mademoiſelle de Scudéry en paſtel, & mademoiſelle de Scudéry a fait ces vers ſur ce portrait.

Nanteuil en faiſant mon image
A de ſon art divin ſignalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir ;
Je les aime dans ſon ouvrage.

Depuis mon accident je ſuis condamné à la priſon pour le reſte de ma vie. Comme on ſait que je ne ſors plus, il vient ici du monde à toute heure; & ma mercuriale eſt devenue *cathémérine*, c'eſt-à-dire, quotidienne.

Cicéron voulant dire qu'il profitoit de ce qu'il y avoit de bon dans les auteurs, dit agréablement : *Soleo ſæpè in aliena caſtra tranſire; non tanquam transfuga, ſed tanquam explorator.*

* Ce n'eſt pas Cicéron qui dit cela; c'eſt Sénèque, Epitre 2. (D. L. M.)

Turpe eſt difficiles habere nugas (1) *& ſtultus labor eſt ineptiarum* ... eſt un paſſage qu'on peut attribuer fort juſtement aux faiſeurs d'anagrammes. Il faut avouer que ceux qui s'appliquent à cela ſe tourmentent cruellement pour trouver des mots dans des mots. Je ne pourrois jamais me donner tant de fatigue. Voici ce qu'en dit M. de Valois (Adrien) dans cette épigramme :

Quicumque nervis ingenî parum fiſus,
Doctumque carmen facere poſſe deſperans
Eviſceratis verba quærit in verbis
Anagramma verſu claudat ut ſalebroſo,

(1) Mart. 2. Epig. 86.

Laboriosis occupatus in nugis,
Non hic meretur usquequaquè damnari :
Nam se ipse noscit ; & vetus probat verbum :
Citharœdus esse qui nequit, sit Aulœdus ;
Anagrammatista, qui Poeta non sperat.

M. Colletet a aussi très-bien exprimé dans des vers qu'il m'a adressés, le tems que l'on perd inutilement à faire des anagrammes. Les voici :

J'aime mieux sans comparaison,
Ménage, tirer à la rame,
Que d'aller chercher la raison.
Dans les replis d'une Anagramme.
Cet exercice monacal,
Ne trouve son point vertical
Que dans une tête blessée :
Et sur Parnasse nous tenons,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

Ce ne sont pas les pauvres & les misérables qui aspirent à la gloire & qui ont de l'émulation à qui se distinguera : il n'y a que les riches & les gens qui sont à leur aise, qui soient capables de ces sentimens ; *certamen virtutis & ambitio gloriæ, felicium hominum affectus :* & quoique l'ambition soit un vice, néanmoins à cause de cette émulation elle est la cause de beaucoup de vertus ; *licet ipsa sit vitium ambitio, multarum tamen causa*

virtutum est. Par exemple : ceux qui veulent être dans les charges de judicature, ne doivent pas seulement avoir la capacité néceſſaire ; mais il faut encore qu'ils aient de la probité ; qu'ils ſoient juſtes, équitables, doux, accueillans, & pluſieurs autres qualités, s'ils veulent avoir l'approbation de tout le monde, à laquelle ils doivent aſpirer.

Que ces deux vers de Pétrone ſont beaux, pour marquer que Vénus & Mars ſont amis !

Militis in galeâ nidum fecere columbæ:
Apparet Marti, quàm ſit amica Venus.

* Ils ſont rapportés *pag.* 153 du recueil des Epig. anciennes imprimé *in*-12° à Paris 1590. par les ſoins de P. Pithou. Mais ils ſont d'un auteur inconnu. (D. L. M.)

A, E, I, O, U: ces cinq voyelles ſont ainſi à la clef de la voute de la porte du palais de l'empereur à Vienne, où preſque perſonne ne ſait qu'elles y ont été miſes pour ſignifier : *Auſtriacorum eſt imperare orbi univerſo*; vanité qu'ils ne doivent donc pas reprocher à d'autres. Ce palais en 1569 à ce qu'on m'a dit, n'étoit que comme les plus laides maiſons de la rue des lombards à Paris : une porte de planches comme en une grange,

grange, une petite d'un seul côté; une cour à ne pouvoir tourner un carrosse sans arc; un escalier *sub dio* de planches pourries; nulle suite de chambres, une salle sans tapisseries où les tableaux des empereurs n'étoient que sur la toile sans cadre & sans boisé; une chambre à coucher servant de salle à manger; une petite antichambre avec de la bergame, &c.

M. Corbin, avocat, plaida à l'âge de quatorze ans. M. Martinet fit alors cette Epigramme sur lui.

Vidimus attonito puerum garrire senatu.
Bis pueri; puerum qui stupuere Senes.

* Voyez le 2. chap. des aménités de droit de M. Ménage, il est parlé de ce Corbin en cette endroit de l'épître de Despréaux à l'abbé des Roches.

Non, non; tu n'iras point ardent bénéficier
Faire enrouer pour toi Corbin & le Mazier.

Il étoit fils de ce Corbin, aussi avocat, que le même Despréaux, chant. 4. de son art poëtique, v. 36, met au rang des mauvais poëtes.

On ne lit guère plus Rampalle, & Mesnardière,
Que Maignon, Du-Souhait, Corbin, & la Morlière.
(D. L. M.)

• On est toujours enfant dans sa langue quand on ne lit que les auteurs de son tems, & que l'on ne parle que la langue de sa nourrice. On donne un tour plus net & plus sublime à son discours quand on sait la généalogie des termes dont on se sert; & comment la saura-t-on si l'on n'a point lu les anciens dans leur langue? La république de Venise n'a jamais fait de loi plus sage que celle qui oblige les nobles à se servir dans les affaires, du langage ancien, pour le conserver, & par ce moyen conserver une infinité de pratiques qui en dépendent. Cela n'empêche pas que la langue ne se polisse d'ailleurs, & qu'on ne parle aussi bien à Venise dans les conseils & le *Broglio*, que dans tout le reste de l'Italie. Je dis quelquefois qu'il n'y a que les Coquillarts de ce tems-ci qui puissent me reprocher d'avoir lu les Coquillarts d'un autre siècle.

* Guillaume Coquillart, official de Reims écrivoit vers la fin du quinzième siècle. Ses expressions ne sont pas trop antiques pour le tems. Je me souviens qu'en lisant ses Poësies, j'étois surpris de n'y pas trouver le mot de *moult*. Elles ont été imprimées *in*-4°. en lettres gothiques; édition moins belle, & moins ample que celle qu'en donna *in*-12 Galiot du Pré l'ancien, 1532. Clément Marot dans son imitation de l'épigramme de Martial, *Kerona docti syllabas amat vatis*, a mis Coquillart au

rang des Poëtes ses prédécesseurs qui ont fait honneur à leur patrie, quand il a dit:

De Coquillart s'éjouit de la Champagne.

On peut voir ce que Ménage, dans son avis au-devant de la 2. part. de ses observations sur la langue françoise, a répondu au P. Bouhours qui lui reprochoit la lecture de Coquillart. (D. L. M.)

M. de Cérisantes étoit un homme des plus bizarres qui ait jamais été. Il fut d'abord précepteur du marquis de Fors, fils du marquis du Vigean, & ensuite capitaine dans le régiment de son disciple. Après sa mort, il s'en alla en Suède, où il y avoit alors quelque chose à faire pour les gens de lettres. On y fut si charmé de ses vers latins, qu'on l'envoya en France en qualité d'envoyé de Suède. Mais on le rappela bientôt, parce que sa conduite ne faisoit pas d'honneur à la couronne qui l'employoit. M. de Cérisantes privé de son emploi, résolut de s'aller faire Turc, ne feignant point de dire à ses amis, qu'en moins de deux ans il seroit grand Vizir, & trouveroit moyen de se venger des Suédois. Il fut véritablement jusqu'à Constantinople, mais comme il n'y avoit pas grande fortune à faire avec des Turcs, pour un homme dont le principal mérite consistoit à bien faire des vers latins, il passa en Italie, à dessein

d'être Pape, n'ayant pu être grand Vizir. Les révolutions de Naples arrivèrent pour lors, M. de Cérisantes y alla joindre le duc de Guise qui commandoit les mécontens, & un jour d'attaque, il y fut tué d'un coup de mousquet au talon. M. de Guise étant de retour en France, a raconté plusieurs fois que M. de Cérisantes avoit fait avant que de mourir un magnifique testament; qu'il laissoit à son frère aîné ses terres & ses pierreries, à un autre parent son argent comptant & ses meubles, & deux cent mille livres en legs pieux. Il eut le front d'en faire l'exécuteur testamentaire M. le duc de Guise, quoiqu'il fût bien persuadé que ce duc savoit qu'il n'avoit pas un sou.

* Baillet dans ses poësies, au chap. de Cérisantes, rapporte ces particularités plus curieusement de beaucoup, & plus exactement. J'ai toujours oui parler de ce poëte avec éloge, sans avoir cependant pu voir d'autres vers de sa façon que ceux qui ont été imprimés à la fin des lettres latines de Balzac. Ce sont deux petites Odes qui me font souhaiter avec passion, s'il en reste d'autres, qu'on les publie incessamment. Les deux qui ont paru n'étant pas connues autant qu'elles le méritent, il est à propos d'en faire un nouveau présent au public. Dans la première, qui est fort courte, il témoigne à Balzac que le chagrin où il

est de la mort de son disciple, le met hors d'état de s'appliquer à la composition.

AD JOANNEM LUDOVICUM BALZACIUM.

Frustrà, maximè Balzaci,
Frustrà nobilibus modis
Nostram sollicitas chelyn.
Heu nec mens mihi, nec vigor,
Ex quo mors gravis abstulit
Dulces delicias meo,
Ingentem puerum, sinu.
Ex quo flos patriæ & decus,
Duri gloria seculì,
Carus luce mihi magis
Eheu Forsius occidit,
Pro quo debueram mori,
Si nostra prece mobiles
Servassint puerum Dei;
Quem (ni sors nimis aspera
Nostros divideret dies)
Supremo comes halitu
Saltem debueram sequi.

Dans la seconde, il décrit la vie qu'il menoit à Stockholm. Voiture, à qui l'ode s'adressoit, écrivit à Cérisantes le 15. Décembre 1640, une très-jolie lettre de remerciement. Voici l'ode:

AD VINCENTEM VECTURUM.

Amice, nil me, sicut anteà, juvat
Pulvere vel Cyprio

Comam nitentem pectere.
Vel quas Britannus texuit subtiliter
Mille modis varias
Jactare ventis tænias.
Vel quam perunxit Frangipanes ipsemet
Pelle manum gracilem
Coram puellis promere.
Vel delibuto roribus jasmineis
Tergere linteolo
Nares, licet non humidas.
Hæc me beatum detinebant omnia,
Cùm leviter furerem,
Jam Corcyrilla, jam Chloë.
Nunc militaris me cupido gloriæ,
Ingeniumque ferox,
Acerbus & mentis dolor.
Traxere mundi sub latus, quo candidum,
Nec Venus almá pedem,
Nec intulerunt Gratiæ.
Nunc est bibendum cum viris pugnacibus,
Quos, nisi te patera
Spumante totum proluas,
Statim frementes videris, nec desinant
Jurgia dum cyathos
Effusus incestet cruor.
Nunc est bibendum, nunc decet ructu gravi
Tingere cum dapibus
Mixto pavimentum mero.

Marcus Duncanus Cerisantes. (D. L. M.)

Le récit de la vérité n'a point d'ornemens, il est simple & sans détour.

M. D... qui avoit connu familièrement saint-Charles Borromée, de son vivant, se trouvant sur mer pendant une grande tempête, & en danger de périr, eut recours à son ami nouvellement canonisé, qu'il invoquoit en lui disant: *San Carlo ajuta mi per che t'ho conoſcinto vivo.*

* *Groot* en flamand ſignifie *Grand.* Ce qui a fait dire à M. Voſſius parlant de M. Grotius, qu'il étoit *re & nomine magnus.*

M. Grotius étoit ambaſſadeur de Suède en France, lorſque la reine Chriſtine vint à la couronne. Quoiqu'elle ſe fût déclaré hautement la protectrice des ſavans, elle commença néanmoins ſon règne par révoquer M. Grotius de ſon emploi. Il ſe retira en Hollande, où il fut accuſé de ſocinianiſme. Feu M. Bignon qui l'avoit vu à Paris fort particulièrement, ne pouvoit ſouffrir qu'on l'accusât de ſocinianiſme, il diſoit le connoître entièrement; & que bien loin que M. Grotius fût ſocinien, il l'avoit vu quelquefois dans des diſpoſitions fort prochaines à ſe faire catholique. Dans le tems qu'il étoit à Paris je le voyois fort ſouvent & il m'invitoit quelquefois à manger avec lui. Après le repas il faiſoit ordinairement apporter du beurre, & il falloit boire. Il n'appeloit jamais ſes gens par leur nom, mais lorſqu'il

vouloit leur parler, il crioit *Hop*. Au reste c'étoit le plus honnête homme du monde.

Feu M. le duc de Candale, qui prétendoit être prince, à cause de sa mère qui étoit fille naturelle de Henri IV; parlant un jour de ses parens, disoit, en présence de feu M. le prince: monsieur mon père, madame ma mère, &c. M. le prince, qui s'en railloit, disoit: monsieur mon écuyer, allez dire à monsieur mon cocher, qu'il mette messieurs mes chevaux à monsieur mon carosse.
* Tiré de M. de Callières p. 127 & 128 de ses mots à la mode. (D. L. M.)

Lipse à fait ce jugement de Pétrone. Il dit que c'est *Pura impuritas*. *Pura* à cause du style, *impuritas*, à cause des obscénités.

* Lipse sur Tacite, l. 16 des Annal. n°. 18, a dit que les fragmens de Pétrone, étoient *purissimæ impuritatis*: on convient d'*impuritatis*, mais non pas de *purissimæ*, dont jamais les bons juges du style ne conviendront, quand même ils sauroient certainement que Pétrone a vécu sous Auguste, comme le P. Hardouin avoit promis de le prouver, sur le quatorzième livre de son Pline n°. 10, & comme il le prouvera infailliblement dans une seconde édition, ayant oublié de le faire dans la première. (D. L. M.)

On est aussi long-tems à revenir de la santé que l'on obtient par les remèdes des médecins, que d'une maladie. C'est une pensée de monsieur d'Ablancourt, dans une des lettres qu'il m'a écrites. Il me mandoit par la même lettre, qu'on lui avoit donné une assignation à la cour des Aides comme au reste de la noblesse de son pays pour rapporter ses titres, & qu'il étoit fort fâché de venir dépenser de l'argent pour un arrêt dont il n'avoit que faire.

Tous les beaux esprits qui fréquentoient l'hôtel de Rambouillet, formèrent un jour le dessein de faire une guirlande pour mettre sur la tête de Julie. C'étoit mademoiselle de Rambouillet nommée Julie d'Angennes. Les uns prirent une fleur, les autres une autre, & chacun fit des vers sur la fleur qu'il avoit choisie. M. Desmarests choisit la violette, & fit ces vers auxquels je donnai le prix par dessus les autres :

> Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
> Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe :
> Mais si sur votre front je puis me voir un jour :
> La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

M. Godeau qui venoit fort souvent à l'hôtel de Rambouillet, avoit aussi fait pour mademoiselle de Rambouillet, des vers qu'elle trouva

beaux ; & parce qu'il étoit fort petit, on l'appela le nain de Julie. Ce nom lui fut si agréable que long-tems après ayant été fait évêque, & s'étant retiré à son évêché, il m'écrivit pour me prier de lui écrire quelquefois, & de ne pas oublier le nain de Julie. Voici sa lettre du 27 Janvier 1653.

MONSIEUR,

« Vous avez toute la mine de ne vous souvenir guère de vos amis absens ; & je pense qu'étant de ce nombre, il est fort à propos que je vous remette en mémoire ma petite personne. Car je ne veux point que vous me mettiez au nombre de vos péchés oubliés ; je serois embarrassé dans une trop grande confusion, ou pour mieux parler, je serois trop oublié. Songez donc quelquefois qu'à deux cents lieues de Paris, il y a un chartreux mitré qui vous estime, & qui vous aime, & à qui vous avez promis de l'amitié. Plaignez-le un peu d'être dans un pays, où, comme disoit Synesius du sien, il ne peut entendre une parole de littérature, si l'écho ne répète ce qu'il marmotte quelquefois tout seul. Faites-lui part de vos méditations sérieuses, ingénieuses, galantes, plaisantes. Envoyez-lui vos bouts-rimés qui valent mieux que ce qui coule de la veine

» des autres. Enfin ne vous souvenez ni de la
» croix, ni de la mitre, mais seulement du nain
» de Julie, qui sera un géant quand il faudra
» vous servir &c. ».

M. l'abbé Guichon, chanoine de N. D. beau-frère de M. Perrault, m'a donné un bel *Ite potiùs ad vendentes* (1) en lettres d'or pour mettre sur la porte de ma bibliothéque.

Dans une des cours du collége des Jésuites de Paris, qu'on nomme la cour des pères, il y avoit un arbre sous lequel le père Sirmond, le père Saillan & d'autres s'entretenoient souvent. Cet arbre ayant été coupé, le père Cossart fit cette épigramme.

Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit umbram,
Quæ Sirmonde tibi, quæ Saliane tibi.
Heu! nimiùm ingratis invisa nepotibus arbos,
Icta gemit ferro, tractaque fune cadit.
Vestram secla fidem! ô mores! ô tempora! quantùm,
Deficimus, Patrum ne manet umbra quidem.

* Elle n'est pas dans le recueil imprimé *in*-12 à Paris 1675. (D.L.M.)

On demandoit à M. Guiet, dans la quinzaine

(1) Matth. 25.

de Pâques, à qui il avoit été à confesse. Il fut quelque tems à songer, puis il dit, à un cordelier ce me semble. Le même avoit commandé à son valet & à sa servante, de l'avertir lorsque midi sonneroit, afin d'aller à la messe. Il arriva qu'ils l'oublièrent l'un & l'autre le jour de Pâques. M. Guiet demanda quelle heure il étoit : ses domestiques, au lieu de lui répondre, parceque qu'ils voyoient que l'heure etoit passée, rejettoient l'un sur l'autre, avec chaleur, la faute qu'ils avoient faite. M. Guiet voyant cela leur dit : ne faites pas tant de bruit, j'irai à vêpres.

* Le conte suivant est l'original ou la copie de celui-là.

BONTÉ DE L'ABBÉ COME.

A midi sonné réglément
L'abbé Côme alloit à la messe.
De l'avertir à ce moment
Trois valets avoient charge expresse,
Avint cependant que tous trois
Ils y manquèrent une fois
Le propre jour de pentecôte.
Sur ce grand bruit entre eux s'émut,
Ah ! dit Côme, excusant leur faute,
Paix, j'irai ce soir au salut. (D. L. M.)

Il y a des vers dans le petit poëme de Léandre

& d'Héro, de M. Scarron, qui valent autant que l'or & les piererries qui y entrent :

Avec l'émail de nos prairies,
Quand on le sait bien façonner,
On peut aussi-bien couronner
Qu'avec l'or & les pierreries.

* Il y a comme cela dans l'édition *in*-12, chez de Luyne 1668; mais Montreuil pag. 247 de ses lettres imprimées en 1666, rapporte ainsi les deux premiers vers de ce quatrain :

Avec les fleurs de nos prairies,
Quand on les sait bien ordonner,
On, *&c.* (D. L. M.).

Je gagerois bien qu'on ne s'attendroit pas de trouver dans Virgile des vers qui pussent s'appliquer au jour des cendres. En voici pourtant, & de très-beaux. Ils sont dans les Géorgiques, l. 4. v. 86 & 87.

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta,
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

Ne diroit-on pas que Virgile savoit que les cendres devoient succéder au carnaval. A propos des cendres, mademoiselle Ninon disoit qu'au lieu des paroles dont on se sert en donnant les

cendres, il falloit dire : *Il faut quitter ses amours ; il faut quitter ses amours.*

* Je me souviens avoir ouï un capucin prêchant à Dijon le jour des cendres, citer gravement les deux vers de Virgile ci-dessus rapportés, & les appliquer à la cérémonie qui se pratique à l'église ce jour là, disant que la réflexion qu'on doit faire sur ce qu'étant poudre on retournera en poudre, est capable d'appaiser tous les mouvemens déréglés de l'ame, & tous les combats de la chair contre l'esprit. Faydit, pag. 167 & 168 de ses remarques sur Virgile, n'a eu garde d'oublier cette application. Le conte est vulgaire de Boniface VIII, qui, à pareil jour, donnant des cendres à Porchetto Spinola, archevêque de Gènes, grand Gibelin, les lui jeta aux yeux, & changeant les paroles, lui dit : *Memento homo, quia Gibellinus es, & cum Gibellinis in cinerem reverteris.* A Rome le premier jour de carême, quand le pape reçoit des cendres, le cardinal qui les lui donne supprime par respect le *Memento homo quia pulvis es.* Sur quoi l'on dit que du tems d'Alexandre VI, le cardinal Raimond Perauld, qui n'ignoroit pas cela, feignit néanmoins, donnant des cendres à ce pape, de vouloir prononcer le *Memento*, & que le maître des cérémonies l'en ayant empêché, le cardinal, en riant à l'ume ;

témoigna que son intention n'avoit été autre que de dire : *Memento papa quia non habeo pecunias.* Le mot de Ninon l'Enclos, qu'en cette occasion il falloit dire au lieu des paroles ordinaires, *il faut quitter les amours*, fait allusion à cet endroit d'une stance de Malherbe :

> Il faut aller tous nus où le destin commande ;
> Et de toutes douleurs, la douleur la plus grande
> C'est qu'il faut laisser nos amours.

Mais de toutes les observations sur le Mecredi des cendres, rien n'est plus plaisant que ce qu'un Turc, à son retour de France, racontoit au grand seigneur, qu'à certains jours de l'année (il entendoit le tems du carnaval) les François devenoient fous, & qu'un peu de certaine poudre qu'on leur appliquoit sur le front, les faisoit rentrer dans leur bon sens. (D. L. M.)

Madame, je suis ravi de ce que M. votre père vient d'épouser madame votre mère. J'ai connu celui qui fit ce compliment à une dame de qui la mère venoit de se marier en secondes noces. Le bruit commun étoit que la mère avoit eu cette dame de ce second mari du vivant du premier.

On m'envoyoit tous les ans six poulardes de Mezeray. Au lieu de six on ne m'en envoya que quatre, cela me fit souvenir aussitôt de ce mot de

Martial : *Stare aut creſcere debent munera.* Il faut que les préſens ſoient toujours faits dans la même quantité, ou qu'ils augmentent ; mais il ne faut pas qu'ils diminuent.

J'ai fait des vers latins ſur la levée du ſiège de Vienne, ſous le titre de *Vindobona liberata.* Je les fis voir à M. Bigot qui me dit qu'il croyoit que j'avois été le premier en France à célébrer une ſi belle action, & qu'il s'étonnoit que ſi peu de perſonnes euſſent compoſé des vers ſur un ſi beau ſujet.

M. Bigot étoit Normand, fort honnête homme & grand ennemi de la chicane & des procès. Après la mort de ſon frère en 1682, il me dit qu'il lui étoit arrivé le plus grand malheur qui pouvoit jamais lui arriver. C'eſt, me dit-il, que je ſuis chargé d'une tutelle très-longue & très-onéreuſe qui renverſe entièrement l'ordre de ma vie. Une autre fois il m'écrivoit : « N'y a-t-il aucun auteur » qui ait fait quelque livre *de Infelicitate tutorum?* » Non, ajoutoit-il, pour en bien écrire, il faudroit » être tuteur, & quand on l'eſt, on n'a pas le loiſir » de compoſer. Je penſe, me diſoit-il dans une » autre lettre, que ſi je ne ſuis bientôt déchargé de » ce fardeau, je deviendrai fou, & que j'aurai » moi-même beſoin de tuteur ».

M. Bigot a voyagé en Italie, ſans néanmoins

s'être appliqué à la langue italienne ; ce que je reconnus en le priant de m'envoyer un livre italien, dont je croyois que M. Magliabechi, qui étoit ſon grand ami, lui avoit fait préſent. Il me fit réponſe que M. Magliabechi connoiſſoit trop bien ſon peu de capacité dans la langue italienne, pour lui faire préſent d'un livre italien, puiſqu'il étoit perſuadé qu'il n'y auroit rien entendu. Après ſon retour d'Italie il ſe retira à la campagne pour s'appliquer davantage à l'étude. Cela n'empêcha pas que nous n'euſſions toujours un commerce de lettres enſemble. Un jour il m'écrivit qu'ayant la goutte il avoit lu la traduction d'Oppien par Rittershuſius dont il n'étoit point du tout content : « Ce n'eſt pas, ajouta-t-il, un ſi grand perſonnage que je croyois ; c'eſt un vrai Allemand, laborieux, mais ſans ſagacité. Sa traduction eſt trop affectée, & il prend plaiſir de chercher des mots hors du commun. C'eſt un vice qu'on doit éviter. Il faut ſe rendre intelligible quand on écrit ».

* Ce qu'on rapporte en cet article touchant le peu d'intelligence que M. Bigot avoit de l'italien, ne s'accorde pas avec ce que j'ai lu dans quelques-unes de ſes lettres à M. Ménage ; entr'autres dans une qu'il lui écrivoit de Rome le 21 de Mars 1660, où ſont ces mots. « Je me haſardai l'autre jour d'écrire une lettre italienne à ces meſſieurs,

» les Cruſcans. Je les ai priés en même tems de
» me renvoyer ma lettre corrigée. S'ils le font je
» leur écrirai ſouvent ». Et dès 1659 il lui avoit
écrit de Florence le 29 d'Octobre en ces termes :
« Il faut que je vous écrive la plus haute impu-
» dence dont vous ayiez jamais oui parler, &
» dont vous ne me croiriez pas capable, ſi je ne
» vous l'écrivois moi-même. Trois jours après
» mon débarquement, j'ai été ſaluer M. Carlo
» Dati, lui ai fait un compliment italien, & l'ai
» entretenu en même langage pendant deux heu-
» res, ſans y mêler aucun mot étranger, qu'au
» moins je n'habillaſſe à l'italienne pour le faire
» paſſer. Je l'ai accoutumé à mon baragouinage,
» & préſentement il y eſt tout fait ». On peut,
ce me ſemble, conclure de là, qu'un homme qui,
au mois d'Octobre 1659, étoit capable de ſoute-
nir pendant deux heures la converſation d'un des
plus éloquens académiciens de la Cruſca, pouvoit
bien, après avoir demeuré en Italie juſqu'au mois
de Mai de l'année 1661, entendre la langue du
pays. On ſait d'ailleurs que ſa bibliothéque étoit
pleine des meilleurs livres italiens, & qu'il a été
toute ſa vie en commerce de lettres avec Maglia-
bechi & d'autres Florentins qui ne lui écrivoient
qu'en leur langue. (D. L. M.)

Les éventails à jour que les femmes portent

quand elles vont à la porte saint-Bernard pour prendre le frais sur le bord de la rivière, & par occasion pour voir les baigneurs, s'appellent des *lorgnettes.*

J'admire ce beau vers du Tasse, qui exprime un grand amour & une grande modestie. C'est Olinde amant de Sophronie, de qui il parle.

Brama assai, poco spera, è nulla chiede:

Il desire beaucoup, il espère peu, il ne demande rien.

* Ce vers est de la seizième stance du deuxième chant de la Jérusalem délivrée. (D. L. M.)

Les mouvemens d'un amant au sujet de la maladie de sa maîtresse, sont bien marqués dans ces vers:

Interdùm vovet, interdùm quòd langueat illa
Dicit in æternos aspera verba Deos.

Tantôt il fait des vœux pour sa santé, tantôt il se prend aux Dieux de ce qu'elle est malade.

On n'imprime rien de considérable en Hollande, parce qu'il y a peu d'auteurs du pays. Il faut que les libraires Hollandois aient recours aux pays étrangers pour avoir de bonnes copies. M. Bigot l'a remarqué aussi bien que moi.

Saavédra dit que Charle-Quint ayant signé un privilége injuste, se le fit rapporter, le déchira en disant : j'aime mieux gâter ma signature que ma (1) conscience.

Gli penetrativi chez les Italiens, sont ceux qui font des réflexions sur les nouvelles d'état. Nous dirions fort bien de même, les pénétratifs.

M. Tatin, recteur de l'université de Paris, assistant en Sorbonne à un acte, quelqu'un voulut lui disputer quelque droit qu'il prétendoit lui être dû en qualité de recteur; de quoi s'étant mis en grande colère, il lui dit d'un ton ferme & résolu : *terra quam calcas mea est.* Voulant dire, qu'étant chez lui, l'autre avoit mauvaise grace de lui disputer quelque chose.

On dit d'un conseiller ou d'un avocat qu'il est reçu à deux fois, lorsque n'ayant pas été jugé capable par ses examinateurs, il est renvoyé pour étudier.

---

(1) Voilà une conscience bien délicate pour un homme qui a tant fourbé pendant toute sa vie, & qui, si l'on en croit l'histoire secrete, ne faisoit pas scrupule de coucher avec sa propre sœur, pendant que Barbe Blomberg servoit de couverture à ce commerce infame, & se disoit la mère de Dom Juan d'Autriche. *Voyez* Bayle dans son Dictionnaire, aux mots *Autriche* & *Blomberg*. *Note de la Monnoye.*

Ce que la Reine Anne d'Autriche avoit de plus beau en sa personne, étoit les mains : M. de Mantouë étant venu à la cour, fit des vers sur ce sujet, qui donnèrent occasion à M. Scarron de faire ceux-ci :

> Elle avoit au bout de ses manches,
> Une paire de main si blanches,
> Que je voudrois en vérité,
> En avoir été souffleté.

Les railleurs ont dit que ces vers avoient été imités par M. Chapelain, lorsque dans la peinture qu'il fait de la belle Agnès, il s'exprime ainsi liv. 5 de la Pucelle.

> On voit hors des deux bouts de ces deux courtes manches,
> Sortir à découvert deux mains longues & blanches.

Mes origines de la langue italienne, ont été long-tems enclouées. Je les avois abandonnées pour travailler aux vies des jurisconsultes ; mais enfin je suis revenu aux origines de la langue italienne, & j'ai laissé là les jurisconsultes.

Dès le tems de saint Bernard quelques évêques avoient des pages & des laquais à grands cheveux bouclés ; car voici ce qu'il en dit au pape Eugène, au l. 4 de la Considération : *discant à te coepiscopi comatulos pueros & comptos adoles-*

centes secum non habere : certè inter mitratos discurrere calamistratos non decet.

Le poëte Maynard, Président d'Aurillac, de qui nous avons les poësies, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler on lui disoit : *ce mot-là n'est plus en usage.* Cela arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

J'avois autrefois ses *Priapées*, M. Conrart les a eues de moi. Je ne sais ce qu'il en aura fait. En voici des vers :

Muse, trève de modestie,
Vous vous fâchez toutes les fois
Qu'on parle de cette partie,
Qui fait les papes & les rois,
Sachez, *&c.*

Maynard réussissoit merveilleusement bien après les originaux, comme après Martial, Catulle & autres ; mais il ne faisoit rien de bon lorsqu'il travailloit de lui-même. C'est pour cela que j'ai porté de lui le même jugement que Jules César Scaliger a porté d'Erasme dans sa poëtique. *Homo*

ex alieno ingenio poëta, ex suo versificator; il étoit poëte dans ce qu'il faisoit d'après les autres, & versificateur dans ce qu'il faisoit de son cru.

** François Maynard, que Ménage traite ici avec un peu trop de rigueur, étoit fils d'un conseiller au parlement de Toulouse; il a été de l'Académie françoise, & est mort en 1646.

Ce Virelai, dont il est l'auteur, est peu connu, & ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres.

VIRELAI.

Les malheurs du mariage
Troublent l'esprit le plus fort;
Chacun sent, & fol & sage,
Les malheurs du mariage.

Prétends-tu qu'un pucelage
Qui se perd d'un seul effort;
Que les attraits d'un visage,
Le maintien d'un droit corsage,
Puissent conserver la rage
Qu'amour met dans le courage
Des jeunes gens de son âge?
Non, ce feu s'éteint d'abord;
Le remords est le partage
D'un galant, qui sent plus fort
Les malheurs du mariage.

L'espoir d'un grand héritage,
Qu'on t'a promis par accord,

L'honneur d'un grand parentage,
Le desir d'avoir lignage,
Sont un si puissant ressort,
Que souvent on en soulage
Les malheurs du mariage.

Mais ce qui fait qu'on enrage,
C'est la peur du cocuage;
Quand on voit que tout l'abord
Se fait dans le voisinage;
L'on craint le laquais, le page;
Toutes choses font ombrage,
Tout donne mauvais présage;
Sous le nom de badinage,
D'amitié, de cousinage,
Se fait certain tripotage.

. . . .

On demeure sans support.
Les malheurs du mariage
Troublent l'esprit le plus fort.

De l'envoyer au village,
De lui donner passe-port;
Jamais tel pélerinage
N'apporte que du dommage;
Il faut finir ce transport:
En un mot, en tout langage,
Les malheurs du mariage
Troublent l'esprit le plus fort.

L'espérance du veuvage,
Dit un très-grand personnage,
Quelquefois nous encourage;

Mais c'est un bien long ouvrage,
Quand il finit par la mort.
Répétons donc cet adage :

Les malheurs du mariage
Troublent l'esprit le plus fort;
Chacun sent, & fol & sage,
Les malheurs du mariage. (E.)

Tout le monde n'avoit pas autant d'accès que moi auprès de M. Servien. M. Gombault s'en est plaint dans cette épigramme.

Les honneurs forcent l'ascendant.
Côme étoit civil, accostable,
Généreux, franc & véritable;
Mais on le fit surintendant.

Cologne fut nommée premièrement *Agrippina* par Agrippa gendre d'Auguste, & lorsque Trajan la fit colonie elle en prit le nom de Cologne. Coulange vient aussi de *colonia*, & encore Coulonge.

(E) Cet article n'est assurément pas de Ménage, qui ne pouvoit ignorer que Tacite l. 12 de ses annales n°. 27, dit précisément qu'*Agrippine*, petite fille d'Agrippa, & femme alors de l'empereur Claude, « pour donner une grande idée » de son autorité, non seulement aux Romains, » mais encore aux étrangers leurs alliés, obtint en

» faveur de la ville des Ubiens, lieu de sa naissance,
» qu'une colonie de vétérans y fût envoyée, d'où
» cette ville prit le nom de Colonie Agrippine». Il est donc faux que ce soit d'Agrippa qu'elle ait été ainsi nommée. Ce qui suit de Trajan ne l'est pas moins. Il fut à la vérité salué empereur à Cologne; mais cette ville étoit & s'appeloit *Colonia* cinquante ans auparavant. (M. D. L. M.)

Ceux qui se font tenir à quatre quand le danger est passé, sont des gens de bon-sens. Ils aiment à vivre. Cela me fait souvenir de ces vers Du Tassoni, chant troisième de *la Secchia rapita*, stance 12, où parlant du comte de Coulange il dit:

Ch'era fuor de perigli un Sacripante,
Mà né perigli avea cara la vita.

* Ces deux vers de la *Secchia rapita* se lisent de la sorte dans la première édition, qui est de Paris 1622, où ils sont précédés de ces deux-ci:

Questi era un cavalier tutto galante,
Filosofo, Poëta, e Gomorrita.

Toutes les autres portent:

Quest' era un cavalier bravo, e galante,
Filosofo, Poëta, e Bacchettone,
Ch'era fuor de perigli un Sacripante.
Mà né perigli un pezzo di polmone.

On avoit mis dans la première édition du *Ménagiana* que ces vers étoient de l'Arioſte. Les origines Françoiſes, *in-fol.*, au mot *Sacripant*, les attribuent au Bernia, dans ſon *Orlando innamorato*, ce qui eſt une des ſept ou huit cents mépriſes de l'auteur. Si le Taſſoni au reſte avoit lu Rabelais, je croirois qu'il l'auroit imité en ce qu'au l. 4. chap. 23 & 55, Panurge dit fièrement *qu'il ne craint que les dangers*; mot qu'il témoigne avoir emprunté du *Franc-archer de Bagnolet*, c'eſt-à-dire de la pièce qui a pour titre, *Monologue du Franc-archer de Bagnolet*, imprimée *in-16*, chez Galliot du Pré 1532, à la ſuite des œuvres de Villon, à qui de même que les *Repus franches*, & le *Dialogue des Seigneurs de Malepaie, & de Baillevent*, elle a été fauſſement attribuée. (D. L. M.)

Melin de Saint-Gelais, fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, évéque d'Angoulême, à fait de bonnes épigrammes dans ſon tems. En voici une qui n'eſt pas mauvaiſe :

Quelqu'un deſirant être prêtre
A l'évêque ſe préſenta :
Qui lui dit : Si tu le veux être,
Dis-moi : *Quot ſunt Sacramenta ;*
Tres, dit-il ; & l'évêque : *Quas ?*
[illegible], *Fides & Charitas* ;

Vraiment tu as bien répondu.
Greffier qu'on dépêche son cas ;
Digne est d'être prêtre tondu.

* Elle est tirée d'un petit recueil de *Traductions & inventions*, imprimé à Rouen, *in-16*, l'an 1555. Le titre de l'épigramme est ainsi conçu :

D'un qui vouloit être Prêtre,
Par G. C.

Ces deux lettres G. C. font voir que l'épigramme n'est pas de Melin de S. Gelais. Aussi ne se trouve-t-elle pas dans ses poësies. C'est peut-être de Germain Colin d'Angers, poëte François, secrétaire de Philippe de l'Isle-Adam, grand-maître de Malte. Il étoit ami particulier de Jean Boucher de Poitiers, surnommé le Traverseur des voies périlleuses, parmi les épîtres familières duquel, écrites en vers, & imprimées chez Guillaume & Jacques Boucher, *in-fol.* à Paris 1545, il y en a deux de ce Colin, aussi en vers ; l'une, qui est la soixante-quatrième, datée de Nice le 7 Juillet 1529 ; l'autre qui est la soixante-sixième, est de Syracuse. Il finit cette seconde lettre par sa devise *vela que c'est*, & par ces deux vers :

Cil qui a plus les Muses que l'or cher,
Ton serviteur Germain Colin Boucher.

Ce qui fait voir que la Croix du Maine n'a pas

dû rapporter deux Germains Colins, comme différens, n'y en ayant eu qu'un. Les deux lettres G. C. pourroient aussi bien convenir à George Chatelain, Guillaume Coquillart, Guillaume Cretin, & autres poëtes à peu près contemporains, dont le nom commenceroit par ces deux mêmes lettres, qu'à Germain Colin. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, est que l'auteur quel qu'il soit a trouvé la matière de son épigramme dans ce passage de Barlette. *Diaconus ordinandus in sacerdotem ab Episcopo interrogatus de sufficientiâ. Quot sunt sacramenta ecclesiæ? Respondit tribus. Et episcopus: quibus? Crismus, baptismus, & missa pro defunctis.* C'est en son sermon du lundi de la troisième semaine de carême. D'autres disent que ce diacre répondit: *Tres, Aspergillum, thuribulum, & magnum altare.* (D. L. M.)

Les grands vicaires d'un diocèse étoient fort difficiles pour les ordinans, de sorte qu'ils en recevoient très-peu, parce qu'en effet il ne se présentoit que des ignorans. On en fit plainte à l'évêque, lequel en ayant demandé la raison aux examinateurs, ils lui dirent; en vérité, monseigneur, nous croirions en répondre devant Dieu, si nous admettions aux ordres ceux qui se présentent. Peut-être, dit l'évêque, que vous ne les interrogez pas bien. Venez ça, dit-il, à un jeune

clerc qui demandoit le soudiaconat : combien y a-t-il d'ici à une telle ville ? Il y a tant, dit le clerc. Par où faut-il y aller, ajouta l'évêque ? Par un tel endroit, repliqua le clerc. L'évêque lui ayant fait plusieurs autres questions de cette nature, auxquelles il satisfit pleinement, dit aux examinateurs : voilà comme il faut interroger, & ce n'est pas leur faute s'ils ne répondent pas bien.

* David, évêque d'Utrecht, bâtard du duc de Bourgogne, Philippe le bon, ayant voulu examiner lui-même ceux qui se présentoient aux ordres, n'en trouva de trois cents, que trois de capables, & eût renvoyé tous les autres, si ce n'eût été que ses officiers lui remontrèrent qu'il falloit ou être plus indulgent, sans quoi il n'y avoit nul profit à faire pour eux, ou qu'il leur augmentât leurs gages. *Erasm. de ratione Concion. lib.* 1. (D. L. M.)

Le poëte Remy a bien réussi à décrire un coq au dessus d'un clocher.

. . . . Ubi summo in culmine Gallus
Æreus adverso stantem bibit aëra rostro.

C'est de ce mot de David qui dit : *longè à peccatoribus salus*, que l'on a fait celui-ci : *longè à parentibus cent lieues*. Pour marquer que pour

être bien avec ses parens, il faut en être éloigné au moins de cent lieues. On ne seroit pas encore en sûreté à quatre-vingt-dix lieues d'eux.

Sextus Empiricus (1), remarque que le mot Grec ἰατρὸς vient d'ἰὸς qui signifie *telum* un dard, parce que les premiers médecins étoient chirurgiens & apothicaires; & une des premières opérations de la chirurgie à la guerre, a été de guérir les coups de dards & de flèches.

Bacilly étoit toujours en habit long dans le tems qu'il montroit à chanter à madame la Maréchale de la Ferté. Un jour M. le Maréchal le trouvant en habit court, lui dit : Bacilly, es tu toujours prêtre ?

Le cardinal Bentivoglio dans les mémoires qu'il a faits de sa vie, dit qu'il avoit été fait noble de Venise, & qu'en cette qualité, par un privilège des nobles Vénitiens, il ne fut pas interrogé à Padoue lorsqu'on l'y reçut docteur en droit. Il y a dans ses mémoires une chose indigne de lui, lorsqu'il fait sur le nom de *Famianus Strada* cette fade allusion : *che si era straviato d'alla strada.*

---

(1) Adversus Mathem.

Madame de C.... L.... avoit appris à sa petite fille à jouer *à la madame.* Un jour que j'étois allé la voir, elle voulut bien la laisser jouer en ma présence. On fit venir les laquais à qui cette petite fille, entre plusieurs commandemens, fit celui-ci : *si monsieur Ménage vient qu'on dise que je n'y suis pas.*

* Le comte Baltazar de Châtillon, dans l'endroit du second livre de son Courtisan, où il traite des mensonges plaisamment imaginés, en apporte pour exemple le conte d'un marchand Luquois, parti de son pays pour aller acheter en Moscovie, des peaux de martres zibelines. Étant arrivé au bord de la rivière du Borysthène, alors glacé, il crioit inutilement aux Moscovites qui étoient à l'autre bord, sans pouvoir ni les ouir, ni en être oui. Des Polonois qui avoient servi de guides à ce marchand ayant fait réflexion qu'apparemment les paroles de part & d'autre, à cause du grand froid, se geloient à moitié chemin, s'avisèrent d'un bon expédient. Ils firent au milieu de la rivière un grand feu, à la faveur duquel les paroles s'étant dégelées commencèrent à devenir intelligibles, en coulant d'un côté & d'autre, à peu près comme la neige coule au mois de mai, quand elle fond du haut des montagnes. Mais les Moscovites las de prêter

l'oreille

l'oreille sans rien entendre, s'étoient déjà retirés, & le Luquois au son de leurs paroles dégelées ayant reconnu qu'ils vouloient vendre leur marchandise trop cher, s'en revint sans faire emplette. Rabelais l. 4, chap. 56, à bien la mine d'avoir emprunté de là sa fiction des paroles gélées. (D. L. M.)

* Rabelais l. 1 c. 44, continuant le récit des prouesses de Frère Jean, dit qu'un archer lui demandant la vie, crioit à haute voix: « ha monsieur » le priour, je me rens, monsieur le priour mon » ami, monsieur le priour. Et le moine crioit de » même: monsieur le postériour mon ami &c. » ce *priour postériour* est pris d'Erasme, dans son colloque, *Peregrinatio religionis*. (D. L. M.)

M. de la Chambre, médecin de M. le chancelier Séguier, m'a dit qu'il ne citoit point d'autres auteurs dans ses ouvrages, que Scaliger le père, Hippocrate & Aristote. C'est un excellent livre que le livre de Scaliger, *de Subtilitate contra Cardanum*. Il me semble que ce soit un autre Varron. Cela marque qu'il a beaucoup étudié; & je ne le crois point quand il écrit qu'il a été vingt ans à la guerre, M. Petit m'a dit plusieurs fois, qu'une personne lui ayant prêté ce livre, la lecture qu'il en fit le mit tout à fait dans le goût des belles lettres & du beau langage.

* Scaliger le père, mérite beaucoup de louanges, mais on lui en donne ici quelques-unes qui ne lui sont point dues. Le style de son livre contre Cardan, est mêlé de tous les styles, barbare en beaucoup d'endroits, affecté & bouffi en d'autres. Bodin, dans sa méthode pour la connoissance de l'histoire; Naudé, dans sa préface sur les œuvres de Cardan; Vossius le père, dans son ouvrage de l'Origine de l'Idolâtrie, & dans le troisième l. *de Hist. Lat.*, c. 12, & la Mothe le Vayer tom. XI lettre 110, ont marqué une partie des défauts du livre de Scaliger contre Cardan. (D. L. M.)

Il faut voir le monde avant que d'en sortir; c'est par là que j'excuse les voyageurs. Pour moi je n'ai point voyagé, parce que les incommodités & les maladies dont j'ai été attaqué pendant le cours de ma vie, m'ont empêché de le faire.

Un avocat avançoit toujours hors de sa place en plaidant: un autre lui dit *Quot passus declamasti ?*

* Ce mot rapporté par Quintilien XI. Inst. 3, est de Flavius Virginius son contemporain. (D. L. M.)

M. Conrart seroit mort de douleur s'il avoit vécu jusqu'à la révolution qui est arrivée à sa

secte. Il étoit extremement opiniâtre sur ce sujet; néanmoins il n'en parloit jamais, à moins que l'on ne mît la conversation sur ce chapitre. C'est lui qui donna M. Fléchier à M. de Montausier. M. Godeau, évêque de Grasse, étoit son parent & logeoit chez lui. Il avoit aussi produit M. Pellisson.

M. Pellisson n'est plus bel esprit, comme il étoit autrefois. Il avoit l'esprit agréable, il faisoit des vers sur le champ; il étoit poli, divertissant; on étoit ravi de l'entendre. Il donna de la jalousie à M. Conrart au sujet de mademoiselle de Scudéry, qui m'avoua elle-même en lui parlant un jour de leur mésintelligence, que c'en étoit la véritable cause. Enfin elle ne put s'empêcher de déclarer à M. Pellisson la passion qu'elle avoit pour lui, par ces (1) vers qu'elle fit sur-le-champ:

Enfin Acanthe il se faut rendre,
Votre esprit a charmé le mien;
Je vous fais citoyen de Tendre,
Mais de grace n'en dites rien.

(1) Il y a encore d'autres Madrigaux que l'on n'a pas, qui furent faits ce jour-là par MM. Sarazin, Pellisson, & autres beaux esprits auxquels on a donné le nom de la *Journée des Madrigaux*. Il n'y a guère que mademoiselle de Scudéry qui auroit pu les donner comme on les fit alors.

M. Pelliſſon y répondit par d'autres vers d'une grande beauté qu'il fit auſſi ſur le champ. Mademoiſelle de Scudéry aimoit plus fortement que M. Pelliſſon.

** C'étoit probablement avant les vers de Peliſſon que mademoiſelle de Scudéry envoya les vers ſuivans à M. Conrart, en remercîment d'un cachet dont il lui avoit fait préſent.

Pour mériter ce cachet ſi joli
Si bien gravé, ſi brillant, ſi poli,
Il faudroit avoir, ce me ſemble,
Quelque joli ſecret enſemble;
Car enfin de jolis cachets
Demandent de jolis ſecrets
Ou du moins de jolis billets;
Mais comme je n'en ſçais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Il faut vous dire ſeulement
Que vous donnez ſi galamment
Qu'en vain on voudroit ſe défendre
De vous donner ſon cœur, ou de le laiſſer prendre. (E)

M. Morus déclara, avant que de mourir, que perſonne ne l'avoit plus tenté que moi de changer de religion. Madame la ducheſſe d'Aiguillon me donna ordre de lui offrir de ſa part quatre mille livres de penſion. Je fis parler de cette affaire à M. de Péréfixe alors archevêque de Paris,

par M. l'abbé Gaudin, & M. de Péréfixe en parla au roi. Sa Majesté dit là-dessus qu'il n'étoit pas tems, & que cela feroit tort à M. Morus, parce qu'il étoit alors en procès avec ses confrères. M. Morus mettoit la division par-tout où il se trouvoit. Il l'avoit mise en Hollande & ailleurs, de même qu'à Paris. Je le comparois à Hélène, qui avoit excité la guerre par-tout où elle avoit été.

M. N.... qui bégayoit en parlant, au lieu de dire mere & tutrice naturelle, disoit *mérétrice naturelle*.

Il y a quelque tems que M. du Périer me fit voir une lettre très-bien écrite qui finissoit par *Votre très-humble & très-obéissante servante*. Je lui dis que cela ne valoit rien, & que ce n'étoit point là le style d'une dame, il prit le parti de la dame, & je lui soutins le contraire. Le lendemain je reçus un billet de mademoiselle de Scudéry, qui finissoit par *Votre très-humble servante*. Cela me surprit, & je fis voir le billet à M. du Périer. J'en reçus un autre deux jours après, avec la même souscription que je lui montrai aussi. M. du Périer alla voir mademoiselle de Scudéry, & lui fit récit de notre différent. Il est vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainsi autrefois; mais aussi les dames étoient

plus fières & plus réservées qu'elles ne sont aujourd'hui.

M. de G... avoit une maison à une lieue de Paris où des dames de ses amies l'étoient allé voir. Après y avoir demeuré quelque tems elles voulurent s'en retourner; mais il les pria d'attendre, en disant qu'il avoit envoyé son valet-de-chambre au galop quérir des violons à Paris & qu'il seroit de retour avant cinq heures. Un peu après cinq heures ce valet entra. M. de G... lui dit : où sont ces violons ? Monsieur, dit-il, je n'ai pu trouver la bride (1).

Il me semble que cette façon de parler, *il réussira un bon capitaine* (2), qui se trouve dans le testament de M. Chapelain, pourroit être recevable quoi que l'académie l'ait condamnée.

Eustathius, dans son commentaire sur *Dionysius Periegetes*, a dit que les anciens appeloient agréablement la neige *aquam laneam*, à l'exemple de David qui a dit ps. 147, 16 : *qui dat nivem*

(1) C'est un vieux conte qui se trouve parmi ceux du sieur d'Ouville, *pag.* 74 de la troisième partie, bien mieux circonstancié.

(2) C'est un Italianisme.

ſicut lanam. Voici comme M. Godeau l'a traduit,

> Lorſque la froidure inhumaine
> De leur vert ornement dépouille les forêts,
> Sous une neige épaiſſe il couvre les guérets;
> Et la neige a pour eux la chaleur de la laine.

* H. Etienne, ennemi des moines, dit, ch. 32 de ſon apologie d'Hérodote, que quelques-uns d'eux ont interprété *Qui dat nivem ſicut lanam:* Qui donne le froid ſelon le drap. (D. L. M.)

Un Suiſſe qui ſe portoit mal alla conſulter un médecin, qui lui ordonna un lavement le ſoir, le lendemain matin une ſaignée & un lavement, & le matin du jour ſuivant une médecine. Le Suiſſe étant retourné chez lui, & ſongeant qu'il avoit un voyage à faire le lendemain, prit à la même heure tout ce que le médecin lui avoit ordonné, & partit ſans en avoir depuis reſſenti aucun mal.

Le Pape Alexandre VII, alors Fabio Chigi, étant internonce (1), aſſiſta à la mort de la reine Marie de Médicis. Il lui demanda, comme on fait ordinairement en pareil cas, ſi elle ne par-

(1) A Cologne, le 3 Juillet 1642.

donnoit pas à ses ennemis, & particulièrement au cardinal de Richelieu. Elle dit qu'elle lui pardonnoit de bon cœur. Madame, ajouta-t-il, pour marque de réconciliation, ne voudriez-vous pas lui envoyer ce brasselet que vous avez à votre bras ? Elle tourna la tête, & dit : *Questo è pur troppo.* Je dis cela un jour à M. Bignon (le grand Bignon) en présence de M. de Morgues (1), qui me demanda d'où je savois cette particularité, croyant qu'il n'y avoit que lui qui la sût. Je lui dis que je la savois de M. Servien à qui le pape l'avoit dite. M. Servien me dit aussi que le pape lui avoua qu'il avoit trop exigé de la reine. M. Bignon néanmoins, qui avoit autant de piété que de mérite & de savoir, ne convient pas de ce dernier sentiment du pape. Il dit que cela tenoit un peu des adoucissemens que son élévation avoit opposés aux maximes qu'il suivoit auparavant, comme on le lui reproche dans le *syndicat.*

Je dis toujours *le grand Bignon* : & cela a passé en usage de nommer ainsi le pere & l'ayeul de ceux que nous voyons aujourd'hui. Il faut avouer que pas un n'a encore dégénéré ; & qu'il y a peu de familles où le mérite & la capacité

(1) Mathieu de Morgues dit l'Abbé de S. Germain.

soient si universellement répandus. Dieu les récompense présentement de cette probité singulière qu'on y a toujours remarquée. Quelle gloire, quand la faveur n'ajoute rien à la réputation, ou ne diminue pas celle qu'une maison s'est acquise!

Michel de Saint-Martin, natif de Saint-Lo, mourut à Caën l'an 1687. On a de lui *le gouvernement de Rome*, & quelques autres petits livres. Dans un procès qu'il avoit, le clerc de son procureur trouvant dans ses qualités *protonotaire du saint siége apostolique*, & ne sachant ce que vouloit dire ce mot, mit dans ses écritures au lieu de protonotaire, *propriétaire du saint siége apostolique*. Son avocat, qui étoit huguenot & homme d'esprit, bien loin de corriger cette bévue, la laissa exprès pour s'en divertir. Quelque peu de tems après, comme on plaidoit cette affaire, lorsqu'il fut question de décliner les qualités de sa partie, il prit en main les écritures, & lut, *M. de Saint-Martin, écuyer sieur de la Mare du Desert, docteur en théologie, & propriétaire du saint siége apostolique*. En prononçant le mot de *propriétaire*, il dit en regardant les juges, *Nota, Messieurs, que le pape n'est que son fermier*. Quelques-uns des juges pensèrent trouver cela mauvais, à cause que cette raillerie

ſentoit un peu trop le huguenot : mais ayant appris que ce n'étoit que le faux entendu d'un clerc, ils n'en firent que rire.

* Ce Michel de Saint-Martin, vulgairement appelé l'abbé de Saint-Martin, étoit un ridicule dont l'auteur du Furetèriana (1), & le tom. 1 de Vigneul-Marville rapportent des particularités fort plaiſantes. Il demeuroit à Caën, & ne laiſſoit pas, quoique foû, d'avoir de bonnes qualités, pour leſquelles il a été mis au rang des illuſtres de cette ville par M. Huet, qui en a d'ailleurs fait un portrait fort comique dans la première de ſes épigrammes, toute tiſſue de mots burleſquement compoſés. (D. L. M.)

M. de... qui avoit toujours une épée à garde noire, voulant paſſer pour gentilhomme, lorſqu'il affirmoit quelque choſe, au lieu de dire, *je veux être pendu ſi* &c. s'étoit accoutumé à dire, *je veux être décapité ſi* &c.

* Il y a eu des gentilshommes qui, étant recherchés ſur leur nobleſſe, n'en ont pu produire d'autre titre que la condamnation de quelqu'un

(1) Voyez le Furetèriana & le Vigneul-Marvilliana, on le nommoit encore l'abbé Malotru.

de leurs ancêtres à perdre la tête sur un échafaut. (D. L. M.)

Madame de la Fayette étant âgée de vingt-neuf ans, disoit : je compte encore par vingt.

Dans le tems que l'on parloit de marier mademoiselle de Rohan avec M. le duc de Weimar, ce duc l'alla voir, & l'on remarqua qu'il trembloit en l'abordant. Cela donna lieu à M. Gombaud de faire de très-beaux vers.

Un harangueur Italien qui avoit très-peu d'auditeurs, apostrophoit l'assemblée par *Pochissimi signori.*

M. S..., archidiacre d'Auxerre, qui crie toujours en chaire, disoit, en parlant du P. Bourdaloue. Il prêche *fort bien*, & moi *bien fort*.

M. de la Motte Aigron, conseiller au présidial de la Rochelle, étoit fils d'un apothicaire qui s'étoit fait élu. Ce qui donna occasion à M. de Malleville de faire ces vers contre lui :

Objet du mépris de Goulu,
Que ton insolence est publique
Depuis que ton père est élu
Et qu'il a fermé sa boutique !
Mais bien que cette qualité,
Si l'on en croit ta vanité,

Ne trouve rien qui la ſeconde,
Il n'en eſt pourtant pas ainſi ;
C'eſt un beau titre en l'autre monde ;
Mais on s'en moque en celui-ci.

C'eſt M. de la Motte Aigron qui a fait la préface des premières lettres de M. de Balzac. Cela n'a pas empêché que depuis ils n'aient été brouillés enſemble. Le P. Goulu, feuillant, a écrit contre lui, & c'eſt ce qui doit ſervir à faire entendre ce premier vers de Malleville.

J'avois beaucoup de choſes a ajouter à mes *origines de la langue italienne*, & particulièrement aux *modi di dire* : mais on en fit l'impreſſion pendant que j'étois malade, après m'avoir mené dix années entières.

La poëſie eſt au bas. Comme il n'y a plus de récompenſe, il n'y a plus auſſi d'émulation.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones (1).

La gloire ne ſauroit toujours faire aux habiles
Embraſſer d'illuſtres travaux ;
S'il naiſſoit aujourd'hui des Mécénas nouveaux,
Il ſe trouveroit des Virgiles.

On ne les trouve plus que dans les enſeignes, diſoit une fois M. du Périer en parlant de celle

(1) Martial 8. Epigr. 56.

d'Hortemels ; & ce libraire étant mort, j'ajoutai, qu'on en verroit périr jusqu'aux plus légers monumens. On a beau être couronné de lauriers, dit le proverbe grec, si l'on meurt de faim & de soif, Δελφὸς ἀνὴρ στέφανον μὲν ἔχει λιμῷ δὲ ἀπόλωλεν que l'on a traduit ainsi dans le sens historique :

C'est en vain que l'on porte une illustre couronne,
Si la faim ou la soif vient troubler ce bonheur :
Quand la misère nous talonne,
On ne se souvient plus d'avoir été vainqueur.

M. Colbert s'étoit érigé en bienfaiteur des gens de lettres au commencement de son ministere. Il n'avoit point là-dessus d'acception de personne : *græcis & barbaris* ; tous avoient quelque part aux libéralités du roi, & il n'a pas moins contribué par-là à la gloire & au bonheur de sa majesté que par ses autres actions.

On dit que le roi a plus donné lui seul que tous les autres rois ses prédécesseurs. Dieu qui s'est réservé la vengeance, a laissé la libéralité aux princes : je ne sais qui a fait ces vers sur ce sujet :

Cette vertu sans doute a beaucoup de crédit
Elle est du sexe & du peuple chérie :
Et peut beaucoup sans contredit,
En réputation, comme en galanterie.

M. de Fontenelle ne l'a pas moins célébrée dans

ce sonnet qui est fin tout ensemble & naturel. Le voici :

Je suis, crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kirielle
Des rares qualités dont il étoit orné,
Je suis le Dieu des vers, je suis bel esprit né.
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle;
Je sais jouer du luth, arrêtez : bagatelle,
Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.
Je connois la vertu de la moindre racine;
Je suis, n'en doutez pas, Dieu de la Médecine :
Daphné couroit plus fort à ce nom si fatal.
Mais s'il eût dit, voyez qu'elle est votre conquête,
Je suis un jeune Dieu, beau, galant, libéral :
Daphné, sur ma parole, auroit tourné la tête.

* M. l'abbé Regnier Desmarais en a fait un sonnet italien., *alla Bernesca.* (D. L. M.)

M. E... depuis évêque d'A... à qui personne de l'église où il prêchoit n'avoit donné à dîner pendant tout le carême, dit dans son adieu : j'ai prêché contre tous les vices excepté contre la bonne chère, car je ne sais pas comment l'on traite en ce pays-ci.

Sengébère, docteur en droit à Angers, ayant accusé & convaincu d'adultère sa femme qui étoit fort belle, il la fit enfermer dans un couvent, & prit une concubine en sa place. Un

railleur se trouvant dans une compagnie où l'on parloit de l'affaire de ce docteur, dit assez plaisamment p.... pour p...., il auroit aussi bien fait de garder sa femme.

J'ai eu l'avantage d'avoir eu la connoissance des plus savans hommes de l'Europe, & d'avoir fréquenté ce qu'il y avoit de plus poli à Paris & à la cour. J'ai vu les Saumaises, les Bignons, les Du Puys, les Grotius, les Fabrots, les Sirmonds, les Petits, les Bigots, & tant d'autres qui m'honoroient autrefois de leur amitié & me dédioient des livres. M. de Saumaise m'a dédié son traité *de Mutuo*, & sa dissertation touchant l'*Herodès Infanticida* de Heinsius. M. Fabrot, le prince des jurisconsultes de son tems, m'a dédié aussi deux de ses ouvrages, l'un *de Numero puerperii*, & l'autre *de Tempore puerperii*, M. de Balzac, son *Barbon*; M. Petit m'a aussi dédié son commentaire sur Arétée, *&c.* M. le Moine avoit raison de me dire que tous les savans me recherchoient lorsque j'étois dans la belle érudition, & que j'écrivois en latin & en grec; on a commencé, me disoit-il, à écrire contre vous dès que vous avez écrit en francois. En effet on n'a écrit contre moi que depuis ce tems-là, & aujourd'hui il n'y a point d'homme de qui on ait dit tant de bien & tant de mal. Je n'ai point

de fiel cependant, & personne ne se réconcilie si aisément que je l'ai fait avec tous ceux qui m'ont maltraité.

Ce qu'on a fait dire ici à M. Ménage, n'est pas tout-à-fait conforme à la vérité. Sa requête pour les dictionnaires, qui parut en 1635, est le premier ouvrage qu'on ait vû de lui, & celui qui lui a le plus fait d'ennemis. Ses origines françoises sont de 1650, avant qu'il eût publié aucun ouvrage latin; ses poësies françoises, latines & grecques, furent imprimées en même tems l'an 1652, sous le titre de *Miscellanea*. (D. L. M.)

Le pere Vavasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta s'il falloit mettre *errata* ou *erratum*. Le pere Simon lui dit : donnez-le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.

M. de Racan alla voir un jour mademoiselle de Gournay, qui lui fit voir des épigrammes qu'elle avoit faites, & lui en demanda son sentiment. M. de Racan lui dit qu'il n'y avoit rien de bon, & qu'elles n'avoient pas de pointe. Mademoiselle de Gournay lui dit, qu'il ne falloit pas prendre garde à cela, que c'étoient des épigrammes à la grecque. Ils allèrent ensuite dîner ensemble chez M. de Lorme, médecin des eaux de Bourbon. M. de

Lorme

Lorme leur ayant fait servir un potage qui n'étoit pas fort bon, mademoiselle de Gournay se tourna du côté de M. de Racan, & lui dit : monsieur, voilà une méchante soupe. Mademoiselle, répartit M. de Racan, c'est une soupe à la grecque. Cela se répandit tellement, qu'on ne parloit en plusieurs endroits, que de *soupe à la grecque*, pour dire un méchant potage; & pour marquer un méchant cuisinier, on disoit : il fait de la soupe à la grecque.

* Voyez Costar, page 274 de sa suite de la défense de Voiture, & Perrault, page 35 du tome 1 de son parallèle des anciens & des modernes.

(D. L. M.)

Ce n'est pas à cause que les chiens aiment le *chiendent*, que l'on a donné ce nom-là à cette plante; mais parce que la racine de la plante a un rejeton ressemblant à une dent de chien. On appelle de même *dens leonis* la plante qui a quelque chose de ressemblant à une dent de lion.

M. A.... qui vouloit être chevalier de Malte, s'étoit un jour enfermé dans son cabinet. Quelqu'un vint pour le voir, & demanda où il étoit. M. C... qui se trouva-là, dit : il fait ses preuves. Cela étoit vrai en tout sens, car il les inventoit.

M.... aimoit une femme fort maigre, comme

on lui demandoit la raison pourquoi il avoit plus d'attachement pour cette maîtresse que pour une autre qui auroit de l'embonpoint. C'est, disoit-il, que comme elle est maigre, je suis plus près de son cœur, & ainsi j'ai moins de chemin à faire pour y parvenir.

On appelle Euripide le philosophe du théâtre, parce qu'il est tout rempli de morale & de sentences. Quintus, frère de Cicéron (1), écrivant à Tiron, en a porté le même jugement : *cui tu quantum credas*, dit-il, *nescio : ego certè singulos ejus versus singula testimonia puto.* M. Costar disoit la même chose de Publius Syrus. Il avoit raison, car tous ses vers sont des sentences.

Ce gentilhomme Hongrois qui a introduit la mode & la dévotion des sentences à la cour, a fait une chose qui est du goût de son pays, & du voisinage des Scythes, où il est. Ces peuples ont occupé longtems toutes ces contrées, & y ont laissé le génie sententieux qu'ils avoient, comme on le remarque dans Justin, Quinte-Curce & les autres. Ce gentilhomme s'appele Bodmanitski. Le *ky* de son nom est l'article que les gens de qualité prennent en ce pays-là, comme le *de* en celui-ci, & qu'ils

(1) Lib. c. 16. Cicer. ad famil. Epist. 8.

mettent toujours après ; d'où viennent tant de noms qui se terminent en *ky*. Il y a une infinité de gens aujourd'hui qui ont la sottise de vouloir dépayser leur origine, en ajoutant à leur nom l'article *de*. J'ai connu un avocat de notre ville d'Angers qui s'appeloit *Loyauté*, qui se seroit bien gardé de mettre cet article devant son nom, qui auroit fait *de Loyauté* (1). C'est une folie ; ce *de* ne marque la noblesse que dans les maisons qualifiées, & qui possèdent des terres de conséquence ; & en ce cas-là le terme *de* suppose toujours celui de *seigneur*, & le nom propre, comme Robert, Charles, Diane, &c. ; mais parmi les gens du commun, à moins qu'il ne soit joint à des noms de choses naturelles, comme de plantes, arbres, fleurs, &c. il ne signifie rien que de bas ; comme que l'on vient de quelque village, ou de quelque endroit obscur, comme *Huon de Mery* ; *Jean de Méhun*, *&c.* ; enfin cela tient plus de l'origine du valet que de l'homme de qualité ; à moins qu'on ne se soit rendu illustre par quelque action digne de mémoire, qui relève dans les descendans la naissance médiocre des ancêtres.

---

(1) Le même inconvénient arriveroit si l'on vouloit exprimer en françois le nom de famille du cardinal Pierre Damien, *Petrus de Honestis*.

* Voyez le 58 chap. du tome 1 des observations de M. Ménage, sur la L. F. (D. L. M.)

M. de Santeuil reprochoit un jour à M. du Périer qu'il étoit réduit au lait des muses. Cela ne peut pas être, lui répondit M. du Périer, les muses sont vierges & n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayez prostituées.

* Cette pensée me fait souvenir de cette épigramme :

AD GALATEAM.

Laudans Thyrsis heri tuas papillas,
Nivi, Cygno, eborique, marmorique
Illas, ô Galatea, comparavit.
Quin candore nivi anteire dixit,
Et cygnis, eborique, marmorique,
At cùm marmor, ebur, nives, olores
Tuis cedere dixerit papillis,
Qui lac exciderit ? jocosa quæris.
Sanè nescio, dicat ipse Thyrsis,
Error si tamen hic tibi videtur,
Emendabo libens, tuisque per me
Non deerit, Galatea, lac papillis. (D. L. M.)

Si M. Nublé vivoit, il auroit bien de la joie de voir les petits ouvrages du P. Sirmond imprimés en un seul corps. C'étoit son bon ami.

M. Nublé étoit grand légiste. Dans un repas

qu'il fit avec M. de Bellièvre & d'autres de leurs amis, M. Nublé se mit en devoir de couper une perdrix, & ne pouvoit trouver le joint de l'aîle. M. de Bellièvre qui le voyoit embarrassé, lui dit : n'est-il pas vrai, monsieur, que vous aimeriez mieux savoir une loix de moins ?

J'étois un jour aux chartreux, où l'on me fit voir un tableau de saint Bruno, très-bien fait. On me demanda ce que j'en pensois. Je dis sur le champ : sans sa règle il parleroit.

*Ce bon mot, qu'on prétend avoir été dit sur le champ, par Ménage, est dû à deux épigrammes latines, l'une d'André Nauger sur Pythagore, l'autre du comte Emmanuel Tesoro, sur un tableau de saint Bruno. Voici la première :

Quem toties vixisse anima redeunte renatum
Mutato fama est corpore Pythagoram :
Cerne iterùm ut docti cœlo generatus Asyla
Vivat ? ut antiquum servet in ore decus ?
Dignum aliquid certè volvit : sic fronte severa est :
Sic in se magno pectore totus abit.
Posset & ille altos animi depromere sensus :
Sed veteri obstrictus religione silet.

Voici la seconde :

Non fucata levi minio te ludit imago.
Nil ficti lepida hæc forma, nec artis habet.

94585

Aſpicit ac ſpirat, ſed rara modeſtia vultum
Supprimit, & circùm lumina ferre vetat.
Rumperet ore ſonos etiam, ſed ſancta ſilendi
Regula compoſito non ſinit ore loqui.

De ces deux Epigrammes, M. Ménage a composé cette troiſième :

Sic oculos, ſic Bruno manus, ſic ora ferebat,
Allobrogum rupes nudas, & inhoſpita ſaxa
Dùm coleret, ſed plena Deo, ſed numine plenus,
Æternoque ſacras leges inſcriberet æri.
Adſpicis ut viva ſpirant in imagine vultus ?
Ut movet inde manus placidas, movet inde lacertos.
Dulcis in adſtantes ut dulcia lumina flectit ?
Et niſi nunc Chriſto jurata ſilentia ſervet,
Promentem audires imò de pectore ſenſus. (D, L. M.)

Un jour que nous nous entretenions ſur les effets du mois de Mai, qui réchauffe non-ſeulement la terre & ce qui eſt deſſus, mais même va rallumer l'amour juſqu'au fond des eaux. Après avoir longtems parlé ſur cette matière, madame la marquiſe de C.... L.... mère de madame la marquiſe de S.... me dit : je répons de ma chaſteté dans tous les autres mois de l'année, mais dans le mois de Mai je n'en répons pas. C'étoit une dame d'un grand mérite, & qui étoit la plus agréable du monde dans la converſation. Mais pendant que nous ſommes ſur le mois de Mai, il

faut que je vous dise un triolet si joli, qu'on peut l'appeler le roi des triolets. C'est M. Ranchin qui en est l'auteur. Ecoutez :

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai !
Le premier jour du mois de Mai.
Je vous vis, & je vous aimai.
Et ce dessein vous plut, Sylvie.
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.

* On croit que celui-ci le vaut bien. Le sujet en est assez singulier.

Pindare étoit homme d'esprit.
En faut-il d'autres témoignages ?
Profond dans tout ce qu'il écrit,
Pindare étoit homme d'esprit.
A qui jamais rien n'y comprit
Il sut bien vendre ses ouvrages.
Pindare étoit homme d'esprit,
En faut-il d'autres témoignages ? (D. L. M.)

M. Lambert battoit son cheval qui lui donnoit des ruades, & ne vouloit pas avoir le dernier. M. de Bautru qui étoit présent, dit à M. Lambert, monsieur, montrez-vous le plus sage. Comme on racontoit celà devant M. Talon, il dit : je sais mieux l'histoire que vous ; ce n'étoit pas à M. Lambert,

mais au cheval, à qui Bautru disoit cela. Voici une épigramme du chevalier de Cailly sur ce sujet :

Sur son cheval Jean se ruoit,
Contre Jean, le cheval ruoit,
Et tous deux écumoient de rage,
Maturin, qui pour lors passoit,
Dit à l'homme qu'il connoissoit :
Eh ! Jean, montrez-vous le plus sage.

On imprime en un seul corps tous les petits traités du P. Sirmond. C'étoit un habile critique. Il avoit toujours sur sa table *Yvo Villiomarus* & le *variæ Lectiones* de Muret, dont il faisoit beaucoup de cas.

* Le style de Muret, dans ses *variæ lectiones*, est très-romain & très-net. Celui de Joseph Scaliger, vif par-tout, ne l'est tant nulle part que dans le livre écrit sous le nom d'Yvo Villiomarus contre Robert Titius. Le P. Sirmond, dont on admire le style, a su joindre la pureté & la netteté de celui de Muret, à toute la vivacité de celui de Joseph Scaliger. (D. L. M.)

Quand on demandoit devant le P. Sirmond, quoique fort sobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il répondoit toujours :

Si benè commemini causæ sunt quinque bibendi :
Hospitis adventus ; præsens sitis : atque futura ;
Et vini bonitas, & quælibet altera causa.

Petrus Gallandius, chanoine de Notre-Dame * & professeur royal, a écrit la vie de Petrus Castellanus, favori de François I. Elle est très-belle & bien écrite. (1) M. Galland, il faut que vous lisiez cela. Petrus Gallandius avoit des envieux, & ces envieux vouloient faire venir de Normandie un nommé Bigot, grand philosophe aristotelicien, pour le supplanter par son moyen. François I, à qui l'on en avoit parlé, demanda à Petrus Castellanus quel homme c'étoit. Il répondit que c'étoit un philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote. Et quels sont les sentimens d'Aristote, ajouta François I. Sire, repartit Petrus Castellanus, Aristote préfère les républiques à l'état monarchique. Cela fit une telle impression sur l'esprit de François I, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot. Ainsi, Petrus Castellanus servit son ami fort adroitement. On dit que Petrus Castellanus ne s'appeloit point Chastelain; mais du Castel ou du Châtel.

* Le fait, de la manière qu'il est ici rapporté, est extrêmement brouillé. Le voici au vrai. On avoit proposé à François I. de mander Guillaume Bigot de Laval, pour lui donner place parmi les

(1) M. Baluze l'a fait imprimer avec des notes curieuses.

hommes de lettres avec lesquels il prenoit plaisir quelquefois de s'entretenir. Bigot sur cela, & voyant que le roi ne le mandoit pas, publia que c'étoit Pierre du Châtel qui en étoit cause, parce que S. M. ayant demandé quel homme c'étoit que ce Bigot, il avoit répondu que c'étoit un philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote; sur quoi le roi ayant voulu entendre quels étoient ces sentimens, du Châtel avoit affecté de dire qu'Aristote préféroit les républiques à l'état monarchique, ce qui avoit suffi pour décrier entièrement Aristote & ses sectateurs dans l'esprit du roi. Bigot ayant donné ce tour à la chose, ne manqua pas de l'écrire de la sorte à son ami Mélanchthon, qui depuis en fit mention dans un écrit public dont M. Baluze rapporte l'endroit tout au long en sa note sur le ch. 74 de la vie de Pierre du Châtel écrite par Pierre Galland. Il est clair que ce fait ne regarde Pierre Galland, ni près ni loin, & que quand même la chose auroit été telle que Bigot la donnoit à entendre, du Châtel n'auroit en cela rendu service qu'à lui-même, n'ayant, comme quelques-uns l'ont cru, éloigné Bigot que dans l'appréhension d'avoir un si docte censeur des discours qu'il avoit coutume de faire à la table du roi. J'ajoute encore ici par occasion que ce Bigot n'est pas, comme l'écrit M. Baluze, le même à qui Calvin, par une lettre du 29 Dé-

cembre 1557, reproche ſon trop long attachement à l'égliſe romaine. Celui-ci s'appeloit Pierre, & l'autre Guillaume. On trouve deux épîtres en vers de Joachim Camérarius, écrites de Tubingue à P. Bigot, la première en 1535, la ſeconde en 1538, l'une & l'autre imprimées à Nuremberg, *in*-8°. 1553. (D. L. M.)

J'étois chez M. de N.... dans le tems que l'on vint à ſonner le ſouper avec une groſſe cloche : je dis ; le ſouper répond-il à la cloche ; on appelle cela dans les couvents, *ſonus épulantis*.

M. Bigot conſervoit toutes les lettres de M. Magliabechi, & de tous les autres ſavans qui lui écrivoient. Mais elles ſont préſentement entre les mains de ſes parens. Je ne verrai jamais cela.

J'avois mis dans mon hiſtoire de Sablé : *j'avertis ici mes lecteurs*. M. le contrôleur Parfait me dit ; mettez *mon lecteur* : car il n'y aura jamais que M. l'abbé Châtelain qui liſe votre livre.

Lorſque l'*hiſtoire des Héréſies*, par M. Varillas, vint à paroître, pluſieurs de mes amis me dirent qu'ils y avoient trouvé beaucoup de fautes

& plusieurs faits dont on doutoit. Peu de tems après, rencontrant M. Varillas, je lui dis : monsieur, vous venez de faire un livre plein d'hérésies.

M. de la Chambre disoit que la plume inspire, que souvent il ne savoit ce qu'il alloit écrire quand il la prenoit, qu'une période produisoit une autre période. Je ne savois de même ce que j'allois faire quand je faisois des vers. J'assemblois premièrement mes rimes, & j'étois quelquefois trois ou quatre mois à les remplir. J'en montrai un jour à M. de Gombaud, où j'avois fait entrer *Amaryllis* & *Phyllis*, *Marne* & *Arne*, & le priai de m'en dire son sentiment. Ces vers ne valent rien, me dit-il. Pour quelle raison, lui répartis-je ; ne voyez-vous pas, me dit-il, que ces rimes sont trop communes ? cela est trop aisé. Me voilà, lui dis-je, bien récompensé de mon travail. Cependant, nonobstant sa critique rigoureuse, les vers étoient bons.

J'ai vu de mon tems que la poësie françoise étoit infectée de burlesque. Je ne sais même si l'on n'auroit point un jour travesti l'écriture sainte sans Gueret (1). Les bouts rimés ensuite pen-

(1) Gueret, dans son Parnasse réformé, n'a parlé avec mépris que du mauvais burlesque, tel que celui de d'As-

sèrent l'inonder, jusqu'à proposer ridiculement en public des prix aux vainqueurs dans de pareils travaux. Les contes gras y firent depuis une dangereuse irruption, & si M. Boileau n'avoit donné que sur ces misérables auteurs, il n'auroit fait qu'une chose digne de lui; & je n'aurois pas eu tant sujet de m'en plaindre; car je n'ai rien fait d'approchant. Enfin le dernier âge du parnasse d'aujourd'hui, est revenu au premier, qui est celui des fables, & ces dernières s'en sont emparées.

On ne fait jamais rien au parlement, qu'on n'ait crié *le roi boit*.

La reine Christine de Suède étoit toujours en juste-au-corps & en perruque d'homme. Lorsqu'elle vint à Fontainebleau, plusieurs dames de la cour, en l'allant saluer, s'avancèrent pour la baiser, elle y trouva un peu à redire, toutefois,

---

souci; mais il a fait hautement l'éloge du naïf & agréable burlesque, tel que celui de Scarron. Les contes gras, mal enveloppés, ne peuvent manquer de deplaire. Ceux de la Fontaine plairont toujours. Thierry qui, au commencement faisoit scrupule de les imprimer, y a gagné des sommes immenses. Tel sonnet en bouts rimés vaut mieux que telle ode pindarique. C'est la façon qui donne le tour à la bagatelle.

ſans en rien témoigner; elle ſe contenta de dire : quelle fureur ont ces dames: à me baiſer? eſt-ce à cauſe que je reſſemble à un homme?

On parloit de mes *Origines* devant la reine de Suède. Elle dit : non-ſeulement M. Ménage veut ſavoir d'où vient un mot, mais encore où il va.

Ce n'eſt pas une épreuve ſuffiſante que la diſpute pour juger ſi une perſonne eſt capable. Une perſonne qui ſera médiocrement ſavante, avec un peu d'éloquence, l'emportera toujours ſur celui qui aura du fonds & du ſolide; mais qui n'aura pas l'autre talent.

M. l'évêque de Rennes, de la maiſon de la Vieuville, me devoit trois mille francs. Nous nous rencontrâmes dans la campagne en un beau chemin, où nos carroſſes alloient fort vîte. M. de Rennes mettant la tête hors la portière, me cria: monſieur, mille excuſes. Je lui criai dans l'inſtant même : monſieur, mille écus.

Après la mort de M. Servien, ſurintendant des finances, M. de Boisrobert fit des vers contre lui. Un de ſes amis les ayant lus, lui demanda de quoi il s'étoit aviſé d'écrire contre ce miniſtre? C'eſt, lui répondit M. de Boisrobert, parce qu'il eſt mort. Il étoit *Triorchis*.

Nicolo Franco, poëte satirique, qui fut pendu à Rome l'an 1569, avoit fait ce Distique pour être mis à Rome au-dessus des lieux commodes du palais de Latran, dans lequel ce poëte a fait une faute en abrégeant la troisième syllable de *Cacatorium.*

Papa Pius Quintus ventres miseratus onustos,
Hocce cacatorium nobile fecit opus.

* Des gens mieux instruits m'ont dit qu'il n'avoit point fait de faute, ayant mis à l'Italienne : *Hocce cacatoium.* (D. L. M.)

J'avois un juif, nommé Cohen, qui m'apprenoit l'hébreu pendant les guerres de Paris, le père Cyrille, caloyer Grec, le fit mettre en prison pour une dette. Pour l'en tirer, je quêtai jusqu'à cent écus des personnes qui vinrent me voir en une matinée. Je lui donnois trois louis d'or par mois, encore avoit-il bien de la peine à subsister. Il étoit fort aimé des dames, & passoit auprès d'elles pour un très-habile homme. Il se disoit fils d'un juif Portugais qui exerçoit la médecine à Constantinople. A Paris il se fit catholique. Il passa en Hollande où il se fit huguenot.

Un poëte avoit envie de faire imprimer un poëme qu'il avoit composé. Il alla voir M. de Bautru, prieur des Mattras, à qui il le laissa pour

le lire, & lui en dire ensuite son sentiment en ami. M. de Bautru le lut tout du long; & le poëte étant allé quelques jours après pour le retirer, il lui dit: monsieur, votre poëme me paroît trop long. Vous me feriez plaisir, reprit le poëte; de me dire ce qu'il faudroit faire à cela. C'est, lui répliqua M. des Matras, d'en retrancher la moitié, & de supprimer l'autre.

Le même, pour se défaire d'un auteur qui lui apportoit un ouvrage fort ennuyeux, lui dit, en lui montrant le feu auprès duquel ils étoient tous deux: monsieur, si vous me croyez, vous mettrez cet ouvrage en lumière, le public vous en sera obligé.

* C'est le sens de cette épigramme d'Owen:

Edidit indignos in lucem luce libellos
Baldinus, dignos attamen igne libros. (D. L. M.)

Un avocat qui s'appeloit L... fit une grosse bévue en défendant une cause de conséquence. Son adversaire avoit cité contre lui beaucoup d'auteurs étrangers. En y répondant, il dit: messieurs, on ne vous a rapporté contre ma cause que des autorités de docteurs ultramontains, que je tiens inutiles par cette qualité; mais moi, je ne vous en citerai qu'une seule du pays, & qui doit être décisive par là; c'est de *Flaminius Parisius*. Il prenoit cet auteur pour un Parisien, à cause de son nom.

Appeler

Appeler un Victorin, *moine*, c'est comme qui auroit appelé M. de Turenne, maréchal de France.

Madame C..., qui n'avoit pas les dents belles, demandoit à M. de Santeuil combien ils étoient de moines à S. Victor : autant, lui dit-il, que vous avez de cloûds de girofle dans la bouche.

On peut dire des ouvrages de feu M. Catherinot, ce que Martial dit des siens dans ce distique :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,
Quæ legis heic, aliter non fit, Avite, liber.

Mais avec cette différence, que celui-là parloit contre la vérité, au lieu qu'en l'attribuant à celui-ci, personne n'en disconvient. M. Catherinot étoit un parfaitement honnête homme, & qui savoit quelque chose. Il y a de bons morceaux dans ses écrits, mais il y en a un bien plus grand nombre de mauvais, & de choses plates. Aussi ses ouvrages n'ont-ils jamais été imprimés que sur de vilain papier; & pour montrer qu'on n'en faisoit pas grand cas, c'est qu'ils ne sont jamais parvenus à l'honneur de la reliure. Comme ils n'étoient donc pas d'un grand débit, & qu'aucun libraire n'eût voulu s'en charger, M. Catherinot, quand il venoit à Paris, se chargeoit de quantité de ses exem-

plaires en blanc (car jamais on n'en a vu autrement), & passant par dessus les quais, il faisoit semblant de regarder les vieux livres qu'on y étale, tiroit de sa poche cinq ou six de ses exemplaires, & les fourroit adroitement parmi ces vieux livres. C'est la méthode qu'il avoit inventée dès qu'il commença d'écrire, & qu'il a continuée jusqu'à sa mort pour immortaliser son nom.

M. le nonce Nicolini m'envoya hier un auditeur pour me complimenter de sa part, & me dire qu'il me viendroit voir dès qu'il n'auroit plus la goutte. Je dis à l'auditeur, en lui faisant remarquer que je ne pouvois prévenir M. le nonce : *spiritus quidem promptus est, pedes autem sunt poltroni.*

Le P. Hercule de la doctrine chrétienne avoit fait un sermon pour M. l'évêque d'... Une personne qui le savoit venant du sermon de ce prélat dit : Je viens d'entendre prêcher les travaux d'Hercule. Le père Hercule étoit oncle de M. Flêchier évêque de Nîmes, c'est lui qui prit soin de le faire étudier.

Quelqu'un étant venu dire à madame la duchesse de Bouillon que M... venoit d'être fait gentilhomme ordinaire chez le roi, elle dit : vous vous trompez ; ce n'est pas gentilhomme ordinaire, mais gentilhomme extraordinaire.

Nous sommes de grands parieurs à Angers. Je dis souvent, *il faut parier ou se taire*, & c'est une façon de parler commune parmi nous. Je disois un jour à M. le premier président de Lamoignon, ces paroles de Marc-Aurèle : ὗσον, ὗσον ὦ φίλε ζεῦ κατα τῆς ἀρούρας τῆς Ἀθηναίων καὶ τῶν πεδίων *plue, plue Jupiter super arva, & prata Atheniensium.* Il me dit qu'au lieu de ὗσον, ὗσον, il y avoit ὗει ὗει. Il y a, lui dis-je, plus de vingt ans que je n'ai lu cet endroit, & je n'ai pas la mémoire assez fraiche pour assurer positivement qu'il y a ὗσον, ὗσον, au lieu de ὗει, ὗει. Néanmoins, ajoutai-je, *il faut parier, ou se taire.* Je me servis de ces propres mots. Il paria un livre; & moi, lui dis-je, je parie une audience. Ce pari d'audience, lui fit de la peine. Huit jours après je lui portai la vie de Marc-Aurèle, & lui fis voir l'endroit où il y avoit ὗσον, ὗσον. (1) J'ai perdu, me dit-il, mais il faut attendre que la compagnie soit plus nombreuse, afin que je vous fasse une réparation qui vous satisfasse entièrement. La compagnie s'assembla, mais il ne parla plus de la gageure. Il traita un jour M. l'évêque de Strasbourg à Basville & fit venir M. de Montauban qui étoit un bon buveur; & qui soutint fort bien l'honneur de sa nation.

---

(1) L. 5. §. 7.

Un jacobin devoit faire le panégyrique de saint-Augustin dans un diocèse de Gascogne : l'évêque l'envoya querir ; & voulant lui dire de ne point parler de la grace, il lui dit : Je veux bannir la grace de mon diocèse.

Ce fut moi qui introduisit le chevalier de Méré chez feu madame de Lesdiguières. Pour y parvenir, je dis à madame de Lesdiguières, que j'avois bien lu des panégyriques, des oraisons funèbres, & autres pièces de louanges : mais que je n'avois encore rien vu, qui valût toutes les louanges dont M. le chevalier de Méré m'avoit entretenu en parlant de sa personne. Elle voulut bien souffrir qu'il l'allât voir. Il la vit jusqu'à sa mort ; & après elle, il passa à madame la maréchale de Clérambault. Les ouvrages de M. le chevalier de Méré, sont : *conversations*, & *traité de la justesse*. *Discours des agrémens de la conversation & de l'esprit*, & un recueil de *ses lettres* en deux volumes, surquoi vous remarquerez que dans la 164^e^ de ses lettres qui m'est adressée, il faut entendre que c'est du livre des *dialogues touchant l'éducation de M. le dauphin*, dont il veut parler. M. le chevalier de Méré, croyoit qu'il n'y avoit que lui qui écrivît bien dans notre langue. Il est rempli de beaucoup de paroles dans ses lettres. Je lui ai dédié mes *observations sur la langue Françoise*. M. de

Plassac Méré, son frère ainé, a fait un traité *de l'honnêteté*; & un autre *de la délicatesse*, qui n'ont pas été trop bien reçus du public.

L'hébreu est très-mal-aisé à prononcer, comme on le peut conjecturer, par ce qu'en rapporte saint Jérôme dans une de ses épîtres, où il dit, qu'il s'étoit fait limer les dents tout exprès pour le bien prononcer.

* Rien n'est plus faux que ce qu'on fait dire ici à M. Ménage, de saint Jérôme. Ce saint n'a écrit nulle part qu'il se fût fait exprès limer les dents pour mieux prononcer l'hébreu. Il convient dans sa préface sur Daniel, de la peine qu'il eut à se rendre habile en cette langue, & à la bien prononcer. *Cùm me*, dit-il, *in linguæ hujus pistrinum reclusissem, & multo sudore multoque tempore vix cœpissem anhelantia stridentiaque verba resonare*. Mais bien loin de se faciliter cette prononciation en se faisant limer les dents; il se la seroit rendu au contraire plus difficile, par rapport aux lettres appelées *dentales*, dont le son aigre & sifflant demande, pour être bien articulé, cette conformation diverse que la nature donne aux dents, & que la limure, en les applanissant, leur ôteroit. Le R. P. Dom Jean Martianay savant bénédictin, & célèbre éditeur de saint Jérôme, qu'il posséde à fond, estime avec

assez d'apparence que cette fable de la limure des dents de ce saint pourroit bien venir de ce qu'en son commentaire sur l'épître à Tite ch. 3. à l'occasion de l'air railleur dont les Juifs se moquoient des chrétiens qui se mêloient de vouloir prononcer l'hébreu, il use de ces paroles, *solent irridere nos imperitiæ, maximè in aspirationibus, & quibusdam cum rasurâ gulæ litteris proferendis*; & un peu plus bas, parlant d'Origène. *Hæc immortale illud ingenium suo nobis labore donavit, ut non magnoperè pertimescamus supercilium judæorum, salutis labiis, & obtortâ linguâ, & stridente salivâ, & rasâ fauce gaudentium.* Sur quoi, dit le P Martianay, il peut fort bien être arrivé que des lecteurs superficiels frappés de ces mots *rasurâ gulæ*, & *rasâ fauce*, auront brouillé dans leur idée les lettres gutturales avec les dentales, & comme si *radere gulam*, ou *fauces* signifioit *limer les dents*, se seront imaginé que l'hébreu étant très-mal aisé à prononcer, saint Jérôme se fit exprès limer les dents pour y parvenir. (D. L. M.)

Monseigneur, M. le prince de Conti, M. le prince de la Roche sur-Yon, M. le duc de Vermandois & plusieurs autres seigneurs se promenoient un jour au bord du grand canal de Versailles d'où je n'étois pas fort éloigné: quelqu'un vint à dire à M. le duc de Vermandois, en lui

montrant le navire qui eſt ſur le canal; allons, monſieur l'amiral, montez ſur ce vaiſſeau, & nous faites voir ce que vous ſavez faire. M. le duc de Vermandois ſe défendit en diſant qu'il n'avoit pas encore aſſez d'habileté pour cela. Je m'approchai alors & dis: meſſieurs, M. le duc de Vermandois n'eſt pas un amiral d'eau douce.

* Ce mot revient à celui qu'on rapporte de feu M. le maréchal de Vivonne. L'an 1672, au paſſage du Rhin le cheval ſur lequel il étoit monté, appelé à cauſe de ſa couleur Jean le blanc, fit à moitié chemin un faux pas qui faillit à jeter ſon maître dans la rivière. M. de Vivonne ſans s'alarmer, lui donnant des deux: allons dit-il, Jean le blanc, courage, voudrois-tu faire mourir en eau douce un général des galères? (D. L. M.)

Nous avons eu dans ces derniers tems un poëte qui mérite bien d'être lu. C'eſt Jean Bonnefons Auvergnac qui vivoit ſous Henry III. Il nous a laiſſé un petit recueil de poëſies intitulé: *pancharis Joannis Boneſonii*, imprimé à Paris en 1587. Ce recueil ne contient preſque autre choſe que les louanges de ſa maîtreſſe, la plupart en vers hendécaſyllabes qui ſont d'un auſſi beau latin que celui du règne d'Auguſte. Depuis Catulle peu de poëtes ont ſi bien réuſſi que Bonnefons dans les *Hendéca-*

syllabes. Son seul défaut est que ses vers sont un peu trop mous & efféminés; au lieu que ceux de Catulle respirent une vivacité plus mâle, qu'on appelleroit effronterie dans un siècle aussi retenu que le nôtre. Deux des plus belles pièces de ce petit livre, sont: celle où il se plaint de l'aiguille qui au lieu de piquer la main de sa maîtresse, devoit plutôt lui piquer le cœur, qui étoit insensible aux traits de l'amour. La voici:

Dic Acus mihi, quid meæ puellæ,
Illa candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligustris,
Quid leves digiti, tenellulique
Tantùm commeruisse vel patrasse
Possunt, ut toties & hos & illam
Configas stimulo ferociente?
Ah! ne molliculas manus inepta
Ne leves digitos & immerentes,
At pectus stimulo acriore punge,
Pectus durius omnibus lapillis,
Durius scopulisque rupibusque,
Hîc stylum altius altiusque fige,
Hîc acuminis experire vires.
Quod si mollieris meam puellam,
Dii, quantam hinc referes superba laudem!
Hac te cuspide vulnerasse pectus,
Quod nullis potuit Cupido telis.

L'autre est une épigramme qui n'est pas moins

belle, où il se plaint qu'elle s'est rendu maîtresse de son cœur.

Errabam in sylvis, erranti retia mille,
Mille puellæ plagas insidiosa parat,
Occupat incautum, corque in sua retia tandem
Irrudit, & æterna compede dura premit.
Hei mihi, sic casses, sic vincula nectis amanti,
Hei mihi! sic misero cor violenta rapis;
Non queror [illegible]um: sed eram quod sponte daturus,
Cor mihi te furto surripuisse queror.

La pensée de l'un & de l'autre de ces deux pièces m'a semblé si belle & si agréable que j'en ai fait deux traductions qui sont parmi mes poësies italiennes, l'une intitulée *Ferita d'Ago*, l'autre *Ladra d'Amore*.

* Jean Bonnefons né à Clermont en Auvergne, s'étant fait recevoir avocat au parlement de Paris, fut ensuite lieutenant général à Bar-sur-Seine, il s'acquit beaucoup de réputation par sa *Pancharis*. Gilles Durant sieur de la Bergerie, aussi avocat au parlement de Paris, & poëte, la traduisit en vers françois, qui ont été ordinairement imprimés avec les latins de Bonnefons. Les poësies de Durant furent depuis recueillies en un volume séparé, où, pour le dire en passant, se trouve à la page 214 l'épitaphe de l'Asne Ligueur, insérée dans le Catholicon, de laquelle par conséquent est auteur

Gilles Durant ; ce qui, jufqu'ici, n'a pas été remarqué. Le même Durant dans une ode à Antoine Mornac, dit que Bonnefons étant marié, ceffa de faire des vers. Voici fes termes :

Notre Bonnefons, poëte,
Des vieux latins envié,
Eut foudain l'ame muette
Quand il fe vit marié:
Pour le vil foin d'un ménage
Il quitta le voifinage
Qu'il avoit avec les Dieux.
Et nonchalant de fa gloire,
Des neuf Filles de mémoire
Ceffa d'être foucieux.

Bonnefons, à la vérité, ceffa de faire des vers d'amour, mais il en faifoit dans l'occafion fur d'autres fujets. Il mourut, non pas fous Henri IV, comme l'écrit Baillet dans l'article de Bonnefons, mais fous Louis XIII, comme nous l'apprenons de la feconde édition des poëfies latines de Jacques Pinon, confeiller au parlement de Paris, parmi lefquelles font quelques hendécafyllabes de Bonnefons, & l'épitaphe que Jacques Pinon lui fit, datée de 1614. (D. L. M.)

* Henri IV, pour rabattre l'orgueil d'un ambaffadeur Efpagnol, lui dit que, s'il lui prenoit envie de monter à cheval, il iroit ouir me[illegible]

Milan, déjeûner à Rome, & dîner à Naples. Sire, lui répondit l'ambassadeur, votre majesté allant de ce pas, pourroit le même jour aller ouir vêpres en Sicile. (D. L. M.)

Dans le tems qu'on faisoit les présens des Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, nouvellement imprimées au Louvre, M. de Benserade qui en est auteur, en envoya un exemplaire très-bien relié, à un de ses amis, avec une lettre où il le prioit de lui en écrire son sentiment.

Cet ami lui envoya quelques jours après ce rondeau.

(1) A la fontaine où l'on puisse cette eau
Qui fait rimer & Racine & Boileau.

---

(1) Ce Rondeau qu'on attribue à feu M. Chapelle est irrégulier. Il n'est pas *clos & ouvert* & les rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisième couplet; mais le sens des vers y est d'une grande finesse. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que la maîtresse pensée en paroît empruntée de cet endroit du Roman bourgeois de Furetiére, *pag.* 14. *Cela seroit bien aussi nécessaire que tant de figures de combats, de temples & de navires, qui ne servent de rien qu'à faire acheter plus cher les livres. Ce n'est pas que je veuille blâmer les images, car on diroit que je voudrois reprendre les plus beaux endroits de nos ouvrages modernes.* L'Epigramme latine suivante contre les poëtes Italiens, dont les vers sont tous pleins de lys, de roses, d'émeraudes, de diamans, d'astres, *&c.*, est à-peu-près dans ce sens.

IN ITALOS POETAS RECENTIORES.

Vatibus hic mos est Italis, ut mille smaragdos,
Ut mille intexant versibus astra suis.

Je ne bois point, ou bien je ne bois guère,
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine !

De ces rondeaux, un livre tout nouveau,
A bien des gens, n'a pas eu l'art de plaire ;
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il faloit laisser faire
A la Fontaine.

On dit de M. de la M..... archidiacre de J.... qu'à la mort des curés il veut tout avoir hors la bibliothéque.

Madame Cornuel avoit appris que M. de Langez étoit impuissant, & ne le connoissoit pas de vue : c'étoit un fort bel homme. L'ayant rencontré chez M. de Rambouillet, elle demanda qui c'étoit ; on lui dit : c'est le marquis de Langez. Ah ! dit-elle, qui n'y seroit attrapé ?

Nil præter flores, aurum, marmorque loquuntur,
Nil radios præter Luna-ve, Sol-ve tuos,
Denique versiculis in Tuscis omnia bella,
Excipias ipsos si modo versiculos.

* On a fait autrefois cette épigramme sur le marquis de Langez.

> Un bon Père de l'Oratoire
> Prêchant un jour, posoit en fait,
> Que les corps là haut dans la gloire
> Seroient en un état parfait,
> Nulle infirmité de nature,
> La chose, disoit-il, est sûre,
> Nul défaut dans les bienheureux,
> Hélas ! dit Langez à l'issue,
> Si la loi du congrès au ciel n'est point reçue,
> Que me servira-t-il d'être alors vigoureux ?

Le marquis avoit en vue ces paroles de l'évangile : *neque nubent neque nubentur.* (D. L. M.)

M. du Périer rencontrant un jour le valet de M. de Santeuil lui demanda comment se portoit son maître. Ce valet lui répondit froidement : monsieur, il est indisposé depuis cinq ou six jours, d'une fluxion qui lui est tombée sur l'esprit.

* Santeuil, le Théodas de la Bruyère, étoit un mélange de sage & de fou. On a, pendant qu'il étoit en Bourgogne, parié là-dessus pour & contre. M. Moreau, avocat général à la chambre des comptes de Dijon, le maintenoit sage, & fit ces vers pour le prouver :

> Santeuil est un fou, ce dit-on,
> On le dit à Paris, on le dit à Dijon,

Santeuil a cependant l'amitié d'un grand prince,
Il a par ses vers effacé
Les poëtes nouveaux, & ceux du tems passé,
Et nous voyons enfin une illustre province
D'argent, de vin, d'honneur, le combler aujourd'hui.
Traite, qui le voudra, de fou, ce personnage,
Ma foi c'est être sage
Qu'être fou comme lui.

On y fit cette réponse :

Santeuil est un fou, ce dit-on,
Il ne l'est pas sur ma parole.
La Bourgogne à genoux le traitant d'Apollon
Pour chaque demi-vers lui compte une pistole.
Non, Santeuil n'est pas un fou, non :
Mais la province est une fole.

Ces derniers vers le mirent bien fort en colère, mais il fut aisé de le radoucir à la faveur de cette explication :

Oui, je l'ai dit de bonne foi,
La Bourgogne t'adore : elle en fait son idole.
Mais lorsqu'elle est fole de toi,
O qu'elle a raison d'être fole!

Les pièces qui suivent, sont encore pour ou contre lui, & à deux ou trois près, n'ont jamais été publiées.

SANTEUIL SOUFLETÉ.

Santeuil n'étoit que Jodelet,
Mais depuis le fameux souflet

Dont l'a régalé son altesse ;
Il augmente de qualité.
Grace à madame la duchesse,
Il est Jodelet souffleté.

SANTEUIL CONFESSEUR.

Santeuil un jour au fond d'une chapelle,
Surplis au dos, à l'écart se plaça,
Le voyant seul, une femme assez belle
Qui le crut prêtre, à lui se confessa.
Sans s'émouvoir le drole lui laissa
Déduire au long toute la kirielle,
Puis se levant : madame, excusez-moi,
Prêtre, dit-il, ne suis, ni prêt à l'être.
Tu ne l'es pas, s'écria-t'elle, traître ?
Eh pourquoi donc méchant homme, pourquoi
Ne me l'avoir pas plutôt fait connoître ?
Oh ton prieur le saura sur ma foi,
Tu dois t'attendre à de grièves peines.
Bien, dit Santeuil, allez conter le cas
A mon prieur. Moi, je vais de ce pas
A votre époux révéler vos fredaines,

Santeuil étant en Bourgogne, s'avisa de faire une promenade à Cîteaux, où étant arrivé, il demanda d'un air goguenard où étoit l'appartement de la molesse si bien décrite dans le lutrin ? La réponse que lui fit là-dessus un des moines, est contenue daus ce sixain.

SANTEUIL A CITEAUX.

Santeuil cherchoit la molesse à Cîteaux,
C'est, disoit-il, sa maison ; Despréaux

Dans son Lutrin hautement le publie,
Oui, répondit un moine vieux matois,
Dame Molesse y logeoit autrefois,
Mais aujourd'hui, Monsieur, c'est la Folie.

La nuit qu'il mourut (1), m'étant éveillé à mon ordinaire, entre trois ou quatre du matin, je fis la petite élegie suivante, sans pourtant croire véritablement qu'il fût mort, & espérant même lui montrer pour le divertir, en lui faisant voir comme je m'occupois de lui.

Santolius moriens.

Ille suo vates cantu super æthera notus;
Qui superos magno dixerat ore choros.
Qui Cantilliaci celebrarat ruris honores,
Et tria Condææ sidera clara domûs,
Santolides, veniens Burgundas rursus in oras
Immortale tibi, Divio, fudit opus (2).
Quo patriæ oblitus, patriam te deligit unam;
Se-que tuum inscribit, qui Parisinus erat,
Sed laudum nimio succensus amore tuarum,
Dum cultos reficit nocte dieque modos,
Hei mihi! correptus fatali viscera morbo
Præcipitem in venas sentit abire luem.
Cumque miser jam jam palleret morte futurâ,
Et peteret nigrum, non rediturus, iter.

---

(1) Il mourut le 5 d'Août 1697, à deux heures après minuit, à Dijon.

(2) Poëmatium inscriptum *Santolius Burgundus.*

carnibus

Carminibus victura meis ah Divio, dixit,
Siccine pro vitâ reddis iniqua necem?

J'appris, hélas! deux heures après, dans le tems que je mettois ces vers sur le papier, qu'ils lui convenoient beaucoup mieux que je n'aurois voulu : je lui fis depuis encore cette épitaphe.

Sidereas, ævi nondùm maturus, ad arces
Cœlo Santolius hospite dignus, abit;
Olli certatim properant occurrere Divi.
Præconique ferunt oscula mille suo.
Aligeri pulsant citharas, & carmina quærunt
Vatis in adventu quæ meliora canant.
Parcite Cælestes nova quærere carmina, dixit,
Rex Superum, decet hîc Santoliana cani.
Audiat æthereos, qui condidit, audiat Hymnos;
Hæc aliis nunquam personet aula modis. (D. L. M.) (1)

On disoit du cardinal de Richelieu, qu'il faisoit fuir tout le monde. Quelqu'un dit, que c'étoit par cette règle de droit : *panno rubro fugantur armenta.* Liv. 50, §. ult. D. de furt. & ibi Gothofred.

La vie de M. Piétre qui se trouve parmi les vies des hommes illustres de *Papirius Masso*, n'est point de *Papirius Massò*. Elle est de Gui Patin, qui rapporte, que M. Piétre défendit par son testament qu'on l'enterrât dans l'église, de peur de

(1) On retrouve ces pièces dans le Santolliana.

nuire à la ſanté des vivans par les exhalaiſons de ſon corps mort. Philippe Piétre ſon fils, avocat, lui fit cette épitaphe qui ſe voit dans le cimetière de ſaint Etienne-du-Mont.

Simo Pietreus, doctor medicus Pariſienſis, vir pius & probus, hîc ſub dio ſepeliri voluit, ne mortuus, cuiquam noceret, qui vivus omnibus profuerat.

Sannazar dit dans le diſtique ſuivant, que la raiſon pourquoi Léon X n'eut pas les ſacremens en mourant, c'eſt parce qu'il les avoit vendus :

Sacra ſub extremâ ſi fortè requiritis horâ
Cur Leo non potuit ſumere ? vendiderat.

Léon ſans ſacremens expire ;
Comment les auroit-il reçus ?
Avant ſa mort le maître Sire
Dès long-tems les avoit vendus.

M. le Contrôleur Parfait dit, qu'en ce monde, on ne ſait de qui on ſe moque. Et le *Paſtor Fido*, (1) ſur Encelade, foudroyé juſqu'au fond de l'*Etna*, & qui ne laiſſe pas d'en faire ſortir des flammes, dit :

Non ſo ſe fulminato o fulminante.

Un cavalier & une dame ayant été long-tems brouillés, après avoir été bien enſemble, ſe trou-

(1) Au Prologue.

vèrent un jour dans un même endroit, & s'engagèrent *insensiblement* à jouer. Que jouerons-nous, *dit le cavalier?* Jouons, ajouta la dame, une reprise d'amitié.

C'est la coutume aux actes de licence de traiter les docteurs. M. Grandin dit un jour sur la fin du repas : messieurs, vous êtes remplis, en vertu de vos degrés.

M. Langlois, célèbre avocat, étant un jour chez M. (Henri) de Valois, il passa pardevant la porte un crieur d'almanachs qui avoit bonne voix. M. Langlois dit à M. de Valois : monsieur, voilà une voix qui accommoderoit bien un honnête homme.

Vettius avoit fait enterrer son père dans un champ près de Rome, & avoit fait labourer pardessus. C'est-là, dit Auguste, *verè monumentum patris colere.* (1)

On disoit à madame Cornuel, qu'un prieuré considérable que M. de.... avoit donné à un de ses neveux, lui avoit donné tant de joie, que cela lui avoit causé la guérison d'une grande ma-

(1) Macrob. 2, Saturn. 4.

ladie qu'il avoit. Elle dit ; cela est louable en cet enfant, de se porter au bien de si bonne heure.

Je menai un jour madame de Sévigné chez M. le premier président de Bellièvre, à qui elle avoit une affaire à recommander. Elle l'aborda avec un air aisé, & après lui avoir fait ses révérences, elle lui parla de son procès. Mais comme elle s'aperçut qu'elle l'embarrassoit dans les termes : du moins, monsieur, lui dit-elle, je sais bien l'air, mais je ne sais pas les paroles.

La première fois que Casaubon vint en Sorbonne (elle n'avoit pas encore été rébâtie) on lui dit : voilà une salle où il y a quatre cens ans qu'on dispute. Il dit : qu'a-t-on décidé ?

J'ai remercié messieurs de l'académie françoise, de la bonne volonté qu'ils m'ont témoignée de me recevoir dans leur corps. Ils ont reçu un autre sujet que je ne connois pas. Encore s'ils avoient choisi M. Cousin, qui a tant de mérite, & tant de belles qualités, je leur en aurois su bon gré.

* Ménage, chap. 82 de son Anti-Baillet, conte tout au long l'histoire de la disposition favorable où étoient pour lui en 1685, sans qu'il eût postulé, messieurs de l'académie françoise, & ajoute que la raison seule qui l'empêcha d'être

reçu, fut le grand crédit des patrons de M. Bergeret son compétiteur. M. Cousin, dont on fait parler en cet article si obligeamment Ménage, ne fut de l'académie que douze ans après, ils étoient alors amis, mais la plaisanterie suivante de Ménage sur l'impuissance de M. Cousin, les brouilla depuis irréconciliablement.

Le grand Traducteur de Procope
Faillit à tomber en syncope
Au moment qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage :
Ah ! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné !
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui traduis en toutes langues,
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque par-tout on me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme ? (D. L. M.)

** Le président Cousin répondit par l'Épigramme suivante :

Laissons en paix monsieur Ménage
C'étoit un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis,
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui de qui les vers & la prose
Nous ont si souvent endormis.

La haine du président Cousin ne fut pas éteinte

par la mort de son ennemi; il fit un éloge ironique de Ménage, qui est une satyre sanglante. (E)

* Les phaleuques de Bonnefons sur la beauté desquels on s'est recrié jusqu'à l'excès, me donnent l'occasion de mettre ici trois petites pièces en ce genre de vers, lesquelles n'ont point encore paru, & que j'espère qui ne déplairont pas. La première est sur une demoiselle qui, ayant été surprise du sommeil en lisant, dans un verger au pied d'un arbre, fut réveillée par la piqûre d'un moucheron.

Culex Lycoridem pungens.

Nuper sub viridi Lycoris umbrâ,
Sensim, dum legit, occupante somno,
Molli cespite fusa dormiebat.
Presso tunc Zephyrus silebat ore,
Unà totus & hortulus silebat,
Tantùm proxima garriebat unda
Grato murmure, sed minus loquaci;
Cùm circumvolitans & huc, & illuc
Dum quærit violas culex, rosasque,
Os Lycoridis involare cœpit.
Et tum, se ratus insidere flori,
Fallebat siquidem venustiorum
Certans purpura purpura rosarum,
Dulcem sedulus ebibebat auram.
Infixa tamen altiùs beatum
Dum probascide colligit saporem,

Expergiscitur ilicet puella
Testata applicita manu dolorem.
At suavi interea fruens rapinâ.
Volucris fugit improba, & jocoso
Applaudit sibi per vireta bombo.
Tu-ne id ergo scelus feres Cupido?
Impunè ut culicis minuta cuspis
Turbarit dominæ meæ quietem,
Quam turbare tuæ faci, tuisque
Negatum fuit hactenus sagittis.

La seconde est un remercîment au père Oudin jésuite, excellent poëte latin, d'un fort joli coûteau de Langres, dont il m'avoit fait présent.

FRANCISCO ODINO EUCHARISTICON.

Quam bellum mihi das, Odine, cultrum!
Quam scitè artifici manu politum!
Ut pellucidus hîc chalybs renidet!
Ut testudineo ligatur aptè
Insertus capulo! Quid hic decentis
Lamellas eboris venustiores?
Quid argenteolos notabo clavos?
Nunquam Lingonicis, Odine, nunquam
Culter pulchrior exiit caminis.
Non hoc Mulciber elegantiorem
Uxori, puto, fingeret roganti.
At cur hunc mihi das, Odine, cultrum
Qui navare operam tibi fidelem
Vescenti poterat, tuos minuta
In frustilla cibos secare promptus?

Ah, rem jam videor mihi tenere.
Novi cur mihi des, Odine, cultrum.
Scindendis nihil hoc cibis egebas.
Vatem scilicet æmulam Maroni,
Jugem culminis incolam bicornis;
Mandunt nil ubi, quod sciam, poëtæ,
Unam Pegasidem bibunt sed undam,
Ecquid te poterat juvare culter!

La troisième est un conte assez connu, qui est le 230 de Poge, qui se trouve dans Barlette au sermon du premier dimanche de carême, que Melin de Saint-Gelais a rimé en françois, & qu'enfin d'Ouville rapporte en prose, tome 1, page 46.

Cantor lacrymas eliciens.

Pagi non vafer admodum Sacerdos
Solemnes operans sacris ad aras
Festum Gargilius canebat hymnum,
Et quantùm poterat, placere dum se
Amatæ putat auribus Lubinæ,
Tollebat resonans ad astra vocem,
Felix præcipuè, sibique plaudens,
Quod certi velut indices amoris
Quasdam lachrymulas canens videret
Labi de teneris Lubinæ ocellis.
Hanc ergo rogitans, ut alloquendi
Data est copia: Dic, age, o venusta,
Quid flebas modo, me canente, quæso?
Parce ah quærere, parce, dixit illa.

Extinctus mihi nuper est asellus,
Qui non dissimilem tuæ subindè
Tollebat resonans ad astra vocem. (D. L. M.)

* Le Hollandois nommé Bekker qui a écrit en sa langue l'ouvrage traduit en françois, & intitulé *le monde enchanté*, où il s'efforce d'ôter aux hommes la crainte qu'ils ont des diables, & s'inscrit en faux contre la créance générale sur cette matière, ne devoit pas faire mettre son portrait au-devant de son livre par la raison contenue en ce quatrain.

Oui, par toi, de Satan la puissance est bridée,
Mais tu n'as cependant pas encore assez fait.
Pour nous ôter du Diable entièrement l'idée,
Bekker, supprime ton portrait.

Il est en effet d'une laideur si affreuse que la représentation de Lucifer tel qu'on dit que le peignit autrefois Spinello, ne l'étoit pas, je pense, davantage. (D. L. M.)

* Ceux qui citent de mémoire sont sujets à s'équivoquer. Saumaise qui sur Solin, page 5, de la seconde édition, a cité comme d'Horace cet hexamètre,

Nulla dies abeat, quin linea ducta supersit,

auroit été bien étonné si on lui eût fait voir que

c'eſt un vers de l'hécatodiſtichon de Fauſtus-Andrelinus, poëte moderne trivial, tranſplanté ſous Charles VIII, d'Italie en France, où il mourut ſous François I^{er}, l'an 1518. (D. L. M.)

* Deux peintres célèbres, Rigaud & de Troy, ont peint M. Deſpréaux. Ces portraits ſont eſtimés. Les eſtampes faites d'après ſont très-belles, & les inſcriptions miſes au bas, l'une en proſe latine, l'autre en vers françois, ſont très-juſtes. Voici la première, *Nicolaus Boileau Deſpréaux morum lenitate, & verſuum dicacitate æquè inſignis.* Feu M. Lainez qui ſe piquoit, en matière de latinité, d'une grande délicateſſe, trouvoit quelque choſe à redire à *verſuum dicacitate*; ce qui me donna lieu de lui écrire cette lettre, le 9 Septembre 1709.

Il y a quelque tems, monſieur, que, dans la rencontre vous me parlâtes de l'inſcription latine miſe au bas du portrait de l'illuſtre M. Deſpréaux, je la trouve d'une juſteſſe ſans égale, & le pinceau à mon ſens ni le burin, n'ont pas mieux attrappé la reſſemblance du poëte, que l'inſcription l'a caractériſé. *Morum lenitas*, & *verſuum dicacitas* ne laiſſent rien à dire. Cet heureux contraſte remplit admirablement l'idée que nous devons nous faire de ce grand homme. Vous n'en diſconvenez pas. Vous doutez ſeulement que dans

l'exacte latinité *dicacitas* puisse cadrer avec *versuum*, parce qu'il ne vous revient pas que *dicax* se dise de *versus*, ni d'*oratio*, comme de *poëta* & d'*orator*. Vous me demandez du moins, pour vous convaincre du contraire, un exemple tiré de quelqu'un de ces auteurs, vulgairement nommés classiques, je n'ai garde sur ce pied-là de vous alléguer cet endroit de Sidonius-Apollinaris dans son poëme intitulé *Narbo*.

Quid multos varii styli retexam
Arguti, teneri, gravis, dicacis ?

Car c'est constamment ainsi qu'il faut lire, & non pas *graves, dicaces*, avec le père Sirmond, sans nécessité, & contre l'ordre naturel de la construction, je vous alléguerai bien moins le Hollandois Gaspar Barlæus qui, dans ses préfaces sur les poësies de Constantin Huggens, a donné l'épithète de *dicax* à *cuspis*, je ne vous citerai pas même Aulugelle qui, chap. 2, du liv. 12 des nuits attiques, n'a fait nulle difficulté de dire *levi & quasi dicaci argutiâ*, sur la foi peut-être de quelqu'un de ces anciens, dont on sait qu'il a été grand imitateur, je me réduirai seulement à deux témoignages, l'un d'Horace, l'autre de Senèque le Tragique. Horace vers 225, de son épître aux Pisons, a dit :

Verum ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet Satyros.

Où *Satyros*, non plus que dans le vers 255, *Satyrorum ſcriptor*, ne doit pas s'entendre de ces dieux *chevrepieds* nommés *Satyres*, mais des tragicomédies ſatyriques des Grecs; telles que le cyclope d'Euripide, l'unique pièce de ce genre qui nous ſoit reſtée entière. Comme les Grecs diſoient Σάτυροι γράφειν les Latins *ſatyrum ſcribere*, écrire un *ſatyre*, Caſaubon prétend avec raiſon que l'épithète *dicaces* n'eſt appliquée à *Satyros*, que dans le ſens de ces ſortes de pièces ſatyriques. Le paſſage de Senèque le tragique, n'eſt pas moins formel. Ce poëte, dont Muret, bon connoiſſeur, eſtimoit la diction, a dit ſur la fin du chœur du premier acte de ſa Medée.

Feſta dicax fundat convicia Feſcenninus,

Vers que le Portugais Achile Stace, ſur cet endroit de Catulle,

Neu diu taceat procax
Feſcennina locutio.

cite exprès pour faire voir que *procax Feſcennina locutio*, & *dicax verſus Feſcenninus* ſont expreſſions équivalentes, d'où il s'enſuit que *dicax* convient auſſi bien à *verſus*, que *procax* à *locutio*. Je pourrois encore vous oppoſer pluſieurs doctes modernes aujourd'hui vivans; entre autres un qui, s'il avoit vécu du tems d'Auguſte, n'au-

toit pas été moins digne de la qualité d'académicien latin, qu'il l'est de celle qu'il a d'académicien françois. Vous le reconnoîtrez quand je vous dirai que c'est celui qui, dans de beaux vers, faits l'an 1701, sur le rétablissement de la santé de notre illustre satyrique, a dit :

. . . . . . quique dicaci
Perversos hominum distringunt carmine mores.

Mais je pense, Monsieur, que ces autorités vous suffiront, & que vous n'hésiterez plus désormais à recevoir la décision suivante d'un habile grammairien du quinzième siècle.

Quemadmodum autem urbanum & dicacem hominem dicimus, ita urbanum & dicacem sermonem, unde urbanitas, & dicacitas tam de homine, quàm de oratione dicitur. Eodem modo venustus homo, & venusta oratio; lepidus homo, & lepida oratio; salsus homo, & salsa oratio: jocosus homo, & jocosa oratio. Et venustas, lepor, sales, insulsitas, facetiæ, joci, tam de homine quàm de oratione dicuntur. Nicol. Perottus Cornucopiæ, pag. 132, édit. Basileensis 1526. Il me paroît que les critiques les plus obstinés doivent se rendre à ces raisons. Celui du moins à qui j'avois affaire (1), ne put y répondre en sept

(1) Il mourut à Paris le 18 d'Avril 1710.

mois entiers qu'il vécut depuis ma lettre. Voilà pour ce qui regarde l'inſcription latine. La françoiſe miſe au bas de l'autre eſtampe, conſiſte en quatre vers les plus beaux du monde. Ils viennent de paroître dans la nouvelle édition des œuvres de M. Deſpréaux, & méritent d'être imprimés par-tout. Les voici:

Au joug de la raiſon aſſerviſſant la rime,
Et même en imitant toujours original,
J'ai ſu dans mes écrits docte, enjoué, ſublime,
Raſſembler en moi Perſe, Horace & Juvénal.

Quoique ces vers n'aient pas beſoin de luſtre, je ne laiſſerai pas d'y ajouter ceux-ci, dont le tour eſt moins pompeux, mais qui ont quelque choſe d'aſſez vif.

Tel fut notre grand Satyrique.
Quiconque à la rime s'applique
Doit avoir un portrait ſi beau,
Et pour mieux ſe tenir en garde
Ecrire au-deſſus du tableau :
Rimeur, Deſpréaux te regarde. (D. L. M.)

M. le premier préſident demandoit à M. Langlois pourquoi il ne ſe chargeoit plus que de méchantes cauſes, étant ſi bon avocat? M. Langlois lui dit : c'eſt que j'en ai tant perdu de bonnes & tant gagné de méchantes, que je ne ſais tantôt plus leſquelles prendre.

On avoit trouvé à redire que M. Coquelin, chancelier de Notre-Dame, & promoteur de l'assemblée de 1682, y avoit trop parlé de Gerson. M. G.... dit : dès qu'un homme est chancelier, il croit la métempsycose ; & le prouvoit par feu M. de Saint-Jean en Grève qui, à ce que disoit M. G...., croyoit avoir l'ame de Gerson.

M. Blanchet, curé de saint-Jean-le-Rond, ayant donné le viatique & l'extrême-onction à M. Cachet son confrère, qui avoit quatre-vingt-dix ans ; M. Cachet lui dit : à la pareille, mon confrère, à la pareille.

Homo non periit, sed periit artifex. M. le prince de Guemené me disoit cela autrefois, en parlant de Mondory, dans le tems qu'il vivoit encore, & qu'il ne paroissoit plus sur le théâtre. Je ne sais de quel (1) auteur ces paroles sont prises.

On en peut dire autant de Scaramouche, qui ne paroit plus sur le théâtre, *homo non periit, sed periit artifex.* C'étoit le plus parfait pantomime que nous ayions vu de nos jours. Molière,

(1) C'est apparemment une allusion à ces paroles de Néron, *Qualis artifex pereo.* Sueton in Neron. 49.

original François, n'a jamais perdu une représentation de cet original Italien. La comédie italienne va tomber aussi bien que la françoise, qui n'a plus ni d'auteur ni d'acteur, à ce qu'on dit, qui vaille la peine d'y aller entendre une pièce entière.

Un ecclésiastique de Poitou achetoit un *jansenius* sept francs, chez Petit : & trouvant qu'il étoit cher, il disoit : mais est-il bien entier ? le garçon de Petit dit : il s'en faut peu. Hé quoi, dit le Poitevin, les cinq propositions n'y sont-elles pas ? Ah ! vraiment si elles y étoient, répondit le garçon, vous ne l'auriez pas pour deux cents francs.

Le P. Jacob étoit bibliothécaire de M. le cardinal de Rets, & de mes amis. Il a fait un livre des anciennes éditions de tous les livres qui ont été imprimés depuis l'an 1440, que commença l'impression, jusqu'en 1500 inclusivement.

* M. Chevillier, docteur & bibliothécaire de la maison de Sorbonne, qui a recherché avec beaucoup d'exactitude & de curiosité le tems du commencement de l'impression, dit pag. 13 de son traité de l'origine de l'imprimerie de Paris, que le plus ancien livre imprimé est un psautier, qui

qui se voit en la bibliothéque impériale à Vienne, mis sous la presse, *in*-4°, en velin, à Mayence, l'an 1457, par Jean Faust & Pierre Schoeffer. Sur quoi il cite le témoignage de Pierre-Lambec liv. 2, bibl. Vindob, pag. 989. Ceux qui ont cru que de toutes les impressions la plus ancienne étoit celle des sermons de Léonard d'Udine, prétendue faite l'année 1446, se sont trompés. Cette année est la date de la compilation de ces sermons, mais la date de l'impression est de 1473; j'ai vu le livre dans la bibliothéque des carmes de Dijon. C'est un volume *in*-4°, épais de quatre doigts, imprimé à Venise en lettres gothiques à deux colonnes avec cette inscription à la fin, où le tems de la compilation est nettement distingué de celui de l'impression en ces termes, & qui est copiée ici fidellement. *Expliciunt sermones aurei de sanctis per totum annum quos compilavit magister Leonardus de Utino, sacræ theologiæ doctor, ordinis fratrum prædicatorum, ad instantiam, & complacentiam magnificæ communitatis Utinensis, ac nobilium virorum ejusdem* M. CCCC. XLVI, *in vigilia beatissimi patris nostri dominici confessoris, ad laudem & gloriam Dei omnipotentis, & totius curiæ triumphantis.*

Impressi quoque sunt hi sermones Venetiis per magistrum Franciscum de Hailbrun & magistrum

Nicolaum de Francfordiâ focios, Laus Deo. M. CCCC. LXXIII.

Cette édition a éte vue par le P. Labbe qui la rapporte pag. 355 de fa nouvelle bibliothéque de MSS.; mais par une faute ou de l'auteur, ou de l'imprimeur, l'année qui devoit être marquée 1473 a été marquée 1475. (D. L. M.)

Le P. Jacob ne pouvoit fouffrir le mépris que l'on fait de ces anciens livres, dont on fait, difoit-il, des fufées, & dont les charcutiers parent leurs boutiques, au lieu qu'on devroit les confidérer comme des originaux. Il avoit un logement chez M. Achille de Harlay, mais il ne s'y plaifoit pas; & il fe plaignoit de ce qu'on le méprifoit, quoi qu'il mangeât à la table de M. de Harlay. Il mourut chez M. de Harlay; & il ne fut pas plutôt expiré, que l'on mit fon corps dans un carroffe avec fes livres, pour être porté à fon couvent des Billettes.

M. le premier préfident demandoit à M. de Fourcroy, célèbre avocat, ce qu'il prétendoit faire de fon neveu. M. de Fourcroy lui dit : Monfieur, fi je vois qu'il devienne joli garçon, j'ai deffein d'en faire un avocat; mais s'il ne veut rien apprendre, je le ferai confeiller.

* On a fait de cela un petit quatrain en dialogue.

Votre neveu paroît docile,
Qu'espérez-vous le faire un jour ?

Resp.

Avocat, s'il se rend habile ;
Sinon, conseiller à la cour.

Le P. Garasse, pag. 707, de sa recherche des recherches de Pâquier, imprimée dès l'an 1622, fait tenir ce discours à un jeune fat : « j'en sais » trop pour n'être que procureur ; je n'en sais » pas assez pour être avocat, je vois bien qu'il » faudra que je me fasse conseiller ou président. » (D. L. M.)

Un des plus illustres magistrats disoit un jour : je voudrois que mon fils fût assez honnête-homme pour en pouvoir faire un bon avocat ; je le tiendrois fort heureux. Ce fils néanmoins à tout le mérite possible ; mais l'état en a besoin pour des emplois plus politiques.

Quand M. de Bragelogne, chanoine de Notre-Dame, éternuoit ; Marigny lui disoit : Monsieur, Dieu vous croisse votre gros.

Le cardinal du Perron, parlant de *la réponse*

de Coëffeteau, dit : il l'auroit fait plus courte, (1) s'il eût eu plus de tems.

M. avoit fait un gros livre contre un auteur qui en avoit fait un petit. Un de ses amis entrant chez lui, trouva ces deux livres sur sa table, il dit, en mettant le gros sur le petit ; il ne s'en relevera jamais.

C'est une chose étrange, disoit M. de Bautru, que les Minimes ne mangent que du poisson, & ne laissent pas de sentir l'épaule de mouton.

M. Despréaux étant dans une compagnie de dames où l'on parloit de la prise de Mons, comme il se levoit pour sortir, une de ces dames l'arrêta par son manteau, & lui dit : Monsieur, vous ne sortirez point d'ici, que vous ne nous ayez fait un petit quatrain sur cette nouvelle conquête de notre grand monarque. M. Despréaux fit ce qu'il put pour s'en défendre ; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il lui demanda quartier pour un

(1) Tiré du Socrate chrétien de Balzac, discours 10. M. Paschal a dit de même à la fin de sa seizième lettre provinciale : je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.

moment. Et voici de quoi il la paya sur l'heure :

Mons étoit, disoit-on, pucelle
Qu'un roi gardoit avec le dernier soin.
Louis-le-Grand en eut besoin,
Mons se rendit. Vous auriez fait comme elle.

Au sacre de M. le cardinal de Rets, qui se faisoit en Sorbonne, il y avoit un grand nombre d'évêques en demi-cercle sous le dôme. Une dame qui avoit été invitée à cette cérémonie, dit : que je trouve cela beau de voir tous ces évêques arrangés de la sorte ! il me semble que je suis en paradis. Un gentilhomme qui étoit près d'elle, lui dit : en paradis, madame ? en paradis, il n'y en a pas tant que cela.

P. Fournier avocat, étoit borgne. Plaidant un jour à la grand'chambre avec ses lunettes, il dit : je n'avancerai aucune pièce qui ne soit nécessaire. L'adverse partie lui dit : retranchez donc un des verres de vos lunettes.

* Pierre Fournier étoit appelé Péfournier, par les gens de palais, pour abréger. Il est fort bien remarqué dans le *Fureteriana*, (1) que ce Péfournier étoit procureur, & non pas avocat. C'est de lui que parle Boileau, *sat.* 1. (D. L. M.)

(1) Voyez le Fureteriana, *pag.* 144.

Si tous les livres des anciens étoient dans le feu, il n'y en a guères que j'en tirasse plus volontiers que Plutarque. Il ne m'a jamais ennuyé ; & quoique je le lise souvent, j'y trouve toujours de nouvelles beautés. Il n'en est pas de même de Sénèque. Il y a dans ses ouvrages des choses admirables, mais il perd beaucoup quand on le manie & qu'on l'approfondit. Il est meilleur à citer dans la chaleur de la conversation, qu'à lire dans le silence du cabinet. Il veut briller, quelque sujet qu'il traite. C'est ce qui fait qu'il est fort souvent faux. Cependant le P. Mallebranche, à mon gré, a dit trop de mal de lui. On ne sauroit contester à Sénèque d'avoir eu de l'esprit infiniment. Quintilien (1) dit un bon mot là-dessus : *Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio.* Le cardinal Palavicin dit aussi admirablement bien de Sénèque : *Profuma i suoi concetti con ambra, e con un zibetto che a longo andare danno in testa.* C'est dans ses considérations sur le style.

* Dire que Sénèque a eu de l'esprit infiniment, n'est pas répondre au P. Mallebranche qui, bien loin de le lui contester, lui applique les propres

(1) Instit. 1.

paroles qu'on allégue ici de Quintilien. Ce qu'il lui reproche avec les intelligens, c'est de se trop abandonner à son imagination, & de ne pas toujours raisonner conséquemment. Calvin, grand partisan de Sénèque, dont à l'âge de vingt-trois ans, & encore catholique, il commentoit le traité *de Clementiâ*, reconnoît en plus d'un endroit que la juste disposition des parties du discours n'étoit pas le talent de son auteur. A l'égard de Plutarque, ce qu'on en fait dire ici à M. Ménage, n'est qu'une répétition de ce que Théodore Gaze en avoit dit plus de deux-cens ans auparavant. Sur quoi l'on peut voir Amiot dans la préface de sa traduction. (D. L M.)

* On proposoit à des dames une partie de promenade à pied. Les unes l'acceptoient, d'autres s'en excusoient sur ce qu'il y auroit trop de chemin à faire, une d'entr'elles, qu'on savoit qui étoit bossue, quoiqu'elle ne le parût point, témoigna qu'elle en seroit volontiers, ajoutant qu'elle étoit infatigable. Cela vous est bien aisé, lui répondit une des dames, vous avez un corps de fer. Elle entendoit par-là, cette espèce de cuirasse que mettent les bossues pour cacher le défaut de leur taille. (D. L. M.)

* Pierre Petit appeloit Sénèque, *le maître des*

ſentences. Seneca, dit-il, *verus* (*ut quidem arbitror*) *magiſter ſententiarum.* C'eſt dans ſon livre *de lachrymis* pag. 139. (D. L. M.)

* A la cour, tout le monde diſoit *gros* pour *grand*, une *groſſe* chère, une *groſſe* qualité, une *groſſe* réputation. Un jour, le roi étant chez madame de Monteſpan, témoigna n'aimer pas cette expreſſion nouvelle. Deſpréaux ſe trouvant là, dit qu'en effet il étoit ſurprenant qu'on voulût par tout mettre *gros* pour *grand*, & que par exemple il y avoit bien de la différence entre Louis le *gros* & Louis le *grand*. Ce mot coulé de la ſorte, parut ne pas déplaire au roi. (D. L. M.)

* Barbin avoit une maiſon aux champs qu'il avoit pris grand ſoin d'enjoliver, mais dont la vue étoit extrêmement bornée. Deſpréaux y dîna un jour d'été, & en quittant Barbin, lui dit : je m'en vais à Paris prendre l'air. (D. L. M.)

Le P. Bouhours a traité d'une manière bien différente les ſentimens de Cléante ſur les entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & ceux de Cléarque, ſur les dialogues d'Eudoxe & de Philanthe. Il a fait ce qu'il a pu pour faire ſupprimer les premiers, & il n'a pas été en ſon pouvoir

de ſuivre l'avis du P. Commire, qui lui avoit conſeillé de les mépriſer.

Ne ſit, Buhurſi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre ſilentio
Tuâque ne digneris irâ
Pugnæ avidum juvenem ſuperbæ.

Mais pour les ſentimens de Cléarque, il les donnoit lui-même à ſes amis, comme M. Deſpréaux le faiſoit des écrits qu'on publioit contre lui. Les ſentimens de Cléante paſſent pour être de M. Barbier Daucour, un des meilleurs ſujets de l'académie. On m'a dit que les ſentimens de Cléarque étoient de M. Andri.

Le P. Bouhours, dans ſa manière de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit, donne à l'Arioſte ce vers du Berni :

Il pover huomo che non s'en era accorto,
An dava combattendo ed era morto.

* C'eſt au vingt-quatrième chant du liv. 2 de ſon *Orlando innamorato*, où le premier vers ſe lit ainſi :

Coſi colui del colpo non accorto.

Au lieu que de la manière dont il eſt ici rapporté, & dans le livre du P. Bouhours, il y auroit trop d'une ſyllabe. Le Berni, qu'on

appelle assez souvent le Bernia, & quelquefois le Berna, étoit un des plus beaux esprits de son tems, d'un génie merveilleux pour la satyre enjouée, dont même il donna le modèle, en sorte que parmi les Italiens elle en a retenu le nom de Bernesque ou Berniesque. Ses Capitoli sont ce qu'il a fait de meilleur. Il s'en faut beaucoup que son poëme de Roland l'amoureux ait été aussi estimé. On sait que l'invention en est due au Boiardo, qu'il a suivi pas à pas, & dont il n'a presque fait que changer l'expression. Son naturel le portant à la plaisanterie, il n'a pu s'empêcher d'en répandre des traits dans l'ouvrage. Ceux qui ont dit que d'un bout à l'autre il l'avoit rendu burlesque, se sont trompés. Naudé, entre autres, qui d'ailleurs a si peu connu le premier auteur de l'*Orlando innamorato*, que pag. 216 de son Mascurat, au lieu de dire que c'est le Boiardo, il dit que c'est l'Arioste; erreur copiée depuis fidellement par Baillet. L'Italien anonyme, qui a recueilli de petites particularités historiques sur les auteurs des divers *capitoli*, imprimés en quatre volumes *in*-12, à Venise, chez le Baba, s'est mépris d'une autre manière touchant l'*Orlando innamorato* du Berni, en ce qu'il a cru que ce poëme n'avoit pas été imprimé. Il lui étoit facile, pour peu qu'il s'en fût informé, d'apprendre qu'il y en avoit deux éditions,

l'une à Milan, de 1542, l'autre à Venise, de 1545, toutes deux *in*-4.°, la dernière desquelles promet plusieurs stances qui manquoient dans la première ; ce qui est cause que bien des gens recherchent l'édition de Venise préférablement à celle de Milan. Pour moi qui les ai soigneusement conférées, j'ai reconnu que celle de Venise n'étoit plus ample en tout que de deux stances dans le premier chant, lesquelles encore ne contiennent qu'un verbiage inutile, dont le poëme peut se passer sans y perdre quoique ce soit. Le reste de la différence ne consiste qu'en ce que dans ce même premier chant, les quatre-vingt autres stances qui précédent celle-ci *Ferraguto fè un salto sinisurato*, quoique très-conformes pour le sens, ne le sont nullement pour les paroles ; ce qui me paroît une pure adresse du libraire Vénitien, pour faire valoir son édition au préjudice de celle de Milan, sous prétexte que dans celle-ci ces quatre-vingt stances, comme il le donne à entendre, ne sont pas du Berni, au lieu que dans la sienne elles en sont. Pour mieux colorer la chose, il a expressément affecté de ne faire faire aucun changement dans les quatorze dernières stances du premier chant, au-devant desquelles il a mis cet avertissement. *Queste poste stanze che seguono in sino al fine del primo canto (e dubitiamo d'alcune ançora del*

secondo), *non sono, del presente autore M. Francesco Berni, mà di chi presumptuosamente gli ha voluto fare tanta ingiuria.* Mais quiconque examinera les vers de part & d'autre, reconnoîtra aisément, s'il a quelque goût de la poësie italienne, que, ni pour le choix des mots, ni pour le tour, la seconde édition n'a nul avantage sur la première. (D. L. M.)

* Voici deux vers pour mettre au bas d'une estampe de Fra-Paolo.

Et genio, & scriptis ingentem conspice Paulum.
Hic etiam Petro restitit in faciem. (D. L. M.)

* Il y a, dans le voisinage de Dijon, deux vignobles célèbres, l'un appelé Beze, l'autre Chambertin. Un jour qu'un galant-homme, qui possède une bonne partie des vignes de Beze, traitoit quelques-uns de ses amis, un des convives chanta ce triolet qui plut beaucoup à la compagnie, & surtout au maître du festin.

Beze qui produit ce bon vin
Doit passer pour très-catholique.
J'estime plus que Chambertin
Beze, qui produit ce bon vin.
Si le disciple de Calvin,
Beze passe pour hérétique,
Beze qui produit ce bon vin,
Doit passer pour très-catholique. (D. L. M.)

Le Diable étoit un grand ſot d'employer tant de machines pour faire perdre patience au pauvre Job. Il n'y avoit qu'à l'engager à une partie d'échecs. Cette penſée eſt tirée de la cinquante-ſixième nouvelle du Sabadinot. (D. L. M.)

Je ne trouve pas que le P. Bouhours, dans le livre ci-deſſus allégué ait eu aſſez d'égard au génie des nations dont il critique les penſées. Ce qui eſt naturel à Paris, paroîtroit plat à Rome; & ce qui nous paroît trop brillant en France, ne paroît que naturel en Italie. Une penſée italienne n'eſt pas à blâmer, ſuivant mon ſens, pour être un peu trop brillante, ſi d'ailleurs elle ne choque pas ouvertement la raiſon. Si je fais jamais réimprimer mon Aminte, j'y changerai bien des choſes, & ſurtout j'adoucirai beaucoup la critique que j'y fais du bel endroit ou Tancrède (1) pleure Clorinde. A propos du Taſſe, je ne puis plus condamner avec le P. Bouhours, le vers que dit Armide à Renaud, lorſqu'il eſt ſur le point de partir.

Saro qual piu vorrai, ſcudiero o ſcudo. (2)

L'affectation feroit blâmable dans un François

---

(1) XII. Gieruſ. 96.

(2) XVII. Della Gieruſ. 49.

qui diroit : *je ferai votre écuyer ou votre écu.* Mais elle me paroît pardonnable dans un poëte Italien. M. Quinault (1) a fort bien rendu ce vers dans son Armide.

J'irai dans les combats, j'irai m'offrir aux coups,
Qui seront destinés pour vous.

M. Perrault est un de mes bons amis. J'estime beaucoup son poëme de Pomone, qui est imprimé à la tête du livre de la culture des jardins, composé par M. de la Quintinie; & j'estime surtout son siècle de Louis le Grand, quoiqu'il s'en faille beaucoup que je sois de son avis. Je ne puis lui pardonner d'avoir comparé Mezerai à Thucydide. Mezerai n'a pas de phrase : je le lisois encore ce matin, & il auroit eu de la peine à choisir plus mal. J'aime infiniment son poëme de la peinture, qu'il a fait pour son ami M. le Brun. Il est un peu obscur en quelques endroits, & trop négligé en d'autres. Je le préfère néanmoins à celui que Molière a fait pour M. Mignard. Je voudrois que M. Perrault eût retouché tous les vers de son poëme,

(1) Sc. 4. Act. 5.

comme il a fait ceux-ci qu'il a imprimés dans le premier volume de son parallèle. (1).

Sur les uns le vieillard à qui tout est possible,
Passoit de son pinceau la trace imperceptible
D'une couche légère alloit les brunissant,
Y mettoit des beautés même en les effaçant;
Adoucissoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus sombres,
Leur donnoit ce teint brun qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.

On ne peut rien de plus heureux, ni de plus poëtique, que l'expression dont il se sert dans son poëme de Louis le Grand, pour dire que les anciens ignoroient la circulation du sang. Il dit que l'antiquité;

. . . . Ignoroit jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans les veines.

M. de Furetière lui a fait là-dessus une chicane mal-à-propos. M. du Périer, *parcus admirator*, ne laisse pas d'admirer avec moi ce dernier vers.

* Ce dernier vers est effectivement fort beau, & Furetière n'auroit pu le critiquer sans chicane. Aussi ne l'a-t'il point fait, il a critiqué seulement

(1) Pag. 236.

l'explication de *Méandre* miſe par le poëte au bas de la page où il étoit dit que c'étoit un *fleuve de la Grèce.* Furetière a remarqué là-deſſus qu'il auroit dû mettre *fleuve de l'Aſie mineure.* C'eſt ſi peu une chicane, que Perrault lui-même a depuis profité de l'avis, & ſupprimé ces mots *de la Grèce.* (D. L. M.)

Touchant la diſpute qui s'eſt élevée depuis peu au ſujet des anciens & des modernes, je ſuis de l'avis de *Sidonius* (1) *Apollinaris*, qui dit qu'il faut lire les anciens avec reſpect, & les modernes ſans envie, *legebat cum reverentiâ antiquos, & ſine ividiâ recentes.*

* On adreſſa autrefois ces vers à meſſieurs Boileau, & Perrault, dont le premier tenoit pour les anciens, & le ſecond pour les modernes.

Boileau, Perrault, ne vous déplaiſe,
Entre vous deux changez de thèſe.
L'un fera voir par le Lutrin
Que la muſe nouvelle a le pas ſur l'antique :
Et l'autre par le ſaint Paulin,
Qu'aux poëtes nouveaux les anciens font la nique.
(D. L. M.)

Sous le règne de Philippe II, un ſeigneur qui avoit parlé un peu fortement des privautés que le

(1) VIII. Epiſt. XI. & ibi Savaro.

roi avoit avec sa femme, fut mis en prison. On lui fit cette devise. Un limaçon qui rentre dans sa coquille, avec ce mot: *carcere cornua frænat.*

M. le comte de Guiche, au milieu de ses plaisirs & de l'embarras de la cour, ne laissoit pas d'étudier au moins réglément trois heures par jour. C'étoit un seigneur des plus accomplis que l'on pût voir. On change terriblement quand on voit qu'on va mourir. Pendant sa vie il avoit toujours été fort éloigné de la bigoterie, & il est mort l'an 1672, dans un froc de carme qu'un religieux de cet ordre, qui l'exhortoit à la mort, lui fit prendre.

* Ainsi Balde l'an 1400, Christophe de Longueil l'an 1522, & Alberto Pio, comte de Carpi l'an 1530, voulurent être enterrés en habit de cordelier. Marot, dans sa seconde lettre du coc-à-l'âne, a dit:

> Témoin le comte de Carpi
> Qui se fit moine après sa mort. (D. L. M.)

M. de G. ne fit pas de même. Il étoit malade à la mort, & sa femme qui est dans une piété profonde, ne le quittoit pas d'un moment. Le père Bourdaloue son confesseur, l'instruisoit, en lui disant: monsieur, il faut croire ceci, il faut croire cela. Et le comte se tournant vers sa femme, lui

demandoit : cela eſt-il vrai, comteſſe ? Oui, oui, lui répondit-elle. Eh bien, ajoutoit le malade, allons donc, dépêchons de croire.

Madame de Chevreuſe qui ſavoit fort bien l'eſpagnol, diſoit que le Don Quichotte, eſt le caſtillan le plus pur que nous ayons. La traduction qui en a été faite depuis peu en notre langue, eſt très-belle. Je l'ai toujours entendu donner à M. de Saint-Martin, le frère de ce M. de la Chaiſe, qui a fait l'hiſtoire de Saint Louis. Il ſemble pourtant que le père Bouhours, dans ſa première lettre à une dame de province, ſur les dialogues d'Eudoxe & de Philanthe, veuille nous perſuader qu'elle eſt de M. Arnauld, qui ſe feroit amuſé à traduire un livre ſi divertiſſant, lorſqu'une fièvre tierce l'empêchoit de faire quelque choſe de plus ſérieux. J'ai ouï-dire que Michel de Cervantes, auteur de ce roman de Don Quichotte étoit manchot, & qu'il avoit compoſé ce livre étant captif en Barbarie.

* Furetière dans ſon ſecond factum contre l'académie françoiſe, parle d'un miſérable libraire, traducteur du Don Quichotte. (D. L. M.)

* Un préſident ſcrupuleux avoit ordonné à ſon cocher de ne plus jurer. Les chevaux cependant étant une fois entrés dans un bourbier, ne fai-

ſoient nul effort pour en ſortir, parce qu'accoutumés aux juremens du cocher, ils ne lui entendoient plus parler le même langage. Ma foi, monſieur, dit le cocher, ſi je ne jure, nous coucherons ici. Le maître cédant à la néceſſité, lui permit de jurer. Ce que le cocher ayant fait, les chevaux dans le moment tirèrent le carroſſe hors du bourbier. (D. L. M.)

* Feu M. de la Chambre, curé de Saint Barthelemy à Paris, envoyant inviter à dîner un cordelier de ſes amis, celui-ci qui étoit un goguenard, demanda au valet qui en ſeroit, & s'il y avoit bonne chère? Vous ne ſerez que trois, lui répondit le valet, vous, votre compagnon, & mon maître. Pour la chère, *je ne puis vous dire* en quoi elle conſiſtera, je ſais ſeulement qu'il y aura un bon cochon de lait. Un bon cochon de lait! répliqua le cordelier, je crains fort que ce ne ſoit tout le contraire; ce qu'il y a de meilleur dans un cochon de lait, c'eſt la peau & les oreilles. Tout me dit que je ne dois m'attendre ni à l'un, ni à l'autre, dans une paroiſſe dont le ſaint n'a point de peau, & le curé point d'oreilles. *M. de la Chambre, curé de Saint Barthelemy, étoit ſourd.* (D. L. M.)

Le lutrin de M. Deſpréaux eſt rempli de quan-

tité de portraits d'après nature. L'horloger la Tour est un perruquier nommé l'Amour.

> Cet horloger est l'effroi du quartier.

Ce perruquier avoit un grand fouet avec lequel il venoit mettre le hola quand les polissons du quartier se battoient les uns avec les autres. Mais M. l'abbé Aubri, chanoine de la Sainte Chapelle, fameux moliniste, frère de ce M. Aubri qui a fait l'histoire du cardinal Mazarin, y est sur tous les autres, marqué avec des traits bien désignans.

> Alain tousse, & se lève. Alain ce savant homme,
> Qui de Bauni vingt fois a lu toute la somme.

M. Aubri qu'il peint-là sous le nom d'Alain, n'a jamais parlé qu'il n'ait toussé une ou deux fois auparavant :

> Mes yeux en sont témoins, j'ai vu moi-même hier,
> Entrer chez le prélat, le chapelain Garnier.

Ce chapelain Garnier, qui s'appeloit Fournier en son nom, étoit grand janséniste, & par conséquent pas trop bien dans l'esprit de M. Aubri. Au reste, on est si aveuglé dans ce qui nous regarde, que M. Aubri lut le lutrin plusieurs fois sans s'y reconnoître. M. son frère s'en est bien apperçu.

* On commença dans l'édition de 1701, *in*-4°, à substituer tout au long *le perruquier l'Amour*, à

l'horloger la Tour. Le vers *cet horloger, &c.* y fut aussi changé en celui-ci : *ce perruquier superbe est l'effroi du quartier.* Ce qui a depuis été conservé dans toutes les éditions. Son nom étoit Didier l'Amour. Sa première femme étoit une clabaudeuse éternelle, qu'il savoit étriller sans s'émouvoir. Molière a merveilleusement bien peint leur caractère dans la première scène de son *Médecin malgré lui.* La seconde femme de ce perruquier s'appeloit Anne du Buisson. Le nom *Aubri*, s'écrit régulièrement *Auberi*, mais comme on prononce *Aubri*, Despréaux qui semble avoir affecté, lorsqu'il cache les vrais noms, d'en substituer d'autres de même mesure, a mis par cette raison *Alain* à la place d'*Aubri.* C'est ainsi qu'il substitue *Garnier* à Fournier; *Gilotin* à Guéronet; *Brontin* à Frontin; *Boirude* à Sirude; *Giroc* à Brunot, & de même ailleurs. (D. L. M.)

* Une dame ayant envie de lire les Métamorphoses d'Ovide, son amant les lui envoya le lendemain avec ce sonnet.

AIRIS

En lui envoyant les Métamorphoses d'Ovide.

L'ingénieux Ovide étale en cet ouvrage
Un nombre merveilleux de changemens divers.
Progné de l'hirondelle y prend le noir plumage,
Et Daphné s'y revêt de rameaux toujours verts.

Hermione en serpent y rampe sur l'herbage ;
En lionne Atalante y court dans les déserts.
On voit Narcisse en fleur, y parer le rivage,
On voit en épervier Nise y fendre les airs.
Une métamorphose à mes yeux favorable.
Doit ici vous donner une place honorable
Iris, vous n'êtes plus rebelle à mes amours.
La rigueur a chez vous fait place à la tendresse.
C'est assez : n'allez pas redevenir tigresse.
Ayant changé si bien, ne changez de vos jours.

(D. L. M.)

* Une dévote de Bourg-en-Bresse, l'an 1424, disoit qu'elle avoit été envoyée de Dieu sur terre pour tirer les ames d'enfer, & qu'elle en tiroit tout au moins trois par jour. Gerson, à la fin de son traité *de examinatione doctrinarum*. (D. L. M.)

On songeoit tout de bon à donner un arrêt contre la philosophie de Descartes, lorsque M. Despréaux fit paroître le sien. C'est une bagatelle, qui peut-être plus qu'aucune autre chose, a empêché que le parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau, le greffier, présenta cet arrêt à signer à feu M. le premier président de Lamoignon avec beaucoup d'autres. Comme c'étoit un magistrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de M. Des-

préaux, il dit à M. Boileau : ah! voilà un tour de ton oncle.

On disoit dernièrement ici que de tous les hommes, Descartes est celui qui a le mieux rêvé. Voëtius, ce célèbre adversaire de M. Descartes, étoit de ces gens qui croient en Dieu par bénéfice d'inventaire. M. Descartes au contraire, étoit fort religieux.

L'état dans lequel se trouve un criminel qu'on renvoie à son premier jugement, est très-bien exprimé dans ces deux vers :

Odit iter, numeratque dies, spatioque viarum
Metitur vitam, torquetur morte futurâ.

Il marche malgré lui, il compte ses jours, il mesure sa vie de lieue en lieue, & la mort qu'il attend le tourmente.

M. le premier président de Lamoignon disoit que la plus fâcheuse circonstance d'un procès criminel pour l'accusé, c'étoit ces deux mots : *ci-présent.*

Je me suis trouvé une fois à l'interrogation d'un criminel. Lorsque les juges voulurent le faire asseoir sur la sellette, il refusa de le faire, disant : messieurs, il ne m'appartient pas de m'asseoir en votre présence.

Je vais vous conter une histoire assez extraordinaire, & qui fait voir le jugement de Dieu sur les criminels. Dans l'Anjou, un curé d'assez mauvaise vie, avoit eu querelle avec un sergent du voisinage. Le sergent étant venu à disparoître tout-à-coup, tout le monde soupçonna le curé son ennemi déclaré, de l'avoir fait mourir. Dans ce tems-là il arriva à une ou deux lieues de la résidence du curé, qu'on exposa un pendu sur les fourches patibulaires. Ses parens l'en détachèrent, & le jetèrent avec la corde au cou dans un étang voisin. Des pêcheurs trouvèrent ce corps dans leurs filets, & la justice y ayant fait une descente, tout le monde vint voir le corps du pendu. Comme il étoit fort défiguré, le préjugé que l'on avoit contre le curé, fit que le monde s'imagina que c'étoit le sergent. On arrête là-dessus le curé, on lui fait son procès, & on le condamne à être pendu. Quand il vit qu'il falloit mourir : messieurs, dit-il à ses juges, il est vrai que c'est moi qui ai tué le sergent, mais vous me condamnez injustement, & tous ceux qui déposent contre moi sont des faux témoins. Le corps mort que l'on a trouvé, & sur la foi duquel vous m'avez fait mon procès, n'est nullement celui du sergent. Le véritable corps du sergent que j'ai assommé dans mon presbytère, est sous une telle planche dans mon jardin, on y trouvera même son chien avec lui. Les juges en-

voyèrent au presbytère du curé, & l'on trouva les choses comme il les avoit dites.

On dit que les femmes savantes de Molière, sont mesdames de......, & l'on me veut faire accroire que je suis le savant qui parle d'un ton doux. Ce sont choses cependant que Molière désavouoit. Mais le Trissotin de cette même comédie est l'abbé Cotin, jusques-là que Molière fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisoit ce personnage dans sa pièce. La scène où Vadius se brouille avec Trissotin, parce qu'il critique le sonnet sur la fièvre, qu'il ne sait pas être de Trissotin, s'est passée véritablement chez M. B...... Ce fut M. Despréaux qui la donna à Molière.

* Molière joua d'abord Cotin sous le nom de Tricotin, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis en Trissotin, équivalant à trois fois sot. Jamais homme, excepté Montmaur, n'a tant été turlupiné que le pauvre Cotin. On fit en 1682, peu de tems après sa mort, ces quatre vers :

> Savez-vous en quoi Cotin
> Diffère de Trissotin ?
> Cotin a fini ses jours
> Trissotin vivra toujours.

A l'égard de Vadius, le public a été persuadé que c'étoit Ménage, & Richelet, aux mots *s'adresser* & *reprocher*, ne l'a pas dissimulé. (D. L. M.)

Dans la comédie des *Fâcheux*, qui est une des plus belles de Molière, le Fâcheux chasseur qu'il introduit dans une scène de cette pièce, est M. de Soyecourt. Ce fut le roi lui-même qui lui donna ce sujet, & voici comment. Au sortir de la première représentation de cette comédie qui se fit chez M. Fouquet, le roi dit à Molière, en lui montrant M. de Soyecourt : voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez dit ; cette scène, où Molière l'introduit sous la figure d'un chasseur, fut faite & apprise par les comédiens en moins de vingt-quatre heures, & le roi eut le plaisir de la voir en sa place, à la représentation suivante de cette pièce.

* Il est dit dans la vie de Molière, page 49, que n'entendant pas la chasse, il s'étoit excusé de travailler au rôle du chasseur ; mais qu'un habile homme lui en ayant donné le canevas, il composa là-dessus cette scène, qui est la plus belle de la piece. (D. L. M.)

La scène des *Plaideurs* de M. Racine, où Chicaneau se brouille avec cette comtesse, qui prétend qu'il a dit à tort qu'il falloit la lier ; est arri-

vée de la même manière qu'on la rapporte, chez M. Boileau le Greffier. Chicaneau étoit M. le président de L...... Je ne sais point qui étoit la comtesse; mais j'ai su autrefois son nom, & il me souvient seulement que lorsqu'on la joua pour la première fois, on avoit conservé à celle qui la représentoit sur le théâtre, un habit de rose sèche, & un masque sur l'oreille, qui étoit l'ajustement ordinaire de cette comtesse.

La plupart des avocats du tems sont joués dans les *Plaideurs*, & les différens tons sur lesquels l'Intimé déclame, sont autant de copies des différens tons des avocats. Par l'Intimé, qui emploie dans une cause de *bibus* le magnifique exorde de l'oraison *pro Quintio; QUÆ res in civitate duæ plurimum possunt, hæ contra nos ambæ faciunt in hoc tempore, summa gratia, & eloquentia*, on a voulu tourner en ridicule M. P...... qui, dans un procès qu'un pâtissier avoit pour une vétille contre un boulanger, s'étoit servi du même exorde. J'ai entendu dire que l'avocat de la partie adverse lui dit: maître P...... ne se tiendra pas pour interrompu, si je lui dis, que pour éloquence, je n'en ai jamais été autrement soupçonné: quant au crédit de ma partie, c'est un maître boulanger de petit pain. Quand l'Intimé répond au juge, qui lui demande s'il sera long, en disant oui, contre la coutume, c'est M. de Montauban; & il me souvient

de lui avoir entendu dire en pareille occaſion par M. le premier préſident, du moins vous êtes de bonne foi.

M. le comte de..... étoit, comme bien d'autres, qui ne portent que le nom ſans avoir de comté. Dans une compagnie où j'étois, il voulut railler un abbé, qui, ſuivant la coutume ordinaire, ſe faiſoit appeler de ce nom ſans avoir aucun bénéfice. Monſieur l'abbé, lui diſoit-il, il y a une choſe qui m'embarraſſe; il y a long-tems que nous nous connoiſſons, & je ne ſais pas encore où eſt votre abbaye. Quoi! monſieur, lui répondit l'abbé, vous ne le ſavez pas? Elle eſt dans votre comté.

J'ai ouï-dire que Spinoſa étoit mort de la peur qu'il avoit eu d'être mis à la Baſtille. Il étoit venu en France, attiré par deux perſonnes de qualité qui avoient envie de le voir. M. de Pomponne en fut averti; & comme c'étoit un miniſtre fort zélé pour la religion, il ne jugea pas à propos de ſouffrir Spinoſa en France, où il étoit capable de faire bien du déſordre, & pour l'en empêcher, il réſolut de le faire mettre à la Baſtille. Spinoſa qui en eut avis, ſe ſauva en habit de cordelier; mais je ne garantis pas cette dernière circonſtance. Ce qui eſt certain, eſt que bien des perſonnes qui

l'ont vû, m'ont assuré qu'il étoit petit, jaunâtre, qu'il avoit quelque chose de noir dans la physionomie, & qu'il portoit sur son visage un caractère de réprobation.

* Vigneul Marville (1), qu'on croit être le père dom Noël d'Argonne, chartreux de Gaillon, croit fort douteuse la particularité ici rapportée du voyage de Spinosa en France, & Bayle la déclare absolument fausse, page 2783 de son dictionnaire, seconde édition. (D. L. M.)

* Un paysan chargé de fagots, crioit par les rues, *gare*, *gare*, afin qu'on se détournât. Certain jeune homme vêtu de noir, ayant négligé de se retirer, fut accroché par l'un de ces fagots qui lui fit une furieuse brèche dans son manteau. Là-dessus grand bruit. Le jeune homme veut être payé de son manteau, & fait sa plainte au commissaire qui étoit survenu. De son côté, le paysan ouvre la bouche sans dire mot. Êtes-vous muet, mon ami? lui dit le commissaire. Non, non, monsieur, interrompit le complaignant, c'est belle malice; parce qu'il ne peut se défendre, il fait le muet; mais quand je l'ai trouvé en mon chemin, il crioit à pleine tête, *gare*, *gare*. Ha!

(1) *Voyez* le Vigneul-Marvilliana.

dit le commissaire, cela étant, vous avez tort de vous plaindre; il a raison de ne rien dire; vous avez mieux parlé pour lui, qu'il n'auroit pu faire. (D. L. M.)

D'un air riant un jour de passion
Amynte ouït la prédication.
Le jour de pâque Amynte y parut triste;
D'où vient cela ? C'est qu'Amynte au sermon
Le vendredi près d'elle avoit Ariste.
Mais y fut-il le jour de pâque ? Non. (D. L. M.)

* On demande s'il y a plus de sortes de plantes que de sortes d'animaux ? Quelque difficile qu'il soit de répondre à cette question, l'auteur des huit vers suivans s'est aventuré de la décider; au sujet du traité posthume de Claude Saumaise, *de Homonymis hyles iatricæ*, imprimé à Utrecht l'an 1689, à la suite des exercitations pliniennes du même Saumaise sur Solin.

Quadrupedum generi, generi quoque certa volantum
Imposuit fateor, nominà primus Adam.
Divini licet ille tamen foret incola ruris;
Plantarum generi nominà nulla dedit.
At nunc Salmasius nobis producitur ingens,
Qui certo plantam nomine quamque vocet.
Magnum opus, & quantò plantarum major in orbe
Est numerus, tantò majus, Adame tuo. (D. L. M.)

On ne veut jamais tant de bien à un homme

qui dispute contre nous, que lorsqu'il fait une objection à laquelle on a une bonne réponse.

Les disputes qui se font ordinairement aux actes publics dans l'université, sont bien ennuyeuses & bien fatigantes. Ce n'est jamais fait, & les disputans ne sauroient finir leurs argumens, quoiqu'ils répètent toujours la même chose en d'autres termes. M. Arnauld dans une de ses thèses qu'il soutenoit en Sorbonne, indigné de la chicane que lui faisoit un cordelier, après lui avoir déjà donné la solution sur la difficulté qu'il avoit proposée, à laquelle il croyoit avoir satisfait, dit : *Satius est contemnere.*

Casaubon s'étant trouvé à une thèse que l'on soutenoit en Sorbonne, il y entendit disputer fort & ferme, mais dans un langage si barbare & si peu intelligible pour lui, qu'il ne put s'empêcher de dire en sortant de la salle : je n'ai jamais ouï tant de latin sans l'entendre.

M. Hennequin entendant du vestibule des écoles de Sorbonne, M. le Moine, qui dictant, disoit : *ita Vasquez, ita Suarez, ita, &c.* avança un peu la tête en-dedans la salle, & dit tout haut, *ita Lanternez.*

* Pascal dans sa cinquième provinciale a cité

de ſuite, pour réjouir ſes lecteurs, divers noms de Caſuiſtes de même terminaiſon. Ugolin, Tambourin, Dellacruz, Veracrux, Fernandez, Martinez, Suarez, Henriquez, Vaſquez, Lopez, Gomez, Sanchez, de Vechis, de Graſſalis, de Graſſis, de Pitigianis, de Graphæis, &c. (D. L. M.)

Un de mes amis ayant à ſoutenir une thèſe en Sorbonne, s'adreſſa à un habile graveur pour avoir une planche. Le graveur lui donna le portrait de ſa fille, peinte en Vierge. La fille étoit une fort jolie perſonne, qui avoit eu quelque galanterie, l'on diſoit même un enfant, mais aſſez incognito. Mon ami fut rançonné, & pour s'en venger, il mit à ſa thèſe pour inſcription, *Virgini Matri*, & prit ſoin d'en donner l'explication.

Les Payens avoient accoutumé d'accuſer les chrétiens d'être la cauſe de tous les maux qui affligeoient l'empire, comme l'ont remarqué Origène, au chap. 24, ſur S. Mathieu; S. Cyprien au commencement de ſon livre *ad Demetrianum;* Tertullien au chap. 40 de ſon Apologétique; & Arnobe dans ſon premier livre. &c. Quand le chriſtianiſme fut devenu la religion dominante, les chrétiens accusèrent les juifs & les payens d'attirer ſur l'empire les calamités qui arrivoient

pour

pour lors, cela se remarque principalement *in Novellâ tertiâ Theodosi* (1) *Accusat Manilia dum rea non est.*

Socrate au chap. 22 du liv. 5. a remarqué que les anciens chrétiens, outre les poissons, mangeoient aussi des oiseaux pendant le carême. *Alii cum piscibus volucres etiam manducant, easque ex aquâ, ut est apud Moysen, nasci asserunt.*

* Un bon prêtre de Veronne, commentateur du petit livre de Pietro Paolo Vergério l'ancien, *de ingenuis moribus*, qu'on lisoit autrefois dans les écoles, se faisant un grande idée de son travail, a débuté naïvement par ces mots. *Anno à nativitate Domini* 1493 VII, *Calend. Decembris, ad honorem Omnipotentis Dei, & Virginis, gloriosæ matris Dei, & sanctæ Katerinæ Virginis, & martyris, advocatricis nostræ, cujus hodiè solemnia celebramus, & totius curiæ cælestis. Et ad honorem & augmentum nostræ illustrissimæ dominationis Venetiarum, cui Dominus totum terrarum orbem sibi subjiciat. Ad decorem magnifici domini Joannis Malipetri Patricii dignissimi, cui hoc breve opusculum tradidi. Ad honorem Ve-*

(1) Juvenal. 6, Sat. 242.

ronensium, eorumque qui me hortati sunt, & meorum scholarium, qui me rogaverunt, ad utilitatem, novum opusculum inchoo, ego Joanes Bonardus presbyter Veronensis indignus, grammaticam & poëtas legens Liniaci (1), *quod amore patriæ, cujus sum, volo hoc nomine nominari; expositurus dictum opusculum Petri Pauli Vergerii, in nomine sanctæ & individuæ Trinitatis, Patris & Filii, & Spiritûs sancti.* L'ouvrage fut imprimé *in-4°.* à Venise 1502. Vossius, pag. 553, de ses historiens latins, a fait mention du commentaire de Jean Bonard, sans rien dire pourtant de ce prélude ridicule. Le reste ne l'est pas moins. On y trouve que les canons sont appelés en latin *tormenta* parce que *tormentant muros*; que *Licurgus legislator* signifie *le docteur Licurgue*, prenant *legislator* pour *docteur ès loix*: Que *calculos & conchulas in littoribus maris lectitare*, comme faisoient Scipion & Lélius, quand ils étoient de loisir, c'est lire des livres qui traitent des échecs; ou des tabliers à jouer, parce que *calculi*, dit-il, *sunt libri qui traductant de Scacis*, & de même *Conchulæ, sunt libri tractantes de tabulis ad ludendum*: Que l'empereur Titus *devicit Jerusalem quæ Christum crucificavit*: Que

(1) *Liniacum* Legnago dans le Veronois.

C. Marius *erat filius porcarii* : Que Jules César *in Hispaniâ & Galliâ stetit* CXI *annos antequam potuerit subjugare* ; qu'il étoit très-grand orateur, très-philosohe, & que *fecit commentarios qui nunc vocantur commentaria Cæsaris*, *de quibus fertur quod magnus Turcus quotidiè facit legere talia opera*. Il définit l'horloge de sable, *granellas pulveris quæ descendunt*, *& numquam revertuntur*. Je ne finirois pas si je voulois rapporter toutes les autres platitudes. (D. L. M.)

M. Patru a été quatre ans à traduire la première période de l'oraison de Cicéron pour le poëte Archias, encore n'a-t-il pas rendu ces mots : *quod sentio quàm sit exiguum*. C'est un ouvrage de beaucoup de tems qu'une bonne traduction. Il en coûte souvent moins d'être auteur de son cru.

M. de l'Estang, est l'auteur des règles de bien traduire. Il a pris tous les exemples des bonnes traductions, dans les livres de M. d'Ablancourt, ou de Port-Royal ; & ceux des méchantes, dans les livres de M. de Marolles, qui véritablement songeoit plutôt à faire beaucoup de livres qu'à en faire de bons. M. de Marolles en fut fort en colère, & s'en plaignoit à tout le monde. M. de l'Estang ayant jugé à propos de l'appaiser,

choisit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ses pâques, & se présentant devant lui comme il alloit se mettre à genoux pour communier : monsieur, lui dit-il, vous êtes en colère contre moi, je crois que vous avez raison ; mais, monsieur, ajouta-t-il, voici un tems de miséricorde, je vous demande pardon. De la manière dont vous le prenez, lui répondit M. de Marolles, il n'y a pas moyen de m'en défendre ; allez, monsieur, je vous pardonne. Quelques jours après M. de Marolles rencontrant M. de l'Estang, lui dit : monsieur, croyez-vous en être quitte ? vous m'avez escroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder. Monsieur, monsieur, lui répliqua M. de l'Estang, ne faites pas tant le difficile, on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier.

Le livre *de pôtestate Papæ*, de Barclay le père, est un ouvrage excellent. On en a fait une traduction qui est aussi fort bonne. Barclay le fils est l'auteur de l'Argénis. C'est l'écueil des jeunes gens qui veulent apprendre le latin.

* Bayle, dans son Dictionnaire, au mot *Barclay*, a ramassé avec soin presque tout ce qui s'est dit, pour & contre, touchant le latin, tant de l'Euphormion, que de l'Argénis. Claude Barthelemi

Morisot de Dijon, mort le 23 d'Octobre 1661, a été un des plus grands admirateurs & imitateurs de Barclay. Son livre intitulé *Alethophili Veritatis Lacrimæ*, a passé auprès des mauvais connoisseurs pour une continuation de l'Euphormion, à la suite duquel il a été imprimé chez Blaeu, *in*-16, à Amsterdam, 1634. C'est une satyre pétulante, mais très-informe, contre les Jésuites, qui obtinrent arrêt du parlement de Dijon pour la faire brûler le 4 Juillet 1625, par la main du bourreau. L'auteur la fit réimprimer peu de tems après, sous le nom de Gabriel à Stupen. (D. L. M.)

Celui dont il est parlé dans l'Euphormion de Barclay, sous le nom de *Cursor*, c'est la Varenne, un de ceux qui a le plus favorisé les plaisirs de Henri IV; il étoit sur-intendant des postes, & c'est pour cela que Barclay l'appelle *Cursor*. Le chancelier de Belièvre, qui étoit un homme extrêmement vert, lui faisant un jour quelque difficulté sur une grace qu'il avoit obtenue, la Varenne lui dit : monsieur, ne vous en faites pas tant accroire, si mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre.

* Ottavio Boldoni, Milanois, barnabite, & depuis évêque de Thiano, fit imprimer à Pérouse, en

1660, un assez gros *in-folio* qui a pour titre : *Epigraphica sive elogia, inscriptionesque pangendi ratio*, où *pag.* 142 & suivantes, il entreprend de réfuter la doctrine de Mathias Martinius touchant les patriarches & les évêques, se flatant que ses raisons toucheront, dit-il, ce savant homme, & lui feront abjurer la religion luthérienne pour embrasser la catholique. Ce zèle étoit sans doute fort louable, mais par malheur il y avoit trente ans que Martinius étoit mort. (D. L. M.)

Ce la Varenne, dont il est parlé à la page précédente, avoit donné un gentilhomme à son fils. Le roi qui ne connoissoit pas ce gentilhomme, lui demanda qui étoit cet homme qu'il voyoit ordinairement avec son fils. La Varenne répondit que c'étoit un gentilhomme qu'il lui avoit donné : comment, dit le roi, donner ton fils à un gentilhomme, je comprends bien cela ; mais donner un gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre. La Varenne, avant que d'être à Henri IV, avoit été à Catherine, sœur de ce roi, depuis, duchesse de Bar, & son emploi, avec cette princesse, étoit de piquer les viandes, & comme il y excelloit, elle l'avoit donné au roi, son frère. Catherine, passant par Paris, pour aller en Lorraine, vit la Varenne, son ancien cuisinier, & sachant son emploi auprès de Henri IV,

elle lui dit : la Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère, qu'à piquer les miens.

M. Bayle, dans sa critique de l'histoire du calvinisme (1) du P. Maimbourg, prétend que la censure aigre & mordante du grammairien Georges de Trébisonde, qui se trouve dans l'histoire du schisme des Grecs du même auteur, regarde le P. Bouhours, & que le bien qui y est dit de moi, n'est que pour chagriner ce père, avec qui j'étois encore brouillé. Cela est entièrement faux, & le P. Maimbourg n'a songé nullement à chagriner le P. Bouhours par le bien qu'il a dit de moi. La vérité est qu'il souhaitoit que je lui rendisse quelque office auprès de M. de Montausier, & qu'il a voulu par-là me faire sa cour. C'est un beau livre que la Critique du calvinisme du P. Maimbourg, & lui-même ne pouvoit s'empêcher de l'estimer. Il me l'a avoué, quoi qu'ordinairement il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avoit pas lu. A la religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle, fort vif & très-sensé. J'ai voulu lire ce que M. Jurieu a fait sur le même sujet, il y a bien de la différence. Le livre de M. Bayle est le livre d'un honnête homme, & celui de M. Jurieu, ce-

(1) Lettre 4, *pag.* 83.

lui d'une vieille de Prêche. C'est un méchant réchauffé de tout ce que du Moulin & les autres ont dit de plus fade contre la religion catholique.

M. Bayle dans sa cabale chimérique, dit que les appointemens qu'il touche ne sont pas suffisans pour lui entretenir un laquais. S'il étoit payé comme il le mérite, il auroit de quoi entretenir un carrosse.

Je m'étonne que M. Bayle, ou quelqu'autre savant du même génie, n'ait pas encore entrepris d'augmenter le livre de Piérius Valérianus, sur le malheur des gens de lettres. (1) Les additions qu'on y a faites ne sont pas suffisantes. J'aurois de bons mémoires à donner là-dessus, si j'étois moins vieux, & que je ne fusse pas occupé entièrement par mes étymologies, je pourrois bien mettre la main à cet ouvrage.

Nous nous étions entretenus pendant quelque tems M. du Cange & moi de l'étymologie du mot *boiteux* sans convenir de rien. Quelques heures après m'avoir quitté, il me manda que nous nous étions embarrassés inutilement, que cette étymologie sautoit aux yeux, & qu'il croyoit que *boiteux*

---

(1) Ce sont Tollius & Spizelius qui ont travaillé sur ce même sujet.

venoit de *déboité*, puisqu'on disoit *une jambe déboitée*. Je croirois bien que cela pourroit être.

* Caseneuve avoit eu cette pensée avant eux, & Guillaume Bouchet au commencement de sa dix-huitième serée, long-tems avant Caseneuve, avoit écrit la même chose en termes fort clairs. Un vieux dictionnaire gothique latin françois, & Maturin Cordier favorisent cette étymologie, l'un & l'autre écrivant *boiteux*, Nicot pourtant dérive *boiteux* de *bot* d'où l'on dit *pied-bot*, sur quoi l'on peut voir M. Ménage dans ses Origines fr. au mot *pied-bot*. (D. L. M.)

Il y a chez moi un commerce établi de nouvelles & d'étymologies. Je donne de véritables étymologies à ceux qui m'apportent des nouvelles vraies; mais je donne des étymologies fausses à ceux qui me disent de fausses nouvelles.

M. du Périer n'est plus à beaucoup près ce qu'il étoit, supposé qu'il ait été le meilleur poëte latin de son tems. Il a traduit en vers latins cette épigramme de (1) l'anthologie :

Voici le premier vers de sa traduction :

Ecce decem Veneris Comites, Venus altera & ipsa.

---

(1) Rufin, dans le septième livre.

Je ne me suis pas appliqué à retenir les autres. Le principe de tous méchans vers, est de n'avoir pas assez d'esprit pour en faire de bons, ni assez de raison pour s'abstenir d'en faire de mauvais. M. du Périer a encore traduit quelques épigrammes de l'anthologie. C'est M. Formi qui les lui explique.

* La traduction de du Périer, de la manière dont elle commençoit, étoit apparemment de quatre vers, le premier desquels étoit fort ridicule, comptant dix graces, *decem Veneris Comites*, au lieu de dix muses. Le reste ne devoit pas être moins absurde. Rien n'est cependant plus clair que le sens de l'épigramme grecque. Rufin qui en est l'auteur, après avoir déclaré qu'il y a quatre graces, deux Venus, & dix Muses, le prouve par sa maîtresse Dercylis qui, selon lui, est une grace, une Vénus, & une Muse. Le père Vavasseur, délicat en matière de latin jusqu'au scrupule, a cru bien raffiner en rendant ainsi le grec ;

Bina Venus, Musæque decem, bis Gratia duplex :
Dercylis has inter, Gratia, Musa, Venus.

Mais il n'a pas pris garde qu'en voulant éviter le mot *charis*, singulier de *charites*, il a employé *gratia* qui, dans le sens qu'il lui donne, n'est pas un singulier plus usité que *charis*. Sannazar moins

scrupuleux que le père Vavasseur a dit l. 3 de ses épigrammes.

Quarta Charis, decima es mihi Pieris, altera Cypris
Cassandra, una choris addita divitribus.

Croyant sans doute que puisqu'il étoit en droit de dire *Pieris* après Horace, il n'y étoit pas moins de hazarder *Charis* & *Cypris* qui ne sont pas plus Grecs que *Pieris*. Pour moi j'estime qu'à la faveur de cette licence le distique de Rufin ne perdroit rien de sa justesse, étant rendu de cette sorte.

Sunt Musæ bis quinque, duæ Veneres, Charitesque
Quatuor. Alcippe Musa, Venus, Charis est.

L'ordre même dans lequel les noms des déesses sont rapportés seroit plus exact que dans le grec. Ce tour m'étoit aussi venu en pensée.

Tres olim Charites, Venus una, novemque Camenæ.
Nunc Charis has præter, Musa, Venusque, Lycees.

Mais il n'est pas si litteral, à beaucoup près que le précédent. Celui-ci, en françois, s'éloigneroit encore plus de l'original, mais ne laisseroit pas d'avoir quelque agrément.

Il est dix Muses, deux Vénus,
Et quatre Graces de bon compte
En voici la raison : Madonte
Fait entre elles le par-dessus.

Voyez touchant les mots *Cypris*, *Paphie*, *Charis*, le père Varasseur dans son traité *de vi & usu quorumdam verborum*, & touchant la pensée de Rufin, le père Bouhours dialogue 2. de la manière de bien penser &c. *pag.* 190, de la première édition. (D. L. M.)

M. du Périer venoit autrefois dîner avec moi assez souvent, & comme je savois qu'il alloit dîner ailleurs, je disois ce vers de Martial (1) quand il étoit long-tems à venir :

Et major rapuit canem culina,
Antiquæ veniet ad ossa cœnæ.

M. le C.... M.... disoit à M. de Bautru : Bautru, vous êtes plus vieux que moi, cependant je suis sûr que vous me survivrez, & je vous prens à témoin au cas que je ne meure pas en philosophe.

M. de Bautru étoit fort bien venu à la cour, & par tout ailleurs, à cause de ses bons mots. En entrant un jour chez la reine, il trouva dans l'antichambre M. de Roquelaure qui lui montra les cornes. Cela le piqua, parce qu'il savoit bien qu'il en étoit soupçonné ; il continua néanmoins son

(1) L. 5. Epig.

chemin sans rien dire, & entra d'un air fort chagrin dans la chambre de la reine. La reine voyant M. de Bautru plus sérieux & plus rêveur que de coutume, voulut à toute force en savoir le sujet. M. de Bautru, après s'en être défendu long-tems: madame, dit-il, c'est que j'ai vu en passant dans votre antichambre M. de Roquelaure qui montroit à vos filles tout ce qu'il portoit. La reine qui ne comprit pas d'abord ce que cela signifioit, entra dans une colère furieuse contre M. de Roquelaure qui eut toutes les peines du monde à lui faire entendre la vérité de l'affaire.

* Bautru, qui avoit lu toutes les vieilles épigrammes, pouvoit avoir tiré ce mot de celle-ci.

> Nous passions Lise & moi auprès d'une rivière
> D'où, las de se baigner, Guillemin le cocu
> Tout à coup vint à sortir nu,
> Lise en fit trois pas en arrière.
> Moi pour la rassurer; Belle qu'avez-vous vu?
> Dis-je d'une voix assez forte,
> Cet homme a beau montrer son cu,
> Il ne nous montrera jamais tout ce qu'il porte.

Les cornes en effet, sont pour me servir des paroles de Scarron,

> Un mystérieux bois
> Que personne ne voit, & qu'on croit toutefois. (D. L. M.)

La reine avoit demandé bien des fois à voir madame de Bautru, sans l'avoir pu obtenir. Un jour elle dit à M. de Bautru qu'elle vouloit à toute force qu'il la lui amenât. M. de Bautru, qui s'en étoit défendu tant qu'il avoit pu, lui promit de la lui présenter l'après-dînée. Mais madame, lui dit-il, elle est incommodée de l'oreille. Allez, lui dit la reine, je parlerai haut. Il s'en alla chez lui annoncer cette nouvelle à sa femme, & l'avertit en même tems de parler fort haut, parce que, lui dit-il, la reine a de la peine à entendre. Il la conduisit au Louvre l'après-dînée, & d'abord la reine commença la scène en criant à pleine tête, & madame de Bautru continuoit sur le * même ton. Le roi, qui avoit été averti du mystère par M. de Bautru, rioit de tout son cœur. A la fin la reine qui s'en aperçut, dit à madame de Bautru : N'est-il pas vrai, madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sourde? ce que madame de Bautru lui avoua. Ah, le méchant, continua la reine! il m'avoit dit la même chose de vous.

* La plaisanterie attribuée ici à Bautru est de Brusquet. *Voyez* Brantome dans la vie du maréchal Strozzi (D. L. M.).

M. de Bautru me disoit un jour qu'ayant été envoyé en Espagne, il alla à l'Escurial où il vit la

bibliothèque, & par une conférence qu'il eut avec le bibliothécaire, il connut que c'étoit un très-mal-habile homme; ensuite il vit le roi qu'il entretint des beautés de cette maison royale, & du choix qu'il avoit fait de son bibliothécaire. Il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que sa majesté pouvoit le faire surintendant de ses finances. Pourquoi, lui dit le roi? Sire, ajouta-t-il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos livres, il ne prendra rien dans vos finances.

* *Voyez* ce même mot dans la Mothe le Vayer, tom. 15, in-12, pag. 44, & dans M. de Callières, pag. 98 de son traité des bons mots & des bons contes, où de plus il est remarqué, pag. 97, qu'une personne d'esprit comparoît une belle bibliothéque, dont étoit garde un ignorant, au Serrail donné à garder à un Eunuque.

* M. D..... étant venu voir M. de Bautru dans le tems qu'il avoit la goutte, il le trouva à table mangeant du jambon. Que faites-vous-là, lui dit son ami; ne savez-vous pas que le jambon est contraire à la goutte? Cela est vrai, lui répondit froidement M. de Bautru, il est contraire à la goutte, mais il est bon pour le goutteux.

* Montagne, l. 1, c. 4, dit qu'un gentilhomme

ſujet à la goutte, étant preſſé par les médecins de renoncer à l'uſage des viandes ſalées, répondoit plaiſamment qu'au milieu des tourmens de ſon mal, il vouloit avoir à qui s'en prendre, & que maudiſſant tantôt le cervelat, tantôt la langue de bœuf & le jambon, il s'en trouvoit ſoulagé. Les hendécaſyllabes ſuivans contiennent une réponſe bien plus ingénieuſe d'un biberon goutteux à ſon médecin.

Tentatum podagra ſenem Vacerram,
Nec vini tamen abſtinentiorem,
Viſens Archigenes : amice, dixit,
Cado parcere, ſi ſapis, memento,
Fons eſt ille tuæ unicus podagræ.
Audivit placidè ſenex monentem,
Et grates, ſpecie probantis, egit.
Verum poſt aliquot dies reverſus
Ad ægrum Medicus, ſcyphos ut illum
Vertentem reperit meraciores ;
Eho quid facis ? inquit. At Vacerra :
Fontem ſicco meæ, ut vides, podagræ.

Et c'eſt auſſi ſur quoi roule cette chanſon.

CHANSON.

Sur peine de la goutte un médecin m'ordonne
De quitter l'uſage du vin ;
Moi, loin de renoncer à ce jus ſi divin,
J'acheve de vuider ma tonne.

Laquais,

Laquais, vîte à grands flots remplis-moi ce cryſtal ;
Si le vin engendre la goutte,
Boire juſqu'à la lie eſt le ſecret ſans doute
De tarir la ſource du mal. (D. L. M.)

M. de Bautru diſoit d'un malade bien confeſſé qui n'attendoit plus que la mort : Confeſſé comme pour être pendu.

M. de Bautru n'aimoit pas l'Angeli, parce que ce dernier ſe faiſoit toujours un plaiſir de le railler. Un jour que l'Angeli étoit dans une compagnie où il y avoit déjà quelque tems qu'il faiſoit le fou, M. de Bautru vint à entrer. Si-tôt que l'Angeli l'eut aperçu, il lui dit : vous venez bien à propos, monſieur, pour me ſeconder, je me laſſois d'être ſeul. On ne peut croire le dépit que cela fit à M. de Bautru.

On dit communément entre chien & loup, pour dire ſur le ſoir. M. de Bautru diſoit par alluſion : je viens de rencontrer une femme entre chienne & louve.

Il me dit un jour, parce que j'ai ſouvent mon curedent à la bouche, monſieur, ſi l'on vous effigie jamais, on fera comme à l'amiral de Châtillon, on vous mettra un curedent à la main. Cela me fait ſouvenir de la naïveté d'une fille au ſujet

d'un curedent. Madame de Créqui avoit à son service un valet-de-chambre qui avoit été en Italie, & qui juroit toujours par *Ca*..... Une des filles de cette dame, voulut savoir la signification de celui-ci, & le valet-de-chambre lui fit accroire que cela signifioit un curedent. Quelque tems après madame de Créqui étant à table en grosse compagnie, eut besoin d'un curedent, & en demanda un à sa fille de chambre. Celle-ci croyant dire merveille, dit à un valet de pied Italien qui étoit au service de sa maîtresse : Allez dire au valet-de-chambre qu'il apporte le *Ca*..... de madame. Toute la compagnie se tourna vers cette fille & se mit à rire de sa naïveté.

Gomez étoit un poëte fort pauvre. Il se trouva un jour, je ne sais par quel hasard, dans le cabinet du roi. Si-tôt que M. de Bautru l'eut aperçu, il s'écria : Comment ce misérable a-t-il pu passer par plusieurs portes fermées, & gardées par des suisses & des huissiers, pour entrer en ce lieu, lui qui, depuis dix ans, n'a pu sortir de l'hôpital quoique les portes en soient toujours ouvertes?

* Gomez & Maillet sont parmi nous ce qu'ont été Bavius & Mævius parmi les Latins. Il y a quelque chose d'imprimé de Maillet, mais rien de Gomez, hors cette épigramme rapportée par

M. Ménage, pag. 242 de ses observations sur Malherbe, édit. 2.

Maillet, quoique fort importun,
Ainsi que dit le bruit commun,
N'a pas tant de faim, comme il crie;
Car puisqu'il nous donne aujourd'hui
Un *je te pri* pour *je te prie*,
S'il ne mange, il ne tient qu'à lui.

Voici l'épitaphe de ce Gomez par M. Ménage.

Ici repose Gomez
Qui ne reposa jamais. (D. L. M.)

J'étois avec M. de Bautru à la porte de l'hôtel de Bourgogne un jour qu'il pleuvoit bien fort. Nous vîmes arriver un Gascon sans manteau, & très-mouillé. Le Gascon qui vit que nous le regardions, s'écria : Je gage que mes gens ont oublié de me donner mon manteau. M. de Bautru lui dit : Je me mets de moitié avec vous.

* Imité du moyen de parvenir, ch. 36. (D. L. M.)

M. de Bautru étant tombé malade de la maladie dont il mourut, ses médecins furent d'avis de le faire saigner, à quoi il ne vouloit pas consentir. Le roi qui l'aimoit ayant su sa résistance, lui envoya ordre de le faire. Il dit à celui qui lui ap-

porta cet ordre : Je n'aime point des saignées de la part du roi.

* *Pecunia alter sanguis.* (D. L. M.)

Peu de tems avant que de mourir, M. de Bautru disoit : je voudrois n'avoir que vingt ans & vingt sous, je ferois une belle fortune, je me ferois ou comédien ou le mercure de quelque prince. Sachant ce que je sais, j'irois loin dans ces deux professions ; le malheur est qu'on ne peut avoir de l'expérience que lorsqu'on est vieux & quasi hors d'état de profiter de ce que l'on sait. Les Espagnols disent : *El diablo sabe mucho porque es viejo.* Mais, monsieur, lui disois-je, vous n'y songez pas, vous perdriez votre réputation qui fait un des plus doux biens de notre vie. Bon, réputation, me disoit-il, il est aussi difficile de passer pour honnête homme, dès qu'on est gueux, qu'il est aisé de l'être lorsqu'on est riche, & que l'on a de quoi faire plaisir ; on est aisément honnête homme quand on a trois ou quatre mille pistoles à prêter à propos. Une maxime générale, me disoit-il encore, que vous & moi n'avons pas assez suivie, c'est de compter très-peu sur tout ce que la reconnoissance peut faire faire pour nous à nos amis, & de ne nous fonder que sur ce que l'intérêt, ou de leurs affaires, ou de leurs plaisirs, les oblige de faire.

M. de Bautru disoit d'un homme riche, mais scélérat: il mériteroit d'être honnête homme.

* C'est donc de là que M. Ménage avoit emprunté son épigramme.

> Il est civil, accostable,
> Doux, benin, courtois, affable,
> Et le bon prélat en somme
> Mérite d'être honnête homme. (D. L. M.)

Les Anglois ne peuvent comprendre que M. du Cange ait fait le dictionnaire de la basse latinité; & ils disent qu'un auteur ne peut pas faire en toute sa vie un ouvrage comme celui-là. Cependant il l'a fait, & n'a mis que trente années à le faire.

C'est M. Bigot qui a donné à M. du Cange le mot de *Græcitas*, dont il avoit besoin pour le titre de son dictionnaire du bas grec, lequel répond à celui de *Latinitas*, qu'il a employé au titre de son dictionnaire de la basse latinité. C'est aussi lui qui a découvert ce beau passage de saint Chrysostome, par lequel on apprend que ceux qui citoient des loix tronquées étoient punis de mort. Saint Chrysostome y fait comparaison de ces sortes de gens avec ceux qui tronquent les passages de l'écriture sainte. C'est aussi lui qui s'est donné la peine de conférer des manuscrits en Italie dans le tems que je travaillois sur Anacréon. Depuis son retour

d'Italie, il est toujours occupé à lire les bons auteurs Grecs. Il me mandoit dernièrement qu'il lisoit Synésius. C'est, me disoit-il, un bon auteur, on y trouve de très-belles choses. J'y ai trouvé une description d'une maison de campagne entièrement semblable à celle où je suis. Il copia le passage grec & me l'envoya. En lui écrivant pour le remercier, je lui envoyai des vers latins où je m'étois servi du mot de *turpificatus*. Il les fit voir à quelques personnes qui se choquèrent de ce mot: mais ils le trouvèrent bon, quand il leur eut fait voir qu'il étoit de Cicéron.

* On dit au commencement de cet article que c'est M. Bigot qui donna le mot *græcitas* à M. du Cange, pour mettre au titre de son dictionnaire du bas grec. Il n'y a pas d'apparence. M. du Cange s'étoit lui-même servi de ce mot long-tems auparavant, dans la préface de son glossaire latin-barbare, & l'avoit rapporté dans le corps du même glossaire. Depuis dans la préface de son glossaire grec-barbare il a fait voir que *Græcitas* se trouvoit dans plusieurs auteurs anciens & modernes. Le témoignage le plus ancien qu'il en produise, est tiré de la loi unique des empereurs Théodose & Valentinien au code *de stud. lib. urbis Rom.* L'interprète de saint Irénée en avoit usé deux cents ans auparavant, l. 2, c. 40 & 41, quant à *Turpificatus*,

quoiqu'il soit dans Cicéron, *l. 3 de offic.* ce ne seroit pourtant pas un mot de vers, à moins que ce ne fussent des vers comiques. Aussi M. Ménage ne l'a-t-il employé que pour le titre de l'épigramme qu'il a faite sur les belles statues que mutila le duc de Mazarin : *statuæ turpificatæ.* (D. L. M.)

Je me suis aussi servi dans mes Poësies du mot de *celerissimus*, qu'on eut de la peine à goûter d'abord, mais Lucrèce, Censorin, Ennius, & Manilius s'en sont servis.

* *Celerissimus* n'est ni dans Lucrèce, ni dans Censorin. Ennius à la vérité, & Cneus Mattius (car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Manilius) s'en sont servis ; mais c'est un vieux mot, qui est même condamné par Charisius comme un barbarisme. M. Ménage l'avoit employé en ce vers de son épigramme intitulée *Vindobona liberata.*

Nec mora, longinquis celerissimus advolat oris.

Sur quoi je pris la liberté de lui écrire dans une lettre du 25 Octobre 1683. « Tous ceux, monsieur, » à qui j'ai lu votre épigramme, se sont accordés » à y condamner *celerissimus*. Leur raison est qu'un » mot suranné comme celui-là n'a pas dû trouver » place dans des vers, où il ne paroît pas que vous » ayiez voulu employer le style antique. *Pictai*

» *olli*, & quelques autres mots en petit nombre
» qui se lisent dans Virgile, ne doivent pas être
» tirés en exemple, n'y ayant nulle comparaison
» d'une épigramme, où tout doit être juste &
» uniforme, à un long poëme, où la licence a plus
» de lieu. *Celerissimus*, à cela près, exprime ad-
» mirablement la diligence du Polonois; outre
» que ce n'est pas faute d'un autre mot, que vous
» vous êtes servi de celui-là, vous aviez *rapidis-*
» *simus* à votre bienséance, mais vous avez préféré
» sans doute *celerissimus*, pour avoir le plaisir
» d'échauder les demi-savans qui vous donneront
» des nazardes sur le nez d'Ennius, & de Cn.
» Mattius. » M. Ménage me remercia de l'avis,
& reçut avec plaisir *rapidissimus* à la place de *cele-*
rissimus. (D. L. M.)

J'ai toujours fait beaucoup de cas de ceux qui savent le grec: car sans cette langue on ne peut être que savant à demi. M. Cotelier, M. de Treville, & M. Bigot, sont les seuls en France qui lisent les pères Grecs dans leur langue. Ils entendent le grec aussi bien que les Grecs mêmes. Pour moi, j'avoue que je n'entend pas assez Pindare pour y prendre du plaisir, & que je n'ai jamais lu le grec d'aucun auteur sans avoir lu la traduction.

M. Cotelier, disoit qu'il avoit trouvé de grandes

difficultés dans les pères Grecs, qu'il avoit été quelquefois huit & dix jours à chercher pour s'éclaircir de certains endroits, sans en venir à bout, & que six mois ou un an après, il en avoit trouvé l'explication sans la chercher.

M. Bigot entend mieux le grec que le françois; cependant on me lut dernièrement une lettre de lui, que je trouvai fort bien écrite, contre son ordinaire. Je dis à la personne qui me la lut, que M. Bigot ne me faisoit pas l'honneur de m'écrire si bien. On répondit à cela qu'il n'étoit pas si exact en écrivant à ses amis, qu'à ceux à qui il n'écrivoit pas si souvent, & que je n'avois pas lieu de me plaindre, puisqu'il me traitoit en ami. Le lendemain je reçus un lettre de M. Bigot, écrite à son ordinaire. Si-tôt que je vis la personne qui m'avoit fait voir cette lettre bien écrite: monsieur, lui dis-je, je viens encore de recevoir une lettre de M. Bigot, il me traite toujours en ami.

Un catalogue de la bibliothéque de M. Bigot seroit excellent. On y trouveroit de bons livres, parce qu'il les connoissoit. Il connoissoit aussi la main des savans, comme de Scaliger, de Casaubon, de Saumaise, & d'autres; & quand il rencontroit quelques livres sur lesquels ils avoient fait quelques notes, ils ne lui échappoient pas. Un homme

d'esprit de qui je suis ami, & qui me fait l'honneur de me venir voir, m'étonna fort il y a quelque tems en me demandant de quelle utilité pouvoit être le catalogue d'une bibliothéque. Monsieur, lui dis-je, vous vous imaginez peut-être qu'il n'y a que de l'ostentation de la part de ceux qui font imprimer le catalogue de leurs livres, & vous vous persuadez qu'ils le font afin de publier la quantité de livres qu'ils ont acquise; on ne peut pas juger de l'intention des gens; mais je puis vous assurer, pour peu qu'on aime les livres, qu'on leur a une grande obligation quand leurs livres ont été amassés avec choix. Ceux qui les connoissent, trouvent les bons livres avec plaisir, & ceux qui ne les connoissent pas, doivent être ravis d'en avoir la connoissance par ce moyen. Ils apprennent du moins par les titres dont ils n'ont jamais entendu parler, les livres dont ils peuvent se pourvoir pour se perfectionner dans les sciences & dans les arts, chacun suivant son inclination. Cela est si nécessaire qu'il seroit à souhaiter que les professeurs dans nos écoles publiques se fissent un devoir de marquer à leurs écoliers les livres qui traitent, tant en général qu'en particulier, des sciences & des arts qu'ils enseignent. Par ce moyen une infinité de bons esprits deviendroient en peu de tems très-habiles, qui, faute de ce secours nécessaire, se rebutent entièrement, ou du moins n'apprennent qu'avec de

grands travaux ce qu'ils auroient pu apprendre très-facilement, pour ensuite passer à d'autres connoissances, auxquelles ils n'arrivent jamais par cet obstacle. Pour moi je prends plaisir à lire les catalogues de livres que nous avons, & j'en prendrois encore un bien plus grand à lire celui des livres que nous avons perdus, particulièrement des livres grecs, qu'il seroit aisé de dresser sur Diogène Laërce, sur Athénée, sur Photius, sur certains scholiastes, & sur d'autres auteurs. Il seroit à souhaiter que quelqu'un voulût bien s'en donner la peine. M. Bigot auroit été bien capable de le faire, aussi bien que celui des livres grecs qui ont échappé du naufrage. On dit qu'il travailloit à ce dernier il y avoit déjà long-tems.

Lorsqu'on demandoit à M. Bigot quelque éclaircissement sur la bonté ou la rareté d'un livre, il ne refusoit jamais ce que l'on souhaitoit de lui, à tout autre qu'à un libraire. Il disoit qu'il ne falloit jamais instruire les libraires, qu'ils en savoient toujours trop pour notre profit, & que si un livre étoit rare, ou qu'il fût bon, il ne falloit pas leur apprendre. Quand il vouloit acheter des livres, il disoit que le meilleur tems étoit la veille ou le lendemain de beaucoup de fêtes. Et sa raison étoit qu'en y allant la veille, ils faisoient bon marché pour avoir de quoi se réjouir pendant les

fêtes ; & qu'en y allant après que les fêtes étoient passées, ils se relâchoient pour se rembourser de l'argent qu'ils avoient dépensé.

Outre les fautes ordinaires qui échappent dans l'impression, il y en a aussi d'autres qu'on laisse passer exprès, afin d'avoir occasion de mettre dans l'*errata* ce qu'on n'auroit pas permis dans le corps de l'ouvrage. Dans les pays, par exemple, où il y a inquisition, à Rome surtout, il est défendu d'employer le mot *fatum* ou *fata* dans les livres. Un auteur voulant se servir de ce dernier, s'avisa de cette adresse. Il fit imprimer dans son livre *facta*, & dans l'*errata* il fit mettre, *facta*, lisez *fata*. M. Scarron fit à-peu près la même chose. Il avoit composé quelques vers, à la tête desquels il mit une dédicace avec ces mots : *à Guillemette, chienne de ma sœur.* Quelque tems après s'étant brouillé avec sa sœur, dans le tems qu'il faisoit réimprimer ses poësies en recueil, il fit mettre malicieusement dans l'*errata* de son livre : au lieu de *chienne de ma sœur*, lisez *ma chienne de sœur.*

* Rien n'est plus vrai que ce qu'on a remarqué dans cet article touchant le mot *fatum*. Un inquisiteur ayant examiné un livre que Naudé vouloit faire imprimer à Rome, y censura ces paroles : *virgo fata est*, & mit en marge : *propositio here-*

tica, *nam non datur fatum.* La Mothe le Vayer, page 506 du tome XI *in*-16, dit tenir cela de Naudé même. (D. L. M.)

M. le maréchal de Baſſompierre étant ſorti de priſon, madame la ducheſſe d'Aiguillon lui offrit cinq cent mille livres pour en diſpoſer comme il lui plairoit : madame, lui dit-il, en la remerciant, votre oncle m'a trop fait de mal pour recevoir de vous tant de bien.

Des courtiſans s'entretenant des affaires de leurs maiſons, & des gages qu'ils donnoient à leurs domeſtiques, & ſurtout à leurs maîtres d'hôtel ; un d'entr'eux dit qu'il donnoit cent piſtoles au ſien ; un autre dit qu'il en donnoit deux cents ; & moi, dit un de ces meſſieurs, je renchéris pardeſſus vous tous, car je donne quatre mille francs au mien. Cela eſt exorbitant, dirent les autres, & jamais on n'a tant donné à un maître d'hôtel. Quelqu'un de la compagnie s'aviſa de lui demander ; mais le payez-vous ? Oh ! non, dit-il.

Une maxime que je conſeillerai toujours à mes amis, c'eſt d'être bien avec les jéſuites, pour moi je m'en ſuis toujours bien trouvé. Un courtiſan diſoit il n'y a pas long-tems, qu'il y avoit autant de différence entr'eux & les autres religieux,

qu'il y en a entre un gentilhomme & un roturier.

** Quoique ces Pères aient toujours été redoutés de leurs ennemis parce qu'ils ont toujours su s'insinuer auprès des grands & s'emparer des confiances des têtes couronnées ; on n'a pas laissé de faire paroître contr'eux de tems en tems des satyres sanglantes. Voici une épigramme assez connue qui fut faite lorsqu'on leur donna la maison de la Flèche, où ils ont établi un superbe collége. On y rappelle l'établissement qu'ils avoient déjà à Dole en Franche-Comté, sous le nom du collége de l'Arc.

Arcum Dola dedit Patribus, dedit alma sagittam
Gallia; quis funem quem meruere dabit?
Dabo.

Traduction. La ville de Dole leur a donné l'Arc ; & la France, la Flèche ; qui donnera la corde que ces Pères ont si bien méritée.

Dabo. est (dit-on) le nom de l'auteur du distique. (E)

Isaac de la Peyrère de Bordeaux, est l'auteur d'un livre intitulé *les Pré-Adamites*, où il prétend faire voir qu'Adam n'est pas le premier de tous les hommes. Ce bon homme demeuroit en pension à Notre-Dame des Vertus, chez les pères

de l'Oratoire. Il étoit toujours entêté de ses Pré-Adamites, & apparemment qu'il est mort dans cette fantaisie. Il auroit été bien aise s'il avoit su qu'il y a un rabin qui a fait mention du nom du précepteur d'Adam. Mais ce rabin étoit un rabin, & c'est tout dire.

Lorsque le livre des Pré-Adamites parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Je priai l'auteur, qui étoit de mes amis, de me l'envoyer avant qu'il fût mis en lumière. Il comprit ma raillerie & me l'envoya avec ce vers d'Ovide, en changeant le mot d'*urbem* en celui d'*ignem*.

Parve, nec invideo, sine me, liber ibis in ignem.

* Il est amplement parlé des Pré-Adamites de la Peyrère, dans le sixième livre de la vie non imprimée de Claude Saumaise, écrite en latin par Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon. Bayle, dans son dictionnaire au mot *Peyrère* en parle aussi fort au long. Isaac la Peyrère mourut l'an 1677. On lui fit cette épitaphe que je rapporterai ici plus correcte qu'elle n'est dans Richelet au mot *Pré-Adamites*.

La Peyrère ici gît, ce bon israélite,
Huguenot, catholique, enfin, pré-adamite.
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, & n'en choisit pas une. (D. L. M.)

Dans le tems qu'on parloit encore de cette ridicule opinion des Pré-Adamites, le père Adam, jésuite, prêcha la passion à saint Germain l'Auxerrois. Il fit dans son discours une comparaison fort odieuse des Parisiens avec les Juifs qui avoient crucifié Notre Seigneur. Il compara la reine à la vierge, & le cardinal Mazarin à saint Jean l'Evangeliste. Ce sermon fut très-mal reçu à la ville & à la cour. La reine en parla à M. le prince de Guémené, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Madame, je suis Pré-Adamite, lui répondit ce prince. La reine lui demanda ce que cela vouloit dire. C'est que je ne crois pas, madame, lui répliqua-t-il, que le père Adam soit le premier des hommes.

Un gentilhomme parlant fort haut à M. le prince de Guémené contre le cardinal de Richelieu : Parlez plus bas, lui dit-il, voilà de ses créatures qui pourroient bien vous entendre. C'étoient des pauvres qui venoient demander l'aumône.

Dans le tems que les maréchaux de France vouloient disputer le pas aux ducs & pairs, M. le prince de Guémené disoit qu'il ne savoit pas surquoi les maréchaux de France fondoient leurs prétentions; car, ajouta-t-il, la plus grande cérémonie qui se fasse dans le royaume, c'est celle du

sacre

sacre des rois, & là, tout le monde sait que les ducs & pairs l'emportent de belle hauteur sur ces messieurs. Au louvre & au palais ils ne nous le disputent pas : il est vrai qu'ils ont le pas sur nous à l'armée, mais nous ne nous y trouvons pas. L'air avec lequel il disoit ces dernières paroles donnoit un grand agrément à son discours.

* M. de Callières, dans son discours des bons contes, n. 13.

M. N.... s'est ruiné à donner des vêpres à ses maîtresses. Il empruntoit pour cela le jubé des pères de la Merci, vis-à-vis l'hôtel de Guise. (1) Un jour que nous avions assisté grande compagnie à ces vêpres, où se trouva, entr'autres, M. le prince de Guémené, nous fîmes partie d'aller souper ensemble. Après le souper nous allâmes aux Tuileries, où nous donnâmes le concert. Tout le monde y parloit de ces vêpres, parce qu'on s'y étoit servi de violons, & que pour lors on n'étoit pas accoutumé à en entendre dans les églises. Quand nos concertans eurent joué tout ce qu'ils savoient, ils vinrent demander à M. le prince du Guémené ce qu'ils joueroient? jouez-nous vêpres, leur dit-il.

Parmi un grand nombre de ducs & pairs qu'on fit, M. de la Ferté & M. d'Aumont n'en furent pas. Ils en eurent tous deux bien du chagrin; mais

(1) Actuellement l'hôtel de Soubise.

le premier en devint malade. Une dame de ſes amies envoya ſavoir quel mal il avoit. Va, dit-il au valet-de-pied, dis à ta maîtreſſe que j'ai la maladie de Mr. d'Aumont.

Pendant les guerres de Paris, on diſoit que M. le duc de Rets étoit allé dans l'armée des princes pour y ſervir de duc & pair.

* Claude de Lorraine, duc de Guiſe, qui vivoit en 1544 ſous François I, eſt le premier prince étranger fait duc en France.

Claude de Guiſe, fait duc en 1528 par François I, mourut le 12 d'Avril 1550. (D. L. M.)

Quoique le poëme de la Pucelle de M. Chapelain n'ait pas eu toute l'approbation qu'on en atendoit, néanmoins il faut avouer qu'il y a de beaux vers, tels que ceux-ci.

Non même quand la nuit accompliſſant ſon tour,
Deſſus ſon char d'ébene environné d'étoiles,
Dans le ſombre univers repréſente le jour.

Nous avons été long-tems amis, & le ſujet de notre brouillerie n'eſt venu que de M. Chapelain, qui a rompu avec moi de gaieté de cœur, pour ſe ranger du côté de mes ennemis : car, de mon côté, je n'avois eu pour lui que du reſpect & de la tendreſſe, & je lui avois donné des louanges dans toutes les occaſions qui s'étoient préſentées

* Ces vers ne sont pas de la Pucelle. La seule disposition des rimes suffisoit pour faire juger qu'ils ne pouvoient être d'un poëme épique, où les vers sont toujours en rime plate. Ils sont de l'Ode de Chapelain au cardinal de Richelieu, & doivent se lire ainsi :

Cependant que la lune accomplissant son tour
Dessus un char d'argent, &c.

Car de la manière dont ils se lisent dans le texte de l'article, ils ne peuvent faire qu'un mauvais sens.

Balzac, page 357 & 358 de ses lettres *in-fol.*, a extrêmement loué cette ode en général, & ces trois vers en particulier, dont le tour lui paroît noble & poëtique; il me paroît tel aussi, nonobstant *cependant que*, au lieu de *pendant que*, & *dessus un char*, au lieu de *sur un char*, façons de parler qu'on souffroit alors, mais qui depuis ont été proscrites. Balzac se récrie sur divers autres endroits de cette pièce, & Despréaux même n'a pu nier que Chapelain, « quoique poëte fort » dur, ce sont ses termes, n'ait fait autrefois, je » ne sais comment, une assez belle ode (D. L. M.) »

M. Chapelain étoit ponctuel, exact & formaliste en toutes ses actions, c'est pour cela que M. de Balzac l'appeloit *circonspectissime*. M. de Balzac

avoit fait ce mot sur celui de *généralissime*, qui étoit alors nouveau, & que l'on fit exprès pour M. le cardinal de Richelieu qui commandoit alors l'armée d'Italie, afin d'éviter les disputes & pour le mettre au-dessus des autres généraux. Cette nouvelle dignité attira à M. le cardinal de Richelieu, non-seulement les complimens de toute la cour, mais aussi de tous les corps, & particulièrement de l'université qui vint le complimenter d'une manière flatteuse à l'ordinaire. Le cardinal répondit : *Non sum is quem vult academia vestra, sed neque sum is quem me volunt malevoli, verum tamen non displicet deceptio vestra.*

* Voyez le chapitre 36 de la seconde partie des observations de M. Ménage sur la langue françoise, où il est traité des superlatifs à fond.
(D. L. M.)

Malgré les grandes occupations qu'avoit le cardinal de Richelieu, il ne laissoit pas quelquefois de trouver le tems de se délasser de ces grandes fatigues qui accompagnent toujours le ministère. Il aimoit, surtout après les repas, les exercices violens ; mais il ne vouloit pas être surpris dans ces momens de joie & de plaisir. M. de Boisrobert, qui étoit toujours auprès de lui pour le divertir, m'a conté qu'un jour M. de Grammont, qui étoit considéré au palais royal comme étant de la fa-

mille, parce qu'il avoit épousé une des nièces du cardinal, & à qui, pour cette raison, les entrées étoient fort libres, trouva le cardinal après dîné qui se divertissoit dans la grande galerie du palais royal à sauter le long de la muraille le plus haut qu'il pouvoit. M. de Grammont, voyant cela, fit un tour d'habile courtisan, & disant à M. le cardinal qu'il sautoit bien mieux que lui, il commença à sauter cinq ou six fois. M. le cardinal qui savoit la cour encore mieux que lui, vit bien ce que cela vouloit dire, & depuis l'en estima davantage. Un moment après que M. de Grammont se fut retiré, M. le Camus, évêque de Belley, entra, à qui le cardinal de Richelieu demanda, entr'autres choses, ce qu'il pensoit du *prince de Balzac*, & de *Ministre de Silhon*, (deux livres nouveaux qui paroissoient alors) le Prince ne vaut guère, lui répondit M. le Camus, & le Ministre ne vaut rien.

M. le cardinal de Richelieu étoit très-soupçonneux. Desnoyers, son valet-de-chambre, étoit le seul qui couchât dans sa chambre, & qui le veillât. Avant que de se coucher, il visitoit tous les recoins de sa chambre. Un jour qu'il regardoit sous le lit de son valet-de-chambre, il y vit deux bouteilles de vin que ce valet y avoit mises pour se désaltérer pendant la nuit. Il s'imagina que ce pou-

voit être du poison, & il le contraignit à les boire toutes deux en sa présence.

M. le cardinal de Richelieu étoit un grand génie qui aimoit la gloire, & qui travailloit pour la gloire. Les grandes affaires que lui attiroit son ministère ne l'ont pas empêché de composer des ouvrages excellens qu'il nous a laissés. Quelques-uns veulent que le (1) *testament politique*, qui paroît sous son nom, ne soit pas de lui. Cependant il y a des choses qui ne pouvoient être sues que de lui; & pour ce qui est de certains détails qui peuvent rendre la chose douteuse, on ne doit pas pour cela le croire moins auteur du livre. Ce sont de bons mémoires qu'il y a insérés. De plus, à tout bien considérer, il n'y a que lui qui ait été capable de travailler à un si bel ouvrage.

Sous Philippe II, roi d'Espagne, prince des mieux faits & des plus accomplis de sa cour,

---

(1) M. Amelot de la Houssaye, dans sa traduction de Tacite, veut que le cardinal de Richelieu soit le véritable auteur de cet ouvrage. Depuis la mort de M. Ménage, M. de la Bruyère s'est déclaré pour cette opinion dans la harangue qu'il prononça à l'académie le jour de sa réception. L'opinion contraire paroît cependant plus vraisemblable. Voyez le premier volume des Mélanges de Vigneul Marville, la critique de la Bruyère, & du Théophraste moderne, & Charles Ancillon dans la vie de Louis Auberi.

M. le duc de..... se brouilla avec la duchesse sa femme à un tel point, qu'elle fut obligée de se retirer dans un couvent, résolue de ne plus retourner avec lui, non-seulement à cause de son étrange humeur & de la vie qu'il menoit, mais encore parce qu'il étoit mal fait& désagréable. La mère de la duchesse voulut la remettre bien avec le duc son mari. Elle en parla au roi, & supplia sa majesté d'en dire un mot au duc de...., ce que le roi lui promit. En effet, si-tôt que sa majesté le vit, il lui demanda le sujet de sa brouillerie avec la duchesse sa femme. Le duc défendit fort bien sa cause, & dit au roi, entre autres choses, qu'à l'égard du reproche qu'on lui faisoit d'être mal fait, c'étoit une chose qui n'avoit point été cachée à la duchesse, qu'elle avoit été bien aise d'épouser un duc, qu'au reste il n'avoit pas tenu à lui d'avoir la taille plus avantageuse; que si cela avoit été en son pouvoir, il se seroit fait comme sa majesté. Il fit si bien sa cour par ces dernières paroles, que le roi dit qu'il n'avoit pas cru jusqu'alors que le duc de..... eût tant d'esprit.

D'Ouville, dont nous avons ses contes, étoit frere de M. l'abbé de Boisrobert. Ce frere, aussi bien que d'autres de ses parens, ne cessèrent point de l'importuner si-tôt qu'ils le virent dans

la faveur. Ils l'accablèrent de toutes les affaires qu'ils avoient à Paris, en sorte que se voyant obligé à demander souvent des graces pour eux, il fit ces vers :

Melchisédech étoit un homme heureux,
Son bonheur est tout l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni frères, ni neveux.

* Ces vers qui sont de l'épître 2 du deuxième volume, s'adressoient à M. le chancelier Seguier, à qui Boisrobert demandoit une abolition pour ses neveux qui avoient tué un brave. Le passage, qui est ici fort corrompu, mérite d'être rapporté plus correctement & plus au long.

Melchisédech étoit un heureux homme,
Et son bonheur est l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni frères ni neveux.
Ceux qu'on croit miens, ont été par malice
Ou supposés, ou changés en nourrice,
Et j'aurois lieu de les désavouer
Quand par leur cœur on me les vient louer.
Je me sens bien, & je ne m'en puis taire,
Je suis poltron, & je connois mon frère,
Et l'on me berne avec un ton moqueur
Quand on me dit ; vos neveux ont du cœur. (D. L. M.)

Tout le monde a su que M. l'abbé de Boisrobert aimoit la comédie avec passion, & qu'on le trouvoit plus souvent à l'hôtel de Bourgogne que par-tout ailleurs, particulièrement lorsque

Mondori y jouoit. (1) Un jour qu'il étoit aux Minimes de la place royale où il entendoit la messe, à genoux sur un prié-Dieu fort propre, se faisant autant remarquer par sa bonne mine, que par un bréviaire en grand volume qui étoit ouvert devant lui ; quelqu'un demanda à M. de Coupeauville, abbé de la Victoire, qui étoit cet abbé ? M. de Coupeauville répondit : c'est l'abbé Mondori qui doit prêcher cet après-midi à l'hôtel de Bourgogne. Quelques jours après, M. de Coupeauville rencontra M. l'abbé de Boisrobert qui s'en revenoit de la comédie, à pied ; il lui demanda où étoit son carrosse : on me l'a saisi & enlevé, dit-il, pendant que j'étois à la comédie. Quoi, lui dit M. de Coupeauville tout étonné ! quoi, monsieur, à la porte de votre cathédrale ! ah, continua-t'il, l'affront n'est pas supportable !

* Le nom d'*abbé Mondori* ne manqua pas d'être répété par les rieurs. Boisrobert, bien loin de s'en offenser, étoit le premier à se le donner dans les meilleures compagnies. Mais comme tout dépend de la manière de dire ou de faire les choses, & que tel mot, d'innocent qu'il est dans l'entretien familier, devient injurieux dans un écrit, il arriva que Costar, dans la suite de la défense de Voiture, ayant à justifier son ami

(1) *Voyez* page 16 tome 1 du Magiana.

que Girac avoit traité de comédien, s'avisa de faire, pag. 195 & 196 de son livre un parallèle de Voiture, avec Boisrobert, *à qui*, disoit-il, *on avoit donné le nom d'abbé Mondort.* Boisrobert sentant que cela tiroit à conséquence pour sa réputation, n'entendit pas alors raillerie, & piqué contre Costar, lui écrivit une lettre sanglante, à laquelle celui-ci qui reconnoissoit peut-être son tort, fit une réponse fort modeste, où il s'excusa le mieux qu'il put. (D. L. M.)

M. de Boisrobert m'a voulu bien du mal pendant quelque tems; mais nous nous racommodâmes, & nous avons toujours été bons amis depuis. Le sujet de son mécontentement contre moi, étoit de ce que j'avois dit dans ma Requête des dictionnaires qu'il aimoit plus le masculin que le féminin. Cela arriva justement dans le tems que le cardinal de Richelieu l'avoit éloigné de lui à cause de ses débauches. Mais cet éloignement ne dura pas long-tems, car le cardinal étant tombé malade, envoya chercher M. Citois son médecin, en qui il avoit beaucoup de confiance. M. Citois connoissant que sa maladie ne venoit que de quelque chagrin qu'il avoit eu, & voulant moyenner la grace de M. de Boisrobert auprès du cardinal, laissa pour remède à son mal cette ordonnance ingénieuse:

Petite Boisrobert, & par ce moyen fit entendre au cardinal que rien ne pouvoit contribuer davantage au rétablissement de sa santé, que les contes plaisans de cet abbé. En effet, c'étoit un homme des plus divertissans de son tems. Il me contoit un jour que pour obéir à la coutume, il fut au sermon à saint Antoine, où prêchoit un capucin, qui s'imaginoit être plein d'esprit. C'étoit un jour de pâques. Il disoit aux religieuses : savez-vous, mesdames, pourquoi après la résurrection Jesus-Christ apparut d'abord aux femmes? C'est que sachant la pente naturelle qu'elles ont à parler, il ne pouvoit mieux faire que de leur apprendre promptement un mystère qu'il vouloit rendre public.

* Le capucin avoit tiré cela d'un moine de Cluni, mort l'an 1514, nommé Jean Raulin, dont nous avons quatre volumes *in*-4.° de sermons qui ne cédent en rien à ceux de Barlette, de Maillard, ni de Menot. Voici l'endroit de Raulin, serm. 3, pasch. *Si quæritur quare Angelus mulieribus, & non viris arcanum resurrectionis committit prædicandum, potest dici hoc duplici de causâ factum. Primò quia mulieres bonam habent linguam, & vix sciunt retinere secreta, sed ea cito revelant. Unde cum quæreretur à quodam philosopho quare linguam loquacem magis habent quàm viri,*

respondit, hoc ideo esse, quia homo ex limo factus est, mulier ex osse, scilicet ex costâ Adæ. Si quis autem commoverit saccum plenum limo, non inde sonabit, si verò saccum plenum ossibus, tunc varium & grandum sonum emittet. Gratian du Pont, surnommé de Drusac, a dit la même chose, feuillets 25 & 26 de son livre intitulé : *Controverses des sèxes masculin & féminin*, *in*-16, sans nom de lieu, 1538. Et l'on voit dans Henri Etienne, sur la fin du chap. 36 de son Apologie d'Hérodote, qu'encore de son tems, les prédicateurs, en leur sermon du jour de pâques, débitoient ordinairement ce quolibet. (D. L. M.)

Un des meilleurs contes de Boisrobert, c'est celui des trois Racans. Deux amis de M. le marquis de Racan surent qu'il avoit rendez-vous pour voir mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive, & un peu emportée de son naturel, au reste, bel esprit, & comme telle, elle avoit témoigné en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit Racan qui demandoit à voir mademoiselle de Gournay. Dieu sait comme il fut reçu. Il parla fort à mademoiselle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit

étudiés exprès. Enfin, après un quart-d'heure de conversation il sortit, & laissa mademoiselle de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle, qu'on lui vint annoncer un autre M. de Racan. Elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, & qui remontoit. Elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la pièce qu'on lui avoit jouée, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, mademoiselle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir lorsque M. de Racan, en original, demanda à parler à mademoiselle de Gournay. Si-tôt qu'elle le sut, elle perdit patience : Quoi, encore des Racans, dit-elle ? Néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. M. de Racan, qui d'ailleurs n'étoit pas trop serré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoi-

ſelle de Gournay qui étoit violente, ſe perſuada tout de bon que c'étoit un homme envoyé pour la jouer, & défaiſant ſa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de ſe ſauver. J'ai vu jouer cette ſcène par Boiſrobert, en préſence du marquis de Racan, & quand on lui demandoit ſi cela étoit vrai. Oui-da, diſoit-il, il en eſt quelque choſe.

* Le conte des trois Racans (1) eſt dans M. de Callières, *pag.* 252 de ſon traité des bons mots & des bons contes; mais l'original, dès l'an 1624, s'en trouve ſous d'autres noms, dans le Francion de Sorel, l. 10. (D. L. M.)

On dit ordinairement d'un homme d'eſprit qui ne parle pas qu'il n'en penſe pas moins; mais M. de Benſerade diſoit d'un homme qui n'avoit pas beaucoup d'eſprit, & qui ne parloit point: il n'en penſe pas davantage. Une dame de mes amies, avec qui je me trouvai dernièrement, diſoit de ces ſortes de gens, qu'ils avoient l'eſprit en-dedans.

Cette même dame ayant remarqué cette inſcription latine: *In fundulo ſed avito*, qui ſe lit au-

(1) Ce conte a été mis pluſieurs fois ſur la ſcène, ſous les titres des trois Orontes, des trois Damis, des trois Léandres, *&c.* (E)

dessus d'une porte cochère, dans la rue du Jardinet, demanda à M. de Benſerade ce que cela vouloit dire : Madame, lui dit-il, cela veut dire : Je ſuis gueux, mais c'eſt de race.

M. de Benſerade & M. l'abbé Tallemant, ſurnommé ſon inquiétude, cauſoient un jour enſemble chez moi. Pendant leur converſation je remarquai que quand M. de Benſerade parloit, M. l'abbé Tallemant portoit ſon doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit m.l. M. de Benſerade en faiſoit autant lorſque M. Tallemant parloit à ſon tour. M. le Clerc qui les écoutoit, & qui voyoit tout ce manège, leur dit : meſſieurs, vous avez tous deux raiſon. Comme ils parloient de vers, de poëſie & de poëtes, je retins ce bon mot de M. de Benſerade : Il dit, en parlant de maître Adam, menuiſier de Nevers, qu'il étoit monté au parnaſſe avec une échelle qu'il avoit tirée après lui : pour dire que perſonne n'avoit pu l'imiter dans ſes poëſies.

M. de Benſerade, à ce que j'ai entendu dire, étoit fils d'un procureur de Giſors ; & j'ai été fort ſurpris lorſque M. l'abbé Regnier lut ici dernièrement la harangue de M. Pavillon à ſa réception à l'Académie, dans laquelle on donne à M. de Benſerade une généalogie magnifique. Mais je ne l'en

estimerois pas moins pour être encore de plus bas lieux. Les savans doivent se piquer d'être les fils de leurs propres ouvrages. M. de Benserade avoit une assez jolie maison à Gentilli. Au-dessus de la porte de cette maison il avoit fait mettre des armes qu'il s'étoit données avec une couronne de comte. Un de ses amis dit un jour en les voyant : c'est aux poëtes à en faire.

* Le comte de Bussi-Rabutin, dans une lettre imprimée parmi les pièces de Furetière contre l'académie, appelle Benserade homme de naissance. On peut voir le discours sommaire de l'abbé Tallemant le jeune au-devant des poësies de Benserade imprimées en 2 volumes *in*-12, chez Serci, 1697, & les dernières éditions du dictionnaire de Moreri. Parmi les épîtres d'Erasme, la vingt-unième du neuvième livre, datée de Tournai, le 18 de Juillet 1499, s'adresse à un Nicolas Benserade, & commence ainsi : *Scripsimus heri de rebus omnibus humanissimè, doctissimèque Benserade.* C'étoit, je pense, un Flamand, ami particulier d'Erasme, qui témoigne dans sa lettre avoir reçu de lui des honnêtetés dont il ne perdra jamais le souvenir. C'est tout ce que j'ai pu recueillir de cette lettre, de la vingtième & de la vingt-troisième du même livre, que je crois être les seules où il soit parlé de ce Benserade. (D. L. M.)

Oppien

Oppien a remarqué que les chevaux de Cappadoce (1) sont très-foibles lorsqu'ils sont jeunes, & que plus ils sont vieux, plus ils vont vîte.

Equi & Poetæ alendi, non saginandi. Ce mot est de Charles IX. (2) Si cette maxime étoit observée à la rigueur, je ne conseillerois jamais aux poëtes de faire des vers dans l'espérance d'en être récompensés.

Il n'y avoit point de priviléges pour les poëtes chez les Romains: *poëtæ nulla immunitatis prærogativa censentur*, dit la loi 3, *c. de Prof. & med.*

Les poëtes, j'en excepte M. du Périer, ne sont pas naturellement fort hardis. M. Gilbert vouloit aller en Angleterre voir M. de Croissy qui y étoit alors notre ambassadeur. Il fut un mois à Calais, ne trouvant jamais la mer assez calme pour hasarder le trajet. Tous les soirs il comptoit avec son hôte; mais dès qu'il étoit prêt à s'embarquer, la crainte le prenoit, & il s'en retournoit à l'auberge.

---

(1) L. 1. Cyneget. *V.* 201.

(2) Brantome dans sa vie, *pag.* 32.

Je ne ſache pas parmi les modernes d'autres poëtes tués à la guerre que Garcilaſſo, le réparateur de la poëſie eſpagnole. Il fut aſſommé en Provence d'un coup de pierre, dans l'irruption que Charles-Quint fit en cette province. En récompenſe je fournirois une aſſez longue liſte de poëtes qui ont été pendus, ou qui ſont morts ſur les galères; néanmoins la faim eſt leur plus grand fléau, & ce qui en fait mourir davantage.

* On peut donner pour compagnon à Garcilaſſo, mort l'an 1536, Marc Duncan de Ceriſante, mort au ſiége de Naples l'an 1648 d'un coup de mouſquet au talon. (D. L. M.)

Lorſqu'un poëte avoit compoſé un poëme, c'étoit la coutume autrefois de le lire publiquement, afin de ſavoir le ſentiment du public, & d'en recevoir l'applaudiſſement ou la cenſure. Strabon raconte qu'un poëte liſoit ſon poëme dans une place publique à quantité de gens qui l'écoutoient fort attentivement. Pendant ce temslà, on vint à ſonner une cloche qui étoit le ſignal dont on ſe ſervoit anciennement pour avertir que le marché alloit ſe tenir. Auſſitôt la cloche ſonnée, le poëte ſe vit abandonné de tout le monde, excepté d'un homme qui, étant un peu ſourd, n'avoit pas entendu le ſon de la cloche. Le poëte croyant que cet homme demeuroit là, tant pour

entendre son poëme jusqu'à la fin, que par force d'esprit, & comme un homme au-dessus du vulgaire, commença à lui donner de grandes louanges, & à lui dire qu'il n'avoit pas fait comme les autres, qui n'avoient pas plutôt entendu la cloche qu'ils avoient disparu; mais qu'il étoit homme d'esprit & qui avoit le goût bon. Quoi, interrompit l'autre brusquement, la cloche est sonnée? Serviteur aux vers, & il partit aussitôt pour aller avec les autres.

* Il falloit chercher une autre autorité que celle de ce passage du quatorzième livre de Strabon, pour prouver que les poëtes faisoient autrefois de ces sortes de lectures publiques, afin d'être, selon le mérite de l'ouvrage, ou censurés, ou applaudis. Strabon ne parle là ni de lecture, ni de poëte. Il ne dit pas non plus, comme le suppose Guillaume Bouchet dans sa sixième Serée, que ce fut un philosophe qui fit une leçon publique. Il dit que c'étoit un joueur de harpe qui faisoit montre de son habileté. (D. L. M.)

Le marquis de Léganez, gouverneur de Catalogne, ayant trop compté sur les promesses du comte Duc, écrivit au roi d'Espagne : Sire, deux personnes ont gâté toutes vos affaires en Catalogne, le comte Duc en me promettant merveilles, & moi en le croyant.

C'est un auteur latin dont le nom ne me vient pas présentement à la mémoire, qui a dit le premier que les Muses n'étoient encore vierges que parce qu'elles sont gueuses & n'ont pas de quoi se marier. J'ai entendu dire que cette pensée se trouve aussi dans Garcilasso, un des premiers & des meilleurs poëtes Espagnols.

* Si cette pensée étoit dans Garcilasso, mort quarante-six ans avant Bucanan, on pourroit croire, comme elle est assez singulière, que celui-ci l'auroit empruntée de lui. Mais il est sûr qu'il ne l'a empruntée ni de Garcilasso, ni d'un autre, & qu'elle est uniquement de son invention.

Calliope longum cælebs cur vixit in ævum ?
Nempe nihil, doti quod numeraret, erat.

a-t-il dit sur la fin de la première de ses élégies; où il est pourtant à remarquer que Calliope n'étoit pas vierge, puisqu'elle étoit mère d'Orphée, & même que chaque muse, comme Gyraldus l'a observé, avoit eu quelque enfant. Aussi Bucanan n'a-t-il pas dit *Calliope virgo*, mais *cælebs*. Et peut-être auroit-il mieux fait de dire en général.

Aonidum cœlebs cur vivit turba sororum ?
Nempe nihil, doti quod numeretur, habent. (D. L. M.)

M. Sachot plaidoit pour un boulanger à qui un

de ses voisins avoit arraché le nez, ou une partie, dans une querelle de quartier. L'avocat de la partie adverse, qui étoit tellement camus qu'à peine lui voyoit-on un petit bout du nez, s'étant avisé dans sa défense de traiter cet accident de bagatelle, M. Sachot dit dans sa réplique : M^e L..... compte un nez pour rien.

Un bourgeois d'Amiens eut querelle contre un bourgeois d'Abbeville. Celui-ci poursuivit le premier jusqu'aux portes d'Amiens. Quand le bourgeois d'Amiens se vit sur son pailler, il cria à l'autre : « Qu'ils vienchent, qu'ils vienchent ches » huiaus d'Abbeville, nous sommes quatre contre » un ». Huiau, comme j'ai déjà dit, signifie *cocu* à Amiens.

Une abbesse, ennuyée d'être renfermée dans son abbaie, eut envie d'aller se promener dehors. Pour ce sujet elle souhaitoit d'avoir de son médecin une ordonnance pour aller aux bains à Barbotan. Il lui en envoya une dans laquelle en bon médecin, il l'assuroit que les eaux de Forges lui étoient plus nécessaires. L'abbesse la lui renvoya par une personne exprès qui, en la lui rendant, lui dit : Monsieur, c'est folie, madame ne guérira jamais à Forges, il n'y a pas trente lieues de l'abbaye. A la fin le médecin composa & lui donna une ordonnance pour aller à Bourbon.

Madame de Montpensier aimoit fort son neveu, le duc de Guise, fils de Henri le Balafré. J'ai vu autrefois des lettres fort passionnées qu'elle lui avoit écrites. C'est pour cela que dans la satyre Ménippée, quand on place tout le monde, le hérault crie : Madame de Montpensier, mettez-vous sous votre neveu.

* Et page 179 de l'édition de 1711, il est dit malicieusement que le duc de Mayenne recommanderoit à sa sœur le duc de Guise. (D. L. M.)

Un air ne paroît jamais si beau, ni si harmonieux que quand on en a fait les paroles. Je l'ai éprouvé plusieurs fois.

M. l'archevêque de Lyon avoit les mains toutes défigurées & toutes perdues de la goutte. Il jouoit aux cartes avec M..... & lui gagnoit mille pistoles. Je me consolerois, lui dit M..... si mon argent n'avoit pas été ramassé par la plus vilaine main du royaume. Cela est faux, lui dit M. l'archevêque de Lyon, j'en sais encore une plus laide. Parbleu, répartit M....., je gage trente pistoles que non. M. l'archevêque de Lyon, après avoir gagé, ôta le gand qui couvroit sa main gauche, & M..... avoua qu'il avoit perdu.

* C'est un vieux conte renouvelé, dont l'origi-

me, si je ne me trompe, se trouve dans la vingt-septième serée de Guillaume Bouchet. Ce que don Pablo Antonio de Tarsia rapporte, page 106, de la Vida de don Francisco de Quévédo, imprimée l'an 1683, *in*-8°, à Madrid, en paroît une copie. Il y dit que don Francisco de Quévédo étoit boiteux, & avoit les deux pieds tortus en dedans. Pour en cacher la difformité il ne sortoit qu'en habit long. Un jour étant à un concert chez des dames où il y avoit bonne compagnie, il arriva que dans la conversation Quévédo vint par mégarde à découvrir un de ses pieds, dont une dame s'étant aperçue, fit signe à une autre de le regarder; celle-ci à une troisième, ce qui ne se fit pas sans rire entr'elles & sans chucheter. Quévédo, qui reconnut ce que c'étoit, leur dit: Mesdames, il est vrai que vous avez sujet de vous moquer de mon pied; j'ose pourtant vous dire qu'il y en a encore un plus vilain dans la compagnie. A ces mots un petit murmure s'étant élevé, on commença de rang en rang à faire une revue générale des pieds, tant des femmes que des hommes qui étoient là. Quévédo persistoit à soutenir ce qu'il avoit avancé. On le cache ce pied, mesdames, ajouta-t-il, mais pour vous faire voir que ce que j'en ai dit est la pure vérité, c'est que le voilà. Et en même tems il montra

son autre pied plus difforme & plus tortu de beaucoup que le premier (D. L. M.).

M. le coadjuteur de Rouen avoit interrogé deux prêtres qui s'étoient présentés pour être curés, & ne les ayant pas trouvé capables il ne vouloit pas les recevoir. M. l'Archevêque lui dit : Allez, ne laissez pas de les recevoir, il vaut mieux que la terre soit labourée par des ânes que de rester en friche.

Lorsque la paix de l'église fut faite en 1668, & que le roi eut permis à M. Arnauld de paroître en public après avoir terminé toutes les disputes sur la grace par le moyen du pape Clément IX, on m'envoya cette épigramme sans nom d'auteur. Je la trouvai fort belle :

Arnaldo Annatoque odiorum gratia causa est,
Hanc negat invictam hic, doctior ille probat.
Arnaldi in sermone lepos, & gratia multa;
Gratia in Annato nulla leposve fuit.
Tandem composuit Rex, Papa judice, litem,
Arnaldique ratam sanciit esse fidem.
Tum victus secum Annatus : non gratia Christi,
Me vicit, vicit gratia Regis, ait.

A propos du mot *victus*, qui fait toute la beauté de cette épigramme, par allusion à la grace victorieuse, M. Arnauld n'a pas compris le sens de ce mot dans l'épigramme que je vais vous dire, &

que j'ai faite pour être mise au-dessous de son portrait.

Abditus in tenebris & toto notus in orbe,
Hostibus innumeris pariter qui sufficit unus,
Sæpè triumphatus, victus numquam, aspicit ille est;
Arnaldus victor, victis in partibus, ille est.

Il a cru que ces mots, *victus victis in partibus ille est Arnaldus*, signifioient que son parti avoit été vaincu par le parti contraire; & au lieu de me remercier de mes vers, il m'en a fait faire des reproches par le comte de..... Je ne parle pas de son parti, je parle du pays où il s'est retiré, qui est la Hollande & la Flandre.

Quelque tems après que j'eus fait cette épigramme latine pour être mise au-dessous du portrait de M. Arnauld, on m'en présenta une très-belle traduction françoise que voici:

Le voilà, cet Arnauld, dont les veilles célèbres,
Par tant d'écrits fameux instruisent l'univers,
Toujours sage & vainqueur il est dans les ténèbres,
Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

M. l'abbé Furetiere la vit, & la trouvant à son goût, dit: Voilà qui est bon; mais qui sera le juge, & fera connoître si M. Arnauld est le vainqueur ou le vaincu? Et si quelqu'un du parti con-

traire les entendoit réciter, ne pourroit-il pas dire ?

> Le voilà, cet Arnauld, dont les plaintes funèbres,
> Par de tristes écrits ont troublé l'univers.
> Toujours rempli d'erreurs, il est dans les ténèbres,
> Et souffre des vaincus les plus fâcheux revers.

* Les trois premiers vers de l'inscription latine sont bons, mais le quatrième n'est pas net. M. Arnauld avoit raison de reprendre le *victis in partibus*, le sens naturel qu'offrent ces mots ne lui étoit pas avantageux. Si M. Ménage vouloit que ce fût la Hollande & la Flandre qu'on entendît, il devoit, pour éviter l'équivoque, dire *victis in gentibus*. (D. L. M.)

Je voyois assez souvent M. B..... ambassadeur des états à Paris. Je lui parlois un jour de la perpétuité de la foi de M. Arnauld, à l'occasion des attestations qui lui venoient d'Orient. Monsieur, monsieur, me dit-il, ce n'est pas mon fait que la religion, je ne m'en mêle point.

M. Peaucelier des Cholets achetoit une paire de bas aux quatre-vents sur le pont Notre-dame. Le marchand lui en donna de plusieurs sortes, qu'il ne trouva pas à sa fantaisie. Ils n'étoient pas assez forts, ni assez épais. Donnez m'en, dit-il, qui soient de *matière continue*, & non pas de *matière*

discrète. Le tour d'expreſſion eſt d'un véritable doctus.

Madame de Bourdonne, chanoineſſe de Remiremont, venoit d'entendre un diſcours plein de feu & d'eſprit, mais fort peu ſolide & très-irrégulier. Une de ſes amies qui y prenoit intérêt pour l'orateur, lui dit en ſortant : eh bien, madame, que vous ſemble-t-il de ce que vous venez d'entendre? Qu'il y a d'eſprit! Il y en a tant, répondit madame de Bourdonne, que je n'y ai pas vu de corps.

Un prédicateur avoit fait un excellent ſermon ; & quelques-uns de ſes auditeurs ne pouvoient ſe laſſer d'en admirer la beauté, tant du côté des penſées que de l'expreſſion. Après s'être épuiſés à le louer, le bedeau qui les écoutoit, leur dit, meſſieurs, c'eſt moi qui l'ai ſonné.

** Ce trait eſt imité des contes d'Eutrapel, tom. I, *pag.* 141. A vous bien vu, dit Eutrapel, jouer des orgues, c'étoit moi qui ſouffloit : ou bien d'un ſot organiſte, lequel tancé & rabroué de ce qu'il ne faiſoit rien qui valût, reſpondit, meſſieurs, quand je cuide ſonner un *Sanctus*, le ſouffleur ſouffle un *Gloria in excelſis*, où les plus fins ſeroient trompés. (E)

Dans la cause de M. le duc de Mazarin, M. Sachot qui plaidoit pour madame Mazarin, s'étendit fort sur les dissipations du duc Mazarin, & dit, entr'autres choses, avec grand appareil, qu'il avoit gâté & mutilé des statues antiques qui avoient coûté des sommes immenses, & que le cardinal Mazarin avoit fait venir de Rome avec beaucoup de soin. M. Errard répondit à M. Sachot: est-ce à cause de cette mutilation de statues que votre partie refuse de retourner au palais Mazarin?

M. Cujas avoit une fille assez jolie, fort coquette, & qui ne haissoit pas les hommes. Dieu sait si les écoliers quittoient volontiers les leçons du père pour aller cajoler la fille. Ils appeloient cela, commenter les œuvres de Cujas.

* Prix de Catherinot dans la vie de Susanne Cujas, copie naïve de la Quartilla de Petronne, ou de l'Alix de Marot. L'épigramme d'Edme Mérille sur cette lubrique demoiselle est fort bien tournée.

Viderat immensos Cujaci nata labores
Æternum patri promeruisse decus.
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem.
Filia : quod potuit, corpore fecit opus. (D. L. M.)

Il y a long-tems que j'ai entendu dire pour la première fois, qu'en fait de panégyrique, on ne

sauroit contenter tout-à-la fois deux Heros, deux belles, deux auteurs, ni deux saints.

* Une jeune fille bien faite, étant devenue publique, un innocent de frère qu'elle avoit, en conçut tant de déplaisir qu'il se fit moine, en sorte qu'elle demeura maîtresse de tout le bien qui n'étoit pas petit. Une autre jeune fille bien intentionnée entendant conter cette histoire, dit de l'abondance du cœur: *si je savois que mon frère dût en user ainsi:* & en demeuroit là sans rien ajouter. (D. L. M.)

J'ai entendu appliquer au chevalier de Rohan ce que Tacite dit d'Othon, lorsqu'il est sur le point de se tuer pour finir la guerre par sa mort: *Alii vitam* (il y a *imperium* dans Tacite (1)) *diutiùs tenuerunt, nemo tam fortiter reliquit.* Il est certain qu'il mourut avec une constance & une résignation *quæ aliam causam mereretur.* Il disoit au père Bourdaloue qui l'exhortoit à la mort: mon père, je n'ai pas besoin d'exhortation pour mourir en honnête homme: aidez moi seulement à mourir en chrétien. Ce fut le 27 de Novembre 1674.

Deux Italiens regardoient un jour une comète.

(1) Histor. 47.

L'un dit : cela préſage quelque malheur ; l'autre en tomba d'accord, & ajouta : c'eſt la mort de quelque prince, & il y a à craindre pour le grand maître de malte : *Ahibo*, dit le premier, *il gran Maſtro di Malta è ben un principe da Cometa.*

M. le maréchal d'Etrées, ſe trouvant fort incommodé de la pierre ; prit la réſolution de ſe faire tailler. M. le duc de Roquelaure envoya un gentilhomme pour apprendre des nouvelles de ſa maladie, & lui aſſurer qu'il prenoit beaucoup de part à ſa ſanté, & qu'il ne manqueroit pas de prier Dieu pour ſon entier rétabliſſement. Qu'il s'en donne bien de garde ; lui répondit le maréchal, il gâteroit tout.

Il y a de belles choſes dans les poëſies de Bertaut. Il ne lui manque que d'être venu au monde un peu plus tard. S'il eût vécu du tems où nous ſommes, il auroit fait de bien meilleurs vers que ceux qu'il nous a laiſſés. On peut dire la même choſe de Montagne, qui a été le meilleur écrivain de ſon tems. Il aimoit les relations de voyages, & s'eſt ſervi fort à propos de celles qu'il a pu recouvrer de ſon tems. Il auroit bien profité de celles qui ſe ſont faites depuis.

Ronſard n'a pas ſi bien réuſſi dans la poëſie françoiſe que les autres poëtes qui vivoient à peu

près dans le même tems que lui. Cependant il étoit savant, & principalement dans la langue grecque, ce qui ne contribua pas peu à le faire mépriser dans la suite, car il s'appliqua si fortement à mettre en françois ce qu'il savoit du grec, & négligea tellement les autres pensées qu'il pouvoit avoir, que ses ouvrages tombèrent bientôt dans un mépris presque général. Il est vrai qu'il eut les grands de son côté pendant quelque tems & surtout les savans. Muret même qui avoit tant d'érudition, trouva ses ouvrages si excellens, qu'il fit des notes sur quelques-uns; mais cela ne dura pas; & je crois qu'il seroit très-difficile dans ce tems-ci de rencontrer une personne qui osât se vanter de les avoir & de les lire.

* * Pour donner une idée des talens poëtiques de Bertaul, nous rapporterons ce Sonnet qu'il composa pour la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV.

Flambeaux étincelans, clairs astres d'ici bas,
De qui les doux regards mettent les cœurs en cendre;
Beaux yeux qui contraignez les plus fiers de se rendre,
Ravissans aux vainqueurs le prix de leurs combats.

Riches filets d'amour, brillans de mille appas;
Cheveux où tant d'esprits font gloire de se rendre;
Doux attraits, doux dédains, de qui l'on voit dépendre
Ce qui donne aux plus grands la vie & le trépas.

Beau tout, où nul défaut n'a pu trouver de place ;
Et je ferois ſtupide, & je ſuis plein d'audace,
De taire votre gloire, & d'oſer la toucher.

Car voyant des beautés ſi dignes de louange ;
Pour ne les pas louer il faut être un rocher,
Et pour les bien louer, il faudroit être un ange. (E)

M. le premier préſident Ranconnet étoit un ſavant homme, & Cujas en a parlé avec grand éloge. Les livres de ſa bibliothéque ſont récherchés par les curieux, parce qu'il marquoit d'un crayon rouge ce qu'il y avoit de bon à remarquer dans chaque auteur.

Dans le tems qu'après la confeſſion les pénitens recevoient pour expiation de leurs fautes quelques coups de diſcipline ſous la cuſtode, une dame qui venoit de ſe confeſſer étant conduite par le prêtre en un lieu ſecret derrière l'autel pour y être diſciplinée, le mari qui l'avoit ſuivie, s'offrit à recevoir la pénitence pour elle. Enſuite de quoi s'étant mis en état, la dame qui vit le confeſſeur prêt à donner le premier coup, s'écria : mon père, touchez fort, car je ſuis une pécchereſſe.

* Il a fallu refaire entièrement cet article, parce que de la manière dont il avoit été conçu, il n'avoit nul rapport avec le texte latin, d'où il a été tiré, & que je vais fidellement repréſenter. *Quidam vir*

Zelotypus

Zelotypus uxorem suam ad confessionem euntem sequebatur; quam cum sacerdos retro altare duceret ad disciplinandum, hoc videns maritus ait: o domine, tota tenera est, ego pro ipsâ recipio disciplinam. Quo flectente genua, dixit mulier: percutite fortiter, domine, quia magnâ peccatrix sum. On voit qu'il ne s'agit pas là de pénitence publique ni près ni loin. Celle dont on y parle, étoit une pénitence secrète qui se donnoit, comme j'ai dit, & recevoit sous la custode, c'é[illegible] le terme. On a mis ce conte de cette sorte en v[illegible]s françois:

Une femme se confessa;
Le Confesseur à la sourdine
Derrière l'autel la troussa
Pour lui donner la discipline.
L'Epoux non loin de là caché,
De miséricorde touché,
Offrit pour elle dos & fesse.
La femme y consentit d'abord:
Je sens, dit-elle, ma foiblesse,
Mon mari sans doute est plus fort;
Sus donc, mon père touchez fort,
Car je suis grande pécheresse.

Une chose à remarquer, c'est qu'immédiatement après ce conte, se trouve celui-ci, d'où Molière a pris le sujet de sa comédie du *médecin malgré lui*. *Quædam mulier percussa à viro suo ivit ad Castellanum infirmum, dicens virum suum esse medicum,*

ſed non mederi cuiquam niſi fortè percuteretur, & ſic eum fortiſſimè percuti procuravit. (D. L. M)

La charité n'étoit pas connue chez les Payens, mais en récompenſe ils pratiquoient mieux l'hoſpitalité, que nous ne pratiquons la charité.

Lorſque les Recteurs de l'univerſité de Paris parlent en public, c'eſt une loi qu'ils doivent réciter par écrit, parce que ce ſeroit une confuſion pour tout le corps s'ils venoient à manquer. Ceux qui ont aſſez bonne mémoire pour réciter par cœur peuvent le faire, mais ils ſont obligés d'avoir leurs cahiers devant eux.

La methode de lire l'hiſtoire, compoſée par Bodin eſt excellente. Elle mériteroit d'être traduite en bon françois, mais il faudroit ſavoir beaucoup de choſes pour s'en bien acquitter. Quand M. de Launai parle de Bodin, il l'appelle M. Bodin, parce qu'il étoit Angevin. M. de Launai a fait un amas de toutes les brochures qu'il a rencontrées, & les a fait relier en pluſieurs volumes, & parce qu'il y en a de méchantes parmi les bonnes, il a écrit ce mot au commencement : *ſunt bona, ſunt mala.* Un Italien a fait un catalogue de ces ſortes de brochures ſous le titre de *Bibliotheca volante.* On appelle auſſi ces brochures des *bluets*, parce que la plupart ſont brochées en papier bleu.

* L'ouvrage que Bodin a intitulé *Méthode de lire l'Histoire*, n'est rien moins que méthodique. On y trouve de bonnes choses, souvent ou empruntées d'ailleurs, ou repétées dans ses autres livres, ou qui ne sont pas en leur place. Au travers d'une ostentation perpétuelle de doctrine, on y reconnoît des ignorances grossières dans les choses, & dans les mots. (D. L. M.)

C'est une belle bible que la bible de M. le Jay. Cependant qui le croiroit, elle est si méprisée, pour ainsi dire, & à si bon marché que sa reliure coûte plus que la bible même. Le cardinal de Richelieu avoit offert à M. le Jay de lui rembourser la dépense qu'il avoit faite pour la faire imprimer, & de lui faire un présent considérable, à condition qu'elle paroîtroit sous son nom, mais le cardinal mourut trop tôt. Je crois que le traité avoit été commencé, mais les parens du cardinal ne voulurent pas en entendre parler. Vitré qui avoit imprimé un si bel ouvrage, avoit entre ses mains toutes les matrices des différens caractères qui avoient servi à l'impression de cette bible, mais la gloire de voir son nom à la tête du plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de dessous la presse; & l'envie de s'immortaliser, lui firent concevoir le dessein étrange de fondre les matrices, les poinçons, & tous les caractères qui y avoient servi; ce que l'on

ne reconnut qu'après ſa mort, lorſqu'on voulut s'en emparer de la part du roi, qui les vouloit mettre au Louvre.

* Ce M. le Jay qui a fait imprimer la Polyglotte s'appeloit Gui Michel le Jay, premièrement avocat au parlement de Paris, & depuis doyen de Vézelai. Bien des gens le confondent mal à propos avec Nicolas le Jay, préſident du même parlement, & au lieu de dire: la bible de M. le Jay, diſent, la bible du préſident le Jay. L'impreſſion n'en fut achevée qu'en 1645, & le cardinal de Richelieu mourut le 4 Décembre 1642. Voyez le diſcours hiſtorique ſur les bibles Polyglottes *pag.* 187 & ſuivantes, où tout ce qui s'eſt dit ſoit touchant l'envie qu'avoit le cardinal de voir ſon nom à la tête de la Polyglotte de Paris, ſoit touchant le mépris où depuis tomba cette bible, ſoit touchant la mauvaiſe action de Vitré, ſe trouve curieuſement recueilli. (D. L. M.)

Le père Lauria, aujourd'hui cardinal de ce nom, devoit être fait cardinal par le pape Clement IX. qui en avoit l'intention, & de qui il étoit grand ami, pendant que ce pape n'étoit encore que cardinal, mais voici comment cette intention ne fut pas executée. Le père Lauria n'alla voir le pape Clement IX, après ſa création, que long-tems

après les autres. Le pape lui en fit un reproche obligeant, & le père Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre religieux comme lui de se présenter devant sa sainteté, parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes manières. Ensuite le pape s'entretint familièrement avec lui, & jusqu'à lui dire que leur ancienne amitié lui répondoit d'un chapeau de cardinal à la première promotion. Tout autre que le père Lauria, qui n'auroit pas connu la cour de Rome comme lui, se seroit fié sur la parole du pape, & auroit commencé à lui faire des remercîmens du chapeau, avant que de l'avoir reçu; mais quoiqu'il pût se flatter que le pape ne vouloit pas le tromper, après la familiarité avec laquelle il avoit vécu avec lui jusqu'alors, il lui dit néanmoins, en lui parlant à la Napolitaine: *Sanctissimo padre, tu non sai ancora che cosa e l'esser papa, io ti dico che tu non mi farai cardinale.* Le pape fut étonné de ce sentiment du père Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire? Le père Lauria lui repartit: *si, si, te lo dico, tu non mi farai cardinale.* Il faut remarquer que les papes dans les premières promotions, quand ils ont un neveu, ne font point de cardinaux que de concert avec

lui; afin qu'il connoiſſe ceux à la tête deſquels il doit être, & qu'il ſoit aſſuré qu'ils auront tous pour lui l'attache qu'ils doivent en reconnoiſſance du chapeau reçu. Le pape Clément IX avoit fait en quelque manière la liſte de ceux qu'il devoit faire cardinaux, & comme dans ces ſortes de promotions on admet ordinairement un théologien fameux, il avoit mis le père Lauria dans ſa liſte, non ſeulement comme ſon ami, mais encore comme un grand théologien, connu par ſes ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus en pluſieurs congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liſte à ſon neveu, qui étoit internonce en Flandre dans le tems de ſa création, & qui, après avoir traverſé la France pour ſe rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont où le duc de Savoie avoit pris un grand ſoin de lui pendant ſa maladie. Enfin le neveu ſe rendit auprès du pape ſon oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des cardinaux; mais auparavant il lui fit voir la liſte des ſujets qui devoient en être. Le neveu la trouva à ſon gré, à l'exception du père Lauria. Il dit au pape, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût l'amitié que ſa ſainteté avoit pour ce père, qui lui avoit fait faire ce choix; mais qu'il ſeroit toujours à tems de donner ce témoignage d'amitié à ce père, & que pour cette fois il eſpéroit qu'il aimeroit mieux

d'obliger le duc de Savoie avec qui il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au père Bona, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui pendant sa maladie, dans l'espérance qu'il avoit d'obtenir cette première grace qu'il lui demandoit. Ainsi le pape Clement IX, ne voulant désobliger ni son neveu, ni le duc de Savoie, préfera le père Bona; qui étoit aussi d'un très-grand mérite, & digne de la pourpre, au père Lauria, qu'il remit à une autre promotion; mais la mort le prévint en 1669, & le père Lauria ne fut fait cardinal que depuis par un autre pape.

Le père Laurent Brancati, mineur conventuel nommé Lauria, parce qu'il étoit de Lauria en Calabre, fut fait cardinal le premier de Septembre 1681, par le pape Innocent XI.

* Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François I, aimoit comme on sait, les beaux esprits de son tems, estimoit Marot, Rabelais, & composoit elle même en vers & en prose, témoin le volume que nous avons de ses poësies, & son Heptaméron. Les dernières années de sa vie elle devint fort sérieuse, méditant beaucoup, & s'occupant des choses du ciel. C'est ce qui donna lieu à Rabelais lorsqu'en 1546, il fit pour la première fois imprimer *in*-16 à Paris son troisième

livre, de mettre à la tête ce dizain adressé à l'esprit de cette reine.

Esprit abstrait, ravi, & extatic,
Qui fréquentant les cieux, ton origine,
As délaissé ton hôte, & domestic,
Ton corps concors, qui tant se morigine
A tes édits, en vie péregrine,
Sans sentement, & comme en apathie,
Voudrois-tu point faire quelque sortie
De ton manoir divin perpétuel;
Et ça bas voir une tierce partie
Des faits joyeux du bon Pantagruël?

Ces *édits* de l'esprit sur le corps, cette *apathie*, cette *vie pérégrine*, tout cela signifie poëtiquement que cette princesse détachée entièrement de ses sens, avoit rendu son esprit maître de son corps, en sorte que, tandis que celui-ci demeuroit sur terre, l'autre s'élevoit au ciel. Cet esprit donc est ici invité à vouloir bien pendant quelques momens descendre de cette haute région pour voir en cette basse & terrestre la troisième partie d'un ouvrage dont il y avoit autrefois vu favorablement les deux premières. Voila le véritable sens du dizain; car de dire que ces vers n'ont été faits qu'après la mort de la reine, & qu'ils sont par cette raison adressés à son esprit alors séparé du corps, c'est de gaieté de cœur s'embarrasser dans des difficultés dont on ne sauroit se tirer. On est reduit à tenir pour fausses

& supposées toutes les éditions du troisième livre de Rabelais qui ont précédé le 21 de Décembre 1549, tems de la mort de la reine de Navarre. Il est pourtant sûr que ce troisième livre fut imprimé *in-16* à Paris 1546, avec le privilège du roi tout au long, donné à Paris le 19 Septembre 1545, le 31 du règne de François I, signé par le conseil de Launay, & scellé sur simple queue de cire jaune; privilège, qui ne devoit pas être omis à la fin du troisième livre dans l'édition commentée; non plus qu'à la fin du quatrième, le privilège de Henri II, du 6 d'Août 1550, le cardinal de Châtillon présent, *signé* du Thier. Il se voit trois autres éditions *in-16*. du même troisième livre, l'une de 1546, à Toulouse chez Jacques Fournier, les deux autres de 1547, à Lyon chez Pierre de Tours, & à Valence chez Claude la Ville. Quelle nécessité y a-t-il d'accuser de fausseté toutes ces éditions, & de prétendre, pour les en convaincre, que le dizain, qu'on y voit imprimé, n'a pu être fait que postérieurement, parce que la reine de Navarre, à laquelle, comme morte en 1546 ou 1547, le dizain est adressé, ne mourut, dit M. le Duchat commentateur de Rabelais, que le 17 Décembre 1548? M. le Duchat se trompe & dans cette date qu'il devoit marquer du 21 Décembre 1549, & dans son explication du dizain, où il croit que Rabelais apostrophe les *manes* de la reine de Na-

varre, quoiqu'il n'en apoſtrophe que l'eſprit contemplatif, & comme il parle extatique, dégagé des paſſions, ſupérieur au corps, & tranſporté en imagination dans le ciel. (D. L. M.)

Je ne comprends rien dans ce qui ſe paſſe entre la cour de Rome & nos archevêques, touchant le *pallium*. Car comment ſe peut-il faire qu'un évêque, après avoir fait toutes les fonctions d'évèque, ne puiſſe plus faire les mêmes fonctions d'abord qu'il eſt archevêque, à moins qu'il n'ait le *pallium?* Un archevêque n'a pas beſoin d'être ſacré de nouveau, quand il a été évêque auparavant, & ce n'eſt qu'en qualité d'évêque qu'il ordonne les prêtres, & qu'il fait les autres fonctions de ſon miniſtère, & ce caractère ne peut lui être ôté pour quelque prétexte que ce ſoit. Pourquoi donc un archevêque ne peut-il pas faire ces fonctions s'il n'a le *pallium?* Cela arrive pourtant tous les jours, mais c'eſt un ſecret de la cour de Rome. Néanmoins un de nos archevêques n'eut pas le ſcrupule des autres là-deſſus. Il ne laiſſoit pas de faire toutes les fonctions épiſcopales, quoiqu'il n'eût pas le *pallium*. Il diſoit qu'il avoit trouvé celui de ſon prédéceſſeur en faiſant l'inventaire de ſes meubles.

* On enterre ordinairement l'archevêque avec ſon *pallium*. (D. L. M.)

Il me ſemble que Pline a été bien hardi dans ſon hiſtoire naturelle *(c. 55, l. 7.)* d'avancer ſi ouvertement que l'ame n'étoit pas immortelle. C'eſt un ſentiment très-dangereux dans un état, parce que ce principe poſé, les bons n'eſpèrent plus de récompenſe, & les méchans ne craignent plus le châtiment. Néanmoins pour être dans ce ſentiment, Pline ne laiſſoit pas d'être un des plus honnêtes hommes de ſon tems, & c'étoit le déſir de mourir dans cette réputation qui le faiſoit agir comme les autres Romains qui aſpiroient à la gloire; mais ces Romains ſe repaiſſoient d'une viande bien creuſe.

* Nier, du tems de Pline, l'immortalité de l'ame, n'étoit pas une hardieſſe. Il étoit libre alors, & long-tems auparavant de ſuivre les opinions d'Epicure, & par conſéquent de tenir l'ame mortelle. Lucrece l. 3 de ſon poëme, établit pleinement cette doctrine. Senèque, tout ſtoïcien qu'il étoit, a prévenu en divers endroits de ſes œuvres le ſentiment & les expreſſions de Pline. Dans l'épître 54, par exemple, dans la conſolation à Marcie, c. 19, & ſi hautement dans le cœur du 2 acte des Troades. (D. L. M.)

J'ai lu un bel endroit dans Pline, où, pour exprimer en même tems l'invention & la malice des

hommes, il dit en parlant des flèches : qu'on a donné des aîles au fer & qu'on en a fait un oiseau : *Ferrum alitem fecimus*. Qu'auroit-il dit, s'il fût venu après l'invention des armes à feu, & principalement de ces nouvelles bombes qu'on jette de plus loin que de la portée du canon?

* C'est au l. 34, c. 14, où Pline s'exprime en ces termes : *si quidem ut ocyus mors perveniret ad hominem, alitem illam fecimus, pennasque ferro dedimus*. Quelques manuscrits ont *alitem telum fecimus*, mais il n'y en a point qui ait ou *ferrum alitem*, ou *alitem ferrum* &c. (D. L. M.)

M. Ogier disoit qu'en lisant Pline le jeune, il avoit remarqué qu'il faisoit une description si belle & si exacte de sa maison, qu'il sembloit qu'il la vouloit vendre.

* Il falloit dire que Pline le jeune avoit deux très-belles maisons de campagne, qu'il a décrites en deux de ses lettres, la 17[e] du 2[e] livre, & la 6[e] du 5[e] avec tant d'art & d'exactitude, qu'il sembloit qu'il les voulût vendre. On peut voir les plans & les descriptions de ces deux maisons en françois avec des remarques utiles, dans le volume *in*-12. qu'en donna en 1699 M. Félibien des Avaux à Paris, chez Florentin & Pierre Delaulne. M. de Sacy a

aussi parfaitement bien traduit les deux lettres qui contiennent ces descriptions. (D. L. M.)

S'il nous étoit permis de choisir le lieu de notre naissance, il faudroit naître en Italie, à cause de la douceur du climat. Après avoir reçu le jour en ce beau pays-là, il faudroit venir en France pour y vivre; car c'est le pays du monde où l'on sait le mieux apprêter à manger; & après avoir assez vécu, si l'on vouloit aller mourir quelque part, il faudroit que ce fût en Espagne, parce que c'est un pays fort triste, peu cultivé, & qui est fort propre à faire songer à la mort. La différence de ces trois pays a donné lieu à cette distinction: *Italia para nacer, Francia para vivir, Espanna para morir.*

Pour marquer le caractère des Italiens, des Espagnols & des Grecs, on dit ordinairement: écrire en italien, se vanter en espagnol, tromper en grec.

Le mal françois est de dépenser plus que son revenu.

Le meilleur mouton que l'on puisse manger est celui d'Espagne, car ces animaux ne s'y nourrissent que de thym, de marjolaine & de serpolet. Le plus excellent bœuf est celui d'Angleterre, à cause de l'excellence & de la quantité des pâturages

de cette île; & le meilleur veau est celui d'Italie; car là on les nourrit de lait & de jaunes d'œufs; & on ne souffre point qu'ils mangent de l'herbe. Ce sont particulièrement ceux que l'on appelle à Rome *Vitelle Mongàne.*

J'ai ouï dire que pour un gand de senteur, il falloit que trois royaumes y contribuassent : que l'Espagne en préparât la peau, à cause de l'excellence & de la quantité de ses fleurs, les Espagnols entendant bien cela, & rien autre chose. Après que la peau auroit été préparée en Espagne, il faudroit l'apporter en France pour la couper : car c'est en ce royaume qu'on donne le bon air & la grace à toutes choses. Après que le gand auroit été coupé, il faudroit l'envoyer en Angleterre pour le coudre, car la couture à l'angloise est la meilleure de toutes les coutures.

Les cires de Bretagne & de la Basse-Normandie blanchissent parfaitement bien. Celles de la Haute-Normandie, du côté de Paris; celles du Berri & du Limousin; & celles d'Angleterre, de Hambourg & de Dantzic, blanchissent, mais non pas si parfaitement. Toutes celles de Touraine, & la plupart de celles de Poitou, & toutes celles du Maine, à la réserve des lieux qui sont voisins de la Bretagne, & toutes celles d'Anjou, à la réserve des

lieux voisins de la même province, & particulièrement de Château-Gontier, & quelques-unes de la Haute-Normandie, ne blanchissent point du tout. Celles du comté de Bourgogne blanchissent difficilement. Celles d'Athènes blanchissent d'elles-mêmes; c'est-à-dire, sans les exposer à l'air. Je laisse à messieurs de l'académie royale à examiner les raisons d'une chose si extraordinaire. Il y a eu de tout tems un grand débit de cire dans les provinces d'Anjou & du Maine, comme le marque l'art. 25 d'une ancienne coutume manuscrite de ces deux provinces rédigée par écrit en 1385. *Qui emble avettes & ruches, pert les œils.* Le texte de cette coutume, dont le manuscrit étoit dans la bibliothéque de feu M. le premier président de Harlay, porte que *Cil qui emble avettes, que l'en appelle eps en France, & beilles en Poitou, l'en li doit crever les œils.*

On ne doit point désapprouver le soin que l'on a d'empêcher le cours des gazettes à la main qui sont remplies de faussetés. Elles ne font point tant de tort à Paris, parce qu'on est à la source, que dans les Provinces où elles mettent quelquefois les gens bien en peine. M. le Févre en étoit souvent dans de grandes alarmes à Saumur, où il étoit alors dans le tems que M. Pellisson, qu'il avoit raison d'aimer, étoit à la Bastille pour

les affaires de M. Fouquet. Il me mandoit un jour : « M. Pelliſſon ſera-t-il toujours *in Chitone laino* » dans un habit de pierres ? *pour dire entre quatre* » *murailles*. Craindra-t-on toujours...... ? Je » n'ai rien vu de ſi importun que le petit gazetier » de Paris ». Il entendoit parler de celui qui envoyoit les nouvelles manuſcrites dans les provinces.

M. le Févre n'étoit pas content de l'académie de Saumur où il étoit profeſſeur. Il m'écrivit une fois pour me prier de lui faire avoir le contrôle aux traites des gabelles de Saumur. « Je quitterois » là de bien bon cœur l'académie, *me diſoit-il*, » & ne rendrois jamais de ſervices à des gens » meſquins, taquins, malins, & qui m'ont » traité de telle ſorte, qu'il y a plus de cinq ans » que je n'ai parlé à aucun d'eux ». Il ajoutoit en me priant de l'excuſer de l'importunité qu'il croyoit me donner : *Urget res anguſta domi, & ea ſi unquam amplior facta fuerit, certum eſt nemini homini ſupplicare, ibi tum veniam petemus, nunc opem.* Qui auroit pu s'empêcher de rendre ſervice à un homme qui importunoit ſi agréablement & ſi ſavamment ? Ses différens avec l'académie de Saumur venoient de cauſes aſſez légères. Cependant on voulut lui faire de la peine, & c'eſt ce qu'il me manda dans une lettre que je

veux

veux vous faire voir : « monsieur, il y a déjà huit
» jours que je suis aux prises avec l'académie, &
» avec le saint & sacré consistoire de cette église.
» Je sais que l'on me veut jouer un mauvais tour,
» & devinez pourquoi? C'est que j'ai écrit en
» quelqu'endroit que les anciens aimoient les
» yeux noirs & que j'ai pardonné à Sapho, si elle
» a aimé les femmes, puisque cette fureur lui
» avoit inspiré la belle Ode que vous savez, &
» que Catulle a traduite presque toute entière.
» Voilà avec quelqu'autres choses aussi légères que
» celles-là, ce qui fait ici tant de bruit. Voilà
» pourquoi on assemble les deux corps, ce qui
» ne s'est point fait depuis que la huguenoterie
» est plantée en cette ville. On croit m'effrayer,
» & l'on se trompe. Je vous dis cela afin que
» m'aimant comme vous faites, vous songiez
» aux moyens de me faire avoir raison, si ces
» hypocrites me poussent à bout. Vous avez des
» amis à la cour & au conseil, j'en ai aussi. Je
» prétens mener ces canailles de belle manière;
» & nous verrons si pour des bagatelles, des
» ironies, des hyperboles, & autres choses de
» cette nature, on mettra en peine des gens
» comme moi? Moi, dis-je, qui vis plus honnê-
» tement que ces marchands de choses saintes;
» moi qui ai l'approbation de tout ce qu'il y a
» d'honnêtes gens en cette ville, soit de votre

» religion, ſoit de celle que ces cafars prêchent.
» Mais mon mal eſt, que, quoique je ſois
» paiſible & modeſte au-delà de tout ce que
» l'on pouvoit attendre de l'ame la plus humble,
» je fais mal aux yeux à ces ſortes de gens-là.
» Ils croyent que j'en ſais trop, & que je ne
» les eſtime pas aſſez : mais ils ne ſavent rien de
» ce qui ſe paſſe dans mon cœur : car je ne
» parle de perſonne, & je n'ai pas ici de ſujet
» qui me puiſſe obliger à faire des comparaiſons.
» Cependant ils me pourſuivent, & croient que
» je ne voudrai pas me ſervir de la voie du con-
» ſeil ou de la cour; mais ils ne me connoiſſent
» pas, & c'eſt pourquoi je vous en donne avis,
» afin que vous voyiez ce que l'on peut faire. Je
» ne vous ſerai point à charge que dans la
» dernière extrémité; car j'ai des amis en notre
» voiſinage qui ne ſont pas du commun, &
» leſquels s'emploient auſſi d'une manière non
» commune ».

Quelque tems après M. le Févre publia ſes belles notes ſur Longin, qu'il dédia au roi. La dédicace (1) en eſt très-belle ; mais parmi les

---

(1) M. Graverol, dans les Mémoires de la Vie de M. le Févre, dit qu'il croit que ce fut à cauſe de cet ouvrage que le roi fit à M. le Févre une penſion de 500 écus.

autres louanges qu'il donne à S. M. il parle aussi du bruit qui couroit alors qu'elle avoit dessein de faire refleurir les belles-lettres, & d'y employer non-seulement les savans de France, mais de faire venir aussi les étrangers. Ses confrères de la R. P. R. lui firent une nouvelle querelle, & soupçonnèrent d'abord que cela tendoit à se faire connoître pour être aussi employé, & que pour ce sujet il ne feindroit pas de changer de religion, & je ne doute pas qu'il ne l'eût fait si cela fût arrivé. Voici ce qu'il m'écrivit là-dessus : « j'ai à vous dire que » la dédicace de Longin, *aperuit latissimam* » *aream suspicionibus apud* φράτρας *nostros*, & » quelqu'un des rabbinastres en a déjà dit sa » petite pensée. Il les faut laisser parler, & ne » rien faire que de bien sûr, εἰς αἰῶνας τῶν αἰώνων. » C'est à quoi je vous supplie de bien penser; » *nam si quid titubatum fuerit tum me hominem* » *nauci haud putavero*. Et certainement *ego me* » *potius à vitâ abjudicarem, quàm me ludum* » *jocumque factum viderem*. Enfin *tu impulisti, ne* » *quid accusandus sis, vide* ».

Comme M. le Févre faisoit honneur aux belles-lettres, il étoit aimé & estimé de tout le monde, l'on se faisoit un plaisir de le servir à cause de son mérite particulier. M. de Vardes voulut l'avoir auprès de lui dans le tems qu'il étoit bien

à la cour. Il lui fit offrir quinze cents livres & sa table, mais M. le Févre voulut avoir deux années d'avance, & l'affaire ne se fit pas. M. de Vardes, pendant sa disgrace, est devenu un grand homme de lettres, par la fréquentation des personnes savantes qu'il avoit auprès de lui.

Cette affaire ayant manqué, M. le Févre pria ses amis de le produire auprès de M. Colbert. Quelques uns en parlèrent fort avantageusement; mais des envieux suggérèrent faussement à ce ministre qu'il avoit été prêtre & moine. Sur ce rapport M. le Févre m'écrivit: « vous m'obligerez bien » fort si vous pouvez faire savoir à M. Colbert » par quelque sarbacanne, que celui qui a dit » que j'ai été prêtre & moine, a menti par sa » gorge ». Comme M. Colbert avoit soin des affaires du collége Mazarin, M. le Févre avoit en vue la charge de bibliothécaire.

Scheffer fit imprimer les fables de Phédre avec des notes après l'édition de M. le Févre; & parce que sur le mot de *revocare*, M. le Févre avoit dit que celui d'ἀνακαλεῖν qui signifie la même chose, ne se trouvoit que dans S. Luc (1), au moins le croyoit-il ainsi, Scheffer lui attribue

---

(1) XIV. Luc. 12.

d'avoir dit que *revocare* ne ſe trouve dans aucun auteur latin, que dans Phédre, pour donner à ſouper à celui qui nous a traités auparavant, à quoi il n'avoit pas ſongé. Voilà de quelle manière on a querelle les uns avec les autres, faute de s'entendre. Néanmoins M. le Févre s'eſt défendu ſans aucune marque d'émotion.

Le Caſtelvetro eſt très-obſcur & avec cela il a un très-grand défaut; c'eſt qu'il ne rapporte jamais que la moitié des paſſages qu'il cite, & même quelquefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne ſervent de rien à ſon ſujet, comprenant le reſte qui y contribue ſous un *& cætera*.

Le feu ayant pris à Lyon dans la maiſon de Caſtelvetro, il ſe mit à crier : *la poëtica*, ſauvez ma poëtique. La meilleure édition de ce livre eſt celle de Vienne en Autriche.

M. le duc de Virtemberg ayant écrit à M. le maréchal de Grammont une lettre pleine de hauteur & de fierté; M. le maréchal de Grammont lui manda pour toute réponſe: » J'ai reçu la très- » obligeante vôtre, & partant je demeure très- » déſireux de vous complaire ».

* M. de Calliéres pag. 146 de ſes mots à la mode, ſans nommer ni le duc ni le maréchal dit que ce qui piqua celui-ci, fut que le duc à la

ſouſcription de ſa lettre avoit mis : « le plus » affectionné à vous ſervir. (D. L. M »)

M. le maréchal de Grammont étant allé par ordre du roi voir le miniſtre Motus qui étoit malade à l'extrémité : à ſon retour le roi lui demanda comment il étoit ? Le Maréchal lui dit : ſire, je l'ai vu mourir ; il eſt mort en bon huguenot ; mais une choſe en quoi je le trouve encore plus à plaindre, c'eſt qu'il eſt mort dans une religion qui n'eſt maintenant non plus à la mode qu'un chapeau pointu.

Je fis préſent de mes poëſies au P. Verjus dans le tems qu'il étoit à Quimper ; d'où il m'écrivit une belle lettre de remercîment, dans laquelle, entr'autres choſes, il me mande : « Je vous fais » connoître en un pays ou Homère, Virgile, » Horace & Ovide n'étoient pas plus connus que » vous avant moi, & où vous avez preſque au- » tant d'antiquité que ces grands hommes ». Quoique cette penſée ſoit remplie de flatterie à mon égard, néanmoins elle eſt très-belle d'ailleurs.

Il y a une infinité de choſes qui n'ont point de noms, comme dit le juriſconſulte : *Plura ſunt negotia quam vocabula.*

Il n'y a pas de métier plus difficile que celui de bien remercier.

C'est Théophile qui a fait ces vers contre Saint-Amant qui étoit fils d'un gentilhomme verrier.

Votre noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez :
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualités.

* L'épigramme n'est pas de Théophile qui n'a parlé de Saint-Amant qu'avec éloge ; elle est de Maynard. *Voyez* Ménage, tom. 1 de son Anti-Baillet, pag. 378. (D. L. M.)

Théophile s'étoit retiré à Senlis au sortir de sa prison ; il y fut attaqué d'une fièvre tierce. Malheureusement on avoit laissé près de lui deux bouteilles de vin d'Espagne qu'il but pendant la soif de l'accès, & deux jours après on l'enterra.

* Il faudroit donc qu'après avoir bu à Senlis ces deux bouteilles, il se fût de-là rendu à Paris, puisque Ménage, pag. 359 du tom. 1 de son Anti-Baillet, déclare avoir ouï dire à Desbarreaux, qui vit mourir Théophile, que ce fut à l'hotel de Montmorency qu'il mourut. Sa maladie, ajoute

Ménage, pag. 367, commença par une fièvre tierce, qui ensuite d'une poudre que lui donna un chimiste, se tourna en quarte. Le Maire, tom. 3 de son Paris ancien & nouveau, dit que Théophile est enterré au cimetière de Saint-Nicolas-dès-Champs, proche le mur d'une chapelle qu'on y a bâtie. (D. L. M.)

Nous avions un grand commerce de lettres & & de littérature M. Pellisson & moi pendant qu'il étoit à la Bastille à cause des affaires de M. Fouquet. Il m'écrivoit des lettres fort savantes auxquelles je répondois le mieux qu'il m'étoit possible; mais lorsque ses affaires furent dans un état à l'en pouvoir faire sortir, & qu'il fallut solliciter, alors je m'employai pour lui avec chaleur. Ses autres amis lui ayant fait savoir tout ce que je faisois pour soutenir ses intérêts, il m'écrivit : « Je ne vous parle plus de grec; je vois bien que » vous êtes pareſſeux, critique & diligent homme » d'affaires. Je vous proteste pourtant que je m'en » vengerai, *si quando liceat & græcari & pergræcari*... De quelque côté que viennent les bienfaits, ajoutoit-il, il faut les recevoir avec joie ».

Abs quivis homine cum est opus, beneficium accipere gaudeas. (1)

(1) Terent. Act. 2. Adelph. sc. 3.

« Mais le plaisir est infiniment plus grand d'être » obligé par un ami ».

Muret a été brûlé en effigie à Toulouse. Il avoit fait de très-beaux vers latins qu'il montra à Joseph Scaliger, comme étant de Trabeas, ancien poëte. Il lui dit qu'il les avoit trouvés dans un bel endroit. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte; mais depuis ayant su que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laissé abuser, & fit cette épigramme contre lui :

Qui rigidæ flammas vitaverat antè Tolosæ
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

* Ceci est bien mieux détaillé dans le chap. 85 du tome I de l'Anti-Baillet. On y voit comme Scaliger supprima dans l'édition postérieure de son Varron les vers de Muret qu'il avoit cités comme d'Attius & de Trabeas dans celle de 1573. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que longtems après la découverte de la fourbe, Conrad Rittershusius, le jésuite Serarius, Buchner, & d'autres indiqués par Jean Albert Fabrice, pag. 671 de sa bibliothéque latine, ont continué à donner pour anciens ces mêmes vers de Muret. Le distique *qui rigidæ* se lit ainsi dans l'édition que Scriverius a donnée des poësies de Scaliger :

Qui rigidæ flammas evaserat antè Tolosæ
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

Il eſt aiſé de reconnoître *Muretus* dans *Rumetus*. (D. L. M.)

Tout ce qu'a fait Muret eſt bon. Je me ſouviens d'une épigramme qu'il fit pour un Bacchus poſé ſur une fontaine. Elle eſt belle, la voici :

Nondum natus eram cum me propè perdidit ignis,
Ex illo lymphas tempore, Bacchus, amo.

Il n'y avoit autre choſe à dire dans cette rencontre ſur Bacchus, qui d'ailleurs aime le vin.

* Il y a dans les éditions que j'ai vues :

Ex illo fontes tempore, Bacchus, amo.

On a rendu le diſtique de Muret par ces quatre vers françois :

Même avant que je fuſſe au monde
Le feu penſa me conſumer.
Depuis j'ai toujours cherché l'onde,
N'ai-je pas raiſon de l'aimer ? (D. L. M.)

Comme on demandoit à M..... quel étoit l'état de ſa fortune : Je n'ai rien, dit-il, mais je dois.

Lorſque le roi eut donné à M. de la Rochefoucault la charge de grand veneur, ſa majeſté lui écrivit une lettre de compliment, ſur laquelle

elle voulut bien consulter M. le président Rose. En voici le commencement : « Monsieur je me » réjouis avec vous comme votre ami, du pré- » sent que je viens de vous faire comme votre » maître ». Sire, lui dit M. Rose, puisque votre majesté veut bien me faire l'honneur de me consulter, je prendrai la liberté de lui dire que cela est trop brillant, & qu'il y a trop d'esprit pour une lettre d'un roi à un de ses sujets; le caractère de souverain demande plus de sérieux. Le roi, qui a le sens plus juste qu'aucun autre de son royaume, approuva la remarque & changea sa lettre. Cela est beau pour un prince.

C'est un excellent livre que les lettres de Languet. M. Languet étoit conseiller au parlement & homme de grand mérite. C'est lui qui est auteur d'un ouvrage admirable, intitulé *Vindiciæ regiæ contra tyrannos.* Il fit ce livre pour défendre la cause de Henri IV. Comme il y alloit de la vie de s'en déclarer l'auteur, il prit si bien ses mesures avec son imprimeur, & le secret fut si bien gardé par l'intérêt qu'ils y avoient l'un & l'autre, qu'on ne sut que longtems après la mort de M. Languet, que ce livre étoit de lui; & l'imprimeur qui déclara qu'il l'avoit imprimé après la paix faite, découvrit aussi au roi Henri IV comment la chose s'étoit passée.

Cet article eſt tout plein de fautes ; il falloit commencer par dire : C'eſt une utile & agréable lecture que celle des lettres de Languet. Il y en avoit alors deux volumes *in*-12, l'un des lettres aux Camérarius père & fils, l'autre au chevalier Sidney. Un troiſième a paru depuis qui fait un fort gros *in*-4°. Bayle, dans ſa diſſertation ſur le livre de Junius Brutus, a remarqué que Languet n'a été conſeiller en aucun parlement; que le livre qu'on lui attribue de Junius Brutus, n'eſt ni n'a dû être intitulé *Vindiciæ regiæ contra tyrannos*, mais ſimplement *Vindiciæ contra tyrannos* ; que l'ouvrage n'étoit nullement favorable aux intérêts de Henri IV ; que les autres particularités contenues dans cet article étoient apocryphes, ſans preuve & même ſans aucune apparence de vérité. Quant à ce qu'il dit, que M. Ménage n'auroit jamais nommé *admirable* cet ouvrage, s'il avoit ſu quelle matière on y traite, & ſur quels principes on y raiſonne, j'eſtime qu'il auroit mieux fait de dire que les amis de feu M. Ménage ont rapporté beaucoup de choſes comme de lui qui n'en ſont pas, & que celle-ci en eſt une. A quoi j'ajoute que feu M. de la Mare, conſeiller au parlement de Dijon, dans la vie qu'il a écrite d'Hubert Languet, imprimée *in*-12 à Hall en Saxe, par les ſoins de Jean-Pierre Louis, profeſſeur en la même ville, n'a rien appris au public

touchant l'auteur des *Vindiciæ*, dont Bayle, dans sa differtation, n'ait donné des inftructions précifes. La grande preuve de l'un & de l'autre, pour adjuger le livre à Languet, roule fur la déclaration de Simon Goulart, avec cette différence que M.e de la Mare n'allègue pour garant que fon ami Antoine Vion d'Hérouval, ce qui n'eft proprement qu'un ouï-dire d'ouï-dire; au lieu que Bayle cite l'oraifon funèbre de Simon Goulart, imprimée l'an 1628 à Genève, où Goulart étoit miniftre, & prononcée par Théodore Tronchin, profeffeur en théologie. C'eft là qu'on voit que Goulart, confulté de la part de Henri III fur le nom de l'auteur des *Vindiciæ*, ne voulut déclarer que c'étoit Languet qu'après la mort de celui-ci, à caufe de la parole qu'il avoit donnée de ne point révéler le fecret auparavant. Le livre eft digne de Languet. On l'y reconnoît habile jurifconfulte & politique tel qu'il étoit; la diction en eft conforme à celle de fes épîtres; le lieu de l'impreffion eft Bâle, chez Thomas Guarin. Une forte préfomption du moins contre cet imprimeur, c'eft qu'en conférant les lettres initiales des chapitres avec celles d'un Lilius Gyraldus, *in-fol.* de l'édition du même Guarin, j'y ai trouvé de ces fortes de lettres toutes femblables. Ceux qui auront d'autres livres fortis de la même preffe, pourront fe donner le plaifir de cet examen. (D. L. M.)

M. Coltellini étoit du nombre des amis que j'ai eus, & que j'ai encore à Florence. Il avoit beaucoup de mérite, il étoit avocat de Florence, garde des archives de la ville, chef de l'académie des Apathistes, membre de celle de la Crusca, & grand ami de Nicolas Heinsius. Il étoit aussi grand jurisconsulte, & il a fait imprimer quelques poësies italiennes, & quelques discours de dévotion en prose.

* *Voyez* dans les *Mescolanze* de M. Ménage deux lettres que ce Coltellini lui écrit, dans la première desquelles il est parlé des *Aphatistes*, c'est-à-dire hommes, sans passions, surnom qu'au rapport de Coltellini, leur donna le fameux *Udeno Nisieli*, autrement *Benedetto Fioretti*, dont nous avons *Proginnasmi poëtici* en 5 volumes *in*-4°. Augustin Coltellini mourut à Florence agé de 81 ans le 26 d'Août 1693. (D. L. M)

En 1400 Jean de Montaigu donna à l'église de Paris une grosse cloche, qui fut appelée *Jacqueline*, du nom de Jacqueline de la Grange sa femme. En 1681, le chapitre de Paris fit refondre cette cloche, parce qu'elle étoit dissonante des autres. Le roi Louis le Grand la nomma avec Marie Thérese sa femme, & s'étant trouvée encore dissonante, le chapitre de Paris

la fit réfondre une seconde fois, & y fit mettre cette inscription : *Quæ priùs Jacquelina, Joannis comitis de Monte-acuto donum pond. XV. M. nunc duplò aucta, Emanuel Ludovica Theresia vocor, à Ludovico Magno & Mariâ Theresiâ Austriacâ ejus conjuge, nominata; & à Francisco Harleo, primo ex archiepiscopis Parisiensibus duce ac pari Franciæ benedicta. Die 29 Aprilis, anno domini* 1686.

* Ce fut aussi le sujet de ces vers, où l'on fait ainsi parler la cloche.

J'ai Louis pour parrain, Thérèse pour marraine,
Le plus grand roi du monde & la plus grande reine.
L'un remporte le prix sur cent héros divers.
L'autre par ses vertus a surpassé les anges.
Que ne puis-je égaler le bruit de leurs louanges!
Je me ferois entendre au bout de l'univers. (D. L. M.)

Ce Jean de Montaigu, grand maître de la maison & surintendant des finances de Charles IV, roi de France, fut accusé d'avoir volé les finances du roi, & pour cela fut condamné à être décapité; ce qui se fit sans la participation du roi, & à l'instigation du duc de Bourgogne & du roi de Navarre. Il eut la tête tranchée aux halles de Paris, le 17 Octobre 1409, & fut porté ensuite au gibet de Montfaucon, où il resta pendu l'espace de près de trois années, puisque son corps

ne fut ôté de ce gibet que le 27 Septembre 1412, pour être porté aux Céleſtins de Marcouſſi qu'il avoit fondés, & dont il étoit ſeigneur. Quoiqu'il eût été condamné ſans la participation de Charles VI, le roi ne laiſſa pas de donner la confiſcation de tous ſes biens à Louis, duc de Guienne, dauphin. J'ai pourtant appris de M. Perron, qui a fait une étude particulière de la vie de ce ſeigneur, que tous ſes biens furent enfin rendus à ſes héritiers.

Etienne, évêque de Tournai, & auparavant abbé de Sainte-Genevieve, dit que : *Anglico* (1) *plumbo teguntur Eccleſiæ, nudantur romano.* Il y a de l'abus par-tout.

* Le plomb qu'on tire des mines d'Angleterre ſert à couvrir les égliſes. Celui de Rome les découvre, à cauſe de l'argent qu'il en coûte aux bénéficiers pour obtenir de Rome leurs bulles ſcellées en plomb. Et à ce propos, la Noue, dans ſon vingt-troiſième diſcours qui eſt de la pierre philoſophale, dit qu'à le bien prendre il n'y a que le pape qui l'ait trouvée, parce que « tous les ans, ajoute-t-il, » ſeulement en France, il tranſmue, & multiplie » quarante livres de plomb, qui peuvent valoir

(1) Epîtres 164 & 165.

» deux

» deux écus, en quatre mille livres d'or qui valent
» six cent mille écus, puis en fait une attraction
» jusqu'à Rome ». (D. L. M.)

M. de Furstemberg, évêque de Paderborn, m'a fait présent d'un exemplaire de ses poësies. Il n'étoit pas moins bon italien qu'il étoit bon latin. Comme il avoit été camérier secret du pape, il pouvoit espérer d'être cardinal; mais son évêché valoit beaucoup mieux qu'un chapeau de cardinal. Il a dit lui-même à M. Bigot qu'il lui valoit cinq cent mille livres de rente, & avec cela il étoit coadjuteur de Munster. Avec un secours si considérable, il lui étoit aisé de faire des vers. Jamais poëte de *profession* n'a été si riche. Les poëtes ont toujours demandé, mais lui, il pouvoit donner. Il a fait présent de ses poësies à tous les poëtes & à tous les gens de lettres de Paris.

M. Guiet étoit capricieux, on connoissoit cela même dans les corrections qu'il faisoit sur les auteurs. M. de Thou me demanda un jour si je n'avois pas ses corrections sur Ovide. Je les lui prêtai avec quelques auteurs que j'avois, corrigés de sa main. En me les renvoyant, il me manda que rien ne le faisoit souvenir davantage du génie & du caprice de M. Guiet que ces corrections.

M. de Thou, au trentième livre de son histoire;

appelle *Peschesauil* en Anjou *Piscarium*, mais ce mot françois est mal rendu en latin. il falloit dire *Piscasolium*. Quelques-uns l'appellent *Peschereuil*, & je crois que c'est le véritable nom. *Piscarium*, *Piscariolum*, Peschereuil.

Le même, au troisième livre de son histoire, parlant de Jean de Poitiers, seigneur de S. Valier: *Ad mortem damnatus*, dit-il, *cùm duceretur ad supplicium, ex pavore in tam acutam febrem incidit, ut veniâ in gratiam filiæ quæ pulchritudine suâ multorum Procerum benevolentiam demeruerat, à Francisco primo impetratâ, vix ad mentem & sanitatem, sæpius misso sanguine, reduci potuerit; undè San-Valeriana febris in proverbium abiit.* Ce seigneur ayant été condamné à mort, & étant conduit au supplice, étoit tombé de frayeur dans une fièvre si maligne, que malgré sa grace que François I. venoit d'accorder à sa fille, qui, par sa beauté, s'étoit acquis l'amitié de plusieurs seigneurs, on eut bien de la peine à lui remettre l'esprit, & à le guérir de sa fièvre, quoiqu'on lui eût tiré beaucoup de sang; & c'est de-là que la *fièvre de S. Valier* a passé en proverbe, pour dire, une fièvre très-maligne.

* Paquier, l. 8 de ses recherches, c. 39, rapporte l'histoire fort au long, & dit que S. Valier, de l'appréhension qu'il eut de la mort, fut saisi

d'une fièvre dont il mourut peu de jours après. Ce fut l'an 1523. (D. L. M.)

M. de Thou vendit sa charge, dans la vue d'être chancelier, ou premier président, mais il ne put obtenir ni l'une, ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce tems-là Robert Etienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa flute, & le perdit. Quelque tems après il alla voir M. de Thou, qui le railla sur son procès perdu, en lui disant: *hors de cour & de procès*. Robert Etienne qui savoit que M. de Thou avoit été refusé dans les deux charges qu'il avoit postulées, lui repartit avec beaucoup d'esprit, *hors de cour & de palais*.

* Ce Robert Etienne n'est autre que le petit fils de Robert I. du nom; puisque ce ne peut avoir été ni Robert I. qui s'étoit retiré à Genève, avant que Jacques-Auguste de Thou, né le 8 d'Octobre 1553, fût au monde; ni Robert II, mort l'an 1558 avant que M. de Thou fût reçu dans la charge de président à mortier. (D. L. M.)

J'ai lu dans un ouvrage de Henri Etienne, que Robert Etienne son père lui fit apprendre le grec avant le latin, & que quand on commença à lui montrer le latin, on lui donna d'abord Horace à lire.

* Voici les propres paroles de Henri Etienne sur la fin de la préface de son traité de la conformité du françois avec le grec. « Quant au grec, feu mon » père Robert, Etienne, m'y fit instituer quasi dès » mon enfance, & même avant que d'apprendre » rien du latin; comme je conseillerai toujours à » mes amis de faire instituer leurs enfans pour » plusieurs bonnes & importantes raisons, combien » que la coûtume soit aujourd'hui autrement. » Quant au latin j'estime qu'il l'apprit insensiblement par l'habitude de l'entendre parler dans la maison paternelle. Robert Etienne en effet avoit quelquefois chez lui jusqu'à dix hommes de lettres, tous étrangers, dont quelques-uns lui servoient de correcteurs d'imprimerie. Comme ils étoient la plupart de différentes nations, ce leur étoit une necessité, pour s'entendre, d'employer la langue latine qu'ils savoient tous, à l'intelligence de laquelle il fut aisé au jeune Henri de s'accoutumer peu-à-peu. Lui-même dans son épître au-devant de l'Aulugelle de son édition, témoigne que l'usage du latin, par la raison que j'ai dite, étoit devenu comme familier à sa mère, à sa sœur, aux valets, & aux servantes de la maison. A son égard il n'est pas à présumer qu'il en fût aux élemens de cette langue lorsqu'on lui proposa de lire Horace. Il n'étoit plus alors *puer*, dit-il dans l'épître dédicatoire de son édition de ce Poëte, d'où l'on peut

conclure qu'il avoit au moins quinze à seize ans. (D. L. M.)

On vient à bout de tout, pourvu qu'on y mette tout le tems qu'il faut :

Capta quidem sero Pergama, capta tamen. (1)

Un procureur du roi du châtelet étant aux célestins, un père le conduisoit par-tout, & lui faisoit voir la maison, & comme il n'étoit pas loin de midi, un ami qui accompagnoit le procureur du roi tira le père à part, & lui fit entendre qu'il ne seroit pas mal de prier le procureur du roi de dîner. Le père lui dit : monsieur, nous avons nos causes commises aux requêtes du palais.

Un de nos Angevins n'alloit jamais aux convois & aux enterremens, quoiqu'il en fût prié. J'ai peur, disoit-il, qu'on ne me donne le bouquet. Pour moi j'ai bien reçu des billets sans y aller ; & il n'y a pas deux jours qu'on m'en faisoit des reproches : bon, répondis-je, cet homme-là ne viendra pas au mien.

* Cette réponse étoit bonne la première fois qu'elle fut faite, mais il y a long-tems qu'elle a

(1) Ovid. 1, art. 478.

vieilli, & ce n'est plus qu'un quolibet. (D. L. M.)

Matthieu Pâris, moine Anglois, est un bon historien, à l'exception des visions & des apparitions de fantômes dont son ouvrage est rempli. C'est là son mauvais côté. Mais de son tems lorsqu'on écrivoit une histoire, il étoit aussi essentiel de raconter plusieurs miracles, qu'il l'est aujourd'hui de n'en rapporter que peu ou point, à moins que ce ne soient des choses connues généralement de tout le monde. D'ailleurs Mathieu Pâris est sincère & franc, & sans se mettre autrement en peine de faire le portrait des gens, il en donne toutes les idées qu'il est nécessaire d'en donner. Cela vaut mieux à mon goût que l'affectation de faire continuellement des portraits dont le trop grand nombre rebute un lecteur.

* Chacun, comme l'on sait, a la couleur particulière qu'il affectionne plus qu'une autre; l'un prend le rouge, l'autre le jaune. Chacun aussi a son aversion pour quelque couleur. Une jeune demoiselle interrogée quelles couleurs elle haissoit le plus? Les pâles couleurs, répondit-elle. A propos de quoi je remarquerai que ce joli couplet tant chanté en 1663 :

La fille qui cause nos pleurs,
Est morte des pâles couleurs,

Au plus bel âge de sa vie.
Pauvre fille que je te plains
De mourir d'une maladie
Dont il est tant de médecins!

Est du feu sieur François Maucroix, alors avocat à Paris, & depuis chanoine à Reims, où il mourut âgé de 90 ans le 9 d'Avril 1708. (D. L. M.)

* On demande qui sont ceux qui nous maudissent quand nous leur souhaitons du bien? On répond que ce sont les gueux quand on leur dit: Dieu vous assiste.

Sur quoi le conte qui suit vient à propos:

Un petit-maître, après mauvaise chance,
Sortoit du jeu la tabatière en main.
Un gueux passoit, qui vint à lui soudain,
Lui demandant l'aumône avec instance.
Des deux côtés grande étoit l'indigence.
Il ne me reste, ami, dit le joueur,
Que du tabac; en veux-tu? Serviteur,
Répond le gueux qui n'étoit pas trop nice,
Nul besoin n'ai d'éternuer, seigneur,
Chacun me dit assez Dieu vous bénisse. (D. L. M.)

* Le Pays ayant dit à Linière: vous êtes un sot en trois lettres. Vous en êtes un vous, lui répondit Linière, en mille lettres que vous avez composées. (D. L. M.)

* On pourroit faire un volume des endroits que Molière a imités, soit des anciens, soit des modernes. En voici un échantillon, outre ce que je puis en avoir remarqué ailleurs.

Terent. Adelph. act. 4, Sc. 7, v. 21.

Ita vita est hominum, quasi cum ludas tesseris,
Si illud, quod maximè opus est jactu, non cadit,
Illud quod cecidit forte, id arte ut corrigas.

Molière Sc. 8 du 4. act. de l'Ecole des femmes.

Je dis que l'on doit faire, ainsi qu'au jeu de dez,
Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez,
Il faut jouer d'adresse, & d'une ame réduite
Corriger le hasard par la bonne conduite.

Lucret. L. 4, v. 1146.

Nam hoc faciunt homines plerumque cupidine cæci,
Et tribuunt ea quæ non sunt his commoda verè.
Multimodis igitur pravas, turpesque videmus
Esse in deliciis, summoque in honore vigere,
Atque alios alii irrident, Veneremque suadent
Ut placent, quoniam fœdo adflictantur amore,
Nec sua respiciunt miseri mala maxima sæpè.
Nigra, melichrus est: immunda & fœtida, acosmos.
Cæsia, Palladion: nervosa & lignea, dorcas.
Parvula pumilio; Chariton mia, tota merum sal.
Magna atque immanis; cataplexis, plenaque honoris.
Balba loqui non quit; traulizi: muta, pudens est.

At flagrans, odiosa, loquacula, lampadion fit.
Ischnon eromenion tùm fit, cùm vivere non quit
Præ macie. Rhadine verò est, jam mortua tussi.
At gemina & mammosa, Ceres est ipsa ab Iaccho.
Simula, Silena ac satura est. Labiosa, philema.

Molière scène 4 du 2^e^ acte de son Misanthrope.

L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces loix,
Et l'on voit les amans vanter toujours leur choix.
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,
Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable.
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle est aux jasmins en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable.
La maigre a de la taille & de la liberté,
La grasse est dans son port pleine de majesté.
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée,
La géante paroît une déesse aux yeux,
La naine, un abrégé des merveilles des cieux.
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne.
La fourbe a de l'esprit. La sotte est toute bonne.
La trop grande parleuse est d'agréable humeur,
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant, dont l'ardeur est extrême,
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

L'Ariosto ne' suppositi, *atto* 1. *sc.* 2.

PASIFILO. *Non sete voi giovene?*
CLEANDRO. *Sonne' cinquanta anni.* P. *più di dodici*

Dice di manco. C. *che di manco dodici*
Di tù ? P. *Che vi eſtimavo più di dodici*
Anni di manco. Non moſtrate à l'aria
Paſſar trenta ſette anni. C. *Sono al termine*
Pùr ch'io ti dico. P. *La voſtra habitudine*
E tal che voi paſſerete il centeſimo.
Moſtrate mi la man. C. *Sei tù Paſifilo*
Buon Chiromante ? P. *Io ci hò pùr qualche pratica.*
Deh laſciatemi un pò vedervela. C. *Eccola*
P. *O che bella, che lunga, e netta linea !*
Non vidi mai la miglior.

Molière *act.* 2, *ſc.* 5. de l'Avare.

Frosine. Comment? vous n'avez de votre vie été ſi jeune que vous êtes, & je vois des gens de vingt-cinq ans qui ſont plus vieux que vous.

Harpagon. Cependant, Froſine, j'en ai ſoixante bien comptés.

F. Hé bien ! qu'eſt-ce que cela, ſoixante ans? voilà bien de quoi, c'eſt la fleur de l'âge cela, & vous entrez maintenant dans la belle ſaiſon de l'homme.

H. Il eſt vrai, mais vingt années de moins pourtant, ne me feroient point de mal, que je crois.

F. Vous moquez-vous ? vous n'avez pas beſoin de cela, & vous êtes d'une pâte à vivre juſqu'à cent ans.

H. Tu le crois ?

F. Aſſurement, vous en avez toutes les marques. Tenez-vous un peu. O que voila bien entre vos deux yeux un ſigne de longue vie !

H. Tu te connois à cela ?

F. Sans doute. Montrez-moi votre main.
Ah mon Dieu, quelle ligne de vie !

Homère N. Iliad. V, 365.

Ἤτεε δὲ Πριάμοιο θυγατρῶν εἶδος ἀρίστην
Κασσάνδρην ἀνάεδνον.

On pourroit croire que la plaiſante repétition de *Sans dot* dans la dernière ſcène du premier acte de l'Avare eſt tirée de-là ; mais il y a plus d'apparence que c'eſt de la *Sporta* du Geli, où Ghirigoro, père de la Fiammetta, ſc. 1, act. 3, en uſe de même.

Bernardino Piſio da Cagli, ſc. 5. art. 3, de gl' ingiuſti Sdegni.

PEDANTE. *Hò detto già una volta l'alfabeto greco per temperar l'ira.*

Molière, sc. 4, act. 2 de son Ecole des Femmes.

ARNOLPHE.

Un certain grec disoit à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une aventure en colère nous met
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet,
Afin que dans ce tems la bile se tempère.

Il Sabadino Novella 33.

Sapi, se prendi moglie, che l'invernata te tererà le rene calde, e la state fresco il stomaco, e poi quando ancora stranuti haverai almeno chi te dira: Dio te aiuti.

Molière, sc. 2 du Cocu imaginaire.

Je me couchois sans feu dans le fort de l'hiver,
Sécher même les draps me sembloit ridicule,
Et je tremble à présent dedans la canicule:
Enfin il n'est rien tel, madame, croyez-moi,
Un mari sert beaucoup de nuit auprès de soi,
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un *Dieu vous soit en aide*, alors qu'on éternue.

Rabelais, l. 3, c. 39.

Et te dis, Dandin mon fils joli, que par cette méthode je pourrois paix mettre, ou trèves pour le moins entre le grand roi & les Vénitiens.

Molière, sc. 5, act. 2 de l'Avare.

FROSINE. Et je crois, si je me l'étois mis en tête, que je marierois le grand Turc avec la république de Venise.

Jean Bouchet, Ep. 4 d'une fiancée à son fiancé absent.

Et m'est avis, quand j'ois quelque cheval
Qui marche fier, qui fait les saults, & rue
Que c'est le vôtre; alors je sors en rue
Hâtivement, cuidant que ce soit vous.

Molière, sc. 2, act. 1 de l'Ecole des Femmes.

Elle vous croyoit voir de retour à toute heure,
Et nous n'oyons jamais passer devant chez nous
Cheval, âne, ou mulet, qu'elle ne prît pour vous.

Pietro Aretino à Battista Sttozzi, lib. 1 delle lettere.

Emeglio per la pelle vostra che si dica : qui fuggi il tale, che qui mori il cotale.

Molière, sc. 2, act. 1 de la princesse d'Elide.

MORON.

Je suis votre valet; j'aime mieux que l'on dise:
C'est ici qu'en fuyant, sans se faire prier,
Moron sauva ses jours des fureurs d'un sanglier,

Que si l'on y disoit : voilà l'illustre place
Où le brave Moron, d'une héroïque audace,
Affrontant d'un sanglier l'impétueux effort,
Par un coup de ses dents, vit terminer son sort.

La comédie intitulée les *Fourberies de Scapin*, est une imitation & presque une traduction du Phormion de Térence. L'aventure qui s'y voit de la galère turque, & le récit que Zerbinette en fait à Géronte, sont empruntés du Pédant joué de Cyrano de Bergerac.

La sc. 5 du *Mariage forcé*, est imitée de Rabelais, l. 3, c. 34 & 35.

Il n'est pas besoin de dire que l'Amphytrion de Molière est une fort belle copie de celui de Plaute. Les deux Sosies de Rotrou en comparaison font pitié.

Malleville, pag. 363 de l'édition de ses poësies *in*-4°.

Tu vis dans une inquiétude
Du parti que tu dois choisir,
Et la femme, & la solitude
Suspendent tous deux ton desir;
Ainsi l'on voit que ton courage
Affligé d'un rude combat,
Est tantôt pour le mariage,
Et tantôt pour le célibat.

Mais sais-tu ce que tu dois faire
Pour mettre ton esprit en paix ?
Résous-toi d'imiter ton père,
Tu ne te marîras jamais.

Molière, sc. 8 du Mariage forcé.

SGANARELLE. C'est que je ne me sens point propre pour le mariage, & que je veux imiter mon père & tous ceux de ma race qui ne se sont jamais voulu marier.

M. Ménage avoit copié cette même pensée de Malleville, dans une épigramme qu'il a depuis supprimée dans la dernière édition de ses poësies. (D. L. M.)

Tertullien, parlant de la cruauté de ceux qui ont les premiers travaillé à l'anatomie du corps humain, dit que pour connoître les hommes ils les haïssoient : *Oderant homines, ut noscent.*

* Les paroles de Tertullien conviennent aux anciens anatomistes, parce qu'ils disséquoient des hommes vivans ; ils travailloient sur les corps des criminels. C'étoit l'exercice ordinaire du médecin Hérophile que Tertullien, par cette raison, traite de boucher. *Herophilus ille*, dit-il dans son livre *de animâ*, *medicus aut lanius, qui sexcentos exsecuit ut naturam scrutaretur, qui hominem odiit ut nosceт.* (D. L. M.)

Jean de Salisbéri, Polydore Virgile & Lipse, ont cru que Jules César n'étoit pas auteur des Commentaires que nous avons de lui, & ils les ont attribués à Julius Celsus qui vivoit il y a un peu plus de huit cents ans. Ce qui les a fait donner dans cette erreur, est que Julius Celsus a fait la vie de Jules Cesar qui se trouvoit à la tête de ses commentaires. Il est bon de savoir que cette vie étoit fort rare il y a quarante ans, parce qu'elle n'avoit été imprimée qu'une seule fois en Italie.

* Ni Jean de Salisbéri, ni Polydore Virgile, ni Lipse, n'ont attribué les Commentaires de César à Julius Celsus. (D. L. M.)

Nous avons grand sujet de regretter les livres de Ciceron *de Gloriâ* & *de Legibus*. Ce que nous avons de ce grand homme ne sert qu'à nous rendre cette perte encore plus sensible, & les fragmens qui restent de ce dernier traité, ne nous laissent aucun lieu de douter que ce ne fût un ouvrage très-excellent.

* Je parlerai des livres *de Gloriâ* dans l'article suivant. Ceux qui nous restent *de Legibus* sont au nombre de trois. Il y en avoit tout au moins cinq, puisque Macrobe cite le cinquième au sixième livre de ses Saturnales. (D. L. M.)

Le

Le traité *de la Gloire* de Cicéron fut trouvé tout entier par Philelphe. Il regarda cttee heureuse découverte comme un moyen de se faire valoir dans le monde, & d'acquérir une grande réputation. C'est pourquoi il songea d'abord à le faire paroître comme son propre ouvrage, mais craignant que ce mensonge ne fût découvert dans la suite des tems, il fit un Traité *de Contemptu mundi*, qu'il ne composa que des lambeaux du livre de Cicéron, qu'il attacha ensemble du mieux qu'il put, après quoi il jeta au feu le traité *de la Gloire*, & fit perdre à la république des lettres, par cette action odieuse, un ouvrage où il est à présumer que Cicéron n'étoit pas moins admirable, ni moins éloquent que dans ses autres ouvrages.

* Bayle, dans son dictionnaire, au mot *Alcyonius*, a réfuté la fable que Varillas, dans son Louis XI, a débitée de Philelphe. Celui-ci n'étoit point plagiaire, & n'a point écrit *de Contemptu mundi*. Raimond Soranzo, en latin, *Raimundus Superantius*, jurisconsulte célèbre à la cour papale d'Avignon, vers le milieu du quatorzième siècle, avoit les deux livres de Cicéron *de Gloriâ*. Il en fit présent à Pétrarque qui les tenoit fort chers, & les lisoit avec soin. Par malheur un vieillard, son compatriote, homme fort pauvre, qu'il avoit eu autrefois pour précepteur, les lui ayant empruntés,

les mit en gage, & sans les avoir retirés, s'en retourna en son pays, où peu de tems après il mourut. Pétrarque qui, dans son épître première du quinzième livre *Rerum senilium*, conte la chose fort au long, ne put, malgré toutes les recherches qu'il fit, apprendre de nouvelles de ses livres qui furent ainsi perdus. Si l'on en croit Paul Manuce sur la vingt-septième épître du quinzième livre de Cicéron à Atticus, le manuscrit du traité *de Gloriâ* étoit dans la bibliothéque d'un noble Vénitien nommé Bernardo Justiniano, mort vers la fin du quinzième siècle. Le titre en étoit sur le catalogue; mais cette bibliothéque ayant été léguée à des religieuses, il arriva que depuis, lorsqu'on y chercha ce livre, on ne le trouva point: ce qui fit présumer que Piétro Alcionio, leur médecin, homme peu scrupuleux, à qui elles permettoient l'entrée dans leur bibliothéque, pouvoit bien avoir détourné ce manuscrit, d'autant plus que dans ses deux dialogues *de Exilio*, on remarquoit par-ci par-là certains traits qui paroissoient un peu au-dessus de son génie. Le Traité de Meursius *de Gloriâ*, ni même celui de Jérôme Osorio, ne nous consoleront sans doute pas de la perte que nous avons faite de l'ouvrage de Cicéron sur le même sujet. (D. L. M.)

Léonard Arétin étoit un des savans qui se sont

le plus distingués dans le tems du renouvellement des lettres ; mais il a fait une chose qui ne lui est pas honorable. Il trouva un manuscrit grec de Procope, *de Bello gothico*. Il le traduisit en latin, & fit passer cet ouvrage comme s'il eût été de lui ; mais depuis on trouva d'autres manuscrits du même ouvrage de Procope, & la supercherie de Léonard Arétin fut découverte. Machiavel se prit plus adroitement dans une semblable affaire. Un manuscrit de Plutarque, des Apophthegmes des anciens, lui étant tombé entre les mains, il ne crut pas qu'une simple traduction lui fît assez d'honneur dans le monde, & ne s'accommodant pas d'ailleurs d'une imposture aussi grossière & aussi facile à découvrir que celle de Léonard Arétin, il agit plus finement que lui ; mais non pas plus consciencieusement. Il entreprit la vie de Castruccio Castracani, & y mit dans la bouche de son héros la plupart des bonnes choses que Plutarque rapporte des anciens. Par-là il déguisa du moins sa mauvaise foi, & ne poussa pas l'impudence si loin que Léonard Arétin l'a poussée.

* Léonard Bruno d'Arezzo, qu'on nomme plus communément Léonard Arétin, ayant fait divers changemens dans l'ouvrage de Procope, soit en retranchant, soit en ajoutant, ne jugea peut-être

pas à propos, par cette raison, d'intituler Traduction, les quatre livres qu'il écrivit de la guerre des Goths. Cependant, comme il avoit emprunté toute sa matière de Procope, dont il étoit tout au moins le paraphraste, il ne pouvoit, ce semble, honnêtement se dispenser de le nommer. Christophe Persona, Romain, prieur de sainte Balbine, en usa de meilleure foi. Quelque quarante ans après, il traduisit, quoiqu'assez mal, du grec de Procope, cette même histoire des Goths, & la donna au public, non pas comme auteur, mais comme simple traducteur. Ce qu'on ajoute touchant Machiavel n'est point correct. Les Apophthegmes de Plutarque étoient connus, traduits & imprimés long-tems avant que Machiavel eût écrit. L'emploi qu'il a fait de ces bons mots n'a été que dans la vue de divertir ses lecteurs & d'embellir son ouvrage, à peu-près, comme a depuis fait le Manso dans la vie du Tasse, quoique ç'ait été justement ce qui a rendu ces deux écrivains ridicules. Il est de plus à remarquer que quand Machiavel auroit été le premier à qui le manuscrit de Plutarque seroit tombé entre les mains, il n'auroit pas été capable d'en entreprendre une traduction, lui qui à peine entendoit le latin. (D. L. M.)

Le traité des Magistrats Romains que nous avons

de Feneſtella, eſt un ouvrage ſuppoſé par Dominique Socio Florentin.

* Il falloit dire André Dominique Fiocco Florentin. En Latin, *Andreas Dominicus Floccus*, qui dédia ſon livre *de Magiſtratibus Romanis* au cardinal Branda, mort l'an 1443. (D. L. M.)

Quintilien fut racheté à Baſle des mains d'un charcutier, pendant le concile qui s'y tenoit; & c'eſt le ſeul exemplaire original qu'on en ait jamais vu. Agobard fut trouvé à Lyon chez un relieur, par Papire Maſſon. Le gouverneur de feu M. le marquis de Rouville jouant à la longue paume dans une terre près de Saumur, lut par haſard ce qui étoit écrit ſur le parchemin de ſon battoir, & reconnut que c'étoit une feuille de la ſeconde Décade de Tite-Live. Il courut en même-tems chez le faiſeur de battoirs, qui lui dit qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit employé la dernière feuille.

* Le commencement de cet article n'eſt aſſurément pas de M. Ménage, qui a fait bien voir, chap. 12 du tom. 1 de ſon Anti-Baillet, que ce n'eſt pas dans la boutique d'un charcutier, pendant le concile de Bâle, mais dans le fond d'une tour du monaſtère de S. Gal, pendant le concile de Conſtance, que le Quintilien a été trouvé. Pogge

Florentin, dont M. Ménage produit la lettre où le détail de la découverte est rapporté, déterra ce trésor en l'an 1416. (D. L. M.)

S. Augustin s'est trompé en disant que Nathanaël n'avoit pas été apôtre; car Nathanaël est le même que saint Barthélemi. *Tholmai* étoit le nom de son père. *Bar* signifie fils. Saint Jean le nomme toujours Nathanaël, & les trois autres évangelistes le nomment toujours Barthélemi.

S. Grégoire le grand s'est trompé lorsqu'il a confondu la Madelaine avec la pécheresse. On fait encore plus en ce siècle, car on confond encore Marie de Béthanie avec les deux femmes précédentes. Marie surnommée Madelaine, à cause peut-être qu'elle étoit de *Magdalum* en Galilée, suivit notre seigneur avec sainte-Jeanne, femme de Chuze, depuis qu'il passa en son pays. Notre Seigneur la guérit un jour d'une possession de sept démons. Quelques prédicateurs disent que ce sont les sept péchés; cela est bien joli à dire en chaire, mais cela n'en est pas plus vrai. Si on vouloit ainsi allégoriser tous les miracles de notre Seigneur, où en seroit l'évangile? Elle étoit aux pieds de la croix, elle acheta des parfums pour le sépulcre, & fut la première à qui Jesus-Christ apparut après sa resurrection. Elle mourut le 22 Juillet. On ne

trouve point qu'elle ait été mariée; on croit qu'elle se retira à Ephèse auprès de saint-Jean l'évangeliste, car son tombeau s'y voyoit encore dans le huitième siècle, & saint Modeste, patriarche de Jérusalem, dit qu'elle y fut martyrisée, & qu'elle avoit toujours conservé sa virginité. Son corps fut apporté d'Ephèse à Constantinople, sous l'empire de Léon le philosophe. Marie de Béthanie étoit sœur de Lazare & de Marthe. Notre Seigneur soupant chez Simon le Lépreux, elle lui parfuma la tête d'une huile de senteur fort précieuse, qu'elle avoit, non pas dans une boîte d'albâtre, mais dans une fiole de verre, qu'on nomme en grec *Alabastron*, parce que les premières en étoient. Tous les pères la prennent pour la figure de la vie contemplative, à cause de la manière dont elle reçut Jesus-Christ. Elle mourut à Jerusalem le 19 Janvier. La pécheresse de Naïm fut convertie par notre Seigneur au souper de Simon le Pharisien à Naïm & non pas à Jérusalem. C'est elle dont notre Seigneur dit: elle a beaucoup aimé. Il y a apparence qu'elle étoit étrangère & femme publique.

* Une preuve presque démonstrative que la pécheresse de Naïm, Marie sœur de Marthe, & Marie Madelaine sont trois femmes différentes, c'est qu'il est inoui que dans un ouvrage historique

fort court, écrit d'un ſtyle fort ſimple, une ſeule & même perſonne ſoit appelée de trois manières différentes, ſans en marquer de raiſon. L'exemple néanmoins d'une choſe ſi extraordinaire, ſe trouveroit dans ſaint Luc, où la femme pêcherеſſe du chap. 7, deviendroit au 8 Marie Madelaine, & au 10 Marie, ſœur de Marthe. (D. L. M.)

J'ai vu entre les mains de M. Grudé de la ville d'Angers, deux poëmes françois de la compoſition d'Etienne Grudé, ſon parent, dans leſquels il décrit les miracles de Notre-Dame du Chêne, de la même façon que Lipſe décrit en ſon *Virgo Hallenſis* ceux de Notre-Dame de Hall. Cette Notre-Dame du Chêne étoit une image de la vierge miſe vers l'an 1494 dans un vieux chêne, appelé *le chêne de la Jariaye*, qui étoit à l'entrée de la Lande de Vion, du côté de l'Anjou, dans la paroiſſe de Vion: où Léonard Siette, curé de Vion, archiprêtre de la Flèche, (car l'archiprêtré de la Flèche eſt attaché à la cure de Vion) fit bâtir vers l'an 1628 une grande chapelle, dans laquelle eſt aujourd'hui cette image de la vierge. Ce qu'Etienne Grudé a écrit à la tête de ſon ſecond poëme, mérite d'être remarqué. Voici les paroles : *Item :*
» autre louange & requête, faite par moi Etienne
» Grudé, & préſentée par Jean Grudé mon fils,

» au voyage par lui fait le samedi 19 Mai 1515.
» Et ce jour se trouva plus de quatre mille pelerins.
» Et il y en eut plusieurs amenés en charrette, &
» autrement détenus de diverses maladies. Et plu-
» sieurs s'en retournèrent bien joyeux. » Il y a un livre des miracles de cette image de la vierge, intitulé *le Pelerin de notre-Dame du Chêne en Anjou*, imprimé à la Flèche par Griveau.

* J'estime que cette notre-Dame est celle pour qui M. Ménage a fait une hymne en vers saphiques. (D. L. M.)

La Croix du Maine, auteur du livre intitulé, *Bibliothéque françoise*, s'appeloit *François Grudé*; & il étoit du Mans, fils d'un bourgeois du fauxbourg de saint-Nicolas. Mais comme il avoit une petite terre du nom de la Croix dans la paroisse de Conneray qui est de la province du Maine, il se fit appeler *la Croix du Maine*; & comme il a pris ce nom dans *sa Bibliothéque françoise*, qui est le seul livre que nous ayons de lui, quoique, si on l'en croit, il en ait fait un nombre infini d'autres, peu de personnes savent qu'il s'appeloit *François Grudé*. M. Blondeau, avocat du Mans, m'a dit que ce *la Croix du Maine* étoit de la religion prétendue reformée.

Nos historiens d'Anjou remarquent que les

perdrix rouges ont été apportées en Anjou par René, roi de Sicile & duc d'Anjou. Ce qui me fait souvenir que les petites poules naines, appelées autrement les petites poules blanches de Barbarie, qui sont en grand nombre en Anjou, y furent apportées en 1664, par le sieur de Grammont, Guidon des Gendarmes du roi. Ces poules nous sont venues en France de Barbarie, par la Hollande.

Les poulardes de Sablé ne sont pas moins excellentes que celles de Mézerai, qui n'en est éloigné que de quatre lieues, & qui sont estimées les plus excellentes de toutes les poulardes. Nous appelons *poulardes*, des poulettes châtrées qu'on engraisse avec du grain dans un lieu obscur. Martial, en parlant de la manière d'engraisser les poulettes par les ténèbres, dit qu'en cela la gueule a été ingenieuse, qui est une façon de parler dont l'empereur Marc-Aurele s'est servi. Voici l'endroit de Martial :

Pascitur & dulci facilis Gallina farina :
Pascitur & tenebris. Ingeniosa gula est.

Mais comme la gueule s'est encore montrée beaucoup plus ingénieuse en châtrant les poulettes, qu'en les engraissant par les ténèbres & que nou

seulement Martial n'en a point fait de mention au lieu allégué, mais que tous les anciens auteurs de l'agriculture, Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, les écrivains géoponiques, n'en ont point parlé; il est à croire que les anciens n'ont point connu cette castration: & il est constant qu'ils n'ont point connu celle des poules d'Inde, que j'ai vu pratiquer dans l'Anjou, par une dindonnière du maréchal de Brezé. Les anciens ont pourtant connu la castration (1) des femmes: cette castration ayant été inventée par Gygès, roi de Lydie, comme l'a écrit Xanthe le Lydien, dans son histoire de Lydie; selon le témoignage d'Hesychius dans l'éloge de cet historien de Lydie.

Il est vrai qu'Hesychius le Milésien, surnommé l'illustre, & après lui Suidas, ont dit que Xanthe le Lydien l. 2 de son histoire de Lydie, attribuoit cette invention à Gygès, roi des Lydiens. Mais il est vrai aussi qu'Athénée, auteur plus ancien & d'un

---

(1) Dans le livre du père Théophile Raynaud, intitulé: *Eunuchi, nati, facti, mystici*, imprimé à Dijon en 1655, *in*-4°. il y a un chapitre *de castrandis mulieribus*. Georg. Francus, professeur en médecine à Heidelberg, a fait un petit traité *de Castratione mulierum Heidelbergæ*, *in*-4°. 1673.

plus grand poids, attribue cette même invention à un autre roi de Lydie nommé Andramyte, ou, selon Casaubon, Adramyte. Ces femmes lui servoient d'Eunuques, & c'étoit afin qu'elles parussent toujours jeunes & fraiches à ses yeux, qu'il s'étoit avisé de cette castration, laquelle, si l'on en croit Dalechamp, ne consistoit qu'à boucler ces femmes. (D. L. M.)

Il y a dans le Maine près Montoire, un lieu appelé Lavardin, qui a donné son nom à une très-illustre famille du Vendomois, dont étoit *Johannes de Lavarzino*, mentionné avec sa sœur Richilde, comtesse de Vendôme, dans un titre de l'abbaye de Vendôme, du tems de Jean, comte de Vendôme, & de Girard, abbé de Vendôme. La Croix du Maine, dans sa bibliothéque, à l'article de Jacques de Lavardin, dit qu'Hildebert, évêque du Mans, étoit de cette famille : ce qui n'est pas véritable. Il étoit du lieu, mais non pas de la maison de Lavardin. C'étoit un homme de beaucoup de savoir, de beaucoup de mérite, mais de nulle naissance.

Autrefois parmi les François, lorsqu'un juge s'étoit laissé corrompre par argent ou autrement, la partie lésée pouvoit défier son juge, en maintenant qu'il avoit donné un faux jugement. Cela

dura jusques environ l'an 1200. & même plus avant.

Feu M. le Prince comparoit saint François Xavier à Alexandre, & César à saint Ignace. Les deux derniers, disoit-il, étoient également prudens & braves, mais les deux premiers avoient encore plus de bravoure que de circonspection.

* Voyez ceci plus au long dans le père Bouhours au dialogue 2 de la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit.

M. P... étant premier président de.... se plaignoit de M. le chevalier de.... qui lui avoit écrit une lettre, dans laquelle en lui demandant justice contre un homme qui l'avoit volé, il lui parloit en ces termes : prenez-moi cet homme-là & me le pendez. Cela eût été bon, disoit M. P.... dans le tems que j'étois intendant en G.... En effet, on disoit de lui qu'il étoit *vir bonus strangulandi peritus*, comme on avoit dit que M. Machault étoit *vir bonus decollandi peritus*, parce qu'il avoit fait trancher la tête à tant de gentilshommes, qu'on l'appela *Machault coupe-tête*.

* Balzac, discours 6 de son Aristippe, pag. 178, de l'édition *in-fol.*, parle d'un conseiller qui étoit

de cette humeur. Un jour que le président de sa chambre, recueillant les voix, vint à lui demander la sienne ; le conseiller qui s'étoit endormi lui répondit en sursaut, & n'étant pas encore bien réveillé qu'il étoit d'avis qu'on fît couper le cou à cet homme-là. Mais, dit le président, c'est un pré dont il est question. Qu'il soit donc fauché, répliqua le conseiller. Un autre juge, dans Henri Etienne, chapitre 17 de l'apologie d'Hérodote, concluoit toujours à pendre. Pendez, il en fera bien d'autres, disoit-il, si le criminel étoit jeune. Et si c'étoit un vieillard : pendez, il en a bien fait d'autres. (D. L. M.)

Quoique je n'aime pas la médisance, & que je n'aie jamais eu beaucoup d'inclination à médire, je ne puis néanmoins m'empêcher d'admirer ces deux vers de Despréaux :

Méprisons de Senlis le poëte idiot,
Le fade traducteur du françois d'Amiot.

Le poëte idiot de Senlis, c'est *Linières* qui avoit l'air idiot. Se peut-il rien de plus heureux que le second vers, pour faire entendre que l'abbé Tallemant, dans ce qu'il nous a donné des vies de Plutarque, s'est plus servi de la traduction d'Amiot, que du texte grec? Ces vers de Despréaux

n'ont point été imprimés (1), que je sache, non plus que ceux-ci :

> Qui peut souffrir tes vers, pitoyable Fourcroy,
> Puisse-t-il pour sa peine aimer ceux de Mauroy.

C'est une imitation de ce vers de Virgile :

> *Qui Bavium non odit, amet tua carmina Mævi.*
> Eclog. 3, v. 90.

Amiot qui nous a donné la traduction de Plutarque, naquit à Melun le 30 d'Octobre 1514, de parens pauvres, mais d'une grande probité, *parentibus honestis magis quàm copiosis*, comme il le disoit lui-même, puisque son père étoit vendeur de bourses & d'aiguillettes. Il fit ses études au collége du cardinal le Moine en 1529, tems auquel le collége royal fut fondé. Il apprit

(1) Ils l'ont été dans les dernières éditions, en cet endroit de l'Epître 7, où le Poëte, après avoir dit :

> Et qu'importe à mes vers que Perrin les admire,
> Que l'auteur du Jonas s'empresse de les lire,
> ajoute :
> Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot,
> Ou le sec traducteur du François d'Amiot.

Furetière même, dans son deuxième *Factum*, avoit, dès l'an 1685, cité le dernier vers, tel que le *Ménagiana* le rapporte.

le grec sous les deux premiers professeurs royaux; savoir Pierre Danès & Jacques Tusan, & les mathématiques sous Oronce Finé. Sa grande capacité dans les sciences l'ayant fait connoître à Jacques Colin, abbé de saint Ambroise de Bourges, il voulut l'avoir auprès de lui. Il n'avoit que 23 ans lorsque cet abbé l'emmena à Bourges, pour le placer auprès des enfans de Guillaume Bochetel, secrétaire d'état. Il leur fit bientôt faire de grands progrès dans leurs études, & les mit en fort peu de tems en état de se passer de lui. Leur père, en reconnoissance de cela, lui fit donner par madame Marguerite, duchesse de Berri, sœur unique de François Premier, une place de lecteur public en grec & en latin à Bourges, qu'il posseda pendant dix ans. Pendant ce tems-là il traduisit de grec en françois l'histoire de Théagène & Cariclée, dont il ne connoissoit pas encore l'auteur, & il ne sut que long-tems après, étant à Rome, qu'il s'appeloit Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, qui étant repris sur ce livre, aima mieux, dit-on, perdre son évêché que de brûler son ouvrage. Amiot dédia cette traduction à François Premier, & ce prince lui donna l'abbaye de Bellosane, qui vaquoit par la mort de François Vatable. Ce fut là le dernier bénéfice que ce roi donna, car il mourut peu de tems après.

Après

Après la mort de François Premier, arrivée le dernier jour de Mars 1547, Amiot fut précepteur des ducs d'Orléans & d'Anjou, fils de Henri Second, & demeura auprès d'eux jusqu'à la mort de François Second. Ce fut en ce tems-là qu'il acheva la traduction des vies de Plutarque qu'il avoit commencée sous François Premier, & la dédia à Henri Second. Charles IX, un de ses élèves, lui donna l'abbaye de saint Cornille de Compiegne, le fit grand aumônier de France, depuis évêque d'Auxerre & conseiller d'état & des finances. En reconnoissance de tant de faveurs, il dédia à Charles IX, son bienfaiteur, le premier & le second tome de ses Morales de Plutarque. Henri III, qui succéda à Charles IX, à la prière de madame de Savoie sa tante, le continua dans la charge de grand aumônier, & l'honora de celle de commandeur de l'ordre du S. Esprit qu'il venoit de fonder, & qu'il attacha dès-lors à cette dignité. Après avoir mis la dernière main à toutes ses traductions, il fut attaqué d'une douleur de reins si excessive, qu'elle lui causa une fièvre continue, à laquelle il ne put résister. Il mourut le 6 Février 1593, âgé de 79 ans.

Un Italien fort adonné au jeu & peu riche, avoit coutume de dire, lorsqu'il perdoit: *O fortuna traditrice! tu mi poi ben far perdere; ma pagar nò.*

O fortune traîtresse ! tu peux bien me faire perdre ; mais tu ne me feras pas payer.

** Regnard a fait usage de ce mot dans la comédie du Joueur, lorsqu'il fait dire à Valère, scène IV, du premier acte :

> Tu peux me faire perdre ô fortune ennemie,
> Mais me faire payer, parbleu, je t'en défie. (E).

Les foux sont aisés à connoître, ils ne savent pas se taire. Le sage, avant que de parler, songe à ce qu'il doit dire, mais le fou, comme disent les Italiens, *parla prima e pensa poi.* Le cardinal Madrucce disoit que ce n'est pas être fou que de faire une folie, mais de ne la savoir pas cacher.

Poëta regius, en bon françois, signifie le fou du roi. Le poëte Régnier le Satyrique a dit, sat. 14. v. 30.

> Les foux sont aux échecs les plus proches des rois.

* A ce conte, Faustus Andrelinus qui prenoit tout ensemble la qualité de *poëta regius* & de *reginæus*, étoit le fou du roi & de la reine. *Voyez* son article dans Bayle, au mot *Andrelinus.* (D. L M.)

Le roi ayant envoyé demander à M. le chan-

celier de Sillery s'il vouloit qu'on lui fit son procès. M. de Sillery pria celui qui fut chargé de lui faire cette demande, de réciter à sa majesté de sa part, le verset du Pseaume 142 : *Non intres in judici umcum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*

Vers le onzième siècle, les rois de France avoient coutume de se faire mettre la couronne sur la tête aux bonnes fêtes de l'année. Ives de Chartres, ép. *66* & *67*, dit qu'en 1094 Hugues, archevêque de Lyon & légat du pape, étant au concile d'Autun, excommunia Philippe, roi de France, à cause de son mariage avec Bertrade de Montfort, & lui fit défenses de porter la couronne; mais non-obstant ces défenses, Raoul, archevêque de Tours, mit la couronne sur la tête de Philippe, le jour de Noël; & après la mort du pape Urbain II arrivée en 1099, quelques évêques de la province Belgique mirent encore la couronne sur la tête de Philippe, le jour de la pentecôte.

Tiré de M. Ménage, *pag.* 87 de son hist. de Sablé. (D. L. M.)

Au commencement du treizième siècle, la charge de connétable en France n'étoit pas la pre-

mière du royaume, comme elle l'a été dans la suite; ce n'est que depuis la bataille de Bouvines, donnée en 1215, selon Rigordus qui y étoit. Mathieu Pâris la met en 1214. Gaguin qui la met en 1211 se trompe.

* Tiré du même livre, *pag.* 194.

Un ambassadeur d'Espagne se plaignant au roi Henri IV de ce qu'on ne faisoit pas raison au roi son maître de quelques limites dont on s'étoit emparé, dit : le roi mon maître viendra disputer son droit à la tête de cinquante mille hommes. Henri IV lui dit : ce ne seront que des ombres faisant allusion au nom espagnol *hombres* qui signifie *hommes*.

Avant l'an 1215 que la prohibition de mariage entre parens fut restreinte par le concile de Latran au quatrième degré, il n'étoit permis de se marier qu'au de-là du septième. Les dispenses là-dessus étoient alors difficiles à obtenir. On remarque néanmoins que, dès l'an 1047, Guillaume le conquérant ayant épousé Matilde, fille de Baudouin V du nom, comte de Flandre, qui étoit sa parente en un degré prohibé, le pape lui permit de la retenir, à la charge, dit la chronique du Bec,

que lui & Matilde fonderoient chacun une abbaye. S. Grégoire le grand est le premier des papes qui a donné de semblables dispenses. (1)

Nous avons deux livres qui portent le titre de Philothée. Le premier, masculin, qui est un ouvrage de Théodoret, où il décrit la vie de trente solitaires, dont les dix derniers, entre lesquels est S. Simeon Stylite, vivoient encore de son tems. Le second, féminin, qui est un petit ouvrage de S. François de Sales.

Le cavalier Borri étoit un homme bien fait. Quelques-uns prétendent que cela lui procuroit quantité de bonnes fortunes qui, sans qu'il eût aucun bien visible, le faisoient subsister honorablement. D'autres m'ont assuré, comme le sachant de bonne part, qu'il avoit un secret pour faire les perles, & que c'étoit là son revenu. Ils prétendoient qu'il broyoit des semences & des petites perles, & qu'il en composoit une pâte qu'il savoit durcir & faire redevenir perles de la grosseur & de la rondeur qu'il vouloit.

* *Voyez* le dictionnaire de Bayle, au mot *Borri.*

(1) Cet article extrait de l'histoire de Sablé, p. 86 & 87, étoit prodigieusement corrompu dans l'édition précédente. On l'a rétabli ici, ainsi qu'il doit être.

L'abbé de la Rivière louoit fort, en présence de Mademoiselle, feu monsieur le duc d'Orléans, Gaston de France. C'étoit, disoit-il, un prince très-sage, très-pieux, & qui valoit beaucoup : vous devez savoir mieux que personne, lui répondit Mademoiselle, ce qu'il valoit, vous l'avez vendu assez de fois pour cela. L'abbé de la Rivière avoit gouverné Monsieur pendant nos guerres civiles.

Il faut bien se donner de garde de haït *gratis*, c'est-à-dire par antipathie.

On ne peut pas faire une plus grande injure à un auteur, qu'en lui disant qu'il réduit ses libraires à l'hôpital.

* Dans la comédie des Femmes savantes, act. 3, sc. 4, Trissotin dit à Vadius, c'est-à-dire, Cotin à Ménage.

Souviens-toi de ton livre, & de son peu de bruit.

A quoi Vadius répond :

Et toi, de ton libraire à l'hôpital réduit.

La réponse est piquante, je l'avoue, mais elle

auroit pu ne pas demeurer ſans réplique. On en jugera par cette épigramme :

A l'hôpital tu réduis ton libraire,
Diſoit Pancrace au poëte Gervais.
Chacun, dit l'autre, a-t-il de quoi ſe faire,
Ainſi que vous, imprimer à ſes frais ? (D.L.M.)

Le mot de *Porphyrogénette* ne vient pas de *né dans la pourpre*; mais de *né dans le palais de Porphyre*. Ce palais étoit un de ceux de Conſtantinople ; c'eſt Cedrénus qui le dit, & cela a été remarqué par M. de Balzac. Le père Maimbourg, dans ſes Iconoclaſtes, met *Porphyrogenite* ; cela eſt très-mal, car on dit en latin *Porphyrogenneta*, outre que l'uſage eſt pour *Porphyrogénette*.

Dans une audience que la reine Marie de Médicis donnoit à des ambaſſadeurs Suiſſes, après que celui qui portoit la parole eut achevé ſa harangue, la reine demanda à Melſon ce que ces meſſieurs avoient dit, afin de ſavoir ce qu'elle avoit à leur répondre. Melſon, qui étoit interprète, mais qui ne ſavoit pas la langue des Suiſſes, répondit hardiment : Madame, ces ambaſſadeurs diſent que votre majeſté eſt la plus grande princeſſe, la plus belle & la plus aimable qui ſoit dans l'Europe, & s'étendit ſur les louanges. Des gens qui entendoient le Suiſſe étant préſens à cette

audience, dirent que les ambaſſadeurs n'avoient rien dit approchant de cela. L'interprète tout en colère reprit : Oh ! s'ils ne l'ont pas dit, ils ont dû le dire.

M. Sarraſin ne ſavoit preſque rien qu'un peu de latin & quelques mots grecs. Il a voulu faire le ſavant dans ſon ouvrage intitulé *Atticus ſecundus*. C'eſt pour cela que je dis qu'il y a mis tout ce qu'il ſavoit. Sa *Conjuration de Valſtein* eſt écrite d'un ſtyle trop poëtique. On en peut juger par ces paroles : *Un ſuperbe palais s'élevoit ſur la ruine de cent maiſons*

* Sarraſin a été un des plus beaux eſprits que la France ait eus. Pour du ſavoir, ſes ouvrages font connoître qu'il en avoit plus que médiocrement. Ce n'eſt pas ſeulement dans ſon *Atticus ſecundus* qu'il a mis de l'érudition, il en a mis auſſi beaucoup, & d'un autre genre dans ſa lettre ſur le jeu des échecs que M. Ménage lui-même dans ſes origines, au mot *Echecs*, appelle ſavante & curieuſe. Le véritable ſavoir d'ailleurs conſiſte, non pas à entaſſer citations ſur citations, mais à écrire avec jugement & à varier agréablement ſon ſtyle ſuivant la diverſité des ſujets. C'eſt ce que Sarraſin a ſu faire admirablement. Le paſſage qu'on cite ici de la *conſpiration de Valſtein*, n'eſt

pas ainsi dans le livre, & quand il y seroit, le dessein qu'avoit l'auteur de donner une haute idée de la magnificence de Valstein, demandoit en cet endroit une expression élevée. (D. L. M)

M. Sarrasin appeloit M. Giraut, chanoine du Mans, qui étoit bel homme & bien fait, *Lilius Giraldus*, faisant allusion au savant Lilius Giraldus. M. Sarrasin étoit fort aimé de M. l'Evêque du Mans, & c'est lui qui le produisit auprès de M. le prince de Conti.

Lorsque M. de Marigny vouloit me marquer que j'étois fort de ses amis, il me disoit que j'étois *sur son ongle*. C'étoit une façon de parler qui lui étoit ordinaire avec ses amis, il s'en servoit aussi dans ses lettres, & je vais vous en faire lire une qu'il m'écrivit de Flandre où il étoit alors. La voici :

« Ah! illustre de mon ongle, M. Bigot me
» manque bien au besoin, & en son absence un
» cher M. Giraut; car très-assurément je ne serois
» pas des derniers à avoir les nouveautés de Pa-
» ris, & je suis très-assuré qu'ils prendroient la
» peine de me les envoyer. Cela ne vous coûte-
» roit pas beaucoup, si vous vouliez seulement
» dire à votre M. Fleury de me les ramasser &
» de m'en faire un paquet, quand vous n'aurez

» pas le loisir de m'écrire deux lignes pour me
» dire l'état de votre santé. Nous n'avons rien
» ici de nouveau, sinon que M. le Prince a la
» goutte depuis six jours. Elle le tient entre la
» cheville du pied droit & le gros orteil ; les
» grandes douleurs sont passées, & il n'a plus
» que l'incommodité de ne pouvoir se soutenir
» sur son pied. Il est bon que la paix se fasse,
» car la guerre ne vaut rien pour les goutteux,
» c'est un métier où il faut avoir bon pied, bon
» œil. Son altesse a toujours fait voir que cela
» ne lui manquoit pas. Il est tems qu'elle se repose
» & nous aussi; car vous savez qu'il y a *tempus*
» *frondandi* & *tempus plantandi*. Aimez-moi
» toujours & me croyez tout à vous ».

* Quand Marigny disoit à quelqu'un : *vous êtes sur mon ongle*, il donnoit à entendre deux choses ; l'une que cet homme-là lui étoit toujours présent, rien n'étant plus aisé que de regarder son ongle toutes les fois qu'on veut ; l'autre que les bons & les vrais amis sont si rares, que l'homme du monde qui en auroit le plus, n'auroit pas de peine à mettre leurs noms sur son ongle. L'édition précédente attribuoit à Sarrasin cette façon de parler. Elle est constamment de Marigny qui avoit suivi M. le prince de Condé dans sa retraite, & qui de tems en tems écrivoit de Flandre & de

Hollande à ses amis. Eméric Bigot le vit à la Haie en 1657, d'où il fit avec lui un voyage jusqu'à Strasbourg. C'est delà qu'écrivant à M. Ménage le premier Septembre de la même année, il finit sa lettre par lui dire : « J'attends quelques » exemplaires du livre de M. de Marigny que je » vous enverrai par cette voie. A notre séparation » tion il me chargea de vous faire ses recomman- » dations. Vous lui êtes *IN UNGUE, ET AD* » *UNGUEM.* (D. L. M.) »

On demandoit à un gentilhomme Angevin qui avoit plusieurs terres & beaucoup de frères cadets, pourquoi il n'alloit pas à la chasse comme tous les gentilshommes ses voisins. Il dit : C'est qu'on voit souvent les fusils des cadets porter sur les aînés, & rarement les fusils des aînés porter sur les cadets.

Peinturer est un bon mot françois, & on ne s'en peut passer. Saint Augustin dit à des payens : Vous vous plaignez qu'on vous a pris votre Hercule ; on vous en taillera un autre qu'on *peinturera.* Si le traducteur avoit mis *peindra*, il n'auroit pas rendu la pensée de saint Augustin, qui vouloit dire : On enduira votre statue de couleur, mais non pas on représentera une statue dans un tableau, ce qu'auroit signifié *peindra*.

* *Peinturer* eſt dans Nicot, dans Monet & autres vieux dictionnaires; les autres n'ont que le participe paſſif *peinturé.* (D. L. M.)

Un payſan alla trouver un avocat pour conſulter une affaire. L'avocat, après l'avoir examinée, lui dit qu'il trouvoit ſa cauſe bonne. Le payſan paya l'avocat de ſa conſultation, & lui dit: monſieur, à préſent que vous êtes payé, dites-moi ſincèrement, trouvez-vous encore mon affaire bonne?

Dans le quatorzième ſiècle, la charge ou dignité de chancelier de France n'ennobliſſoit pas, & les roturiers n'étoient pas en ce tems-là capables de poſſéder des fiefs, comme ils ne le ſont pas encore préſentement ſans payer les francs-fiefs. Le cardinal Pierre de la Forêt, chancelier de France, né à la Suſe, & non pas à Billom, ou à Maſuère en Auvergne (comme le prétend M. Audiger dans ſes hommes illuſtres d'Auvergne) de condition roturière, & qui vivoit en ce tems-là, ſe fit ennoblir par le roi Jean. Ses lettres d'ennobliſſement ont été imprimées par François du Cheſne, *pag.* 622 des preuves de ſon hiſt. des cardinaux François. Elles ſont du mois d'Octobre 1354, ſcellées du petit ſceau qui étoit à la garde de l'épée du roi, par le roi même, à cauſe que Pierre de la Forêt avoit le grand ſceau.

Je lisois ce matin un discours sur la valeur, par M. l'abbé de S. Réal. Il est adressé au duc de Bavière. C'est une bonne pièce. Le françois n'en est pas des plus corrects, mais on y voit par-tout *eloquentiam verborum*. Quand Barbin imprimoit les notes de cet abbé sur les lettres à Atticus, pour faire voir qu'il savoit du latin, il disoit : j'imprime les lettres *ad Atticus*.

M. l'abbé de S. Réal vient de faire imprimer un petit livre de la critique, où il veut que l'honnêteté ne permette de critiquer les ouvrages d'un homme qu'après sa mort. Il me semble que l'honnêteté au contraire défend de toucher à la réputation d'un homme qui n'est plus en état de se défendre : c'est *vellere barbam leoni mortuo*, & la critique, à mon gré, ne doit jamais être plus observée que lorsqu'elle s'exerce sur des gens qui ne sont plus en pouvoir de répliquer.

M. Nublé étoit un très-habile critique, & l'on pouvoit croire qu'un ouvrage étoit bon lorsqu'il étoit de son goût. M. Desmarests lui faisoit voir tous ses écrits, & disoit ordinairement que de tous les critiques, il n'y en avoit point dont il appréhendât plus le sentiment que celui de M. Nublé.

* Roland Desmarest mort âgé de soixante ans,

sur la fin de Décembre 1653, est le Desmarests dont il est ici parlé. Nous avons de lui deux livres d'épîtres latines philologiques fort élégantes imprimées après sa mort, *in*-8°. à Paris, 1655, deux desquelles s'adressent à Louis Nublé. «M. Desmarest, *dit M. Ménage dans une lettre manuscrite du 9 Mai 1663 à M. Huet*, dont vous » me demandez des nouvelles, étoit le frère de » M. Desmarest de l'Académie. Je l'ai connu très- » particulièrement. Et la plupart de ses épîtres me » sont adressées. Je l'avois nommé Philadelphe, » à cause qu'il étoit l'admirateur de son frère, » & qu'il ne parloit jamais d'autre chose. Outre » ses lettres latines, il a fait quelques vers. J'ai » fait mention de l'un & de l'autre de ces ou- » vrages, dans les Hendécasyllables que j'ai » adressés à MM. de Valois » :

Doctis versiculis, epistolisque
Jam toto celeber Maresus orbe. (D. L. M.)

M. Nublé ne pouvoit souffrir que le P. Chifflet, Jésuite, qui étoit de mes bons amis, soutînt que S. Denis Aréopagite fût venu en France.

* Ce P. Chifflet, qui en cela n'étoit pas de l'avis du savant & judicieux P. Sirmon son confrère, étoit le P. Pierre François Chifflet de Besançon, mort à Paris le 11 Mai 1682, âgé de quatre-

vingt douze ans. Le martyre de S. Denis l'Aréopagite, dans les Gaules, n'étoit pas autrefois un fait contesté. On n'y connoissoit point, ce semble, d'autre S. Denis que celui-là. Quand il se trouvoit dans quelque église des reliques d'un S. Denis, elles étoient toujours, à coup sûr, de l'Aréopagite.

On s'avisa d'y mettre une distinction en 1410, à l'occasion du procès qu'il y eut entre Messieurs de Notre-Dame de Paris, & les religieux de S. Denis. Ils prétendoient les uns & les autres avoir parmi leurs reliques la tête de l'Aréopagite. Le Parlement, pour mettre les parties d'accord, dans un tems où l'on n'avoit nulle connoissance ni de la critique ni de l'histoire, soit ecclésiastique, soit profane, jugea par arrêt rendu le 19 Avril de l'année ci-dessus marquée, que le S. Denis, dont le chapitre de Notre-Dame avoit la tête, étoit S. Denis, évêque de Corinthe, & que l'autre étoit l'Aréopagite. Jean Du Luc, arestographe estimé, tit. 3, n. 2, a rapporté cet arrêt en beau latin à son ordinaire, quoiqu'un peu affecté. Voici ses termes : *Pietas an cupiditas effecerit ut magnæ matris Sodalitium adversus Hetæriarchum, & Cænobitas Dionysianos, ex divi Dionysii Areopagitæ (quem nos Apostolum peculiariter nostrum appellamus, & præcipuo inter divos tutelares loco habemus) reliquiis, se caput ha-*

here contenderet, ejus certè seculi moribus relinquimus, quos tamen non usque adeo invenimus inculpatos, ut nihil omninò sit, quod non aliquid sacerdotalem redoleat avaritiam. Verùm utcumque se res habuerit, inferius Sodalitium è forensi prælio recessit. Placuit enim controversum caput, divi Dionisii quidem esse, sed Corinthii, non illius Areopagitæ XIII. Cal. Maii M. CCCCX. (D. L. M.)

C'est M. Nublé qui nous a confirmé dans la pensée où l'on étoit que M. Cujas avoit fait des leçons à Paris. Il trouva cette particularité en un endroit des récitations de M. Cujas, qu'il a dictées sur le titre, *de bonis libertorum & jure patronatûs*, qui est le 4ᵉ du sixieme livre du Code, où parlant de la loi 4 de ce titre, qui manquoit dans les anciennes éditions, & qu'il a depuis restituée au chapitre 34 du vingtième livre de ses observations, il dit: *Et extat integra in scrinio regis sacratissimi, in hac urbe nimirùm* βασιλικῶν *l.* 49, *tit.* 2. Mais on n'en doute plus présentement depuis qu'on a trouvé l'arrêt du Parlement du 2 Avril 1576, par lequel la cour lui permettoit de faire les lectures & professions en droit civil dans l'université de Paris, à tel jour & heure dont il seroit convenu avec les docteurs

régens

régens en droit canon, avec permission à M. Cujas & aux docteurs de donner les degrés à ceux qui auroient étudié le tems requis.

C'est lui qui a aussi découvert que le 37 chap. du neuvième liv. des observations de M. Cujas, est la censure des deux premiers livres des Sélections de Guillaume Fournier, dont le troisième n'étoit pas encore imprimé dans le tems qu'il fit cette censure, & que cela ne regarde pas Charles du Moulin, comme on le croyoit, à cause de l'*Asinus & Molendinum* qu'on y lit; mais Guillaume Fournier, de même que le *Fornacarius obdormivit ad fornacem*, qu'on lui attribuoit déjà. Il est bon de savoir cela, afin qu'on ne croye pas que M. Cujas ait mal parlé de Charles du Moulin.

* Cujas a seulement repris la diction de du Moulin, laquelle, livre 16 de ses Observations, chap 18, il appelle *salebrosam Orationem & inconditam nimis*. (D. L. M.)

M. Nublé dit qu'avant que de répondre à quelque satyre qu'on a faite contre nous, il faut considérer davantage ce qui nous convient le mieux, que ce que mérite l'auteur de la satyre.

Théodulphe étoit évêque d'Orléans en 827. Dans l'hymne qu'il a faite *Gloria, laus &*

honor, &c., il décrit la procession générale qui se fait à Angers le Dimanche des Rameaux, de l'église S. Maurice à l'église S. Michel du Tertre. Il chanta cette hymne étant prisonnier dans le palais des comtes d'Anjou (aujourd'hui le palais épiscopal d'Angers) au sujet de la conjuration de Bernard, roi d'Italie, contre Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne. Ce prince, véritablement débonnaire, qui assistoit à cette procession, prit un si grand plaisir à entendre chanter les vers mélodieux de cette hymne qu'il fit mettre Théodulphe en liberté. Depuis ce tems-là l'église chante cette hymne tous les ans le jour de Pâques-Fleuries devant la croix, & avant que de rentrer en l'église fermée. Ce fait est rapporté par Sigebert; mais Fauchet (1) dit que l'on ne trouve point que l'émpereur ait été cette année en ce pays.

* Tiré de M. Ménage dans son hist. de Sablé, pag. 23. A quoi j'ajoute que Théodulphe, suivant les meilleurs auteurs, n'a point passé l'an 822. Les éditions correctes de Sigebert, telles que celle de Miræus, ne font nulle mention de l'hymne chantée par cet évêque. Les autres, moins sûres, rapportent ce fait à l'an 843, ce que l'ordre des tems ne souffre pas. (D. L. M.)

(1) Fauchet 8 des Antiq. fr. 7.

O l'admirable vers ! que celui du Tasse, pour représenter un valet qui se hâte de descendre de cheval pour secourir son maître que des voleurs maltraitoient :

Non scece, no, ma precipitò di sella (1).

* Au lieu de *pour représenter un valet qui &c.*, il falloit dire : *pour représenter avec quelle impétuosité Erminie descend de cheval, à la vue de Tancrède qu'elle croyoit mort.* (D. L. M.)

Marguerite Stuard, femme de Louis XI, qui n'étoit pour lors que Dauphin, rencontrant Alain Chartier endormi, le baisa, quoiqu'il fût fort laid : Je baise, disoit-elle, une bouche de laquelle sont sorties de si belles choses.

* Du Chesne & Besli, qui ont fait des recherches exactes touchant Alain Chartier, ne citent point d'auteur plus ancien qui ait rapporté ce fait, que Jean Bouchet dans ses annales d'Aquitaine, & dans sa treizième épître familière. Il le savoit apparemment par tradition, étant né l'an 1475, trente ans après la mort de Marguerite. Ce baiser a immortalisé cette princesse. (D. L. M.)

---

(1) *Cant.* 19, *st.* 104, *della Gierus. liber.*

M. l'évêque de Périgueux eſt d'Anjou. Il doit ſon élévation à ſon mérite. Il eſt fils d'un notaire d'un village près de Saumur en Anjou, appelé les Côteaux. Il fut fait évêque d'Acqs par ſes prédications ; mais s'ennuyant à Acqs, dont l'évêché ne vaut pas plus de dix mille livres de rente, il vint à Paris pour briguer l'évêché de Périgueux, dont il jouit maintenant. On fut choqué de voir tant d'ambition dans une perſonne de ſi baſſe naiſſance, & élevée ſi pauvrement dans l'Oratoire ; cela donna occaſion de dire de lui, qu'il étoit né gueux, qu'il avoit vécu en gueux, & qu'il vouloit périr gueux, qui ſe prononce *Périgueux*.

Ce m'eſt une mortification toutes les fois que je ſonge à ces vers de la poëtique d'Horace :

At noſtri proavi Plautinos & numeros &
Laudavere ſales, nimiùm patienter utrumque
Ne dicam ſtultè mirati.

Car, c'eſt-à-dire, franchement que nous ne voyons pas bien clair dans le goût du ſiècle d'Auguſte. Qui eſt-ce qui n'eſtimeroit pas Plaute infiniment, à n'en juger que par les connoiſſances que nous en avons ? Scaliger, Turnèbe, Lipſe veulent du mal à Horace de cet arrêt & préfèrent leur goût au ſien ; mais comme le remarque M. Heinſius,

les Romains, du tems d'Horace, savoient mieux que nous ce que c'est que l'urbanité, & étoient plus capables de juger de Plaute que nos Saumaises. D'ailleurs ce ne peut être l'envie qui, comme le veut Parrhasius (1), ait obligé Horace à parler contre un poëte mort si long-tems auparavant.

La charge de président au grand conseil fut créée par François I, en faveur de Gui Breslay, à la sollicitation du chancelier Poyet, qui étoit son ami particulier, & qui la lui fit donner. Avant cette création, le plus ancien des maîtres des requêtes qui se trouvoit au grand conseil, y présidoit en l'absence du chancelier qui en étoit le président né, le grand conseil ayant été extrait par Charles VIII & par Louis XII, du conseil privé appelé alors *le grand conseil*, où présidoit le chancelier, comme le remarque Pasquier.

Nous avons de ce Gui Breslay un dialogue en françois, intitulé : *Du bien de Paix, & Calamité de Guerre*, imprimé à Paris, *in*-seize, par

(1) Parrhas. Epist. 64.

Galiot du Pré en 1538, dans lequel le cardinal de Tournon, alors archevêque d'Ambrun, & Jean de Selve, depuis premier président du parlement de Paris, qui alloient en Espagne pour traiter de la paix entre François I & Charlequint, s'entretiennent du bien de la paix, & du malheur de la guerre. Il avoit aussi écrit quelque chose en latin que la Croix du Maine nous avoit promis, mais qu'il ne nous a pas donné.

* Tiré de même que l'article précédent, des remarques de M. Ménage sur la vie de son père page 484. A quoi j'ajoute que parmi les lettres latines des amis de Dolet à Dolet, il y en a deux de ce Breslay. (D. L. M.)

La plupart du tems, les maladies épidémiques ne consistent que dans l'imagination & dans la friponnerie des médecins & chirurgiens charlatans. M. l'abbé Bourdelot m'a dit que quand la reine Anne d'Autriche mourut d'un cancer au sein, toutes les femmes se faisoient visiter, & croyoient être atteintes de ce mal; un charlatan, pour son profit, n'eût pas manqué de les panser; & par ses remèdes, il eût peut-être fait d'un mal imaginaire un mal véritable.

Quand j'apprends la maladie de quelques-uns

de mes amis, je me souviens toujours de ce distique de Catulle :

Phœbe fave, laus magna tibi tribuetur in uno
Corpore servato, restituesse duos.

Voir plus clair de nuit que de jour, est une maladie que l'on nomme Nyctalopie.

* Selon Hippocrate, Aëtius, &c. Mais selon Oribasius, Paul Eginète, Actuarius &c., c'est tout le contraire. L'Auteur de l'*Isagoge*, Isidore &c. l'expliquent des deux manières. (D. L. M.)

La plus grande louange que l'on donne à Homère, c'est de n'avoir eu avant lui personne qu'il ait pu imiter ; & personne après lui qui l'ait imité. C'est Velleius Paterculus qui la lui donne, de même qu'à Archilochus, en fait de vers ïambes : *In quo maximum est quod neque ante illum ; quem imitaretur, neque post illum, qui eum imitari posset, inventus est. Neque quemquam ullum cujus operis auctor fuerit, in eo perfectissimum, præter Homerum & Archilochum reperiemus.*

M. de la Mare & M. Lantin ont un troisième traité manuscrit *de Comâ* de M. Saumaise. C'est un petit traité du docteur Voetius d'Utrecht, intitulé *Absalon*, qui avoit donné lieu à M. Saumaise de traiter cette matière.

En France, les valets vont toujours après les maîtres. Il n'en est pas de même en Italie : *I padroni la State van dinanzi ; l'Inverno, da dietro.* Les maîtres marchent devant leurs valets en été à cause de la poussière ; & en hyver, ils vont derrière à cause des mauvais chemins.

M. Carpzovius qui m'écrit quelquefois d'Allemagne, s'est marié à la fille d'un marchand très-riche, & cela l'a obligé de s'attacher plutôt à la marchandise qu'à la littérature.

Les ouvrages où tout le monde prend part, donnent bien plus de réputation, que de plus excellens qui ne sont entendus que par des esprits sublimes. Les viandes doivent plutôt être apprêtées au goût des conviés qu'au goût des cuisiniers, quelque habiles qu'ils soient : car, dit Martial, 9, épig. 83.

. . . . Cœnæ fercula nostræ,
Malim convivis, quam placuisse cocis.

Pour donner un ouvrage qui puisse avoir l'approbation du public, il faut le lire trois fois. La première, pour l'entendre ; la seconde, pour le critiquer ; & la troisième, pour le corriger.

Le cardinal Bessarion auroit été pape, sans l'im-

prudence de Nicolo Perotto son conclaviste. Des cardinaux qui vouloient lui donner leurs suffrages, étant venus à sa cellule pour lui parler, Perotto les renvoya, croyant qu'ils ne vouloient autre chose que briguer les suffrages de son patron. Bessarion qui le sut, se contenta de dire à Perotto : *hæc tua, Nicolaë, intempestiva sedulitas & tiaram mihi, & tibi galerum eripuit.*

* Tiré de Paul Jove dans l'éloge de Bessarion. M. Ménage, qui à la fin de ses *Mescolanze*, dans son commentaire italien sur le sonnet de Pétrarque *la gola èl sonno*, rapporte le même fait, se trompe en ce qu'il dit que ce fut au conclave tenu après la mort de Pie II, que la chose arriva, & que l'imprudence de Nicolas Pérot fut cause que les cardinaux qui avoient dessein d'élire Bessarion, élurent Pierre Barbo, nommé le pape Paul II. Il devoit dire que ce fut après la mort de celui-ci, & que le cardinal élu pape, à l'exclusion de Bessarion, fut François de la Rovère nommé Sixte IV. Nicolas Pérot étoit un des plus célèbres humanistes de son tems. Ses poësies ne sont point venues jusqu'à nous. (D. L. M.)

Rien n'est égal à l'empressement que témoignoit le public pour avoir les lettres de M. de Balzac, lorsqu'il s'en imprimoit de nouvelles. C'étoit le

present le plus agréable que les galands pussent faire à leurs maîtresses. La galanterie, comme à présent, n'étouffoit pas le goût de la littérature, c'étoit à qui en auroit des premiers, & les libraires savoient très-bien profiter de cette impatience du public. Ils faisoient accroire qu'ils n'avoient pas encore fait leurs présens, pour vendre les exemplaires plus chers.

Belon dans son livre *des Oiseaux*, rend une raison bien puerile de la haine que l'aigle a naturellement contre le roitelet. Il dit que c'est à cause que ce dernier s'appelle en grec Βασιλίσκος petit roi.

Meretrix corpore corpus alit. Et la loi dit (1) *turpiter faciunt cum sint meretrices, turpiter non accipiunt cum sint meretrices.*

Il y a eu plusieurs personnes autrefois qui ont porté le surnom de *diable.* On trouve dans les livres anciens un *Rogerius diabolicus*, seigneur de Montrésor; un *Wilielmus cognomento diabolus*, moine Anglois; un Hugues VI du nom, surnommé *le diable, sire de Lesignem*, dans l'histoire des comtes de Poitou de Besly; Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume le conquérant, roi d'An-

(1) L. 4, §. 3, ff. de condict. ob turp. caus.

gleterre, fut aussi surnommé *le diable*; & Olivier le Dain, s'appeloit originairement *Olivier le diable*. Il changea le nom d'*Olivier le diable* en celui d'*Olivier mauvais*, & ensuite, en celui d'*Olivier le Dain*. M. le marquis de Refuge m'a dit qu'en Norwege & en Suède, il y a une maison du nom de *Trolle*, qui veut dire *diable*, & que ceux de cette maison portent pour armes un diable. Il m'a dit aussi qu'en Autriche il y a une maison du nom de *Teufel*, qui signifie aussi *diable* & qu'en Bretagne il y avoit aussi autrefois une famille noble du nom de *le diable*, qui a changé ce nom en celui de *Saint-Guetas*. Le père Briet & le père Labbe prétendent que cette famille a pris son nom des endroits de la Bretagne appelés *diableres*.

* [Tiré de M. Ménage dans son histoire de Sablé pag. 31.

Le roi voyant un jour à sa messe plusieurs jeunes abbés, de qui les visages ne lui étoient pas connus, demanda à un prélat qui ils étoient? Le prélat répondit: votre majesté n'en entendra pas parler si-tôt; ils n'en sont encore qu'à frère Brunet.

* C'étoit un frère Jésuite, compagnon du père de la Chaise. (D. L. M.)

Il falloit que la puissance des papes parût déjà

bien grande dès le IV siècle, car saint Jérôme dit que Prétextat qui avoit été désigné consul, disoit à saint Damase, *Facite me Romanæ urbis episcopum, & ero protinùs christianus.*

* Voici le passage entier de saint Jérôme dans sa lettre à Pammachius contre les erreurs de Jean, évêque de Jérusalem, *miserabilis Pretextatus, qui designatus consul est mortuus, homo sacrilegus & idolorum cultor, solebat ludens beato papæ Damaso dicere : facite me Romanæ urbis episcopum, & ero protinùs christianus.* (D. L. M.)

La Callipédie de M. Quillet, déguisé sous le nom de *Calvidius Lætus*, est un très-beau poëme latin. Quelque mécontentement qu'il eut; fit qu'il y insera quelques vers contre M. le cardinal Mazarin & sa famille. Il fit imprimer ce livre en Hollande. Le cardinal l'ayant su, fit avertir M. Quillet de lui venir parler; mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce poëme. Vous savez, ajouta-t-il, qu'il y a longtems que je vous estime, & que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsèdent & m'arrachent les graces; mais je vous promets que la première abbaye qui vaquera sera pour vous. M. Quillet touché de tant de bonté,

se jeta aux genoux du cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son poëme de telle manière qu'il en seroit content; le suppliant dès-lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le cardinal lui permit. En effet, il fit imprimer cette seconde édition corrigée *in*-8°. à Paris en 1656, & la dédia à M. le cardinal, qui peu de tems auparavant lui avoit donné une abbaye considérable, dont la mort l'empêcha de jouir long-tems. La première édition de ce livre qui est la plus rare, est imprimée *in*-4°. à Leyde en 1655. Celle de Paris est plus ample. Voici, touchant le cardinal Mazarin, les principaux endroits retranchés dans l'édition de Paris :

Liv. 4. parlant des Italiens:

Quid quod adulatrix formas se vertit in omnes,
Natio servitio repens, magnatibus astans,
Subdola, lucro inhians, si jusseris ibit in orcum,
Italus esuriens, crimen nec respuet ullum.

Et parlant des François:

Quid loquar ut blandè Galla excipiatur in aulâ,
Advena, Trinacriis etiam devectus ab oris?
Gallia in externos nimiâ bonitate redundat;
Imò alienigenis pravâ ratione regendam,
Se tradit plerumque, suumque in gloriâ robur
Subjicit hospitibus longinquo è littore fusis.

Et encore dans le même livre :

Scilicet indoctos animos, ignavaque Regum
Corda fovent pravâ sontes ratione ministri,
Utque suum servent regnum, regna omnia perdunt.
Fors erit ut nostri pulcherrima gloria sæcli,
Celtarumque insigne decus, rex munere Divûm
Editus, & fati Lodoicus curâ potentis,
Discussis quondam nebulis, diffundat ubiquè
Ingenitum jubar, & proprio se lumine promat.
Sic sæpè obscuræ denso velamine nubis
Obsitus & tetrâ pressus caligine Titan,
Nativo demùm radiantis acumine lucis;
Nubila perrumpit victor, seque asserit orbi,
Splendidus & toto rutilans spatiatur olympo.

Cette prophétie par laquelle finit la Callipédie dans l'édition de Leyde, & qui est retranchée dans celle de Paris, s'est accomplie à la lettre après la mort du cardinal Mazarin.

Platon consultoit les professeurs des arts; non pas qu'il n'en fût autant qu'eux, mais parce qu'ils en faisoient profession. *Professioni non arti cedens.*

Un certain homme ayant recueilli ce qui s'étoit dit dans plusieurs entretiens que Sengeber & le prieur des Matras avoient eus en sa présence, il arriva qu'après sa mort le recueil tomba entre les mains du dernier, qui y lut qu'il avoit mangé de

la viande en carême sans nécessité. Peste soit du sot, dit-il en jetant l'écrit par terre, il devoit au moins ajouter que j'en avois eu permission de mon curé. Sur quoi un chanoine son confrère, qui étoit présent, lui dit : avouez une chose. N'est-il pas vrai que vous n'auriez pas trouvé la viande si bonne, si vous aviez eu la permission d'en manger. (D. L. M.)

Bucanan a été un poëte très-célèbre dans son tems. Tous ses vers sont excellens, mais il y en a qui sont si beaux que je me fais un plaisir de les répéter souvent, par exemple ceux-ci, où il parle de sa maîtresse :

Illa mihi semper præsenti dura Neæra,
Me quoties absum, semper abesse dolet.
Non desiderio nostri, non mœret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui. (*Lib.* 1, *Epig.*)

Elle n'a pour moi, dit-il, que des cruautés lorsqu'elle me voit : cependant elle a du chagrin toutes les fois que je m'éloigne d'elle : mais ce n'est ni le regret de ne me pas voir, ni l'amour qu'elle a pour moi qui la fait souffrir, c'est qu'elle n'a pas le plaisir de voir que je souffre.

* M. Ménage a tiré de là son Madrigal italien intitulé *Pietà crudele*.

La même épigramme de Bucanan a été ainsi traduite en vers françois.

Phylis, qui tête à tête insensible à mes feux,
Compte pour rien mes pleurs, mes soupirs & mes yeux;
Quand je suis éloigné, regrette ma présence.
Ah! dois-je là-dessus me flater vainement?
Non, non, le déplaisir qu'elle a de mon absence.
Lui vient de ne pouvoir jouir de mon tourment.

(D. L. M.)

Bucanan avoit été précepteur des enfans de M. de Brissac. Comme il étoit un jour à sa table, il lui arriva, dans le tems qu'il mangeoit du potage bien chaud; de laisser aller un vent qui fit du bruit. Lui sans s'étonner, parlant à ce vent; tu as dit-il bien fait de sortir, car j'allois te brûler tout vif. Puisque la conversation est sur ce sujet, je dirai encore ce que j'ai su de M. de Racan. Le cardinal du Perron jouant aux échecs avec Henri IV, dans le tems qu'il plaçoit un cavalier, la même chose lui arriva qu'à Bucanan en mangeant la soupe. Le cardinal, pour s'en tirer en homme d'esprit: au moins, dit-il, sire, il n'est pas parti sans trompette. Ces sortes d'inconvéniens peuvent arriver à tout le monde dans les meilleures compagnies, & l'on ne devroit pas s'en offenser.

* Un gros abbé à qui pareil inconvénient arriva en bonne compagnie d'hommes & de femmes, s'avisa

s'avisa de dire à l'oreille à une dame qui étoit auprès de lui : madame, dites que c'est moi. Cela, quoiqu'il affectât de parler à basse-voix, fut dit assez haut pour être entendu. On crut là-dessus que c'étoit la dame, & l'abbé, jouant admirablement son personnage, eut beau protester que c'étoit lui, chacun fut persuadé que c'étoit elle. (D. L. M.)

Faret, dans son *Honnête Homme*, dit qu'il vaut mieux être superficiellement imbu de plusieurs choses, que de n'en savoir qu'une à fond, parce que celui qui ne sait qu'une chose est souvent obligé de se taire.

Bergerac étoit un grand ferrailleur. Son nez qu'il avoit tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât, & il faisoit mettre aussi-tôt l'épée à la main. Il avoit eu bruit avec Montfleuri, le comédien, & lui avoit défendu, de sa pleine autorité de monter sur le théâtre. Je t'interdis, lui dit-il, pour un mois. A deux jours de-là, Bergerac se trouvant à la comédie, Montfleuri parut, & vint faire son rôle à son ordinaire. Bergerac, du milieu du parterre, lui cria de se retirer en le menaçant, & il fallut que Montfleuri, crainte de pis,

se retirât. Bergerac disoit (1), en parlant de Montfleuri : A cause que ce coquin est si gros qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier. Si Bergerac avoit vécu dans ce tems-ci, je doute fort qu'il fût autant estimé, à beaucoup près, qu'il l'a été de son tems, qui étoit le règne des pointes & des équivoques. Je ne sais si les bons mots de Bergerac, qui ont le plus été admirés de la cour, *qu'on ne savoit*, en parlant d'un homme qui sentoit mauvais (2), *si sa mère étoit accouchée de lui par le derrière*; que *M. de Bouteville* (3), qui avoit eu le cou coupé pour s'être battu en duel, *s'étoit allé loger aux champs Elysées, près les grammairiens grecs qui ont inventé le duel*, & autres semblables, déirideroient à présent le front aux grimaux de collége, tant le goût est changé ? Qui se fût mêlé de prédire alors un pareil changement, se fût fait moquer de lui; comme un homme qui soutiendroit à présent que ce goût là peut revenir.

Le P. Lubin, Augustin, très-connu dans la république des lettres, me disoit un jour qu'un Augustin & un Mathurin dans un acte public, dis-

(1) Lettre 10.
(2) Lettre 5.
(3) Lettre 20.

[illegible]t ensemble de l'ancienneté de leur ordre, le Mathurin apportoit tant de preuves tirées des histoires de son ordre, & des autorités des papes pour soutenir sa cause, qu'il croyoit avoir triomphé de son adversaire. Mais l'Augustin prenant la parole à son tour, lui dit que toutes ces autorités ne l'étonnoient point, & qu'il ne vouloit, pour le confondre, que lui citer un traité d'un de leurs pères, qui a pour titre *Augustinus supra Trinitatem*. Tout le monde se mit à rire, battit des mains, & fut pour celui-ci.

* C'est ainsi que Verville, chap. 40 de son moyen de parvenir, prouve l'ancienneté des Minimes. Ils étoient, dit-il, dès le tems de la famine universelle, lorsqu'il n'y avoit du blé qu'en Egypte, où les fils de Jacob étant allés pour en acheter, Joseph leur dit: *Non egredimini hinc, donec veniat frater vester Minimus.* Vous ne sortirez point d'ici que votre frère le Minime n'y soit venu. (D. L. M.)

Henri IV étant dans sa chambre avec une dame qu'il aimoit, M. de Sully entra dans l'antichambre, & voulut passer outre. On lui dit que cela ne se pouvoit pas. Il se douta aussitôt qu'il y avoit quelqu'intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de savoir ce qui se passoit, le fit appuyer sur une fenêtre qui regardoit vers le petit escalier du ca-

binet du roi. Il vit sortir une dame vêtue d'un habit vert, qu'il ne put reconnoître. Un moment après le roi vint à lui, & lui dit : comment te portes-tu, Sully ? Le duc lui répondit, sire, je suis toujours très-humble serviteur de votre majesté : mais, sire, reprit le duc qui voyoit le roi un peu ému, la santé de votre majesté me paroît un peu altérée. C'est, dit le roi, que j'ai eu la fièvre pendant toute la matinée. Il est vrai, sire, dit le duc, je l'ai vu passer, elle étoit toute verte. Ventresaingris, lui dit le roi, on ne sauroit te tromper, tu vois trop clair.

* Plutarque dans la vie de Démétrius, & après Plutarque le chancelier Bacon, dans son recueil d'apohthégmes, rapportent un mot tout semblable d'Antigonus à Démétrius son fils. (D.L.M.)

Je ne voudrois pas être appelé conseiller du roi, depuis qu'on a donné ce titre aux commissaires & aux notaires. On appelle les notaires dans une comédie, conseillers-gardenotes, & moi j'appelle les commissaires, conseillers-boueux.

* La comédie où les notaires sont appelés conseillers-gardenotes, est celle qui a pour titre *les Fables d'Esope*. Boursault qui en est l'auteur, y fait dire dans la troisième scène du quatrième acte à la veuve d'un notaire, que son mari est mort

conseiller ; sur quoi Esope lui demandant quelle espèce de conseiller c'étoit? *Monsieur*, lui répond-elle, *il étoit conseiller-gardenote.* (D.L.M.)

Le livre des caractères de Théophraste m'a plû. Dans les caractères du siècle, je n'y ai pas encore trouvé le mien. A la vingtième édition il n'y sera pas. Dieu veuille que je la voie.

M. Simon est de la ville de Dieppe, où il s'est retiré depuis quelque tems ; & où il travaille avec une grande application. C'est un homme très-savant dans les matières ecclésiastiques, & de littérature. Il est auteur de deux petits ouvrages intitulés : *Novorum Bibliorum Synopsis*, imprimés à Utrecht en 1684, & *Ambrosii ad Origènem Epistola de novis Bibliis Polyglottis*, imprimé aussi à Utrecht en 1686.

M. le Moine se plaignoit à moi dans le tems qu'il étoit professeur à Leyde, que les belles-lettres ne faisoient plus en Hollande le bruit qu'elles y faisoient autrefois.

Il y a des gens qui sont toujours sur les consultations, & ne font jamais rien de ce qu'il faut faire. Je dis de ces gens-là : *qui observat ventos non seminat.* XI, Eccles. 4.

On a dit du prédicateur Loysel : *vultus hilaris*,

vox flebilis, sermo inintelligibilis. Je fis un jour tous mes efforts, à un de ses sermons, pour comprendre ce qu'il disoit, & malgré toute l'application d'esprit que j'y apportai, je n'en pus jamais venir à bout.

Le chiffre ftatique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, dont nous nous servons présentement, a commencé d'être mis en usage en Europe pour la première fois en 1240, dans les tables alphonsines, dressées par les ordres d'Alphonse, fils de S. Ferdinand, roi de Castille, qui employa pour cela Isaac Hazan, juif, chantre de la synagogue de Tolède, & Aben-Ragel, Arabe. Les Arabes les avoient eus des Indiens en 900. Les autres Occidentaux les eurent des Espagnols en très-peu de tems. Le premier Grec qui s'en soit servi, est Planudès dans un ouvrage qu'il dédia à Michel Paléologue en 1270. Ainsi les Grecs ne les ont pas eus des Arabes, mais des Latins. La première fois que l'on vit de ces chiffres à Paris, ce fut en 1256, dans la sphère de Jean de Serbois (*de Sacrobosco*) enterré aux Mathurins.

* Cet article, auquel, non plus qu'à beaucoup d'autres, M. Ménage n'a point de part, est très-peu correct, il est presque tout extrait de divers endroits du traité de Gérard Jean-Vossius *de Scien-*

de mathematicis, très négligemment, & avec un grand nombre d'altérations. I. On ne dit point chiffre *statique* pour chiffre arabe, ou barbare. II. Les tables alphonsines furent dressées l'an 1270, & non pas l'an 1240. III. On avance sans preuve que c'est des Indiens que les Arabes ont eu leurs chiffres, Isaac Vossius, & M. Huet disant tout le contraire. IV. On met Planudès en 1270, au lieu de le mettre cent ans après. V. On ne peut précisément marquer le tems du premier usage de ces chiffres à Paris. VI. Jean de *Serbois* n'a jamais été dit pour Jean de *Sacrobosco*, ainsi nommé en latin par une signification équivalente à celle d'Holywoode, bourg d'Yorck, où il étoit né. M. Ménage dans ses Origines françoises, au mot chiffre, approuve l'opinion d'Isaac Vossius, qui sur Mela, l. 1, c. 12, fait remonter l'usage jusqu'au tems de Tiron, de Senèque, & au-delà. Conrad Dasypodius, professeur en mathématique à Strasbourg, estimoit que le chiffre arabe étoit une corruption du chiffre grec, ce que M. Huet, page 647 de sa démonstration évangélique, a fait voir évidemment. (D. L. M.)

Quatre P. furent mis au-dessus de la porte du premier président de Bordeaux, qui s'appeloit Pierre Pontac, & cela vouloit dire, Pierre Pontac, premier président. Un plaideur ayant un jour

attendu trois ou quatre heures dans son antichambre, fut surpris par le premier président, lorsqu'il avoit encore les yeux attachés sur ces quatre P. Le président lui demanda : eh bien, monsieur, que croyez-vous que veulent dire ces quatre lettres ? Ma foi, monsieur, lui dit le plaideur, elles veulent dire : *pauvre plaideur prenez patience.*

Le cardinal Briçonnet a célébré la messe avec deux de ses fils ; l'un qui étoit archevêque, & qui lui servoit de diacre ; l'autre qui étoit évêque, & qui lui servoit de sous-diacre.

* Il falloit dire : le cardinal Guillaume Briçonnet célébrant une fois la messe, ses deux fils, Guillaume, évêque de Meaux, & Denys, évêque de Lodève, lui servirent, l'un de diacre, l'autre de sous-diacre. (D. L. M.)

On n'avoit jamais imprimé de livres latins en Irlande, avant l'année 1631, en laquelle Usserius y fit imprimer son histoire de Godescalque.

Usserius, savant chronologiste, étoit archevêque d'Armagh en Irlande, peu riche. Le cardinal de Richelieu lui envoya offrir une pension : mais au lieu de l'accepter, Usserius lui envoya des levriers.

Vers l'an 1080, lorsque quelque seigneur, ou autre, faisoit des donations à l'église, la coutume étoit en ce tems-là de faire consentir à ces donations les héritiers des donateurs, jusqu'aux enfans à la mamelle, pour lesquels les pères & mères, les nourrices, les tuteurs, ou quelques autres personnes semblables répondoient; & parce que, par ces donations à l'église, les seigneurs aliénoient quelquefois des fiefs considérables que leurs enfans répétoient dans la suite, quoiqu'on les eût fait consentir à ces donations, étant jeunes, les moines ou autres gens d'église qui étoient alors en possession de ces grands biens, furent obligés de payer à chacun des enfans ou héritiers des seigneurs donateurs, une somme d'argent; comme on le peut voir par *le don de* l'église de Vertou, fait aux moines de saint Aubin d'Angers, par Gui, trésorier de saint Aubin d'Angers, lequel étoit marié, & comme on le peut voir encore dans une charte de saint Aubin, qui est du mois d'Octobre de l'an 1080; & c'est de-là que nous vient le droit d'indemnité.

* Tiré de M. Ménage dans son hist. de Sablé, pages 16 & 17.

Louis XIII ayant trouvé un pou sur l'habit du maréchal de Bassompierre, voulut en plaisanter;

le maréchal lui dit, votre majesté fera croire qu'on ne gagne que des poux à son service.

* Costar, page 91 de sa défense de Voiture.

Ce maréchal mourut à Provins, d'une dose d'*opium* un peu trop forte, qu'un médecin mal habile lui donna.

* Ce qui s'accorde fort bien avec ce que d'autres disent, qu'étant en Brie dans une des maisons du maréchal duc de Vitri, il y mourut d'apoplexie le 12 d'Octobre 1646, la dose trop forte d'*opium* ayant pu causer l'apoplexie. (D. L. M.)

René de la Rouvraye, sieur de Bressaut, étoit un homme de mérite, & qui a eu beaucoup d'emplois militaires, mais grand persécuteur des catholiques, comme l'a remarqué le président de Thou, en parlant de la journée de saint Barthelemi... *nec non Renatus Roboreus Bressaldus, sacerdotibus infestus quorum multos indignè mutilaverat, postea capitali supplicio affectus.* C'est aussi de lui dont Brantome entend parler, en parlant d'un gentilhomme d'Anjou qui avoit un baudrier d'oreilles de prêtres. Et c'est lui-même qui est représenté en taille-douce avec une chaîne d'oreilles, en forme de baudrier, à la page 53 du livre intitulé : *Théâtre des cruautés des hérétiques*

en même tems, imprimé à Anvers chez Adrien en 1585. Il fut décapité à Angers au pilori, le 10 Novembre 1572, & Claude de Racapé, sieur de Maignannes, & de Menil, lieutenant des gardes du roi, fit confisquer sur lui par félonie, la terre de Bressaut.

* Le souverain plaisir de ce Bressaut, étoit de faire des niches aux prêtres & aux moines. On peut voir là-dessus Verville, chapitre 90 de son moyen de parvenir. Bressaut faisoit quelquefois bien pis que de leur couper les oreilles. Il en usoit comme ces Reitres, & ces Lansquenets, desquels Remi Belleau, dans son *Dictamen metrificum*, a dit :

Testiculos sacros Pretris, Monachisque revellunt.
De-que illis faciunt andouillas, atque bodinos,
Aut cervelassos pratico de more Milani. (D. L. M.)

Jean Brunet, avocat de Valence, a fait un recueil de Nativités, où il se trouve au cent quatre-vingt quatrième feuillet, une chose que seront bien aises de savoir tous ceux qui sont curieux de ce qui regarde la vie de M. Cujas. C'est une figure au milieu de laquelle est écrit : Madeleine du Roure est née en 1537, le 21 Septembre seize heures quatre minutes après midi ; au-dessus, *Temperata*, & au-dessous : ladite se maria &

épousa M. Cujas le 2[illegible] de Mai 1558. Ce fut sa première femme. Papire Masson parle de ce mariage, mais il ne dit rien du tems. On trouve encore dans le même recueil, la Nativité d'Ennemond Bonnefoi, connu par l'édition du *Jus orientale*, qu'il fit faire autrefois avec des notes. Il naquit en 1536 le 20 d'Octobre, & mourut le 8 de Février dans la trente-huitième année de son âge.

Je devois écrire à M. le premier président en faveur d'un de mes amis, qui avoit une affaire assez fâcheuse. Après avoir long-tems cherché sur quoi travailler, je ne trouvai rien de plus beau que ce qu'Agesilas (1) écrivoit en pareille occasion à un de ses amis : « Si Nicias n'a point » failli, délivrez-le pour l'amour de vous ; s'il » a failli, délivrez-le pour l'amour de moi ; de » quelque manière que ce soit, délivrez-le. »

Tous les Historiens qui ont parlé d'Alain, seigneur de Chateaugontier, comme Courvaisier, & Bondonnet dans leurs Evêques du Mans, se sont trompés en appelant ce seigneur Alain. Il s'appeloit Alard, messieurs de Sainte-Marthe, dans

(1) Plutarq. Apohth.

leur *Gallia Christiana*, à l'article de l'abbaye de Belle-branche, ont fait la même faute.

* Tiré de M. Ménage dans son hist. de Sablé, pag. 16. (D. L. M.)

Le P. Bourdaloue prêchoit le carême à S. Sulpice. Un jour de fète que M. le Prince y étoit, il se fit long-tems attendre. Cependant tout le monde causoit dans l'église, en attendant que le prédicateur vînt, & comme la foule étoit grande, le bruit étoit aussi fort grand. Si-tôt que M. le Prince aperçut le P. Bourdaloue, il s'écria tout haut : Voici les ennemis, voici les ennemis.

Le P. ..... prêchant à S. Paul le jour de S. Jean l'Evangéliste, dit qu'il y avoit cette différence entre S. Jean & S. Paul, que l'un étoit bien plus ouvert & accommodant que l'autre; car, dit-il, S. Paul fait le mystérieux & le réservé, & ne veut dire à personne les secrets qu'il a appris au ciel; mais S. Jean ne cache rien : tout ce que j'ai vu & tout ce que je sai du verbe, dit-il, je vous le dis (1), *Quod vidimus de verbo vitæ annuntiamus vobis*. A ces mots Madame de Sevigné se tourna de mon côté, & me dit : Il

(1) *Ep.* 1.

me semble qu'il met S. Paul bien bas, & S. Jean bien haut. Venez l'entendre, lui répondis-je, le jour de S. Paul, vous verrez qu'il mettra S. Jean bien au-dessous de lui, & qu'il vous prouvera que S. Paul étoit sage & prudent de cacher les secrets du ciel; & S. Jean un indiscret de les réveler.

Une fille galante, qui aimoit l'esprit, écrivant à un vieux poëte de ses amis, l'invitoit à lui envoyer des vers de sa façon, entr'autres, quelques rondeaux. Il lui envoya celui-ci.

Comme un rondeau doit peu lasser;
Et qu'à l'aise on peut entasser
De petits vers une trèzaine,
Ici d'une belle veine
J'entreprens de vous les tracer.
Mais à mon âge de penser
Toute une nuit vous caresser
Cela ne se fait pas sans peine;

Comme un rondeau.

Mon automne vient de passer,
L'hiver s'apprête à me glacer,
Au moindre effort je perds haleine;
Tandis que vous, gaillarde Hélene,
Vous aimez à recommencer,

Comme un rondeau. (D. L. M.)

M. Quinaut eſt parmi nous l'auteur d'une nouvelle eſpèce de poëme, je veux dire des opéra, où je doute que jamais l'on puiſſe réuſſir mieux que lui. Je l'ai vu clerc d'un avocat au conſeil. Lorſqu'il fit ſes premières pièces, elles étoient ſi goûtées & ſi fort applaudies, que l'on entendoit le brouhaha à deux rues de l'hôtel de Bourgogne. Un marchand, qui aimoit la comédie, conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce marchand, quelque tems après, vint à mourir. M. Quinaut fit les affaires de la famille, & épouſa enſuite la veuve de ſon bon ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus de bien. Il étoit fort bien payé de ſes opéra; & comme il étoit naturellement aſſez ménager, il eſt mort riche de cent mille écus. Ce ne fut point du tout par beſoin, mais plutôt pour ſe divertir, qu'il fit l'*Opéra difficile* qu'il adreſſe au roi.

Ce n'eſt pas l'Opéra que je fais pour le roi,
  Qui m'empêche d'être tranquile,
Tout ce qu'on fait pour lui, paroît toujours facile.
  La grande peine où je me voi,
  C'eſt d'avoir cinq filles chez moi,
  Dont la moins âgée eſt nubile.
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir;
Mais à ſuivre Apollon on ne s'enrichit guère.
C'eſt avec peu de bien un terrible devoir,
De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois beau-père.

Quoi, cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir?
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Les Opéra nous viennent d'Italie. Un de leurs premiers auteurs, c'est Rinoucini. Cet homme étoit un peu fou, à ce que j'ai entendu dire à gens qui l'avoient connu. Il se mit en tête que Marie de Médicis l'aimoit, & qu'il n'y avoit que la crainte du tablier qui l'empêchât d'entrer en commerce avec lui. Dans cette ridicule pensée il passa avec elle en France, où la vertu de cette reine lui fit bientôt perdre contenance. Il fut assez étourdi pour confier ses sottises à quelques-uns, & les railleries piquantes qu'on en fit, l'obligèrent enfin à quitter la France.

Je me suis trouvé aujourd'hui dans un grand embarras. Une demoiselle de Beauvais, contre qui quelqu'un s'est diverti à faire des vers, est venue ici avec un beau compliment, me prier de vouloir bien faire réponse à ces vers, & afin que j'y eusse moins de répugnance, elle a ajouté que ce seroit en payant. Jugez, moi qui ne choque jamais personne, & particulièrement les dames, si je n'ai pas été embarrassé à lui faire comprendre qu'elle s'étoit mal adressée, & que je n'étois pas tel qu'elle pensoit.

Une

Une autre demoiselle s'adressa mieux. On avoit fait contr'elle une chanson le propre jour de ses nôces, dans laquelle, parce que la mariée n'étoit pas jolie, il étoit dit que le mari étoit bien sûr de n'être pas cocu. La demoiselle ayant prié un jeune gaillard de ses amis, qui faisoit des vers, de répondre à cette chanson par une autre. Celui-ci lui donna ces deux couplets.

L'impertinent Vaudeville
Que l'on a fait contre vous !
Peut-on, sans être en courroux,
L'ouïr chanter par la ville ?
On a cru vous outrager,
Mais la vengeance est facile.
On a cru vous outrager,
Mais je vous saurai venger.

Pour corriger le langage
Du poëte médisant,
Qui dit qu'en vous épousant,
On échape au cocuage.
Vous n'avez qu'à consentir,
Je n'en dis pas davantage;
Vous n'avez qu'à consentir,
Et je le ferai mentir.

C'est sur l'air, ou du branle de Metz, ou du Poulaillier de Pontoise. (D. L. M.)

M. Vanden-Broeke, que j'appelle Broechius

dans les lettres latines que je lui ai écrites, étoit Flamand de Dendermonde, & professeur en éloquence dans l'académie de Pise. Depuis sa mort on a fait imprimer ses lettres latines, parmi lesquelles il y en a de celles que j'ai reçues de lui & de celles que je lui ai adressées. Il y a aussi de ses poësies latines que j'ai fait imprimer ici à Paris. M. Redi m'avoit procuré sa connoissance & son amitié.

* *Mescolanze* de M. Ménage, *pag.* 302 & 306 de la première édit. (D. L. M.)

M. le duc & M. le maréchal de Créqui étant tous deux malades de la maladie dont ils sont morts, M. le comte de Canaple, puîné du duc, les alloit voir l'un après l'autre, avec beaucoup de soin & d'attache. M. le duc de Créqui lui dit : mon pauvre frère, ta chandelle brûle par les deux bouts.

On disoit au siècle passé que le procureur-général Bourdin savoit plus qu'il ne disoit, & que l'avocat-général Jean-Baptiste du Mesnil disoit plus qu'il ne savoit.

On conte du procureur-général Bourdin, que dormant un jour à l'audience, un conseiller dit à un autre : voilà notre procureur-général qui dort

comme un cochon. M. Bourdin qui entendit cela, leva la tête, & dit : d'un cochon tout est bon, mais d'un âne rien n'en vaut.

Nanteuil (1) n'avoit pas moins d'esprit que d'habileté dans son art. Il faisoit un jour le portrait du roi en pastel, & pour donner à sa majesté un visage gai, il l'entretenoit de tout ce qu'il croyoit capable de lui donner de la joie : sire, lui disoit-il, en venant au Louvre j'ai passé par les Augustins, où l'on prêchoit la passion. Le prédicateur en étoit à cet endroit où il est écrit que les serviteurs du pontife & autres gens se chauffoient à cause qu'il faisoit froid : *& calefaciebant se*, disoit ce bon père, *quia frigus erat*. Et voici la réflexion qu'il faisoit faire à ses auditeurs : vous voyez, messieurs, que notre évangéliste ne se contente pas de rapporter la chose comme un historien, *& calefaciebant se*, & ils se chauffoient ; mais il en rend la raison comme philosophe, *quia frigus erat*, parce qu'il faisoit froid.

M. le Bon faisoit autrefois ici la même chose que M. l'abbé de la Vau à l'académie. Je l'appelois

(1) Robert Nanteuil, peintre & graveur, n'a gravé que des portraits ; il est mort à Paris, en 1678, à quarante-huit ans.

toujours l'*ami lecteur*. Il eſt vrai que peu de gens s'en acquittoient mieux que lui, car c'eſt un talent que de ſavoir lire. Il faiſoit auſſi un récit d'une manière charmante & avec une préſence d'eſprit inconcevable pour tous les faits. Il n'étoit pas moins bon critique.

* Il eſt auteur de l'excellent livre intitulé : *la Logique*, ou l'*Art de penſer*. (D. L. M.)

Du Bellay a fait cette jolie épigramme d'un chien qui étoit de bonne garde contre les voleurs, mais qui laiſſoit entrer les amans ſans aboyer :

Latratu fures excepi ; mutus, amantes.
Sic placui Domino ; ſic placui Dominæ.

On les a ainſi traduits en Italien :

Latrai a' ladri, ed à gli amanti tacqui,
Coſi a Meſſere ed à Madonna piacqui.

* Il n'eſt pas sûr que les deux vers italiens ſoient une traduction des deux latins. On pourroit au contraire préſumer ſur les paroles de Scipione Ammirato, *pag.* 171 du tom 2 de ſes Opuſcules, que les latins ont été traduits de l'italien. *Leggindriſſimi*, dit-il, *e belli ſono que due verſi poſti nella ſepoltura d'un cagnoletto, i quali ſon queſti* :

Latrai a' ladri, ed à gli amanti tacqui,
Tal ch'à Meſſere, ed à Madonna piacqui.

L'Ammirato, comme on voit, semble les donner pour originaux, & peut-être les avoit-il lus dans quelque inscription que du Bellay, pendant son séjour à Rome pouvoit y avoir vue. Le nommé André Arnaud Vice-Senéchal de Forcalquier, grand chercheur d'allusions, a cru bien raffiner en exprimant la pensée de cette sorte, pag. 97 de ses *Joci.*

Latro latroni, taceo sed amantibus : Et sum
Sic quoque gratus hero, sic quoque gratus hera.

Tristan est, je crois, le premier qui en ait fait une épigramme Françoise, au défaut de laquelle, n'ayant pas présentement le livre, je rapporterai celle-ci, d'un auteur plus récent :

Aboyant le larron sans cesse,
Muet pour l'amant favori,
Je fus également chéri
De mon maître & de ma maîtresse.

Le grecque qui suit est de la même main :

Τὺς κλέπ]ὺς υλάσας, τοῖς μοιχοῖς ἄυτος ἄφωνος,
Εἶχον δεσπότεω, δεσποτίδός τε χάριν. (L. D. M.)

** L'épigramme de du Bellay, me paroît plus heureusement rendue dans ce quatrain.

Rude aux voleurs, doux à l'amant,
J'aboyois & faisois caresse ;
Ainsi, j'ai su diversement
Servir mon maître & ma maîtresse. (E)

M. le Chevalier de Cailly a fait ce joli quatrain sur une chate qui battoit toujours une belle petite chienne qu'il avoit :

Notre chate, qu'il vous souvienne,
Que si vous battez notre chienne,
Vous serez bientôt le manchon
De notre petite Fanchon.

M. le Chevalier de Cailly, dont l'anagramme est d'Aceilly, ne vouloit pas que son libraire vendît ses poësies. Il en faisoit présent lui-même aux personnes de sa connoissance, à l'exemple de cet auteur dont parle Pline : *Quia nullo pretio permutari posse credebat.* Il étoit d'Orléans neveu de feu madame la présidente le Bailleul.

M. le duc d'Elbeuf étant au lit de la mort, son confesseur l'obligea de faire quelque satisfaction à son valet-de-chambre ; ce qu'il eut bien de la peine à faire ; je ne croyois pas, dit-il, que pour mourir en bon chrétien, il fallût se réconcilier avec son valet-de-chambre.

Le même alla un jour trouver M. de Belley, pour le prier de l'aider dans un livre qu'il vouloit composer, & qui devoit contenir la vie des ducs & pairs, & chevaliers de l'ordre qui n'étoient pas Gentilshommes.

M. de Bourlemont, Archevêque de Toulouse,

fut nommé commissaire en 1667, pour faire le procès aux quatre évêques. Il écrivit, avant que de partir, à M. Bertier, évêque de Rieux, que les jansénistes le menaçoient de l'accabler d'écritures ; mais qu'il ne craignoit guère leurs menaces, & que tout ce qui lui faisoit de la peine étoit que les chaleurs étant effroyables, il brûleroit de chaud en chemin. M. de Rieux qui a beaucoup d'esprit, & qui étoit intime des quatre évêques, lui répondit : à ce que je vois, monseigneur, vous êtes du nombre de ces gens dont parle S. Augustin, qui ne craignent pas de pécher, mais de brûler : *qui non timent peccare, sed ardere.*

M. Habert de Cérisi, un des plus beaux esprits de notre tems, est l'auteur d'une chanson de l'amant qui se meurt, dont le refrein est :

> Ah ! c'en est fait, je céde à la rigueur du sort,
> Je vais mourir, je me meurs, je suis mort.

* Balzac, lettre 35 du septième livre, écrivant, en 1634, à madame Desloges, lui parle ainsi de cette chanson qu'il croyoit être d'elle. « Je lui ai » montré (*il entend M. d'Ablancourt*) l'incom- » parable chanson de l'amant qui meurt. A chaque » vers il vous a donné de la divinité, & a fait » des exclamations si hautes, qu'on a pu les ouïr » du grand chemin, bien qu'il soit éloigné de

» ma chambre. Il dit qu'il ſoutiendra, juſques
» dans la rue Saint-Jacques, que Parnaſſe eſt
» tombé en quenouille, & Racan déchu du droit
» qu'il prétendoit en la ſucceſſion de Malherbe ».
Balzac ſe trompoit. La chanſon, comme M. Mé-[redacted] déjà remarqué, *pag.* 584 de ſes obſervations ſur les poëſies de Malherbe, deuxième édition, eſt conſtamment de Germain Habert, abbé de Cériſi & de la Roche, mort l'an 1656. C'eſt ainſi qu'on a long-tems attribué à madame la comteſſe de la Suze ces fameux vers qu'on a depuis ſu être de M. l'abbé Regnier Deſmarais : je veux dire la traduction de la ſcène *O Mirtillo, Mirtillo*, de l'acte 3 du *Paſtor fido*.

On m'a propoſé de la mettre en vers françois, [redacted], par reſpect, pour la traduction qu'on attribuoit alors généralement à madame de la Suze, je ne m'engageai qu'à condition que ce ſeroit dans un autre genre de vers. Ce que je fis en intitulant la pièce.

ÉLÉGIE.

Myrtil, mon cher Myrtil, doux & charmant vainqueur,
Ah ! que d'Amaryllis ne peux-tu voir le cœur ?
De cette Amaryllis, que l'excès de ta peine
Te réduit à traiter d'ingrate & d'inhumaine ;
Tu ferois, à l'aſpect de ſa tendre amitié,
De l'objet de tes vœux, l'objet de ta pitié.

Amant trop malheureux ! trop malheureuse amante !
En vain tu m'es fidèle, en vain je suis constante ;
O sort, dont la rigueur ne se peut excuser,
Si l'amour nous unit, pourquoi nous diviser ?
Et toi, perfide amour, quelle est ton entreprise,
De vouloir nous unir, si le sort nous divise ?
Vous à qui la nature, en votre affreux séjour,
N'a donné, pour aimer d'autre loi que l'amour,
Sauvages animaux, exempts de nos misères
Que vous êtes heureux, tigres, lions, panthères !
Mais vous qui condamnez une amante à la mort,
Ah que du nom d'humains on vous honore à tort !
Certes, si cet amour, dont vous faites un crime,
Est si doux tout ensemble, & si peu légitime,
Ou c'est à la nature un odieux emploi,
D'inspirer une ardeur que punit votre loi ;
Ou votre loi, cruels, est une loi trop dure
De punir une ardeur qu'inspire la nature.
Trop dure ? ah ! qu'ai-je dit ? lâche raisonnement,
Quand on craint le trépas on aime foiblement.
Plût au ciel qu'en amour mon sexe trop à plaindre,
N'eût, en y succombant, que la mort seule à craindre !
Mais, hélas ! quand il suit cet attrait suborneur,
Myrtil, avec la vie, il en coûte l'honneur.
Sainte divinité d'une ame chaste & pure,
Honneur, unique appui de la foible nature,
Le sacrifice est prêt, frape, mon cœur dompté
Aux coups de ta rigueur soumet sa volonté.
Et toi, mon cher souci, que l'apparence outrage,
Pardonne une contrainte où la gloire m'engage,
Prévenue au-dedans, je céde à tes efforts,
Et tu n'as contre toi, Myrtil, que le dehors.

Que s'il te reste encore un desir de vengeance,
Où dois-tu la chercher qu'en ta propre souffrance ?
Puisque, malgré le sort ennemi de mon bien,
S'il est vrai, comme il est, que ton cœur soit le mien,
Tes larmes, tes soupirs, sont l'effet de ma flame,
Tes larmes sont mon sang, tes soupirs sont mon ame,
Et tes soins, tes langueurs, tes tristes entretiens,
Ce ne sont pas tes maux, Myrtil, ce sont les miens.

(D. L. M.)

Le petit père André (1) prêchant le jour des Rois à Nancy devant le maréchal de la Ferté, dont on se plaignoit alors dans cette province, fit rouler tout son sermon sur les présens que les hommes doivent à Dieu, puisqu'ils tiennent de lui tout ce qu'ils ont : *afferte*, (2) disoit-il, *filios arietum ; afferte aurum & argentum, afferte omnia quæcumque habetis.* Il répéta si souvent ce mot *afferte*, que ceux qui étoient auprès du maréchal, plus attentifs à ce que disoit le prédicateur, que lui-même qui songeoit à toute autre chose, lui firent remarquer cette affectation du petit père.

J'assistai un jour à un sermon du même père, où je lui entendis faire la comparaison d'un pauvre

---

(1) Il se nommoit André Boulanger, ou selon d'autres, Boulenger ; il est mort, en 1675, âgé de quatre vingt ans.

(2) Ps. 28.

d'une poule, & d'un riche à un chien de Boulogne. C'étoit le jour de l'évangile du mauvais riche. Un riche, disoit-il, quand il vit, Dieu le traite comme les femmes traitent leurs petits chiens. Elles partagent avec eux tous leurs bons morceaux, ne les nourrissent que de friandises, & les couvrent de rubans depuis la tête jusqu'à la queue; mais quand le chien est mort, on le jette sur le fumier. La poule est une misérable qu'on ne nourrit que des choses les plus viles, mais après sa mort elle est servie avec honneur à la table du maître. De même le riche, pendant sa vie, est heureux; mais après sa mort il est enseveli dans l'enfer, au lieu que le pauvre est placé dans le sein d'Abraham.*

* Gueret dans sa Guerre des auteurs, *p.* 157, *&c.*

Le même prêchant dans une église d'une société très-connue, le jour du patron, prit pour texte de son sermon: *vos estis fines terræ*, qu'il rendit ainsi: *vous êtes les fins de la terre.* Ce qu'il prouva par l'exemple des apôtres qui avoient porté la loi du Seigneur jusqu'aux extrémités de la terre.

** Je joins à cet article les traits suivans du petit père André.

Le petit père André prêchoit dans un couvent, il vouloit exciter la charité de ses auditeurs envers les religieux. Un nouveau motif, dit-il, messieurs,

vous y engage : le feu du ciel eſt tombé ſur leur maiſon, & a cauſé un grand déſordre. Mais graces immortelles vous ſoient rendues, ô mon Dieu ! s'écria-t-il, le tonnerre eſt tombé ſur la bibliothéque où il n'y avoit point de religieux : ſi vous aviez permis qu'il fût tombé ſur la cuiſine ils auroient tous péri.

Il prêchoit dans une égliſe de Paris, il vouloit ſe venger du curé qui n'étoit pas de ſes amis. Il parla du devoir des eccléſiaſtiques qui étoient chargés du ſalut des ames. Il dit que, ſuivant le langage de l'écriture, on le pouvoit comparer aux chiens qui gardoient les troupeaux. Il diſtingua, ſuivant la même écriture, deux ſortes de chiens, des chiens muets qui n'aboient jamais, & des chiens qui aboient avec force dans l'occaſion. Les premiers, dit-il, ne rendent aucun ſervice à leur maître, & ne gagnent point leur nourriture : mais les ſeconds empêchent que le loup n'entre dans la bergerie, & méritent la confiance de leur maître. C'eſt dans cette ſeconde eſpèce, pourſuivit-il, qu'on doit placer votre curé, qui, par ſa vigilance continuelle, ſes diſcours vifs & pathétiques, défend ſon troupeau contre l'ennemi qui le vouloit déſoler. Ainſi, meſſieurs, vous pouvez dire que vous avez le meilleur petit chien de curé qu'il y ait dans l'égliſe.

Il devoit prêcher le ſoir du dimanche des Ra-

meaux dans une église de Paris. Le matin un abbé qui y monta en chaire, dit : messieurs, il y a des gens oisifs qui agitent sérieusement la question, si notre Seigneur monta sur un âne ou sur une ânesse : mais je laisse cette question grave à décider au prédicateur du soir. Le petit père André prêchant à son tour, dit : messieurs, je suis surpris que le prédicateur du matin m'ait renvoyé une question si aisée à décider : lisez l'écriture sainte, vous y trouverez ce passage : *sedens super pullum asinæ* ; & quoi qu'en dise ce prédicateur, vous verrez d'abord que c'est un âne.

Un jour qu'il déclamoit contre la galanterie des dames, il dit qu'il y en avoit une dans l'auditoire dont la débauche avoit éclaté, & qu'il leur alloit montrer cette malheureuse, pour lui donner de la confusion de son désordre : mais, non, dit-il, en se reprenant, je ne la nommerai point ; la charité chrétienne me le défend ; cependant, continua-t-il, userai-je de ménagement avec le vice ? Non, messieurs, il faut qu'elle serve d'exemple ; le tempérament que je prendrai, c'est que je ne la nommerai point, mais je vais lui jeter ma calote..... Il se mit alors en état de la jeter, en s'écriant : la voilà, la voilà, cette infâme. Toutes les femmes, qui pouvoient être à portée, baissèrent la tête pour éviter la calote : alors le père André dit : en élevant la voix : bon Dieu, je

croyois qu'il n'y en avoit qu'une, mais accordons une amnistie aux coupables en faveur du grand nombre.

Le même, dans un sermon qu'il fit le jour de S. Gilles, fit cet exorde; messieurs, quoiqu'il soit ordinaire de trouver du niais par-tout où il y a du Gilles, témoin le proverbe si commun, *Gilles le niais*, il n'en est cependant pas de même du grand saint dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire; car s'il a été Gilles, il n'a point été niais, au lieu que la plupart des chrétiens d'aujourd'hui sont tous des niais, par cela même qu'ils ne sont pas des Gilles. C'est, messieurs, ce que je me propose de vous faire voir dans mon discours, dont voici tout le plan & toute l'économie. Gilles n'a point été niais, puisqu'il a été assez avisé pour devenir un saint : première proposition. Vous serez tous des niais, qui tomberez sottement dans les filets du diable, si vous ne changez de vie, & ne devenez des Gilles comme votre glorieux patron : seconde proposition; deux raisons qui feront le partage de ce discours, après que nous aurons imploré le secours de celle qui fit faire Gilles au Diable lorsque l'ange lui dit : *Ave Maria.* (E)

M. P.... l'avocat, étant de retour d'un jardin de ses amis, où il étoit allé se promener, on lui demanda comment il avoit été traité : le plus

civilement du monde, répondit-il; on m'a voulu faire manger. On avoit lâché deux gros dogues dont il avoit eu bien de la peine à se débarrasser.

* M. Bartholin avoit une très-belle bibliothéque en Danemarck. Elle fut brûlée avec tous ses papiers, & un excellent commentaire de Rhodius sur Cornelius Celsus. Cet accident est le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme de lettres. Il a fait un petit traité *de Bibliotheca incendio.*

* Antonius Urceus dit Codrus, à qui pareil malheur arriva, pensa en perdre l'esprit. Les circonstances s'en voient tout au long à la suite de ses œuvres dans sa vie écrite par Bartholomeo Blanchino, en latin, Bartholomæus Blanchinus. Cet Urceus, qui a fait autrefois bien parler de lui, naquit à Rubiera, petit bourg dans le territoire de Regio, le 17 d'Août 1446, il commença dès l'âge de vingt-trois ans à professer les humanités à Forli, & y fut en particulier précepteur de Simbaldo Ordelafo, fils de Pino Ordelafo, souverain de cette ville. C'est là qu'un jour Pino, à la manière ordinaire, lui ayant dit dans la rencontre *Antonio, mi raccommando; Dunque,* répondit-il, *Giove à Codro si raccommanda.* Parole que ses écoliers ne laissèrent pas tomber à terre, en sorte

que le nom de Codrus lui en demeura. De Forli, il passa en 1482 à Boulogne, où ayant enseigné dix-huit ans, il mourut l'an 1500, âgé de cinquante-quatre, & non pas de soixante-dix ans, comme a dit Léandre Albert. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait été assassiné comme l'a écrit Pierius *de litteratorum infelicit.* Il mourut asmatique à Boulogne, au couvent de S. Sauveur, où il s'étoit fait porter, & où il fut enterré, n'ayant voulu, sur son tombeau, pour toute inscription, que *Codrus eram.* Il reçut ses sacremens en bon chrétien, & ce fantôme, que peu de tems avant sa mort il crut voir prêt à se jeter sur lui, ne fut autre chose que l'effet d'un transport au cerveau. Il est vrai que de son vivant on le tenoit un peu Epicurien. Ce qui donna lieu à Philippe Beroalde le jeune de lui faire cette Epitaphe :

Sexte quid est infrà ? Tenebræ. Num scansio ad astra est ?
Nulla. Quid est Pluto ? Fabula vana hominum.
Cerberus est ne istic, Proserpina, Tisiphoneque ?
Non magè quàm Pluto, quamque ager Elysius.
Quæ natura animæ ? Quæ corporis ? Illa perindè.
Solvitur ut corpus, nec magis illa viget.
Proindè tibi indulge dum vivis, dum licet uti
Utere deliciis. Omnia mors adimit.

Blanchinus, dans la vie de Codrus, appelle cette Epitaphe, *Epigramma nobile.* Obsopæus, qui la

rapporte

rapporte, *pag.* 105 de l'Anthologie, *in-fol.* de 1600, a supprimé le second distique, qui effectivement est inutile, & a substitué *Codre* à *Sexte*; mais l'imprimeur, après *non dissimile Epigramma edidit*, devoit ajouter *in Codrum*. Codrus avoit la réputation de savoir bien le grec. Politien l'élut, par cette raison, juge de ses Epigrammes grecques. Alde Manuce lui dédia le recueil d'Epîtres grecques qu'il fit imprimer *in*-4°. l'an 1499. Codrus n'étoit pas non plus mauvais grammairien latin; *Codro*, dit Erasme dans son Cicéron, *nec latinæ linguæ facultas deerat, nec urbanitas*. Le supplément de l'*Aulularia*, dans plusieurs éditions de Plaute, est de lui. Il y est qualifié humaniste italien, vivant sous Sigismond, & sous Frédéric III, empereurs. Ce qui n'est pas vrai; car comment peut-il avoir vécu sous Sigismond, étant né près de neuf ans après la mort de cet empereur? Jamais homme au reste ne vécut dans une plus grande simplicité. Mantuan, à la fin de ses *Sylves*, a dit de lui qu'il tenoit l'Iliade d'Homère sur ses genoux, pendant qu'il écumoit le pot d'une main, & que de l'autre il tournoit la broche:

Ilias in manibus, spumat manus una lebetem.
Una veru versat. Tres agit ille viros.

Où, soit dit en passant, *spumat* pour *despumat* ne

vaut rien. Naudé, *pag.* 7 de son *Mascurat*, attribue mal ce distique à Emeric Crucé. (D. L. M.)

Un Servite, grand logicien, & redoutable dans la dispute, avoit si fort en tête, *contra sic argumentor*, que se tournant un jour vers le peuple en célébrant la messe, au lieu de dire *Dominus vobiscum*, il dit *contra sic argumentor.*

* Cela convient au Servite dont parle Erasme dans l'explication du proverbe, *Esernius cum Pacidiano.* (D. L. M.)

Heureux ceux qui ont assez de force d'esprit pour négliger de répondre à des libelles. Pour moi, le meilleur remède que je trouve contre les injures, c'est de les oublier, je me suis toujours bien trouvé de ce précepte : *injuriarum remedium est oblivio* (1).

M. Boitard, président de la chambre des comptes de Montpellier, se plaisoit fort à faire la guerre à M. de Gombaud. Un jour, pour le railler, il fit mettre à sa porte une affiche, où on lisoit ces mots : « si quelqu'un a trouvé un sac de » satin de Bruges, où sont les pensées de Gom-

---

(1) P. Syrus.

» baud, il n'a qu'à les porter à l'Écu d'Ancézune, » rue des Noyers, au quatrième étage, *ubi po-* » *nunt ova columbæ;* on lui donnera une honnête » récompense».

M. de la Hoguette étant bien malade, & voyant beaucoup de médecins autour de son lit, s'avisa de faire comme un soldat qu'on va passer par les armes. Il fit approcher celui de tous ces médecins qu'il crut le plus habile, & lui dit : monsieur, je vous prends pour mon parrain.

Casaubon a voulu reprendre Baronius de ses fautes; mais il en a fait de plus grandes en moins d'espace (1); il ne faut que lire ce qu'il écrit sur la fête de l'Epiphanie, pour en être convaincu.

Cette pensée de Séneque (1) sur la colère est très-belle : il souhaitoit, disoit-il, que les mouvemens impétueux de cette passion pussent être arrêtés d'abord, en sorte qu'elle ne pût nuire qu'une fois, à l'exemple des abeilles, dont l'aiguillon se rompt à la première piqûre qu'elles font, *utinam quidem eadem homini lex esset, ut ira cum telo suo frangeretur; nec sæpius liceret nocere*

(1) *Voyez* la préface de l'essai du Dictionnaire critique de M. Bayle.

(2) De Clem. 19.

quàm ſemel, nec alienis viribus exercere odia. Le même dit : *Irâ ruinis ſimillima quæ ſuper eum quem oppreſſere franguntur.*

Je connois une perſonne qui régale des auteurs de tems en tems. Mais il veut avoir le plaiſir de les placer ſuivant la groſſeur & la grandeur des livres qu'ils ont fait imprimer. Ainſi il donne le haut bout & les places d'honneur à ceux qui ont fait imprimer des livres *in-folio foliiſſimo*, enſuite les auteurs des livres *in-quarto*, puis ceux des *in-octavo*, des *in-douze*, &c., chacun ſelon leur rang.

Saint Louis a été le premier ſaint canoniſé ſelon la manière & les cérémonies qui ſe pratiquent aujourd'hui dans l'égliſe.

* Bellarmin dit que c'eſt ſaint Svibert, évêque de Verdun, canoniſé par Léon III. Il nomme enſuite Hugue, évêque de Grenoble, canoniſé par Innocent II, & ſaint Bernard par Alexandre III. Ces canoniſations ont précédé celle de ſaint Louis, faite par Boniface VIII l'an 1297. (D. L. M.)

Il s'eſt tenu deux conciles à Limoges pour déterminer ſi ſaint Martial devoit être appelé apôtre : *Lemovicenſe primum & ſecundum.*

Meſſieurs d'Urfé ſe nomment Laſcaris en leur

nom de famille, & prétendent être issus des anciens Lascaris, empereurs de Constantinople. Le dernier marquis d'Urfé, qui avoit épousé une d'Alégre, disoit à son fils, alors exempt des gardes : Mon fils, vous avez de grands exemples à suivre, tant du côté paternel que maternel ; de mon côté, vos ancêtres étoient empereurs d'Orient, & du côté de votre mère, vous venez des vicerois de Naples. Le fils répondit : Il faut, monsieur, que ce soit de pauvres gens de n'avoir pu faire qu'un misérable exempt des gardes : d'où vient qu'ils ne m'ont laissé ni l'empire, ni leur viceroyauté ?

Autrefois pour pouvoir prêcher il falloit être actuellement évêque, & aujourd'hui, pour pouvoir devenir évêque, il faut actuellement prêcher.

* On pouvoit dire : « Et aujourd'hui pour cesser presque entièrement de prêcher, il suffit » d'être actuellement évêque ». (D. L. M.)

** Ce mot rappelle une ancienne épigramme de Joachim Duchalard, poëte aujourd'hui entièrement ignoré.

Au temps passé, en l'âge d'or,
Crosse de boys, Evesque d'or ;
En ce temps sont aultres les loys,
Crosse d'or, Evesque de boys. (E)

Arminius, chef de ſecte en Hollande, n'a pas fait de gros ouvrages; mais on a de lui plusieurs petits traités que M. Bigot a fait relier en deux volumes *in*-4°.

* On les trouve tous en un ſeul volume *in*-4°. imprimé à Leyde chez Godefroi Baſſon, en 1629. (D. L. M.)

* Je n'ai jamais eu en ma vie qu'un procès. L'homme qui me le fit, & qui en avoit eu une infinité, me diſoit pour m'effrayer, qu'il n'en avoit jamais perdu : je lui répondis que je n'en avois jamais gagné; mais il arriva que dans la ſuite je perdis & gagnai celui-ci. Je le perdis par ſentence aux requêtes du palais, & le gagnai par arrêt au parlement. M. l'avocat Jehannin que j'appelois le Papinien de la Bourgogne, ayant fait toutes mes écritures ſans avoir voulu prendre l'argent que je lui offrois, je l'engageai à recevoir du moins, en reconnoiſſance, le dictionnaire de Bayle que je lui envoyai, avec ces ſix vers écrits de ma main au-devant du premier volume.

Généreux défenſeur que le ciel m'a donné,
Recevez d'un client, par vos ſoins couronné
Ce monument de ſa victoire :
Fidèle témoignage aux ſiècles à venir,
Qu'un véritable ami des filles de mémoire
Jamais d'un grand bienfait ne perd le ſouvenir.

J'envoyai de même à M. Varenne, autre célèbre avocat, pour une consultation qu'il me donna par écrit, la bibliothèque alphabétique des auteurs de droit par le sieur Simon de Beauvais, en deux vol. *in*-12, avec le sixain que je mis au commencement :

A M. VARENNE.

Souffrez qu'en ce livre, où Thémis
Vous juge digne d'être admis,
On vous offre une place honnête.
Au défaut de l'auteur peu fin,
Qui par l'ordre du nom, vous eût mis à la fin,
Par l'ordre du mérite on vous met à la tête.

Flaminius, excellent poëte Italien, a fait cette belle épigramme sur la mort de Savonarole qui fut brûlé vif.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus
Relligio sacras dilaniata comas,
Flevit, & , o ! dixit, crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

* Savonarole ne fut pas brûlé vif ; il fut pendu, étranglé & puis brûlé. *Voyez* sa vie écrite par Jean François Pic de la Mirande. (D. L. M.)

M. Scarron fut un jour surpris d'un hoquet si

violent, que ceux qui étoient alors auprès de lui, craignirent pour sa vie; mais le fort du mal étant passé : Si jamais, dit-il, je reviens de cela, je ferai une belle satyre contre le hoquet. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution qu'à celle-là.

* Il mourut de cette maladie, & le public perdu cette satyre. (D. L. M.)

Le même avoit une maison qu'il vendit quatorze mille francs à M. Nublé. M. Nublé croyant qu'elle valoit davantage, lui en donna seize mille. Là-dessus M. Scarron m'écrivit & me pria de l'aller voir. Il me dit d'abord sans rire, comme s'il eût été fâché : M. Nublé m'a joué un tour qui ne s'est jamais fait. Quoi! ajouta-t-il, je lui vends une maison quatorze mille francs, & il m'en donne seize? Encore une fois cela ne s'est jamais fait; & c'est pour cela, monsieur, que je vous ai prié de me venir voir.

M. Scarron, un peu avant que de mourir, voyant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes : Mes enfans, leur dit-il, vous ne pleurerez jamais tant que je vous ai fait rire.

Quelques-uns tiennent que M. Scarron auroit pu pousser la matière de son *Romam comique*, beaucoup plus loin qu'il n'a fait. C'est à mon gré

le seul de ses ouvrages qui passera à la postérité. Et comme dit Catulle :

Canescet seclis innumerabilibus.

En quoi il excelloit surtout, c'étoit à narrer. Il le faisoit d'une manière agréable & toujours la plus naturelle du monde. Il y a des endroits dans le livre que j'ai dit qui valent infiniment par ce côté là. Pour son burlesque, il est tombé faute de gens qui aient su manier ce style là comme lui, & qui aient eu son génie. Le père Vavasseur, qui nous a donné un si beau traité *de Ludicrâ dictione*, n'avoit pas une idée bien juste du burlesque; je m'en rapporte à messieurs les critiques. Les anciens n'ont jamais connu le burlesque.

M. Patru se moquoit du burlesque de M. Scarron, il disoit que tout y étoit ridicule, qu'on en avoit ri à Paris pendant trois ans, & qu'on s'en étoit dégoûté.

M. Scarron donne quelque part en ses ouvrages un coup de dent à M. Boisrobert. Je ne sais point ce qui les avoit mis mal ensemble. M. Pellisson nous pourroit bien dire celà. Je me souviens seulement que le sujet de leur brouillerie avoit quelque chose de fort plaisant.

* Ce coup de dent se trouve dans une lettre à

Marigni en ces termes : « Quand je songe que » j'étois né assez bien fait pour avoir mérité les » respects des Boisroberts de mon tems ». Ensuite de quoi sont ces quatre vers :

Vous savez bien que ce prélat bouffon,
De beaucoup d'impudence, & de peu de mérite,
Est par-dessus Fabri, l'archifripon,
Un, &c.

On lit dans tous les imprimés les deux derniers vers de cette sorte :

Et par-dessus l'arche de Frigion
Un très-grand sorboniste.

où, comme on voit, il n'y a ni rime ni raison. A l'égard du vers

Canescet seclis innumerabilibus.

allégué comme de Catulle, il n'en est pas. Cicéron, au commencement du premier livre *de Legibus*, nous apprend qu'il est d'une épigramme de Scévole, c'est-à-dire, selon Turnebe, de Quintus Mutius Scævola, sur le poëme intitulé *Marius*, où Cicéron qui en étoit l'auteur célébroit apparemment les grandes actions de Marius. (D. L. M.)

Saint Epiphane appelle la manière dont les Pha-

miens servoient Dieu, Ἐθελοπερισσοθρησκεία (1), comme qui diroit culte sans fondement & fait à plaisir.

J'avois quelques bénéfices; je les ai résignés, & ne me suis réservé que des pensions : ainsi me voilà présentement, *vir supra titulos.*

L'an 1209, les livres de métaphysique d'Aristote furent brûlés à Paris, & l'on fit défense de les lire ou de les retenir, sous peine d'excommunication, parce qu'ils donnoient occasion à de nouvelles hérésies. C'est ce que dit Rigord en la vie de Philippe Auguste. L'an 1215, les mêmes livres avec ceux de la physique furent de nouveau interdits à Paris par un légat cardinal du titre de saint Etienne du mont Célius. Sa Dialectique fut toutefois permise; & pour lors celle de saint Augustin, dont on s'étoit toujours servi à Paris, fit place à celle d'Aristote, dont on s'est servi depuis jusqu'à présent. On voit par la vie de saint Ode de Clugny, qu'on enseignoit à Paris de son tems la logique & même la musique de saint Augustin.

* Tiré de M. de Launoy, chap. 1, 4 & 5 de son livre *de variâ Aristotelis fortunâ.* Ce légat,

(1) Tome 1, *pag.* 34.

qu'il ne nomme point, & qui, dans l'acte de l'an 1215, est désigné par la lettre initiale R, n'est autre que le cardinal Robert de Corchon, Anglois. (D. L. M.)

Ce qu'il y a de pis dans le Péripatétisme, ne vient pas d'Aristote, mais de ses disciples, & de ses disciples les plus modernes. La logique de l'université de Paris & des autres, où l'on s'imagine suivre Aristote, est l'art de parler sans jugement des choses qu'on n'entend point.

* C'est ainsi qu'on définit la médecine, l'art ou la science d'entretenir un malade de raisons frivoles de son mal, & de l'amuser par des remèdes bons ou mauvais, en attendant que la nature le tue, ou le guérisse. (D. L. M.)

Théophraste, à près de cent ans se trouvoit trop jeune pour mourir, parce qu'il ne croyoit pas avoir suffisamment étudié faute de tems. Je m'accommoderoit pourtant bien d'un *Ævum*. M. l'abbé..... me disoit dernièrement que je n'étois pas vieux. Quel âge avez-vous, me disoit-il, soixante ans? Ah! plût à Dieu, lui répondis-je, que je les eusse, avec un peu de force & de santé, je verrois encore bien de belles choses; vraiment je ne les ai pas, ils sont bien passés & fort loin.

* Diogène Laërce ne donne que quatre-vingt-cinq ans de vie à Théophraſte, qui en avoue lui-même quatre-vingt-dix-neuf, dans la préface de ſes caractères. S. Jérôme lui en donne cent ſept. Il faut voir là-deſſus M. Ménage ſur Diogène Laërce dans la vie de Théophraſte.

J'ai fait autrefois cette épigramme ſur un vieillard qui cachoit ſon âge.

Quel âge avez-vous ? dites-moi.
Quarante ans. Bon ! *Pas davantage ?*
Conſervez-vous ; de bonne foi,
Vous pourriez bien mourir en la fleur de votre âge.
(D. L. M.)

M. Coſtar avoit un procès de conſéquence. Son rapporteur étoit fort ſollicité par ſa partie d'en faire le rapport. Il lui manquoit des papiers eſſentiels, & il lui falloit du tems pour les recouvrer ; il eut recours à moi, & me pria de faire enſorte auprès de ſon rapporteur de gagner du tems ; & afin de m'y engager, voici ce qu'il me mandoit : « J'ai beſoin de deux ou trois mois pour recouvrer » des papiers ſans leſquels je cours fortune de » perdre mon procès ; & ſi je le perds, je vous » avertis que j'en ſerai ruiné, & qu'il faut que » vous vous reſolviez de me nourrir le reſte de » mes jours. Ce n'eſt pas une choſe auſſi aiſée que

» vous pourriez bien penser; car, je suis devenu
» friand en diable, & je ne saurois plus rien man-
» ger qui ne soit apprêté de la main d'un excellent
» faiseur de sauces. Songez-y donc, monsieur, si
» vous le voulez, & ne vous allez pas attirer une
» charge si importune : elle vous dureroit peut-
» être plus long-tems que vous ne croyez ; car
» mon médecin me dit souvent que je suis vi-
» vace, & selon toutes les apparences devant que
» la goutte m'étouffe, je me dirai encore de lon-
» gues années, monsieur, votre, &c. »

On croit que le nom de *Gibelin* vient (par une corruption étrange) de Guibert antipape, sous le nom de Clément III, qui vivoit du tems de Grégoire VII, l'an 1080.

* L'opinion la plus vraisemblable touchant les noms de Guelfes & de Gibelins, est celle d'Otton, évêque de Freisingen, mort l'an 1158, qui en rapporte l'origine à l'émulation de deux puissantes familles d'Allemagne, l'une des Henris de Gueibeling en Souabe, l'autre des Guelfes d'Altorf en Franconie. (D. L. M.)

M..... D..... m'a dit qu'il avoit remarqué qu'en Angleterre les lieux publics ne sont quasi peuplés que de filles & de femmes de prêtres. La raison est que les bénéfices étant fort gras, toutes

les Angloiſes qui aiment la bonne chère & le repos, & dont les vues ne percent pas fort avant dans l'avenir, ſont ravies d'épouſer un prêtre, qui de ſon côté, ne manque pas, en bon eccléſiaſtique, de choiſir la plus jolie. Après ſa mort, mère & filles ne ſavent plus que devenir; & comme elles ſont aſſez belles, elles ſe mettent à pratiquer. On ne peut pas concevoir l'obligation que l'on a au concile de Trente d'avoir maintenu le célibat parmi les eccléſiaſtiques catholiques; ni le mal que la liberté qu'ils auroient eue de ſe marier auroit produit.

M. l'évêque d'Amiens étant dans la faveur, demeuroit toujours à la cour, & n'alloit ordinairement à ſon diocèſe que les fêtes de Pâques. Cela fut cauſe qu'on l'appela *le père Paſchal*. M. l'archevêque de Sens l'appeloit auſſi *le père Damien*.

Parmi les manuſcrits grecs de la bibliothéque du roi, il y a des actes d'un concile de Conſtantinople, qui diſpenſent un empereur des commandemens de Dieu. Le manuſcrit n'eſt pas apocryphe, mais c'eſt le concile qui n'eſt pas orthodoxe.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût dire des juges de ce tems-ci, ce que l'on diſoit de Caton; qu'il étoit d'une droiture ſi grande, que perſonne n'o-

ſoit le ſolliciter pour une injuſtice : *O te felicem, Marce Porci, à quo rem improbam petere nemo audet !*

*Pline dans la préface de ſon hiſt. nat. (D. L. M.)

Les veſtales à Rome avoient le privilége *qui non ſubmoverentur à lictoribus.* Que les licteurs ou huiſſiers ne les faiſoient pas ranger quand elles ſe rencontroient dans les rues par où paſſoient les magiſtrats. Et lorſqu'elles rencontroient en leur chemin un criminel qu'on menoit au ſupplice, elles lui donnoient ſa grace, en jurant que la rencontre n'étoit pas préméditée.

* Lipſ. de Veſta & Veſtalib. c. XI. (D. L. M.)

Madame de Montbrun Souſcarrière étoit en commerce de galanterie avec M. de Villandri, gentilhomme de la chambre du roi. Le mari pour ſe venger de l'injure, donna un ſoufflet à Villandri dans l'égliſe des Auguſtins pendant la meſſe. Villandri l'ayant appelé en duel, le rendez-vous fut donné à la place royale, où ils ſe rendirent à cheval avec le piſtolet. Villandri ayant manqué ſon coup, il demanda la vie à Monbrun qui, l'ayant déſarmé, voulut bien la lui donner, à condition qu'il romproit tout commerce avec ſa femme.

C'eſt

C'est là-dessus que Gombaud fit cette épigramme :

Il fut batu le bon seigneur,
En présence de plus de quatre,
Et pour recouvrer son honneur,
Il s'alla faire encore batre.

Ce Montbrun Souscarrière, bâtard de M. de Bellegarde, qu'on appèloit M. le Grand, parce qu'il étoit grand écuyer du tems de Henri IV, apporta d'Angleterre l'usage des chaises à porteurs.

Quand le cardinal Chigi vint en France, un de ses prélats élevé dans la méchante opinion où l'on est en Italie de la prudence & de la sagesse des François, ne pouvoit se lasser d'admirer le bel ordre que le roi avoit mis dans le royaume, & l'habileté avec laquelle on menagoit les affaires étrangères. Il ne pouvoit s'empêcher d'en parler souvent à M. le légat. Est-il possible, disoit-il, que ce soit là ces François si étourdis & si irréguliers dans leur conduite. M. le légat lui répondit : *Gli Francesi pazzi sono morti.*

La Flandre a toujours été regardée comme le patrimoine de Mars. Strada dit (1) : *Ut in alias*

(1) Au commencement de son histoire.

terras peregrinari Mars ac circumferre bellum, in Belgio armorum ſedem fixiſſe videatur. En effet, ſans remonter plus haut, il y a cinquante ans que la guerre y eſt perpétuelle. M. de Voiture dit dans une de ſes lettres, que les plus beaux lauriers qui ſe moiſſonnent dans l'univers, ſe ſont toujours cueillis en Flandre.

Un déſerteur qu'on alloit pendre, étant ſur l'échelle, donna une taſſe d'argent à ſon confeſſeur qui étoit un cordelier. Le bourreau, indigné de ce qu'il ne la lui avoit pas plutôt donnée, dit au cordelier : Eh bien, mon père, pendez-le.

Les moines ont introduit en Eſpagne une coutume qui leur eſt fort utile, c'eſt que l'argent, pour payer les meſſes que demande un homme qui meurt, ſe prend ſur les biens qu'il laiſſe, préférablement à toutes ſes dettes. Les Eſpagnols ordonnent ſouvent une ſi grande quantité de meſſes, qu'il ne reſte plus rien la plupart du tems aux créanciers & aux héritiers. Ils appellent cela en Eſpagne, faire ſon ame héritière, *Fulano*, diſent-ils, *a dejado ſu alma heredera.* Quand le père du roi d'à préſent mourut, il ordonna que l'on dît cent mille meſſes à ſon intention.

Un homme de la robe ayant perdu ſa femme;

pour éviter les incommodités & la fatigue des complimens qui ſont inſéparables dans ces ſortes de rencontres, ordonna à ſon cocher de prendre ſon capot de deuil dans lequel un homme eſt ſi bien caché qu'on ne lui voit que les yeux, & lui commanda de ſoupirer & de ſangloter de tems en tems. Un de ſes amis prenant ſon cocher pour lui, employoit les plus fortes raiſons qu'il ſavoit pour le conſoler. Le cocher ne répondoit que par des ſoupirs. A la fin ſe voyant preſſé de répondre : Je ne ſuis que le cocher de monſieur, dit-il à cet ami. Alors l'autre changeant de langage ſans s'étonner, lui demanda combien valoit l'avoine.

Une dame demandoit au prince Maurice quel étoit le premier & le plus grand capitaine de ſon ſiècle : madame, lui dit-il, le marquis de Spinola eſt le ſecond. Il donnoit par-là à entendre qu'il ſe croyoit le premier, mais qu'il n'oſoit ſe nommer.

* Tiré de Balzac, chap. 6 de ſes remarques ſur les ſonnets d'Uranie & de Job. (D. L. M.)

M. l'abbé B..... à la première viſite qu'il fit à ſon abbaye, vit que ſes moines étoient des gens qui ne cherchoient qu'à lui faire pièce & à le chicaner. Pour leur en ôter l'envie, il ſongea à leur

donner quelqu'autre occupation. C'est pourquoi; la première fois qu'il y retourna, il mena avec lui une pleine carrossée de filles de Paris qu'il avoit choisies exprès les plus gâtées. Quand elles fûrent arrivées, il pria les moines de leur tenir compagnie, disant que c'étoient ses parentes. Les moines qui ne songeoient qu'à chagriner leur abbé, sans penser au piége qu'il leur tendoit, firent promenade avec elles dans les bois, le feu s'y prit bien vîte, & en un mot, ils s'accommodèrent en vrais moines. Dieu sait après cela si l'abbé en fit ce qu'il voulut?

Puisque nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous-en à en médire. C'est la consolation que Montagne se donnoit en parlant de la grandeur. Les grands peuvent bien pardonner cette vengeance, elle ne leur fait pas de mal, & elle est de quelque soulagement à ceux qui ne peuvent pas les égaler. Etant hommes, comme eux, la distance des uns aux autres n'est que d'un travers de roue.

* Les mots par où Montagne, l. 3 de ses essais, commence le chap. 7, intitulé : *De l'incommodité de la Grandeur*, sont ceux-ci. *Puisque nous ne la pouvons aveindre, vengeons-nous-en à en médire.* M. Ménage, dans ses Origines françoises, au mot *aveindre*, après avoir rapporté ce passage de Mon-

tagne, remarque qu'au lieu d'*aveindre*, il y a dans l'édition de Paris de Christophe Journel, *atteindre*; ce qui, à mon sens, est une corruption, plutôt qu'une correction. (D. L. M.)

Dans les démêlés que les petits ont avec les grands, il faut toujours que les petits demandent pardon, *qui finis apud imperantes*.

* Voyez là-dessus, dans la Fontaine, le conte du paysan qui avoit offensé son seigneur; conte qui, pour le dire en passant, est tiré du Bruno Nolano, dans la comédie du *Candelaio*, acte 5, scène 23. (D. L. M.)

Le plus haut qu'un seigneur puisse prendre en écrivant à son vassal, est; votre bon seigneur a à vous faire justice.

Il en est souvent du mariage des grands comme de leur baptême. Il y a long-tems que tout est consommé dans le particulier, lorsque l'on donne au public le spectacle de la cérémonie.

Les quatre vers, mis au bas du portrait de l'illustre antiquaire M. Vaillant, sont de M. de la Monnoye:

Cernitis? hic vir, hic est spoliis orientis onustus,
Romanas & opes, argolicasque vehens.
Tot collecta mori cur non monumenta vetabunt,
Tot collecta vetat qui monumenta mori?

* Ces six vers, sur le livre du même M. Vaillant, *de Coloniis Romanis*, sont aussi de M. de la Monnoye.

Quis mihi, quis veteres, clamabat Roma colonos,
Cæsareis reddet sculpta quis æra notis?
Clamanti multos offert vigilata per annos
Scripta Valens, quæ non auferet ulla dies.
Et benè : namque sequens ea si disperderet ævum,
Talem iterum Romæ quis dare posset opem? (D. L. M.)

M. Vaillant, & plusieurs autres personnes se plaignent fort de l'auteur (1) *De Nummis populorum*, de ce qu'il ne fait aucune mention de ceux qui lui ont fourni des Mémoires pour cet ouvrage. Cependant, *ingenui est fateri per quos profeceris.*

* *Est enim benignum, ut arbitror*, dit Pline, dans la préface de son histoire naturelle, *& plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris.* (D. L. M.)

M. Vaillant m'a dit une chose très-remarquable, & que je n'ai jamais lue nulle part. Il a remarqué dans les médailles antiques, que les fleuves qui portent leur nom & leurs eaux jusqu'à la mer, sont représentés par une figure ayant de la

(1) Le père Hardouin.

barbe (1) & qu'au contraire ceux qui perdent leur nom & leurs eaux dans un autre fleuve, avant que d'arriver à la mer, ſont repréſentés ſans barbe, ou ſous la figure d'une femme.

M. Vaillant m'a dit auſſi que l'on voyoit des ſaltimbanques ou danſeurs de cordes ſur les médailles, & ſurtout qu'il y en avoit une belle que les Corinthiens avoient fait frapper pour Caracalla, où on les voyoit très-bien repréſentés. On diſoit ici dernièrement, en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant lit les médailles les plus fruſtes : M. Vaillant lit une médaille comme un Manceau lit un exploit.

M. Corneille diſoit : M. Rotrou & moi ferions ſubſiſter des ſaltimbanques, pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pièces, quand bien même elles auroient été mal repréſentées.

J'ai vu feu M. Corneille fort en colère contre M. Racine pour une bagatelle, tant les poëtes

(1) Ainſi ceux qui ont repréſenté avec une barbe la Sambre, qui perd ſon nom & ſes eaux dans la Meuſe, au revers d'une médaille frappée pour la priſe de Namur, n'avoient pas encore eu connoiſſance de cette obſervation.

ſont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille, dans le Cid, act. 1, ſc. 1, avoit dit, en parlant de Don Diegue :

> Ses rides ſur ſon front ont gravé ſes exploits.

M. Racine par manière de parodie, s'en joua dans ſes plaideurs, où il dit d'un ſergent act. 1, ſc. 1.

> Ses rides ſur ſon front gravoient tous ſes exploits.

Quoi, diſoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens?

* *Les rides*, diſent meſſieurs de l'académie dans leurs ſentimens ſur le Cid, *marquent les années, mais ne gravent point les exploits.* (D. L. M.)

Auratus, en françois, Dorat, (1) a fait une quantité de méchans vers. Il s'appeloit *Diſne-matin* en ſon nom; on lui donna le nom de Dorat, à cauſe qu'il avoit les cheveux d'un blond doré. Il ſe maria à l'âge de ſoixante-dix-huit ans, & pour s'excuſer, il appeloit cela une licence poëtique.

* Les poëſies de Dorat n'ont pas répondu à la

(1) Il eſt queſtion ici de Jean Dorat, mort en 1588.

réputation qu'il avoit de ſon vivant. M. de Thou en rejette la faute ſur la néglicence des éditeurs, mais il auroit donc fallu ne rien imprimer de ce poëte; puiſque dans le gros volume *in*-8°. de ſes œuvres à peine trouve-t-on une ſeule pièce ſupportable. A propos de quoi Jean Douza le père s'eſt agréablement joué lorſqu'à cette demande touchant les vers de Dorat:

> .... *Dic quanti carmina ducas*
> *Compoſuit vates quæ Lemovix ?*

il ſe fait répondre par l'écho, *emo vix*. L'ancien nom de famille des Dorats étoit *Dînemandi* mot limoſin qui ſignifie *dîne-matin*, changé depuis en Dorat, à cauſe qu'un des ancêtres de Dorat qui avoit les cheveux d'un blond doré fut par cette raiſon appelé *Dorat*. M. Ménage, dans ſes remarques ſur la vie de Pierre Ayrault, ſon aïeul maternel, dit avoir appris cette particularité de Nicolas Bourbon de l'académie Françoiſe, homme très-verſé dans l'hiſtoire des gens de lettres voiſins de ſon tems. Papire Maſſon néanmoins, contemporain de Dorat & qui l'avoit familièrement connu, rapporte une autre origine de ce nom pag. 87 de ſa deſcription de la France par les rivières. *Cæterùm*, dit-il, *Vigenna amnis in finibus quoque Lemovicum oritur, nec Vigennæ nomen apud eos*

habet. Vignanam enim vulgus appellat. Fons ejus non procul à Tarnaco oppidulo situs est. Receptâ postea Taurione & Aurancia fluviolis decurrit in Vigennam, in cujus Aurancia ripâ Joannes Auratus, poëta regius didicit versus scribere. Is Manepransus cum appellaretur, & displiceret impuberi id cognomen, Aurati ab Aurenciâ nomen accepit. Je n'ai pas assez bonne opinion de Dorat, pour le croire auteur du fameux distique.

Roma quod inverso delectaretur amore
Nomen ab inverso nomine fecit amor.

On le trouve cependant imprimé pag. 37 du premier livre de ses épigrammes, mais d'une autre façon, moins bonne que la précédente. L'habile lecteur en jugera.

Roma, quod averso delectaretur amore,
Nomen ei, averso nomine, fecit amor.

Ceux qui disent, & Ménage entr'autres dans l'endroit cité, que ces deux derniers vers sont aussi dans le recueil des poësies du Jule Scaliger, se trompent, ils n'y sont assurement pas. (D. L. M.)

Le père Sirmond & le père le Moine, tous deux jésuites, ont écrit sur des matières bien différentes. L'un n'a fait que des livres de doctrine & d'érudition, l'autre n'a fait que des livres françois en faveur

des dames: comme *la Galerie des femmes fortes*; *ſes Peintures morales*, *ſa Dévotion aiſée*, & autres de cette nature. Un jour le frère portier des jéſuites alla dire au père Sirmond, que les dames le demandoient. Mon frère, lui dit le père Sirmond, ſongez-vous bien à ce que vous dites? des femmes me demander! ſans doute vous vous méprenez; il faut néceſſairement que ce ſoit le père le Moine que ces dames demandent.

* * L'Epitaphe qui ſuit prouvera que le père le Moine n'étoit pas moins galant en vers qu'en proſe. Il l'a faite pour Marie Stuart décapitée à Londres en 1587.

Ci gît, qui, ſous la main d'un infâme bourreau,
Laiſſa tout ce qu'alors le monde eût de plus beau:
En vain, pour la ſauver, les graces conſpirèrent.
Leurs voiles, ſur ſon ſein, en vain elles jetèrent;
Les yeux de l'inhumain n'en furent point touchés;
Leurs voiles & ſon cou, du même coup tranchés,
Dans le ſang qui jaillit, leurs couleurs confondirent;
Et les graces, ſur elle, en pleurs s'évanouirent (E).

C'eſt un pauvre livre que les métamorphoſes d'Ovide en rondeaux. Il n'y a en tout qu'un bon rondeau: c'eſt celui de Deucalion & de Pyrrha, encore n'eſt-il pas ſans défaut; le voici:

A coups de pierre ils ne s'attendoient guère
De repeupler l'univers ſolitaire.

Deucalion & Pyrrha ſeuls reſtoient,
Et par-deſſus leurs têtes ils jetoient,
Non, ſans horreur, les os de leur grand'mère.

Simples cailloux, en langage vulgaire,
Etoient ces os. Sur la foi du myſtere
Le grand débris du monde ils rajuſtoient,

A coups de pierre.

Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire,
De leur travail, comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes ſortoient;
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire

A coups de pierre.

Je demande, ſi faire des hommes en jetant des pierres derrière ſoi, veut dire, faire des hommes à coups de pierre?

Je ne parle point du deſſein de ce livre qui eſt extrêmement bizarre. Je dis ſeulement que le beau & le vrai doivent régner dans tous nos ouvrages.

* Deſpréaux a déclaré plus d'une fois que ſi dans le tems qu'il fit imprimer ſa poëtique, les rondeaux de Benſerade euſſent paru, il n'auroit eu garde de parler de lui avec éloge à la fin du chant quatrième, comme il a fait. Ce qu'on reprend ici néanmoins dans le rondeau ci-deſſus rapporté; eſt ce qui en

fait toute la finesse qui roule uniquement sur le jeu du mot *loups*. (D. L. M.)

Je ne sais de qui est cette belle épigramme ; mais elle est très-nette, & le sujet en est bien traité :

Impubes nupsi valido, jam firmior annis,
Exsucco & molli sum sociata viro.
Ille fatigavit teneram, hic ætate valentem,
Intactam totâ nocte jacere sinit.
Dum nollem licuit. Nunc, dum volo, non licet uti.
O Hymen ! aut annos, aut mihi redde virum.

* Il y a grande apparence que cette épigramme fut faite pour Marguerite fille naturelle de Charles-Quint, épouse en premières nôces d'Aléxandre de Médicis, & en secondes d'Octave Farnèse. On sait, quand elle fut mariée avec le premier qui avoit 27 ans ; qu'elle n'en avoit que 12, & qu'elle n'en avoit pas 20 quand elle épousa le second qui n'en avoit que 13. C'est là-dessus que Varillas liv. 13, de son François I, a dit *qu'un poëte Angevin avoit eu lieu de faire une des plus belles épigrammes qui parurent au siècle passé.* Bayle, dans son dictionnaire, au mot *Lycurgue*, pouvoit, sans hésiter, reconnoître que Varillas n'a point eu en vue d'autre épigramme que celle-ci. Elle est de Jacques Bouju, en latin Jacobus Bugius, Angevin, dont Scévole de sainte-Marthe, qui nous l'a conservée,

a fait l'éloge. Elle convient parfaitement au ſujet. Ceux qui ont cru que par *vir exſuccus & mollis* il falloit entendre un vieillard, ſe ſont trompés. Bayle, de la manière dont il raiſonne, ſemble l'avoir été du nombre. Il eſt ſurprenant qu'il ait rapporté cette épigramme avec toutes les fautes dont elle eſt chargée dans l'édition précédente du *Ménagiana*, où, ſans parler de *nunc firmior* pour *jam firmior*, on lit *ſatiata* au deuxième vers pour *ſociata*, & *dum licuit, nolui*, au cinquième, pour *dum nollem licuit*. Jacques Moiſant ſieur de Brieux l'a traduite en dix-huit mauvais vers françois. C'eſt un petit opera pour notre poëſie, qu'une traduction de cette pièce. L'expreſſion ſeule des trois premiers mots demande un long tour. Il n'y a pas de plume, pour légère qu'elle ſoit, qui puiſſe attraper le

Dum nollem licuit, nunc, dum volo, non licet uti.

Le reſte n'eſt guère moins difficile; auſſi n'ai-je garde de donner l'imitation ſuivante pour une copie digne de l'original.

A douze ans, veuve de Léandre,
Vainement pour moi vigoureux.
A vingt, j'épouſe Hylas, qui, trop jeune & trop tendre,
Ne peut ſentir encor, ni ſoulager mes feux.
Dans ce bizarre état que faut-il que je faſſe?
Hymen, qui m'as offert tes plaiſirs les plus doux,

Lorsque pour eux j'étois de glace,
Et qui, dans mon ardeur, me les refuses tous,
Hélas ! si dans ton cœur la pitié trouve place,
Rends-moi mon premier âge, ou mon premier époux.

Le même Moyant de Brieux lit ainsi le dernier vers, pag. 4 de ses *Divertissemens* : *O Hymen! annos, vel mihi redde virum* ; ce qui a moins de grace qu'*O Hymen ! aut annos &c.* Il y rend aussi *Bugius* par de Bougy, en quoi il n'a pas mieux rencontré que Varillas qui a dit du Bois. Il faut voir la Croix du Maine pag. 177 de sa bibliothéque à l'article de Jacques Bouju. (D. L. M.)

Les Huguenots prirent en Gascogne quelque place sur les catholiques, qui dans le tems qu'ils y avoient été les maîtres, avoient empêché les mascarades & les autres folies qu'on a coutume de faire au carnaval ; l'hiver d'après la prise, on les recommença de plus belle. Une vieille Huguenote qui étoit restée dans la place tout le tems que les catholiques en avoient été les maîtres, entendant une bande de mascarades, mit la tête à la fenêtre : Dieu soit loué, dit-elle, c'est à présent qu'on voit que la véritable réligion est rétablie ici.

* Il me semble qu'on n'accuse pas autrement les Huguenots de s'amuser aux mascarades (D. L. M.)

M. de Voiture étoit à Amiens logé chez son père dans un tems que toute la cour y étoit. Comme il étoit à la mode & fort couru des dames, il y en avoit toujours quelqu'une qui le venoit demander. Il n'y est pas, crioit son père, dès qu'il voyoit un carrosse arrêter à la porte; ces carognes-là, ajoutoit-il, ont déjà donné deux fois la v*** à mon fils, & si Dieu ne l'assiste, je crois qu'elles la lui donneront bientôt pour une troisième.

* J'ai connu un homme qui s'étoit fait une chronologie de ses v***, en sorte que quand on citoit quelque fait, quelque évènement mémorable arrivé de son tems : oui, je m'en souviens, c'étoit du tems de ma troisième, de ma cinquième, ou de ma huitième v***. (D. L. M.)

* On a dit de Virgile qu'il cédoit à Théocrite, qu'il surpassoit Hésiode, & qu'il égaloit Homère.

Ascræo major, Siculo minor, æquat Homerum. (D. L. M.)

Le mot *nepos* (1) est un mot fort équivoque. Dans les auteurs latins du siècle d'or, & dans ceux du siècle d'argent, il signifie toujours *petit-fils*, & jamais *neveu*; & nos écrivains latins, qui disent

(1) Tiré mot à mot de l'hist. de Sablé, *pag.* 21 & 35.

aujourd'hui

aujourd'hui *ex fratre nepos*, pensant parler élégamment, parlent barbarement. Il faut dire, pour parler le langage du siècle d'Auguste, *fratris filius*; *sororis filius*. Et à ce propos il est à remarquer que la langue latine ancienne n'a point de termes pour dire en un mot ce que nous appelons *neveu*. La basse latinité s'est servie de *nepos* en cette signification; & elle s'en est servie plus ordinairement qu'en celle de petit-fils. Et c'est de *nepote*, ablatif de *nepos*, que notre mot françois *neveu* a été fait, par le changement, premièrement du P. en B; & par le changement ensuite du B. en V. consonne; c'est pourquoi il n'y faut point de P, & ceux qui écrivent *nepveu*, (& plusieurs écrivent de la sorte) commettent une grande faute contre l'orthographe. *Nepos* se trouve en la signification de *neveu* dès le commencement du seizième siècle : Fortunat, évêque de Poitiers, qui vivoit dans ce siècle-là, s'en étant servi en cette signification dans les vers suivans, comme l'a remarqué M. de Valois à la page 452 du premier volume de son histoire de France :

In tantum patrui se prodidit esse sequacem,
Ut modo sit tutor conjugis iste nepos.

Mais ce mot a été depuis employé pour signifier plusieurs autres degrés de parenté inferieure,

comme l'ont très-véritablement remarqué Besly à la page 33 de son histoire des comtes de Poitou, & le père Chiflet, jésuite, dans sa lettre touchant Béatrix, comtesse de Châlons, à la page 26; Blondel dans son second volume contre Jean-Jacques Chiflet à la page 178, a fait une semblable remarque touchant le mot *avunculus*. Il a même signifié *le cousin germain*, ce qui paroît tout-à-fait étrange; Les annales de Metz, en l'année 892, *Walgarius nepos Odonis regis, filius scilicet avunculi ejus Adelelmi*; Et Jean-Jacques Chiflet page 189 de ses lumières généalogiques, croit que *nepos* peut signifier *le cousin germain.*

Montmaur, le professeur, qui m'a donné occasion de faire le *Gargilius Marmurra*, étoit riche. Il avoit bien cinq mille livres de rente, mais il étoit extrêmement avare, & d'une avarice très-sordide. C'est pour cela qu'il alloit dîner chez les autres, qui le souffroient à cause de sa grande mémoire, & parce qu'ils s'en divertissoient. Il dînoit un jour chez M. le chancelier Séguier. En desservant on laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès. Il dit en regardant M. le chancelier : *Summum jus, summa injuria.*

* Jacques Colin qu'on appeloit l'abbé de Saint-

Ambroiſe, homme à bons mots, du tems de François I^er^, un jour que vêtu à neuf d'un beau velours il voyoit manger le roi, un maître d'hôtel vint à répandre sur lui un potage entier. Au ſortir de-là, Colin rencontrant Jérôme Fondulo, docte Italien ſon ami, maigre à faire peur, lui dit : qu'eſt-ce M. Fondulo ? Vous voilà bien étique, manquez-vous d'appétit ? Je mange aſſez, répondit Fondulo, mais je ne puis engraiſſer. Ho, reprit Colin, vous n'avez qu'à vous adreſſer à M. le maître que voilà, (le maître d'hôtel n'étoit pas loin) il ne vous engraiſſera que trop. Il lui conta en même tems la choſe, & il n'y eut qu'à rire. Ce mot eſt tiré des contes vulgairement, mais, comme il eſt aiſé de le reconnoître, fauſſement attribués à Bonaventure des Périers. (D. L. M.)

Senèque dit qu'un vieillard que l'on preſſoit à Rome, de boire à la neige, répondit : *Ætas mea frigore ſuo contenta eſt.*

Il y a des gens qui par leurs dépenſes ſuperflues, emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre miſérable.

Madame de Seignelay reprochoit à l'ambaſſadeur de Siam qu'ils avoient pluſieurs femmes, l'ambaſſadeur lui répondit : madame, ſi l'on en

pouvoit trouver à Siam d'aussi belles & d'aussi bien faites que vous, nous n'en aurions qu'une ; mais comme cela ne peut être, il nous est pardonnable de nous en dédommager par le changement. Cela est tout-à-fait françois, & montre bien qu'à peu de chose près, l'esprit est le même chez la plupart des peuples ; & que la plus grande différence qui s'y trouve, naît de l'éducation. Rien à mon gré n'étoit plus injurieux aux ambassadeurs Siamois que cette grande admiration que l'on témoignoit pour tout ce qu'ils disoient de raisonnable ; c'étoit leur avouer la mauvaise opinion qu'on avoit d'eux.

* Lorsqu'il nous arrive de ces sortes d'ambassadeurs lointains, nos beaux esprits ont coutume d'imaginer de bons mots qu'ils leur attribuent, & que les faiseurs de mercures débitent. Telle est cette prétendue réponse d'un ambassadeur de Siam, que d'autres donnent à un ambassadeur de Maroc. (D. L. M.)

M. P....., ingénieur, disoit un jour ; que ne sais-je les langues orientales, j'ai le plus beau systême de religion, & le mieux lié qui fût jamais ; ah ! que je deviendrois opulent en peu de tems.

Rabelais disoit qu'il falloit acheter tous les mé-

chans livres, parce qu'ils ne se réimprimoient point.

* Ceci est tiré de la troisième partie du *Quintil censeur* de Charles Fontaine, page 218 de mon édition, qui est de Benoît Rigaud, *in-16*, à Lyon 1576. Voici le passage : « Mais à la vérité, » de vos beaux livres, qui en voudra voir, se » faut dépêcher d'en acheter (comme disoit Ra- » belais, que tu ne daignes nommer expressé- » ment, sinon par le nom d'Aristophane) car » après la première impression, ne s'en fera plus. » (D. L. M.)

Boniface VIII est le premier des papes qui ait pris un écusson avec des armes. Celles qu'on trouve avant lui, sont inventées après coup.

La cause d'une saisie de vingt-quatre bourriques chargées de plâtre, ayant été portée à une chambre du parlement de ......, le président renvoya cette affaire au plus ancien avocat pour la juger. Comme un de ses confrères s'en scandalisoit, l'avocat lui dit : ne voyez-vous pas bien que ces messieurs ne peuvent pas juger en cette cause. Ils sont parens au degré de l'ordonnance.

* Ce conte fait souvenir de celui qu'on fait d'un

conseiller, qui voyant un villageois battre son âne à grand coups de bâton, lui dit : hé mon ami ! pourquoi traites-tu si mal cette pauvre bête ? A ces paroles, par respect le villageois s'arrêta, mais à peine eut-il perdu de vue le conseiller, qu'il recommença de plus belle, en disant : ha, ha ! mon âne, vous avez donc des parens à la cour. (D. L. M.)

Il n'y a point de Chartreuse en Anjou, parce que les habitans y aiment trop à parler. M. D..... m'a dit qu'il en étoit de même à Beauvais, & que lorsque l'on avoit voulu y en établir, tous les religieux mouroient de rétention de parole.

Je ne crois pas qu'il y ait rien de si incommode qu'un homme qui parle toujours. Je me souviens de deux vers que j'ai faits sur le fils d'un apothicaire qui rompoit la tête à tout le monde de son caquet :

Filius Albini Philodemus Pharmacopola
Instar mortari tinnit sine fine paterni.

On a dit aussi du fils d'un huissier qui lui ressembloit :

Clamosus juvenis clamoso sanguine cretus.

Pour moi, quand j'entends un grand parleur,

le dis ce qu'Auguste disoit d'un certain Aterius qu'on ne pouvoit plus faire taire, quand il avoit une fois commencé à parler: *Aterius noster sufflaminandus est.* Il faut faire à cet homme ce que l'on fait aux roues de carrosses à la descente d'une montagne, il faut l'enrayer.

* *Seneca præfat. lib.* 4, *exceptor. controvers.*

Mad. Cornuel appeloit ceux qui, en parlant toujours, répètent cent fois les mêmes paroles, des horloges à répétition. Elle disoit aussi d'une dame qui, à la vérité parloit beaucoup, mais qui parloit bien, que c'étoit un moulin à paroles, par rapport aux moulins qui, avec leur grand bruit, font de la farine.

Le cardinal du Perron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sais quel concile, il ne finissoit pas. Lorsque son valet de chambre l'entendoit enfiler cette matière, il prenoit son manteau, & disoit à ses camarades, *andiamo al bordello*, faisant entendre qu'ils auroient du tems de reste.

M. l'évêque de Metz, ci-devant archevêque d'Ambrun, suivoit la cour dans une campagne. Un jour qu'il étoit à table on lui porta la santé du roi; mais il ne se pressa pas de la boire, & comme

on lui en fit des reproches, il dit fort sérieusement. Je n'ai garde de la boire, on m'enrôleroit.

M. Godeau étoit de Dreux, & parent de M. Conrart. Il étoit fort laid & fort petit. C'est contre lui que Voiture a fait le rondeau qui commence par ces mots : *vous parlez*, & où il le traite de petit embryon, M. Godeau, le père Sirmond, M. Nublé, & M. Bigot étoient des hommes de l'ancienne vertu. J'estimois encore plus leur probité que leur science, quelque vaste qu'elle fût.

* C'est ainsi que la reine de Suède parlant du docte Saumaise disoit : qu'elle admiroit encore plus sa patience que son érudition, par rapport à ce qu'il avoit à souffrir de l'humeur impérieuse de sa femme, Anne Mercier. (D. L. M.)

M. Godeau étant évêque de Grasse, fut député de la part des états de Provence pour remontrer à la reine Anne d'Autriche, regente du roi, que cette province ne pouvoit pas payer une somme considérable d'argent qu'elle lui avoit fait demander. Il dit, entr'autres choses, dans sa harangue : que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des jasmins & des orangers, on la pouvoit appeler une gueuse parfumée.

Quand on apportoit la lumière le soir, les Grecs

diſoient anciennement: χαῖρε φίλον φῶς *Salve amica lux.* Au lieu de cette expreſſion, les Grecs d'aujourd'hui ſe donnent le bon ſoir, lorſqu'il y a compagnie. La même choſe ſe pratique en Italie, en Provence & ailleurs. On ne dit rien à Paris.

Quand le prince d'Orange (Guillaume I.) prit le parti de ſe retirer en Allemagne à l'arrivée du duc d'Albe dans les pays-bas, le comte d'Egmont, dans une conférence qu'ils eurent enſemble à Willembroch, fit tout ce qu'il put pour l'en diſſuader. Il lui repréſenta que ſa fuite ne manqueroit pas de le rendre coupable, & que les Eſpagnols lui confiſqueroient les biens immenſes qu'il avoit dans les pays-bas. Et quand il vit que rien ne pouvoit le détourner de ce deſſein : adieu donc, lui-dit-il, prince ſans principauté. Adieu comte ſans tête, lui repartit le prince d'Orange. Sa prédiction ne manqua pas d'arriver, car quelque tems après le comte d'Egmont, qui comptoit un peu trop ſur les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Eſpagne, fut décapité à Bruxelles. Le prince d'Orange n'étoit pas ſi ſoldat, ni ſi grand capitaine que lui; mais il avoit des vues bien plus ſûres, & étoit meilleur politique. Je remarque que tous les princes de la maiſon de Naſſau, ſi l'on en ôte le père du prince d'Orange d'aujourd'hui, ont toujours été gens d'une prudence bien rafinée.

M. de Charnacé qui fut envoyé en Suède en 1628, a été un des plus habiles hommes de son tems. Il étoit en même tems homme d'intrigue, homme d'affaires, & homme d'état. Il avoit l'esprit souple, adroit, insinuant, agréable, complaisant, qui ne trouvoit rien d'impossible, plein de ressources pour les grandes affaires, & qui les manioit avec adresse. Cela parut avec le roi de Suède. (Gustave Adolphe) qu'il engagea à la guerre d'Allemagne contre toutes les apparences du monde. Sa manière de négocier étoit assez particulière. Il étudioit long-tems ses gens, avant que de parler d'affaires, & ne témoignoit rien qu'il ne fût sûr de l'effet que ses paroles devoient produire. Il ne resta en tout que six mois en Suède. Les trois premiers mois, il ne parla de rien. Il s'appliqua seulement à connoître l'humeur & l'esprit du roi, & pour cela il faisoit la débauche, jouoit & chassoit avec lui; de sorte que le roi disoit quelquefois: cet homme est admirable, je le trouve toujours de même humeur que moi, & jamais je ne le trouve en défaut. Dans les trois derniers mois il fit son traité.

Les Grecs ont fait des ouvrages lipogrammatiques, c'est-à-dire, dans lesquels une lettre de l'alphabet manque. C'est de cette manière que Tryphiodore a fait son Odyssée; il n'y avoit point

α dans le premier livre, point de β dans le second, & ainsi des autres.

* Tryphiodore fit cette Odyssée à l'imitation de l'Iliade lipogrammatique de Nestor, poëte de Laranda, qui vivoit du tems de l'empereur Sévère. Lasus d'Hermione, très-ancien poëte, avoit fait une ode & une hymne sans σ. Cléarque, dans Athénée, parle aussi d'une ode sans σ de la façon de Pindare. Nous avons, en prose latine, un petit ouvrage de Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, divisé par l'auteur, suivant l'ordre des vingt-trois lettres latines, en vingt-trois chapitres, dont il en reste treize entiers, & une bonne partie du quatorze : savoir, depuis A jusqu'à O inclusivement, publiés avec des notes à Poitiers, *in*-8°. par le P. Jacques Hommey, augustin, 1696. Le premier chapitre est sans A; le second sans *B*; le troisième sans C, & ainsi du reste. L'ouvrage est fort impertinent, soit pour le style; soit pour les pensées, & les notes dont il est accompagné ne valent pas mieux. (D. L. M.)

On se donne bien de la peine dans le monde pour acquérir de la gloire; cependant, elle n'est tout au plus sensible que pendant la vie, elle ne touche plus après la mort. C'est la pensée des Italiens : *La fama e viva a i vivi, & morta a i morti.*

On disoit d'une main d'un duc de Savoye qui, pendant sa vie, avoit été fort vaillant & fort libéral, laquelle étoit représentée en un tableau : *Questa mano si stringe al ferro, e si delata all'oro.*

Gervais de Cantorbie rapporte qu'on disoit autrefois : *civitas non est mortuorum, sed vivorum*; parce que les cimetières étoient toujours hors des villes ; non-seulement on n'enterroit point dans les églises, mais même il n'étoit pas permis d'en bâtir, pas même d'oratoires dans les lieux où il y avoit eu quelqu'un enterré. Dans toutes les lettres de S. Grégoire, où il permet de bâtir quelque église, il y a toujours : *Si nullum corpus ibi constat humatum.*

Autrefois, dans les plus grandes villes, on ne baptisoit que dans un même lieu. A Paris, par exemple, on ne baptisoit qu'à S. Jean-le-Rond. A Orléans il y en avoit deux, un pour les garçons, qui étoit S. Pierre Enpont, dit *S. Petri virorum* ; & un autre pour les filles, qui étoit S. Pierre Puellier, en latin, *S. Petri Puellarum.* A Poitiers, à Florence & à Pise, S. Jean le Rond. Et à Rome, *il Battisterio di Constantino.* Encore présentement à Rome on ne baptise qu'en certaines paroisses, pour cela appelées *baptismales* : lesquelles ont chacune, dans leur district, plusieurs petites pa-

[illegible]es qui dépendent d'elles pour le baptême seulement.

J'ai ouï parler d'un homme qui avoit eu plus de cinquante bénéfices l'un après l'autre, & qui, à force de permuter, étoit parvenu d'une chapelle de vingt écus, à un bénéfice de sept à huit mille livres de rente. Cet homme vit encore en Gascogne, & on l'appelle M. l'abbé des Expédiens. Il a bien mérité ce nom.

Quand les bacheliers traitent en Sorbonne, les vieux docteurs leur disent : *patres nostri manducaverunt nos : & nos manducabimus vos.*

C'est moi qui ai pris soin des lettres de M. Costar, & qui lui conseillai de les faire paroître en deux volumes. C'est moi aussi qui ai donné le dessein du dictionnaire de Rimes françoises, & qui ai persuadé à M. Fremont d'Ablancourt d'y travailler, comme il a fait. M. d'Ablancourt, son oncle, voulut s'en prendre à moi, de ce que M. Fremont, qui prenoit cet ouvrage à cœur, le consultoit souvent sur les mots françois. Cependant, dans la suite, il en fut bien aise. Il conseilla même à son neveu de faire ce dictionnaire en deux façons; l'un en petit *in-folio*, où seroient toutes les terminaisons des conjugaisons des verbes, & l'autre, en petit

volume à mettre dans la poche, où il n'y auroit que l'infinitif de chaque verbe. « Car il est important, *disoit-il*, qu'il y ait un dictionnaire de » rimes qu'on puisse porter à la poche, à cause » que la poësie s'achève autrement dans la promenade que dans le cabinet, & il faut s'en pouvoir servir par-tout. M. Fremont pria M. Richelet de l'aider dans ce dessein, & nous leur avons obligation à tous les deux des premières éditions de ce livre en petit volume. Depuis quelque tems, M. Fremont étant passé en Hollande, M. Richelet en a donné lui seul une nouvelle édition augmentée d'une infinité de mots françois, & rangée dans un ordre très-facile & moins embarrassant pour trouver les rimes; il y a même ajouté un petit abrégé de la versification & des remarques sur les syllables difficiles. Les éditions de ce livre, imprimées à Genêve, *in*-8°. ne valent rien, ce ne sont que de méchans mots, ou des mots forgés.

* Ces éditions de Genève sont d'un autre dictionnaire de rimes attribué à un de la Nouë, fils de la Nouë Bras de fer. Il parût pour la première fois en 1596, & fut réimprimé à Genève en 1624. Le livre n'est pas à mépriser; on y trouve de bonnes remarques pour la prononciation, les origines de certains mots & diverses explications curieuses qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Jean le Fevre, chanoine de Langres & secrétaire du cardinal de Givri, est le premier qui ait composé un dictionnaire de rimes. Il mourut l'an 1565 âgé de soixante-douze ans. Etienne Tabourot son neveu, surnommé le seigneur des Accords, revit cet ouvrage, l'augmenta & le fit imprimer à Paris *in-8°.*, chez Galiot Dupré 1572. La bibliothéque universelle de Paul Boyer, imprimée à Paris *in-fol.* 1644, où tous les mots françois simples, composés, augmentatifs, diminutifs en quelque cas, tems, nombre & personne qu'ils puissent être, sont rapportés suivant leurs terminaisons, doit tenir lieu d'un dictionnaire de rimes. L'auteur qui étoit plus laborieux que savant, y a corrompu beaucoup de noms qu'il n'a pas entendus & qu'il a mal expliqués. (D. L. M.)

M. Richelet, dans ses notes sur une lettre de M. Costar, si je ne me trompe, avoit reproché à messieurs du Périer & Varillas, qu'ils étoient faits comme des crieurs d'arrêts. Cela piqua au vif M. du Périer qui se fit faire une brandebourg qui lui coûta cent francs; mais il n'est pas destiné à être brave. En sortant d'ici à sept heures du soir, il trouva un grivois qui s'approcha fort modestement de lui, & s'insinua tellement sous sa brandebourg, qu'il s'en trouva revêtu, & le pauvre M. du Périer resta en juste-au-corps.

On faisoit gloire de ne jamais citer l'écriture sainte dans les disputes de scolastique; c'est pourquoi on trouve ces mots dans les registres de la faculté : *Solidâ die sextâ Julii ab aurorâ ad vesperam fuit disputatum & quidem tam subtiliter, ut ne verbum quidem de totâ scripturâ fuerit allegatum.*

Une mère affligée de la mort de son fils unique, pria M. Gombaud de lui faire une épitaphe. Il lui fit celle-ci :

Colas est mort de maladie.
Tu veux que j'en plaigne le sort.
Que diable veux-tu que j'en die ?
Colas vivoit, Colas est mort.

Le père Bouhours, pag, 154 de sa *manière de bien penser, &c.*, dit que ce quatrain est un chef d'œuvre en naïveté (D. L. M.)

Gui, en latin *Vido*, & non pas *Guido*, comme quelques-uns croyent. Ce nom me fait souvenir de Gui IV, Sire de Laval, qui aimoit tant ce nom, qu'il pria le pape de souffrir qu'il fît appeler son fils & tous ses descendans du nom de *Gui*. Le pape, alors Pascal II, en considération des services qu'il avoit rendus à la chrétienté dans son voyage de la terre sainte, lui en accorda la permission, qui fut confirmée par Philippe I, roi de France. Gui de

Laval

Laval VII du nom, ratifiant ce privilège, ordonna par son testament de l'an 1268., que les aînés de la maison de Laval porteroient le nom de Gui, & les armes de Laval, & que la seigneurie de Laval seroit indivisible; & cela à peine de privation de leur droit d'aînesse dans les successions; lequel, en cas de non observance de toutes ces choses, seroit déféré aux puînés.

* Tiré de M. Ménage, 6 de son histoire de Sablé, 2.

Chemiré le Gaudin, est une petite paroisse au pays du Maine, différent de Chemiré sur Sarte en Anjou. Cette paroisse fut ainsi appelée du nom de Gaudin, seigneur de Chemiré, père de Dangerose, nommée, à cause de sa beauté, vulgairement *la belle fille*, ou la belle Nymphe, & dont le château de cette paroisse, appelé le château de Belle-fille, a toujours retenu le nom. Bondonnet, Courvaisier, & autres historiens du Mans, rapportent que sous le pontificat de Hugues XXXVII, évêque du Mans, Damase, seigneur d'Anières, oncle de Dangerose, étant devenu amoureux de sa nièce, en abusa; ce qui étant venu aux oreilles de Hugues, évêque du Mans, il excommunia Damase, comme un concubinaire public. Damase, se moqua de l'excommunication, & dit que cela

ne lui feroit pas perdre le goût du pain & du vin, & ne lui empêcheroit point l'usage de l'eau ni du feu. L'évêque étonné de cette obstination, lui prédit que si dans six mois il ne chassoit la concubine, le feu & l'eau lui ôteroient l'usage de la vie. Damase se moqua de cette prophétie; mais quelque tems après, comme il faisoit voler un faucon dans une plaine proche d'une petite rivière, un orage le surprit, & comme il voulut l'éviter en passant l'eau, il se jeta dans un esquif avec son fauconnier; mais il ne fut pas plutôt au courant de cette rivière, qu'un éclat de tonnerre mit sa nacelle en pièce, & coula ces deux hommes à fond. Le corps de Damase demeura englouti dans les eaux: celui du fauconnier fut trouvé dans une île voisine. Dangerose, épouvantée de l'accident de son concubinaire, se vint jeter aux pieds de l'évêque, demanda pardon de son peché, & se confina dans une de ses terres, avec deux de ses parentes, où elle mena une vie pénitente l'espace de cinquante ans.

La chausse fourée d'un docteur qui prêche est un grand sacrement. M.... me demanda l'explication de cette énigme; c'est, lui dis-je, un signe visible d'une science invisible.

M. le cardinal Mazarin envoya un jour M. On-

de lui, évêque de Fréjus, sa créature, à M. de Bellièvre, premier président, pour l'intimider & le menacer de prison & de destitution de sa charge, s'il ne faisoit une chose qu'il desiroit de lui: Mais le magistrat, au lieu de lui répondre, regardoit par la fenêtre un cheval à qui on essayoit une bride, & à qui on faisoit faire le manége dans sa cour; & à mesure que M. de Fréjus se tuoit de crier tout haut qu'on emprisonnoit & destituoit un premier président comme un autre, lorsqu'il étoit désobéissant aux ordres du roi, M. de Bellièvre crioit en montrant de la main M. l'évêque de Fréjus: mes enfans, voilà un cheval bien mal embouché.

Après la mort de M. de Bellièvre, M. de Lamoignon fut fait premier président: sur quoi M. Peyrarède fit ce distique.

Quam tristi occubuit Gallis Pomponius astro,
Tam læto exoritur sidere Lamonius.

Quand M. le premier président de Lamoignon fut mort, M. le président de Novion, qui étoit le second président, alla trouver le Roi pour lui demander cette charge: Sire, lui dit-il, quand le capitaine est mort, le lieutenant se présente pour remplir sa place.

M. de Novion disoit que les gens du Roi étoient dans le parlement, ce que les Orgues sont

dans l'église, qui ne servent qu'à allonger le service.

M. le chancelier Séguier disoit que la charge d'un président au mortier, dans une maison, étoit comme un électorat.

M. le président de Mesmes étoit savant, & se plaisoit si fort dans la conversation des Savans, qu'on disoit de lui qu'en huit jours de tems il épuisoit un docteur.

* On a coutume d'appeler en latin *Memmios* ceux de la maison de *Mesmes*. Turnébe, Lambin & Passerat ne les ont jamais autrement nommés. Je croirois plutôt néanmoins, que comme *Mesmin* vient constamment de *Maximinus*, aussi de *Mesmes* viendroit de *Maximùs*, & souscrirois en cela volontiers au distique adressé à Monsieur le premier président d'aujourd'hui (en 1715), fils de l'illustre président Jean-Jacques de Mesme, qui fait le sujet de l'article précédent.

Joanni Antonio MAXIMO, Senatûs Principi.

MAXIMA gens tibi dat, non Memmia MAXIME, nomen.
Implesti nomen MAXIMUS ipse tuum. (D. L. M.)

Le rondeau de Voiture, qui commence par

ces mots : *Ma foi, c'est fait de moi*, est copié d'un sonnet espagnol que M. de Court vit dans un recueil manuscrit de poësies espagnoles, étant à Rome.

* C'est un sonnet du fameux Lope de Vega. Je le rapporterai ici tel qu'on le lit au deuxieme tom. de l'Anti-Baillet de M. Ménage, & j'y joindrai le Rondeau de Voiture, afin qu'on puisse conférer le françois avec l'espagnol :

SONETO.

Un Soneto me manda hazer Violante ;
Que en mi vida me he visto en tanto aprieto.
Catorze versos dizen que es Soneto.
Burla burlando van los tres delante.

Yo pensè que no hallara consonante,
Y estoi a la mitad de otro Quarteto.
Mas si me veo en el primer Terceto,
No ay cosa en los Quartetos que me espante.

Por el primer Terceto voy entrando :
Y a um parece que entrè con pie derecho.
Pues fin con este verso le voy dando.

Ya estoi en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son catorze, y esta echo.

RONDEAU.

Ma foi, c'eſt fait de moi, car Iſabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau.
Cela me met en une peine extrême.
Quoi, treize vers, huit en eau, cinq en eme!
Je lui ferois auſſi-tôt un bateau.

En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faiſons-en huit, en invoquant Brodeau,
Et puis mettons, par quelque ſtratagême,
Ma foi, c'eſt fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage ſeroit beau.
Mais cependant, je ſuis dedans l'onzième,
Et ſi je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajuſtés au niveau.
Ma foi, c'eſt fait. (D. L. M.)

M. l'abbé le V.... qui eſt boſſu par devant & par derriere, entendant dire qu'on alloit faire abattre les Saillies & les auvents de devant toutes les portes & boutiques de Paris, dit plaiſamment qu'il s'en alloit vîte à ſon prieuré, de peur que le voyer paſſant par chez lui ne l'obligeât à faire abattre ſes avances.

M. Auzout qui ſavoit bien la cour de Rome,

m'a fait le conte que je vais vous dire : Un prince Romain fit assassiner le comte Fioume (en françois, de la Rivière) parce qu'il voyoit trop souvent la princesse sa femme. Cela donna occasion à une pasquinade fort plaisante. On représenta la princesse avec une ligne au milieu du corps, semblable à celles avec lesquelles on marque à Rome contre les murailles, jusqu'où monte le Tibre dans les inondations, avec ce mot : *Ecco dove è arrivato il fiume l'anno tale.*

Le même m'a dit que l'on appeloit à Rome le palais Barberin, *Mons Martyrum*, à cause de la quantité de monde que les Barberins avoient ruiné pour le bâtir.

M. le Maréchal de Schomberg disoit que les Suisses dans une armée, faisoient la même chose que les os dans le corps humain.

Il y a bien des gens qui ne pourroient pas dire *petite oie* en latin. C'est *acroteria Anseris. Acroteria* sont les extrémités.

De dix pontifes qui étoient dans l'Asie proconsulaire sous les Payens, le proconsul en choisissoit un chaque année qu'on nommoit Asiarque. On ne laissoit pas de donner le nom d'Asiarque à tous ceux qui l'avoient été, comme on voit

par le dix-neuvième chap. des actes des apôtres ; où des Asiarques empêchent S. Paul d'aller à l'amphithéâtre d'Ephèse. La Vulgate a traduit *Princes d'Asie.* La Syrie avoit de même ses Syriarques ; la Phénicie ses Phéniciarques ; & ainsi des autres de ces environs.

* Tiré de Saumaise sur Solin, pag. 805 de la première édition. (D. L. M.)

Cicéron disoit à Verrès, qui étoit velu comme un Ours, *Ne pilum quidem viri boni habes.*

* Faux. Il falloit dire que Cicéron, dans l'oraison *pro Roscio Comœdo*, pour tourner en ridicule Fannius Cherea l'accusateur de Roscius, avoit dit, faisant son portrait : *qui idcircò capite, & superciliis semper est rasus, ne ullum pilum viri boni habere dicatur.* Façon de parler proverbiale qu'Erasme n'a point remarquée. Un *poil* de quoi que ce soit, comme on a dit un *brin*, une *mie*, un *grain*, une *goutte*. Sarrasin, dans sa pompe funèbre de Voiture, a dit, en style Pantagruélique, que *Vetturius sembloit niaiser, & n'étoit grain niais.* Un Cordelier en plaisantant disoit : *En notre cave on ne voit goutte, en notre grenier on ne voit grain.* (D. L. M.)

Lorsque des vers sont estimés, & au goût de

tout le monde, je dis : ces vers ont bien pris, par allusion aux arbres, qui étant plantés en bonne terre, y prennent & y viennent bien. Mais lors qu'ils sont mauvais, & qu'on m'en demande mon sentiment, je répons alors ce que répondoit M. Chapelain dans une pareille occasion : Ils sont bons, disoit-il, sauf correction.

* C'est-à-dire, propres à l'usage que Muret disoit qu'il falloit faire des vers de Laurent Gambara de Bresse, ville d'Italie dans le domaine de Venise. Le P. Sirmond, au rapport de M. Ménage dans son Anti-Baillet, pag. 9 du deuxième tom. disoit avoir vu dans la bibliothéque des Jésuites de Rome un exemplaire des poësies latines de ce Gambara, au-devant duquel Muret avoit écrit de sa main ce distique Léonin:

Brixia vestratis merdosa volumina vatis
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Il étoit aisé de répondre ;

Non sunt digna nates equidem mea carmina vestras
Tergere : sed tua sunt tergere digna meas. (D. L. M.)

Une dame fort spirituelle, parlant des vers qu'une de ses amies faisoit avec plus de travail & d'étude que de naturel & de génie, dit que c'étoient des eaux de Versailles qui ne couloient pas de source.

Scévole de Sainte-Marthe a fait d'excellens vers latins. En voici deux qu'il faut savoir par cœur :

Lympha sitim pellit, rabidum levat Aura calorem, (1)
Vina fugant curas. Amor ipse medetur amori.

Dans le tems que je dis adieu aux Muses, je dis ce mot grec à M. de Court Αἰσχρὸν γέρων ποιητής. Un vieillard ne doit plus s'occuper à faire des vers : ni à faire l'amour, dit M. de Court, principalement lorsqu'il commence à se servir de lunettes. C'est le proverbe qui le dit : bon jour lunette, adieu fillette. C'en est fait pour l'amour, il n'en faut plus parler :

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas,
Turpe senex miles, turpe senilis amor.

* Ovid. 1, amor. 9, M. Ménage, dans l'Elégie à Sorbiere :

Turpe senex miles, turpe poëta senex. (D. L. M.)

Les vers Leonins ne sont pas ainsi appelés de *Leo*, comme l'a cru Jule Scaliger dans sa poétique, mais d'un certain *Leon* qui en a fait le premier.

* Non pas qui en a fait le premier, mais qui

---

(1) Dans l'Eglogue Damœtas

s'y est signalé. *Voyez* du Cange dans son glossaire latin, barbare, au mot *Leoni versus*, & M. Ménage, dans ses Orig. fr. au mot *Leonins*. Jule Scaliger avoue qu'il n'en sait pas l'étymologie, & bien loin d'approuver celle de *leo*, lion, il la condamne comme mal imaginée. (D. L. M.).

** Quelques-uns ont prétendu que les vers Leonins étoient ainsi appelés du mot *Lion*, à cause de leur supériorité sur les autres vers; mais Ménage & les auteurs cités ci-dessus rejettent avec raison cette ridicule étymologie. Les vers Leonins ne sont plus aujourd'hui en usage. Je citerai les suivans comme les meilleurs que je connoisse.

EPITAPHE DE BEDE.

Continet hæc fossa, Bedæ venerabilis ossa.

Celui-ci n'est pas moins heureux.

Cum socio mingas, si non vis mingere fingas.

Sur l'amour.

Post visum risum, post risum venit in usum,
Post usum tactum, post tactum venit in actum,
Post actum factum, post factum pœnitet actum. (E)

S. Crysostome (Tom. V, 396, 19) dit qu'il y

a beaucoup de princes qui ont la maladie étrange de souhaiter que leurs successeurs soient méchans. Les bons princes le souhaitent, dit ce père, s'imaginant que leur gloire en sera plus grande : les méchans le desirent, croyant que ce sera un exemple pour appuyer leur propre méchanceté.

Villa nitida. C'est une métairie bien entretenue, dont le revenu est sûr & ne manque pas. Cela est d'Horace...... *Nitidis fundata pecunia villis.* 1. Ep. 15. v. 16.

M. de Balzac m'a extrêmement obligé, par la peine qu'il s'est donnée de conférer six manuscrits de Térence, pour me faire plaisir à l'occasion du différent que j'ai eu avec M. l'abbé d'Aubignac, touchant le Ménédeme de Térence. Dans un de ces manuscrits qui est fort ancien, il y a une figure qui représente Ménédeme tenant une pioche en l'air, prête à être jetée dans la terre, *adproscindendam terram.* Ce qui fait voir que je n'ai pas été le premier à croire que Ménédeme travailloit dans le tems que Chrémès lui parloit, contre le sentiment de M. d'Aubignac qui a prétendu qu'il étoit nuit, & que retournant des champs, il portoit sa pioche sur l'épaule. Mais j'ai fait voir clairement, dans un ouvrage qui fait partie de mes anciens *Miscellanea*, & qui vient d'être réim-

primé (1) séparément en Hollande avec des augmentations, par les termes mêmes de Térence, que ce poëte suppose que sa pièce commence dans le tems qu'il étoit encore grand jour, & que Ménédeme travailloit en son champ lorsque Chrémès lui parloit. Le traité est assez gros, parce que j'ai été obligé de prouver contre M. d'Aubignac, par l'autorité des anciens même, que la durée des pièces de théâtre s'étendoit à plus de douze heures.

Je suis vieux, je deviens scrupuleux. La vieillesse en vérité ne change pas moins l'esprit que le visage. Je n'ai osé lire le livre de l'abbé d'Aubignac sur le différent que nous avons eu ensemble touchant la régularité de l'Heautontimorumenos de Térence, sans en parler à des casuistes, &, entre autres au P. Jourdan. Quelle foiblesse ! Ovide a dit :

Jupiter è cœlo perjuria ridet amantum.

On peut dire la même chose de ceux des gens de lettres.

Les armoiries des nouvelles maisons sont, pour

(1) A Utrecht, *in*-12, 1690.

la plus grande partie, les enseignes de leurs anciennes boutiques.

M. le président de Bersy, avoit une nièce qui étoit allée pour quelque tems à la campagne où elle tomba dangereusement malade. Ceux qui avoient soin d'elle, en donnèrent avis à M. de Bersy, & lui mandèrent l'état dangereux de la malade, afin de lui envoyer quelqu'habile médecin. M. de Bersy, en fit assembler plusieurs chez lui pour les consulter. M. Vaillant, qui est de Beauvais, se trouva du nombre des mandés. Il voulut dire son sentiment comme les autres, mais à peine avoit-il prononcé quatre paroles, que M. de Bersy lui dit en l'interrompant : *Loquela tua Picardum te facit.*

* Allusion aux paroles de l'évangile : *nam & loquela tua manifestum te facit*, 26. Matth. 73.

La devise que madame Royale, Christine de France, a fait mettre sur des canons qu'elle a fait fondre, est très-belle : *Habet sua fulmina Juno.*

Les lettres que Henri IV écrivoit à ses maîtresses, sont gardées en original à la Bibliothéque du roi. Elles sont vives & agréables, & portent le caractère de son génie. J'en ai lu une, entr'autres, qui est

fort belle, & qui finit ainsi: « garde toi bien de
» manquer (1); car autrement je te ferai voir que
» je suis roi, & de plus Gascon. »

M. d'Hervart, qui avoit acheté la maison de S. Cloud, où est présentement bâtie celle de Monsieur, étant allé voir M. Servien, à sa maison de Meudon, qui est venue depuis à M. de Louvois, on vint à parler de la beauté de la vue de ces maisons. M. d'Hervart, dit, que la vue de la sienne étoit très-belle. M. Servien, soutint que Meudon étant plus élevé que Saint-Cloud, la vue de sa maison en étoit incomparablement plus belle, sur quoi M. d'Hervart lui dit: vantez tant qu'il vous plaira votre vue, je ne donnerois pas la mienne pour la vôtre. Tout le monde sait que M. Servien n'avoit qu'un œil, & que M. d'Hervart avoit les yeux fort petits, mais très-bons.

Un boucher qui se mouroit disoit à sa femme: vois-tu, Françoise, si je meurs, il faut que tu épouses notre garçon Jacques, c'est un bon enfant, & dans notre métier il faut un homme. Hélas, dit-elle, tiens, j'y pensois.

---

(1) Au rendez-vous s'entend.

** Ce mot a donné lieu à l'épigramme suivante.

Un boucher moribond voyant sa femme en pleurs,
Lui dit, ma femme, si je meurs,
Comme à notre métier, un homme est nécessaire,
Jacques, notre garçon, feroit bien ton affaire;
C'est un fort bon enfant, sage, & que tu connois;
Epouse-le, crois-moi, tu ne saurois mieux faire.
Hélas! dit-elle, j'y songeois. (E)

On conservoit autrefois du vin dans des calebasses, comme on fait encore aujourd'hui: cela se voit par un passage de saint Jérôme sur Jonas, par lequel il se raille d'un critique qui lui avoit reproché d'avoir traduit dans ce prophète par le mot d'*hedera*, ce qu'il falloit traduire par le mot de *cucurbita*. Il dit de ce critique: *timuit, videlicet, ne, si pro cucurbitis hederæ nascerentur, unde tenebrosè & obscurè biberet, non haberet.*

M. Berthier évêque d'Utique & coadjuteur de Montauban, étant à Paris reçut un courrier, qui lui apprit que M. l'évêque de Montauban étoit malade à l'extrémité. Il prit aussi-tôt la poste, & arriva à Montauban, dans l'espérance certaine de prendre possession de l'évêché, mais il fut trompé, & M. l'évêque de Montauban étant revenu de sa maladie, on mit sur la porte de

la

la maison de M. d'Utique son coadjuteur, ces paroles d'un pseaume (1) : *Utique non delectaberis.*

S. Damase, pape, avoit un carrosse, comme il paroît par ces paroles qu'Ammien Marcellin, qui véritablement étoit payen, dit des papes : car c'étoit S. Damase qui l'étoit de son tems : *Cum, id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus matronarum, procedantque vehiculis insidentes.* C'est au livre 27.

Protogéne célebre peintre de l'antiquité, ayant promis à la courtisane Phryné de lui donner deux de ses plus beaux tableaux ; elle usa de cette adresse pour savoir lesquels étoient les deux meilleurs. Elle lui fit dire que le feu venoit de prendre proche de son cabinet, & le peintre s'étant écrié aussi-tôt : ah ! qu'on sauve le satyre & le cupidon, elle les lui demanda quelque tems après, & il ne put les lui refuser.

* Ce n'est pas le peintre Protogène, c'est Praxitèle, fameux sculpteur, qui avoit promis à Phryné le plus beau de ses ouvrages. Celle-ci ayant reconnu, par l'adresse ici rapportée, que Praxitèle préféroit son satyre & son cupidon à toutes ses

(1) Ps. 60, 18.

autres figures, choiſit le cupidon. Voilà comme Pauſanias raconte la choſe dans ſes Attiques. (D. L. M.)

M. de S.... en 1674, pendant que l'on étoit fort en peine de M. de Turenne, dont on ignoroit les mouvemens, eut la hardieſſe & le bonheur de prédire le combat de Seinzheim, & tous les glorieux ſuccès qui le ſuivirent, un mois avant qu'ils arrivaſſent. Lorſqu'on en apprit les nouvelles, tout le monde en fut fort ſurpris, & bien des gens s'imaginèrent que M. de S.... n'avoit prédit tous ces évènemens que par les lumières de l'Aſtrologie judiciaire. Le Roi voulut en être éclairci. Il interrogea M. S.... en particulier, & il avoua à ſa majeſté que ce n'étoit que les lumières du bon ſens, & une étude exacte du génie des généraux & de la nature des armées. Le Roi dit en ſortant de ſon cabinet: Sans mentir S.... vient de me dire les choſes du monde les plus extraordinaires pour un aſtrologue. Les courtiſans le prirent dans un ſens différent de celui de ſa majeſté, & l'approbation prétendue du Roi fit paſſer S.... pour un ſecond Noſtradamus.

J'étois un jour avec M. Salmonet qui a écrit l'hiſtoire d'Ecoſſe, & nous plaiſantions ſur l'inſcription que j'avois donnée à ma maiſon, en

l'appelant *l'hôtel de l'Impécuniosité* Dans ce tems là M. le cardinal de Retz entra. Il n'étoit alors que coadjuteur : Je viens d'apprendre, me dit-il, le nom que vous avez donné à votre maison. Je vous prie de m'y retenir un appartement. Il nous dit ensuite qu'il venoit de rencontrer M. de Montbazon, qui l'ayant vu en juste-au-corps, sur lequel il y avoit de l'or, lui avoit dit tout surpris : Quoi ! mon prélat, *Non solum in brevibus, sed etiam in doribus.*

Un recueil de vaudevilles est une pièce des plus nécessaires à un historien qui veut écrire sincérement.

* Lorsque dans l'ancienne Rome on décernoit le triomphe à un capitaine, les soldats, pendant la marche, prenoient la liberté de chanter des vaudevilles où ils disoient souvent au triomphateur ses vérités. Tite-Live en divers endroits fait mention de ces chansons militaires qu'il appelle tantôt *solemnes jocos*, tantôt *inconditos versus militari licentiâ jactatos*, mais il n'en produit aucune parole. L'air grave dont il écrivit l'histoire, ne lui permettoit pas ces sortes de citations; Suétone plus relâché, & d'autres historiens venus depuis, surtout les faiseurs de mémoires, se les sont permises. Elles sont vicieuses quand

elles font trop longues, ou trop fréquentes, ou trop libres, ou fades. Brantome en fournit de toute espèce. Il est bon en général de ne pas ignorer les vaudevilles, pourvu, ou qu'on n'en rapporte point les termes, ou qu'on ne les rapporte qu'à propos. Ces sortes de pièces contiennent quelquefois des particularités essentielles qui conduisent à la découverte de la vérité. Le noël par exemple, de M. Fieubet donne de grands & sûrs éclaircissemens touchant les opinions des juges dans l'affaire de M. Fouquet. Un auteur sensé doit en user dans l'occasion suivant le caractère & le relief de son ouvrage ; un grand corps d'histoire demandant d'autres bienséances que des vies particulières (D. L. M.).

Fin de la seconde Partie.

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS,

CONTES ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLÈBRES;

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS

ET CONTES A RIRE.

A N A,

O U

COLLECTION

DE ~~BONS~~ MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES,

Depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'à nos jours;

S U I V I S

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉS DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME QUATRIEME. 10

Le prix de chaque volume eſt de 4 liv. 4 ſous broché.

A AMSTERDAM,

Et ſe trouve, à PARIS,

Chez BELIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, N°. 22.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

Gcd
Fr.398
Ana/Ana

MÉNAGIANA.

TROISIÈME PARTIE.

JULE SCALIGER écrivoit ses ouvrages avec tant de justesse, que sa copie & l'imprimé se rencontroient page pour page & ligne pour ligne : on a voulu en dire autant de M. de Varillas. Si cela est vrai, ce n'étoit pas par un esprit géométrique dont on ne l'a jamais accusé.

M. Faure ne fut avoué de personne lorsqu'il fit ôter du livre de M. Bigot la lettre de S. Jean Chrysostôme. Elle n'auroit pas tant fait de bruit. On ne put s'empêcher de crier contre une conduite si peu sincère, & où la politique du censeur avoit plus de part que le zèle de la vérité. Le P. Hardouin a répondu aux inductions que les protestans en vouloient tirer, & il se trouve, selon ce père, que cette lettre ne fait rien pour eux.

M. Foucher, chanoine honoraire de la Sainte-Chapelle de Dijon, sait parfaitement l'histoire des philosophes; il le fait bien voir dans son *Histoire des Académiciens*, qui est un ouvrage admirable, & qui lui donnera une grande réputation lorsqu'il sera achevé. Je suis ravi de ce qu'il a conçu ce dessein. Personne n'est plus capable que lui de le bien exécuter. Si mon Diogène-Laërce que l'on imprime en Hollande n'étoit pas si avancé, on y pourroit joindre cette histoire, aussi-bien que les remarques de M. Lantin. Néanmoins il me semble que cela doit être séparé, car son dessein est de suppléer à celui de Diogène-Laërce, & sa vue est plus étendue que la mienne, qui se renferme uniquement au sentiment particulier de cet auteur. Cependant nous aurions besoin d'une histoire universelle de toutes les philosophies jusqu'à notre siècle. J'ai fait l'histoire des femmes philosophes, je voudrois bien encore qu'on eût fait celle des hommes. Un Anglois en a commencé quelque chose, & j'apprends que l'auteur de la *Bibliothèque universelle* y travaille à Amsterdam (1).

M. le Gouz, conseiller au parlement de

(1) M. Le Clerc.

Bourgogne, me demandoit un jour qui étoient ceux que je croyois les plus versés dans l'histoire des philosophes, & dans le discernement de leurs sectes. Je lui dis que je n'en connoissois pas de plus habiles sur cette matière que M. Huet, évêque d'Avranches, & M. Foucher.

Au sujet de la lecture que j'ai faite du second livre des *Dissertations* de M. Foucher sur la *Recherche de la vérité*, je lui disois dernièrement que je trouvois qu'il avoit renfermé beaucoup de choses en peu de mots; que je ne m'étois jamais beaucoup attaché à cette matière, mais que je croyois qu'elle devoit être épuisée. Depuis le tems que les hommes la recherchent, ajoutai-je, il me semble qu'ils devroient l'avoir trouvée. L'art de trouver la vérité, me dit-il, est semblable à celui de lire & d'écrire; il faut toujours revenir aux principes comme on revient à l'alphabet. Néanmoins, lui répliquai-je, nous avons des grammaires complètes & achevées dont on convient, mais nous n'avons point de philosophie. Cela est vrai, reprit M. Foucher, & cela vient de ce que les meilleurs philosophes, qui sont les académiciens, à ce que je prétends, n'ont point écrit à cause des superstitions qui régnoient en leur tems; mais maintenant nous avons plus d'avantage, & il est nécessaire de travailler à

une *Grammaire des idées ;* car, après tout, les idées compoſent les paroles & le langage de l'eſprit. Or, cette grammaire eſt proprement la logique des anciens que nous avons perdue, & qu'il eſt important de rétablir. Sans cela jamais les philoſophes ne pourront s'accorder entr'eux; au lieu que la logique vulgaire que l'on enſeigne dans les écolès, n'eſt bonne que pour exprimer les vérités que l'on connoît déja, & non pas pour commencer à découvrir celles que l'on ne connoît pas encore. Autre choſe eſt de bien dire ce que l'on penſe, autre choſe eſt de bien penſer comme on le doit; en quoi il eſt clair que l'on a beſoin de deux logiques, dont l'une enſeigne à découvrir la vérité, & l'autre à la bien exprimer par nos paroles ; l'une à bien pénétrer les principes, & l'autre à bien tirer les conſéquences. Pour moi, lui dis-je, j'ai vu le livre du père Mallebranche contre M. Arnauld ſur ce ſujet; mais je n'y comprends rien, & quantité de gens m'ont dit la même choſe ; c'eſt un grimoire tout particulier aux philoſophes. Il n'y a en cela, me dit-il, que le mot d'idées qui nous effraie. Il ne s'agit pas, dans ces livres, des idées abſtraites, que l'on prend ordinairement pour des chimères, mais des premières conceptions ou notions des êtres qui ſont au monde, & enfin de la connoiſſance de nous-mêmes & de notre propre entendement.

M. R....., qui a fait le voyage de Rome, disoit dernièrement qu'en passant dans une ville d'Italie, il avoit été voir les pères de l'Oratoire, chez qui il avoit été très-bien reçu. L'envie que j'avois, me disoit-il, de faire connoissance avec les habiles gens de cette compagnie, me fit rester avec eux pendant un tems assez considérable pour les connoître à fond. C'est une maison d'où l'on peut dire qu'il est sorti de grands hommes, & qui n'a commencé à déchoir de cette réputation que depuis qu'ils ont souffert que quelques-uns des leurs aient donné dans les nouveautés les plus bizarres, & dans les opinions les plus nouvelles. Losque le Jansénisme parut, il trouva chez eux ses plus hardis défenseurs, & le P. *Desmares* se mit en campagne pour l'aller soutenir à Rome. A peine la philosophie de Descartes fut-elle publiée dans le monde, qu'ils l'adoptèrent; & j'ai vu une lettre imprimée, en très-beau latin, d'un de leurs jeunes frères, qui demandoit la permission de la professer avec deux cents de ses confrères. Enfin, dès que quelques docteurs ont fait une querelle à quelques religieux françois pour soixante ou quatre-vingts propositions extraites de leurs livres, & qu'ils ont voulu les faire condamner par un pape, aussi-tôt un de leurs pères écrit à son général *mitte me*, & se fait députer pour aller à Rome. Un autre qui passe chez eux

pour un oracle, a fait un livre exprès pour prouver que l'on voyoit Dieu intuitivement dans cette vie. Le père *Bramanchelli* a enchéri par-dessus ; car, non-seulement il prétend que l'on voit clairement en cette vie l'essence divine, & que nous regardons Dieu face à face, mais il soutient même que tous les corps que nous voyons, nous ne les voyons que dans l'essence divine. Un autre (1) s'est mis en tête de faire la critique de l'écriture sainte, & il ne tient pas à lui que nous ne croyions que le *Pentateuque* n'est pas de Moyse, & que tous les livres de l'écriture ne sont que des extraits abrégés des registres publics de la synagogue. Enfin le père Thomassin a fait ses *Mémoires sur la grace*, où l'on ne comprend rien. Il n'est ni dedans, ni dehors, & selon lui, Molina & Alvarez, Scot & S. Thomas, les pères Grecs & S. Augustin, n'ont qu'un même sentiment sur la grace. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que, lorsque je suis parti, il alloit faire imprimer deux gros volumes des *étymologies* de toutes les langues, où il prétend, que comme tout vient d'Adam, aussi toute langue vient de l'hébreu, & que le bas breton & le chinois, l'esclavon & l'arabe, l'anglois & le latin, l'italien & l'allemand, l'iroquois & le

---

(1) Le P. Simon, sorti pour cela de l'Oratoire.

grec, le canadois & le françois, & généralement toutes les langues, viennent, plus clair que le jour, de l'hébreu, quoiqu'elles n'aient pas le moindre rapport entr'elles, & que les Hébreux n'entendissent rien même dans le syriaque.

* Ce conte est orignal.

NASUS PREHENSUS.

Clystere nuper duriusculam paulò
Alvum parabat solvere ille præpinguis,
Pendente notus ille triplici mento
Thelemiani Bufalus gregis Præsul.
Obverterat jam terga fusus in spondâ,
Et jam renudans spatia vasta lumborum
Oculis gemellum porrigebat umbonem.
Adrepit humilis pone cum tubo servus,
Cæcamque tentat praviâ manu frustra
Symplegadem laxare : spissior moles
Obstat, nec unus fistulam simul dextrâ
Tenere, claustra nec simul potest lævâ
Dispescere. Ergo qui ferant laboranti
Opem ministra, pressiusque conclusas
Utrinque reserent viribus fores junctis,
Duos vocari Præsul imperat fratres.
Vocantur, adsunt; occupat suam quisque
Trahitque partem, medius interim cannam
Dum famulus aptat capite propius admoto.
Res tota procedebat hactenus bellè,
Ingente bini cum repente correpti
Risu Sodales, qui patris recludebant
Postica, jusso muneri haud pares ultra,

Quas continebant, brachiis remisere
Valvas solutis, unde tam cito nisu
Hiatus in se rediit, ut miser servus
Coëunte bifidâ deprehensus in portâ
Diu retentum vix reduxerit nasum. (D.L.M.)

** LE NEZ ET LES PINCETTES, Conte de Piron.

Les saints & les diables ensemble
Eurent toujours maille à partir;
Et ce qui doit nous avertir
Qu'il faut que chacun de nous tremble,
C'est que le serviteur de Dieu
N'a pas toujours, avec le diable,
Tiré son épingle du jeu,
Ou la légende est une fable.

Jadis un vieux saint existoit,
Lequel apothicaire étoit;
Car, en quelqu'état que l'on vive,
Est saint qui veut, noble ou villain,
Voire pis, témoin saint Crépin,
Sainte Madeleine & saint Yves.
Un jour que pour le bien public,
Manipulant quelques recettes,
Le distilateur en lunettes,
Dans ses fourneaux, sous l'alambic,
Fourgonnoit avec ses pincettes,
Voici venir le tentateur,
En intention de distraire
Le vigilant opérateur,
Et de lui donner lieu de faire
Un *qui-pro-quo* d'apothicaire.

Devant le ſaint, monſieur Satan
Culbute, caracole & fringue:
Le fantaſtique charlatan
Par mille beaux tours ſe diſtingue;
Entr'autres ſon corps de lutin
Se tourne en cylindre d'étain,
Repréſentant une ſeringue;
Il fait de ſon nez un canon,
Soupirail exhalant la peſte,
De ſa gueule un mortier bouffon,
Et de ſa langue un gros pilon,
Dont le mouvement circulaire
Faiſoit entendre un carillon
Tel qu'au ſabat on ſe peut faire.
Des ténèbres le roi falot,
Epuiſa là tout ſon calot.
Mais ce qu'il y gagna fut mince,
Car le bon ſaint, qui ne dit mot,
Fit cependant rougir ſa pince,
Et le tint ſerré comme il faut.
Le diable fait un ſoubreſaut,
Montre de longues dents qu'il grince,
Veut avancer, veut reculer,
Tend les griſes, ſerre la queue,
Rue & beugle à faire trembler
Toute la terre & ſa banlieue.
Cependant, en malin ſournois,
L'autre jouit de ſa victoire,
Et fait faire au diable vingt fois
Le tour de ſon laboratoire;
Juſqu'à ce que, las de ce jeu,
Il envoya la bête au gîte,
Et pour l'y faire aller plus vîte,

Il lui feringua, pour adieu,
Quelques petits jets d'eau benite.
C'eft s'en tirer avec honneur.
Heureux ce bon pharmacopole,
S'il eût d'une telle faveur
Rapporté la gloire au feigneur!
Par malheur, en tournant l'épaule,
Le diable avoit trouvé moyen,
Pour fe dépiquer de fon rôle,
De jetter au cœur du chrétien
Quelques grains de vanité folle,
Dont à fon tour le Tout-Puiffant,
Très-mécontent avec juftice,
Châtioit le faint en laiffant
Triompher un tems la malice
Du maudit lion rugiffant,
Dont voici quel fut l'artifice :
Il s'enveloppe de la peau
D'un homme chargé de cuifine,
Maffe de chair faite en tonneau;
Pefante efpèce de pourceau
Qui roule ici-bas fa machine,
Et qui, pliant fous le fardeau,
Sur deux pieds quelquefois chemine.
A la ville & dans le quartier,
Où le faint faifoit fon métier,
Le mafque à figure maffive
En moine de Cîteaux arrive,
Va defcendre chez un baigneur,
Se met au lit, fait le malade,
Et mande le premier docteur,
Qui vint lui débiter par cœur,
En latin, mainte coyonnade,

Et termina son sot narré
Par la formule régulière
Du *clysterium donare*
De la faculté de Molière.
Là paroît l'humble apothicaire,
Tout prêt à glisser de sa main
Le remède chaud & benin.
Dieu des vers & de la peinture,
Aide-moi dans cette aventure.
Voilà tout bien appareillé;
Le mousquetaire agenouillé,
Et le malin corps en posture;
Mais, quoique longue outre mesure,
Sa canule n'arrivoit point,
A cause de trop d'embonpoint,
A mi-chemin de l'embouchure:
Donc, pour que tout aille à son point,
De deux valets l'effort s'y joint.
Chacun d'eux du fessier difforme
Prend une part, la tire à soi,
Et de l'ennemi de la foi
Présente le *podex* énorme.
Le collateur, un peu butor,
Qui malgré cela craint encor
De s'égarer dans la bruyère,
Et qui pour ses péchés, de plus,
Etoit un peu court de visière,
Met le nez si près du derrière,
Qu'il est à deux doigts de l'anus:
C'est où le diable attend son homme.
On ne peut trop admirer comme
Droit au devant la bague alla,
Et d'elle-même s'enfila.

Alors sur chaque joue on laisse
Retomber l'une & l'autre fesse;
L'impitoyable Lucifer
A cris, ni pleurs ne veut entendre,
Et change en tenailles d'enfer
L'endroit où le nez s'est fait prendre.
Ah! vous avez beau trépigner,
Vous voilà pris, l'homme aux pincettes.
C'est à vous de vous résigner,
Car de la façon dont vous êtes,
Vous ne pouvez pas vous signer.
Il dit: & plus sûr de sa proie
Que ne le fut le beau Pâris
En enlevant la sienne à Troye,
L'infâme ravisseur déploie
Ses ailes de chauve-souris,
Et l'élève en l'air avec joie.
Spectacle horrible & scandaleux!
Au cul du démon cauteleux,
Et de qui triomphe la fraude,
L'un d'entre les prédestinés,
Un saint, en l'air, est par le nez
Pendu comme une gringuenaude!
Ainsi sur le saint homme Job,
Le Dieu d'Isaac & de Jacob,
Jadis de la même puissance,
Toléra l'affreuse licence;
Mais bientôt y sut mettre fin:
Aussi mit-il ici la main.
Le saint reconnut son offense;
Dieu tonna: le malin esprit,
Ouvrit la pincette maudite;
Et de la foire qui lui prit,

Aspergeant le nez du contrit :
Adieu, lui dit-il, quitte à quitte.

Alexis Piron, fils d'un apothicaire de Dijon, né dans cette ville en 1689, a été l'un de nos poëtes les plus agréables. Sa comédie de la *Métromanie*, la meilleure qui ait paru au théâtre depuis Molière, suffiroit seule pour lui donner un rang distingué sur notre Parnasse. Il est mort à Paris en février 1773. (E.)

Lorsque le duc de Savoie vint en France en 1600, Henri IV le mena au parlement, comme au plus magnifique spectacle que l'on pût voir à Paris. On devoit plaider ce jour-là une des plus belles causes que l'on eût entendues depuis long-tems. Le roi prit cette occasion, & fut avec le duc de Savoie se placer dans la lanterne de la grand'chambre. Quand le premier avocat eut parlé : Il a raison, dit le duc de Savoie, assurément l'autre perdra sa cause. Vous ne savez pas encore ce que c'est que nos avocats, lui dit le roi, donnez-vous patience. Effectivement, quand l'autre avocat eut plaidé, il tomba d'accord qu'il ne savoit à qui des deux parties donner le droit.

M. le cardinal de Rets nous pria un jour, M. Salmonet & moi, de l'accompagner dans

une visite de conséquence; nous n'osâmes le refuser. Il nous quitta en entrant chez la personne, & nous dit qu'il ne seroit qu'un moment; mais il nous oublia. Alors je dis à M. Salmonet : Je crois que son éminence n'y pense pas; si elle croit nous prendre pour des *induti*, elle se trompe fort; nous ne sommes pas propres à faire ce personnage. On appelle *induti* les diacres qui assistent un archevêque quand il officie pontificalement; ils ne font aucune fonction, & sont à l'autel ce que les *personæ mutæ* sont sur le théâtre.

M..... eut une affaire fâcheuse pour laquelle on décréta contre lui. On sut le lieu où il s'étoit caché, & un jour qu'il alloit de ce lieu à une église voisine, on lui mit la main sur le colet. Il se défendit, & à la faveur d'un secours, il se sauva, non sans avoir été bien maltraité. Il prit soin de cacher cette circonstance, & disoit, pour la couvrir, qu'il avoit été ainsi maltraité par des voleurs en passant dans une forêt. On sut à la cour la vérité de la chose, & un jour, M. le prince de Guimené passant avec lui sur le pont Saint-Michel, lui dit, en lui montrant la barrière des Sergens : Monsieur, voilà la forêt où vos voleurs se retirent.

M. Petit-Pied, chanoine de Notre-Dame de

Paris, a fait autrefois une action de générosité en faveur de M. Cotelier, qui l'avoit reçu maître ès arts. Il lui abandonna, sans aucune charge, la dignité de Théologal de Bayeux dont on l'avoit revêtu. Ce fut M. de Launai, professeur en droit françois, qui en fit la proposition, & qui la fit accepter à M. Cotelier, qui depuis la résigna à un autre, à la charge d'une pension.

M. H..., bailli du chapitre de.... ayant épousé une jeune & belle femme, fut rencontré, de grand matin par un de ses amis, deux jours après son mariage. Son ami lui demanda quelle affaire l'obligeoit à sortir si matin. Aucune, lui répartit M. H.....; je me lève seulement pour me délasser.

* Verville, chapitre 61 de son *Moyen de parvenir*, dit que les nouveaux mariés se lèvent matin pour se reposer; ce que j'ai ainsi tourné en épigramme :

Luce vigil prima, studiorum, ut credis, amore,
Vir quoties surgit, Calliodora, tuus.
Increpitas toties, parcatque ut viribus, instas,
Ne-ve operi tanta sedulitate vacet.
Falleris; in lecto qui te sic mane relinquit,
Non hic quærit opus, Calliodora : fugit. (D.L.M.)

* D'UN RUSTRE ET DE CHOPIN.

Un jeune rustre à l'avocat Chopin

Faisoit un jour cette belle harangue :
J'ai su, monsieur, qu'étiez un grand latin,
Et qu'à plaider vous aviez bonne langue ;
Or desirant avoir enfans d'esprit,
Bien humblement, du meilleur de mon ame,
Prier vous viens d'en faire un à ma femme.
Le bon Chopin à ce discours sourit.
Ami, dit-il, onc en ce ne fus maître,
Les enfans miens sont tous de francs niais.
En-da, monsieur, répond l'homme champêtre,
Ce n'est donc pas vous qui les avez faits? (D. L. M.)

Il arriva hier à M.... une petite aventure, que j'appelle disgrace pour un vieillard, de laquelle il s'est tiré en galant homme. Il loge chez un marchand, & la petite fille de ce marchand lui fait amitié, & l'appelle son mari. Il revint hier de la campagne, & cet enfant fut pour lui faire fête & le baiser : Mon dieu, lui dit-elle, mon mari, vous n'avez plus que deux dents. Vous me faites grace, lui répondit-il en riant, je n'en ai plus qu'une.

* Un homme à marier disoit, lorsqu'il prendroit femme, qu'il ne la choisiroit ni trop vieille ni trop jeune. Quelque tems après il se maria. Un de ses amis en ayant appris la nouvelle, demanda l'âge de la mariée. Devinez, lui répondit-on, elle n'a pas deux dents en bouche. Ah : dès-là, répliqua l'autre, notre ami ne nous a

pas

pas tenu parole, puisque, sur ce que vous me dites, il faut que sa femme soit ou trop jeune ou trop vieille. C'est ce qu'a dit Jean Voulté (Vulteius), *l.* 4, *Hendécasyllab.* en ces vers :

Cantas carmine quod mihi dicasti,
Uxorem juvenem nimis, nimisve
Canam ducere nolle, qualis ergo est
Nupsit quæ tibi proximis diebus,
Cujus non duo sunt in ore dentes?
Aut anus nimis, aut nimis puella est. (D. L. M.)

Deux amis firent partie pour aller trouver M. G.... à sa maison de campagne, où ils se faisoient fête de passer au moins huit jours agréablement & d'être bien régalés; mais il les trompa bien, car, à peine furent-ils entrés, que s'entretenant de ce qui leur étoit arrivé en chemin, ils dirent entr'autres choses, qu'ils avoient vu de très-beau bled en venant; M. G.... leur dit aussi-tôt : Vous en verrez demain de bien plus beau en vous en retournant.

Un prélat, qui me devoit une pension & beaucoup d'arrérages, étant tombé dangereusement malade, son valet-de-chambre, à qui j'en demandois des nouvelles, me dit qu'on parloit de le faire confesser : Je m'oppose à son absolution, lui dis-je.

* Cela revient à peu près à ce petit conte d'un créancier & de son débiteur :

Blaise, voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit, toute honte bannie,
Çà, payez-moi, vîte, il est tems.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit foiblement Lucas.
Oh parbleu ! vous ne mourez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise. (D. L. M.)

Un religieux prêchant la Madeleine à Beauvais, s'arrêta fort sur le malheur des filles qui l'imitent dans sa vie sans vouloir lui ressembler dans sa pénitence. Il les exhorta toutes à faire dire des messes, les unes à la Vierge, pour les conserver dans un état pur, & les autres à la Madeleine, pour les retirer de leurs malheureuses inclinations. Au sortir de la chaire, une fille l'arrêta pour le prier de lui en dire une : Desquelles, lui dit-il, voulez-vous ? Belle demande, lui répondit-elle; de la Vierge. Mais, prenez garde, reprit-il. Hé bien, ajouta la bonne fille, mêlez-y un peu de la Madeleine.

* On a ce conte en vers. Le voici tel qu'on me l'a donné :

Rabelais, curé de Meudon,
Mariant à Lucas Jaqueline Bridon,
Il la prit à l'écart, & lui dit : Jaqueline,

Ce n'est pas avec moi qu'il faut faire la fine,
As-tu ton pucelage ? ou bien ne l'as-tu pas ?
Oui, monsieur, je l'avons, Dieu marci, lui dit-elle.
Tant mieux, reprit-il, si tu l'as.
Quand on marie une pucelle,
C'est aux vierges, avec raison,
Qu'on doit adresser l'oraison;
Que si tu ne l'as pas, il faut changer de style;
C'est à la Madeleine à qui l'on a recours;
Autrement, tu mourrois au plus tard dans huit jours.
Votre sarmon est inutile,
Je n'avons rien du tout à craindre sur ce point :
Dites sans barguigner la prière des vierges,
Et je vous réponds bian que je n'en mourrons point.
Pendant qu'on allumoit les cierges,
Pour ne rien donner au hasard
Dans une rencontre pareille,
Jaqueline, à son tour le tirant à l'écart,
Et lui chuchotant à l'oreille :
Quoique j'ayions toujours consarvé notre honneur,
Et que j'en soyons bian certaine,
N'importe, marmottez, lui dit-elle, *monsieur,*
Un tantet de la Madeleine. (D. L. M.).

A la mort de madame la dauphine, les compagnies furent reçues à haranguer le roi. Un jeune magistrat entr'autres en prononça une dont on fut fort content. Peu de jours après, une de ses parentes se trouva dans une compagnie où elle ne manqua pas de vanter la harangue de son parent. La femme d'un autre magistrat

qui devoit haranguer dans peu, voulant rabattre sa vanité, lui dit : Madame, ne faites pas tant la fière, nous aurons aussi une harangue du bon faiseur.

M. de Launai, disoit qu'un bon livre & un grand seigneur devoient avoir une bonne table. Il disoit aussi, en parlant des Romains, qu'ils avoient été de fort honnêtes gens dans le particulier, mais de grands tyrans dans les affaires d'état; mais qu'il s'étoit fort étonné du desir insatiable qu'ils avoient eu de s'agrandir, qui à la fin a été la cause de leur perte.

* C'est quelque chose de bien froid que l'équivoque de *table*, *index alphabeticus*, à *table*, *mensa*. Et *Barbier Daucourt*, qui s'est ainsi joué sur ce mot, dans ses *Sentimens sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugène*, en a été repris avec raison. (D. L. M.)

Je ne me souviens point du nom de celui qui a fait cette épitaphe d'Erasme :

Hic jacet Erasmus qui quondam bonus erat mus,
Rodere qui solitus, roditur à vermibus.

Il y a, comme vous voyez, deux grosses fautes de quantité qu'il semble que l'auteur ait bien reconnues ; & quand on lui demandoit pourquoi il avoit fait la première syllabe de *ver-*

gibus brève : c'est, répondoit-il, que dans le premier vers j'ai fait la première syllabe de *bonus* longue.

* Tabourot, des *Bigarrures* duquel, au chapitre des *Epitaphes*, cet article est emprunté, rapporte deux autres vers tout semblables d'un homme qui envoyoit un levraut à un de ses amis :

Lardatum mitto tibi, dulcis amice, leporem
Qui fertur à famulo, dulcis amice vale.

Où, pour réparer la seconde de *leporem* longue, l'auteur avoit affecté de faire la première de *fertur* brève. C'est ainsi qu'au rapport de Domenichi, page 1 de ses *Facéties*, Marco de Lodi ayant présenté un sonnet de sa façon à Clément VII, & le pape ayant, dès le premier quatrain, trouvé un vers trop court d'une syllabe : Que cela, Saint-Père, lui dit-il, ne vous arrête pas, vous pourrez, dans la suite, en trouver quelqu'autre trop long qui suppléera au défaut. (D. L. M.)

M. P..... se disoit auteur d'un ouvrage que M. de Benserade avoit fait. On demandoit à celui-ci ce qui en étoit : Je l'ai fait, répondit-il, mais il est à son service.

On peut dire que Pâris avoit été le plus heu-

reux de tous les hommes. Il avoit joui de la plus belle femme de ſon tems, & avoit tué le plus vaillant de tous les Grecs.

Un marchand, ayant fait naufrage ſur un vaiſſeau, laiſſa, par ſa mort, de grands biens à un jeune fils qu'il avoit. Le fils, dans la ſuite, voulut continuer le même négoce & courir les mers. Un de ſes amis lui repréſenta en vain ce qui venoit d'arriver à ſon père; &, ſans lui cacher que ſon grand-père avoit péri de la même manière, il lui dit qu'il devoit appréhender un ſort pareil. Mais le jeune homme, ſans s'étonner : Je vous prie, dit-il à ſon ami, de me dire où ſont morts votre père & votre grand père? Dans leurs lits, lui répondit l'autre. Et comment, ajouta-t-il, oſez-vous, après cela, coucher dans un lit?

Caliſte II du nom, pape, nommé Gui V, fils de Guillaume de Bourgogne, grand capitaine, & qui, pour ſon courage, fut ſurnommé *Tête-hardie*; ce pape, dis-je, eſt celui qui, en 1119 ou 1120, ſacra l'égliſe & le cimetière de Fontevrault, & qui approuva & confirma les conſtitutions de Pétronille, première abbeſſe de Fontevrault, & qui, en 1119, dédia l'égliſe de Ronceray de la ville d'Angers, & prêcha en-

suite sur la tombe du cimetière de S. Laurent, remettant à tous ceux qui auroient assisté à cette dédicace, & à tous ceux qui assisteroient à l'avenir à la fête de cette dédicace, la septième partie de leurs péchés. La bulle de ce pape est datée de 1119, mais le *Martyrologe* de Fontevrault [illegible]t cette dédicace en 1120.

Cela me fait souvenir de ce que le pape Urbain II fit étant en France. La petite chronique d'Anjou dit qu'étant le 26 Février 1096 à Vendôme, il y consacra le crucifix de l'abbaye de la Trinité, remettant la septième partie des péchés de ceux qui célébreroient tous les ans cette consécration. Ce qui ne doit pas paroître étrange, puisqu'en 1095 étant à Maguelonne, où il resta cinq jours à la prière de l'évêque, il y consacra l'isle de Maguelonne, & donna l'absolution de tous les péchés de ceux qui étoient & qui seroient enterrés dans cette isle. Quelques mois auparavant, étant à Plaisance, il y tint un concile en la même année 1095, dans lequel il fit plusieurs belles constitutions; entr'autres, que nul ne seroit admis aux ordres sacrés sans titres, c'est-dire, sans bénéfice. De Plaisance il passa en France, pour solliciter lui-même tous les princes à se croiser pour la délivrance de la Terre-Sainte. Il tint pour cela un concile à Clermont

en Auvergne, où la croisade fut résolue. Là, entre les réglemens qu'il fit, il ordonna qu'on ne prendroit point d'argent pour les baptêmes ni pour les sepultures ; qu'on ne pourroit avoir un évêché & une abbaye en même tems, & qu'aucun, sans dispense du pape, ne seroit fait évêque, s'il n'avoit de la naissance. C'étoit en ce tems là la pratique de France. Il se fit couronner en l'église de S. Maurice de Tours, qui avoient été originairement dédiée à S. Gratien, dont elle porte encore le nom présentement Au retour de la procession qui se fit ensuite de son couronnement, il fit présent à Foulque d'une fleur d'or qu'il avoit dans la main. Depuis ce tems-là les papes ont coutume de donner, ou d'envoyer aux rois & aux princes des fleurs d'or. Et le pape Alexandre III, vers l'an 1163 : *Rosam auream quam gestavit, dominicâ quâ cantatur* Lætare Jerusalem, *Ludovico regi Francorum transmisit.*

* Tiré de Ménage, chap. 16 du livre 3 de son *Histoire de Sablé.* (D. L. M.)

La chronique d'Albéric en 1087, *Magister Eudo*, parlant du pape Urbain II, *sedit annis decem, mensibus quatuor, natus de Castellione super matronam, filius domini de Lageri. Habuit fratrem Joibertum, qui dedit corporale pro reliquiis, quo*

vilipendente, corporale incidit, & sanguis inde exivit : qui adhuc reservatur apud Lageri.

* Ménage rapporte cet extrait page 82 de son *Histoire de Sablé*, à la marge. (D. L. M.)

Le bon homme M. de la Roque étoit fort mécontent de messieurs d'Harcourt-Beuvron, qui ne l'avoient pas payé à son gré de l'*Histoire généalogique* de leur maison, qu'il a faite avec beaucoup de travail & de dépense. Pour s'en venger, il disoit par-tout : *On pourra écrire contre moi.* C'étoit de lui-même dont il prétendoit parler, car il fut sur le point de se réfuter & de détruire les titres qu'il avoit produits.

Un gruyer ou juge des eaux & forêts, qui n'avoit guère de pratique, prétendoit, pour étendre sa jurisdiction, que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoître, parce que le bâton se tiroit des forêts, &, par la même raison, que lorsque l'on jette de l'eau sur quelqu'un par la fenêtre, sans crier gare, cela le regardoit encore.

Besly, dans son *Histoire des comtes de Poitou*, page 82, s'est trompé, lorsqu'il a dit, en parlant de Joachim du Bellay, qu'il étoit bâtard. Joachim du Bellay étoit fils légitime de Jean du

Bellay, sieur de Gonnor, & de Renée Chabot, dame de Liré.

M. de la Bruyère dit, en parlant des grands, que leur avantage sur les autres hommes est immense, par l'endroit d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur & par l'esprit, & qui les passent quelquefois. Cela est beau. Miguel de Cervantes fait dire la même chose à peu près à Don Quichote, si je ne me trompe, dans le chapitre 31, partie 2 : *Y que una de las ventajas mayores que llevan los principes à los demas hombres; es que se sirven de criados, tan buenos como ellos.* C'est-à-dire, qu'un des plus grands avantages que les princes aient sur le reste des hommes, c'est d'avoir à leur service des gens qui valent autant qu'eux.

M. de la Bruyère a fait le portrait de M. de Santeuil sous le nom de *Théodas.* Il dit de lui qu'il a comme deux ames qui ne se connoissent pas, qui ont chacune leur tour & leurs fonctions séparées. Quand le duc, dans Don Quichote, voit le héros du roman raisonner si sagement de tout où il n'est pas question de chevalerie, & si ridicule d'ailleurs par-tout où il s'agit de fées, d'enchanteurs & d'Amadis, il dit de même qu'il y a deux ames dans Don Quichote dont

la nature & les fonctions sont différentes. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore fait le portrait de M. de la Bruyère, lui qui se fait une occupation de faire celui des autres. Il y en a de ceux qu'il a dépeints qui n'en doivent pas être fort contens. Il n'y a pas long-tems qu'il m'a fait l'honneur de me venir voir, mais je ne l'ai pas vu assez de tems pour le bien connoître. Il m'a paru que ce n'étoit pas un grand parleur.

Tout le monde convient que M. d'Ablancourt a fait des traductions excellentes, & qu'il avoit un génie particulier pour notre langue; cependant il y a des choses qu'il auroit pu mieux traduire, & il est aussi moins excusable qu'un autre d'avoir fait de grands vers dans sa traduction de l'*Afrique* de Marmol, lui qui avoit l'oreille si fine. Par exemple, cet endroit où il dit: *Jusqu'à ce que Don Jean, premier roi de Castille.* Il écrit par-tout *Don Jean*, mais bien des gens sont d'avis qu'il faut dire *Don Juan.*

M. d'Ablancourt, dans un autre endroit de cette *Histoire*, dit: *Après avoir* ramassé *le corps du général, on en voulut élire un autre en sa place.* Il falloit dire: *Après avoir* emporté *le corps, &c.* Les Parisiens disent: *Ramassez* votre coëffe & votre chapeau, mais à la cour on dit: *Amassez* votre coëffe, *amassez* votre chapeau.

Il dit aussi, dans cette histoire : *Il y a grand nombre de gros & menu bétail.* Il y a deux fautes considérables dans ce peu de mots ; la première est que *grand nombre* ne se peut dire que d'un plurier ; car on dit *grand nombre d'écus & de pistoles*, mais on ne peut pas dire *grand nombre d'or & d'argent*. La seconde est qu'il falloit répéter l'article *de*, & dire *beaucoup* de *gros & de menu bétail*. Il dit aussi : *Ils sont riches en gros & menu bétail* ; il faut dire : *en gros & en menu bétail*, de même que l'on dit : *en gros & en détail*, à peine d'un barbarisme.

M. d'Ablancourt dit aussi, dans le même ouvrage, en parlant de deux Maures qui aspiroient à l'autorité souveraine : *Qu'ils faisoient de grandes offres aux Portugais pour en être aidés chacun contre son rival.* Il me semble que le mot de *concurrent* n'auroit pas été mauvais, au lieu de celui de *rival*, que l'on n'emploie ordinairement que dans les affaires d'amour. Et une personne me disoit dernièrement qu'outre le mot de *concurrent*, que je crois le meilleur, il y avoit encore celui de *compétiteur* ; & de plus, qu'il ne falloit pas s'imaginer pouvoir défendre le mot de *rival* dans le sens de M. d'Ablancourt, par l'étymologie, ni par l'exemple des Latins, car toutes ces connoissances ne servent la plupart du tems, qu'à faire mal parler.

* Gabriel Naudé, qui, dans son *Dialogue de Mascurat & de Saint-Ange*, a discouru fort au long de la poésie burlesque, & de ses différens styles, ne paroît pas en avoir connu un qu'on pourroit fort bien, ce me semble, appeller le style *niais*, tel qu'est celui de la chanson intitulée *le fameux La Galisse* (1), homme imaginaire, dont on a pris plaisir de faire, en cinquante quatrains, la description suivante:

LE FAMEUX LA GALISSE.

Messieurs, vous plaît-il d'ouïr
L'air du fameux La Galisse;
Il pourra vous réjouir,
Pourvu qu'il vous divertisse.

La Galisse eut peu de bien
Pour soutenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Bien instruit dès le berceau,
Jamais, tant il fut honnête,
Il ne mettoit son chapeau,
Qu'il ne se couvrît la tête.

Il étoit affable & doux,
De l'humeur de feu son père,
Et n'entroit guère en courroux,
Si ce n'est dans la colère.

(1) On a imprimé ailleurs *La Palisse*. (E.)

Il bûvoit tous les matins
Un doigt tiré de la tonne ;
Et mangeant chez ses voisins,
Il s'y trouvoit en personne.

Il vouloit, dans ses repas,
Des mêts exquis & fort tendres,
Et faisoit son mardi-gras
Toujours la veille des cendres.

Ses valets étoient soigneux
De le servir d'andouillettes,
Et n'oublioient pas les œufs
Sur-tout dans les omelettes.

De l'inventeur du raisin
Il révéroit la mémoire ;
Et pour bien goûter le vin,
Jugeoit qu'il en falloit boire.

Il disoit que le nouveau
Avoit pour lui plus d'amorce ;
Et moins il y mettoit d'eau,
Plus il y trouvoit de force.

Il consultoit rarement
Hippocrate & sa doctrine,
Et se purgeoit seulement
Quand il prenoit médecine.

Au piquet, par tout pays,
Il jouoit suivant sa pente,
Et comptoit quatre-vingt-dix
Lorsqu'il marquoit un nonante.

Il savoit les autres jeux
Qu'on joue à l'académie,

Et n'étoit pas malheureux
Tant qu'il gagnoit la partie.

On s'étonne ſans raiſon
D'une choſe très-commune,
C'eſt qu'il vendit ſa maiſon :
Il falloit qu'il en eût une.

Il aimoit à prendre l'air
Quand la ſaiſon étoit bonne,
Et n'attendoit pas l'hiver
Pour vendanger en automne.

Il épouſa, ce dit-on,
Une vertueuſe dame ;
S'il avoit vécu garçon,
Il n'auroit point eu de femme.

Il en fut toujours chéri ;
Elle n'étoit point jalouſe :
Sitôt qu'il fut ſon mari,
Elle devint ſon épouſe.

Il paſſa près de huit ans
Avec elle fort à l'aiſe ;
En eut juſqu'à huit enfans :
C'étoit la moitié de ſeize.

On dit que dans ſes amours
Il fut careſſé des belles,
Qui le ſuivirent toujours
Tant qu'il marcha devant elles.

D'un air galant & badin
Il courtiſoit ſa Caliſte,
Sans jamais être chagrin
Qu'au moment qu'il étoit triſte.

Il brilloit comme un ſoleil;
Sa chevelure étoit blonde:
Il n'eût pas eu ſon pareil,
S'il eût été ſeul au monde.

Il eut des talens divers:
Même on aſſure une choſe,
Quand il écrivoit en vers,
Qu'il n'écrivoit pas en proſe.

En matière de rébus,
Il n'avoit pas ſon ſemblable:
S'il eût fait des impromptus,
Il en eût été capable.

Il ſavoit un triolet
Bien mieux que ſa patenôtre;
Quand il chantoit un couplet,
Il n'en chantoit pas un autre.

Il expliqua doctement
La phyſique & la morale,
Et ſoutint qu'une jument
Eſt toujours une cavale.

Par un diſcours ſérieux
Il prouva que la berlue,
Et les autres maux des *yeux*,
Sont contraires à *la vue.*

Chacun alors applaudit
A ſa ſcience inouie:
Tout homme qui l'entendit
N'avoit pas perdu l'ouïe.

Il prétendit en un mois
Lire toute l'écriture,

Et l'auroit lue une fois,
S'il en eût fait la lecture.

Par son esprit & son air,
Il s'acquit le don de plaire :
Le roi l'eût fait duc & pair,
S'il avoit voulu le faire.

Mieux que tout autre il savoit
A la cour jouer son rôle ;
Et jamais, lorsqu'il buvoit,
Ne disoit une parole.

Il choisissoit prudemment
De deux choses la meilleure ;
Et répétoit fréquemment
Ce qu'il disoit à toute heure.

Il fut à la vérité
Un danseur assez vulgaire ;
Mais il n'eût pas mal chanté,
S'il avoit voulu se taire.

Il eut la goutte à Paris ;
Long-tems cloué sur sa couche,
En y jettant les hauts cris,
Il ouvroit bien fort la bouche.

Lorsqu'en sa maison des champs
Il vivoit libre & tranquille,
On auroit perdu son tems
De le chercher à la ville.

On raconte que jamais
Il ne pouvoit se résoudre
A charger ses pistolets
Quand il n'avoit pas de poudre.

Un jour il fut assigné
Devant son juge ordinaire;
S'il eût été condamné,
Il eût perdu son affaire.

On ne le vit jamais las,
Ni sujet à la paresse:
Tandis qu'il ne dormoit pas,
On tient qu'il veilloit sans cesse.

Il voyageoit volontiers,
Courant par tout le royaume:
Quand il étoit à Poitiers,
Il n'étoit pas à Vendôme.

Il se plaisoit en bateau;
Et soit en paix, soit en guerre,
Il alloit toujours par eau,
A moins qu'il n'allât par terre.

Une fois s'étant fourré
Dans un profond marécage,
Il y seroit demeuré,
S'il n'eût pu trouver passage.

Il fuyoit assez l'excès;
Mais dans les cas d'importance
Quand il se mettoit en frais,
Il se mettoit en dépense.

Dans un superbe tournoi,
Prêt à fournir sa carrière,
Il parut devant le roi:
Il n'étoit donc pas derrière.

Monté sur un cheval noir,
Les dames le reconnurent;

Et c'eſt-là qu'il ſe fit voir
A tous ceux qui l'apperçurent.

Mais bien qu'il fût vigoureux,
Bien qu'il fît le diable à quatre,
Il ne renverſa que ceux
Qu'il eut l'adreſſe d'abattre.

C'étoit un homme de cœur,
Inſatiable de gloire :
Lorſqu'il étoit le vainqueur,
Il remportoit la victoire.

Les places qu'il attaquoit
A peine oſoient ſe défendre,
Et jamais il ne manquoit
Celles qu'on lui voyoit prendre.

Un devin, pour deux teſtons,
Lui dit, d'une voix hardie,
Qu'il mourroit de-là les monts,
S'il mouroit en Lombardie.

Il y mourut, ce héros,
Perſonne aujourd'hui n'en doute :
Sitôt qu'il eut les yeux clos,
Auſſi-tôt il ne vit goutte.

Il fut, par un triſte ſort,
Bleſſé d'une main cruelle.
On croit, puiſqu'il en eſt mort,
Que la plaie étoit mortelle.

Regretté de ſes ſoldats,
Il mourut digne d'envie ;
Et le jour de ſon trépas
Fut le dernier de ſa vie.

J'ai lu dans les vieux écrits
Qui contiennent son histoire,
Qu'il iroit en paradis,
S'il étoit en purgatoire. (D. L. M.)

On dit indifféremment *vent du nord* & *vent de nord*, *vent du midi* & *vent de midi*. C'est pourquoi M. d'Ablancourt n'a point mal dit : *Ce port est bon, & les vaisseaux n'y sont incommodés que du vent du nord.* Néanmoins puisqu'on peut user de l'un & de l'autre indifféremment, il seroit beaucoup mieux de dire : *Les vaisseaux n'y sont incommodés que du vent de nord.* Car le changement des articles a bonne grace quand l'usage le permet, & ce sont ces petites choses qui font le principal agrément du langage.

Il faut dire : *J'ai dit à un de vos amis, j'ai vu un de vos amis*, & non pas : *A l'un de vos amis*, ni *l'un de vos amis*. *L'un* ne doit être en usage que quand l'on dit : *L'un devant l'autre.* Je sais que nos meilleurs auteurs ne sont pas de cet avis ; c'est pourtant comme il faut écrire & comme il faut parler.

Quand on y prend garde, on trouve une très-grande différence pour le françois dans les ouvrages de M. de la Mothe le Vayer, qui ont paru avant les *Remarques* de M. de Vaugelas,

& ceux qu'il fit imprimer après qu'elles eurent paru. Il écrivoit gaulois auparavant; cependant il n'a pas laissé d'écrire contre Vaugelas, quoiqu'il lui eût une si grande obligation. C'est aussi une pièce bien gauloise que la *Préface* de M. Chapelain sur l'*Adone du Marin*, *in-folio*, de l'impression de Paris. Je défierois un de nos écrivains les moins polis de la lire, sans, comme on dit, donner l'auteur au diable, avant que d'arriver à la fin.

Sénèque a remarqué un mot dans les *Géorgiques* de Virgile, qui n'étoit plus en usage de son tems; mais ce mot, qui étoit en usage du tems de Virgile, n'ôtoit rien de la beauté de Virgile au tems même de Sénèque. Que les mots changent dans une langue tant que l'on voudra, la beauté sera toujours la même tant que l'arrangement des mots ne changera pas. C'est ce qui arrivera tout au plus dans notre langue françoise, qu'on peut dire être dans sa perfection à cet égard.

* Ce mot que Sénèque, *Epître* 58, a remarqué est *asilus*, grosse mouche qui pique les bœufs, vaches, chevaux, &c. En françois *taon*, que l'on prononce *tan.* (D. L. M.)

Il n'y a rien de bien réglé sur le mot de *mon-*

ſieur, qui ſe donne après la mort. Les uns le perdent plus tôt, les autres plus tard ; on ne dit pas *monſieur Scaliger*, & on dit encore, & on dira dans cent ans d'ici, *monſieur Deſcartes*. Le père Daniel n'a pas bien fait à mon gré d'avoir intitulé ſon livre, *Voyage du monde de Deſcartes* ; il falloit mettre de *monſieur Deſcartes*. Mais je ne puis pardonner à M. Dubois d'avoir mis à la tête de ſa traduction des Offices de Cicéron : *Faite ſur l'édition de Grévius*. L'honnêteté vouloit qu'il mît *de monſieur Grévius*. M. Grévius eſt un homme qui vit encore, & très-connu à Paris. Je ſuis ſon ami, & il en a quantité d'autres Il faut voir ſur ce ſujet une note de Corneille (Thomas) ſur les *Remarques* de M. de Vaugelas.

* M. Ménage n'a paséré bon prophète touchant *Deſcartes*. Il y a déja du tems qu'on ne dit plus *monſieur Deſcartes*. La dignité ne contribue quelquefois pas peu à conſerver aux perſonnes la qualité de *monſieur* après leur mort. Les hommes de lettres François qui avoient quelque relation avec Grévius, ne pouvoit honnêtement ſe diſpenſer de lui donner du monſieur. Ceux qui ne le connoiſſoient que de nom, du nombre deſquels étoit apparemment le traducteur des *Offices de Cicéron*, pouvoient le traiter ſans cérémonie. On ne dit ſimplement que Corneille,

Racine, Despréaux, Vaugelas ; on ne dit même que Grotius, tout ambassadeur qu'il a été. Furetière, à qui M. Ménage a survécu quatre ans entiers, n'a pourtant dit que *Ménage* toutes les fois qu'il l'a cité ; & si je dis ici M. Ménage, c'est parce que je travaille sur un livre dont il a fourni la matière. Le caprice de l'usage peut beaucoup dans cette occasion. Jansénius, évêque célèbre, n'a presque jamais joui du *monsieur*, qui a la mine d'être continué long-tems à M. Arnauld, simple docteur. (D. L. M.)

** L'usage me paroît être maintenant de supprimer le mot de monsieur, en parlant des hommes illustres après leur mort. (E.)

On croyoit qu'il n'y avoit plus de remarques à faire sur la langue françoise après les *Remarques* de M. de Vaugelas, & c'est pour cela qu'on me fit compliment sur celles que je fis imprimer; mais comme la matière est ample, je n'en suis pas demeuré-là, j'en ai fait d'autres; le père Bouhours en a fait aussi & en fait encore, & il y apparence qu'on n'en demeurera pas-là.

La première édition de mes *Origines de la langue françoise* est de Vitré ; & des imprimeurs m'ont dit, en parlant de cette édition, que c'étoit un chef-d'œuvre dans leur art. Dans le

tems qu'elle parut, j'en envoyai un exemplaire à M. Rigault, qui étoit alors à Toul. Il en fut ſurpris, mais il auroit été bien plus étonné d'en voir l'augmentation. Il avoit eu un même deſſein, comme il le marque lui-même par cette lettre de remercîment qu'il m'écrivit le 24 décembre 1650. » Monſieur, je vous rends » graces très-humbles de l'honneur que vous » m'avez fait en me donnant part du bel ou- » vrage que vous avez mis en lumière, & dont » le public vous ſera obligé tant qu'il y aura » des François qui ne ſeront point barbares, » mais curieux de l'origine de leur langue & de » parler proprement. Ce livre eſt rempli de belles » & de doctes recherches, je me promets de le » lire durant ces fêtes avec plaiſir & contente- » ment. Je crois vous avoir dit que ce même » ſoin m'avoit tellement touché, que je m'étois » obligé à M. l'Huillier d'y vaquer tous les ſoirs » en paſſant le tems, dans notre converſation » durant l'hiver, en parcourant le *Dictionnaire* » françois. Mais je n'avois pas deſſein de pé- » nétrer ſi avant que vous avez fait. Je me fuſſe » contenté de remarquer ſeulement l'origine de » chaque diction ſans la confirmer d'exemples. » J'approuve & loue infiniment la peine que » vous en avez voulu prendre. Elle eſt pleine de » belles remarques & d'ériditon très-exquiſe.

» Que direz-vous de moi en même-tems que
» vous me faites ce beau & riche présent ? J'ai
» prié M. Du Puy de vous en faire un de ma
» part, qui est le pauvre *Commodianus*. C'est
» du plomb pour de l'or ; tellement que tout
» l'avantage est de mon côté. Je chérirai cette
» faveur, & demeurerai toute ma vie, &c. »

Les langues vivantes sont plus difficiles à bien savoir que les langues mortes. Il y a cinquante ans que je travaille sur la nôtre & je ne la sais pas encore. Pour la bien connoître & pour la bien écrire, il faut savoir les langues anciennes encore plus que les modernes. La plupart des langues sont enchaînées les unes avec les autres. Il y a un nommé Guichard qui en a fait voir le rapport. La *Dissertation* du père Bénier, jésuite, sur ce sujet, est très-curieuse. Il devoit continuer un projet si beau & si utile. Il en a tous les talens nécessaires. Je lui avois prêté ce que j'ai sur les origines de la langue grecque, afin qu'il vît celles qui pouvoient venir de la langue phénicienne. Il auroit été très capable de cette entreprise, mais il n'a pas eu le tems de s'y appliquer.

* Nous avons d'Etienne Guichard, qui prenoit la qualité de *lecteur & professeur ès langues saintes*, un gros volume *in*-8°. intitulé : *Harmonie éty-*

mologique des langues, à Paris, 1619. Le feu père Thomassin a donné de nos jours, en deux volumes de pareille taille, la méthode d'apprendre les langues en les réduisant toutes à l'hébreu. (D. L. M.)

* ETRENNE A IRIS.

Pour témoignage de ma flâme,
Iris, du meilleur de mon ame,
Je vous donne à ce nouvel an,
Non pas dentelle, ni ruban,
Non pas essence, ni pommade,
Quelques boîtes de marmelade,
Un manchon, des gants, un bouquet,
Non pas heures, ni chapelet:
Quoi donc? Attendez; je vous donne,
O fille plus belle que bonne,
Qui m'avez toujours refusé
Le point si souvent proposé;
Je vous donne, ah! le puis-je dire?
Oui, c'est trop souffrir le martyre,
Il est tems de s'émanciper;
Patience va m'échapper:
Fussiez-vous cent fois plus aimable,
Belle Iris, je vous donne..... au diable.

AUTRE ÉTRENNE A UNE BELLE.

Je n'ai que de beaux noms à donner pour étrenne;
Choisissez de *mon cœur*, de *mon tout*, de *ma reine*,
D'*objet charmant & doux*, de mon *bel œil vainqueur*,
De *ma lumière*, de *ma vie*:

Le choix dépend de votre envie;
Mais si vous m'en croyez, vous retiendrez *mon cœur.*

A LA MÊME, pour le jour de sa fête.

A ce jour que je dois fêter,
Je vous présente ma personne :
C'est le bouquet que je vous donne;
Mais le voudrez-vous bien porter ? (D. L. M.)

Les mots des langues modernes sont nés des anciennes en même idiôme. Le françois, par exemple, l'italien & l'espagnol, du latin. Et il est à remarquer que les mots françois, par exemple, ne sont pas nés des mots latins écrits, mais des mots latins prononcés. *Table* n'est pas né de *tabula* écrit, car on auroit dit *taboule*; mais de *tabula* prononcé, dont on prononçoit l'*u* si bref qu'il ne se faisoit pas sentir, & qu'on n'entendoit que *table.*

M. Morel, à qui j'avois fait présent de mes *Origines*, me disoit un jour qu'il admiroit mon origine de *laquats*, que je fais venir de *vernulaca*, de même que celle de *garçon.*

* On avoit raison d'admirer ces étymologies, & c'étoit le cas de dire : *Non equidem invideo; miror magis.* Ménage, qui les avoit débitées dans ses *Origines italiennes*, & qui avoit tâché de les justifier dans la seconde partie de ses *Observa-*

tions sur la Langue françoise, a depuis changé d'opinion dans la dernière édition de ses *Origines françoises*. (D. L. M.)

Mantissa, dit fort bien Joseph Scaliger sur Festus, vient de *manutensa*; c'est ce qui se peut prendre de la main par-dessus la mesure. Les Italiens appellent cela *paraguanti*, ou *buona mancia*.

Menianum, c'est un *balcon*. Ce mot ne vient pas de *mœnia*, mais d'un Menius à Rome, qui le premier en fit faire chez lui, selon Festus. Asconius dit qu'il vendit sa maison; mais qu'il retint ses *meniana* pour avoir des places à voir les jeux.

S. Isidore, dans ses *Origines* (1), parlant de celles des chemises, dit : *Camisias vocamus, quod in his dormimus in camis, id est, in stratis nostris*.

Le mot d'*esclave* vient de *Sclavus*, *Esclavon*; parce que les Italiens & autres Européens les achetoient pour en faire leurs serfs. On dit de même *suisse* pour *portier*. Ces Sclaves étoient autrefois venus de Scandinavie fondre sur l'Illyrie. Ce mot *Sclave*, ou plutôt *Slave* en leur langue, comme ils l'écrivent, signifie *illustre*.

---

(1) L. 19. c. 22.

Ce n'eſt pas de *Mixtarabes* qu'on a nommé *Mozarabes* les chrétiens d'Eſpagne, venus des Maures & des Saraſins; mais d'un Muza gouverneur de la Mauritanie Tingitane, du tems du comte Julien.

Le jeudi-ſaint eſt appellé *natalis calicis* dans l'*ancienne Vie de ſainte Geneviève.*

* Du Cange, dans ſon *Gloſſaire* latin barbare, au mot *natalis calicis.* (D. L. M.)

On s'eſt moqué de la remarque que j'ai faite, dans mes *Aménités de droit*, ſur le mot de *graculus*, pour faire voir qu'il ne ſignifie pas un *geai*, comme le prétendent des perſonnes d'un grand mérite, mais une *corneille*, comme je l'ai prouvé par des autorités inconteſtables: cependant elle eſt fort juſte, puiſque je viens d'apprendre que les Provençaux & les marchands de Marſeille, qui ſont dans les échelles du Levant, appellent les corneilles des *grailles*, ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *graculus.*

Etant François comme je le ſuis, c'eſt avoir été bien hardi d'avoir fait les *Origines de la langue italienne*, & d'avoir écrit contre les *Origines* de M. Ferrari. Un étranger contre un auteur qui devoit ſavoir ſa langue mieux que moi; mais il

s'étoit trompé, & j'ai cru devoir faire remarquer ses fautes. Il a fait aussi un livre *de Re Vestiariâ*, & un autre *de Lato Clavo*, contre Rubenius. Il n'est pas si aisé qu'on s'imagine de travailler aux origines d'une langue : il faut pour cela avoir une grande sagacité, & savoir le changement des lettres, & beaucoup d'autres choses.

Un Italien, qui croyoit dire une bonne chose, disoit qu'on entendoit parler chez moi cinq ou six langues, parce qu'on y en parle quelquefois cinq ou six en même tems.

Quand on a acquis une certaine réputation, il ne faut jamais se hasarder à parler une langue dont on n'a pas l'usage, quelque bien qu'on l'entende ; il y a trop à perdre : un méchant mot suffit pour vous décréditer. J'ai composé plusieurs livres en italien, & je ne parle pas italien. On m'a dit que l'empereur entend fort bien le françois, & que néanmoins il ne le parle pas.

Je fais une fort grande différence entre savoir de l'italien, & savoir l'italien. Je dis la même chose du latin & du grec. Il y en a qui en savent si peu que cela ne vaut pas la peine d'en parler : cependant ils en font vanité ; & à les entendre, ceux qui en savent plus qu'eux sont des ignorans.

Le pis eſt qu'il ſe trouve des gens qui ſont aſſez ſots pour les croire ſur leur parole.

M. de Court ſait la langue italienne à fond. Dans le voyage qu'il a fait en Italie, il a lu non-ſeulement les bons poëtes, comme Dante & Pétrarque, avec les ouvrages de Bocace, mais encore les *Hiſtoires* du Villani, du Ricordani & du Maleſpini, qui ſont les meilleurs auteurs que l'on puiſſe lire pour bien apprendre cette langue.

Je ſuis aſſez de l'avis de M. de Launay, qui a remarqué qué l'on a mieux écrit en latin depuis François I^er^. juſqu'à préſent, que l'on n'avoit fait depuis Cicéron juſqu'à François I^er^. Néanmoins dans cet intervalle il faut excepter Lactance, qui a écrit très-dignement, & beaucoup mieux que Minutius Félix. La *Conſolation de la Philoſophie*, par Boèce, eſt auſſi aſſez bien écrite. Quintilien a tâché de s'élever au-deſſus de ſon ſiècle, & d'imiter Cicéron, mais il n'a pu y arriver.

* Quinte-Curce, parmi les anciens auteurs qui ont bien écrit depuis Cicéron, pourroit être nommé avec éloge, & préféré de beaucoup à Lactance, de qui, plutôt que de Quintilien, on devoit dire qu'il a tâché d'imiter Cicéron, mais qu'il n'a pu y arriver. Pour Quintilien, quoi-

qu'il ait beaucoup estimé Cicéron, il paroît avoir si peu tâché d'en imiter la diction, qu'il semble au contraire, dit Erasme, *in Céroniano*, en avoir affecté une différente. (D. L. M.)

Dans une compagnie d'hommes & de femmes, on s'entretenoit de l'air que devoit avoir un homme & une femme pour être bien faits; quelqu'un dit qu'un homme, pour être bien fait, devoit tenir de l'homme & sentir son homme; & que pour les femmes, il n'aimoit point celles qui étoient homasses: Et moi, reprit une femme aussi-tôt, je suis de votre sentiment, je n'aime point les hommes efféminés.

Pour que les femmes soient aimables, il ne faut pas qu'elles soient trop maigres, ni trop grasses. C'est le sentiment de Martial (1):

Habere amicam nolo, Flacce, subtilem,
Sed idem amicam nolo mille librarum,
Carnarius sum, pinguiarius non sum.

Ovide aimoit les belles jambes dans les femmes: c'étoit, disoit-il, une des beautés de Diane.

Talia succinctæ pinguntur crura Dianæ,
Cum sequitur fortes fortior ipsa feras (1).

(1) XI. Epig. 100.
(1) 3. Amor. 2.

* Brantôme s'eſt fort récrié ſur la beauté de la jambe dans les dames. Auſſi dit-on qu'il avoit fait choix d'une maîtreſſe qui les avoit les plus belles du monde, & que ſon plaiſir ſouverain étoit de les regarder; ſur quoi l'on fit les vers qui ſuivent:

Cléon, pouſſé d'humeur folâtre,
Regardoit à ſon aiſe un jour
Les jambes, plus blanches qu'albâtre,
De Liſe, objet de ſon amour.
Tantôt il s'attache à la gauche,
Tantôt la droite le débauche:
Je ne ſais plus, dit-il, laquelle regarder,
Une égale beauté fait un combat entre elles!
Ah! dit Liſe, ami, ſans tarder
Mettez-vous entre deux pour finir leurs querelles.

(D. L. M.)

M. du Périer ſe plaint que les femmes ſont des cauſeuſes. On voit bien qu'il ne lit guère Ovide; il verroit que la maladie eſt ſi ancienne, qu'il ne faut plus s'en plaindre;

Ecce anus in mediis reſidens annoſa puellis,
Sacra facit Tacitæ, vix tamen ipſa tacet (1).

* On demande pourquoi la nature n'a point donné de barbe aux femmes. Outre la diſtinction des ſexes, qu'on a coutume d'en alléguer

(1) 2. Faſt. 572.

pour raison, les railleurs en allèguent une autre qu'on a pris plaisir à mettre en vers latins & françois.

En latin.

Quam bene prospiciens generi natura loquaci
Cavit ut imberbis femina quæque foret!
Nimirum linguam compescere nescia, radi
Illæsis posset femina nulla genis.

En françois.

Sais-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau sexe n'est point barbu?
Babillard comme il est, on n'auroit jamais pu
Le raser sans estafilade. (D. L. M.)

Une femme entreprit de faire une neuvaine à S. Rabboni pour demander la conversion de son mari. Quatre jours après le mari étant mort, elle s'écria : Oh le bon saint, qui donne plus qu'on ne lui demande.

* On lit dans la légende de sainte Anastase, qu'ayant épousé un païen dissipateur, & qui de plus la maltraitoit, elle en écrivit à saint Chrysogon, en qui elle avoit une confiance particulière; que de son côté le saint lui faisant réponse, la consola, l'invitant à se soumettre à la volonté de Dieu. Et comme la mort du mari, peu de tems après, s'en ensuivit, il s'est établi là-dessus une créance parmi le peuple,

quand une femme n'est pas contente de son mari, qui est ou un brutal qui la maltraite, ou un ivrogne, ou un joueur, &c. qu'elle n'a, pour en être promptement délivrée, qu'à dire l'oraison de S. Chrysogon. Sur quoi, ces paroles d'Olivier Maillard, *Serm.* 5, *post Cineres*, sont remarquables : *Scotus dicit in tertio, quod quando quis offendit nos, non possumus optare damnationem suam sine peccato mortali, nec etiam quod moriatur nisi in duobus casibus. Primo, quando impedit bonum commune & servitium divinum. Secundo, quando est publicus peccator, & non vult se corrigere, & fundat se in unâ litterâ quam mandavit sancta Anastasia beato Crysogono* (il vouloit dire, *Chrysogono*), *quæ habebat virum malum, & rogabat eum quod oraret ut moreretur, nec ipsa peccavit in hoc ; quia impediebat eam à servitio divino.* Il est vrai que cette sainte, dans sa lettre rapportée tout au long par Suidas, au mot χρυσόγονος, se recommande aux prières du saint, afin que si son mari devoit se convertir, Dieu le convertisse, sinon qu'il le laisse périr dans ses erreurs. Le S. *Rabboni*, mentionné dans l'article précédent, n'est autre que S. *Chrysogon*, par une corruption véritablement assez grande, mais qui ne l'est pourtant pas plus que celle du nom de S. *Branchais* pour S. *Pancrace*, de S. *Plé* pour S. *Hippolyte*, de sainte *Meille* pour sainte *Émilie*,

& de divers autres noms qu'on peut voir dans le *Vocabulaire hagiologique* de l'abbé Châtelain. (D. L. M.)

** Olivier Maillard, docteur en théologie, de l'ordre des frères mineurs, & depuis des observantins de l'étroite observance, Breton de naissance, a écrit en latin ses sermons & plusieurs ouvrages de théologie. Ce bon religieux étoit fort savant, mais il étoit encore plus zélé; il reprenoit les vices de son tems avec une hardiesse surprenante; il ne ménageoit personne, & désignoit si bien, dans les portraits des pécheurs, ceux qu'il avoit en vue, qu'on ne s'y trompoit jamais. Cette conduite lui attira quelquefois des reproches; mais l'amour de la vérité prévalut toujours dans son cœur, & on a été souvent effrayé pour lui de la sainte liberté avec laquelle il attaquoit toutes sortes de conditions & toutes sortes d'états dans ses sermons. Il mourut à Narbonne, chez les observantins en 1502. Henri Etienne a fait mention de ce religieux en son apologie pour Hérodote; il parle fort, dans cet ouvrage, de ses sermons; il en a même inséré quelques extraits qu'il a choisis entre les plus forts.

On dit que ce zélé prédicateur, prêchant un jour à Toulouse devant le parlement, fit une

peinture si vive & si forte d'un mauvais juge, & en fit une application si sensible à plusieurs officiers de cette compagnie, qu'il fut mis en délibération de le faire arrêter : enfin, après bien des résolutions différentes, on s'en remit au jugement de l'archevêque, qui, pour donner quelque satisfaction à ceux de cette compagnie qui avoient été dépeints avec des traits trop ressemblans, interdit pour quelque tems l'usage de la parole, dans la chaire de vérité, au père Maillard. Le bon religieux reçut cette mortification dans un esprit de pénitence : il fit plus ; car de lui-même, & sans qu'on le lui eût ordonné, il alla se jetter aux pieds des deux magistrats qui s'étoient crus offensés ; & dans les termes de la satisfaction qu'il leur fit, il en mêla de si touchans, de si pathétiques & de si forts sur l'état d'un pécheur endurci, que ce qu'il n'avoit pu obtenir comme ministre de la parole de Dieu, il l'obtint comme suppliant, comme un homme qui est peu sensible aux injures & à l'injustice du monde ; ainsi, ces mêmes personnes, qui avoient pensé si fort humilier ce saint religieux, devinrent elles-mêmes sa conquête. Leur conversion fut éclatante ; ces deux officiers se défirent de leur charge, & il y en eut un qui entra dans un ordre très-austère.

Sermones de Adventu declamati Parisiis. Paris, 1511, *in*-8°.

Quadragesimale opus declamatum Parisiorum urbe. Paris, 1512, *in*-8°.

Le prédicateur y envoie à tout moment ses auditeurs à tous les diables : *Invito vos ad omnes diabolos.... Ad omnes diabolos talis modus agendi.* Il falloit que la corruption fût bien publique de son tems, puisque sa morale roule le plus souvent sur l'impureté, qu'il se sert en cette matière des expressions les plus crues, & que lorsqu'il en parle, il s'adresse presque toujours aux ecclésiastiques.

Voyez le sermon du lundi d'après Pâques.

Christus non portabat gladium, & tamen ità perfectè scindebat panem, quod non cadebat una mica, & hoc semper faciebat, quando manducabat panem (1).

Les indulgences, ou du moins leurs abus ne lui plaisoient pas. Voici ce qu'il en dit le mardi de la première semaine de carême, avec sa vivacité ordinaire.

Sunt-ne hîc pastores bullarum? Certè ibi est magnus abusus, & miror quod prælati non apponant remedium. Durandus dicit quod de indulgentiis nihil habemus certum in sacrâ scripturâ. Legatis Basilium, Hieronymum, Augustinum : nihil dicunt

(1) V. *Ménagiana*, tome 1, page 62.

de indulgentiis. Ità dicunt doctores moderni, & asserunt quod materia indulgentiarum semper fuit dubia. Sed diceret aliqua mulier : Pater, ego nescio si sint bonæ ; nonne melius est capere postquam episcopus misit ? Credo quod capiunt partem suam, & omnes sunt fures. Heu ! Sunt aliqui bullatores, qui dicunt quod si scirent quod pater eorum non cœpisset, numquam orarent pro eo ; ad omnes diabolos.

Le jeudi de la deuxième semaine de carême.

Est ne pulchrum, quod uxor unius advocati qui emit officium suum, & non habet decem francos in redditibus, vadat sicut una principissa, & quod talis portet aurum in capite, & in collo, & in zona. Vos dicitis, quod hoc est secundùm statum vestrum ; ad omnes diabolos status ille, & tu ipsa, & vos, domine Jacobe, qui absolvitis eam in tali statu & tam leviter. Dicetis fortè : Maritus noster, non dat nobis tales vestes, sed nos lucramur ad pœnam nostri corporis. Ad trigenta mille diabolos talis pœna.

Le lundi après le second dimanche de l'Avent.

Tempore regis Ludovici in unâ civitate hujus regni, erant duo advocati, qui erant compatres. Unus bonus vir venit ad unum illorum, & dicit sibi : Domine, ego habeo unam causam in curiâ,

vos eritis advocatus meus, si placet. Respondit, libenter. Post duas horas venit adversarius suus, qui erat multùm pinguis, & dixit ei : Domine, habeo unam causam contrà unum rusticum ; rogo, sitis advocatus meus. Respondit, libenter. Quando venit dieta, primus qui non erat tam dives sicut alius, venit advocatum & dixit ei : Domine, hodie debet teneri dieta ; si placet, respondebitis pro me. Tunc dixit ipse : amice mi, aliâ vice quando fuisti, nihil tibi locutus sum propter occupationes diversas ; ego tamen avisavi de facto tuo. Sed ego non possum esse advocatus tuus, quia sum advocatus partis adversæ : tamem dabo tibi probum virum, qui erit advocatus tuus, & scribam ad eum litteras. Benè, dixit iste, habeo vobis gratias, domine. Tunc iste advocatus scripsit litteras in hunc modum ; compater mi, venerunt ad me duo Capones pingues ; ego pinguiorem cepi, & alium vobis mitto : Plumetis à parte vestrâ, & ego plumabo alium. Numquid ità facitis, domini advocati? (E.)

** Menot, cordelier, mourut au commencement du règne de François I^er^, vers l'an 1518. La meilleure édition de ses *Sermons* est celle de Tours, 1519, *in*-8°. sous ce titre : *R. P. Michaellis Menoti sermones quadragesimales ab ipso olim Turonis declamati.*

Menot dit qu'on auroit plutôt nettoyé une

étable où il y auroit eu quarante-quatre chevaux, qu'une femme n'auroit mis toutes ses épingles & ses atours.

Parlant de la corruption de son siècle : il en regorge, les eaux de la luxure le suffoquent ; rien n'est épargné, les cloîtres se ressentent de la corruption comme le reste.

Il demande quelque part ce qu'on trouve dans la chambre des prêtres, des explications ou des commentaires sur l'*Evangile?* Non, Nicolaus de Lyra leur donneroit des maux de tête, mais un arc, *arcum aut balistam*, enfin tout l'attirail d'un chasseur.

Dans l'histoire du jugement de Salomon, Menot dit que ces femmes s'entrebattoient en la présence du roi, que l'une juroit par sa foi, que le roi leur dit : Taisez-vous, car, comme je vois, vous n'avez jamais étudié à Angers ni à Poitiers pour savoir bien plaider.

Dans son sermon de la femme adultère, il demande, pourquoi on n'amena point aussi l'homme adultère ; possible, dit-il, que c'étoit un des messieurs ; ainsi en fait-on aujourd'hui, on accuse le pauvre, on se tait du gros *goddon.*

Voici d'autres traits que je me contenterai de donner en latin.

Le vendredi après les cendres. *Audite, domine*

mei, quando ſciſſor lignorum eſt in ſylvâ, primùm ſcindit arbores per pedem, poſtea groſſos ramos, & tandem parvos, quos ſimul ligat. Sic iſti Protonotarii (*abbates*) *qui habent illas diſpenſas ad tres, immò ad quindecim beneficia, & ſunt ſimoniaci & ſacrilegi, non ceſſant arripere beneficia incompatibilia. Idem eſt eis; ſi vacet epiſcopatus, pro eo habendo dabitur unus groſſus faſciculus aliorum beneficiorum. Primò accumulabuntur archidiaconatus, abbatiæ, duo prioratus, quatuor aut quinque prebendæ, & dabuntur hæc omnia pro recompenſatione, & non erit ramuſculus in hoc faſciculo, qui non benè ſerviat. Sed de quo ſerviet iſte faſciculus? Certè ad comburendum animas veſtras in igne inferni. Nonne dico verum? Numquid hodie cardinalatus & archiepiſcopatus ſunt lardati de epiſcopatibus, & epiſcopatus pluribus abbatiis & prioratibus: ad omnes diabolos talis modus faciendi.*

Le mercredi après le premier dimanche de carême. *O dominæ noſtræ delicatæ, quæ nutritis corpus veſtrum*, cette vermine, *cum tantâ pœnâ, quæ ſæpè non curatis venire ad eccleſiam pro audiendo verbo Dei, non opportet facere niſi unum paſſum de veſtrâ domo uſque ad eccleſiam; vix eſt* le ruiſſeau à paſſer. *Tamen nunc eſt ferè nona, & non ſurrexiſtis. Citiùs evacuaretur ſtercus ſtabuli, in quo fuiſſent quadraginta-quatuor equi,*

quam domina esset disposita, & posuisset toutes ses épingles.

Le mercredi après le second dimanche. *Est una maquerella quæ posuit multas puellas* au métier; *ad malum ibit*, elle s'en ira le grand galop *ad omnes diabolos. Est-ne totum?* Non, elle n'en aura pas si bon marché, *non habebit tam bonum forum; sed omnes, quas incitavit ad malum, servient ei* de bourrées & de cotrets pour lui chauffer ses trente côtes.

Dans son *Homélie* du Lazare. *Magdalena erat domina terrena de Castro Magdalon tam sapiens, quod erat mirum audire loqui de sapientiâ ejus & prudentiâ: ô ergo Magdalena, quomodò venisti ad tantum inconveniens, quod vocemini magna peccatrix, & non sine causâ! data est tribus consiliariis qui eam posuerunt in tali statu; scilicet primus, corporalis elegantia; secundus, temporalis substantia; tertius, libertas nimia; videbatur* qu'elle étoit faite pour regarder, *pulchra, juvenis, alta, credo quod non erat nisi quindecim aut sexdecem annorum, quando rediit ad bonitatem Dei: Martha soror non audebat ei dicere verbum. Omnes bibendo & comedendo loquebantur de eâ & de ejus vitâ. Martha soror timens Deum, & amans honorem* de sa lignée, *venit ad eam, dicens: ô soror, si pater adhuc viveret, qui tantùm vos amabat, & audiret ista quæ per orbem*

agitantur, certè poneretis ei mortem inter dentes; facitis magnum dedecus progeniei nostræ. Quid vis dicere, heu soror? non opus est ultrà procedere, neque ampliùs manifestare. Scitis benè quid volo dicere, & ubi jaceat punctus; ô bigote! de quoi vous mêlez-vous, belle dame? *Nonne estis magistra mea..... scio quid habeo agere ità benè sicut una alia; Martha rogabat eam, ut iret ad sermonem...... ô soror essetis valdè felix, si possetis videre unum hominem qui prædicabat in Jerusalem: est pulchrior omnibus quos unquam vidistis, tam gratiosus, tam honestus; credo firmiter quòd si videretis eum, essetis amorosa de eo; est in flore juventutis suæ...... Illa cepit pulchra indumenta sua, aquam rosaceam pro lavando faciem suam; cepit speculum, videbatur quod esset unus pulcher angelus; misit ante se mangones portantes* force carreaux cramoisis....... *Christus jam erat in mediâ prædicatione, vel fortè in secundâ parte.*

Ipsa cœpit detestari vitia, bragas, pompas, vanitates....... Tunc venerunt galandi, amorosi & rustici, qui dixerunt, surgatis, surgatis, facitis nunc la bigote, *vadamus ad domum...... Habebat in suo armoriolo aquam* de senteur, *quæ vendebatur pondere auri cœpit quærere de loco in locum, de platea in plateam, de domo in domum; qui hodie dabit prandium prædicatori.....* Tout le reste est dans le même goût. (E).

** Barlette, célèbre jacobin du 5me. siècle, étoit de la classe des Bourdaloue & des Massillon de son siècle; les choses ridicules au suprême passoient sans réplique. Le peuple, sans instruction ni lumière, recevoit avec simplicité les mauvaises plaisanteries, les quolibets, les historiettes dont les prédicateurs farcissoient leurs sermons. En voici quelques-unes :

« Barlette (*col.* 1, *page* 24, *édition de Venise* » 1577, *in*-8°. 2 *vol.*) avance qu'il n'y a plus de » honte de tenir une concubine, de faire de faux » sermens : on prend une femme, dit-il, & l'on » nourrit une concubine à grands écariats. Quoi- » que Dieu (*page* 229, *col.* 4), eût de toute » éternité prédestiné l'incarnation de son fils...., » il a voulu cependant qu'elle fût impétrée par » les prières des saints personnages. Adam, » Enoch, Mathusalem, Lamech, Noé, voyant » qu'ils n'obtenoient rien, prirent la résolution » d'envoyer des ambassadeurs; Isaïe, après les » prophètes, les rois, Aaron, puis l'église. Or » les patriarches, voyant qu'on n'octroyoit point » leurs demandes, envoyèrent les femmes; » 1°. vint Eve, à laquelle Dieu dit : Tu as péché, » tu n'es pas digne de mon fils; 2°. dame Sara, » à laquelle Dieu dit : Tu as été incrédule tou- » chant ton fils Isaac; à Rebecca, tu t'es montrée

» partiale entre Jacob & Esaü; à Judith, tu as
» été meurtrière; à Esther, tu as trop aimé la
» vanité : enfin la chambrière de quatorze ans,
» dont le fils dit à son père : Je l'ai aimée dès
» ma jeunesse; ensuite fut envoyé l'ange Ga-
» briel, avec des lettres ».

« Le jour de la résurrection (*page* 176), il
» agite la question de savoir qui devoit être
» l'ambassadeur de cette grande nouvelle à la
» sainte vierge. Adam dit à Jésus-Christ, c'est
» moi, *mihi incumbit*......... Jésus-Christ lui ré-
» ponds : Tu t'arrêterois peut-être en chemin
» pour manger des figues. Abel vint : Non, cer-
» tainement, tu trouverois peut-être Caïn par
» le chemin, qui te tueroit; à Noé, Jesus-Christ
» lui dit : Tu aimes trop à boire; à saint Jean-
» Baptiste, tu as un habit tout velu; au bon
» larron, tu n'iras pas, car tu as les jambes
» rompues : enfin un ange fut envoyé, qui se
» mit à chanter *Regina cœli lœtare, resurrexit sicut*
» *dixit, alleluia* ».

Au sermon du vendredi de la troisième se-
maine de carême, il se demande « Comment la
» Samaritaine a pu reconnoître que Jesus-Christ
» étoit juif. Je réponds qu'elle a pu le connoître
» de trois manières; 1°. à l'habit qu'il portoit;
» 2°. parce qu'il étoit Nazaréen; 3°. parce qu'il
» étoit circoncis ».

Dans le ſermon de la Pentecôte, il rapporte une diſpute entre le Père & le Saint-Eſprit :

« Le fils dit à ſon père : J'ai promis le Saint-
» Eſprit à mes apôtres, il eſt tems de tenir pa-
» role. Le Père dit : Je ſuis content, faites-le
» ſavoir au Saint-Eſprit. Le Saint-Eſprit s'in-
» forme comment le Fils avoit été traité, le Fils
» expoſe ſes plaies.

» Le Saint-Eſprit, touché de cet état affreux :
» *malheur à moi!* s'écria-t-il ; *mais j'irai dans une*
» *autre forme qu'ils n'oſeront toucher* ».

Le mardi de la Pentecôte, il commence le *pater* d'un prêtre qui prie avec diſtraction : « No-
» tre Père qui êtes aux cieux ; *Palfrenier, pré-*
» *pare mon cheval pour aller en ville ;* Que votre
» nom ſoit ſanctifié ; *O Catherine, mettez cette*
» *viande au feu ;* Donnez-nous notre pain quo-
» tidien ; *Empêchez le chat d'aller au fromage ;*
» Pardonnez-nous nos offenſes ; *Donnez au che-*
» *val du blanc manger* ».

Ce bon religieux avoit, comme on vient de le voir, un zèle qui le menoit un peu loin : cela a ſervi de matière de raillerie aux proteſtans, & leurs auteurs ont pris de là occaſion de tourner en ridicule les catholiques & leurs façons de répandre la parole du ſeigneur.

On trouvera encore des idées ſingulières dans

des sermons à l'usage des dimanches de toute l'année, sous ce titre : *Sermones dominicales dormi securè vulgò nuncupati.* Col. Agrip. 1625.

Le genre dominant est de donner des pararaboles très-recherchées, suivies d'allusions de même genre. Voyez le sermon du samedi devant les quatre-tems, pag. 25. Le prédicateur introduit une belle vierge, assise dans le soleil, qui conçoit en voyant tomber à ses pieds une pomme couleur d'or; cette vierge est l'ame dévote qui reçoit la grace.

Legimus in quâdam historiâ, quod quædam pulchra virgo sedebat in sole, & cecidit ante eam pomum habens aureum splendorem, & ipsa concepit inde..... Moraliter : ista pulchra puella est anima devota ; cadit aureum pomum, id est, gratia divina, & indè efficitur ut aquila.

Page 38. Le second dimanche après l'Epiphanie, l'auteur introduit Noé conduisant ses enfans aux vignes ; & là, il leur fit une application des propriétés qu'aura le vin, à l'égard de ceux qui en boiront, selon le sang des animaux répandu dans le voisinage de ce vignoble : le lion, l'agneau, le porc, le singe passent en revue. Ce dernier animal fournit la belle morale ; quand on a bu du vin de singe, on veut faire comme les singes qui se laissent prendre par un bitume mou qu'on met au pied de l'arbre

où

où est le singe; on court dans le bitume du péché, qui ferme les yeux de l'ame, & l'on n'a plus la force de monter vers l'arbre saint de la croix.

Qui inebriatus fuerit de vino juxtà quod effudi sanguinem simiæ, facit sicut simia; quia quidquid viderit simia, hoc etiam vult facere........ Qui vult capere simiam, accipit bitumen molle, & cadit infrà arborem ubi simia sedet, & tangit manum in bitumine, & facit quasi se lavaret in facie, & recedit: & cùm descendit simia, & vult se etiam lavare cum bitumine, bitumen ejus oculos claudit, & sic arborem ascendere non potest, & sic capitur.

Page 188. Il parle d'une mauvaise femme, qui dans le cours d'une année, corrompit sept honnêtes femmes: *Septem mulieres bonas fecit putanas.*

Page 87. Au premier dimanche de carême, il remarque que deux corps peuvent s'appliquer l'un contre l'autre; qu'un sphérique & qu'un concave s'appliquent de même; que deux sphériques ne peuvent s'appliquer que dans un point; qu'il est ainsi des hommes doux & modestes, dont l'amitié est aisée & facile; mais que les orgueilleux, représentés par les corps ronds, ne peuvent se supporter.

Page 153. Dans l'octave de pâques, il ren-

contre dans les doigts de la main toutes les perfections de l'homme vertueux; le pouce & les deux jointures marquent la droiture de l'homme envers Dieu & le prochain; le doigt *index* marque la prudence, & les trois jointures, une prudence qui s'occupe du passé, du présent & de l'avenir; le doigt du milieu marque la force, & les jointures marquent les efforts que cette force doit faire contre le diable, le monde & la chair; le doigt *fidius* ou annulaire, signifie l'amour; il a une veine qui va au cœur, ses jointures marquent les objets de son amour vers Dieu, le prochain, son ame; le petit doigt ou l'auriculaire marque l'obéissance, ses jointures en confirment les objets, les supérieurs, les égaux, les inférieurs.

Dans le sermon de la nativité, il avance que la vierge, taxée de grossesse, se tut, que les signes de cette taciturnité étoient évidens, puisqu'on la peint avec un œil plus grand que la bouche : *Nota de signis taciturnitatis, quod depingitur majori oculo quàm ore*; que depuis sa grossesse les rayons du soleil sortoient de sa face, ce qu'il prétend prouver par la philosophie, la théologie, l'expérience.

Ex quo fuit gravida, radii solis procedebant de facie suâ; hoc potest probari per philosophiam, per theologiam, per experientiam.

Il avance, dans l'évangile du dimanche *oculi*, que plusieurs vont en pélerinage bons, & en reviennent méchans; & à l'occasion du jubilé de son tems, il dit que plusieurs filles alloient vierges à Saint-Jacques, qui en revenoient pécheresses.

Multæ virgines vadunt ad Sanctum Jacobum, quæ redeunt meretrices, ut patuit in anno jubileo de euntibus Romam, & dormientibus in paleis; item de duabus viduis Valenciæ euntibus ad Sanctum Jacobum.

Dans l'évangile de la tentation de Jésus-Christ, il introduit le diable, disant civilement à Jésus-Christ : Passons au désert, nous y serons solitaires, & nous y prierons. Et après la victoire de Jésus-Christ, la sainte vierge lui envoie le dîner qu'elle avoit préparé pour elle, des choux, un brouet, des épinars & peut-être des sardines.

Virgo misit prandium quod pro se paraverat, ut caulas, vel brodium, ut spinaga, & fortè sardineta.

Au jour des cendres, il dispense du jeûne ceux qui voyagent à pied par nécessité; mais il y condamne les cavaliers; il permet pourtant à la mule & au cheval de prendre leur nourriture sans péché : *Equitantes autem non excusantur; equus & mula potent cænare, sed non vos sine peccato.*

Jérémie de Pours, page 229, *de la divine mélodie du saint psalmiste, imprimée à Middelbourg, l'an* 1644, dit que la poudre du veau d'or que Moïse fit brûler & mêler dans de l'eau dont les Israëlites burent, s'arrêta sur les barbes de ceux qui l'avoient adoré, & ils eurent des barbes dorées, ce qui fut une marque spéciale, pour reconnoître ceux qui avoient adoré le veau.

Ce trait est cité, *Exode* 32, dans une *Bible* françoise, imprimée à Paris, par *Antoine Bonnemère*, l'an 1538, à la requête de Charles VIII, qui l'avoit déja fait imprimer en 1495.

Dans ce même chapitre, on lit que les enfans d'Israël crachèrent si fort contre Hur, qui refusoit de leur faire des dieux, qu'ils l'étouffèrent.

On a relevé bien des traits du moine Césaire d'Heisterbach, ordre de Cîteaux, diocèse de Cologne. En voici deux qui concernent les évêques, qui méritent bien d'être remis au jour. Je cite l'édition d'Anvers, 1605, *in*-12, page 91, chap. 28.

Clericus quidam Parisiis ante paucos annos verbum terribile contrà episcopos locutus est, dicens : Omnia credere possum, sed vix credere possum, quod unquam aliquis episcopus Allemaniæ possit salvari.

Apollonius : *Quare magis judicavit episcopos*

Allemaniæ, quàm episcopos Galliæ, Angliæ, Longebardiæ, vel Tusciæ?

Cæsarius : *Quia pene omnes episcopi Allemaniæ utrumque habent gladium, spiritalem videlicet & materialem; & quia de sanguine judicunt, & bella exercent, magis eos sollicitos esse oportet de stipendiis militum, quàm de salute animarum sibi commissarum.*

In Claravalle nostris temporibus monachus quidam in episcopatum electus est, quem cùm electores requierent, & ille onus suscipere renueret imperium abbatis ejus vel episcopi accessit, sed imperantibus non acquievit : & cessatum est ab eo, atque non multò post defunctus; qui cuidam sibi familiari manifeste apparente post mortem, requisitus de statu suo, & si aliquid timeret de illâ inobedientiâ, respondit, non, & adjecit : Si obediens fuissem, & episcopatum illum suscepissem, damnatus essem æternaliter; subjunxique verbum valde terribile : Ad hoc inquit, jam devenit status ecclesiæ, ut non sit digna regi, nisi à reprobis episcopis.

Cæsarius : *Puto illud verbum tàm horribile contrà episcopos proferendo, respexisse ad multitudinem malorum, & ad raritatem bonorum, & quod eandem raritatem exigat malitia subditorum, sicut testatur sacra scriptura dicens : Qui regnare facit hominem hyppocritam, propter peccata populi.* (E.)

Que celui-là a bien rencontré, qui a dit d'une femme en croupe derrière son mari : *Post equitem sedet atra cura.* Hor. 3. Od. 1. v. 40.

* Ces mots sur une méchante femme couchée auprès de son mari :

Furiarum maxima juxta
Accubat.

ne font pas une application moins juste, tirée du 605e. vers du livre 6 de l'*Enéide.* (D. L. M.)

On disoit d'un homme qui avoit épousé une femme extrêmement rousse, que c'étoit un Jason qui avoit conquis la toison d'or.

L'endroit où une belle femme paroît avec plus d'éclat, c'est son lit. Isabelle, reine de Castille, disoit ordinairement qu'il n'y avoit rien de plus beau à voir que *Hombre d'armas en campo ; Opisbo puesto en pontifical ; Linda dama en la cama ; y Ladron en la horca.* (D. L. M.)

* Brantôme, page 386 du tome premier de ses *Dames galantes*, & ailleurs. (D. L. M.)

C'est une question de savoir si *virgo*, chez les anciens, signifioit *pucelle*, ou simplement *jeune fille* ou *femme.* Horace dit 1. Od. 29 :

Quæ tibi Virginum
Sponso necato barbara serviet ?

* *Virgo*, quoique rarement, s'est dit d'une jeune femme. Virgile, *Eglogue 6*, l'a dit de Pasiphaé, femme de Minos. Mais dans cet endroit d'Horace, *virgo* est une fiancée, & non pas une jeune femme; *sponsus* & *sponsa*, dans les auteurs classiques, ne signifiant jamais que *fiancé* & *fiancée*. (D. L. M.)

En corrigeant une épreuve d'un livre dans lequel on citoit un passage de S. Paul, de la seconde épître (1) aux Corinthiens, où il y a *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros.... in vigiliis & jejuniis*, je trouvai ce passage traduit ainsi: Comme fidèles ministres de Dieu, rendons-nous recommandables par les veilles & par les jeûnes.

Un jour je me trouvai dans un repas où l'on avoit prié M. Patin: c'étoit le médecin le plus gaillard de son tems. Les *Lettres* que nous avons de lui témoignent assez quel étoit son caractère. D'abord qu'il fut à table, il demanda à boire, & me porta la santé de M. Rohault, qui faisoit bruit alors par ses expériences physiques, & auprès duquel j'étois assis. Il me dit en mirant son verre: *Domine Menagi oportet vivere S. J. C.* Ah! monsieur, lui dis-je, cette sentence ne vient pas

(1) VI. 5.

ſans doute d'Hyppocrate ; & ſi tout le monde la ſuivoit à la lettre, vous & vos confrères auriez encore bien plus d'emploi que vous n'en avez. Je vois bien, me répondit-il, que vous n'entendez pas l'énergie des trois lettres du mot *ſic*, qui veulent dire qu'il faut faire en partie le contraire de ce que je fais, *vivere ſobriè*, *jucundè*, *caſtè*.

* Pour parler plus juſte, & conformément à la vérité, il falloit dire : *Qu'il faut faire ce que je fais.* Car Patin, au pied de la lettre, vivoit *ſobriè*, *jucundè* & *caſtè* : toutes ſes lettres en font foi. Ceux qui s'en font une autre idée, ne le connoiſſoient pas. Voyez, touchant ſa ſobriété, dont il s'agit, la *lettre* 134 du cinquième volume, où, écrivant à M. Belin, médecin à Troies en Champagne : « Je ne ſais, lui dit-il, » pourquoi vous me tenez pour un hydropote ; » je bois un peu de vin, mais le plus ſobrement » qu'il m'eſt poſſible : néanmoins je vous dirai, » *cum Aulugellio* ; ſi tout le monde en buvoit au- » tant que moi, il ſeroit bien plus cher qu'il » n'eſt, vu que j'en bois tout mon ſaoul. Je dois » à cette ſobriété que je n'ai point encore beſoin » de lunettes, nonobſtant mon âge & mes veilles. (D. L. M.).

Il eſt arrivé à M. l'évêque de......, deux

petites aventures dans la dernière visite de son diocèse, qu'il m'a dites lui-même. Etant au village de ...., il fit assembler les habitans dans l'église; & là, après avoir demandé aux marguilliers s'il n'y avoit point de plainte contre leur curé, il fit plusieurs questions aux paroissiens touchant leur croyance. Dans ce tems-là, il apperçut une bonne femme qui faisoit tous ses efforts pour fendre la presse, afin de voir plus à son aise M. l'évêque. Il la fit approcher, & lui demanda combien il y avoit de sacremens. A quoi ayant satisfait: Avez-vous été confirmée? continua-t-il. Elle fit une profonde révérence, & lui dit: Oui, monseigneur, j'ai eu le bonheur de l'avoir été par feu M. votre père.

M. l'évêque de...... quitta ce village pour aller dans un autre, où, en visitant l'église du lieu, il s'apperçut qu'il y avoit au maître autel un saint Martin représenté en cavalier, mais dans une attitude si mal-séante, que le cheval présentoit le derrière au célébrant quand il étoit à l'élévation; & voulant remédier à l'indécence de cette peinture, il dit aux marguilliers, que quoique S. Martin eût été un cavalier célèbre, il avoit été aussi un évêque d'une sainte vie, & qu'ainsi il étoit bien plus à propos de représenter leur patron en évêque qu'en cavalier; que d'ail-

leurs cela conviendroit mieux à l'ornement de leur autel. A quoi le plus ancien des marguilliers répondit : Monseigneur, nous aimons bien mieux voir le patron de notre paroisse en cavalier qu'en évêque. Et comme on lui en eut demandé la raison : C'est, ajouta-t-il, qu'à un cavalier il ne lui faut qu'un cheval, dont l'entretien ne coûte pas beaucoup ; mais à un évêque, il lui faut un carrosse & six chevaux, qui coûtent beaucoup plus à nourrir. Sur quoi il faut remarquer que M. l'évêque de..... faisoit sa visite dans un carrosse à six chevaux.

M. de..... aimoit madame la comtesse de...... ; soit par jalousie ou autrement, il fit des vers satiriques contre elle, par lesquels, entr'autres choses, il lui reprochoit qu'elle étoit vieille. La comtesse, indignée de son procédé, s'adressa au marquis de....., qui l'aimoit aussi, & lui déclara que s'il vouloit qu'elle répondît à son amour, il falloit qu'il prît soin de la venger d'une personne de qui elle avoit reçu quelque chagrin. Le marquis accepta le parti ; & la comtesse lui ayant nommé M. de......, il lui assura qu'elle seroit satisfaite. Cependant M. de..., nonobstant ses vers satiriques, vouloit renouer avec la comtesse, & cherchoit tous les moyens de se raccommoder avec elle. Ils demeuroient tous deux dans

un même quartier, & la comtesse avoit coutume de passer le Pont-Neuf pour aller à la messe aux Augustins. M. de...., qui avoit donné ordre à un de ses laquais de venir l'avertir lorsqu'elle sortiroit, apprit, un moment après, qu'elle alloit à la messe. En même tems il monte sur son bidet, & sort dans le dessein de se rendre aux Augustins; mais lorsqu'il fut arrivé près de la Samaritaine, il se sentit tout-à-coup décharger quelques coups sur les épaules, en présence de la comtesse & du marquis, qu'il apperçut qui marchoient sur le rebord du pont; ce qui lui causa encore plus de chagrin. Etant de retour chez lui, il ne songea qu'à se venger du marquis. Les duels n'étoient pas encore défendus en ce tems-là; c'est pourquoi il fit appeller le marquis, qui tourna la chose en plaisanterie. Il fit réponse qu'étant homme d'épée, il ne vouloit pas se battre contre un homme de robe; que cependant il acceptoit le défi, pourvu que M. de.... entrât seulement pour une journée parmi les cadets, & en fît toutes les fonctions. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

Un curé de village avoit un missel déchiré & percé en plusieurs endroits; pour suppléer aux mots qui manquoient, il se servoit du mot de *Jésus*. Le seigneur du lieu l'ayant un jour invité

à dîner, lui dit : Monſieur le curé, il eſt beaucoup parlé de Jéſus dans l'évangile d'aujourd'hui. Cela eſt vrai, répondit le curé : ce mot là en vaut bien un autre.

* Tiré des contes vulgairement intitulés : *Contes de Bonaventure des Périers*, deſquels on eſt en état de donner une nouvelle édition, plus correcte que toutes les précédentes, accompagnée de notes curieuſes, & d'une préface où l'on prouvera que ces *Contes* ne ſont, ni ne peuvent être de des Périers (1). (D L. M.)

Un autre curé d'une grande ville, qui ne ſavoit pas beaucoup de latin, mais qui d'ailleurs ne manquoit pas d'eſprit, ſe mit à la tête de ſon clergé pour recevoir un corps qu'on devoit lui remettre entre les mains. On lui fit un très-beau diſcours en latin, comme c'eſt la coutume, en le lui remettant ; comme il ne l'entendoit guère, voici ce qu'il répondit : *Loquebantur apoſtoli variis linguis* : Monſieur, dit-il, les apôtres parloient pluſieurs langues ; vous venez de me parler en latin, & moi je vais vous répondre en françois, & il fit un diſcours dont toute l'aſſemblée fut fort contente.

(1) On croit que les contes donnés ſous le nom de *Bonaventure des Périers*, ſont de Nicolas Deniſot. L'édition annoncée dans l'article ci-deſſus a été donnée en 1735. (E.)

Un payſan, étant à confeſſe, s'accuſoit d'avoir volé du foin; le confeſſeur lui demandoit : Combien en avez-vous pris de bottes? *Ardé*, dit-il, *monſieur, devinez*. Trente bottes, dit le confeſſeur? *Oh non.* Combien donc, ſoixante? *Oh vrament nani*, reprit le payſan : *mais ardé, boutez-y la chartée, auſſi bien ma femme & moi devons-je aller querir le reſte tantôt.*

L'abſolve des Grecs, ou la manière d'abſoudre chez ces peuples, ſe fait en diſant : *Dieu vous abſolve*, ou *vous pardonne vos péchés*; & cette manière paroît plus conforme au bon ſens que celle des Latins, qui diſent : *Je vous abſous de vos péchés.* En effet, ſi un homme alloit dire à un criminel que l'on eſt ſur le point d'exécuter : *Je vous abſous, je vous donne ma grace*, au lieu de dire : *Le roi vous donne ſa grace*, on ne laiſſeroit pas de paſſer outre.

Il y a, dans Valère-Maxime un chapitre de l'ingratitude de la patrie envers les grands hommes. C'eſt une choſe étrange que le mérite excite d'ordinaire l'averſion & l'envie, au lieu de la reconnoiſſance & de l'émulation qu'il devroit faire naître. J'ajouterois bien un nouveau chapitre à celui de Valère-Maxime, & j'aurois de beaux exemples pour le remplir. Il s'en trouve

de nos jours presque dans tous les états du monde; mais aucun pays ne nous en fournit un plus grand nombre que la Hollande. On a vu périr Barneveld; messieurs de With furent sacrifiés à l'ambition du prince d'Orange; Grotius l'échappa belle, & l'on prétend que l'amiral Tromp a été empoisonné avec de la cervelle de chat.

* Une chose à remarquer touchant l'endroit qu'on cite ici de Valère-Maxime, c'est que dans la plupart des éditions de cet auteur, le second & le troisième chapitre du cinquième livre sont intitulés, l'un, *de gratitudine*, l'autre, *de ingratitudine*, mots que les connoisseurs savent n'être pas latins, & qu'ils présument avec raison lui avoir été prêtés par quelque grammairien du bas siècle. Si *gratitudo*, disent-ils, & *ingratitudo* étoient de lui, pourquoi ayant eu tant de fois occasion d'employer l'un & l'autre dans le corps même des chapitres a-t-il toujours eu recours à des périphrases, telles que *grata mens*, *gratus animus*, *gratæ ingratæque animi significationes*, *grata voluntas*, *memor beneficii animus*, *ingratus lapsæ mentis error?* Cela ne peut venir, ajoutent-ils, que de ce qu'*ingratitudo* & *gratitudo* n'étoient pas alors des termes reçus; Cassiodore, qui écrivoit sur la fin du seizième siècle, étant, je pense, l'auteur le plus ancien qui ait usé du

mot *ingratitudo.* Des critiques exacts, sur de bons manuscrits, ont reconnu que c'étoit *de gratis* & *ingratis* qu'il falloit lire dans les endroits de Valère, où on lisoit auparavant *de gratitudine* & *de ingratitudine.* A quoi des écrivains modernes, d'ailleurs assez châtiés, n'ayant pas pris garde, n'ont pas fait difficulté, sur la foi des éditions ordinaires, de recevoir, comme bien latins, les termes de *gratitudo* & d'*ingratitudo.* Non-seulement Calvin, qui ne négligeoit pas son style, est de ce nombre, Pierre Bunel, qui le croiroit? & Paul Manuce, cicéroniens de profession, en sont aussi. Ce qui fait voir combien on doit être attentif sur le choix des mots, quand on entreprend d'écrire dans une langue étrangère. (D. L. M.)

Je crois qu'on auroit bien de la peine à rapprocher de nos langues d'Occident celles des peuples les plus reculés de l'Orient, comme de la Chine. Jusqu'ici, personne ne s'est avisé de faire aucune découverte là-dessus. On dit que Thévenot doit avoir les écrits d'une personne qui avoit appris dans l'Amérique, le long du fleuve de Saint-Laurent, quinze langues toutes différentes, plus riches que les nôtres, & dont il avoit fait des *Grammaires* & des *Dictionnaires.*

Philarque, *phyllarque*, & *phylarque.* Ces trois

mots, dont la prononciation eſt preſque ſemblable, ont cependant trois ſignifications fort différentes. *Philarque* ſignifie *ambitieux*, proprement, *avide de gouverner*. *Phyllarque*, ſignifie *prince des feuilles*; & *phylarque* veut dire *tribun* ou plutôt *dizenier d'Athènes*; c'eſt-à-dire, prévôt de l'un des quartiers de cette ville; car il y en avoit dix, comme quatorze à Rome, & ſeize à Paris; & ce quartier d'Athènes avoit nom *phyle*, qui ſignifie *garde*, à cauſe qu'on y faiſoit la garde.

Un jeune prince couroit à la rencontre d'une dame de grande qualité, fort belle, & pour qui il avoit beaucoup d'eſtime. Elle lui dit: Monſieur, vous allez bien vîte. Le prince lui répondit: Madame, je ſuis mon penchant.

Un confeſſeur vouloit toujours interroger ſon pénitent ſans lui donner le tems de dire autre choſe qu'*oui* & *non*. Un jour, un jeune homme s'étant préſenté à lui pour ſe confeſſer, il lui fit tant de queſtions & de tant de façons, qu'à la fin il s'épuiſa. Son pénitent le voyant à bout, lui dit: Mon père, ne ſavez-vous que cela? vraiment j'en ſais bien d'autres.

Si-tôt que l'on eut appris la mort de M. de Louvois

Louvois (1) dans notre assemblée, M. de V..... qui y étoit, fit à cette occasion l'impromptu que je vais vous dire. C'est une espèce d'apostrophe aux ennemis de la France :

Pourquoi vous réjouir, fiers ennemis ? tout beau.
Louvois agit dans le tombeau ;
Sa vigilance sans seconde
A servir le plus grand des rois,
Animera toujours les fidèles François :
Il n'est qu'un Louis dans le monde,
Mais il est encor des Louvois.

L'auteur de cet impromptu m'envoya, quelque tems auparavant, cet autre qu'il avoit fait dans une assemblée, en apprenant que le roi venoit de nommer M. le duc de Beauvilliers chef du conseil :

Son mérite, plus grand que tout ce qu'on peut croire,
Au ministère même ajoute de l'éclat :
C'étoit le seul degré qui manquoit à sa gloire,
Et le seul ornement qui manquoit à l'état.

Lorsque M. l'abbé de ...., qui fut depuis cardinal, soutint sa majeure, un bachelier qui disputoit contre lui, cita un passage du concile, qu'il nia formellement s'y trouver. Le bachelier fut chercher le livre à la bibliothèque de

(1) Il mourut à Versailles le 9 juillet 1691.

Sorbonne, & le lui montra tel qu'il l'avoit cité. L'abbé de.... voulut s'excuser ; & pour exprimer qu'il avoit vu d'autres exemplaires où la citation n'étoit pas, il dit : *Vidi alia toma ubi locus iste non erat*, au lieu de dire *alios tomos*. M. Hennequin qui étoit aux écoutes, cria tout haut : *Quia vidisti Thoma, credidisti.*

Le même M. Hennequin, en expliquant un passage de l'écriture où il vouloit que les interprètes se fussent trompés, disoit : *Hic Lambinus lambinat ; Lyra delirat ; Justus Lipsius, justè lapsus est.*

Malherbe, âgé de soixante-dix ans, voulant venger la mort de son fils, tué en duel par M. D...., dont les parens sont encore aujourd'hui une belle figure à la cour, envoya un cartel de défi à ce jeune gentilhomme. Les amis de Malherbe ayant appris cette nouvelle, firent tous leurs efforts pour l'empêcher de s'aller battre ; à quoi il répondit : Qu'y a-t-il à appréhender ? la perte ne seroit pas si grande pour moi que vous le pensez, je ne hasarde qu'un double contre une pistole.

* Le gentilhomme qui tua le fils de Malherbe étoit de Provence, & s'appelloit de Piles. Voyez Balzac, *Entretien* 37, & notre auteur, page

805, de ses *Observations* sur Malherbe, seconde édition. (D. L. M.)

M. M.... ayant appris il y a quelques jours que Furetière étoit bien malade, l'alla voir aussitôt, parce qu'il est bien de ses amis; il le trouva en robe-de-chambre devant son feu, assis dans un fauteuil de commodité. Furetière lui conta toute sa maladie, disant qu'il avoit bien souffert & qu'il avoit été à l'extrémité. Pendant que son ami lui marquoit le plaisir qu'il avoit de le voir hors de danger, M. l'abbé de......... arriva: Ah! tenez, lui dit-il, voilà mon sauveur, en montrant cet abbé qui venoit d'entrer, c'est à lui à qui j'ai obligation de la vie. En effet, c'étoit cet abbé qui avoit pris soin de lui, & qui avoit fait la dépense de toutes choses pendant sa maladie. Furetière lui demanda par manière d'entretien à combien pouvoit aller cette dépense. Si vous voulez le savoir, lui dit cet abbé, je crois en avoir le mémoire dans ma poche. Là-dessus il le tira & se mit à lire: Tant pour la viande de vos bouillons, tant pour vos médecins, tant pour votre chirurgien, tant pour l'apothicaire, tant pour le linge & autres menus-frais, tant pour le porte-Dieu & son compagnon qui vous ont apporté le viatique, & tant pour les deux prêtres qui vous ont admini-

tré l'extrême-onction. A ces deux derniers articles, Furetière s'écria : Abbé, abbé, vous m'avez ruiné en ſacremens.

Voici des vers qu'on m'envoya ces jours paſſés. Je n'en connois point l'auteur, je ſais ſeulement qu'ils ont été faits à l'occaſion de l'éloge que le prince d'Orange fit du roi dans le diſcours qu'il prononça à la Haie, le 5 février 1691, en préſence de tous les princes ligués. Vous en jugerez; les voici :

Les Racine, grand roi, les Boileau, les Corneille,
En vain pour te louer ont conſacré leurs veilles,
Leurs éloges pompeux deviennent ſuperflus;
Naſſau vient d'en faire un qui t'honore encor plus.
La plus sûre louange, & la plus affermie,
Eſt celle que nous donne une bouche ennemie.
Ce prince qu'en naiſſant un deſtin envieux
Rendit de ta grandeur rival ambitieux,
Et dont les yeux d'abord, offenſés de ta gloire,
Ne virent qu'à regret ta première victoire,
Qui ſans ceſſe depuis, traverſant ton chemin,
S'offrit par-tout à toi les armes à la main,
Qui, ſans ſe rebuter de cent revers terribles,
Bravoit tout de nouveau tes armes invincibles,
Et vaincu mille fois, s'en prenant au malheur,
Ne ſe croyoit jamais au-deſſous du vainqueur;
Lui, dis-je, dont l'orgueil, facile à le ſéduire,
N'imputoit ſes malheurs qu'au défaut d'un empire;
Lui qui s'oſoit flatter que s'il devenoit roi,

Il pourroit s'élever, & s'égaler à toi,
Aujourd'hui qu'il a joint aux forces de Hollande,
Les sceptres d'Angleterre, & d'Ecosse & d'Irlande,
Que l'Europe, liguée au gré de ses souhaits,
Sert son ambition, seconde ses projets,
Et de ces nations à ta perte animées,
Dépose entre ses mains le sort & les armées,
Il rend pourtant, aux yeux de cent princes confus,
Un solemnel hommage à tes hautes vertus,
Exalte ta valeur, admire ta prudence,
Convient que ton pouvoir passoit sa connoissance,
Te nomme hautement le plus puissant des rois,
Juge de l'avenir par tes derniers exploits,
Et leur dit que c'est fait de la cause commune,
Sans leurs derniers efforts & ceux de la fortune.
O magnifique éloge! & dont jamais, grand roi,
N'approcheront tous ceux qu'on peut faire de toi.
Tous les plus grands héros, dans le cours de leur vie,
Se sont trouvés en butte à la maligne envie;
Leur présence toujours offensoit quelques yeux,
Ce n'est qu'en les perdant qu'on les connoissoit mieux:
La mort étoit pour eux une source de gloire,
Et l'on ne traitoit bien que leur seule mémoire.
Tu braves seul, grand roi, l'envie & ses efforts;
Tu remportes vivant ce qu'ils n'ont eu que morts;
Et sans t'attendre au bout de ta noble carrière,
L'univers dès ce jour te rend justice entière.

* Ces vers sont beaux. Je les aurois crus de Racine, s'il n'avoit été nommé dans le premier. Les dix derniers sont une noble imitation du commencement de l'*Epître* d'Horace à Auguste.

Je prie très humblement l'illustre auteur de cette pièce, quel qu'il soit, de me pardonner la liberté que j'ai prise de changer un mot dans ce vers :

On t'accorde vivant ce qu'ils n'ont eu que morts.

Au lieu d'*on t'accorde*, j'ai mis *tu remportes*, qui m'a paru plus régulier avec vivant. (D. L. M.)

M. de Munster, dans une grande maladie, fit vœu, à la persuasion des Jésuites, de faire bâtir, sous le nom de S. Ignace, une église de cinquante mille écus, s'il en revenoit. Il fut fort long-tems à guérir; & lorsqu'il ne fut plus en danger, un jésuite de Paderborn écrivant à un autre, lui disoit : *Mirabamur sanctum nostrum non arripere subitò tam bonam occasionem.* Elle a été bâtie, mais en l'honneur de S. Ignace martyr.

M. de Vivonne, qui est naturellement railleur, voyant venir un garde pour lui rendre visite, & remarquant que son juste-au-corps étoit retourné, quoique fort propre, lui dit : Vous voilà donc, monsieur, avec votre juste-au-corps retourné de la campagne.

Dans le douzième siècle, les épreuves par le feu, par le fer chaud & par l'eau froide, étoient

fort ordinaires, lorsque l'on vouloit ou prouver le crime, ou tirer quelque vérité des criminels. Hildebert, évêque du Mans, étant accusé du crime de lèze-majesté par Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, fut prêt de subir l'épreuve du fer chaud; mais il en fut dissuadé par Yves, évêque de Chartres, comme d'une chose qui étoit contre les canons & contre les constitutions de l'église. Un abbé de Saint-Aubin d'Angers, qui vivoit en 1066, ayant refusé à un vicomte de Touars un cheval de service de cent sols, que le vicomte prétendoit lui être dû à chaque mutation d'abbé de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, l'abbé offrit de justifier sa prétention de ne lui rien devoir, par l'épreuve du fer chaud, ou par le duel, pour lequel il offrit de fournir un homme. Le vicomte accepta le duel; sur quoi il faut remarquer qu'en ce tems-là l'église approuvoit les duels au sujet des accusations dont on ne pouvoit produire de preuves convaincantes; mais faisant réflexion que ces preuves n'étoient pas licites, il acquiesça enfin à la prétention de l'abbé, à la charge qu'on l'associeroit aux prières du couvent, & sa femme & ses frères. Le pape Eugène II a néanmoins approuvé, & même introduit l'épreuve par l'eau froide. Ce fut aussi dans ce tems-là que l'on introduisit cet abus de donner, à ceux qui étoient accusés de vol, un

morceau de pain d'orge & de fromage de brebis, ſur leſquels on avoit dit la meſſe ; & lorſqu'ils ne pouvoient les avaler, ils étoient convaincus de ce crime. Cette meſſe n'avoit rien de particulier, ſinon que l'on avoit choiſi ce qui pouvoit mieux convenir au ſujet parmi les meſſes qui ſe diſent dans toute l'année, juſqu'à l'*Offertoire*, & l'oraiſon appellée *Secrète*, après laquelle on faiſoit la bénédiction du pain & du fromage, en diſant une ou pluſieurs oraiſons compoſées pour ce ſujet. Enſuite on donnoit à l'accuſé un morceau de pain & de fromage peſant chacun neuf deniers ; le pain devoit être d'orge, ſans levain, & le fromage de lait de brebis du mois de mai. Du Cange, au mot ancien ſaxon *corſned*, a remarqué que notre façon de parler : *Que ce morceau me puiſſe étrangler*, vient de cette ſorte d'épreuve par le pain.

* Voyez Ménage, dans ſon *Hiſtoire de Sablé*, pages 164, 354 & 394. (D. L. M.)

Madame L..... avoit ſurpris ſon mari careſſant ſa demoiſelle ; quelque tems après elle lui donna ſon congé : Allez, lui dit-elle, ma mie, je n'ai plus beſoin de vous : la beſogne que vous faites ici, je la ferai bien.

* C'eſt un vieux conte. (D. L. M.)

Madame la marquiſe de Rambouillet s'appel-

loit Caterine de Vivonne. De *Caterine* on a fait *Arténice*; de même que de Renée, on a fait *Nérée*.

* On peut très-bien écrire *Caterine*; l'ancien nom de cette sainte étant Αἰκατερίνη, Αἰκατερὶν, ou Ἐκκατερὶν, où il n'y a point d'aspiration. M. de Racan, dans ses *Mémoires pour la vie de Malherbe*, parle fort au long de l'occasion qui donna lieu à l'anagramme d'*Arténice*; & Ménage, page 511 de la seconde édition de ses *Observations sur Malherbe*, en parle encore plus au long. Furetière, p. 120 de son *Roman Bourgeois*, dit plaisamment que ce n'est pas une petite fortune pour une prétendue héroïne, quand son nom de baptême fait, par transposition de lettres, un nom de roman, comme *Philipote*, *Hippolite*; car quoique régulièrement on dût écrire *Hippolyte*, la prononciation néanmoins demeurant la même, l'orthographe n'en souffre pas beaucoup. Joachim du Bellay, par un semblable renversement de lettres, nomma *Olive* sa maîtresse, dont le nom de famille étoit *Viole*; ce que Ménage disoit tenir de l'abbé Guyet, & à quoi Jacques Grevin semble avoir fait allusion dans cet endroit de son *Ode* pour le tombeau de du Bellay :

Je bâtis dans ce plafond
Les deux croupes du haut mont
Dont il print jadis sa force;
Puis je fais à demi-bosse

Un corps qui ſe convertit
Déja petit à petit
En un cygne qui s'égaie,
Voyant ſa céleſte voie,
Et qui ja ſemble imiter
Celui-là que Jupiter
Mit dans la plaine étoilée,
Témoin d'une Violée.

Cette *Violée*, qui dans le ſens du poëte eſt *Léda*, dont Jupiter, ſous la forme d'un cygne, trouva moyen de jouir, déſigne en même tems cette demoiſelle *Viole*, dont étoit amoureux un autre cygne, ſavoir Joachim du Bellay, cygne du Parnaſſe. (D. L. M.)

Il y a pluſieurs ſciences dont on ne ſauroit écrire d'une manière fleurie, comme la géographie, la muſique, l'algèbre, la géométrie, &c. Cicéron, qui avoit été prié par Atticus d'écrire de la géographie, s'excuſe en ajoutant ces mots: *Hæc enim an tirographicè deſcribi non poſſunt*; c'eſt-à-dire, *floridè*. Néanmoins dans ces ſortes de ſciences, quelques petits mots d'érudition doivent tenir lieu de fleurs. Si on marque quelque lieu peu conſidérable, par exemple, *Andelis*, en ajoutant que c'eſt le pays de *Turnèbe*, comme a fait Calepin, cette érudition plaît davantage que toutes les fleurs de rhétorique.

Mauvilain étoit médecin de Molière; c'eſt celui pour lequel ce poëte a fait le troiſième placet qui ſe voit à la tête de ſon *Tartuffe*. Etant tous deux à Verſailles, au dîner du roi, ſa majeſté dit à Molière : Voilà donc votre médecin? que vous fait-il? Nous raiſonnons enſemble, répondit Molière; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, & je guéris.

Lambert, excellent muſicien, étoit chez mademoiſelle d'Outrelaize, qui étoit une fort belle perſonne. Cette demoiſelle faiſoit tout ſon poſſible pour l'engager à lui montrer à chanter; il s'en défendit long-tems; mais enfin, ſe voyant preſſé, il lui avoua franchement qu'il craignoit de devenir amoureux d'elle. Le préſident L....., qui étoit préſent, fit un paſſeport d'amour très-ſpirituel, dont je ne me ſouviens pas entièrement, mais qui contenoit en ſubſtance : *Nous, la divine d'Outrelaize, permettons au ſieur Lambert d'aller & de venir chez nous en toute aſſurance, & défendons à tous nos attraits, nos charmes & nos appas d'attenter à ſa liberté.....*

Il y a des gens qui ſe plaiſent à contredire ſur toutes choſes, juſque-là qu'ils ne ſe ſouviennent plus du ſentiment dont ils étoient auparavant, pour prendre le ſentiment contraire, ſeulement

pour contredire. Un seigneur de la cour, * un peu contredisant, que je ne nommerai point, parce que je l'honore beaucoup, se promenoit un jour, avec un ami, chez Regnard, près des Tuileries ; cet ami lui dit que le maître du logis étoit bien fou d'abandonner son jardin au public, au lieu de s'y réjouir librement, lui & ses amis. Le seigneur prit parti contre lui, & lui prouva, par belles & bonnes raisons, que Regnard ne pouvoit mieux faire que de rendre sa maison le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens à Paris. Le lendemain ils se trouvèrent, sans y penser, près du même endroit : l'ami lui dit qu'on ne pouvoit trop louer les soins que Regnard prenoit tous les jours de rendre son jardin le rendez-vous des honnêtes gens. Ce seigneur, qui en toutes choses prenoit toujours le parti contraire, reprit brusquement que Regnard étoit un fou, & qu'il le falloit être autant que lui, pour trouver bon que ce jardin, dont il pouvoit jouir tranquillement avec ses amis, fût inondé par tout ce qu'il y avoit de fainéans à la cour & à la ville.

* Ce seigneur étoit M. de Montausier. (D.L.M.)

Philippe II demandoit au comte d'Egmont le décapité, combien il y avoit de journées de Bruxelles à Paris : Sire, lui répondit le comte,

si par journées vous entendez le chemin qu'une armée peut faire en un jour, il y en a tant; si par journées vous entendez des batailles, il y a plus de trente journées de Bruxelles à Paris.

Quand M. Colbert vit les grands desseins du roi pour bâtir, il voulut avoir une devise, comme l'ame des grands bâtimens. M. Douvrier lui présenta la devise que le roi porte encore, *Nec pluribus impar*. M. Colbert la donna à examiner à messieurs Perrault le moderne, Cassagne, Cotin & Chapelain, même avec pouvoir d'en faire une autre, s'ils le jugeoient à propos. Ces quatre messieurs, d'ailleurs capables, résistèrent à la tentation chatouilleuse de se faire valoir par-là, & tombèrent d'accord de bonne foi qu'on ne pouvoit mieux faire. Cette devise là me plaît assez; l'ame sur-tout, *nec pluribus impar*, sonne merveilleusement bien. Dans le tems qu'elle fut faite, elle ne manqua pas de gens qui la critiquèrent; les uns prétendoient qu'elle étoit obscure; d'autres qu'elle avoit déja été faite pour Philippe II: & il faut demander à M. Perrault le tour qu'un chanoine de Liège a fait là-dessus. Enfin les critiques se sont évanouies, & la devise est restée.

* Peu de tems après que le roi eut pris pour sa devise le soleil, avec le mot *nec pluribus impar*,

un chanoine de Liège fit réimprimer à ses frais le traité de *Scipione Ammirato delle imprese*, où il fit insérer cette devise comme faite pour Philippe II, afin qu'il ne fût pas dit que c'étoit Louis XIV qui l'avoit portée le premier. (D.L.M.)

Les cardinaux ne portent le chapeau rouge que depuis 1245; & ce fut en cette année-là que, dans le concile de Lyon, il fut arrêté qu'ils porteroient le chapeau rouge & la robe d'écarlate. Cependant les peintres, contre la vérité de l'histoire, nous représentent S. Jérôme, & quelques autres saints de son tems, avec cet habit de cardinal.

* Le jacobin Alphonse Ciacon, qui a fait exprès une *Dissertation*, pour prouver que saint Jérôme a été cardinal, avoue qu'à la vérité il n'a porté ni la pourpre, ni le chapeau rouge; mais il croit que la coutume de le représenter ainsi étant déja ancienne, il n'est pas à propos de la changer. Jean Molan étoit du même avis; les habiles peintres n'en sont pas. (D. L. M.)

Le roi devoit danser à un bal de la composition de Lulli. Ce prince, alors dans sa plus grande jeunesse, s'étant rendu au lieu où ce ballet devoit se représenter, & n'ayant pas trouvé toutes choses prêtes, envoyoit incessamment des

valets de pied à Lulli, pour savoir quand on commenceroit, & pour le presser. Mais voyant que rien n'avançoit, le roi lui envoya un valet de garderobe, pour lui dire qu'il se lassoit d'attendre, & qu'il vouloit absolument que l'on commençât. Ce valet de garderobe dit à Lulli que le roi étoit dans une grande colère, & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lulli, songeant moins aux ordres pressans qu'on lui apportoit de la part du roi, qu'à ce qu'il avoit encore à faire, répondit d'un grand sang-froid, capable de pousser la plus grande patience à bout : Le roi est le maître, il peut attendre tant qu'il lui plaira.

On dit dans l'Anjou & dans le Maine, que Judas Iscariot est né à Sablé, & là-dessus on a fait ce vers :

Perfidus ille Judas Sablolienfis erat.

Je ne sais sur quel fondement on a dit ce mauvais mot qui court parmi le petit peuple, ni la raison d'une opinion si erronée, si fausse & si extravagante. Les Bretons disent de même qu'il est né en Normandie, entre Caen & Rouen, & à ce propos ils récitent ces vers (1) :

Judas étoit Normand,
Tout le monde le dit ;

(1) C'est une chanson.

Entre Caen & Rouen ce malheureux naquit.
Il vendit ſon ſeigneur pour trente marcs comptans :
Au diable ſoient tous les Normands.

On dit de même, ſans raiſon, que Judas avoit demeuré à Corfou, & qu'il y eſt né. Pietro della Valle rapporte dans ſes *Voyages*, qu'étant à Corfou, on lui montra, par rareté, un homme que ceux du pays aſſuroient être de la race du traître Judas, quoiqu'il le niât, & avec raiſon, comme je crois; mais quoique cela ſoit faux, c'eſt un bruit qui court depuis long-tems en cette contrée, ſans qu'on en ſache la cauſe, ni l'origine. Il me ſouvient à ce propos qu'un homme, qui avoit demeuré long-tems à Corfou, me dit un jour qu'il avoit entendu dire qu'il s'y rencontroit des gens qui deſcendoient de Judas, & même que l'on y voyoit encore une maiſon qui lui avoit appartenu. Le peuple de la ville de Ptolémaïs, autrement d'Acre, diſoit de même ſans raiſon, que dans une tour de cette ville on avoit fabriqué les trente deniers pour leſquels Judas avoit vendu Notre-Seigneur, & pour cela ils appelloient cette tour, *la tour maudite*.

Il y a des gens qui ont beſoin d'être vivans, pour mériter que l'on écrive contre eux; après leur mort ils n'en valent pas la peine.

Je ne ſais ſi M. Carreau a mis dans ſon *Hiſtoire* *de*

de Touraine cette particularité : Que les Danois ont pénétré autrefois bien avant dans les Gaules, mais qu'ils furent repoussés deux fois devant la ville de Tours; la première en 841, & la seconde en 903.

Un chanoine d'Angers fût si malade, que l'évêque avoit déja disposé de son canonicat. Etant revenu de sa maladie, il fut long-tems sans voir son évêque; ses amis lui en demandèrent la raison; il dit : C'est que je crois que notre prélat est fâché de ce que je ne suis pas mort l'année passée.

Mon dieu, que M. le curé de S..... mange bien! mon dieu, qu'il prêche mal! disoit un des marguilliers de la paroisse : c'est, ajoutoit-il, un petit Bourdaloue à table.

Il y avoit, dans l'empire romain, vingt-trois villes qui portoient le nom d'*Héraclée*, trois dans une seule province d'Egypte : ce qui n'est pas plus surprenant que de voir vingt-trois villages du nom de *Dampmartin*; car comme ces villages ont tiré leurs noms de leur principale église, appellée *Saint-Martin*, ces villes avoient leurs noms de leur principal temple, dédié à Hercule.

Une femme mariée, qui n'avoit point d'enfans

de son mari, appelloit son lit un véritable lit de repos.

* Le mot auroit été plus juste si le mari avoit été impuissant. (D. L. M.)

M. Louet avoit des pensées brusques qui faisoient rire. Un jour qu'il avoit cherché par-tout dans sa maison son fils l'abbé, sans l'avoir pu trouver, il se mit sur le pas de sa porte pour le voir venir. Il n'y fut pas un moment, que son fils parut. Dès qu'il le vit approcher, il lui demanda tout haut d'où il venoit. L'abbé répondit qu'il venoit de la messe (1). Tu viens de la messe à l'heure qu'il est, reprit M. Louet? Ne voilà-t-il pas de mes bigots, qui sont à manger les saints des églises quand on a affaire d'eux au logis! Tu viens de la messe? continua-t-il, en levant un bâton dont il faisoit semblant de le vouloir frapper; ça, l'évangile du jour? L'abbé, tout interdit, ne sut que répondre; & M. Louet se contenta de lui avoir fait cette confusion devant le monde.

M. Louet ne pouvoit garder de valets. Un jour, étant allé à la conciergerie, il y prit, pour le servir, un Espagnol qui avoit été condamné aux galères pour avoir donné un soufflet à un

(1) Il étoit deux heures.

magiſtrat d'Angers. Le magiſtrat s'en formaliſa, & voulut en faire ſes plaintes. M. Louet l'alla trouver, & lui dit : Monſieur, vous ne devez pas crier ſi haut, ni trouver mauvais la hardieſſe que j'ai priſe; je vous donne ma parole que le condamné ſera plus malheureux chez moi qu'il ne l'auroit été aux galères.

Un bibliothécaire moine trouvant un livre hébreu, & ne ſachant ſous quel titre le mettre dans ſon catalogue, mit : Plus, un livre dont le commencement eſt à la fin.

Il y a dans la *Bibliothèque* du P. Labbe, une faute. En citant les manuſcrits des bibliothèques, il nous en cite un *ex bibliothecâ Car. Bar.*, comme ſi c'étoit *ex bibliothecâ cardinalis Baronii*, au lieu que c'eſt *ex bibliothecâ Caroli Baronis*.

Le P. Labbe a fait un petit livre intitulé *Anagnoſtes menſæ*, qui mérite d'être lu. Il y ſoutient avec raiſon qu'*Areopagus* doit ſe lire bref à la pénultième, comme ſignifiant *la coline de Mars*, & non pas *la rue de Mars*. M. Capet prononçoit ridiculement *tabernaculum* long à la pénultième.

M. Du Cheſne le père a été un des ſavans hommes de ſon tems; néanmoins tout ce qu'il

a fait n'a pas toujours été bon, parce qu'il le faisoit pour gagner sa vie, & pour tirer d'un imprimeur de quoi pouvoir subsister. Son *Histoire d'Angleterre*, ni celle des *Papes*, ne sont pas bonnes; mais ses *Histoires particulières* sont des ouvrages admirables, comme l'*Histoire de Montmorency*, &c.

Saint Macut est la même chose que *saint Malo* & *saint Maclou.* Macutus, *qui &* Machutes, *&* Maclovius, *&c. factus postea episcopus Alethis urbis, quæ nunc Macloviensis, ab ipsius nomine, dicitur, in Britanniâ Armoricâ, quum quadraginta annis sedisset, à malevolis civibus episcopatu pulsus, iis maledixit, & in Santonum urbem se recepit.* Ce sont les termes du bréviaire d'Orléans, du 15 novembre. Outre ces trois noms dont saint Malo a été appellé en latin, il a encore été appellé *Machutus;* & c'est de ce dernier mot que les Italiens l'ont appellé *San-Maüto.* On appelle à Rome *la Guglia di San Maüto*, l'obélisque qui est vis-à-vis de l'église de saint Barthelemy des Bergamasques, dédié originairement à saint Malo. Federigo Franzini, dans son livre intitulé *Roma antica e moderna*, remarque que ce saint a aussi été appellé *Macovio* par les Italiens; ce qui fait voir que tous ces mots latins ont été formés de *Mac* (1), qui est un nom

---

(1) Boxhornius écrit *Mab.*

propre d'homme, qui veut dire *fils* en vieux langage breton, & qui eſt encore en uſage en Irlande, au commencement de pluſieurs noms propres d'hommes. Et à ce propos, il eſt à remarquer que ſaint Malo étoit Anglois. Pour ce qui eſt du nom françois de ce ſaint, l'évêché d'Aleth de Bretagne s'appelle *Saint-Malo* par toute la France; mais à Orléans, à Pontoiſe & à Rouen, on appelle du nom de *Saint-Maclou* les égliſes qui lui ſont conſacrées; & on appelle de *Saint-Macut* celle qu'il a à Bar-ſur-Aube.

* Voyez Adrien de Valois, dans ſa *Notice des Gaules*, au mot *Alethum*, & le *Vocabulaire Hagiologique* de l'abbé Châtelain, à la lettre *M*, au mot ſaint *Malo.* (D. L. M.)

Le cardinal Du Perron, vieux & accablé de gouttes, acheta une maiſon à Bagnolet deux fois plus qu'elle ne valoit, parce qu'autrefois il y avoit ſauté vingt-deux ſemelles.

* Cet article doit être ainſi conçu : Le cardinal Du Perron, qui fut ſi incommodé de la goutte, avoit été dans ſa jeuneſſe merveilleuſement diſpos. Il ſe vantoit d'avoir ſauté vingt-deux ſemelles d'un ſaut, & prenoit tant de plaiſir à s'en ſouvenir, qu'ayant deſſein de changer ſon jardin de Bagnolet, il diſoit pourtant

qu'il vouloit garder l'allée du milieu, parce qu'il y avoit autrefois sauté vingt-deux semelles. (D. L. M.)

Juglaris, bel-esprit de la cour de Savoie, a composé en latin un éloge de Louis XIII, que j'ai vu autrefois fort estimé ; il ne le seroit guère à présent ; ce sont des pointes éternelles. Il dit que Louis XIII devoit guérir le monde, étant né d'une mère Médicis, & venu au monde le jour de S. Côme & de S. Damien, patrons des médecins.

* Cela avoit déja été remarqué par le pere Bouhours, dialogue 1[er]. de la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit.* (D. L. M.)

Du tems de Martial, un certain Stella, de Rome, donnoit ordinairement à manger aux poëtes de son tems, & exigeoit d'eux qu'ils lui fissent des *impromptu.* Martial, qui s'y trouvoit quelquefois, s'en plaignit par ces vers :

Lege nimis dura convivas scribere versus,
Cogis, Stella ; licet scribere, nempe malos.

Il est très-difficile de faire de bons *impromptu*, & je crois qu'il n'y a guère que ceux qui sont faits à loisir, qui soient bons.

* Voici une paraphrase, en vers françois, de l'épigramme de Martial :

Lothaire, on dit qu'à votre table
Vous prenez plaisir d'inviter
Côme, rimeur infatigable,
Qui compose sans méditer,
Qui peut, en impromptu fertile,
En faire par jour plus de mille.
Moi, tout franc, je n'en fis jamais :
Cependant je conçois, Lothaire,
Qu'il est assez aisé d'en faire,
Oui-dà ; mais j'entends de mauvais. (D. L. M.)

Gaguin, général des Mathurins, qui écrivoit sous Louis XII, dit en ses *Annales*, qu'un roi de Perse fit présent à Charlemagne d'une horloge qui avoit douze fenêtres, & qui marquoit les heures par douze boules, dont une, à chaque heure, tomboit sur un timbre qui faisoit sonner un coup après qu'une fenêtre s'étoit ouverte, d'où sortoit un petit cavalier qui la venoit refermer à chaque heure par ressort, & que le corps de cette horloge étoit d'archal.

* Gaguin a tiré cela de la *Vie de Charlemagne*, écrite par un moine de S. Cybar d'Angoulême. On a rapporté ici la chose assez fidèlement, excepté *horlogium ex aurichalco*, qu'on a mal traduit, *horloge d'archal*, pour horloge de laiton. (D. L. M.)

Les meilleures horloges de sable ne valent

rien, parce que non-seulement le sable en coulant agrandit le trou par sa dureté, mais encore parce que les grains de sable deviennent plus petits en se frottant les uns contre les autres; c'est ce qui est bien exprimé dans ce distique :

Clepsydra mentitur verissima, namque foramen,
Semper fit majus, semper arena minor.

Le distique seroit plus juste si *clepsydra* signifioit *une horloge de sable*; mais le mot de soi fait assez connoître qu'il ne peut signifier que l'horloge d'eau. Ces deux vers néanmoins ont donné à Owen l'idée de ces deux-ci :

Clepsydra conjugii effigies est vera; foramen
Tempore fit semper majus, & unda minor.

Saint-Ussans les a ainsi traduits :

Veux-tu, sans te charger du joug du mariage,
Voir ce que les maris éprouvent dans leur lit?
L'horloge d'eau t'en montre une parfaite image;
L'eau toujours diminue, & le trou s'agrandit.
(D. L. M.)

M. d'Uzès étoit chevalier d'honneur de la reine. Cette princesse lui demanda un jour quelle heure il étoit; il répondit : *Madame, l'heure qu'il plaira à votre majesté.* Cela paroît badin d'abord, néanmoins il y a matière à de belles réflexions.

* La plus naturelle, c'est que les souverains étant les maîtres de leurs actions, en retardent

ou hâtent le tems comme bon leur semble. Le chevalier de Méré, pages 177 & 178 de son *Discours de la délicatesse*, rapporte à ce propos une remarque de la duchesse de Lesdiguières sur cet endroit de la dixième lettre de Voiture, où il est dit que madame la princesse voulut aller voir les promenoirs *en attendant l'heure du souper*. Savoir, que ces derniers mots sentent le bourgeois, parce que les princesses, ni les gens de la première qualité, n'ont point d'heure précise pour se mettre à table. Le duc d'Uzès, à qui, comme au sieur Gaulard, on attribue des naïvetés sans nombre, n'entendoit pas sans doute tant de finesse dans la réponse qu'il fit à la reine. On dit même, pour rendre la chose plus ridicule, que la reine lui avoit demandé quand madame d'Uzès accoucheroit; à quoi le duc avoit répondu : Quand il plaira à votre majesté, madame. L'auteur de la *fausse Clélie* a enchéri là-dessus dans le conte qu'il fait d'une dame extrêmement simple, à qui une grande princesse ayant dit, par manière de souhait : Mon dieu, madame, que vous me feriez de plaisir d'accoucher ce mois d'août, afin que vous puissiez venir à Bourbon avec moi. La dame témoigna qu'il ne tiendroit pas à elle. Sur quoi elle ne manqua pas, étant retournée à la maison, de prier son mari d'envoyer incessamment querir la sage-

femme, parce qu'elle vouloit absolument accoucher dès la nuit suivante, pour être en état d'accompagner à Bourbon madame la princesse, que pour toute chose au monde elle ne voudroit pas désobliger. (D. L. M.)

La reine Christine de Suède m'avoit fait son correspondant à Paris dans le tems qu'elle étoit à Stockolm. En cette qualité, je recevois souvent de ses nouvelles; & toutes les lettres qu'elle me faisoit l'honneur de m'écrire, étoient d'une pureté de style au-dessus de la capacité ordinaire des étrangers. Elle avoit établi une académie dans sa ville capitale, qui s'assembloit les jeudis. Pour lors on s'assembloit chez moi les mercredis; cela lui donna occasion, en m'apprenant ce nouvel établissement, de m'écrire en ces termes: *Ma Joviale est la très-humble servante de votre Mercuriale.* J'ai toujours cru que ce trait n'étoit pas d'elle : il est trop françois pour partir d'une étrangère. Quelques années après, elle vint à Paris, où j'eus l'honneur de la saluer. J'étois alors assez bien auprès d'elle; c'étoit moi qui lui présentois les personnes considérables qui venoient la saluer. Je ne manquois jamais de lui dire quelque chose du mérite des personnes que je connoissois : C'est, lui disois-je, M. le président un tel, M. le conseiller un tel, &c. gens

de mérite. Je ne ſais ſi elle crut que je ne lui diſois pas vrai, ou ſi elle s'apperçut qu'il ne ſe pouvoit pas faire que je ne mentiſſe ſouvent en lui diſant tant de bien de tous ces meſſieurs, mais je lui entendis dire d'un air chagrin : Ce M. Ménage-là connoît bien des gens de mérite.

* Voyez les *Origines* de Ménage, au mot *Mercuriale*, où il parle de l'aſſemblée que M. l'abbé de Dangeau tenoit chez lui les mardis, appellée par cette raiſon *la Martiale*. (D. L. M.)

La reine Chriſtine prenoit grand plaiſir à ouïr ce conte : Un gentilhomme de Nemours, qui voloit ſur les grands chemins, fut pris, & rompu vif à Paris. Le curé d'un village dont ce gentilhomme étoit ſeigneur, le recommandant au prône à ſes paroiſſiens, diſoit : Nous prierons Dieu pour M. tel, ſeigneur de ce village, qui eſt mort à Paris de ſes bleſſures.

Quelque mauvais traitement que M..... venoit de recevoir au ſujet d'une dame qu'il aimoit, fit croire à tout le monde qu'il n'oſeroit plus paroître à la cour ; mais on ſe trompa fort : car trois jours après cet accident, il y parut à ſon ordinaire ; &, ſans s'embarraſſer de la ſurpriſe avec laquelle on le regardoit, il dit en entrant chez la reine : Madame, je ne ſais ce qu'ont

tous ces gens-là pour me regarder avec tant d'étonnement ; est-ce que je suis devenu sauvage pour avoir passé par le bois ?

Peu de tems après cette affaire, il se fit peindre avec un bâton de commandement à la main. La reine, à qui il faisoit voir ce portrait, demanda à M. le prince de Guimené ce qu'il lui sembloit de l'attitude de M.... ; il lui répondit : Madame, je la trouve admirable ; le voilà comme un saint martyr, l'instrument de sa passion à la main : quand on peint S. Laurent, on lui met un gril à la main.

On s'entretenoit un jour, au cabinet, de la ressemblance qu'on dit que chaque homme a avec quelque animal ; & en examinant tous ceux qui composoient l'assemblée, on disoit : Celui-ci ressemble à un tel animal, celui-là à un autre ; & parce que M. D.... étoit accusé de rapporter aux ministres ce qui se disoit dans la compagnie, quelqu'un dit : Pour M. D....., il ressemble à un barbet, car il rapporte ; & tout le monde en convint.

M. de R..... contrefait parfaitement bien l'âne. Un jour madame de F...., sa sœur, entendant un âne braire dans la rue : Voilà mon frère, dit-elle.

Il y a des fourmis dans la Chine & dans le

Tonquin, qui volent en troupes sur des arbres, & qui y font une gomme dont on compose la laque, si connue des peintres & des teinturiers: elle est d'un rouge pâle, agréable, mat; & c'est le principal ingrédient de la cire d'Espagne.

Les malheurs ne viennent jamais seuls; c'est ce qui fait dire aux Espagnols : *Ben vengas si vinieres sola*. Ils sous-entendent *disdicha*. C'est aussi à ce sujet que Martial a dit :

Expectant, curæque, catenatique labores (1).

Et Malherbe, dans quelqu'endroit de ses poésies :

Nos jours, filés de toutes soies,
Ont des ennuis comme des joies (2).

Pour nous apprendre qu'il ne faut point s'étonner des malheurs de la vie. Le même dit fort bien, dans un autre endroit, que nous n'avons de beaux jours que dans la jeunesse :

Le plus beau de nos jours est dans leur matinée :
La nuit est déja proche à qui passe midi (3).....

** Henri IV fut très-flatté de l'impromptu

---

(1) 1. Epig. 16.

(2) Page 192 de la seconde édition de Ménage.

(3) Page 316.

ſuivant, que Malherbe fit ſur un petit cheval que le roi montoit ſouvent :

Petit chèval, gentil cheval,
Propre à monter, propre à deſcendre,
Tu n'es pas tant que Bucéphal,
Mais tu portes plus qu'Alexandre. (E.)

Il y a dans Plutarque une belle penſée pour conſoler les malheureux. Il dit qu'ils ne diffèrent en rien, la moitié de la vie, de ceux qui ſont heureux. Sénèque a été plus loin ; il a prétendu qu'il y avoit du bonheur dans le malheur, puiſqu'il dit, au *livre de la Prov.* c. 3. que rien ne lui ſembloit plus malheureux que celui à qui il n'étoit arrivé aucun malheur, parce qu'il n'avoit pas eu occaſion de s'éprouver : *Nihil mihi videtur infelicius eo cui nihil unquam evenit adverſi ; non licuit enim illi ſe experiri.*

Le père Sanlecque fait aſſez bien des vers françois. J'ai vu de lui une épigramme pour demander au roi un bénéfice ; elle eſt belle & bien tournée : & je ſuis fâché que le bénéfice qu'il demandoit ſe ſoit trouvé donné lorſqu'il la préſenta. La voici :

Nous avons, grand héros, deux deſſeins différens ;
Vous de vaincre vingt rois, & moi vingt concurrens.
Mais l'un de ces deſſeins eſt mieux conduit que l'autre :

Que cependant tout iroit bien !
Si vous me répondiez du mien
Comme je vous réponds du vôtre.

* Ce ſixain fait ſouvenir de ce triolet d'un juge à une belle plaideuſe :

Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre,
Vous n'aurez pas un bon ſuccès,
Si je ne gagne mon procès.
Vous avez chez moi libre accès ;
J'en demande chez vous un autre :
Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre. (D.L.M.)

On ne ſe ſervoit pas de perruques (1), chez les anciens, auſſi ordinairement que l'on fait à préſent. Cependant les vieillards de leur tems n'aimoient pas moins à paroître jeunes que ceux d'aujourd'hui ; au-lieu de perruques, ils ſe noirciſſoient les cheveux, comme on le voit par une épigramme de Martial contre un certain Lentinus :

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis :
Tam ſubito corvus, qui modo cygnus eras.

(1) On croit qu'Othon avoit une perruque, comme il paroît par ſes médailles. C. Rango *de capillamentis, vulgo* Perruques, *in*-12. *Magdeburgi* 1663. M. Thiers a fait auſſi un *Traité des perruques.*

Non omnes falles, ſcit te Proſerpina canum :
Perſonam capiti detrahet illa tuo (1).

Urbain Grandier, curé & chanoine de Loudun, étoit un homme de beaucoup de mérite dans les lettres, & qui peut auſſi être ajouté au catalogue de Gabriel Naudé, des grands hommes accuſés de magie injuſtement. Seguin, médecin de Tours, dans ſa *Lettre de la poſſeſſion de Loudun*, imprimée dans le vingtième tome du *Mercure françois*, en parle en ces termes : « C'étoit » un eſprit réſolu, & qu'on peut dire fort ; & » tel, que M. le préſident Cottereau m'a dit » l'avoir admiré ſur la ſellette ». Il étoit particulièrement grand prédicateur. Ses prédications, qui lui avoient attiré d'abord l'envie des religieux de Loudun, lui attirèrent enſuite leur inimitié, ayant prêché contre eux, un jour de Pâques, avec beaucoup de véhémence, touchant l'obligation de ſe confeſſer à Pâques à ſon curé. Comme il étoit bel homme & de bonne mine, agréable dans la converſation, & propre en ſes habits & en ſa perſonne, il fut ſoupçonné d'être aimé des femmes & de les aimer. Ses ennemis prirent de là occaſion de le faire accuſer d'adultère, crime ſi conſidérable parmi les eccléſiaſ-

(1) 3. Epigr. 43.

tiques,

tiques, que, dans les premiers siècles de l'église (1), on rebaptisoit les personnes qui avoient été baptisées par des prêtres adultères. Et ils firent tant par leur cabale, que, par sentence de l'official de Poitiers, il fut condamné à faire pénitence & à se défaire de ses bénéfices. Mais s'étant porté pour appellant comme d'abus de cette sentence; par arrêt du parlement de Paris, il fut renvoyé devant les juges du présidial de Poitiers, qui le renvoyèrent absous, avec réparation. Quelques tems après, quelques religieuses ursulines de Loudun passèrent, dans la commune opinion du peuple, pour possédées; car, à l'égard des savans, la plupart d'entre eux soutenoient qu'elles n'étoient que malades, ne se trouvant en elles, quelque chose qu'on ait dit au contraire, aucune des trois marques que le *Rituel romain* demande pour la marque d'une véritable possession, qui sont, la divination, l'intelligence des langues qu'on n'a point apprises, & les forces surnaturelles du corps. Et j'ai vu deux livres qui furent faits en ce tems-là contre cette prétendue possession; l'un par Duncan,

(1) Théodore, archevêque de Cantorbie, vers l'an 690 de son *Pénitenciel : Presbyter fornicans, si, postquam compertum fuerit, baptisaverit, iterum baptisentur illi quos baptisavit.*

Ecossois, célèbre médecin de Saumur, & père du fameux Cérisante, résident en France de la part de la reine de Suède; & l'autre par Jacques Boutreux, sieur d'Estiau, homme docte de la ville d'Angers. Claude Ménard, lieutenant de la prévôté d'Angers, fait mention de ce livre de Jacques Boutreux, dans son *Catalogue des écrivains Angevins*, en ces termes: *Jacobus Boutreux, dominus d'Estiau, Pontica*sariensis*, culta & incitata ad eloquentiam, natura, cujus ignem polemicis scriptionibus totus impendit: nam post versus aliquot variis de rebus editos, &c. nova ingenii exercendi latus occasione, Laudunensis theatri scenam aggressus, Parochi Granderii tepidatas silentio longo favillas, memoriamque scripto vindicare ausus; dubia quaestionis thema renovavit, ut tristes virginum male tractatarum pœnas, vel exercita potius trophaa virtutis, ad scurrilia planorum ludibria, vindicandique, & suppositi in Granderium, ut credi vult, maleficii ministeria personata traduceret: grandi certè mentis fiduciâ, calami, scriptique libertate: nescio an cessurâ feliciter.* Mais, quoi qu'il en soit, la commune opinion étoit, comme je viens de dire, que ces religieuses étoient possédées. Les ennemis de Grandier firent aussi-tôt courir le bruit que cette possession étoit arrivée par son fait; & ils l'accusèrent de magie, le crime ordinaire de ceux qui n'en ont point, & lequel, selon

la penſée excellente d'Apulée (1), accuſé autrefois du même crime, n'eſt pas même cru par ceux qui en accuſent les autres ; car ſi un homme étoit bien perſuadé qu'un autre homme pût le faire périr par magie, il appréhenderoit de l'irriter en l'accuſant de ce crime abominable. J'ai ouï dire ſouvent à M. Bouillau, qui eſt un homme digne de foi, qui eſt de Loudun, & qui a connu Grandier familièrement, que Grandier, accuſé d'aimer les urſulines de Loudun, ne les avoit jamais vues. Il eſt vrai que dans le procés-verbal de la troiſième poſſeſſion de ces religieuſes, imprimé dans le vingtième tome du *Mercure françois*, il eſt dit que la ſupérieure de ces religieuſes ſentit un jour, ſur les cinq heures du ſoir, tomber de l'eau ſur ſa main, & que cette eau étoit

(1) *Sin verò, more vulgari, eum iſti propriè magnum exiſtimant, qui communione loquendi cum Diis immortalibus, ad omnia quæ velit incredibili quadam vi cantaminum polleat; oppidò miror, cur accuſare non timuerint quem poſſe tantùm fatentur. Neque enim tam occulta & divina potentia caveri poteſt itidem ut cetera. Sicarium qui in judicium vocat, comitatus venit : qui venenarium accuſat, ſcrupuloſiùs cibatur : qui furem arguit, ſua cuſtodit. Enim verò qui magum, qualem iſti dicunt, in diſcrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus ſcrupulis, quibus cuſtodibus perniciem cæcam & inevitabilem prohibeat? nullis ſcilicet. Et ideo id genus crimen non eſt ejus accuſare qui credit.* Apulée, dans ſon *Apologie.*

un pacte apporté par Grandier, qui étoit entré la nuit dans leur couvent par une porte que lui avoit ouverte le diable Cédron. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne assez crédule pour ajouter foi à une si ridicule imposture. Mais quand Grandier auroit fréquenté ces religieuses; quand il auroit eu sujet de s'en plaindre; quand il auroit eu dessein de leur faire du mal; quand il auroit été magicien, auroit-il eu le pouvoir de disposer des démons à sa volonté, pour les envoyer tourmenter des filles innocentes & consacrées à Dieu? Il n'y a personne de bon sens qui le puisse croire. Ce crime de magie ne fut aussi que le prétexte de sa perte. En voici la cause : Les capucins de Loudun, dans le dessein qu'ils avoient de se venger de leur ennemi, écrivirent à Paris au père Joseph (1), leur confrère, que Grandier étoit l'auteur d'un libelle intitulé : *La Cordonnière de Loudun*, très-injurieux à la personne & à la naissance du cardinal de Richelieu. Le cardinal de Richelieu étoit sans doute un grand ministre; mais, parmi beaucoup de perfections, il avoit le défaut de ne pas mépriser les injures, & de poursuivre à outrance les auteurs des libelles qu'on faisoit

(1) François Le Clerc, fils de Jean Le Clerc, conseiller au parlement de Paris, & de Marie de la Fayette.

contre lui. Le père Joseph étant persuadé, par les capucins de Loudun, que Grandier étoit l'auteur de ce libelle, le persuada aisément au cardinal de Richelieu, de qui il étoit confident. Le cardinal de Richelieu écrivit aussi-tôt à Loudun à M. de Laubardemont, conseiller d'état, sa créature, de s'informer soigneusement de cette affaire; & il lui écrivit de sorte qu'il lui faisoit paroître qu'il souhaitoit la perte de Grandier. M. de Laubardemont, après s'être informé de cette affaire, vint à Paris en rendre compte au cardinal de Richelieu, qui lui fit expédier, le 8 juillet 1634, des lettres-patentes pour faire le procès à Grandier, adressées à M. de Laubardemont & à douze juges des siéges voisins de Loudun, tous véritablement gens de bien, mais tous personnes crédules; &, par cette raison de crédulité, tous choisis par les ennemis de Grandier. Et à ce propos, il est à remarquer qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve du choix des juges (1). Qu'on donne le choix des juges à un accusateur, il fera brûler, par des juges molinistes, tous les évêques jansénistes, & par des

(1) *Observandum est, ne is judex detur, quem altera pars nominatim petat : (id enim iniqui exempli esse, Divus Hadrianus rescripsit) nisi hoc specialiter à principe ad verecundiam petiti judicis respiciente permittatur*, dit le jurisconsulte Callistratus en la loi 47, au titre *de Judiciis*.

juges janséniſtes, tous les évêques moliniſtes. M. Deniau, conſeiller au préſidial de La Flèche, un des juges de Grandier, & procureur de la commiſſion, a fait un *Traité de la Poſſeſſion de Loudun*, pour ſoutenir le jugement des commiſſaires. Le 8 (1) du mois ſuivant de la même année, ſur la dépoſition d'Aſtaroth, diable de l'ordre des ſéraphins, & le chef des diables poſſédans; d'Eaſas, de Celſus, d'Acaos, de Cédron, d'Aſmodée, de l'ordre des trônes; & d'Alex, de Zabulon, de Nephtalim, de Cham, d'Uriel & d'Achas, de l'ordre des principautés (ce ſont les termes du procès-verbal); c'eſt-à-dire, ſur la dépoſition des religieuſes qui ſe diſoient poſſédées par ces démons, pères du menſonge, les commiſſaires de Grandier rendirent leur jugement, par lequel maître Urbain Grandier, prêtre, curé de l'égliſe de Saint-Pierre du marché de Loudun, & l'un des chanoines de Sainte-Croix, fut déclaré duement atteint & convaincu du crime de magie, de maléfice & poſſeſſion arrivée par ſon fait ès perſonnes d'aucunes religieuſes urſulines de la ville de Loudun, & autres ſéculières mentionnées au procès : ce ſont les termes du jugement. Pour la réparation duquel crime il fut condamné à faire amende-honorable,

(1) Ce fut le 18.

& à être brûlé vif, avec un livre manuſcrit *contre le Célibat des prêtres*, trouvé parmi ſes papiers, dont ce jugement le déclaroit l'auteur. Ce livre, qui n'étoit pas mal fait, étoit adreſſé à une femme, & finiſſoit par ces vers :

> Si ton gentil eſprit prend bien cette ſcience,
> Tu mettras en repos ta bonne conſcience.

J'ai ouï dire encore à M. Bouillau, qu'il n'y avoit point de preuves que Grandier eût fait ce livre, & qu'il étoit conſtant qu'il n'avoit point fait le *libelle de la Cordonnière de Loudun*, lequel étoit indigne de lui, tant il étoit mal fait. Ce jugement terrible fut prononcé le même jour à Grandier. Après l'avoir ouï ſans émotion, il demanda pour confeſſeur le gardien des cordeliers de Loudun, homme docte, & docteur en théologie de la faculté de Paris, lequel lui fut refuſé; & au même tems on lui préſenta un récollet, qu'il refuſa, diſant que c'étoit ſon ennemi, & un de ceux qui avoient le plus contribué à le faire périr : ce qui étoit véritable. Mais ce qui étoit étrange, ou plutôt abominable, & ce que la poſtérité aura peine à croire, ceux qui avoient tant de fois ſoutenu que la confeſſion devoit être libre, ceux qui trouvoient à dire qu'un curé eût prêché, à Pâques, de l'obligation de ſe confeſſer à Pâques à ſon curé, ne voulurent ja-

mais souffrir qu'on lui donnât d'autre confesseur que ce récollet. Et comme de son côté il persista à ne se point confesser à son ennemi, ne pouvant se confesser au prêtre qu'il avoit demandé, ni à d'autre qu'à celui qu'on lui présentoit, il se confessa à Dieu, qui est le scrutateur des cœurs, & auquel on ne peut rien cacher, suivant ce que dit Prudence (1) :

Hic testis ; hic est arbiter :
Hic intuetur quidquid est,
Humana quod mens concipit.
Hunc nemo fallit Judicem.

Ensuite de cette confession mentale, qu'il fit très-dévotement, il alla au supplice, qu'il souffrit très-constamment & très-chrétiennement. Henri de Sponde, évêque de Pamiers, dans sa continuation des *Annales de Baronius*, en l'année 1634, fait mention de ce jugement ; & il dit, comme l'auteur de l'*Histoire de la Possession de Loudun*, ci-dessus allégué, que Grandier avoit envoyé les diables dans les corps des ursulines de Loudun, en haine de ce qu'elles n'avoient pas voulu le recevoir pour leur directeur. Comme il étoit sur le bûcher, il arriva qu'une grosse mouche, du genre de celles qu'on appelle *bourdons*, vola, en bourdonnant, autour de sa tête. Un reli-

(1) Hymn. 2. Cathemer.

gieux, présent à cette exécution, qui avoit lu, dans le concile de Crécy, que les diables (1) se trouvoient toujours à la mort des hommes pour les tenter, & qui avoit ouï dire que *Belzébut* signifioit en hébreu, *le dieu des mouches*, publia aussi-tôt que c'étoit le diable Belzébut qui rôdoit autour de Grandier pour emporter son ame en enfer : & là-dessus on fit une chanson plaisante.

La diablerie de Loudun ne finit pas par la mort de Grandier, elle dura encore plus d'un an ; mais elle finit enfin avec le tems, comme la plupart des maladies. J'ai ouï dire à la mère supérieure des ursulines de Loudun, Jeanne de Belciel, de la maison de Cause, qui étoit une de ces prétendues possédées, que lorsqu'elle fut délivrée des démons qui la tourmentoient, un ange grava sur sa main, JESUS, MARIA, JOSEPH, F. DE SALES ; & elle montra sa main, sur laquelle ces mots étoient en effet gravés, mais légèrement, & de la façon que sont gravés ces croix & ces crucifix qu'on voit aux bras des pélerins de la Terre-Sainte. Je lui ai ouï dire

(1) *Certum est, quia ad omnes homines, quando egrediuntur de corpore veniunt diaboli, & ad justos, & ad peccatores;* ce sont les termes de la lettre des pères du concile *apud Carisiacum*, à Louis, roi de Germanie. Ménage traduit *Carisiacum*, Quiers; mais c'est Crécy, bourg & bailliage de Picardie, dans le comté de Ponthieu.

de plus, que cet ange grava premièrement, au haut du dessus de sa main, le nom de *François de Sales*, & que ce mot se baissa pour faire place, par honneur, à celui de *Joseph* & à celui de *Maria*, lorsque l'ange les voulut graver; & qu'ils se baissèrent ensuite tous trois pour faire place à celui de *Jésus*. J'ai bien voulu rapporter cette particularité, non-seulement pour faire voir l'innocence de Grandier, mais aussi pour faire connoître avec combien de prudence & de justice Louis XIV, aujourd'hui heureusement régnant dans la France, y a arrêté le cours des procès criminels contre ceux qu'on accuse de magie & de sortilège, ayant commué la peine de mort en un bannissement, à l'égard de plusieurs particuliers condamnés, par arrêt du parlement de Rouen, à être brûlés, comme coupables de ce crime; & ayant ensuite, par arrêt de son conseil d'état du 26 avril 1672, ordonné que par toute la province de Normandie, les prisons seroient ouvertes à toutes personnes qui y seroient détenues pour raison des mêmes crimes; & qu'à l'avenir celles qui en seroient accusées, seroient jugées selon la déclaration que sa majesté promet, par cet arrêt, d'envoyer dans toutes les jurisdictions de France, pour régler les procédures qui doivent être tenues par les juges dans l'instruction des procès de magie & de sortilège.

Théophraste Renaudot, de la ville de Loudun, médecin célèbre de Paris, & l'inventeur des gazettes en ce royaume, a fait l'*Eloge d'Urbain Grandier*, imprimé à Paris en feuilles volantes.

C'est ce même Grandier qui fit & prononça l'an 1623, à Loudun, l'*Oraison funèbre* de Scévole de Sainte-Marthe, après la mort de ce grand homme. Cette *Oraison* est imprimée parmi les œuvres des Sainte-Marthe.

** Le père Joseph, dont il est question dans cet article, étoit gouverneur de la Bastille. Les gens d'église alors se mêloient des affaires politiques & des affaires militaires; ce qui donna lieu aux vers qui suivent:

Un archevêque est amiral;
Un gros évêque caporal;
Un prélat préside aux frontières;
Un autre à des troupes guerrières;
Un capucin parle combats;
Un cardinal a des soldats;
Un autre est généralissime.....:
France, je crains bien qu'ici-bas
Ton église si magnanime
Bataille & ne triomphe pas.

L'archevêque de Bordeaux, les évêques de Chartres, de Nantes & de Mande, le père Joseph, capucin, les cardinaux de la Vallette & de Richelieu. (E.)

* Cet article touchant Grandier, est tiré mot à mot des *Remarques* de Ménage sur la *Vie de Guillaume Ménage* son père. On peut voir Bayle dans son *Dictionnaire*, au mot *Grandier*, l'*Histoire des diables de Loudun*, imprimée *in*-12 à Amsterdam 1693, & les *Causes célèbres*. (D. L. M.)

Je disois un jour à M. Le Camus, aujourd'hui cardinal, en me promenant avec lui dans les Chartreux, que je voyois toujours le nom du même docteur, que je lui nommai, à la fin des belles approbations que l'on voit à la tête des ouvrages de MM. de Port-Royal, & que je ne croyois pas que cet homme eût assez de capacité & d'éloquence pour faire des discours si beaux & si bien suivis : Vous ne vous trompez pas, me dit-il, ce docteur ne signe qu'en second.

* La lettre qui suit, écrite de Paris à Rome le 15 janvier 1712, ne déplaira pas sans doute aux amateurs de la gaie littérature. Si j'en ai extrait des particularités que j'ai placées en quelques-uns des volumes de ce recueil, outre que le nombre en sera petit, les autres curiosités que la lettre contient, m'obtiendront aisément grace pour trois ou quatre lignes répétées.

« Il est vrai, monsieur, que je ne m'attendois pas à votre voyage d'Italie; j'en fus d'autant plus

ſurpris, que peu de tems auparavant on m'avoit mandé que vous deviez venir à Paris : on ajoutoit, qui pis eſt, que non-ſeulement vous aviez changé de deſſein, mais que vous aviez toute la mine de faire un long ſéjour à Rome, & que peut-être prendriez-vous la penſée de vous y établir. La diſpoſition où je vous vois d'en partir au mois de mars prochain, va raſſurer vos amis. Je profiterai cependant de l'occaſion que vous m'offrez de vous écrire; &, ſans m'arrêter aux vignes, aux palais, aux antiquités de la ville, aux ſept montagnes, je commencerai d'abord par vous dire que vous m'auriez fait plaiſir, en me parlant des bibliothèques, de me ſpécifier ſi vous aviez vu, dans la vaticane, *les* manuſcrits de la palatine, & parmi ces manuſcrits, ceux d'où notre fameux Saumaiſe copia Στράτωνος Παιδικά, & les autres épigrammes-anecdotes que vous ſavez. C'eſt dommage que ce grand homme, ſeul capable d'en donner une bonne édition, où il auroit rétabli le texte, & déployé ce genre d'érudition qui étoit proprement ſon fort, ſe ſoit occupé à des ouvrages polémiques indignes de lui, & à traiter je ne ſais quels ſujets qu'il n'entendoit pas ſi bien à beaucoup près. L'entrée, ce me ſemble, de la bibliothèque eſt libre certains jours de la ſemaine. On y fournit apparemment les livres que l'on demande, ou ma-

nuscrits, ou imprimés. Ainsi, monsieur, si vous n'avez point vu les originaux dont je vous parle, vous devez tâcher de les voir, les examiner, en reconnoître l'âge & l'état. Je suis persuadé qu'un habile homme, qui en auroit la communication, pourroit en tirer un grand secours pour l'intelligence & pour la correction de divers endroits. Ce n'est pas, au reste, aujourd'hui que l'on doit espérer de trouver à Rome les livres que vous cherchez. Sous Léon X, Clément VII, Paul III, Jule III, les curieux auroient eu contentement. Croiriez-vous que sous le dernier tous les *Centons* de Lælius Capilupus, sans exception & sans retranchement, osèrent y paroître? Ils y parurent pourtant. Antoine Possevin, depuis jésuite, en fut l'éditeur, & les dédia au cardinal du Bellay. Fulvius Ursinus, alors très-jeune, fit, en l'absence de Possevin, ajouter à l'édition le *Centon* à la louange de Benoît Ægius de Spolette. Le lieu de l'impression, à la vérité, n'est point marqué; mais des indices si clairs font connoître que c'est Rome, qu'il est impossible d'en douter. L'*Iliade* & l'*Odissée* y parurent dans le même tems, avec les *Commentaires* d'Eustathius, de l'impression d'un Antonius Bladus d'Asolo, qui imprima cinq ans après, savoir, en 1555, la *Bibliothèque d'Apollodore*, traduite & commentée par le même Benoît Ægius dont je viens de par-

ler. Les premières éditions grecques de Pindare & de Théocrite, avec leurs scholiastes, sont de Rome; celle de Pindare, *in*-4°. 1515; celle de Théocrite *in*-8°. 1516 : l'une & l'autre sous le pontificat de Léon X. C'étoit le règne des savans & des courtisans, entr'autres de la belle Impéria, tant louée par Le Bandel, dans sa 42^e^. *Nouvelle* de la troisième partie : elle aimoit la poésie & les poëtes. Philippe Béroalde le jeune, qui étoit un de ses galans, fait, dans une de ses *Odes* latines imprimées *in*-4°. à Rome l'an 1530, le dénombrement des beaux esprits qui soupiroient pour la donzelle. Jacques Sadolet, depuis évêque de Carpentras, & cardinal, étoit un des plus favorisés : Béroalde, dans une de ses odes, en témoigne sa jalousie. La belle Impéria mourut en l'avril de son âge, l'an 1511, & par privilège spécial, fut inhumée en terre sainte, comme l'atteste Jean Névizan, l. 4 de sa *Forêt nuptiale*, n. 33, en ces termes : *Vidi Romæ in Capella S. Gregorii sepulchrum Imperiæ meretricis pulcrum, & honorificum etiam pro una Regina, cui hoc erat epitaphium : Imperia cortisana Romana, quæ digna tanto nomine, raræ inter homines formæ specimen dedit, vixit annos 26, dies 12, obiit 1511, die 15 augusti.* Je vous copie exprès cette inscription, afin que vous preniez soin, étant sur les lieux, de vous informer si elle existe encore. Vous aurez

peine à trouver ailleurs qu'à Venise le *Philelphe* in-fol. de l'an 1502, où sont les trente-sept livres de ses *Epîtres*. Ne manquez pas ses *Satires*, de quelque édition qu'elles soient. La première est de Milan, de 1476, du vivant de l'auteur; la seconde de Venise 1502; la troisième de Paris 1518, toutes trois *in*-4°. Quoique les vers, qui sont au nombre de dix mille, n'en vaillent rien, elles ne laissent pas d'avoir leur mérite par rapport aux faits qu'elles contiennent. Un de ses ouvrages que j'aurois le plus de passion de voir, est celui qu'il a intitulé *de Jocis & Seriis*, qu'il dit consister en épigrammes, le tout de pareil nombre de vers que ses *Satires*. Je ne pense pas qu'il ait jamais été imprimé, quoique l'auteur, dans l'épître unique du 26e. livre, parlant de ses *Poésies*, qu'il partage en cinq volumes, semble marquer le contraire. Voici ses paroles : *Quartum autem, & ultimum ex latinis opus, est quod inscribitur de jocis & seriis, libri editi decem, versuum decem millibus. Quintum enim totidem versibus græcis constat, &c.* Mais je tiens que dans le style de ce tems-là, ces mots *libri editi*, ne signifient autre chose que *livres publiés*, quoique simplement écrits à la main. On les appelloit *editi*, parce qu'ils étoient rédigés en diverses copies multipliées, & répandues dans le public. Ceux qui étoient seulement mis au net, étoient appellés

scripti.

ſcripti. Ainſi dans l'épître citée, qui eſt du premier août 1465, Philelphe, parlant de ſes dix livres d'*Odes latines*, dit : *Carminum libri editi quinque, verſuum quinque millibus, nam alteri quinque libri, qui tantumdem verſuum complectentur, partim ſcripti ſunt, non editi, partim ne ſcripti quidem*. Ce qui prouve qu'*editi* ne ſignifie pas *imprimés*, mais ſeulement *publiés en manuſcrit*, puiſqu'il eſt très-sûr que ces cinq premiers livres d'odes n'ont jamais été mis ſous la preſſe qu'en 1497, ſeize ans après la mort de l'auteur, unique & première édition, faite *in*-4°. dans la ville de Breſſe, du domaine de Veniſe. Ailleurs, dans une lettre du 5 mai 1453, livre XI : *Epiſtolarum*, dit-il, *libros decem hoc anno edere inſtitui* ; ce qui ne peut pas être interprété *faire imprimer*, puiſque de l'aveu de ceux qui ont le plus exactement recherché le tems de l'invention de l'imprimerie, le plus ancien livre imprimé qui ſe voie, eſt le *Pſeautier de Mayence*, in-4°. par Jean Fauſt & Pierre Schœffer, 1457 : il eſt en vélin, dans la bibliothèque impériale, au rapport de Pierre Lambec, témoin oculaire. L'homme d'Italie, qui, ſuppoſé qu'il vive encore, vous apprendroit de plus sûres nouvelles du livre *de Seriis & Jocis*, c'eſt M. Magliabéchi, bibliothécaire du grand duc, dans la bibliothèque duquel ce manuſcrit pourroit d'autant plus aiſément ſe trouver, que

Philelphe eſt mort à Florence. Les journaliſtes de Trévoux tuèrent il y a ſept ou huit ans, dans leurs *Nouvelles littéraires*, M. Magliabéchi, que trois mois après, étant mieux inſtruits, ils reſſuſcitèrent. Ce ſeroit dommage, s'il n'eſt point mort, que vous revinſſiez ſans l'avoir vu. Il vous indiquera sûrement le gîte des livres les plus rares. Je lui demanderois volontiers, ſi j'étois auprès de lui, pourquoi juſqu'ici nul académicien de la *Cruſca* ne s'eſt aviſé de faire imprimer *le trecento novelle di Franco Sacchetti?* Le ſtyle, quoique d'un auteur preſque contemporain de Bocace, n'en aura pas ſans doute paru aſſez pur; mais ſi les contes ſont bons, l'édition auroit été bien reçue. Je voudrois bien ſavoir auſſi ce que c'eſt que *Facetiæ Joannis Biſſi ad Laurentium Medicem*, manuſcrit *in*-8°. le 37, en nombre du 65. pupitre. A propos de ces ſortes de livres, je vous dirai qu'on m'en a fait voir ici un dont je n'avois jamais ouï parler, intitulé *Hieronymi Morlini, juriſconſulti Neapolitani Novellæ*, in-4°. à Naples, l'an 1520, chez Jean Paſquet de Sallo, avec privilège de l'empereur & du pape pour dix ans; circonſtance que je remarque, parce que ces *Nouvelles* ſont remplies des plus grandes infamies du monde, & d'obſcénités dont rien ne peut égaler la groſſièreté, que les ſolécismes qui fourmillent dans le livre : c'eſt ce qui le rend

original. Straparole en a tiré jusqu'à vingt-une fables du second volume de ses *piacevoli Notti.* Je doute fort que vous trouviez ce Morlinus. Il n'en sera pas, je crois, de même de l'*Indice de gli huomini illustri* du Ruscelli, qu'apparemment Venise, où je présume qu'il a été imprimé, vous fournira. Le *Petrus Delphinus*, imprimé là-même en 1524, *fol.* y sera plus difficile à déterrer. On croit l'avoir ici à bon marché, quand on l'a pour vingt écus. J'ose pourtant vous dire que son plus grand mérite est la rareté. L'ouvrage n'est considérable, ni pour la diction, qui est entièrement monacale, ni pour l'importance des faits, si on en excepte trois ou quatre lettres, telles que celle du 12 de juillet 1500, à Pierre Barocci, évêque de Padoue, touchant un orage qui fit bien du fracas dans la chambre d'Alexandre VI. Une autre où il rapporte l'histoire du supplice de Jérôme Savonarole, un peu différente de celle de Jean-François Pic de la Mirande. Les lettres de cette espèce y sont fort clair semées. Les trois quarts s'adressent à de bons religieux de l'ordre de Camaldoli, dont il étoit général, & ne contiennent qu'une morale froide, ou des circonstances peu intéressantes. Le *Commentaire* de Surita sur l'*Itinéraire* d'Antonin, ne se donne point ici à moins de quinze francs : on ne le trouve qu'en des re-

ventes, où la fureur des bibliomanes le porte fort au-delà de son juste prix. Chercher *Baudii amores* en Italie, c'est y chercher Villon & Coquillart. Le livre, comme vous savez, est originaire de Hollande, où il fut imprimé en 1638, & où il n'en reste plus d'exemplaires il y a longtems. Je me souviens d'en avoir vu plus d'un à Genève, étant fort jeune, sans avoir été tenté d'en acheter. Il me parut que c'étoient toutes pièces qui se trouvoient ailleurs séparément. Je changerois bien moins de sentiment, aujourd'hui que Bayle, dans son *Dictionnaire*, au mot *Baudius*, a épuisé tout le ridicule des aventures de cet illustre. Les *Conformités de S. François* pourroient se trouver à Boulogne, où elles furent réimprimées l'an 1590, en bonnes lettres. Je préférerois néanmoins les éditions gothiques de Milan, sur-tout celle de 1510, quoique les deux des années suivantes ne soient pas mauvaises. Il y aura bien du malheur, si vous n'en rencontrez quelqu'une à Venise. Pour les ouvrages de l'Arétin, c'est là qu'il doit y en avoir tant & plus. Ne négligez pas les anciennes éditions des *Ragionamenti*, prétendues faites à Turin l'an 1536, *in*-8°. Elles sont sûrement de Venise; & l'on trouve, à la suite de la première partie, un dialogue merveilleux de l'Arsiccio Intronato. Vous en jugerez par le titre, qui est la Καζζαρία.

Un académicien Siénois, dont le vrai nom est Antonio Vignali de' Buonagiunti, en est l'auteur. J'ai ce dialogue manuscrit, & je voudrois bien avoir de même les seize sonnets que fit l'Arétin, pour mettre au bas des figures gravées par Marc-Antoine de Boulogne, d'après les dessins de Jule Romain. Le Vasari, & après lui Félibien, ont dit que ces figures & ces sonnets étoient au nombre de vingt; mais l'Arétin lui-même, dans la dédicace qu'il en fit à Battista Zatti, par une lettre du 11 décembre 1537, n'en compte que seize. Il y avoit déja dix ans que son recueil de ces sonnets paroissoit, témoin la lettre du 29 novembre 1527, par laquelle il mande à César Frégose qu'il lui envoie *il libro de' sonetti, e de le figure lussuriose.* Je me passerois des figures; mais je vous avoue que si j'étois en Italie, je tâcherois d'obtenir de quelque curieux, soit romain, soit vénitien, la permission de copier les sonnets. J'ai cru autrefois que le *Dialogue de Magdalena & de Giulia*, qui a pour titre *la Puttana errante*, n'étoit pas de l'Arétin, mais de Lorenzo Veniero, son élève. Je me fondois en cela sur ces vers de l'Arétin lui-même, dans son *Capitolo* au duc de Mantoue :

Mà perch'io sento il presente all' odore,
Un' operetta in quel cambio galante
Vi mando hora in stil ladro e traditore,

Intitolata la puttana errante
Dal Veniero composta mio creato
Che m'è in dir mal quatro giornate inante.

Je me fondois aussi sur ce que La Mothe Le Vayer, page 39 de son *Dialogue du Mariage*, édition *in*-4°. voulant dire une p...... consommée, dit la *p..... du Veniero*. Depuis, ayant vu un poëme de quatre chants en rime octave, intitulé *la Puttana errante di L. V. V.*, c'est-à-dire, de *Lorenzo Veniero Veneziano*, manuscrit, mais copié sur l'imprimé à Venise l'an 1531, j'ai reconnu que je m'étois trompé, & que les vers ci-dessus allégués regardoient uniquement ce poëme, que je crois néanmoins être très-certainement de l'Arétin, de même que le *Trentuno della Zaffetta*, poëme de cent quatorze stances aussi en rime octave, imprimé à la suite du premier sous le nom de *Veniero*, compositions, l'une & l'autre, les plus infâmes, les plus dégoûtantes, les plus monstrueuses, soit pour les paroles, soit pour le sens; en un mot, les plus *arétines* que l'on puisse imaginer. Un certain Bernardino Arelio, dit autrement l'Armellino, dans une lettre à l'Arétin, datée de Turin, du 17 octobre 1531, lui écrit ce qui suit: *Io veduto di novo una puttana errante, condotta insino qua a Turino. A! la bella festa che li fanno queste madonne intorno.* Cette lettre se trouve parmi celles

qui ont été écrites à l'Arétin, imprimées à Venise *in*-8°. en deux volumes, chez François Marcolini : elle est du premier volume, pag. 104. Cet Arelio se fit depuis religieux bénédictin de la congrégation de sainte Justine de Padoue, & prit le nom de dom Pacifique. Page 300 du même volume, Jean Alexandre Zancho, dans une lettre de Padoue, du 26 mars 1536, prie l'Arétin de vouloir bien lui envoyer *la Zaffetta corretta, e la Errante.* La lettre est signée *Jo. Alessandro Zancho ditto Poëtino.* Les comédies de l'Arétin ne sont pas toutes également rares. Rien n'est plus commun que la *Cortigiana* & le *Mariscalco.* On ne peut pas en dire autant de *la Talanta*, de l'*Hipocrito* & du *Filosofo.* Toutes les œuvres de cet auteur étant défendues, on s'est avisé, pour tromper l'inquisition, de les imprimer sous des noms supposés & sous d'autres titres. On a donné celui de *Finto* à l'*Hipocrito*; de *Cavallarizzo* au *Mariscalco*; & de *Sofista* au *Filosofo*, sans changer autre chose que les deux ou trois premières lignes de ces trois pièces, qui pour mieux couvrir le jeu, ont été publiées sous le nom de Luigi Tansillo. C'est ce qu'a fort bien reconnu le seigneur Mario Crescimbeni, pages 140 & 141 de son Essai de l'histoire *della volgar poesia*, in-4°. à Rome, chez Le Chracas, 1698. J'ai appris qu'ayant été pressé de donner

d'abord cette hiſtoire en un ſeul volume, il avoit depuis eu le loiſir de la mettre en cinq. Je n'ai point vu cette augmentation. Vous pouvez, monſieur, vous qui êtes ſur les lieux, voir & l'ouvrage & l'auteur, qui eſt un gentilhomme né à Macerata, aujourd'hui établi à Rome, & l'un des plus illuſtres ſujets de l'académie de *gli Arcadi.* J'ai eu plus d'une fois envie de le faire conſulter ſur un autre endroit où il dit, pag. 287, que *Pietro Aretino era figliuolo naturale di Luigi Bacci.* Cela peut fort bien être; car j'ai obſervé que Pierre Arétin, écrivant à Franceſco Bacci d'Arezzo, apparemment fils légitime de Luigi, le traite ordinairement de *fratello*, de *cariſſimo fratello*, d'*honorando fratello.* La queſtion eſt de ſavoir d'où M. Creſcimbeni tient que le prétendu Pierre l'Arétin avoit nom Luigi Bacci. Antonio Franceſco Doni, dans ſa *Zucca*, fol. 244 tourné, de l'édition de Veniſe 1565, promettoit la vie de l'Arétin, *la prima opera*, dit-il, *che io darò alla ſtampa, hora ſacà la vita dell'illuſtre ſignor Cavallière, il ſignor Pietro Aretino;* mais l'a-t-il effectivement écrite : & ſuppoſé qu'il l'ait écrite, cette particularité s'y trouve-t-elle ? Cette vie de l'Arétin n'eſt point rapportée parmi les ouvrages du Doni. Je ſouhaiterois de tout mon cœur que vous puſſiez la recouvrer ; vous ne me refuſeriez pas ſans doute

le plaisir de m'en faire faire une copie, que je payerois bien volontiers. L'Arétin, au reste, qui, en qualité de bâtard, ne pouvoit disconvenir que sa mère n'eût forfait à son honneur, ne laisse pas, en deux de ses lettres au peintre George Vasari, l'une du mois de décembre 1548., l'autre du mois d'avril 1549, de parler d'elle comme d'un modèle de pudeur. Il prie, dans la première de ces lettres, le Vasari de vouloir bien lui faire le portrait de sa bonne mère Tita, morte il y a long-tems; & pour la faire ressemblante, de la copier d'après une Notre-Dame d'un tableau de l'Annonciation qui étoit sur la porte de l'église de S. Pierre d'Arezzo, prétendant qu'on avoit donné la ressemblance de sa mère à cette vierge quand on l'avoit peinte; & ajoutant là-dessus, tant dans cette lettre que dans l'autre, des choses que le sérieux avec lequel il les dit, rend les plus risibles du monde. Je ne puis deviner qui étoit cette *Tita*, & ne sais pas même bien quel nom de baptême les Italiens entendent, lorsqu'ils appellent ainsi les femmes ou les filles. A l'égard de Bacci d'Arezzo, je sais que la famille, qui peut être subsiste encore, étoit bonne & honorable. Pierre Arétin cependant ne s'est nulle part, que je sache, appellé Bacci, se contentant de Pierre, son nom de baptême, avec le nom de sa patrie,

Arezzo. L'inconnu qui a pris ſoin de l'édition des Capitoli du Bernia, du Caſa, du Mauro, & de pluſieurs autres, à Vicence, l'an 1609, en trois volumes *in-12*, impitoyablement mutilés, a fait, ſur le ſonnet du Bernia, qui commence par *Tu ne dirai e farai tante & tante*, une note un peu forte contre l'Arétin, mais curieuſe, où il eſt dit que dans ſes premières années il faiſoit le métier de relieur à Pérouſe. Nicolo Franco, en pluſieurs endroits des ſonnets qu'il a faits contre lui, au nombre de deux cent dix-huit, le traite de *figlio d'un povero calzolaro*; mais Franco étant ſon ennemi capital, ne doit pas en être cru. C'eſt quelque choſe de prodigieux que cette quantité de ſonnets contre un ſeul homme. Demandez un peu à Creſcimbeni s'ils ont été véritablement imprimés. Il ſemble que oui, à en juger par le manuſcrit que j'en ai vu, à la tête duquel eſt une lettre du Franco, datée de Turin 1541 (c'eſt-à-dire, de Veniſe) *à Giovan Antonio Guidone Impreſſore*, nom ſuppoſé, par laquelle il recommande à cet imprimeur de joindre, à l'édition des deux cent dix-huit ſonnets contre l'Arétin, le 42^e. de la *Priapea*, pour faire en tout deux cent ſoixante. Pardon, monſieur, *di tante coionerie*. Il eſt tems de finir; mais ce ne ſera pas ſans vous témoigner auparavant l'extrême ſatisfaction que j'ai

de voir ici le jeune M. Michel, de qui je croyois bien pouvoir dire un jour, mais non pas sitôt : *Est bene*. Sa traduction du *Gallus* de Virgile vaut celle d'Heinsius, & presque celle de Scaliger. Il n'est bruit ici présentement que de l'admirable version de l'*Iliade*, en prose françoise, par madame Dacier, ci-devant mademoiselle Le Fèvre, sur quoi ce distique a été fait :

Ἰλιάδ' ἡ Φαβρὴ κελτοῖσιν ἔδωκεν. Ἄληθες
Νῦν Πηληϊάδεω μῆνιν ἄεισε θεά.

Le second vers a été généralement applaudi ; mais ὁ ἄριστος Ἀχαιῶν, M. Bovin a jugé que le premier seroit plus élégant de cette sorte :

Ἰλιὰς ἠδ' Ἄννης Δακηρίδος. Εὖ μάλα δῆτοι.

Adieu, monsieur ; il ne me reste plus de place que pour vous souhaiter un heureux retour, & pour me dire votre, &c. » (D. L. M.)

Un capitaine de Bohêmiens disoit : J'avois la plus belle compagnie du royaume, mais le prévôt des maréchaux de Dijon me l'a perdue.

L'auteur du roman de la Rose, *où tout l'art d'amour est enclose*, c'est Guillaume de Lorris ; son continuateur est Jean de Meun, surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boîteux. Celui-ci

étoit assez mal voulu des dames, pour avoir dit d'elles : *

Toutes êtes, serez ou fûtes,
De fait ou de voulenté, putes;
Et qui très-bien vous chercheroit,
Putes toutes vous trouveroit.

Un jour elles le virent qui venoit au Louvre: Ah! dirent-elles, voilà le galant qui nous a offensées; il lui faut donner le fouet. Clopinel étant entré, elles l'enfermèrent; aidées de quelques seigneurs de la cour, qui étoient bien aises d'en avoir le divertissement, elles lui firent bientôt entendre de quoi il étoit question : J'y consens, dit Clopinel, qui se vit hors d'état de résister; mais du moins que la plus grande garce d'entre vous me donne le premier coup. A ces mots elles demeurèrent toutes interdites; pas une d'elles, de peur de passer, en présence de ces messieurs, pour ce qu'avoit dit Clopinel, n'ayant voulu commencer.

* Les quatre vers: *Toutes êtes, serez ou fûtes*, &c. se trouvent feuillet 172 de l'édition *in*-8°. du roman *de la Rose*, à Paris 1529, chez Galiot du Pré. On a pris de là occasion d'appliquer à Jean de Meun le conte des dames qui vouloient lui donner le fouet, & de lui prêter le mot à la faveur duquel il évita ce danger. Ce mot, en une rencontre à peu près semblable, est attribué,

dans la nouvelle 30^e^. du livre italien intitulé : *Cento Novelle antiche*, à un *Guilielmo di* Bergdam, qui n'est autre que ce Guilhen de Bargemon, gentilhomme & poëte Provençal, dont parle Jean de Notre-Dame, chapitre 48 de ses *Poëtes Provençaux*. Guilhen étoit plus ancien que Clopinel. Le mot qu'on donne à l'un & à l'autre est une imitation de celui de J. C. pour sauver la femme adultère. 8. *Joan*. 7. (D. L. M.)

Madame ..... étant allée en hiver, avec sa fille, chez M. Ferrand, conseiller de la grande chambre, pour le solliciter, entra dans une salle où il n'y avoit point encore de feu ; peu de tems après, M. Ferrand, qu'elle avoit fait avertir, vint à elle. Comme elle lui exposoit son affaire, la fille, qui avoit froid, frappoit du pied pour s'échauffer ; sa mère, s'étant tournée vers elle comme pour la blâmer : Madame, lui dit le bon-homme M. Ferrand, elle demande son picotin.

M. de Valois (Adrien), dans la *Vie* qu'il a faite de Henri de Valois son frère, en parlant des amis de son frère, y fait mention d'un certain *Cantalupus*, qu'il appelle *très-pieux & très-savant*. Je crois qu'il a voulu parler de Claude Chanteloup, religieux de la congrégation de

Saint-Maur. Il fut reçu religieux bénédictin profès en l'abbaye de la Dorade, à Toulouse, le 7 février 1639, âgé de vingt-trois ans. Il avoit été auparavant religieux de Fontevrault. Il quitta cet ordre, ne pouvant s'accoutumer à souffrir que des religieux fussent soumis à une religieuse. C'étoit un homme très-savant dans l'*Histoire Ecclésiastique* & dans les généalogies, & très-versé dans les titres des monastères de son ordre. Il a composé l'*Histoire de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles*, & celle de l'*abbaye de Saint-André d'Avignon*. Ces deux livres ne sont pas encore imprimés. Il avoit commencé & fort avancé l'*Histoire de Marmoutier* & celle de *Saint-Florent de Saumur*. En 1662 il fit imprimer à Paris les *Sermons de S. Bernard*, avec des notes, & la *Vie de S. Malachie*. Il avoit dessein de donner toutes les œuvres de S. Bernard, qu'il avoit conférées sur plusieurs manuscrits; comme je l'apprends de dom Jean Mabillon, dans sa *Préface* sur son édition des œuvres de S. Bernard. Il fit aussi à Paris, vers ce tems-là, le *Bréviaire des Bénédictins*, auquel il a eu beaucoup de part, ainsi qu'aux quatre premiers tomes de la *Bibliothèque Ascétique*, comme il le témoigne lui-même dans la *préface* qu'il a mise devant les *Sermons de S. Bernard*. On appelle *livres ascétiques*, les livres d'exercice spirituel, les livres de mé-

ditation pour la vie religieuse. Ces quatre tomes ont été publiés à Paris, après sa mort, par dom Luc d'Achéry, avec lequel il travailloit au *Spicilegium*. Il a dressé une *carte géographique* des monastères de France de l'ordre de S. Benoît; il a copié un nombre infini de titres de son ordre, dont il a dessiné les sceaux. Enfin c'eût été un des plus grands personnages de son siècle, s'il eût vécu long-tems; mais il mourut de mort subite à Paris, en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 28 novembre 1664, âgé seulement de quarante-sept ans. Il étoit ami de tous les gens de lettres de Paris.

Un jésuite, qui passoit de France en Amérique, fut fort recommandé au capitaine du vaisseau où il s'embarqua. Le capitaine, qui vit venir du gros tems, lui dit : Mon père, vous n'avez pas le pied marin, le roulis du vaisseau seroit dangereux pour vous, mettez-vous à fonds de cale : tandis que vous entendrez les matelots jurer & tempêter, ce sera signe qu'il y aura encore bonne espérance; mais si vous les entendez une fois s'embrasser & se réconcilier, alors recommandez-vous à Dieu. Le jésuite envoyoit de tems en tems son compagnon à l'écoutille voir ce qui se passoit : Hélas! mon père, lui disoit-il, tout est perdu, les matelots jurent comme des

possédés ! leurs blasphêmes seuls sont capables de faire abîmer le vaisseau. Dieu soit loué, répondit le père : allez, allez, tout va bien.

M. le comte de Saint-Aignan, qui depuis a été duc de ce nom, réussissoit à faire des vers en vieux langage ; & ceux-ci, qu'il a faits en se plaignant de ce que M. Arnauld, mestre de camp des carabins, ne lui écrivoit pas, me plaisent fort :

Ce failli glouton d'Arnaldus,
Est moult échars de son langage :
Quand tels ribauds seroient pendus,
Ce ne seroit ja grand dommage.

Le même M. Arnaud étant gouverneur de Philisbourg, la place fut assiégée & prise, de quoi on lui fit un crime à la cour ; car on croyoit qu'il ne l'avoit pas bien défendue. C'est pourquoi il fut mis à la Bastille. Au bout de quelque tems, ayant été mis en liberté, on dit pour nouvelle au lever du roi, que M. Arnauld étoit sorti de la Bastille. M. le prince de Guimené dit : Pourquoi non ? Il est bien sorti d'une meilleure place.

* Ce M. Arnauld, nommé Isaac, étoit cousin-germain du docteur. (D. L. M.)

Madame la C..... vendit une terre où il y avoit

avoit beaucoup de labour, & qui étoit de bon rapport. On lui demanda pourquoi elle se défaisoit d'une si belle terre. C'est, dit-elle, parce qu'elle ne rapporte que du bled. Elle l'eût peut-être gardée, si elle eût produit des jasmins & des fleurs d'orange.

On disoit à M. l'évêque de la Rochelle qu'il n'avoit plus de parens pour soutenir sa famille, il dit: Elle est assez ancienne pour finir.

Les gens de cour parlent ordinairement avec mépris des gens de robe. Ils les traitent de bourgeois, & ne croient pas qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Ils se trompent, car il n'y a guère de grandes maisons dans le royaume qui n'ait eu des enfans conseillers de la cour, ou maîtres des requêtes. Les maisons de Lavoye, de Bourbon-l'Archambaud, d'Harcourt-Beuvron, de Rochefort, de Mailly, de Melun, de Mouy, d'Angest, de Genlis, d'Alegre, d'Aubusson, de Curton, de Chabanes, de Sainte-Maure, en ont eu en divers tems. De plus, il y a encore aujourd'hui plusieurs maisons dans le parlement & dans le conseil, qui étoient originairement d'épée, & qui ont renoncé à la profession des armes pour embrasser celle de la judicature, comme les Montholon, les Maril-

lac, les Bérulle, les d'Argouge de Rane, les de Harlai, les Lamoignon, les de Riant, les Thumery', les Bailleul, &c. Enfin on peut divifer les maifons du parlement en trois claffes; anciennes, moyennes & modernes. J'appelle anciennes, celles de la première création & des premières féances du parlement, & même avant le tems de Saint Louis, comme les Boilève, Alegrain, de Martel, Boucher, de Braque, les Prevôts, Blancher, Charlier, Fumée, Barthelemi, les Picard, Charny, l'Huilliers, Baillet, le Cocq, &c. J'appelle moyennes celles qui font venues depuis Louis XI & Charles VIII, comme les Nicolaï, du Tillet, Séguier, Briçonnet, Villemontée, Charlet, Anjorran, Potier, Chevalier, Hannequin, de Thou, Le Maître, du Prat, du Bourg, Bochard, Bruflart, de Harlai, Marillac, Quelain, Barjot, &c. J'appelle modernes celles qui font de ce fiecle ou un peu au-deffus, comme les Lamoignon, Molé, d'Argouge, Monchal, Talon, Bignon, Hardier, Barillon, Amelot; le Jai, Maupeou, d'Aligre, Boucherat, Le Fevre, Machaut, Tonnelier, de Mefme, Refuge, &c. Il eft certain que ceux de la première claffe étoient tous nobles, car le parlement n'étoit, dans les premiers tems, que l'affemblée des nobles du royaume; & que ceux de nos rois

de la première, seconde & troisième race envoyoient dans les provinces pour rendre justice à leurs sujets, & qu'on appelloit *missos dominicos*, auxquels nos intendans ont succédé, c'étoient tous gens choisis de la première noblesse. Or, comme je l'ai déja dit, il y a encore aujourd'hui dans le parlement des descendans de ces premières maisons. Et quant à celles de la seconde & troisième classe que nous avons appellés moyennes & modernes, il est certain, ou qu'elles sont entrées dans le parlement étant déja nobles, ou que l'étant devenues par leurs charges, la plupart des cadets de ces maisons ont embrassé l'épée, & se sont avancés à la cour, & distingués à la guerre par leur bravoure & par leurs emplois. Plus de la moitié des capitaines aux gardes sont enfans du parlement. D'ailleurs les bonnes maisons de la robe ont un avantage par-dessus celles de la cour, que les gens de robe n'ont jamais changé le nom de leur famille, au lieu que la cour est remplie de gros seigneurs qui portent le nom des terres qu'ils ont achetées, ou celui des maisons où ils sont entrés par alliances. Enfin, il y a, dans le parlement comme à la cour, des familles illustres & des maisons anciennes. Les d'Aligre, du Bourg, Briçonnet, Potier, du Prat, l'Hôpital, Boucherat, Nicolaï, Catinat, Bellièvre,

Caumartin, &c. font du premier genre; & les Le Coq, Ricard, Le Prevôt, Charny, Boucher, Barthelemi, &c. font du second. Avant que le parlement fut sédentaire, il étoit entièrement semblable en France à celui d'Angleterre; ou plutôt celui d'Angleterre n'a été formé que sur celui de France; car les rois d'Angleterre ont porté chez eux la forme du gouvernement qu'ils avoient vu observer en France.

Défendez-moi, l'on me lira. Je dis cela de la plupart des livres dont on défend le débit, car assurément on ne les lit que parce qu'ils sont défendus, quoiqu'ils ne vaillent pas quelquefois la peine d'être lus.

Entre tous les livres que l'on lit, il y en a beaucoup où l'on ne trouve presque rien de bon. En cela il faut imiter les abeilles; elles voltigent sur toutes les fleurs, mais elles ne tirent pas de toutes de quoi faire du miel : *Apes in omnibus quærunt, non ex omnibus carpunt.*

* Tiré ou de Sénèque, *Epit.* 84., ou de Macrobe, qui, au commencement de ses *Saturnales*, l'a copié mot à mot. (D. L. M.)

Les livres de dévotion & ceux de galanterie s'achètent également. La différence que j'y

trouve, c'est qu'il y a plus de gens qui lisent les livres de galanterie, qu'il n'y en a qui les achètent, & plus de gens qui achètent les livres de dévotion, qu'il n'y en a qui les lisent.

Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens. M. le chancelier Séguier les aimoit tant, qu'il disoit souvent, que si on vouloit le corrompre, il n'y avoit qu'à lui donner des livres.

Magnus liber magnum malum. Cela est bien vrai. Par exemple, le recueil des poésies de Scaliger le père, est un gros volume *in*-8°., cependant il n'y a guère de plus méchant livre; à peine y trouve-t-on quatre ou cinq épigrammes qui puissent passer à la montre. En voici une de celles-là que je dis. C'est sur les Gascons qui prononcent l'*u* comme le *b*, & le *b* comme l'*u*.

Non temerè antiquas mutas Vasconia voces,
Cui nihil est aliud vivere, quam bibere.

Le sentiment de Scaliger le père, dans sa *Poétique* touchant l'ode, est qu'elle approche de la majesté du poëme héroïque : *Ode proximè ad heroïci carminis majestatem accedit.*

* C'est le sens des paroles de Scaliger, 1 *Poetic.* 44. Mais voici les paroles mêmes : *Proxima heroïcæ majestati lyrica nobilitas.* (D. L. M.)

L'honnêteté, qui fait qu'un homme est honnête homme, est la justesse de l'esprit & l'équité du cœur ; ainsi être honnête homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit & le cœur droit ; c'est louer avec chaleur son concurrent ou son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans aigreur & sans emportement quand il est condamnable ; c'est enfin ne pas exagérer le mérite de son ami, & ne pas soutenir ses sottises. Tout roule là-dessus, la justesse de l'esprit & l'équité du cœur. L'une est une vertu en l'esprit qui combat les erreurs, & l'autre une vertu au cœur, qui empêche l'excès des passions, soit en bien, soit en mal. L'une & l'autre sont nécessaires, car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé & abandonné à ses passions, ce qui est un monstre ; ou un homme de qui le cœur est droit, mais qui, manquant de lumières, fait mille fautes & s'abuse souvent : l'un pèche par malice, & l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement honnête homme, sans passions au cœur & sans erreurs en l'esprit.

* Il n'y a pas dans tout La Bruyère un plus bel article que celui-ci. (D. L. M.)

La raison pourquoi les saints qui ont été dé-

capités, ſont repréſentés portant leurs têtes dans leurs mains, n'eſt pas qu'ils les y aient reçues, comme le peuple, mal inſtruit, ſe l'imagine; c'eſt qu'on nous a voulu marquer par-là le genre de mort qu'ils avoient ſouffert, & que le tronc ſeul d'un corps auroit trop choqué la vue.

La penſée qui eſt dans ces deux vers, touchant les amours de Narciſſe, eſt fine & belle :

Se Narciſſus amat captus lenonibus undis.
Cui ſi tollis aquas, non eſt ubi ſaviat ignis.

* Cette penſée n'eſt ni plus belle, ni plus fine que celle de ces deux vers ſur une femme, qui ayant appris que ſon mari s'étoit noyé, n'en pleura point :

Submerſo nil fleſſe viro, Gallonia fertur.
Suſtulit unda virum, ſuſtulit uxor aquam.

L'épigramme *Se Narciſſus amat* eſt d'un poëte ancien, peu connu, nommé *Pentadius*, qui outre celle-ci en a fait trois autres ſur le même ſujet, dont la meilleure, à mon ſens, eſt la ſuivante :

Hic eſt ille, ſuis nimium qui credidit undis
Narciſſus vero dignus amore puer.
Cernis ab irriguo repetentem gramine ripam,
Ut per quas periit creſcere poſſit aquas. (D. L. M.)

Les Lacédémoniens repréſentoient Vénus armée ; cela a donné lieu à cette belle épigramme :

Armatam vidit Venerem Lacedemone Pallas ;
Nunc pugnemus, ait, Judice vel Paride.
Cui Venus, armatam tu me temeraria temnis
Quæ, quo te vici tempore, nuda fui.

La treizième du ſecond livre de Sannazar, à propos de Vénus armée, eſt des plus jolies :

Tractabat clypeum Marti placitura Dione,
Sævaque feminea ſumpſerat arma manu.
Pone Dea, exclamat petulanti voce Priapus,
Pone, decent iſtas hæc magis arma manus.

La voici en françois :

Vénus manioit près de Mars,
Son caſque, ſon glaive, ſes dards,
Armes de défenſe & d'attaque :
En voici, lui cria ſoudain
Le pétulant Dieu de Lampſaque,
De plus propres pour votre main.

J'ajouterai par occaſion l'hiſtoire d'un fait aſſez extraordinaire. Une jeune femme, de vingt-quatre à vingt-cinq ans, ayant découvert que ſon mari, de même âge qu'elle, avoit une maîtreſſe, délibéra de s'en venger ſur lui. Elle cacha, pour cet effet, un couteau bien affilé ſous le chevet du lit, dans le deſſein, lorſque ſon mari viendroit à uſer de ſes droits, de lui couper, au fort de l'ac-

tion, l'instrument de ses infidélités; ce qu'elle n'auroit pas manqué d'exécuter, si le jeune homme, au moment qu'il se sentit effleuré, ne se fût retiré bien vîte. C'est le sujet de cette inscription, faite pour être gravée en bronze, & mise au-dessus de la porte de la maison où le crime a été commis. L'affaire arriva la nuit du premier jour de l'année 1710, à Châtillon-sur-Seine, d'où ayant été portée au parlement de Dijon, elle a été depuis accommodée :

DE INSANO UXORIS IN VIRUM FACINORE CASTELLIONE AD SEQUAM.

Cal. Jan. 1710, patrato.

Hospes disce novum sceleris genus : Impia conjux
Inter nocturni gaudia blanda thori,
Amplexus inter medios, matura voluptas
Optatum ad finem cum properare cupit,
Aggreditur cultro partem, quis crederet? illam
Scindere, vir calidum quà peragebat opus.
O furor! o rabies! lugent risusque, jocique,
Aufugit Idalius cum genitrice puer.
Assuetum ferro Martem narratur amasse,
At ferro numquam sævit alma Venus. (D. L. M.)

Le collége des Grassins est fondé pour de pauvres écoliers du diocèse de Sens. Il y avoit autrefois sur la porte : *Le collége des Grassins, fondé pour les pauvres de Sens* ; ce qui faisoit

croire à bien des gens que c'étoit un hôpital de fous. Depuis on a ôté l'inscription.

Génébrard a fait un traité *de Judæis in Æthiopiâ clausis*, dont le savant M. de la Mare étoit autrefois bien en peine.

* Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, a parlé de ce traité dans la vie qu'il a écrite de Génébrard, non imprimée. (D. L. M.)

On me vint dire dernièrement que deux curés avoient un gros différend, à qui auroit un corps mort, ayant tous deux les mêmes prétentions; je dis à propos de cela ce que Martial disoit de son tems :

Cujus vulturis hoc erit cadaver (1)?

Catin veut épouser Martin :
C'est fait en très-fine femelle ;
Martin ne veut point de Catin :
Je le trouve aussi fin comme elle.

Cette épigramme est de Marot, qui l'a imitée de celle-ci de Martial :

Nubere vis Prisco, nec miror (2), *Paula sapisti.*
Ducere te non vult Priscus, & ipse sapit.

(1) 6. Epig. 62.
(2) 9. Epig. 6.

Priſcus apparemment étoit riche, & Paula pauvre, mais peut-être décriée : ainſi ils avoient tous deux raiſon ; Paula de vouloir ſe marier à Priſcus, & Priſcus de ne vouloir pas épouſer Paula.

Marot étoit bon poëte, mais pauvre. Il préſenta ce placet à François Ier, pour tâcher d'en avoir quelque gratification :

Plaiſe au roi me donner cent livres ;
Pour acheter livres & vivres.
De livres je me pafferois ;
Mais de vivres je ne ſaurois.

Bèze lui a fait cette épigramme :

Tam doctè Venerem divinus pinxit Apelles,
Illi ut credatur viſa fuiſſe Venus,
At tantam ſapiunt Venerem tua ſcripta, Marote,
Ut tibi credatur cognita tota Venus.

* Le quatrain *Plaiſe au roi me donner*, &c. ne fut jamais de Marot. Guéret, qui le rapporte page 216 *de ſa Guerre des Auteurs*, le donne au poëte Gomez, qui vivoit du tems de Malherbe. (D. L. M.)

M. Varillas m'a dit que le prieur d'un des plus célèbres couvens de Paris, lui avoit parlé d'un livre compoſé par un de ſes religieux, & l'avoit prié de le venir voir, afin qu'il pût exa-

miner cet ouvrage, & lui en dire son sentiment. M. Varillas étant chez ce prieur, on apporta sur une table cinq gros volumes *in-folio* manuscrits : cela l'étonna d'abord; mais il le fut bien davantage lorsqu'ayant ouvert le premier volume, il y trouva pour titre : *Summa Dei-paræ.* Il comprit d'abord le dessein du bon père, qui se vantoit d'y avoir travaillé l'espace de trente années, & d'y avoir traité deux ou trois mille questions touchant la vierge, desquelles on ne s'étoit pas encore avisé. Pour écrire avec ordre sur une matière aussi importante, il avoit cru devoir se servir de la méthode de S. Thomas, & faire une *somme de la vierge*, comme S. Thomas avoit fait une *somme de la théologie.* Il y examinoit d'abord cette question, *Utrum sit virgo?* comme S. Thomas avoit examiné *Utrum sit Deus?* &c. Enfin on n'avoit jamais vu un dessein plus extraordinaire. M. Varillas, pressé de dire son avis là-dessus, conseilla avec beaucoup de jugement & de prudence au père prieur d'entretenir doucement son religieux dans l'espérance de faire imprimer son livre; d'y faire survenir de tems en tems des difficultés; qu'apparemment au bout de tant de remises, le bon père, qui étoit déja âgé de soixante-quatorze ans, viendroit à mourir, & qu'après sa mort il feroit jetter son livre au feu; car à l'âge où il étoit,

il y eût eu de l'inhumanité de lui donner du chagrin de voir son livre ainsi méprisé.

C'est une chose étonnante que M. Varillas, qui a si peu d'usage & de commerce dans le monde, ait attrapé si juste, sans tâtonner, le goût du public dans ses histoires. On ne peut pas nier cependant qu'elles ne soient pleines de fautes de chronologie. Dernièrement je lisois un de ses livres, où il appelloit le corps Helvétique *les treize Cantons*, en rapportant un fait arrivé vers 1490, & les Cantons n'ont été que vingt-trois ans après au nombre de treize.

* Le public fut d'abord la dupe des histoires de Varillas; elles furent presque généralement goûtées, & depuis, sans exception, généralement méprisées. On peut en toute sûreté mettre aujourd'hui sur chaque volume: *Ci-gît*, & ajouter : *Sans espérance de résurrection.* (D. L M.)

M. Varillas me disoit un jour que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf dans la conversation. Je pourrois dire à-peu-près la même chose.

* *Qui libris*, disoit Cujas, *sine repertorio nescit uti, nescit uti.* (D. L. M.)

Trois députés des états de Bretagne étant

venus pour haranguer le roi, l'évêque, qui étoit le premier, oublia sa harangue, & ne put dire un seul mot. Le gentilhomme qui le suivoit se croyant obligé à prendre la parole, s'écria : *Sire, mon grand père, mon père & moi, sommes tous morts à votre service.* Le roi le fit taire, en lui disant qu'il n'entendoit point les harangues des morts.

* D'Ouville, page 118 de la première partie de ses *Contes*, attribue cette naïveté à un plaideur bas-normand, qui, se plaignant des chicanes de sa partie, disoit à son rapporteur qu'il y avoit quatre-vingts ans qu'on le tenoit en procès. Comment ! mon ami, vous n'y songez pas, lui répondit son rapporteur ; à peine avez-vous vingt-deux ans. Ah ! monsieur, répliqua le plaideur, ce n'est pas de mon tems seulement que ce procès dure ; mon grand-père, mon père & moi, sommes morts à sa poursuite. Là-dessus le juge lui ouvrant la porte : Mon ami, lui dit-il, Dieu vous fasse paix. (D. L. M.)

M. Dacier, dans *ses Remarques sur Horace, l. II. de ses Odes, page* 123, si je ne me trompe, nous dit que les femmes se distinguoient à Rome d'avec les filles, en ce que les filles portoient les cheveux pendans, & que les femmes les retroussoient. Je voudrois qu'il nous apprît d'où il a

tiré cela, & en quel tems cette coutume se pratiquoit. M. Vaillant, le premier antiquaire de la France, que j'ai consulté là-dessus, m'a dit qu'il n'avoit jamais observé cette différence-là dans les médailles; il m'a cité Julie, fille de l'empereur Tite, qui, quoique fille, se trouve dans ses médailles, coiffée avec ses cheveux retroussés.

Il est étonnant que M. Dacier ne se soit pas rendu aux raisons que je lui ai dites, & qu'il ait encore soutenu depuis, dans le vers d'Horace, *Mæcenas atavis edite regibus*, que *regibus* signifie seulement *grands seigneurs*, & non pas *rois*.

* On ne peut disconvenir que ce vers d'Horace, *Od.* 29 du l. 3 :

Tyrrhena Regum progenies, &c.

celui-ci de Properce, *Eleg.* 8 du l. 3 :

Mæcenas, Eques Etrusco de sanguine regum ;

cet autre de Pédon, *Elég. première sur la mort de Mécénas :*

Regis eras genus Etrusci, &c.

& ces deux de Silius Italicus, l. 10 :

Mæcenas, cui Mæonia venerabile terra,
Et sceptris olim celebratum nomen Etruscis.

ne fassent voir évidemment que Mécénas, suivant

l'opinion commune, defcendoit des anciens rois de Tofcane, mais qu'il ait eu pour père Ménodore, pour aïeul Ménippe, & pour bifaïeul Cécinna, roi de Tofcane, c'eft une fable ridicule, dont M. Dacier a eu raifon de fe moquer, & qu'il eft furprenant que Scaliger, dans fes *Notes fur Pédon*, n'ait pas renvoyée au *faux Caton du moine Annius* de Viterbe. Comment ce critique, dans l'endroit même où il reconnoît Mécénas pour arrière petit-fils d'un roi imaginaire d'Etrurie, a-t-il pu lui donner pour père cet affranchi de Pompée, ce pirate, ce traître qu'Appien feul nomme Ménodore, & que les autres hiftoriens appellent Ménas? (D. L. M.)

M. le comte de Charoft, qui devoit toute fa fortune au cardinal de Richelieu, en parlant de lui, l'appelloit toujours *fon maître*. M. Du Puy ne pouvoit fouffrir cela; il difoit qu'un bon François ne devoit pas avoir d'autre maître que le roi.

J'ai lu quelque part que nos vieux Gaulois avoient beaucoup de vénération pour Hercule, parce qu'il étoit grand & fort; & qu'ayant témoigné, lorfqu'ils fe firent chrétiens, qu'une de leurs plus grandes peines feroit de ne plus voir fon image, on les confola en leur difant: Que les

chrétiens avoient un saint qui pour la grandeur & la force valoit six Hercules.

* On entend parler de S. Christophe ; mais je pense que Ménage auroit été bien en peine de dire où il avoit lu ce qu'on rapporte ici d'après lui. (D. L. M.)

Le docteur Burnet voulant vendre un méchant cheval, monta dessus pour le faire valoir ; mais il n'en pouvoit lui-même rien faire de bon : & celui à qui il le vouloit vendre lui dit : Mon pauvre Burnet, quand vous me voudrez tromper, ne montez point à cheval, ne montez qu'en chaire.

Ceux qui font leur capital de chercher de l'estime pour toutes leurs actions, ne rencontrent par-tout que du mépris. Ce qui fait voir que leur vanité ne vient nullement de grandeur d'ame, mais plutôt de bassesse de cœur, c'est qu'ils n'aspirent pas au véritable honneur, mais seulement aux apparences ; non aux vrais exploits, mais à s'en vanter sans les avoir faits.

Sénèque, dans *son Traité de la Clémence*, dit qu'il y a quelquefois autant de cruauté à pardonner à tous qu'à ne pardonner à personne : *Tam omnibus ignoscere crudelitas est, quàm nulli.*

Plus bas, il déclare qu'il ne peut donner le nom de clémence à la douceur d'un règne précédée de grandes cruautés : *Ego vero clementiam non voco, lassam crudelitatem.*

* Ménage a mis à profit, dans ses poésies, ces deux mots de Sénèque ; il en a fait la sixième & la cent-cinquième de ses épigrammes ; la première sur deux auteurs, dont l'un, tel que le Mazzoni, excusoit tout ; l'autre, tel que le Castelvètre, condamnoit tout. (D. L. M.)

IN HYLAM OMNES LAUDANTEM, ET CALLISTRATUM OMNES CARPENTEM.

Omnes laudat Hylas : carpit Callistratus omnes.
Displicet hic nobis, nec magis ille placet.
Qui laudat cunctos ; & pravos, Pontice, laudat.
Qui cunctos carpit ; carpit & ille bonos.

La seconde, intitulée *Lassa crudelitas*, s'adressoit à mademoiselle de Lavergne, sa maîtresse *ad honores :*

Quæ me tot annos (ah pudet tanti mali !)
Ipsis puella belluis crudelior,
Torsti, nec uno me tuum vatem modo,
Lassata nostris, Magdalena, lacrymis,
Torquere nunc me desinis vatem tuum, &
Te mihi benignam, te mihi clementem vocas.
Tu mihi benigna ? tu mihi clemens ? mihi
O semper ipsis belluis crudelior !

Crudelitatem mille quæ lassam modis,
Benignitatis nescia, & clementiæ,
Benignitatem, & nominas clementiam.

* Si Ménage, qui a mis par mégarde un anapeste au quatrième pied du sixième vers de cette épigramme, eût dit :

Te mihi benignam, te mihi lenem vocas.

il auroit fait un ïambique plus régulier, & en auroit été quitte pour mettre *lenis*, au lieu de *clemens*, dans le vers suivant. (D. L. M.)

Un médecin de François I^er^. s'appelloit *Sans-Malice*; ce nom lui paroissant ridicule, il le traduisit en grec, & se fit appeller *Acakia*. Le père Canard, jésuite, traduisit le sien en latin; & se fit appeller *Anat*. Le père Comère a déguisé le sien, en changeant seulement une lettre, & s'est fait appeller *Comire*, parce que le mot de *Comère*, joint à celui de *père*, lui sembloit avoir quelque chose de grotesque.

Quoique je n'aie que quarante ans, on veut à toute force que je sois vieux, parce que je suis un peu cassé. Je viens de voir une femme à qui j'ai dit que j'avois bien mal aux jambes; elle m'a répondu : On ne peut pas être & avoir été. J'ai été chez une autre qui m'a répondu encore quelque chose d'approchant de cela; &, reve-

nant chez moi, j'ai vu un petit laquais qui écrivoit quelque chose sur une table; je lui ai demandé ce que c'étoit, & en même tems j'ai pris le papier; c'étoit une lettre qu'il écrivoit à sa mère, à qui il mandoit: Enfin on m'a placé chez un vieux garçon. Ainsi quoique je n'aie que quarante ans, il faut que je sois vieux, car tout le monde le veut.

Le cardinal de Rets me disoit un jour : Apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monsieur, lui dis-je, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre, vous n'avez pas le tems de cela; mais lorsqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guères.

M. le maréchal de la Ferté étant prêt de mourir, son confesseur, qui étoit auprès de lui, après l'avoir exhorté pendant quelques momens, demanda un crucifix. Aussi-tôt le valet-de-chambre & un laquais coururent pour en apporter un qui étoit sur la table; mais s'en étant saisis tous les deux en même tems, il y eut contestation entr'eux, le laquais ne voulant point céder au valet-de-chambre. M. le maréchal de la Ferté, qui voyoit cette dispute de son lit, se mit à crier

à ſon valet-de-chambre : Eh ! morbleu, caſſe-lui en la tête.

* M. le conſeiller Dumay, qui dès ſon enfance avoit la vue très-foible, la perdit entièrement plus de vingt ans avant ſa mort. Une fois qu'il m'attendoit chez lui pour me lire un ouvrage de ſa façon, ayant ſu que je n'avois pu y aller à cauſe d'une enflure de pieds qui m'étoit ſurvenue, il m'adreſſa ce diſtique énigmatique :

Qui mala noſtra tulit præſtanti dote valebat.
Ede viri nomen, dos tibi talis erit.

Je ne tardai pas beaucoup à lui en envoyer l'explication en latin & en françois.

En latin.

Œdipodem tecum facio. Tumet æger uterque
Pes mihi. Caligat lumen utrumque tibi.

En françois.

Œdipe à mon eſprit s'eſt préſenté d'abord ;
J'éprouve un de ſes maux, vous en éprouvez l'autre.
Il eut les pieds enflés : c'eſt aujourd'hui mon ſort ;
Il perdit les yeux : c'eſt le vôtre.

A quelques jours de là il me prit fantaiſie, à mon tour, de lui propoſer une énigme en ces deux vers :

Dic quibus in terris fuerit vir lumine captus,
Qui nec luſcus erat, nec lumine captus utroque.

Il y répondit on ne peut pas mieux par ces cinq :

Neptuno genitus, Siculæ ferus incola rupis
Amisit postquam Polyphemus luminis usum,
Non potuit luscus dici, quia nulla remansit
Lux misero; nec cæcus item, quia lumina Cyclops
Perdere bina nequit, debet quæ perdere cæcus. (D. L. M.)

M. de la Feuillade ayant été blessé à la tête d'un coup de mousquet en 1655, au siége de Landreci, les chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup étoit dangereux, & qu'on voyoit sa cervelle : Ah! parbleu, dit-il, messieurs, prenez-en un peu, & l'envoyez dans un linge au cardinal Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point.

* Il est à propos de rapporter ici l'épigramme de Sannazar, 1. épig. 44 :

Dum caput Aufidio tractat Chirurgus, & ipsum
Altius exquirit, quo videat, cerebrum.
Ingemit Aufidius : Quid me, Chirurge, fatigas?
Cùm subii rixam, non habui cerebrum.

En voici l'imitation en françois :

Flamberge au vent, deux Suisses but-à-but,
Après bon vin, se battoient dans la rue.
Mu de pitié, le gros Simon courut
Les séparer à travers la cohue.
Mais de son zèle il eut mauvaise issue;

Le pauvre diable à la tête reçut
Un coup d'estoc. Si bien que besoin fut
Pour le trépan d'appeller maître Ambroise,
Qui voulant voir si la cervelle ou non
Etoit atteinte : Ah ! tout beau, dit Simon,
Je n'en eus point quand j'entrai dans la noise.
(D. L. M.)

Cette épigramme, où Martial parle d'une chose impossible, est excellente ; elle contient une louange fine & détournée de l'empereur Domitien (1) :

. . . .
Oceani fluctus me numerare jubes,
Et maris Ægei sparsas per littora conchas,
Et quæ Cecropio monte vagantur apes ;
Quæque sonant pleno vocesque manusque theatro,
Cum populus subiti Cæsaris ora videt.

* André Dati, qui s'est appellé en latin *Andreas Dactius*, poëte Florentin, a pris un pareil détour en certains hendécasyllabes de sa façon, non pas pour louer, mais pour piquer jusqu'au vif le fameux Ange Politien, son contemporain. Comme ces vers ne sont pas fort bons, je me contenterai de marquer ici que le poëte, pour réponse à un de ses amis, qui lui demandoit s'il avoit beaucoup d'affaires qui l'in-

(1) 6. Epig. 34.

quiétassent, après lui avoir dit qu'il en a plus que la mer n'a de poissons, le ciel d'étoiles, le printems de fleurs, l'enfer de damnés, conclut enfin de cette sorte;

Et ne te teneam diutius, quot
Pædicat pueros Politianus.

André Dati mourut fort âgé sur la fin de l'année 1547; ses poésies furent imprimées à Florence, *in*-8°. l'an 1546. (D. L. M.)

François Ier. ayant envoyé le chancelier Poyet en prison pour une chose qui ne le méritoit pas, dit à Castellanus: Je dois vous avoir fait bien-aise en écartant un ennemi qui vous a tant traversé,* & qui avoit juré votre ruine. Sire, répondit ce favori, il ne falloit pas l'envoyer en prison pour si peu de chose; il avoit fait tant de crimes autrefois qui le méritoient mieux...... Je n'ai pas, interrompit le roi, tant de tort que vous pensez; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler, il n'abat pas le fruit; mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber. Cette comparaison me semble belle & bien juste.

* Ce *Castellanus* n'est autre que Pierre du Châtel, alors évêque de Tulles. On l'appelloit

de ſon nom latin *Caſtellanus*, à la cour même de François I^er^. Marot adreſſe une de ſes épigrammes, traduites de Martial, à *monſieur Caſtellanus*. On feroit bien, quand on écrit en latin, de mettre à la marge, en françois, les noms de lieux & de famille qu'on latiniſe dans le texte. Bayle, dans ſon *Dictionnaire*, au mot *Caſtellan*, n'auroit pas rendu *Archium in Burgundiâ* par *Archi dans la Bourgogne*, n'y ayant en Bourgogne ni ville, ni bourg du nom d'*Archi*; ce qui me perſuade que quand Pierre Galland dit que du Châtel, dont il a écrit la vie, eſt né *Archii in Burgundiâ*, c'eſt Arc-en-Barrois, petite ville de Bourgogne, qu'il faut entendre. Le même Bayle, trouvant dans le latin que *Petrus Turellus* étoit principal du collége de Dijon, ne l'auroit pas, avec Bèze, appellé *Pierre Turreau*, mais *Turrel*, nom d'une famille qui ſubſiſte encore aujourd'hui à Dijon avec honneur. (D. L. M.)

Du Ryer, dans une comédie intitulée : *Cléomédon*, fait raconter à une princeſſe la naiſſance de ſon amour en ces deux vers :

Et comme un jeune cœur eſt bientôt enflammé,
Il me vit, il m'aima; je le vis, je l'aimai.

** Dancourt fait dire plaiſamment à M^lle^. du

Hazard, dans *les Vendanges de Surêne :* Je lui plus, il me plut, nous nous plûmes. (E.)

Une chofe qui m'étonne quelquefois, eft que j'aie eu tant d'ennemis, moi qui n'ai jamais cherché à offenfer perfonne, & qui, au contraire ai toujours aimé à rendre fervice aux autres.

* Ménage étoit en peine de favoir ce qui pouvoit lui attirer tant d'ennemis. Il en auroit peut-être trouvé la raifon dans cet endroit d'une épître de Linière :

Thyrfis, je fuis ravi que par votre moyen
Mon *Factum* quelque tems ait fervi d'entretien,
Et de voir qu'en tous lieux le bonheur accompagne
Ce plaidoyer en vers produit à la campagne.
J'étois bien affuré qu'il vous fembleroit beau ;
Il devoit contenter le célèbre Boileau (1),
Lui qui, pour acquérir du nom dans ce royaume,
Attaque fortement Gilles, fils de Guillaume ;
Car on fait que Ménage a mis fous fon portrait
De fa préfomption cet authentique trait.
Notre nouveau David abat avec fa fronde
Cet autre Goliath qui morguoit tout le monde.

---

(1) Le Boileau qu'entend Linière, eft Gilles Boileau, qui en 1656 fit imprimer l'*Avis à M. Ménage*, fur fon églogue intitulée : *Chriftine*. Le fameux Nicolas Boileau Defpréaux étoit fon cadet.

Ce que je dis ici n'est pas pour le blâmer,
Ménage a des talens que l'on doit estimer;
Mais parmi les savans c'est une république,
Et l'on n'y peut souffrir un pouvoir tyrannique, &c.
(D. L. M.)

Le plus ancien auteur qu'on trouve s'être servi des années de Jésus-Christ, est Bède, en son *Histoire d'Angleterre*, écrite du tems de Charles Martel, sous le fils duquel, qui étoit Pepin, quelques-uns commencèrent de s'en servir en France; & sous Charlemagne cela étoit tout-à-fait établi. A l'égard du tems auquel on commença à compter les années par le premier jour de janvier, ce fut seulement en 1564, sous Charles IX, qu'on commença en France à les compter par ce jour. Jusques-là, c'étoit par Pâques, quoique mobile.

On appelloit un homme de Rouen, *corpus poëtarum*, parce qu'il étoit excessivement gros & qu'il savoit tous les poëtes Latins par cœur.

On a dit aussi d'un gros homme que l'on mettoit à quatre à cheval : *Equo incubit bos.*

* Ce bœuf à cheval fait souvenir de la plaisanterie rapportée par H. Etienne, dans son second *Dialogue* du nouveau langage françois italianisé. François I[er]. (dit-il) demandoit une fois à des

ſeigneurs de ſa cour, s'ils n'avoient jamais vu de pies ſur des pourceaux. Oui, ſire, répondirent-ils. Mais, ajouta le roi, avez-vous jamais vu un pourceau ſur une pie ? Non répliquèrent-ils. Hé bien, leur dit alors le roi, regardez par cette fenêtre, & voyez un gros moine qui paſſe, monté ſur un cheval pie. (D. L. M.)

En 1651, M. Doujat n'enſeignoit le droit qu'en particulier. Il alla exprès à Bourges pour diſputer une chaire de droit, afin ſeulement de s'accoutumer à parler en public. Il partit même ſi bruſquement, qu'il ne dit adieu à perſonne.

* La lecture publique du droit civil à Paris, défendue en 1579, par un article inſéré en l'ordonnance de Blois, a été rétablie cent ans après par édit du mois d'avril 1679. (D. L. M.)

* Daniel Heinſius, qui, comme on l'a remarqué dans le premier volume, aimoit fort à boire, avouoit qu'une nuit, au retour d'une débauche, il fit ce diſtique par les chemins, ſur l'appréhenſion où il étoit que le pied ne vînt à lui manquer :

Sta pes, ſta bone pes, ſta pes, ne labere mi pes,
Sta pes, aut lapides hi mihi lectus erunt. (D. L. M.)

Il faut dire les *institutes* de Justinien, & non pas les *instituts*. Ce mot est très-ancien dans notre langue, il se trouve plusieurs fois dans une version qui en a été faite dans le douzième, ou tout au plus dans le treizième siecle, écrite dans un *in-folio* en vélin, contenant encore les trois derniers livres du *Code Justinien* & les *Constitutions des fiefs*. Mais la version des *Constitutions des fiefs* est d'une autre main, & à la fin on trouve quatre vers qui marquent qu'elle a été écrite l'an 1292. Ainsi on peut présumer que la version des premiers traités est plus ancienne.

* *Institutes*, à la vérité, est l'ancien mot, & l'on disoit même *institute* au singulier féminin. Les italiens ont dit aussi *la instituta*, témoin Fracastor, qui, dans une lettre au Bembe, appelle un certain Nicolo Ormanetto, *lettore in Padova de la instituta*. Ménage, tom. 1 de ses *Observat. sur la L. F.* chap. 3, d'où cet article entier est tiré, n'ose décider entre *institutes* & *instituts*, l'un & l'autre, selon lui, étant également bons (D. L. M.)

Du tems de l'empereur Justinien, la ville de Béryte en Phénicie avoit des professeurs en droit. C'étoit alors un grand privilége, puisqu'il n'y avoit que Rome & Constantinople qui eussent

droit d'en avoir. Il y en avoit deux en chacune de ces deux grandes villes, & il semble qu'il y en avoit davantage à Béryte; car outre les personnes que Justinien employa avec Tribonien à la réforme de la jurisprudence romaine, il y avoit aussi deux antécesseurs de Béryte; & il n'y a nulle apparence que pendant qu'ils y étoient occupés, cette école soit demeurée sans exercice. D'ailleurs, on remarque que la constitution par laquelle Justinien régla la manière d'enseigner le droit publiquement, est adressée à huit antécesseurs. De sorte, que s'il n'y en avoit que deux dans chacune des villes de Rome & de Constantinople, il faut qu'il y en ait eu au moins quatre à Béryte; car M. Nublé disoit qu'il restoit encore à examiner si en ces tems-là Rome étoit actuellement en la puissance de Justinien.

* Ceci est tiré de Ménage sur la fin du 24^e chapitre de ses *Aménités de droit*, aux quatre dernières lignes près, où il est dit que M. Nublé laissoit à examiner si Rome étoit en la puissance actuelle de Justinien dans le tems qu'il fit la constitution adressée aux huit antécesseurs, touchant la manière d'enseigner le droit publiquement. A quoi il est aisé de répondre, qu'à s'en tenir à la date de la constitution, du 16 décembre 533, Athalaric, roi des Ostrogoths, étoit alors possesseur actuel de Rome, sur la-

quelle, depuis l'usurpation d'Odoacre, il ne restoit aux empereurs de Constantinople que le droit. Athalaric eut pour successeur Théodat, en 534; Théodat, en 536, Vitige, sur qui l'armée de Justinien prit Rome cette même année. (D. L. M.)

Les loix n'ont point d'effet rétroactif; elles n'ont de vigueur que pour l'avenir : *Leges futuris dant formam negotiis.*

M. Godefroy l'historiographe, étant sorti de son logis de grand matin le premier jour de l'an, rencontra, dans la rue de la Harpe, M. de Launoy, qui s'en alloit en Sorbonne; il l'aborda, & lui dit en l'embrassant : Bon jour & bon an, monsieur; quel saint dénicherez-vous du ciel, cette année? M. de Launoy, surpris de la demande, lui répondit : Je ne déniche point du ciel les véritables saints que Dieu & leur mérite y ont placés, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans qu'ils le méritassent, & sans l'aveu de Dieu & des savans. Cette réponse a été cause de l'épigramme que j'ai faite sur M. de Launoy, où je le compare au Jupiter d'Homère (1), qui

(1) A. Iliad. 591.

chassa du ciel toute la racaille des faux dieux qui s'y étoit glissée parmi les véritables, & qui, leur donnant du pied au cul, les fit tomber du haut de son trône en terre.

M. l'abbé de Louvois, qui à l'âge de quinze à seize ans fait déja paroître une si grande connoissance de la langue grecque, m'a fait l'honneur de me citer sur ce sujet de M. de Launoy, & de louer l'application de mes deux vers dans une illustre assemblée tenue chez lui il y a quelque tems, en présence des plus habiles gens du royaume, qui lui proposèrent des difficultés sur Homère, auxquelles il répondit avec une présence d'esprit merveilleuse. Une des plus considérables fut celle que lui proposa M. l'abbé Faydit; savoir, si Homère avoit fait quelque mention des Juifs dans ses livres de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Il répondit qu'il n'en avoit fait nulle mention, & que le mot Ἰουδαῖοι ne se trouvoit point dans Homère. Cependant, monsieur, reprit M. l'abbé Faydit, il est étonnant qu'Homère, qui étoit un si excellent géographe, & qui a affecté de faire trouver au siége de Troye, ou dans les voyages d'Ulysse, presque tous les peuples Orientaux, en ait oublié un qui, selon l'écriture, devoit être en ce tems-là le plus puissant & le plus illustre de l'univers. M. l'abbé de Louvois lui répartit

répartit qu'on trouvoit dans Homère les Σόλυμοι & les Φοίνικες, peuples sous le nom desquels on pourroit bien comprendre les Juifs, & particulièrement sous celui de Φοίνικες, qui, bien qu'ils ne fussent que contigus aux Juifs, étoient plus connus, parce qu'ils habitoient les côtes maritimes : car à l'égard des *Solymi*, Σόλυμοι, on ne peut pas les prendre pour les habitans de Jérusalem, puisque Hesychius dit que c'étoit une nation des Scythes.

* IMITATION

D'UN MADRIGAL DU CAVALIER MARIN.

L'objet dont je suis idolâtre,
Lise, a le sein de marbre & les yeux de saphirs,
Les lèvres de rubis, la main de fin albâtre,
Le cœur de diamant, cœur rebelle aux soupirs ;
Enfin ce n'est que pierre : ainsi plut à nature ;
Et je m'étonne encor que Lise soit si dure. (D.L.M.)

La belle épigramme qui suit est de Sannazar (1). Il la fit pour consoler une princesse qui, étant grosse, souhaitoit avec passion d'avoir un fils, & qui cependant n'accoucha que d'une fille :

Dum parit & longas iterat Nisæa querelas,
Scinditur incerta seditione polus.

(1) 1. Epig. XI.

Pierides puerum, Charites optare puellam;
His Venus, ast illis docta Minerva favet.
Astat amans Veneri Mavors, Phœbusque Minervæ,
Magnanimusque æquâ Jupiter aure sedet.
Cum subitò aurato surgit puer improbus arcu,
Et cœlum notis territat omne minis.
Assensere metu superi. Pater ipse Deorum
Risit, & Aonias jussit abire Deas.
Exultat palma Venus & nascente puellâ,
Augentur Charites, Cypria turba, Deæ.

* Cette *Nisæa*, qui dans le titre de l'épigramme est appellée *Charitei conjux*, & qui n.. faisoit que des filles, étoit, non pas une princesse, mais la femme d'un gentilhomme Napolitain nommé Carideo, secrétaire de Ferdinand, premier du nom, roi de Naples; elle s'appelloit Pétronille, autant qu'on en peut juger par ce passage de Jean Jovien Pontan, dans son dialogue *Ægidius*, ou *Chariteus*, qui n'est autre que Carideo, est introduit parlant ainsi: *An fortassè arbitraris Petronillæ uxori inditum nomen à Petrone, ac Vervece sectario (sic enim quidam è priscis illis eum vocavere) quod videlicet gregem mihi filiarum uxor comparaverit, quæ illam sequantur & ad rem divinam, atque in templa, & ad invisendas per urbem puerperas, ad celebrandas item nuptias, ac festos dies.* Pontan, par allusion à *Charites*, donna le nom de *Chariteus* à Carideo. Sannazar, comme le titre de l'épigramme rap-

portée le fait voir, en usa de même. Il a dit aussi, 1. Eleg. XI :

> *Et rite suos genio Chariteus honores*
> *& festas concinat ante dapes.*

Il l'a nommé en italien *Cariteo*, témoin, prof. 2 de l'Arcadie, le *Cariteo bifolco venuto d'alla fruttifera Hispagna*, par où Sannazar a donné à entendre que le *Carideo*, comme l'a remarqué le Toppi dans sa *Bibliothèque Napolitaine*, étoit originaire de Barcelonne. Carideo lui-même a pris le nom de *Cariteo* dans son recueil de *Sonetti, Canzoni, e Strambotti*, intitulé *Endimion à la Luna*, parce que sous la fable d'Endymion & de la Lune, il y décrit ses amours pour une belle ; ce qui sert à expliquer ce que Pontan, l. 1. *Baiarum*, a voulu dire dans ses hendécasyllabes *ad Chariteum* :

> *Felix Endymion suopte somno, &c.*

à côté desquels j'ai écrit cette note dans mon exemplaire : *Alludit ad amatorios quosdam Chariteі versiculos qui typis Manfrini Bon. (an Bononiæ, an Bononiensis ?)* 8°. *prodierunt, non indicato editionis anno, nec loco, inscripti : Endimion à la Luna.* J'ai depuis lu dans le Toppi, que ces vers du Carideo ont été imprimés *in* 4°. à Naples 1509. Leur auteur, dans une assez mé-

diocre fortune, avoit en tout les manières nobles ; ce qui donna lieu à Pontan de lui adresser son livre *de Splendore*. (D. L. M.)

J'ai connu un homme qui étoit si à [illegible] on disoit de lui qu'il n'auroit regardé ni à la peste, ni au bâton, ni au chien de S. Roch, pour lui prendre son pain. C'est quelque chose d'affreux que cette passion ; & de toutes celles qui attaquent le cœur de l'homme, il n'y en a point de plus à craindre. Dans les autres il y a quelqu'apparence de plaisir & de satisfaction qui nous y attache, mais dans celle-ci il n'y a qu'une foule de chagrins, de craintes & d'inquiétudes. Bacon dit un bon mot sur les avares, *que l'argent est un bon serviteur, mais un méchant maître.* Il est bon d'être ménager, mais non pas jusqu'à l'excès ; comme cet Italien, qui, voulant enchérir sur la lésine, disoit qu'au lieu de sonner vingt-quatre heures, ainsi qu'il se pratique en Italie, il falloit que les horloges n'en sonnassent que douze, afin que les ouvriers ne perdissent pas tant de tems à compter. *

* Ce conte, tiré du troisième livre des *Facéties* du Domenichi, y est ainsi rapporté : Un Florentin, dans le tems que Florence étoit république, proposa un jour au conseil un moyen facile & sûr d'augmenter de soixante mille écus

le revenu de la ville. J'ai, dit-il, compté, messieurs, qu'il se fait des ouvrages à Florence pour t[illegible]t de milliers d'écus l'année; & divisant cette [illegible]e par jours, que c'est tant par jour ; & par h[illegible]t par heure. Or, comme les ouvriers ne [illegible]quent jamais de compter chaque heure du jour, & pendant ce tems là cessent de travailler, ce qui emporte tant de minutes par jour, lesquelles minutes reviennent par an à tant d'heures, dont le total, supputation faite, cause une perte de soixante mille écus. Je trouve que si vous ordonniez qu'on ne sonnât les heures que de six en six, vous sauveriez cette perte à la ville, qui en vaudroit mieux de soixante mille écus par an. Le mot de Bacon, si tant est qu'il soit de lui, *que l'argent est un bon serviteur, mais un méchant maitre*, est excellent. Celui-ci, sur une femme intéressée, n'est pas mauvais :

En vain tu mets du rouge, avare Léonor,
Ce fard n'empêche pas ton jaune de paroître ;
Mais faut-il s'étonner qu'une esclave de l'or
Porte la couleur de son maître ? (D. L. M.)

M. l'évêque de...... faisoit une mission, à la tête de douze prêtres, dans tous les lieux de son diocèse ; dès qu'il parut à la ville capitale de la province, il donna la chasse à une troupe

de comédiens qui étoit depuis long-tems dans cette ville. Ils ne laiſsèrent pas, le jour avant ſon arrivée, & la veille de leur départ, d'annoncer qu'il y auroit comédie le lendemain, & de dire tout haut : Demain, meſſieurs, [illegible]rez le Tartuffe.

Les profeſſeurs en médecine étoient autrefois tous clercs, & ce ne fut qu'en 1452 que le cardinal d'Etouteville, légat en France, leur apporta la permiſſion de ſe marier.

* Paquier, 3. *des Recherches* 29. (D.L.M.)

* J'ai ouï dire à feu M. le médecin Bonnet-Bourdelot que la douche, faite à Bourbon *ſuper vulvam* à deux femmes en 1706, les avoit rendues fécondes. (D. L. M.)

Pétrarque étoit grand ennemi des médecins. Sur les mots *ars longa, vita brevis*, qui ſont au commencement des *Aphoriſmes* d'Hippocrate, il dit d'eux que *vitam dum brevem dixerunt, breviſſimam effecerunt.*

M. Godeau n'en a pas mieux parlé dans ſes poéſies :

Cet art qui fait le meurtre avec impunité,
Et dont notre foibleſſe accroît l'autorité,
Par ſes remèdes m'empoiſonne....

L'effet de la beauté est si surprenant, qu'il se fait ressentir même jusqu'aux pieds des autels. Voyez entrer une belle femme dans une église, [illegible] attire les regards de tout le monde; c'est [illegible]it dire à M. Gombaud, dans ce vers, qu[illegible]eauté

Représente les dieux & les fait oublier.

* Voyez dans l'*admirable Psyché* de La Fontaine, page 336, l'effet de l'entrée de cette belle dans un temple de Vénus. (D. L. M.)

Les algouazils menant un jour en prison, à Madrid, un François, il rencontra en chemin un Espagnol de sa connoissance, qui étoit fort laid; l'Espagnol ayant demandé au François où il alloit, celui-ci lui dit: Je ne sais, ma foi, où l'on me mène; c'est peut-être en Amérique: j'y verrai des singes de vos parens, ne leur voulez-vous rien mander?

* Ce conte ne vaut pas celui qu'on fait d'un paysan qui portoit des poires à son nouveau seigneur, homme fort laid. Tout en entrant dans la cour de la maison, il trouva deux gros singes qui se jettèrent sur le panier, & lui mangèrent chacun une demi-douzaine des plus belles. Ils avoient, suivant la mode de ce tems là, des casaques de

toile d'or dans leurs bras, des toques ornées d'un plumet sur leur tête, & la dague au côté; ce qui les rendoit respectables. Le paysan, o[illegible] n'avoit jamais vu de ces animaux, les salu[illegible]-vilement, & les laissa faire. Quand [illegible]t son présent, le seigneur, en riant, lui [illegible]nda pourquoi il ne lui avoit pas apporté son panier plein. Il étoit tout plein, monsieur, dit le bon homme; mais messieurs vos enfans, que j'ai trouvés comme j'entrois, se sont jettés dessus, & m'ont pris ce qui s'en manque. (D. L. M.)

M. l'évêque de Belley, prêchant la passion à S. Jean-en-Grève, devant M. le duc d'Orléans Gaston, s'apperçut que ce prince étoit placé entre M. d'Emery & M. de Bullion, intendans des finances; il prit de là occasion de faire cette exclamation équivoque: Ah! monseigneur, s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux larrons...... Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée, qui ne put s'empêcher d'en rire. MONSIEUR, qui dormoit, se réveillant en sursaut, demanda ce que c'étoit: Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. d'Emery, c'est à nous deux qu'on parle.

* Lorsqu'en 1695 ma traduction du *Poëta*

mulctatus de Santeuil fut imprimée entre deux autres qu'on en vit paroître en même tems, l'une [illegible] Le Noble, l'autre d'un poëte moins connu, n[illegible]é Du Breuil, l'exclamation de l'évêque d[illegible]me vint en pensée; & je me trouvois bien [illegible]plaindre, en ce que les deux poëtes entre lesquels on m'avoit mis, étoient tous deux fort mauvais; au lieu que des deux larrons auxquels je les comparois, il y en avoit un que tout le monde appelloit le bon. (D. L. M.)

Le même, prêchant un jour devant feu M. l'arch. de......, dont les manières étoient fort bizarres : Monseigneur, lui disoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une bibliothèque; d'un côté je vois les livres de S. Augustin, de S. Jérôme; de l'autre, ceux de S. Cyprien & de S. Chrysostôme......, & quantité de places pour en mettre d'autres. C'étoit lui dire honnêtement qu'il avoit des chambres à louer.

Le même, dans un sermon qu'il faisoit aux cordeliers le jour de S. François : Mes pères, leur disoit-il, admirez la grandeur de votre saint; ses miracles passent ceux du fils de Dieu. Jésus-Christ, avec cinq pains & trois poissons, ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie, & S. François, avec une aune de toile,

nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans.

Le même, parlant des moineries, dif[illegible] Dans les anciens monastères, on voyoit de [illegible]ds moines, de vénérables religieux; à [illegible]ic *passeres* (1) *nidificabunt :* L'on n'y voit [illegible] que des moineaux.

Boileau Despréaux étoit un jour chez feu M. le premier président à Bâville; il y avoit là des casuistes qui soutenoient hardiment qu'un certain auteur connu avoit eu raison de faire un livre exprès pour prouver que nous n'étions point obligés d'aimer Dieu, & que ceux qui soutenoient le contraire avoient tort, & imposoient un joug insupportable au chrétien, dont Dieu l'avoit affranchi par la nouvelle loi. Comme la dispute sur ce sujet s'échauffoit, Despréaux, qui avoit gardé jusqu'alors un profond silence : Ah! la belle chose, s'écria-t-il en se levant, que ce sera au jour du dernier jugement, lorsque notre seigneur dira à ses élus : Venez, les bien-aimés de mon père, parce que vous ne m'avez jamais aimé de votre vie, que vous avez toujours défendu de m'aimer, & que vous vous êtes toujours fortement opposés à ces hérétiques qui

(1) 103. Ps. 17.

vouloient obliger les chrétiens de m'aimer : Et vous, au contraire, allez au diable & en enfer, [illegible]ous, les maudits de mon père, parce que vous [illegible]ez aimé de tout votre cœur, & que vous [illegible]ité & pressé tout le monde de m'aimer..... Il fit rire toute la compagnie, & persuada plus efficacement, par cette raillerie, la nécessité de l'amour divin, que M. Arnauld n'avoit pu faire par des livres entiers, & par des discours les plus éloquens :

— ridiculum acri (1)

Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

* Despréaux, épître 12. (D. L. M.)

Vers l'an 1580, nous avons eu un poëte François nommé Georges Du Tronchay, très-habile dans la connoissance des médailles & autres antiquités grecques & romaines. La Croix du Maine dit qu'il a écrit plusieurs poëmes françois, qu'il n'a pas fait imprimer : *C'étoit*, dit-il, *l'homme des mieux couchant par écrit qui fût en France.* J'ai de lui une lettre en vers françois, écrite à Pascal Robin du Faux, sur la mort de Julienne Sibyle de la Buronnière, femme de ce Robin, par laquelle il paroît qu'il avoit entre-

(1) Hor. 1. Sat. 10. v. 14.

pris en effet beaucoup d'ouvrages. En voici quelques vers :

— Mais comme une pucelle,
Qui de cent belles fleurs veut choisir la plus belle
Jette l'œil incertain ores sur cette-ci,
Ores sur cette-là, puis sur cette autre ici
Et de chacune à part les beautés elle admire :
Toutes brillant d'éclat, ne sait laquelle élire.
Celle-ci lui plaît mieux pour sa divine odeur ;
L'autre pour sa vertu, l'autre pour sa couleur :
Et sur le choix douteux de cette différence,
Enfin demeure pauvre en si grande abondance.
Je fais tout le semblable, ayant entre les mains
L'argument projetté de plusieurs beaux desseins ;
Si j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppose ;
L'un me plaît pour un point, l'autre pour autre chose :
Je reste cependant incertain en mon choix.
Tantôt je veux ourdir un Clotaire François ;
Tantôt je veux chanter les beautés de Climène ;
Tantôt de vers plaintifs faire gémir la scène ;
Tantôt des dieux payens représenter je veux
Les temples, les autels, & leurs prêtres, leurs vœux,
Leurs offrandes, leurs noms & leurs fêtes publiques ;
Et tantôt les portraits des médalles antiques.

* Maurice de la Porte, Antoine Le Pois, Louis Savot, &c. écrivoient toujours *médalles* ; mais je crois qu'ils mouilloient les ll, & prononçoient *médailles*. (D. L. M.)

Le roi Jean ayant érigé, en faveur de Jean son fils, le duché d'Auvergne & de Berri, les

nouveaux ducs établirent leur siége & leur domicile à Riom; cela y attira les plus honnêtes [illegible]ens du pays; & fit que d'une petite ville qu'elle é[illegible] auparavant, elle devint bientôt considé[illegible] principaux seigneurs de la noblesse d'[illegible]gne y firent bâtir des hôtels, pour être près de leur prince. On y voit encore aujourd'hui l'hôtel de Montboissier, de Chasteaugai, de Montmorin; & d'ailleurs il y eut quantité de gentilshommes qui *s'y vinrent établir* pour être officiers dans la maison du roi. Les Marillac, les Arnauld, les Duprat, les Robert, les l'Hôpital, les Dubourg, les Forget, les Cambrai, les d'Arbouze, y prirent femmes, maisons & charges. On trouve, dans les vieux papiers, un Marillac secrétaire *des commandemens du duc*; un Cambrai intendant, dont le frère fut fait archevêque de Bourges; un Henri Arnauld, écuyer de Pierre, comte de Beaujeu, & de son gendre le connétable : *c'est le trisaïeul de* M. *de* Pomponne; un Forget maître-d'hôtel, parent du président à mortier; un Sirmond, parent du savant jésuite, prévôt du duc. M. l'abbé Faydit, qui est de Riom, m'a dit qu'il étoit si certain que messieurs Arnauld étoient gentilshommes d'extraction, qu'il avoit vu, *dans les registres* baptistères de l'église de S. Jean de Riom, dont il est prieur, que le frère de ce Henri Arnauld

prenoit la qualité de commandeur d'Herment, & que sa femme s'appelloit Catherine Barjot, de la maison des Barjot, dont messieurs les ma[illegible]quis de Moussi & d'Hormeuil sont issus ; & [illegible]e le fils de ce Henri, qui s'appelloit [illegible] épousa la sœur de la femme de M. du [illegible]g, neveu du chancelier, qui étoit aussi de Riom.

* Voyez l'abbé Faydit, *Eclairciss.* 17, *sur la vie de S. Amable.* (D. L. M.)

L'abbé Faydit fit un poëme latin, en 1671, sur la promotion de M. de Pomponne à la charge de secrétaire & ministre d'état ; il fit graver, autour des armes de ce ministre, un vers de Prudence que je trouvois merveilleux. Prudence parle de S. Grégoire de Tours, qui étoit Auvergnat, & dit de lui :

Alpibus Arvernis ne mens mons altior ipsis.

L'application à M. de Pomponne est d'autant plus heureuse, qu'outre qu'il est Auvergnat d'origine, il porte avec cela une montagne dans ses armes.

* Le vers cité dans cet article ne peut pas être de Prudence, mort près de cent ans avant que Grégoire de Tours fût né ; il est emprunté de Fortunat, l. 8. 17, où le poëte, adressant la

parole à Grégoire de Tours, après avoir dit:

Lumen ab Arvernis veniens feliciter arvis
Qui inluſtrans populos, ſpargeris ore Pharus,

aj[illegible]

A[illegible] illis properans mens altior ipſis.

L'abbé Faydit, pour rendre l'application de ce vers plus juſte & plus claire, a jugé à propos de le concevoir ainſi:

Alpibus Arvernis en mens mons altior ipſis.

pour donner à entendre que l'eſprit de M. de Pomponne eſt une montagne plus élevée que les plus hautes montagnes d'Auvergne: *ne mens* pour *en mens*, eſt une faute d'impreſſion. Le parallèle de l'élévation d'un *eſprit* & de celle d'un *mont*, ne pouvoit manquer d'être au gré de Ménage, qui avoit dit, dans *ſes Etrennes à mademoiſelle de Scudery*:

N'en déplaiſe au fameux Grammont,
Dont la Seine & le Pô, le Danube & le Tage,
Ont cent fois admiré l'eſprit & le courage,
Plus fermes qu'un rocher, plus élevés qu'un mont.

(D.L.M.)

L'abbé Faydit m'a donné une épigramme fort belle ſur M. Colbert, lorſque le roi le fit cordon-bleu, & lui mit la colombe au cou, pour

récompense de ce qu'il avoit chassé les corbeaux de l'arche, c'est-à-dire, les partisans, qui pilloient les finances & les coffres du roi :

Maxime rex, merito Colbertum extollis ho[illegible]
Militiæ socium dum facis esse tuæ;
Nam sine spe reditûs corvi fugere rapaces,
Arcam sola tuam fida columba tenet.

Toute la finesse consiste dans l'allusion au corbeau qui fut chassé de l'arche de Noé, & n'y retourna plus, au lieu que la colombe y demeura.

Parmi les plus grandes maisons du royaume, je n'ai point vu de plus beaux titres, ni qui établissent plus nettement la descendance généalogique d'une famille, de mâle en mâle & de père en fils depuis six cents ans, que ceux de M. le marquis de Saint-Héren de Montmorin. Il n'a point d'autre nom que celui de sa terre ; ce qui est, parmi les connoisseurs, une grande preuve d'ancienne chevalerie : car autrefois il n'y avoit point de noms héréditaires, & il n'y avoit que les gros seigneurs qui ajoutassent à leur nom de baptême celui de leur terre & de leur appanage ; ce qui insensiblement est devenu le nom de famille : en sorte que les cadets, qui prenoient le nom de la terre qu'on leur donnoit pour appanage, sont devenus insensiblement chefs de

de différentes maisons, & ont oublié la tige dont ils étoient sortis. On croit en Auvergne que les [illegible]tboissier sont cadets de Montmorin; que les D[illegible]sont les cadets de Mercœur; que les Ch[illegible] sont les cadets de Polignac, dont ils ont repris le nom & les armes aujourd'hui, à cause qu'ils ont la terre; que les Tourset sont cadets d'Alègre, dont ils ont de même repris le nom & la terre, sans les armes. De plus, il n'y a jamais eu, dans la maison de Montmorin, aucun changement dans les armoiries. On voit encore aujourd'hui le sceau de Hugues de Montmorin & de Bompar son fils, qui vivoient du tems de Hugues Capet, du roi Robert & de Philippe Ier, dans l'onzième siècle: leurs armes sont toutes les mêmes que celles de M. de Saint-Héren d'aujourd'hui, & celles de son bisaïeul paternel, qui étoit gouverneur du Bourbonnois. Enfin on trouve, dans le trésor des chartres de la chambre des comptes, l'original d'une donation de quelques moulins bannaux & de quelques terres, faite par Philippe-Auguste aux barons d'Auvergne, parmi lesquels est un seigneur de Montmorin, pour récompense de ce qu'ils s'étoient signalés dans la croisade & guerre d'outre-mer. Les religieux de l'abbaye de la Chaise-Dieu s'opposèrent à cette donation, prétendant que lesdits terres & moulins ban-

naux étoient à eux, & non pas du domaine; & qu'ainsi le roi n'avoit pu en disposer en faveur des susdits barons; & en appellèrent au p[illegible] Innocent III, qui confirma la donati[illegible] dition que lesdits barons se croiseroie[illegible] seconde fois contre les Albigeois, comme ils avoient fait contre les Sarasins; ce que les seigneurs de Montmorin, de la Tour de Lasigeac & de Montboissier exécutèrent avec beaucoup de valeur, & furent maintenus dans la jouissance de la donation. Mais, environ deux cents ans après, sous le roi Jean, les moines de la Chaise-Dieu intentèrent un nouveau procès, & disputèrent encore cette donation. La cause fut examinée par le parlement; &, sur la pièce originale de la donation de Philippe-Auguste & de la confirmation par le légat *à latere* du pape Innocent III, produite par le seigneur de Montmorin, tant en son nom qu'en celui de ses consorts, ils furent maintenus dans la possession, & défenses furent faites aux moines de les troubler. M. de Saint-Héren jouit encore aujourd'hui de ces moulins, prés & terres, & a fait lever copie, tant de l'arrêt rendu à la fin du quatorzième siècle, sous le roi Jean, que de la donation de de Philippe-Auguste & du pape Innocent III, au commencement du douzième. M. du Bouchet, dans l'histoire manuscrite qu'il a composée

de la maison de Montmorin, prouve, par plusieurs contrats, titres de fondations & autres pièces originales, que le seigneur de Montmo-[illegible] qui soutint le procès du tems du roi Jean, é[illegible]tième aïeul paternel de M. de Saint-Hé[illegible]'aujourd'hui. Rien n'est si curieux que l'acte de cette donation; les erreurs des Albigeois y sont racontées avec beaucoup de naïveté: on y apprend mille circonstances mémorables des histoires de ce tems-là.

M. Boyer étoit autrefois de mes amis; ses tragédies, & sur-tout son *jeune Marius*, ne sont pas si méchantes. M. Furetière (1) fit contre lui l'épigramme que je vais vous dire, sur ce qu'à la sortie d'une de ses pièces, où il n'y avoit pas eu grand monde, il en avoit rejetté la faute sur la pluie:

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistans,
Voici comme il tourne la chose:
Vendredi la pluie en est cause,
Et le dimanche le beau tems.

* Il est surprenant que cette ancienne épigramme latine, qui est très-belle, sur un petit

(1) Dans son second factum.

bocage entouré d'eau, n'ait point été imprimée jusqu'ici; elle est intitulée *de luco amœno*, & se trouve page 112 du curieux manuscrit dont il a été parlé ci-dessus, donné par le sieur de Lacurne au docte Saumaise. La voici:

Hîc Cytherea tuo poteras cum Marte jacere;
Vulcanus prohibetur aquis, sol pellitur umbris.

Traduction françoise.

Tu pouvois sans danger, Vénus, en ce bocage,
Donner un rendez-vous à Mars.
L'ombre empêche Phébus d'y porter ses regards,
Les ruisseaux à Vulcain y ferment le passage.

En deux vers.

Grace à l'eau, grace à l'ombre, ici Mars & Vénus
N'auroient appréhendé ni Vulcain, ni Phébus.

M. de la Monnoie s'est de plus exercé à combattre le distique latin par celui-ci:

Non aqua Vulcanum, non solem pelleret umbra.
Sylvæ aditum videt hic: Xanthi vada torruit ille.

Traduction françoise.

A Phébus, à Vulcain, Vénus, en ce bois sombre,
Tu prétends opposer en vain les eaux & l'ombre:
L'eau ne peut de Vulcain arrêter les efforts;
Il brûla le Scamandre au milieu de son onde.
Et Phébus de ce bois observe les dehors,
S'il ne peut en percer l'obscurité profonde. (D. L. M.)

Joseph Scaliger (1), étant appellé par les Hollandois pour être professeur chez eux, alla prendre congé du roi (Henri IV) auquel il exposa en peu de mots le sujet de son voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque chose d'important de la part du roi; mais on fut bien surpris, lorsqu'après lui avoir dit: *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension, j'en suis bien-aise.* Ce prince, changeant tout-à-coup de discours, se contenta de lui demander: *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à la selle?*

Marche veut dire *frontière* (2); ainsi *marquis* vouloit dire un *seigneur* ou *intendant de frontières.* M. de Marca a fait un traité *de Marca Hispanica.* Dans la *Chronique* de Reginon, l'Anjou est appellé *Marchia*, parce qu'il est sur les Marches de Bretagne. Les comtes d'Anjou de ce tems-là sont aussi appellés *marquis de France*; comme les comtes de Barcelonne, *marquis d'Espagne*; les comtes de Toulouse, *marquis de Gothie*; & les comtes de Forcalquier, *marquis de Provence.*

(1) En 1591.

(2) On trouve, dans les anciens auteurs, *marchisser* pour *limiter.* (E.)

Il eſt auſſi fait mention, dans la même *Chronique*, que les Normands, étant pourſuivis par Robert, gouverneur d'Anjou, & Ranulfe, comte de Poitiers, qui fut créé, par Charles-le-Chauve, premier duc de Guyenne, ſe retirèrent dans une grande égliſe bâtie de pierres : en ce tems-là la plupart des égliſes étoient de bois. Le temple de Sainte-Sophie fut bâti originairement de bois : ayant été brûlé, il fut rebâti de bois ; mais ayant été brûlé une ſeconde fois, il fut rebâti de pierres. La plupart des autels étoient auſſi de bois. On prétend, mais ſans aucune preuve, que S. Sylveſtre ordonna le premier qu'ils ſeroient de pierres. Par le concile d'Epone, tenu en 517, canon 26, il eſt défendu de conſacrer les autels, s'ils ne ſont de pierres. Dans une des chartres de Henri, ſurnommé *Etienne*, comte de Chartres, on remarque que l'égliſe cathédrale de Chartres étoit originairement de bois, & que ce fut Ives de Chartres qui la fit faire de pierres. *Ex lignea, lapideam ; ex vili, reddidit pretioſam.*

M. le comte de Fieſque, entrant un matin chez madame de L......, vit, en paſſant dans une chambre, deux de ſes filles d'honneur qui étoient encore dans le lit : Eh bien ! meſdemoiſelles, leur dit-il, vous voilà couchées enſemble en attendant mieux.

Un cardinal avoit fait faire une belle statue à Rome par le meilleur sculpteur de ce tems-là ; si-tôt qu'elle fut faite, il l'alla voir ; &, l'ayant considérée depuis les pieds jusqu'à la tête, il en parut fort content, à la réserve du nez, auquel il trouva quelque chose à redire. Le sculpteur, qui n'en demeuroit pas d'accord, étant pressé d'y remédier, prit son maillet & son ciseau, avec un peu de poudre de marbre, & feignit de retoucher à cet endroit que le cardinal trouvoit défectueux, en laissant tomber adroitement de cette poudre de marbre qu'il avoit dans la main. Alors le cardinal ne lui trouvant plus de défaut, lui dit, tout transporté de joie : *Veramente gli havette data la vita.*

** M. Carmontel a pu faire usage de ce trait dans son charmant proverbe l'*Auteur & l'Amateur*. (E).

Cette statue me fait ressouvenir de ce qui arriva à Chantilli à l'occasion de la belle statue équestre de M. de Montmorency, qui est dans le jardin de cette belle maison. M. le Prince se promenoit dans ce jardin, accompagné de M. de V..... & de plusieurs autres seigneurs ; lorsqu'on fut arrivé proche de cette statue équestre, M. de V.... dit à M. le Prince : Monsieur, voilà notre grand-père. Voilà le vôtre, lui dit M. le Prince, en

lui montrant le cheval ; & voilà le mien, en lui montrant M. de Montmorency.

Je connois une personne à qui on a donné pour nom de baptême celui de *Caton*; je ne sais de quel martyrologe on peut avoir tiré ce saint, & si l'on ne doit pas ce patron à l'ancienne Rome; quoi qu'il en soit, ce nom est devenu plus commun depuis que le cardinal Gorrevod, qui le portoit, l'a donné à plusieurs autres : ainsi, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de saint de ce nom, néanmoins le voilà consacré par un cardinal pour servir de nom à des chrétiens. Les noms de *César*, d'*Annibal* & de *Scipion*, sont aussi fort communs en Italie.

* Feu M. de Court avoit nom *Charles-Caton de Court*. Il y a eu vers le milieu du quinzième siècle, à Pavie, un jurisconsulte nommé *Cato Saccus*, à qui Philelphe a écrit plusieurs lettres, & qui a laissé quelque chose sur le *Code*. Barthelemi Platine, dont le nom de famille étoit *Sacco*, & qui étoit à peu près de même pays, apparemment étoit aussi son parent. (D. L. M.)

On avoit fait à Madrid une comédie sur l'Alcade; il eut le crédit de la faire défendre : néanmoins les comédiens eurent assez d'accès auprès du roi pour la faire réhabiliter. Celui qui fit

l'annonce, la veille que cette pièce devoit être représentée, dit au parterre : Messieurs, *le Juge*, (c'étoit le nom de la pièce) a souffert quelques difficultés : l'Alcade ne vouloit pas qu'on le jouât ; mais enfin sa majesté consent qu'on le représente. On a dit à peu près la même chose lorsqu'on voulut défendre *le Tartuffe* de Molière.

On se plaignoit, devant feu M. le Prince, de ce qu'on souffroit que les comédiens représentassent *le Festin de Pierre*, qui est une pièce pleine d'impiété, pendant que l'on faisoit défendre *le Tartuffe*, qui est une pièce de morale. M. le Prince dit : C'est que dans la première on joue la religion, & dans l'autre les faux dévots.

* Voici comme Molière, à la fin de la préface de son *Tartuffe*, conte la chose : « Huit jours » après que *le Tartuffe* eut été défendu, on re» présenta devant la cour une pièce intitulée : » *Scaramouche hermite*, & le roi, en sortant, » dit au grand prince que je veux dire : Je vou» drois bien savoir pourquoi les gens qui se » scandalisent si fort de la comédie de Molière, » ne disent mot de celle de Scaramouche ? A » quoi le prince répondit : La raison de cela, » c'est que la comédie de Scaramouche joue le » ciel & la religion, dont ces messieurs ne se » soucient point ; mais celle de Molière les joue

» eux-mêmes, c'eſt ce qu'ils ne peuvent ſouf-
» frir ». (D. L. M.)

Il y a eu un Jacques des Alleux, ſieur de la Cuſche, qui faiſoit des vers françois aſſez paſſablement; c'eſt lui qui a fait cette épitaphe du ſieur Le Fèvre du Tuſſeau, avocat au ſiége préſidial, & conſeiller de la prévôté d'Angers, homme qui faiſoit profeſſion d'une grande indifférence, & dont le mot favori étoit : *Ni plus, ni moins* :

Arrête ici, paſſant, ou bien pourſuit tes pas;
Contemple ce tombeau, ne le contemple pas,
Apprends le nom de celui dont la cendre
Fut ici miſe, ou paſſe ſans l'apprendre :
C'eſt du Tuſſeau, gentilhomme ou bourgeois,
Avocat, écuyer, juge, docteur ès loix;
Du Tuſſeau de qui la ſcience,
Fut la tranquille indifférence.
De profundis, Libera, Te Deum,
Ou ſi tu veux : *Laudate Dominum,*
Dis pour ſon ame, ou bien ta patenôtre :
Que ſon eſprit, affranchi du trépas,
S'envole en haut, ou qu'il deſcende en bas,
Ni plus ni moins, qui fit l'un, a fait l'autre.

Il eſt mort à Candie, dans quelqu'emploi militaire pour la république de Veniſe.

D'Ambreville, que l'on a brûlé, étoit un

merveilleux pantomime ; il contrefaisoit un homme sans en omettre le moindre trait, & le rendoit reconnoissable à ceux qui ne l'auroient vu qu'une fois : il étoit fort souple & fort adroit de son corps. A l'entreprise de Gigery, il étoit forçat sur les galères du roi ; un Maure bien monté venoit souvent insulter les François, & faire le coup de pistolet aux gardes avancées : d'Ambreville se cacha derrière une mazure, où il attendit le Maure, & quand il fut passé, il lui sauta en croupe, & le renversa mort de deux coups de poignard.

L'aimable science que celle de savoir se soustraire aux affaires, aux visites & aux intrigues ! que de tems gagné ! Qui vit autrement, vit à la hâte, & ne se sent pas vivre.

* Les visites, à Paris, la plupart du tems sont des voyages. Un galant homme de mes amis, qui en avoit été pendant sa vie extrêmement fatigué, fit à ce sujet, peu de tems avant sa mort, le quatrain suivant, pour être gravé sur sa tombe :

Ci-gît qui d'un air enjoué,
L'ame de tout soin franche & quitte,
Dit en mourant : Dieu soit loué,
Je ne ferai plus de visite.

Martial ſavoit par expérience l'incommodité que c'étoit, dans une grande ville telle que Rome, d'avoir à rendre viſite à des amis éloignés; témoin cette épigramme, qui eſt la cinquième du livre 2 :

Ne valeam, ſi non totis, Deciane, diebus,
Et tecum totis noctibus eſſe velim.
Sed duo ſunt quæ nos diſtinguunt millia paſsûm.
Quatuor hæc fiunt cum rediturus eam.
Sæpe domi non es; cum ſis quoque, ſæpe negaris;
Vel tantum cauſis, vel tibi ſæpe vacas.
Te tamen ut videam, duo millia non piget ire :
Ut te non videam, quatuor ire piget.

c'eſt-à-dire, non pas à la lettre, mais à peu près :

Ami, tu ſais que ta demeure
Eſt à trois milles de chez moi;
J'y mets du moins une groſſe heure,
N'ayant mule, ni palefroi.
Le retour, ſoit que je te voie,
Soit que ton portier me renvoie,
Me coûte autres trois mille pas :
Trois mille pas pour te voir, paſſe;
Mais ſix mille, & ne te voir pas,
Ami, c'eſt-là ce qui me laſſe. (D. L. M.)

* Chaſſeneuz (1), *Vulgo* Chaſſanée, dans ſon

---

(1) Barthelemi Chaſſeneuz, fameux juriſconſulte, né à Puy-l'Evêque, près d'Autun, en 1480, mort en 1541 ou 1542. (E.)

catalogue *de la Gloire du monde*, *part.* 12. *considér.* 96, dit avoir vu à Milan une femme qui avoit trois cent ſoixante-cinq paires d'habits, & qui en changeoit tous les jours. Elle en auroit eu ſans doute trois cent ſoixante-ſix, ſi l'année biſſextile avoit eu cours dans ce tems-là. (D.L.M.)

On dit que les Flamands voient la fin des affaires, & que les affaires voient la fin des Eſpagnols.

En ce tems-ci, la plus grande de toutes les affaires eſt celle de toucher de l'argent ; je l'appelle *negotium negotioſiſſimum*.

Quand j'en demande à ceux qui m'en doivent, afin de les obliger de m'en donner plutôt, je leur dis qu'il y va de ma vie. Il m'eſt arrivé une fois d'avoir prêté de l'argent à un de mes amis, qui m'en avoit prié inſtamment ; quelque tems après j'en eus beſoin, & fus le lui demander : Monſieur, me dit-il, j'ai trente raiſons pour ne vous le point rendre à préſent ; la première, c'eſt que je n'en ai point. Comme il alloit pourſuivre : Monſieur, lui dis-je, je vous quitte des vingt-neuf autres.

Grotius étoit fort avant dans le parti arminien, que le prince d'Orange (Maurice) avoit entrepris de détruire ; comme Grotius étoit des

meilleurs amis de Barneveld, il fut emprisonné avec lui; mais le prince d'Orange, au lieu de lui faire couper la tête comme à Barneveld, se contenta de l'envoyer prisonnier au château de Louvestein. Sa femme entreprit de l'en tirer, & elle y réussit. Grotius avoit obtenu permission de faire venir des livres, & ils passoient ordinairement dans un coffre, que ses gardes, à la longue, négligèrent de visiter; sa femme le fit enfermer dans ce coffre, & par bonheur on le laissa sortir sans le fouiller : néanmoins un des soldats, qui s'avisa de le soulever, dit : Voilà un coffre bien pesant; n'y a-t-il point dedans quelqu'Arminien : mais Grotius n'eut que la peur, & se sauva par ce moyen (1). C'est de lui-même que je tiens toutes ces particularités. Sur cette aventure on fit une épigramme de quatre vers, dont voici les deux derniers, dans lesquels l'auteur, parlant du coffre, *arca*, où Grotius étoit enfermé, dit :

Mutatum neque sensit onus, quod enim illa ferebat,
Id quoque, sed spirans bibliotheca, fuit.

* L'épigramme est de Rutgersius; en voici les deux premiers vers :

Hæc ea quæ domini solita est portare libellos
Grotiadæ fuerat pondere facta gravis. (D. L. M.)

(1) 1621.

Quand Grotius prit son audience de congé de la reine Christine, au retour de son ambassade de France, elle lui dit des paroles un peu fortes. Grotius sortit en disant seulement : Madame, je demeure votre très-humble serviteur. La reine s'en fâcha, & ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit pas dû se retirer de la sorte, sans avoir pris congé d'elle. Marigny lui dit : Madame, il a pris congé de vous. Vous ne savez ce que vous voulez dire, lui répondit la reine ; si cela étoit, je le saurois. Madame, ajouta Marigny, ce que je vous dis est vrai, j'y étois : en France, quand on dit en partant : *Je demeure votre très-humble serviteur*, c'est prendre congé du monde. La reine prit cela pour argent comptant, & renvoya querir Grotius, à qui elle donna pour quarante mille francs de cuivre. Voilà comme un fou fait rendre service à un sage. Grotius résolut ensuite de se retirer en Hollande, où le parti républicain commençoit à devenir plus fort ; mais il fut dans son voyage tellement incommodé de la tempête, qu'il mourut peu de tems après son arrivée à Rostock. Le ministre qui vint pour l'assister, lui disoit d'assez mauvaises choses ; Grotius, pour gagner du tems, & lui faire entendre qu'il se passeroit fort bien de ses exhortations, lui dit : *Sum Grotius. Tu magnus ille Grotius?* répondit le ministre. Voilà un bel éloge !

Quand on sut à Paris que Grotius étoit à Rostock, le père Pétau, persuadé qu'il étoit catholique dans l'ame, dit la messe pour lui. On disoit même en ce tems-là que Grotius avoit voulu se déclarer catholique avant que d'aller en Suède rendre compte de son ambassade; mais qu'il avoit suivi le conseil du père Pétau, qui étoit de faire ce voyage de Suède, & de retourner ensuite à Paris pour s'y établir, & exécuter la résolution qu'il avoit prise. Quoi qu'il en soit, il est constant que le père Pétau dit la messe pour lui après sa mort.

* On auroit grand tort de dire que Grotius manquoit de religion; Ménage lui en attribue six par cette épigramme:

Smyrna, Rhodos, Colophon, Salamin, Pylos, Argos, Athenæ
Siderei certant vatis de patria Homeri.
Grotiadæ certant de Relligione Socinus,
Arrius, Arminius, Calvinus, Roma, Lutherus.

Je remarquerai ici par occasion qu'il est assez surprenant que Ménage, qui, page 349 du tome premier de *ses Observations sur la langue françoise*, a repris avec justice Vaugelas d'avoir écrit *Arrius*, en parlant de l'hérésiarque, au lieu d'*Arius*, ait fait la même faute; il lui étoit aisé de mettre

Arminius, Calvinus, Arius, Roma, Lutherus;

la pénultième d'*Arius* étant régulièrement longue, à cause du nom grec Ἄρειος, d'où vient le nom latin *Arius*, comme de Δαρεῖος, *Darius*. (D. L. M.)

* Le père Bouhours, tout au commencement de son premier *Entretien d'Ariste & d'Eugène*, avoit dit que ces deux amis avoient été très-aises de se retrouver après une si longue absence, & d'avoir occasion de *jouir* un peu *l'un de l'autre*; ce qu'il changea, dans la seconde édition, en ces termes: *de jouir, un peu à loisir, de l'entretien l'un de l'autre*; déférant en cela aux avis de quelques critiques un peu trop scrupuleux. Il faut en effet avoir l'imagination bien gâtée pour s'offenser d'une pareille expression. Ainsi le père Garasse, chapitre 9 de son *Apologie*, alléguant S. Ignace, martyr, qui, à la fin de quelques-unes de ses *Epîtres*, saluant les veuves & les vierges, ajoute: *Quibus utinam fruar*, fait cette note: « Si ces paroles, dit-il, » m'étoient échappées, je ne saurois assez trou- » ver de terre pour m'enfouir ». Remarque d'autant plus ridicule, que S. Ignace a écrit en grec, ὧν καὶ ὀναίμην, & que le latin est de Martialis Mestræus, un de ses interprètes, qui nous donna une édition grecque-latine de ces *Epîtres*, in-8°, à Paris 1608. (D. L. M.)

Quand Grotius étoit en France en qualité d'envoyé de Suède, sa femme (1) avoit le tabouret chez la reine; comme elle étoit extrêmement grosse, on la remarquoit très-aisément, M. de V....., qui ne la connoissoit pas encore, demanda à une demoiselle qui l'accompagnoit toujours : Qui est cette grosse louve? Monsieur, c'est ma mère, répondit la demoiselle. Il s'étoit justement adressé à mademoiselle Grotius pour faire cette belle question.

MM. de la société royale de Londres, ayant résolu d'envoyer faire des expériences de Torricelli sur le pic de Ténériffe, députèrent deux personne de leur corps pour demander à l'ambassadeur d'Espagne des lettres de recommandation pour ces isles; l'ambassadeur témoigna beaucoup de bonne volonté aux députés; &, les prenant pour membres d'une société de marchands qui s'étoit formée à Londres depuis peu, pour le négoce des vins de Canarie, il leur demanda la quantité qu'ils prétendoient en enlever. Les députés de la société lui firent entendre que ce n'étoit pas pour négocier, mais pour y faire des expériences sur la pesanteur de l'air. Quoi! leur dit l'ambassadeur, voulez-vous peser l'air? Les

(1) Marie Reigersberg.

autres ne lui eurent pas plutôt répondu que c'étoit leur intention, qu'il les fit sortir de chez lui comme des fous, & s'en alla aussi-tôt à Witehal, disant à tout le monde qu'il étoit venu chez lui des fous qui vouloient peser l'air; mais il eut le chagrin d'apprendre que le roi & le duc d'Yorck étoient à la tête de ceux à qui il donnoit le titre de fous. Marque qu'un ambassadeur est exposé à dire des sottises, s'il n'a au moins une idée générale des sciences.

Les archidiacres sont les vicaires nés des évêques, & dans la plupart des villes épiscopales, ils avoient autrefois une officialité. Les archiprêtres sont beaucoup moins considérables que les archidiacres. Ceux qui demeurent à la campagne, appellés en plusieurs lieux *doyens ruraux*, ont droit d'inspection sur les curés, sur les prêtres & sur les paroissiens de leur district. Ceux qui résident dans les villes épiscopales, soulagent l'évêque dans les petites affaires.

Dans la ville d'Angers, en la cité, au côté du logis de M. Gatande, qui regarde le grand Placite, il y a une porte murée, sur laquelle on lit ces mots : *Officialité de l'archidiacre*. Par arrêt du parlement de Paris, du 9 janvier 1614, il a été fait défense aux trois archidiacres de l'église de Paris, & à leurs officiaux, de prendre

connoissance des causes matrimoniales, de décerner monitions ou absolutions; & on leur permet seulement de connoître des causes civiles légères, dans le cours de leurs visites.

Il y a, dans la Touraine & dans l'Anjou, des archiprêtres & des archidiacres; mais il n'y a que des archidiacres dans le Maine, les archiprêtres y ayant été supprimés par Maurice, évêque du Mans. Bondonnet dit que ce Maurice, évêque du Mans, fut le premier des évêques de France, nés françois, qui fit serment de fidélité; mais il se trompe, & sa remarque n'est pas véritable : car il paroît, par le serment de Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers, fait à Louis VIII en la même année [illegible], au mois de novembre, que le roi de France étoit dès ce tems-là en possession de faire faire le serment de fidélité aux évêques de son royaume. *Guillelmus Dei gratiâ Andegavensis episcopus, universis præsentes litteras inspecturis. Noverit universitas vestra, quod nos carissimo domino nostro Ludovico, Dei gratiâ illustri regi Franciæ, fecimus sacramentum fidelitatis; sicut alii episcopi regni Franciæ ipsi faciunt. Et ipse nobis recognovit, quod non tenemur ire in exercitum, aut equitatum ejus, in propriâ personâ nostrâ, vel mittere aliquem ad sumptus nostros. Nec occasione istius sacramenti fidelitatis,*

ullum onus, aut gravamen imponetur nobis, aut ecclesiæ nostræ; sed nos & ecclesia nostra, manebimus in illis libertatibus, quas habuimus tempore felicis memoriæ Philippi, quondam regis Franciæ, patris sui, & regum Angliæ, Henrici & Richardi. Item recognovit nobis, quòd cùm electus Andegavensis erit confirmatus à metropolitano, vel ab eo qui potestatem habebit confirmandi, ipse reddet ei regalia sua per nuncios, patentes litteras deferentes confirmationis ipsius. Ipse tandem electus tenebitur bonâ fide adire dominum regem, si fuerit in regno, infra XI dies post susceptionem regalium, & eidem fidelitatis sacramentum præstare. Et si infrà quadraginta dies ad dominum regem, sicut dictum est, non venerit, dominus rex poterit saisire regalia sua, & ea tamdiu tenere quousque regi fidelitatem suam fecerit. L'évêque ajoute que si le comté d'Anjou venoit à être séparé de la couronne, il ne seroit point obligé de faire ce serment de fidélité au comte d'Anjou: *Et sciendum, quod si comitatus Andegavensis separetur à regno, non teneremur facere comiti Andegavensi hujusmodi sacramentum*; ce qui est remarquable, les anciens comtes d'Anjou & les anciens ducs de Normandie, & tels autres grands seigneurs, ayant tous joui du droit de régale. Mais plus de quatre cents ans avant ce Maurice, évêque du Mans, les rois de France étoient en possession d'exiger le serment de fidé-

lité des évêques de France, comme il paroît par le troisième concile de Tours, qui est de 813, & par le second concile tenu sous Louis le Débonnaire à Aix-la-chapelle, qui est de 836: *Si quisquam episcoporum sacramentum fidelitatis Ludovico promissum violaverit, & ejus contrariis malevolâ intentione quolibet modo se copulaverit, gradum proprium canonicâ atque synodali sententiâ amittat.* Concile second d'Aix-la-Chapelle, canon 12 du chap. 2.

* Il n'est point vrai, comme Emeric Bigot, dans une lettre à Ménage, du 2 janvier 1673, & après lui Ménage, chap. 54 de la première partie de ses *Observations sur la langue françoise*, l'ont cru, que Grégoire de Tours ait pris *cœmiterium* (c'est ainsi qu'il écrit, & non pas *cœmeterium*) pour un mot purement gaulois. Voici le passage, chapitre 73 *de Gloriâ Confessorum*: *Cœmiterium apud Augustidinensem urbem gallica lingua vocitavit, eo quod ibi fuerint multorum hominum cadavera funerata.* Par où il est visible qu'il a cru que le mot françois *cimetière*, ou, comme il semble qu'on prononçoit de son tems, *cemitière*, venoit du prétendu latin *cœmiterium*, formé de *cum*, avec, & de *mittere*, mettre, parce que c'est un lieu où l'on met ensemble les corps morts. La faute de Ménage est d'autant plus

grande, qu'il ſuppoſe que *gallica lingua*, dans le paſſage de Grégoire de Tours, eſt à l'ablatif. (D. L. M.)

* On fit cette épigramme ſur une fille qui avoit la jauniſſe :

Iris, quelle métamorphoſe !
Mon œil ne vous reconnoît point :
Qu'eſt devenu votre embonpoint ?
Et ce teint de lys & de roſe ?
Voyant dans le miroir un ſi grand changement,
Profitez au plutôt de l'avertiſſement
Que les juſtes Dieux vous fourniſſent.
Voici le ſens de la leçon :
Ainſi que les épis, quand les filles jauniſſent,
C'eſt le vrai tems de la moiſſon. (D. L. M.)

C'eſt une belle tragédie que l'*Hérode* de Daniel Heinſius, père de Nicolas. C'eſt une famille où la ſcience eſt héréditaire ; & Heinſius d'aujourd'hui pourroit faire ſes preuves & paſſer chevalier dans la république littéraire, comme on fait des preuves de nobleſſe pour être reçu chevalier de Malte. Nicolas Heinſius n'étoit pas ſi bon poëte que Daniel, mais il étoit meilleur critique.

Le cri des anciens comtes d'Anjou étoit *rallie* ; en voici l'origine : Eudes II, comte de Blois, marchant avec une armée conſidérable contre Foulque Nerra, comte d'Anjou, ces deux princes

se rencontrèrent à Pontlevoi sur le Cher, où ils se livrèrent bataille le 6 juillet 1016. Foulque eut d'abord quelque désavantage; mais Herbert, comte du Maine, dit *Eveillechien*, étant venu à son secours, il rallia ses troupes, & défit absolument le comte de Blois, lui ayant tué ou pris près de six mille hommes, & pillé tout son bagage. Depuis ce tems-là le cri des anciens comtes d'Anjou étoit *Rallie*; & à ce propos je vous rapporterai ce qu'en dit maître Vace, surnommé *Le Clerc de Caen*, dans son *Roman de Normandie* :

> *François crie* Montjoie, *& Normands* Dex-aïe.
> *Flamands crie* Arras, *& Angevins* Rallie,
> *Et li cuens Thiébaut* Chartre *&* Passavant *crie*.

* Tiré de Ménage, dans son *Histoire de Sablé*, page 4. (D. L. M.)

La qualité de maître de la monnoie est bien inférieure à celle d'ouvrier & de monnoyeur, le maître de la monnoie n'étant que le fermier de la monnoie, & ne jouissant des priviléges de la monnoie que pendant sa ferme; & les monnoyeurs, ou, comme on les appelloit anciennement, *les monnoyers du serment de France*, & les ouvriers étant du corps de la monnoie, & jouissant toujours, & leurs descendans, de ces priviléges. Les rois, à leur avénement à la couronne,

créent en chaque monnoie du royaume un ouvrier & un monnoyeur ; & non-ſeulement cet ouvrier & ce monnoyeur jouiſſent leur vie durant des priviléges de la monnoie ; mais leurs deſcendans, tant mâles que femelles. Le fils aîné de chacun d'eux eſt monnoyeur, qui eſt celui qui marque l'ouvrage. Les filles ſont taillereſſes, c'eſt-à-dire, arrondiſſant l'ouvrage. L'ouvrier, durant la première année de ſa réception, étoit appellé *recuiteur*, parce que, ſuivant la fabrique ancienne, lorſqu'on fabriquoit au marteau, il faiſoit paſſer pluſieurs fois ſon ouvrage par la cuiture. Et durant cette première année, on appelloit *ricochon* l'apprentif monnoyeur : après laquelle année il étoit reçu monnoyeur, s'il étoit trouvé capable. On a appellé le corps des ouvriers & des monnoies, *les ouvriers & les monnoyers du ſerment de France*, pour les diſtinguer de ceux de l'Empire, leſquels furent admis en France par l'empereur Charlemagne & par les autres rois de France qui ont été empereurs. Et ce ſerment de l'empire a duré juſqu'au tems de François I^{er}, qui le ſupprima, réuniſſant les ouvriers & les monnoyeurs de ce ſerment à celui de France. Il y avoit auſſi autrefois en France des ouvriers & des monnoyeurs du ſerment de Brabant. Charles V, au ſujet d'une grande mortalité d'ouvriers & de monnoyeurs du ſerment

de France, en ayant fait venir en France du ſerment de Brabant : mais il y a plus de cent ans qu'on ne voit plus en France de ces monnoyeurs, ni de ces ouvriers du ſerment de Brabant. On a appellé *de ſerment de France*, ceux qui avoient fait ſerment en France, & *du ſerment de l'Empire* & *du Brabant*, ceux qui avoient fait ſerment en Allemagne & en Flandres, ou qui deſcendoient de ceux qui y avoient fait ſerment. Les ouvriers, les monnoyeurs & les taillereſſes, ſont fondés de mettre à leurs armes de famille un chef d'azur chargé de deux marteaux d'argent & d'une fleur de-lys d'or en cœur, & de les entourer d'un collier compoſé d'écus d'or & de quarts d'écus entrelacés enſemble. Ce qui fait voir, contre l'opinion de M. de la Roque, qu'ils ne dérogent point; les roturiers, ſelon l'opinion du même M. de la Roque, n'étant pas fondés à avoir des armes. Et il ſeroit d'ailleurs ridicule que des emplois qui exemptent de tailles, & qui ont tant d'autres priviléges, dérogeaſſent à nobleſſe. J'ai appris à ce propos de M. de Chaſſebras, conſeiller de la cour des monnoies de France, & qui en a écrit l'hiſtoire, que pluſieurs perſonnes de grande qualité ont été ouvriers & monnoyeurs; & qu'en 1450 Jacques de Montmorency fut reçu monnoyeur, en la monnoie de Paris, par les généraux des monnoies

de France; que si les ouvriers & les monnoyeurs ne dérogent point, à plus forte raison le garde ou le prévôt, qui est le juge. J'oublìois à remarquer, au sujet de ces priviléges, que fille de fille perd le privilége; mais que fils de fils le conserve.

* Tiré presqu'entièrement des *Remarques* de Ménage sur la *Vie de Guillaume Ménage* son père, page 285. (D. L. M.)

Une des plus belles pensées de M. de Voiture, est celle qu'il emploie dans la lettre où il fait l'éloge du cardinal de Richelieu : *Qu'il est bien plus touchant d'entendre ses louanges de la bouche du peuple, que de celle des poëtes.* Toutes les femmes sont encore plus sensibles que les hommes à cette espèce d'éloge qu'arrache la vérité. Elisabeth donnoit audience à Londres à des députés des états-généraux; un jeune Hollandois, de la suite de ces députés, trouvant la reine à son gré, témoigna, par des paroles un peu libertines, que cette princesse étoit assez belle pour faire souhaiter d'être de ses amis. Pendant l'audience, la reine s'apperçut que le jeune Hollandois avoit dit quelque chose qui avoit scandalisé les dames qui l'écoutoient, elle s'en informa; & loin de vouloir du mal à ce jeune homme d'avoir manqué de respect, elle lui sut bon gré de son em-

portement : *Reginam mulier vicit.* Madame de Montbazon disoit aussi que rien ne lui faisoit plus de plaisir que les louanges qu'on lui donnoit dans les rues, quelques brutales qu'elles fussent. J'ai, dit-elle, plus de plaisir à entendre dire à un artisan qui me voit passer, *voilà une belle femme*, que d'entendre un savant détailler en grec, en latin & en françois, toutes mes perfections : c'est la force de la vérité qui fait parler cet artisan ; au lieu qu'il entre de la flatterie dans les éloges travaillés.

Sur un bruit qui courut que madame de Montbazon s'étoit noyée en passant l'eau, madame de Crécy lui fit cette épitaphe :

Ci-gît Olympe, à ce qu'on dit ;
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe est toujours faite :
On ne sait qui meurt, ni qui vit.

Messieurs les maîtres des requêtes ayant, au mois de mars 1648, député au cardinal Mazarin touchant l'édit de création de douze nouveaux offices de maîtres des requêtes, M. Mangot de Villarceaux, qui portoit la parole, dit qu'il en étoit de la colère des rois comme des torrens, dont le cours est violent, mais ne dure pas. A quoi le cardinal répliqua, que lorsque le sujet de la colère des rois subsistoit, le torrent devenoit

rivière. On ajoute que, retournant vers ceux avec qui il jouoit auparavant, il leur dit que c'étoient messieurs les maîtres des requêtes qui lui avoient parlé *torrent*, & qu'il leur avoit répondu *rivière*.

* Gratian Du Pont, sieur de Drusac, mal nommé *Gabriel* par La Croix du Maine, a fait un ouvrage en vers qui a pour titre : *Les Controverses des Sexes masculin & féminin* ; où, entre autres choses, après avoir dit que chaque homme, au jour de sa résurrection, aura un corps entier sans aucune difformité, il ajoute que toutes les parties d'un corps, fussent-elles séparées l'une de l'autre de quinze cents lieues, se rassembleront pour former un tout complet ; qu'ainsi Adam reprenant la côte dont Eve a été *faite*, il faudra qu'Eve redevienne côte, & cesse d'être femme : autant en arrivera-t-il à toutes les autres, chaque femme représentant Eve, & chaque homme Adam. D'où l'auteur, l. 2. f. 21. de l'édition *in*-16. à Lyon 1537, conclut que les femmes par-là cesseront d'être. (D. L. M.)

L'ambassadeur du roi de Suède devoit faire son entrée à Londres ; M. le baron de Vatteville, ambassadeur du roi d'Espagne, fit tant par ses artifices, qu'il surprit le comte d'Estrades, ambassadeur pour le roi en Angleterre, & fit-

passer son carrosse avant celui du comte. Cela donna lieu à ce mauvais mot, lorsqu'on demandoit : Que fait Vatteville en Angleterre? on répondoit : Il bat l'Estrade.

Casaubon étoit de Dauphiné. Dans les premiers ouvrages qu'il fit imprimer, il prit le nom d'*Hortibonus*, qui est le même que *Casaubonus*, parce que *Casau*, en Dauphiné, veut dire *jardin*; d'où il fit *Hortibonus*, qu'il changea dans la suite en celui de *Casaubonus*, qui sonne mieux. Bien des gens, qui se mêlent de connoître les livres, ne savent pas qui est cet *Hortibonus*, lorsqu'ils rencontrent des livres de Casaubon sous ce nom.

* Casaubon n'étoit Dauphinois que parce que son père étoit ministre de Bourdeaux, village du Dinois en Dauphiné. Il y fut conçu; mais Jeanne Rousseau, sa mère, accoucha de lui le 18 février 1559, à Genève, où elle & son mari, Arnauld Casaubon, s'étoient retirés, dans l'appréhension d'être condamnés au feu pour la religion. C'est ce que rapporte Méric, fils d'Isaac, page 4 de son livre intitulé; *Merici Casauboni pietas*. On ne peut donc pas dire proprement qu'Isaac Casaubon fût Dauphinois, quoiqu'il ait été réclamé comme tel dans des *Stances* qui ont été faites sur sa mort par le président de Grenoble. Claude

Expilly. La raiſon qui lui avoit fait prendre le nom d'*Hortibonus*, étoit connue de peu de gens. Voyez, dans la nouvelle édition de Placcius, *de Anonymis & Pſeudonymis*, n. 1391, page 368, la plaiſante mépriſe de celui qui traite Caſaubon *de copiſte d'Hortibonus*. Le médiſant Scioppius, pour faire rire les Italiens, affectoit d'écrire *Cazaubonus*, par alluſion à *Cazzo buono*. (D. L. M.)

* Les Italiens diſent que bienheureux eſt celui qui peut aſſembler ces trois T, *Tempo*, *Teſta*, *Teſtoni*. (D. L. M.)

On diſoit de M..... : Depuis qu'il eſt marié, il ne couche plus avec ſa femme.

* Un libraire avoit une femme belle & coquette : il mourut jeune ; ſur quoi les rieurs diſoient de la veuve : Qu'il lui reſtoit de bons livres, mais qu'elle avoit perdu la couverture. (D. L. M.)

Quand on fit des vers ſur la guirlande de Julie, qui étoit pour lors mademoiſelle de Rambouillet, & qui fut depuis madame de Montauſier, M. de l'Etoile fit ceux-ci ſur le Narciſſe :

Epris de l'amour de moi-même,
De Berger que j'étois, je devins une fleur ;

Faites profit de mon malheur,
Vous que le ciel orna d'une beauté suprême:
Et pour en éviter les coups,
Puisqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous. (D. L. M.)

Dans le onzième siècle, les procès se faisoient aux vassaux par leurs pairs, c'est-à-dire, par leurs convassaux; & toute sorte de procès se font encore présentement en Angleterre, à toute sorte d'accusés, par leurs pairs, c'est-à-dire, par des personnes de leur même état & de leur même condition, à la réservé des bourreaux & des bouchers, qui, à cause de leur cruauté, ne sont point juges. Geoffroi Martel, comte d'Anjou, fit faire ainsi le procès à Guérin de Craon, parce qu'il avoit fait foi & hommage de la baronnie de Craon à Conan, duc de Bretagne. Geoffroi fit assembler ses barons, qui, selon l'ancienne forme observée en matière féodale, firent le procès à Guérin son vassal, & le condamnèrent, quoiqu'il fût absent. Et il est à remarquer, à ce propos, que le pape Innocent III, qui favorisoit Jean-sans-Terre, parce qu'en 1213 il avoit soumis son royaume d'Angleterre au saint-siége, au devoir de mille marcs d'argent par an, ayant allégué aux ambassadeurs de Philippe-Auguste que Jean-sans-Terre avoit été condamné absent, & que les loix défendent de condamner les accusés

accusés sans les ouïr, ils lui répondirent que l'usage du royaume de France étoit de condamner les accusés absens, aussi bien que les présens, lorsqu'ils avoient été duement cités en jugement. Chez les Romains, il n'étoit pas permis de condamner les absens : *Non licet civem inauditum damnare.*

* Tiré de Ménage, dans son *Histoire de Sablé*, page 120. (D. L. M.)

* M. le baron de Hohendorff, seigneur Allemand, qui joint à une noblesse du premier ordre une littérature exquise, une politesse fine & une connoissance des livres fort étendue, m'a fait voir l'évangile supposé par les Turcs à saint Barnabé, traduit en italien, apparemment de l'arabe, vers le milieu du quinzième siècle, & copié un peu après : c'est un manuscrit aujourd'hui unique, au moins très-rare, qui appartient au prince Eugène, dont les recherches, pour toutes sortes de livres curieux, n'ont point de bornes. Le volume est un *in*-8°. long de six pouces, large de quatre, épais d'un & demi, contenant 229 feuillets, dont les pages complètes sont de dix-huit à dix-neuf lignes, enfermées dans un quarré tracé en rouge. Les marges, à côté de certains endroits soulignés dans le texte, sont bordées de citations arabes;

fort bien écrites, relatives à quelques versets de l'alcoran. Le copiste avoit dessein d'écrire en rouge les argumens des chapitres, qui sont au nombre de 221; mais il en est resté au vingt-septième, qu'il a mal marqué 26, & s'est contenté de laisser des espaces vuides pour les autres. Le papier est d'un coton lissé qui a du corps. Au devant du livre est écrit en latin ce qui suit:

SERENISSIMO SABAUDIÆ PRINCIPI EUGENIO,

HEROÏ INVICTO, MUSARUM HERCULI.

Hoc Evangelium Muhammedanum, quod BARNABÆ *nomen præ se fert, in Italicum sermonem, compluribus abhinc seculis, uti characteris ductus, & vetustæ orthographiæ ratio ostendit, conversum: quod Evangelium sive arabicè, sive aliâ linguâ, & si quis conjecturæ locus est, à Sergio Monacho Nestoriano, uno è tribus illis* ALCORANI *architectis, compositum, adhuc videre nemini Christianorum licuit, quamvis hi illud perquirere, & inspicere omni ope niterentur, ut tandem ejusmodi Evangelium, quo Muhammedani tantoperè gloriantur, ne existere quidem suspicari cœperint: hunc, inquam, codicem, manu satis eleganti exaratum, & sicuti constat, unicum, ut esset Bibliothecæ, quam* PRINCEPS INCOMPARABILIS *libris rarissimis, seu typis, seu*

manu descriptis, refertissimam construendam suscepit, non postremum ornamentum, & simul suæ in immortale MAXIMI HERQIS *nomen perpetuæ observantiæ, pietatis, devotissimi pectoris qualecumque monumentum.*

L. M. Q.

D. D. D.

JOANNES FREDERICUS CRAMERUS,

HAGÆ COMITIS

a. d. xx. Junii CIƆIƆCCXIII.

L'ORTHOGRAPHE de ce manuscrit est remarquable par ses irrégularités. Les consonnes s'y trouvent souvent doubles où elles doivent être simples, & souvent au contraire simples où elles doivent être doubles. Un mot y est partagé en deux, & deux y sont confondus en un. Les aspirations superflues & vicieuses, pareilles à celles qu'affectoit l'Arrius de Catulle, y sont semées par-tout. Nulle observation de capitales. Une ponctuation ridicule, qui ne consiste qu'en certains gros points rouges, placés la plupart du tems au hasard. *Elgi*, *molgie*, *filgio*, *pilgiare*, pour *egli*, *moglie*, *figlio*, *pigliare*. *Scatiar* pour *Scacciar*, *scernir* & *scerno* pour *schernir* & *scherno*, *piaze* pour *piace*, & autres corruptions

ſans nombre, qu'on doit regarder plutôt comme une marque de l'ignorance & de la mauvaiſe prononciation du copiſte, que de l'ancienneté de l'écriture. Les chiffres qui marquent les feuillets, ſont des chiffres arabes ainſi formés; ı un. ʋ deux. ʷ trois. 4. quatre. o cinq. ˀ ſix. v ſept. ʌ huit. q neuf. ı. dix. Après quoi l'on combine ıı onze. ı ʋ douze & ainſi du reſte. L'écriture eſt, comme je l'ai remarqué, d'environ l'an 1470 ou 1480, tems auquel les copiſtes commencèrent à mettre les points ſur les i; ce qui a été fort exactement obſervé dans le manuſcrit dont il s'agit. Le mot *Dio*, par honneur, y eſt toujours écrit en rouge. Les Turcs oppoſent ce prétendu évangile à nos quatre, comme le ſeul véritable. Barnabé, qui ſe dit chargé de l'écrire, y paſſe pour un apôtre familier avec Jéſus-Chriſt & avec la Vierge, mieux inſtruit que Paul du mérite de la circonciſion, & de l'uſage des viandes accordées ou défendues aux fidèles. On y voit que les peines infernales des Mahométans ne ſeront pas éternelles. Jéſus-Chriſt n'y eſt appellé ſimplement que prophète. Il y eſt dit qu'au moment que les Juifs ſe préparoient à l'aller prendre au jardin des Olives, il fut enlevé au troiſième ciel par le miniſtère de quatre anges, Gabriel, Michel, Raphaël & Uriel; qu'il ne mourra qu'à la fin du monde; &

que ce fut Judas qui fut crucifié en ſa place, Dieu ayant permis que ce traître parût, aux yeux des Juifs, ſi reſſemblant à Jéſus-Chriſt, qu'ils le prirent pour lui, & comme tel, le livrèrent à Pilate. Que cette reſſemblance étoit ſi grande, qu'il n'y eut pas juſqu'à la vierge Marie & aux apôtres qui n'y fuſſent trompés; mais que Jéſus-Chriſt avoit depuis obtenu de Dieu la permiſſion de les venir conſoler. Que Barnabé lui ayant alors demandé comment la bonté divine avoit ſouffert que la mère & les diſciples d'un prophète ſi ſaint cruſſent un ſeul moment qu'il étoit mort avec tant d'ignominie? C'eſt, répondit Jéſus-Chriſt, que Dieu, étant la pureté même, ne peut voir dans ſes ſerviteurs le moindre défaut qu'il ne le châtie ſévèrement; & comme, ajouta-t-il, l'attachement pour moi un peu trop humain de ma mère & de mes diſciples eſt une faute devant lui, il a voulu les en punir par cette douleur, pour leur ſauver celle du feu d'enfer. A mon égard, tout innocent que je ſuis, ſa juſtice, néanmoins offenſée de ce que le peuple m'appelloit *Dieu*, & *Fils de Dieu*, a ordonné, pour m'empêcher d'être le jouet des démons au terrible jour du jugement, que je ſerois le jouet des hommes en cette vie; leſquels, ſur ce que Judas eſt mort en croix ſous ma reſſemblance extérieure, croiront fermement que c'eſt moi

qui ai été crucifié, & demeureront tous dans cette erreur, jusqu'à ce que l'envoyé de Dieu, Mahomet, vienne les en tirer.

Les termes du manuscrit sont trop curieux pour ne les pas reprendre d'un peu plus loin, & les produire ici tout au long ; ce que je ferai, en les rapportant premièrement avec toutes les fautes du copiste, lesquelles j'essaierai ensuite de corriger le moins mal que je pourrai.

Ritorno la vergine chonchollui chescrive hejachobo he ioane inierusalem quel giorno nel qualle uscite il dechreto del pontifice pero la vergine che temeva ce dio se bene chonosseva il dechreto del pontifice iniusstoi essa chomando ha cholloro che habitavano chonlei che sismenticassero suo fiollo. hora chome ressto ogniuno dio che chonossce il chore di homeni sa che fra il dollore della morte diuda che noi chredevamo iessu maesstreo nosstro essere. he fra il desiderio di vederllo rissuscitato ci sconssumavano chon la madre di iessu pero li angiolli chusstodi di maria vergine assceséro alterzo ciello. dove iessu stava in chompagnia di angiolli helirionontiorno il tutto onde iessu prego dio che lidessi potere di vedere la madre sua chon li suoi disscepoli. allora il missericordiosso dio chomando ha quatro savoriti angiolli suoi che sono. Gabriello, michaele, Rosaelle he Uriello che loro portassero iessu in chassa della

madre ſua he hiuui il chuſto diſſero per tre giorni chontinui. laſſandollo ſolamente vedere ha cholloro che chredevano alla ſua dotrina. pervene ieſſu circhondato daſſplendore nellaſtantia dove maria chon dui ſui ſorelle he martha con maria magdallena. he lazare chon cholui che ſcrive heioane choniachobo. & pietro dimoravano. onde per timore chaſſchorno come morto pero ieſſu levo lo madre chonli altri di terra dicendo non temete perche io ſon ieſſu he non piangete perche ſon vivo he non morto. ſtete ogniuno grande tempo chome fuori diſſe per la preſenzza di ieſſu perche ad ogni modo loro chredevano che ieſſu fuiſſi morto. Quando la vergine piangendo diſſe hora di a me filgiolo perche havendoti dato dio poteſſta di riſſuſcitare limorti. ti laſſo choſi morire convergogna di tuoi parenti he hamici he chon vergogna della tua dotrina che pero. ogniuno che ti amma heſtato chome morto.

Riſſpoſe ieſſu abrazando la madre. Chredetimi madre perche in verita vi dicho che io non ſono giamai morto. perche dio mi ha riſſervato hapreſſo la fine del monddo he deto queſto. elgi prego li quatro angioli che ſi ſcopriſſero he deſſero teſtimonio come hera paſſata la choſſa. onde ſi ſcoprirnoli angioli chome quatro ſolli riſplendenti per modo che per timore di novo ogniuno chaſſco chome morto. allora ieſſu dete quatro lincioli alli angioli azioche ſi chopriſſero percheli poteſſero vedere he ſentire ha.

parllare. la madre he li chompagni he levato ogniuno li chonſſorto dicendo. queſti ſono li miniſtri di dio gabriello che anontia li ſachreti di dio. Michalle che chonbate chontara li innimici di dio. Rafaello che riceve le anime di cholloro che moreno. he Uriello che chiamera ogniuno al iuditio di dio loultimo giorno. Narorno allora li quatro angioli alla vergine chome dio haveva mandato per ieſſu he chome haveva trasformato iuda. azioche elgi riceveſſi quella pena che haveva venduto ha altri. Diſſe allora cholui che ſcrive ho maesſtro he mi licito dimandarti hora chome mi hera licito quando habitavi chonnoi. Riſſpoſſe ieſſu dimanda quello cheti piaze ho barnaba che io ti riſſpondero. diſſe allora cholui che ſcrive ho maesſtro eſſendo dio miſſerichordioſſo perche choſſi ci a tormentati facendoci chredere te eſſere morto. he la tua madre choſſi ti a pianto che esſtata vicina a morire. he tu che ſei ſanto di dio ti ha dio laſſiato chaſſcare quesſta infamia che tu ſii ſtato ammazato fra ladroni ſul monte chalvario. Riſpoſſe ieſſu ho barnaba chredimi che ogni pechato per pichollo che ſia dio il puniſſe chon pena grande. eſſendoche dio he offeſſo nel pechato onde ammandomi la mia madre he li fidelli con miei diſſepoli uno pocho di ammore terreno. il iuſſto dio ha volluto punire queſſto ammore chon il preſſente dollore azioche ſia non punito nelle fiami infernalli. he me che innocente ſonſtato nel

mondo havendomi li homeni chiamato dio he fiollo di dio. dio per non far mi scernire dalli demonii il giorno deil iuditio. ha volluto che io sia scernito dali homeni nel monddo chon la morte di iuda facendo chredere ad ogniuno che io sia morto su la chroce onde questo scerno durera inssino alla venuta di machometo nontio di dio. il quale venendo al mondo sganera ogniuno che chrederano alla legie di dio di quessto ingano.

Cet échantillon sera juger de la pièce entière. La même orthographe, les mêmes fautes y règnent d'un bout à l'autre. Tout défiguré néanmoins qu'est ce texte, rien n'est plus facile que de le rétablir en lisant ainsi :

Ritornò la Vergine con colui che scrive, e Jacobo, e Joanne in Jerusalem, quel giorno ne quale uscitte il decreto del pontifice. Però la Vergine che temeva Dio, si bene conosceva il decreto del pontifice injusto, essa comando à coloro che habitavano con lei che si smenticassero suo fiolo. Hora come restò ogniuno, Dio che conosce il core di homeni sa che fra il dolore della morte di Juda, che noi credevamo Jesu maestro nostro essere, e frà il desiderio di vederlo risuscitato, ci consumavamo con la madre di Jesu, però li angioli custodi di Maria Vergine ascesero alterzo cielo, dove Jesu stava in compagnia di angioli, e li rinontiorno il tutto. Onde

Jesu pregò Dio che li desse potere di vedere la madre sua con li suoi discepoli. Allora il misericordioso Diò comandò à quattro favoriti angioli suoi, che sono Gabriello, Michaele, Rafaele, e Uriello, che loro portassero Jesu in casa della madre sua, e ivi il custodissero per tre giorni continui, lasciandolo solamente vedere à coloro che credevano alla sua dottrina. Pervenne Jesu circondato da splendore nella stantia dove Maria Vergine con due sue sorelle, e Marta con Maria Magdalena, e Lazaro con colui che scrive, e Joanne con Jacobo e Petro dimoravano, onde per timore cascorno come morti. Però Jesu levò la madre con li altri di terra, dicendo : Non temere, perche io son Jesu, e non piangete, perche son vivo e non morto. Stette ogniuno grande tempo come fuori di se per la presenza di Jesu, perche ad ogni modo loro credevano che Jesu fusse morto. Quando la Vergine piangendo disse hora di à me figliolo, perche havendoti dato Dio potesta di risuscitare li morti ti lasciò cosi morire con vergogna della tua dottrina, che però ogniuno che ti ama è stato come morto? Rispose Jesu abbracciando la madre : credetemi, madre, perche in verità vi dico che io non sono giammai morto, perche Dio mi hà riservato appresso la fine del mondo. E detto questo egli pregò li quattro angioli che si scoprissero, e dessero testimonio come era passata la cosa. Onde si scoprirno li angioli

come quattro soli risplendenti, per modo che per timore di novo ogniuno cascò come morto. Allora Jesu dette quattro lincioli alli angioli accioche si coprissero, perche li potessero vedere e sentire à parlare la madre con li compagni. E levato ogniuno, li confortò dicendo: questi sono li ministri di Dio, Gabriello che annontia li secreti di Dio, Michaële che combatte contra li inimici di Dio, Rafaële che riceve le anime di coloro che moreno, e Uriello che chiamera ogniuno al juditio di Dio lo ultimo giorno. Narrorno allora li quattro angioli alla Vergine, come Dio haveva mandato per Jesu; come haveva trasformato Juda accioche egli ricevesse quella pena che haveva voluto à altri, disse allora colui che scrive: O maëstro è mi licito dimandarti hora come mi era licito quando habitavi con noi. Rispose Jesu; dimanda quel che ti piace, o Barnaba, che io ti risponderò. Disse allora colui che scrive: O maëstro, essendo Dio misericordioso, perche così ci hà tormentati, facendoci credere te essere morto, & la tua madre così ti hà pianto che è stata vicina è morire? E tu che sei santo di Dio, ti hà Dio lasciato cascare questa infamia, che tu sii stato ammazzato frà ladroni sul monte Calvario. Rispose Jesu: O Barnàba credimi che ogni peccato: per piccolo che sia, Dio il punisce con pena grande, essendo che Dio è offeso nel peccato; onde amandomi la mia madre, e li fedeli

miei discepoli con un poco di amore terreno; il justo Dio hà voluto punire questo amore con il presente; accioche non sia punito nelle fiamme infernali. E me che innocente son stato nel mondo, li homeni chiamato Dio, e figliolo di Dio, Dio per non farmi schernire dalli demonii il giorno del juditio, hà voluto che io sia schernito dalli homeni nel mondo con la morte di Juda, facendo credere ad ogniuno che io sia morto sulla croce; onde questo scherno durerà in sino alla venuta di Machometo nontio di Dio, il quale venendo al mondo sgannerà ogniuno, che credera alla lege di Dio, di questo inganno.

Mon dessein n'ayant été que de corriger les fautes du copiste, je n'ai point voulu changer *homeni* en *huomini*, *moreno* en *muoiono* ou *murono*, *lincioli* en *lenzuoli* que j'ai regardés comme des idiotismes du traducteur, & peut-être aurois-je mieux fait de laisser, par cette raison, *dessi*, *fussi*; *ricevessi* à la troisieme personne, *legie* pour *lege*, *fiolo* pour *figliolo*, &c (D. L. M.)

* Béatrix au laid minois,
Voulant se donner carrière,
Un jour à certain grivois,
Donnois du pied au derrière.
Hé quoi! vous me frappez là?
Dit-il d'un air agréable:
Holà, Béatrix, holà,
Epargnez votre semblable. (D. L. M.)

Un de mes amis m'ayant fait voir une traduction qu'un de ses parens avoit faite des *Odes* d'Horace en vers François, me pria de lui en dire mon sentiment. Je la lui renvoyai avec ce quatrain :

Il faudroit, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir ces deux Horaces;
Le Latin à Vénus, la maîtresse des graces,
Et le François à son époux. (D. L. M.)

C'est un bel & bon esprit que M. de Bussi Rabutin. Je ne puis m'empêcher de lui rendre cette justice, quoiqu'il ait tâché de me donner un vilain tour dans son *Histoire des Gaules*. On ne peut pas écrire avec plus d'esprit & plus de feu qu'il fait dans cette histoire. Il fut trahi par Madame de Monglas qu'il aimoit, & à qui il avoit confié son secret. On peut dire de lui ce que disoit Ovide de soi-même :

Ingenio perii qui miser ipse meo.

Les deux vers que Santeuil a fait pour être mis sous le portrait de Furetière, sont imités de celui d'Ovide. Les voici :

Multum scire nocet, si non tam docta locutus;
Felix ingenio viveret ille suo.

M. de Bussi Rabutin, servant sous M. de Turenne, donna imprudemment dans une em-

buſcade. Il envoya prier ce général de lui donner ſecours pour le dégager. Mais M. de Turenne en fit des railleries : Hé quoi, diſoit-il, donne-t-on encore aujourd'hui dans de telles embuſcades ? M. de Buſſi, qui ſut la raillerie qu'on avoit faite de lui, fit cette chanſon pour s'en venger :

Son alteſſe de Turenne,
Soi-diſant prince très-haut,
Reſſent l'amoureuſe peine
Pour l'infante Guénegaut ;
Et cette groſſe Climene
Partage avec lui ſa peine.

M. de Buſſi étoit de l'humeur des Provençaux, qui, étant Poëtes naturellement (car c'eſt de ce pays-là que viennent les troubadours ou trouverres), quand ils ont reçu un déplaiſir de quelqu'un, n'ont recours à d'autre vengeance qu'en le menaçant de faire une chanſon, ils diſent : *Te farai una canzon.*

Quoique M. le marquis de Liche eût une femme belle & bien faite, cependant il ne l'aimoit pas. Il avoit toujours, à la mode d'Eſpagne, ſon amancebada (ſa courtiſane) à qui il faiſoit tous les jours quelques préſens. Un jour, la marquiſe ayant été avertie qu'il faiſoit venir pour elle une étoffe magnifique, elle la fit enlever

ſi-tôt qu'elle fut arrivée, & s'en fit faire un habit. Quelques jours après elle le fit voir à ſon mari, & lui en demanda ſon ſentiment : Voilà une belle étoffe, dit le marquis, mais elle eſt mal employée. Tout le monde en dit autant de moi, repartit froidement la marquiſe. Le marquis de Liche avoit de l'eſprit infiniment, mais il étoit laid & mal-fait. La marquiſe ſa femme étoit une des plus belles perſonnes que l'on pût voir : en récompenſe, le comte de Monterey, frère du marquis, eſt un ſeigneur très-bien fait, & la comteſſe de Monterey n'eſt rien moins que belle.

M. le marquis de Liche étoit ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome malgré lui. C'étoit le duc de Médina Céli, premier miniſtre, qui l'y retenoit, parce qu'il appréhendoit ſon eſprit & ſes intrigues. Pendant tout le tems de ſon ambaſſade il fit tout ce qu'il put pour chagriner le pape Innocent XI, croyant que c'étoit le meilleur moyen pour ſe faire rappeller ; mais il ne put en venir à bout. Il tomba malade ſur ces entrefaites, & envoya chercher le médecin du pape. Un de ſes amis, qui ſavoit qu'en Italie les médecins & tout ce qui leur reſſemble ſont encore plus à craindre que dans aucun pays de la chrétienté, dit au marquis : A quoi ſongez-vous, d'en-

voyer chercher le médecin de votre ennemi? Eſt-ce pour abréger votre vie? C'eſt pour cela même, lui dit-il, & vous pouvez-bien penſer que je n'enverrois pas chercher le médecin du pape ſi je n'étois las de vivre. Le pape ayant appris cette hiſtoire, envoya Favoriti faire compliment au marquis ſur ſa maladie. Il lui dit que ſa ſainteté ſouhaitoit ſa convaleſcence avec autant de paſſion que ſon rappel. Vous pouvez juger par-là, ajouta Favoriti, ſi le pape, qui a fait tant d'inſtances à Madrid pour vous faire rappeller, a envie que vous vous portiez bien.

Le fameux Budé fut fait maître des requêtes dans le ſiécle paſſé (1), parce qu'il ſavoit le grec; & dans celui-ci, ſavoir le grec, c'eſt un moyen pour ne le pas être.

La Bruyère peut paſſer parmi nous pour un auteur d'une manière d'écrire toute nouvelle. Perſonne avant lui n'avoit trouvé la force & la juſteſſe d'expreſſion qui ſe rencontrent dans ſon livre. Il dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas auſſi parfaitement en ſix. Ce qui eſt encore de beau chez lui, c'eſt que nonobſtant la hardieſſe de ſes expreſſions, il n'y en a point

(1) Il n'y en avoit alors que huit.

de fausses & qui ne rendent très-heureusement sa pensée. Je doute fort que cette manière d'écrire soit suivie. On trouve bien mieux son compte à suivre le style efféminé. Il faut avoir autant de génie que la Bruyère pour l'imiter, & cela est bien difficile. Il est merveilleux d'ailleurs à attraper le ridicule des hommes & à le développer. Ses caractères sont un peu chargés, mais ils ne laissent pas d'être naturels. Si ce livre avoit paru de notre tems, il n'auroit pas eu la vogue & la réputation qu'il a ; la raison est que les femmes y sont trop maltraitées, & que pour lors elles étoient en possession de décider de la destinée de ces sortes d'ouvrages. Comme, à l'extérieur près, les femmes de ce tems-là ressemblent à celles de celui-ci, il y a apparence que la Bruyère ne les auroit pas épargnées davantage. La traduction des *Caractères de Théophraste* est bien belle & bien françoise, & montre que son auteur entend parfaitement le grec. Je puis dire que j'y ai vu bien des choses que peut-être, faute d'attention, je n'avois pas vues dans le grec.

* Touchant cet article & les suivans qui concernent la Bruyère, voyez les *Mélanges* publiés sous le nom de Vigneul-Marville. (D. L. M.)

On veut que *Ménalque*, dans le livre

de la Bruyère, soit le feu comte de Brancas. Il a oublié d'y mettre deux traits des plus extraordinaires de ce comte. Le premier est, qu'un jour le comte de Brancas marchant dans Saint-Germain-l'Auxerrois, M. de la Rochefoucault se présenta pour lui parler. Dieu vous assiste, lui dit M. de Brancas. M. de la Rochefoucault se mit à rire, & en même tems en devoir de lui parler. N'est-ce pas assez de vous dire une fois Dieu vous assiste, ajouta M. de Brancas? sans mentir, on est bien importuné de ces coquins-là. M. de la Rochefoucault se mit à rire encore davantage, & ce ne fut qu'après un peu de tems que M. de Brancas s'apperçut que M. de la Rochefoucault n'étoit pas un mendiant. Voici le second trait: M. de Brancas lisoit au coin de son feu, Dieu sait si c'étoit avec attention, la gouvernante de sa fille la lui apporta; il quitte son livre & prend cet enfant entre ses bras. Il badinoit avec elle, lorsqu'un valet vint annoncer une visite d'importance: aussi-tôt, oubliant qu'il avoit quitté son livre, & que c'étoit sa fille qu'il tenoit, il la jetta sur la table. Par bonheur sa gouvernante lui sauva le coup, & la reçut entre ses bras.

Le carrosse de M. le maréchal de Bassom-

pierre s'étant accroché avec celui d'une dame qu'il avoit aimée, & avec laquelle il avoit dépensé beaucoup de bien, elle lui dit : Te voilà donc, maréchal, dont j'ai tant tiré de plumes. Il est vrai, dit le maréchal, mais ce n'est que de la queue, & cela n'empêche pas de voler.

M. de Mesmes, lieutenant-civil, ayant été averti par messieurs de l'université du jour auquel ils viendroient le haranguer en pleine audience pour l'inviter à leurs paranymphes, résolut, pour se divertir, de faire présider ce jour-là M...., lieutenant particulier, qu'il savoit n'être pas trop chargé de latin. Le jour venu, M. de Mesmes étant prêt d'entrer à l'audience, pria messieurs du châtelet de trouver bon que M.... tînt sa place, feignant d'avoir un ordre du roi qui ne lui permettoit pas de tenir le siége ce matin-là. Ensuite il pria M.... qui accepta la chose sans se douter de rien. A peine fut-il entré à l'audience, que M. le recteur, accompagné des facultés, précédé de ses massiers, entra, & fit à M.... une belle harangue en latin. M...., qui, n'ayant pas été averti, n'avoit pas préparé de harangue, & qui d'ailleurs ne savoit pas assez de latin pour en faire une sur le champ, dit au recteur pour réponse : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum vestram*

ibimus (1). Allez, Monſieur, & une autrefois ne ſurprenez point ſa cour.

* Coſtar, page 118 de ſa *Défenſe de Voiture*, deuxième édition, rapporte ce fait, mais moins particulariſé. (D. L. M.)

Omnia venalia præter bonam mentem, & puto si venalis eſſet, neminem haberet emptorem.

Lipſe, après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame de Hall, lui dédia ſa plume. Sur quoi Scaliger fit ces vers :

Poſt opus explicitum quod tot miracula narrat,
Pennam Lipſiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo, dicare,
Ni forte eſt levius quod tibi ſcripſit opus.

J'ai ouï dire à madame la maréchale d'Humières qu'une honnête fille peut bien dire qu'elle ne veut pas d'un tel pour ſon mari ; mais auſſi qu'elle ne peut pas dire : Je veux un tel.

Govean, Portugais, juriſconſulte, & Briand Vallée, étoient tous deux profeſſeurs à Bordeaux & ne s'aimoient pas beaucoup. Govean ſavoit

(1) 121 Pſ. 1.

que Briand Vallée avoit si peur du tonnerre, qu'il se cachoit dans les caves lorsqu'il l'entendoit gronder; il fit ce distique contre lui.

Dum tonat, in cellas trepido pede Vallius imas
Confugit, in cellis non putat esse Deum.

Briand Vallée, qui savoit aussi qu'on soupçonnoit Govean d'être juif, lui fit cette réponse :

Antoni Goveane, tua hæc Marrana propago,
In cœlo & cellis non putat esse Deum.

* Le véritable nom du Portugais étoit *Govea*; mais comme il s'est appellé en latin *Goveanus*, on a toujours dit en françois Govean. Il enseignoit les humanités à Bordeaux où Briand Vallée étoit conseiller au parlement, & non pas professeur, comme il est dit ici. Voyez le tome I de l'*Anti-Baillet*, pages 260, 261 & 262. La réponse de Briand Vallée à l'épigramme de Govean n'est pas juste. Ce n'étoit pas une raison d'accuser celui-ci d'athéisme sur ce qu'on le soupçonnoit d'être juif. Qui dit juif ne dit pas athée. Il falloit prendre un autre tour, & dire, par exemple :

In cellis putat esse Deum Goveanus Iacchum,
At Christum in cœlis non putat esse Deum.

Ce qui auroit signifié que Govean, bon ivrogne

& mauvais chrétien, reconnoissoit bien dans la cave Bacchus pour son Dieu, mais ne reconnoissoit pas de même Jésus-Christ pour son Dieu dans le ciel. Bayle a rassemblé dans son Dictionnaire tout ce qu'il a trouvé ailleurs pour & contre Antoine Govean. (D. L. M.)

Dante, secrétaire de la république de Florence, avoit si bonne opinion de sa personne, qu'il croyoit qu'on ne pouvoit rien faire de bien sans lui; c'est pourquoi, quand il s'agissoit d'une ambassade, il auroit voulu pouvoir la faire & demeurer en même tems à Florence. Il disoit: *Se io vo, chi sta? Se io sto, chi va?* Si j'y vais, qui sera ici? Si je reste, qui ira?

Sannazar a été enterré près du tombeau de Virgile, sur quoi le Bembo lui a fait cette épitaphe :

Da sacro cineri flores, hîc ille Maroni,
Sincerus musâ proximus, ut tumulo.

Sincerus est le même que *Sannazar*, qui s'est caché sous le nom d'*Accius Sincerus*. Ce qu'il a fait sur les pêcheurs est d'une grande beauté, & c'est ce qui a fait dire à un poëte Italien :

Giacopo Sannazar ch' alle Camene,
Lasciar fà i monti, ed habitarle arene.

* En reconnoiſſance du plaiſir que m'a donné autrefois la lecture des vers de Sannazar, j'ai cru devoir enchérir ſur Bembe, & dire :

Ci-gît, dont l'eſprit fut ſi beau,
Sannazar, ce poëte habile,
Qui par ſes vers divins approche de Virgile,
Plus encor que par ſon tombeau.

Ce n'eſt pas *Accius* qu'il faut écrire, c'eſt *Actius Sincerus*, parce qu'il ſe piquoit d'une grande *ſincérité* dans toutes ſes actions; vertu peu ordinaire aux Napolitains, comme par une agréable ironie Molière dans ſon *Pourceaugnac* l'a remarqué en la perſonne de Sbrigani. Les deux vers italiens, cités au bas de l'article, ſont de l'Arioſte, ſtance 17 du dernier chant de ſon *Orlando furioſo*. (D. L. M.)

Le chevalier de Tonnerre s'étant fait minime en 1683, M. de Coulange dit là-deſſus : C'eſt une tache d'huile pour cette maiſon.

* Ce qu'on donne ici pour un ſimple mot, eſt un couplet de chanſon que voici, ſur l'air de Joconde :

Un jeune cadet de Clermont,
D'un eſprit peu ſublime,
Prit ces jours paſſés, dans Lyon,
L'humble habit de minime;

Ce choix doit du prélat Noyon
Bien échauffer la bile,
Car pour son illustre maison
C'est une tache d'huile. (D. L. M)

L'épitaphe de Nicolas de Bèze, conseiller au parlement, qui est dans l'église de Saint-Côme à Paris, a été composée par Théodore de Bèze son neveu. Elle commence par ces mots : *Marmoreas lector, &c.* & finit par ceux-ci : *Patruo charissimo Theodorus à Beza mœrens ponebat* 1543.

* Ce n'est pas une épitaphe seule, c'en sont trois ; la première en latin, la seconde en grec, & la troisième en françois. Elles sont dans un petit câdre de bois fort simple, haut d'environ vingt-quatre pouces, attaché au mur, à main gauche du crucifix en entrant. La feuille de parchemin enfumée qui les contient est fendue actuellement de vieillesse par le milieu, sortant du câdre, & retirée à peu près comme si elle étoit grillée. La peinture où se voient les cierges allumés, & Bèze à genoux, priant sur la représentation de son oncle, est toute effacée. Les caractères, autrefois enluminés, ne se lisent aujourd'hui qu'avec peine, & dans peu ne seront plus lisibles, en sorte que j'ai cru, pendant qu'on les pouvoit encore lire, devoir faire extraire les trois épitaphes, d'autant plus que la grecque

& la françoiſe n'ont jamais été imprimées, & qu'il s'eſt fait divers changemens dans la latine. Les voici toutes trois dans leur ordre, avec leurs inſcriptions.

TUMULUS NICOLAI A BEZA VIRI AMPLISSIMI REGIIQUE IN PARISIENSI CURIA SENATORIS.

Marmoreas, lector, nullas hîc ſtare columnas,
Æra nec artificis vivere juſſa manu,
Nec tumuli cernes operoſam ſurgere molem,
Qualia Mauſoli fama ſepulchra canit.
Scilicet hos titulos, hos quærere debet honores
Qui nil, quo melius nobilitetur, habet.
Hic autem magni, quondam pars magna Senatûs;
Aut nullo, aut ſolo Beza Catone minor,
Quem ſic eripuit virtus ter maxima morti.
Ut fatis vivat poſthumus ipſe ſuis;
Cur tandem è tumulo famam nunc captet inanem
Illi quam vivo vita peracta dedit?
Imo, ſi verum fas nobis dicere, ſed fas,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

Εἰς τὸν αὐτόν.

Τόνδ' ἀρετῇ ἐπιλαμπόμενον ἐπιβλέψας Ἀΐδης
Τί ποτ', ἔφη, κόσμῳ ἥλιος ἄλλος ἔφυ;
Ὣς φάτ, καὶ δολίοισι φρεσὶν κακὰ μηχανοώσας
Τόνδ' ἐκέλευσε νεκροῖς νῦν ἐπιλαμπόμεναι.

Du même.

Ami paſſant, ſi tu as le loiſir,
Je te ſuppli' me faire ce plaiſir

De t'arrester, non pour pleurer ou rire;
Mais seulement, s'il te plaît, pour me lire:
Escoute donc: Vrai est que le tombeau
Qu'ici tu vois, n'est trop riche, ne beau,
Ni estoffé de quelque ouvrage exquis;
Aussi celui oncques ne l'a requis
Auquel il sert de riche sépulture:
Car le bon-homme avoit bien autre cure
Que pour ces biens & trésors amasser,
Que nous voyons de jour en jour passer.
Et toutefois sa très-grande prudence
Lui mit en main des biens à suffisance,
Dont riche fut en son tems renommé,
Ce néanmoins par trop pauvre estimé,
Veu les honneurs, estats & dignités,
Veu les grands biens qu'il avoit mérités.
De Besze eut nom, nom d'antique maison,
Qui nonobstant mainte forte saison,
Et la fureur de guerre continue,
En son honneur s'est toujours maintenue;
Et qu'ainsi soit, Bourgogne te dira
Tout le surplus que ma plume taira.
De te conter sa vie vertueuse
Par le menu, seroit chose ennuyeuse;
Non pas à toi qui n'en as connoissance;
Mais bien à moi qui en ai souvenance,
Et ne saurois avoir aucun plaisir
En racontant mon ancien déplaisir.
Or donc, passant, pour achever mon conte;
Tu n'apperçois ici ne duc, ne comte,
Tu ne vois pas chose qui à l'œil plaise,
Ains seulement le tombeau d'un de Besze:

Tu vois un rien, mais dire je t'ose,
Que ce rien fut jadis une grand'chose.

Nicolao à Beza Patruo charissimo Theodorus Beza mœrens ponebat 1543.

J'ai dit qu'il s'est fait divers changemens dans l'épitaphe latine, ce qu'on reconnoîtra aisément, si on confère l'édition de Paris, 1548, chez Robert Etienne, & celle de Genève, 1569, chez Henri Etienne, avec le texte ici représenté. Les principaux changemens sont dans l'édition de Genève où les deux derniers vers se lisent ainsi :

Fas alios igitur nomen debere sepulchris,
Beza suum contrà nobilitat tumulum.

Les deux autres en effet :

Imo, si verum fas nobis dicere, sed fas,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

donnoient prise à la critique de plus d'une façon. Le poëte y faisoit longue la dernière syllabe d'*imo*, toujours brève dans Martial, dont l'exemple doit servir de règle. *Dignus qui tumulo non tegeretur*, faisoit un sens fort équivoque. D'un côté, cela vouloit dire que cet homme ne devoit jamais mourir, & par conséquent ne devoit jamais être enterré ; mais comme pour trouver ce sens, il faut ajouter à la lettre, &

que dire simplement qu'un *homme ne mérite pas d'être enterré*, c'est dire, ce semble, qu'il *mérite d'être jetté à la voirie*; Bèze, qui pour éviter ce double sens, n'avoit qu'à mettre :

Ah potius, morti dignus succumbere nunquam,
Dignus, qui tumulo non tegeretur, erat.

au lieu de chercher ce tour ou un semblable, a cru avoir plutôt fait de chercher une autre pensée. Dans le premier de l'épitaphe grecque, la dernière du participe ἐπιϐλέψας, brève, devoit être longue, la seconde d'Ἀΐδης, longue, devoit être brève. Dans le second vers, τί, long, devoit être bref. Dans le troisième, δολίοισι, adjectif masculin ne s'accorde pas avec φρεσὶν, substantif féminin, qui demandoit δολίαισι ou δολίῃσι. On a eu raison de dire que Bèze n'a pas bien entendu les langues. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-quatre ans, ces fautes sont si grossières qu'elles ne peuvent être excusées. L'épitaphe françoise, toute puérile, ne mérite pas d'examen. Il suffit d'y remarquer deux choses; l'une, qu'au pénultième vers :

Tu vois un rien, mais dire je t'ose.

le copiste a oublié un mot, & qu'infailliblement l'auteur avoit mis ou, *mais bien dire je t'ose*,

ou, *mais dire ici je t'ose* ; l'autre, que l'ancienne orthographe du nom de Bèze étoit *De Besze*. La preuve qu'on en tire de cette vieille épitaphe est confirmée par le livre intitulé : *Fratris Joannis Lazardi Cælestini historiæ universalis epitoma*, imprimé l'an 1521, à Paris, *in-folio*, & dédié *Nicolao de Besze*, oncle de Théodore ; en sorte que je ne doute point que Ménage ne se soit trompé, lorsque, page 114 du tome II de son *Anti-Baillet*, il a écrit que c'est de Besje que Théodore s'appelloit. (D. L. M.)

Julien Baudereau a fait un commentaire sur la coutume du Maine, où il n'a pas trop bien réussi. Lorsqu'on vouloit le railler on disoit de lui : Si Baudereau fait bien, ce n'est pas sa coutume.

M. M.... alloit en Bretagne avec madame la marquise de Lavardin pour voir madame de Sévigné. Il étoit dans le carrosse de la marquise, & dans le chemin, *per non parer troppo coglione*, lui contoit des douceurs, & lui prenoit les mains pour les baiser. Madame de Lavardin lui dit en riant : Monsieur, vous recordez-donc pour madame de Sévigné ?

Le même se trouvant avec madame la com-

tesse de la Suze, lui manioit les mains, & elle lui dit ce vers de Scaron :

Les patineurs sont gens insupportables.

auquel il répondit aussi-tôt par le vers qui suit :

Même aux beautés, qui sont très-patinables.

Mademoiselle de Schomberg Hautefort étoit du nombre des dames que le roi Louis XIII voyoit ordinairement, mais elle se dégoûta de la cour & se retira aux Madelonettes. M. l'abbé de la Victoire y étant allé pour la voir, lui dit : Madame, c'est donc pour faire honneur au roi que vous vous êtes retirée ici.

* Cet article est tout plein de fautes, comme Bayle, dans son *Dictionnaire*, au mot *Schomberg* (*Charles de*) l'a fort bien observé. « Premièrement, dit-il, cette dame n'a jamais pu » être nommée mademoiselle de Schomberg, » puisque le nom de Schomberg ne lui appar» tint qu'au moment qu'elle fut madame de » Schomberg en qualité d'épouse du maréchal » de ce nom, trois ans & quelques mois après » la mort de Louis XIII. Secondement, sa re» traite de la cour fut involontaire. Troisiè» mement; il n'y a nulle apparence qu'entre tant » de couvens où elle pouvoit se retirer, elle eût

» choisi celui où l'on renferme les filles & les » femmes de mauvaise vie ». (D. L. M.)

J'appréhende bien que quelqu'un ne prenne droit de m'avoir connu pour me faire quelque méchante épitaphe. Je dis comme Passerat :

Mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

* Ce sont les deux derniers vers des six que fit Passerat pour son épitaphe, qu'on peut voir dans l'église des Jacobins de la rue S. Jacques. (D. L. M.)

Un jeune prince avoit une volière dans laquelle, entr'autres oiseaux, il nourrissoit des tourterelles ; un jour qu'elles se faisoient mille caresses, il leur dit : Dépêchez-vous vîte, car voici mon gouverneur qui vient.

* Ceci n'est qu'un déguisement du 201 conte du Poge, *de adolescentula segregata à viro.* Saint-Ussans, sous le nom de Saint-Glas, en a fait une paraphrase en quatre-vingts & tant de vers. Ces quinze ennuieront un peu moins.

Dame Gertrude avoit un fils unique,
Beau, fait au tour, jeune époux de Catin ;
Plus jeune encor, que du soir au matin
Tant caressa, qu'il en devint étique.

De peur de pis Gertrude ſépara
Le tendre couple. En vain Catin pleura;
Malgré ſes pleurs il fallut que la belle
Trois mois entiers couchât ſeule à l'écart.
Dans cette angoiſſe avint que de haſard
A ſa fenêtre un jour la jouvencelle,
Contre le mur, ſous un toît fait exprès,
Vit des ſerins qui dans une volière
Faiſoient l'amour: Ah! dit-elle, pauvrets,
Que vos plaiſirs, que vos jeux ſont doux.... Mais
Dépêchez-vous, j'entends ma belle-mère.

(D. L. M.)

Inalberarſi. C'eſt un mot dont ſe ſervent les Italiens pour dire ſe cabrer, en parlant d'un cheval.

* Dans le *Dictionnaire* de la Cruſca, *inalberare* eſt expliqué par *in arborem aſcendere*, & de là le cheval eſt dit *inalborarſi* ou *inarborarſi*, parce que lorſqu'il ſe cabre il ſe dreſſe ſur les pieds de derrière, comme il feroit s'il vouloit monter ſur un arbre. Nos anciens ont dit *s'enarbrer*. Et à ce propos on fait un conte d'un homme qui, voulant acheter un cheval de belle apparence, demanda s'il n'avoit point de défaut. Il n'en a point d'autres, lui répondit-on, ſinon qu'il mange trop, & qu'il ne monte point ſur les arbres. L'autre, prenant cette réponſe pour une raillerie, achète le cheval; mais il ne fut pas longtems à reconnoître qu'on lui avoit dit la vérité,

parce

parce que le cheval étoit ſujet à mordre; & qu'étant venu à un pont de bois, il ne voulut point paſſer deſſus. On pourroit croire néanmoins qu'*inalberare* ſignifiant proprement *planter un arbre*, & figurément *planter*, *élever un étendard*, *un pavillon*, d'où nous avons fait *arborer* : on a dit, par la même figure en italien, qu'un cheval *s'inalbera*, quand, ſe levant ſur ſes pieds de derrière, il ſe dreſſe & plante comme un arbre, en ſorte qu'il ſemble *s'arborer* : & cette raiſon étymologique eſt d'autant plus vraie, que c'eſt *inalberarſi* qu'il faut dire en parlant de cette action du cheval, au lieu que dans la ſignification de monter ſur un arbre, ce n'eſt pas *inalberarſi* dont on ſe ſert, mais ſimplement d'*inalberare*. (D. L. M.)

On imprime ici la *Requête des Dictionnaires* de Ménage. Cette pièce fera sans doute plaisir au public ; c'est une des plus agréables de celles que ce savant homme a faites en ce genre ; & comme elle ne se trouve que dans le recueil qu'il fit imprimer à Paris en 1651, sous le titre de *Miscellanea*, *in*-4°, qui est à présent fort rare, on l'alloit perdre insensiblement, & ç'auroit été dommage.

** On y a joint la *Requête au Parnasse* & l'*Arrêt contre les nouveaux philosophes* ; ces deux dernières pièces sont de Bernier.

Enfin l'ouvrage est terminé par trois dissertations curieuses de M. de la Monnoye ; la première sur le livre intitulé : *De tribus Impostoribus* ; la seconde, sur *le moyen de parvenir*, & la troisième, sur l'*Epigramme de l'Hermaphrodite*. (E.)

REQUÊTE DES DICTIONNAIRES A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

A nosseigneurs académiques,
Nosseigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendans des orthographes,
Rafineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,
Peseurs de brèves & de longues,
De voyelles & de diphtongues;
Supplie humblement Calepin,
Avec Nicot, Estienne, Oudin:
Disant que, depuis trente années,
On a, par diverses menées,
Banni des romans, des poulets,
Des lettres douces, des billets,
Des madrigaux, des élégies,
Des sonnets & des comédies,
Ces nobles mots, *moult*, *ains*, *jaçoit*,
Ores, *adonc*, *maint*, *ainsi soit* (1),

(1) Il devoit dire *maint*, *ore*, *adonc*, *comme ainsi soit*, parce qu'*ainsi soit*, s'il n'est joint à un *comme* qui précède, n'a pas vieilli. On dit

A-tant, *si-que*, *piteux*, *icelle*,
Trop-plus, *trop-mieux*, *blandice*, *isnelle*,
Piéça, *tollir*, *illec*, *ainçois*,
Comme étant de mauvais françois.

Et bien que telle outrecuidance
(Soit dit sauf votre révérence)
Fît préjudice aux supplians
Vos bons & fidèles cliens;
Et que de Gournay la pucelle,
Cette savante demoiselle,
En faveur de l'antiquité
Eût notre corps sollicité
De faire ses plaintes publiques
Du décri de ces mots antiques:
Toutefois, comme nous pensions
Que le reste des dictions
Ne souffriroit aucun dommage
Par ces correcteurs du langage,
Et que sous votre autorité
Nous aurions toute sûreté,
Nous nous serions par déférence
Tous contenus dans le silence,
Aimant mieux perdre ces bons mots
Que de troubler votre repos.

Cependant, on sait par la ville
Que depuis, votre Gomberville (1)

---

en effet: *Ainsi soit-il* à la fin de toutes les prières; & si quelqu'un souhaite que nous soyons contens, nous pouvons fort bien, chacun en particulier, lui répondre: *Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.*

(1) Pellisson, *Hist. de l'Acad. Fr.* page 74 de la seconde édition.

Auroit injustement proscrit
Le pauvre *car* d'un sien écrit,
Comme étant un mot trop antique,
Et qui tiroit sur le gothique;
Et qu'aussi-tôt votre Baro (1)
Sur ce mot cria tant *haro*,
Qu'on alloit, par cette crîrie;
Bannir de la chancellerie,
Tant lors on étoit de loisir,
Le *Car tel est notre plaisir*,
Sans que Conrart le secrétaire,
D'un tel mal ne pouvant se taire,
S'opposât généreusement
A ce cruel bannissement:
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le *car* est un mot nécessaire (2);
Que c'est un mot de liaison,
Introducteur de la raison;
Et que depuis plus de cent lustres
Toujours, par des emplois illustres,
Il sert utilement nos rois
Dans leurs traités & dans leurs loix.
Sa remontrance étant suivie,
Au pauvre *car* sauva la vie.

Mais d'autres bizarres esprits,

---

(1) On ne reconnoît pas que Baro, dans sa *Conclusion de l'Astrée*, l'unique ouvrage en prose qu'on ait de lui, ait si scrupuleusement évité le mot *Car*.

(2) Tout ceci est imité de la cinquante-troisième lettre de Voiture; laquelle ne devroit être comptée que la cinquante-deuxième, parce que la treizième n'est pas de lui, mais de M. Arnauld d'Andilly, parmi les lettres duquel on la trouvera.

Qui méchamment ont entrepris
De nous réduire à l'indigence,
Vouloient, contre toute apparence,
Par brigues & par faux témoins,
Profcrire *encore* (1), *néanmoins*,
Pourquoi, *d'autant*, *cependant*, *oncques*;
Or, *toutesfois*, *partant* & *doncques*.
Et prononcer un interdit
Tant contre *ladite* & *ledit*,
Que contre *lequel* & *laquelle*,
Un quidam, *un tel*, *une telle*.
Mais, grace à l'abbé de Chambon;
A Sirmond, au père Bourbon,
A Godeau le grand paraphrafte,
A Baudoin le grand métaphrafte,
Au politique Pricuzac (2),
Au grand épiftolier Balzac,
A Chapelain l'archipurifte,
A Vayer le dialogifte;
Vayer qui de pyrrhonien
S'eft fait académicien;
Au vieux Maynard le fatyrique (3);
A Silhon le mélancolique,
Au janféniste de Bourzai;
Contre l'avis de Serizay,
De l'Etoille, de Malleville,

(1) Il eft faux qu'aucun académicien ait jamais fongé à profcrire *encore*, *néanmoins*, *pourquoi*, *cependant*, & *toutesfois*, quoiqu'on écrive plus ordinairement *toutefois*.

(2) Il avoit nom *Priézac*, & l'*Hiftoire de l'Académie* ne l'appelle pas autrement.

(3) On doit écrire *fatirique*, du latin *fatira*.

De Faret & de Gomberville,
Et d'autres à nous inconnus,
Ces mots ont été maintenus.

Or, nosseigneurs académiques,
Nosseigneurs les hypercritiques,
Ce n'est pas tout, nos pauvres mots
Ont bien enduré d'autres maux;
Mille ont été bannis des métres;
Les uns accourcis de trois lettres;
Les autres d'autant alongés;
Les genres ont été changés.
Par une trop lâche mollesse,
Qu'on appelle délicatesse,
De combien de mots masculins
A-t-on fait de mots féminins (1)?
Tous vos puristes font la figue
A quiconque dit *un intrigue;*
Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui *la poison*,
Une épitaphe, *une épigramme*,
Une navire, *une anagramme*,
Une reproche, *une duché*,
Une mensonge, *une évêché*,
Une éventaille, *une squelette*,
La doute, *une hymne*, *une épithète.*
Et le délicat Serizay
Eût chaque mot féminisé,
Sans respect ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie,

(1) Après avoir dit *de combien de mots masculins*, il falloit nécessairement dire : *A-t-on fait des mots féminins*, & non pas *de mots*, &c.

Pour condefcendre au doux Habert;
Sans que l'abbé de Boifrobert,
Ce premier chanfônnier de France,
Favori de fon éminence,
Cet admirable patelin,
Aimant le genre mafculin,
S'oppofa de tout fon courage
A cet efféminé langage.

De plus, depuis quatre ou cinq ans
Un de vos plus grands partifans,
Afin de nous faire injuftice,
Et par belle & pure malice,
Auroit, de fon autorité,
Dans l'avant-propos d'un traité
Qu'il a fait, fuivant fon caprice,
De la faculté concoctrice,
(Mais qui, par fes obfcurités,
Caufe aux lecteurs des crudités)
Banni de ce noble royaume
Du latin le docte idiôme,
Comme langage de pédant;
Et par cet étrange accident,
La pauvre langue latiale
Alloit être trouffée en malle,
Si le bel avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défenfe,
Et protégé fon innocence.
En quoi certes, & fa bonté,
Et fon zèle, & fa charité,
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître;

Semblable à ces preux chevaliers,
Ces paladins aventuriers,
Qui, défendant des inconnues,
Ont porté leur nom jusqu'aux nues.

Enfin, je ne sais quels auteurs
Auroient prescrit aux correcteurs
Une impertinente orthographe,
Leur faisant mettre *paragrafe*,
Filosofie, *ôtre*, *le tans*,
L'iver, *l'otonne*, *le printans*,
Place Réale, *le Réome*,
Saint Ogustin & *saint Gérome*.
Et retranchant mal-à-propos
L'*s* de la plupart des mots,
Comme d'*estat*, d'*oster*, de *nostre*;
D'*estre*, d'*estonnement*, d'*apostre*;
Son usage fut maltraité
Autant ou plus qu'il fut du *T*,
Lorsque de toutes leurs querelles
Elle fit juges les voyelles (1).
Si bien que les petits grimaux,
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant notre ordre alphabétique,
Qui retient l'orthographe antique,
Entrent aussi-tôt en courroux,
Et lors nous frappent à grands coups;
Souffletant le dictionnaire,
Aussi bien que le Despautère.

Mais tout cela n'est rien au pris
De ce que nous avons appris,

(1) Dans le dialogue que Lucien a intitulé *Jugement des Voyelles*.

Que Vaugelas, dans sa harangue,
Opinoit à nouvelle langue;
Et que sous votre autorité,
En dépit de l'antiquité,
Dans un vocabulaire étrange,
Donnant aux écoliers le change,
Avecque nos locutions
Il supprimoit nos dictions.
Ce qui, sauf votre révérence,
(Outre la haute impertinence
Qu'un étranger & Savoyard
Fasse le procès à Ronsard)
Seroit une extrême injustice,
Qu'enfin, après tant de service,
Que par nos termes renommés
Et de tout le monde estimés,
Nous avons en toute science
Rendu sans reproche à la France,
On nous cassât honteusement.

Nous l'osons dire hautement,
Que tous les vieux dictionnaires
Sont absolument nécessaires.
Par eux s'entendent les auteurs;
Par eux se font les traducteurs:
Ils servent à tous de lumières
Dans les plus obscures matières.
Ils sont les docteurs des docteurs,
Les précepteurs des précepteurs,
Les maîtres des maîtres de classes;
Et tels qu'on a cru savantasses,
A la faveur de leurs bons mots,
Sans eux n'étoient rien que des sots.

Témoin ce que fit ce bon-homme (1),
Laiſſant ſon Calepin à Rome;
Témoin Montmaur, ce profeſſeur,
Qui feroit un pauvre feſſeur,
S'il n'avoit point les trois Etiennes (2);
Avec les gloſes anciennes (3),
Le nomenclateur Junius (4),

---

(1) Le cardinal de Pelvé, dans le *Catholicon*.

(2) *S'il n'avoit pas*, feroit ici meilleur. Les trois Etienne qu'il entend, font les dictionnaires de Robert, de Charles & d'Henri Etienne.

(3) Pierre Daniel, d'Orléans, célèbre par la découverte de quelques manuſcrits qui ont beaucoup contribué à illuſtrer la critique, eſt le premier qui ayant trouvé, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le recueil des *vieilles Gloſes*, les copia. Turnèbe, Cujas, Joſeph Scaliger & d'autres en eurent bientôt communication. H. Etienne les imprima en 1573, comme une eſpèce de ſupplément à ſon dictionnaire grec, imprimé l'année précédente. Vulcanius en donna une ſeconde édition à Leyde en 1600, plus correcte, à laquelle il joignit d'autres gloſes, & des notes ſur divers endroits. Enfin Charles Labbé, avocat au parlement de Paris, les ayant, à la ſollicitation de Scaliger, rangées en un double ordre alphabétique fort exact, les recommanda en mourant à Ménage, qui les remit à Du Cange. Ce dernier, qui venoit de nous donner ſon incomparable *Gloſſaire latin* en 1678, les publia l'année ſuivante, enrichies de pluſieurs remarques critiques recueillies par un ſavant homme qu'il ne nomme pas, ne s'étant pas lui-même nommé ni au bas du titre du livre, ni au devant de la curieuſe préface qu'il y a miſe.

(4) Adrien Junius, docte médecin & grand humaniſte, mort le 16 de juin 1575, âgé de ſoixante-quatre ans, a fait un livre fort utile, intitulé *Nomenclatòr*, qui apprend en huit langues les noms propres de toutes choſes. Herman Germbergius l'a réduit en ſoixante-dix-ſept chapitres rangés par ordre alphabétique, ſuivant les matières, diſpoſées dans le même ordre. On le trouve imprimé, ou ſéparément *in*-8°., ou à la ſuite du *Dictionnaire* de Nicot, *in-fol.*

Et Matthias Martinius (1).

Mais sans parler ici des autres,
Vous savez que parmi les vôtres,
Les plus renommés traducteurs
Et les plus célèbres auteurs,
Qui s'en font maintenant à croire (2)
Nous sont obligés de leur gloire.
Et cependant, ô siècle! ô mœurs!
Ce sont eux qui par leurs clameurs,
Aujourd'hui dans l'académie,
Nous traitent avec infamie.

Quantesfois dans ses versions,
Sans le secours des dictions,
Et de Calepin & d'Etienne,
Baudoin étoit-il en grand'peine?
Sans eux Colomby, dans Justin,
Etoit au bout de son latin;
Sans eux, dans Térence, Voiture
Avoit l'esprit à la torture;
Dans Quinte-Curce, Vaugelas
Dès le premier pas étoit las;
Vaugelas, ce grand interprète,

---

(1) Matthias Martinius, professeur en théologie à Brême, mort l'an 1630, a fait un gros *Dictionnaire Philologique*, plein d'une grande érudition extraite de divers critiques. Vossius le père en a tiré souvent mot à mot, sans le nommer, la plupart des étymologies qu'il a répandues dans son *Etymologicon*. Il est surprenant que Baillet, qui au chapitre des dictionnaires s'est souvenu de Vossius, y ait oublié Martinius.

(2) Il falloit écrire: *Qui s'en font maintenant accroire*, & non pas *à croire*.

Qui seul plus que tous les maltraite;
Maynard sans eux traduisoit mal
Son Catulle & son Martial;
Et les *Verrines* faisoient nargue (1)
A votre candidat Lesfargues;
Sans eux Giry n'entendoit rien
Aux écrits de Tertullien:
Et l'obscur apologétique
A tous coups lui faisoit la nique.
Dans les sept Pseaumes Desmarets
N'eût pas fait, comme il fait, florès.
Le beau Patru, dans sa harangue,
Ne savoit de qui prendre langue;
Et cent fois étoit *à quia*
Dans l'oraison *pro Archia*.
Colletet, dans son Sainte-Marthe,
Prenoit souvent renard pour marte.
Même le hardi d'Ablancourt
Dans Tacite se trouvoit court.
Sans eux Habert n'entendoit note
Dans la morale d'Aristote;
C'est-à-dire, en la version,
Qu'avec beaucoup d'attention,
En ont fait, en langue latine,
Des gens d'éminente doctrine.
Pour le texte, *non dicitur*,
Car *græcum est, non legitur.*

---

(1) Au lieu des oraisons de Cicéron contre Verrès, il y avoit originairement:

Et le Senèque faisoit nargue.

à cause, dit M. Pellisson, des *Controverses* de Sénèque, traduites par le sieur de Lesfargues, & par lui dédiées à l'académie.

Que si nous sommes moins utiles,
Aux l'Etoille, aux Gomberville,
Aux Serizay, aux Saint-Amant,
Aux Conrart, Baro & Racan,
Et tels autres savans critiques
Des ouvrages académiques,
Ces grands & fameux palatins,
Etrangers ès pays latins.
Il est pourtant très-véritable
Que ce qu'ils savent de la fable,
Ils l'ont appris des versions,
Qu'à l'aide de nos dictions
Il fut autrefois nécessaire
De leur faire en langue vulgaire;
Ainsi, quoiqu'indirectement,
Nous leur servons de truchement.
Mais, sans regarder aux offices,
Aux assistances, aux services
Que vous rendent les suppliants,
Voyez les inconvéniens
Que, dans cette langue vulgaire,
Causeroit ce vocabulaire.
Vous n'en êtes qu'à l'A B C,
Depuis plus d'un lustre passé
Qu'on travaille à ce grand ouvrage.
Or, nos chers maîtres du langage,
Vous savez qu'on ne fixe point
Les langues vives en un point.
Tel mot qui fut hier à la mode,
Aujourd'hui se trouve incommode;
Et tel qui fut hier décrié,
Passe aujourd'hui pour mot trié.
Après tout, c'est le seul usage

Qui fait & défait le langage.
Si bien qu'il pourroit arriver,
Quand vous ſeriez prêts d'achever
Cet ouvrage extraordinaire,
Ce grand, ce beau vocabulaire,
Que cent de vos locutions,
Que mille de vos dictions,
Qu'à préſent vous trouvez nouvelles,
Et qui vous paroiſſent très-belles,
Ne ſeroient lors plus de ſaiſon.
Nous joignons à cette raiſon,
Que tous les jours votre critique
Décriant quelque mot antique,
Et des meilleurs & des plus beaux;
Sans qu'elle en faſſe de nouveaux,
On ſeroit, ô malheur inſigne!
Réduit à ſe parler par ſigne.

Mais quand vous feriez d'autres mots;
Combien ſouffriroit-on de maux
Avant que de les bien entendre,
Avant que de les bien apprendre?
Combien vous faudroit-il de tems
Pour appaiſer les mal-contens,
Et faire que ce beau langage
Fût homologué par l'uſage?

CE CONSIDÉRÉ, noſſeigneurs,
Pour prévenir tous ces malheurs,
Qu'il plaiſe à votre courtoiſie
Rendre le droit de bourgeoiſie
Aux mots injuſtement proſcrits
De ces beaux & galans écrits.

Laiſſez-là le vocabulaire,
Ne ſongez point à la grammaire,
N'innovez, ne faites rien
En la langue, *& vous ferez bien.*

Fin de la Requête des Dictionnaires.

L'Univerſité avoit préſenté requête au parlement pour empêcher qu'on enſeignât la philoſophie de Deſcartes ; la requête fut ſupprimée, & Bernier fit imprimer celle qui ſuit, de ſa façon.

REQUÊTE

REQUÊTE À NOSSEIGNEURS DU MONT-PARNASSE.

SUPPLIENT humblement les maîtres-ès-arts, professeurs, régens de l'université de Stagire; disant, qu'il est de notoriété publique que c'est le sublime & incomparable Aristote qui est sans contester le premier fondateur des quatre élémens, le feu, l'air, l'eau & la terre; qu'il leur a accordé par grace spéciale la simplicité qui ne leur appartenoit pas de droit naturel; qu'il a donné aux uns la pesanteur, & aux autres la légéreté, afin de se pouvoir maintenir dans les lieux & places qu'il leur avoit assignés pour y être en repos; a ajouté à la nature de chaque corps en particulier une horreur si considérable de leur ennemi commun, le Vuide, qu'il n'y en a pas un qui ne souffre plus volontiers sa propre destruction, que de permettre qu'il occupe la moindre place dans le monde, étant tous fort bien instruits, par ce qu'il en a écrit, que si cet affreux Vuide se pouvoit insinuer en quelque part, il empêcheroit les influences des astres d'y descendre, & causeroit, par ce moyen, la des-

truction de toute la nature. Qu'il a de plus réglé par des loix non variables tous les mouvemens des cieux & des astres ; & de peur qu'ils ne se perdissent & égarassent dans les routes contraires, qu'ils sont obligés, pour suivre les ordres, de tenir en même tems, il leur a, par une prévoyance admirable, destiné autant de créatures spirituelles, c'est-à-dire, autant d'anges qui les guident & les conduisent avec tant de justesse, qu'ils ne tournent jamais ni plus vîte ni plus lentement. Qu'il a enfin établi une si belle subordination entre toutes les choses naturelles, qu'il a mérité tout seul d'être reconnu pour le génie de la nature, le prince des philosophes, & l'oracle de l'université. Et quoique pendant plusieurs siecles il ait été maintenu, d'un commun consentement, dans une paisible possession de tous ces droits, & qu'il y ait lieu de prescription contre tous les prétendans au contraire : néanmoins depuis quelques années en-çà, deux particulières, nommées la Raison & l'Expérience, se sont liguées ensemble pour lui disputer le rang qui lui appartient avec tant de justice, & ont tâché de s'ériger un trône sur les ruines de son autorité : & pour parvenir plus adroitement à leurs fins, ont excité certains esprits factieux, qui, sous les noms de Cartésiens, Malbranchistes, Pourchotistes & Gassen-

tistes, ont commencé de secouer le joug du Seigneur Aristote; & méprisant son autorité avec une témérité sans exemple, lui ont voulu disputer le droit qu'il s'étoit acquis de pouvoir faire passer la vérité pour fausse, & la fausseté pour véritable. Et pour donner quelque couleur à leur rébellion, ils ont fait courir plusieurs libelles diffamatoires, & entr'autres un manifeste sous le titre spécieux de *Journal des savans*, lequel contient plusieurs nouvelles découvertes formellement contraires à la doctrine d'Aristote, & dont le détail ne sera pas ici rapporté, tant parce que la chose n'est présentement que trop publique, que parce que l'autorité d'Aristote s'est acquis un droit de prescription contre lesdites Raison & Expérience, & qu'il n'y a point de meilleur moyen pour les combattre, que de ne les point entendre, les renvoyer aux fins de non-recevoir : pour à quoi parvenir, les supplians ont été conseillés de vous donner la présente Requête pour leur être sur ce pourvu. Ce considéré, NOSSEIGNEURS, il vous plaise ordonner qu'on délivrera au plutôt Saturne du cerceau où M. Huyghens le tient très-injustement emprisonné depuis plusieurs années; son écrou rayé & biffé, & condamner ledit sieur à cinq cents liv. de dommages & intérêts.

Que Jupiter congédiera ses quatre gardes,

si ce n'est qu'il en veuille réserver une comme Saturne.

Que le Soleil se débarbouillera bien le visage, & ne paroîtra plus en public avec ses vilaines taches, qui sont des signes de corruption, & qui vont à la destruction de la quintessence céleste d'Aristote.

Que Vénus n'aura jamais plus l'impudence de rompre les cieux pour monter au-dessus du Soleil.

Que la Lune laissera la Terre en possession des montagnes, des ombres & des vallées, des mers & des forêts, & renoncera pour jamais au titre de véritable terre ou d'autre monde.

Que les mathématiciens rompront toutes leurs lunettes, comme fausses & trompeuses inventions, & que le sieur Picard avouera de bonne foi qu'il se trompe lourdement, quand il croit voir (au grand déshonneur du Soleil) les Etoiles en plein midi, & qu'on démolira au plutôt l'observatoire royal comme une forteresse à lunettes très-préjudiciable à l'état des cieux solides d'Aristote.

Que M. Denis sera tenu & obligé de faire réparer incessamment à ses frais & dépens toutes les brèches & crevasses qu'il a faites à la voûte des cieux, pour y donner passage aux dernières comètes qui parurent en 1654 & 1665, & que

les sieurs Petit, Auzout & Cassini, qui les virent alors de leurs guérites se promener nuitamment au-dessus de la Lune & du Soleil sans y former opposition quelconque, seront déclarés complices de l'attentat qui a été fait en ce cas à l'autorité du vénérable Aristote, qui les avoit placées au-dessous de la Lune, avec très-expresses défenses de passer outre.

Que le feu élémentaire ne sera plus imaginaire, & qu'il sera honorablement rétabli en son lieu & place dans le concave de la Lune.

Que l'air sera reconnu de nouveau plus léger qu'une plume, & qu'on rompra tous les tuyaux de verre de MM. Pascal, Roberval & autres qui le rendent pesant, & qui attentent aux intérêts du Plein, partie adverse du Vuide.

Qu'aucuns pilotes ou autres navigateurs ne tourneront plus à l'entour de la Terre, sur peine de devenir antipodes, & d'être précipités au Ciel.

Que la Terre se reposera, & que le Soleil tournera pour elle, sur peine d'excommunication.

Que M. Thevenot sera tenu & réputé pour espion & perturbateur public des abeilles, s'il ne rompt au plutôt ces maisons de verre, où il les tient malicieusement enfermées, ne se fiant pas à ce qu'en a dit Aristote.

Que très-humbles supplications seront faites

au seigneur Aristote, de vouloir souffrir que le monde ne soit plus éternel : ordonner de plus que la matière première ne sera toujours qu'un quoi ni qu'est-ce.

Que les accidens seront de nouveau reconnus non pas en qualité d'êtres absolus & impérieux, mais pour jolies petites entités.

Qu'on rappellera au plutôt tous les êtres de raison qui s'étoient réfugiés en Hibernie, & qu'ils seront rétablis dans tous leurs biens en notre bonne université.

Que le cerveau déguerpira la qualité qu'il a mal à propos usurpée de principe des nerfs, & qu'elle sera rendue & restituée au cœur, nonobstant toutes les dispositions de Madame Autopie, faites ou à faire, & à ce contraires. Que les sieurs Kékrin & Sténon jetteront dans la rivière tous leurs instrumens anatomiques, & seront tenus & réputés pour innovateurs & perturbateurs du corps humain, & seront obligés de biffer de leurs écrits le triolet injurieux dit aux oreilles des femmes : Vous faites des œufs, vous êtes des poules, nous sommes des coqs.

Que le sang ne circulera plus, & que le cœur ne lui ouvrira plus la porte pour entrer au poumon. Que le foie sera réintégré dans son premier office de faire le sang, sans que le cœur lui ose plus disputer ledit office, & que le chyle l'ira

trouver tout droit par la veine-porte ſans s'amuſer à aller monter vers les jugulaires, nonobſtant auſſi les oppoſitions expérimentales de M. Pecquet, auquel il ſera nouvellement fait inhibitions & défenſes de plus à l'avenir faire ouverture de chiens vivans pour prouver le contraire. Qu'on tirera déſormais de l'argent de ſa bourſe, quoiqu'il n'y en ait point, comme on tire les formes ſubſtantielles & accidentelles de la matière où elles ne ſont point.

Que Gaſſendi, Deſcartes, Rohault, Mallebranche, Pourchot, Denis, Cordemoy, de Launay, & leurs adhérens ſeront conduits à Athènes, & condamnés à y faire amende honorable devant toute la Grèce, pour avoir compoſé des libelles diffamatoires & injurieux à la mémoire du défunt ſeigneur Ariſtote, jadis précepteur d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine, & en mille livres d'amende, applicable moitié au receveur, & & l'autre moitié aux réparations des colléges ruinés de notre univerſité.

Que Gaſſendi ſera lui ſeul condamné en pareille ſomme de dix mille livres, pour avoir oſé afficher ces placards ſéditieux :

Quod immeritò Ariſtotelei libertatem philoſophandi ſibi ademerint.

Quod rationes nullæ ſint quibus ſecta Ariſtotelis videatur præferenda.

Quod maxima sit incertitudo librorum doctrinæque Aristotelis.
Quod apud Aristotelem innumera deficiant.
Quod apud Aristotelem innumera superfluant.
Quod apud Aristotelem innumera fallant.
Quod apud Aristotelem innumera contradicant.

qu'on a voulu ci-devant faire ignoramment passer pour de grands & longs chapitres très-doctes & très-judicieux. Cette amende applicable auxdits professeurs régens de ladite université pour la moitié, & l'autre aux répétiteurs Hibernois, pour tenir la main à l'exécution des présentes.

Enfin pour ôter tout sujet de contestation entre les parties, qu'il soit ordonné qu'on continuera toujours de raisonner aveuglément en matières philosophiques. Que la seule autorité d'Aristote, fondée sur un titre de prescription qu'il s'est acquis depuis tant d'années, prévaudra à la Raison & à l'Expérience ; & qu'à l'avenir on ne prétendra plus sottement & impertinemment, comme l'on fait (sauf la révérence de la cour) a de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote, à peine de punition exemplaire, de mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intérêts, & ferez bien. Ladite requête signée CROTTÉ, procureur de ladite Université.

Voici l'arrêt rendu sur ladite requête.

ARRÊT

Donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres-ès-arts, médecins & professeurs de l'université de Stagire, au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.

Vu par la cour la requête présentée par les régens, maîtres-ès-arts, docteurs & professeurs de l'université, tant en leurs noms que comme tuteurs & défenseurs de la doctrine de maître Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collége du Lycée, & précepteur du feu roi de querelleuse mémoire Alexandre dit le *Grand*, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique, & autres lieux; contenant que depuis quelques années, une inconnue nommée la *Raison*, auroit entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite université, & pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Mallebranchistes, &c. gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien & paisible possesseur desdites écoles, contre lequel, elle & ses consorts auroient déja publié plusieurs livres, traités,

diſſertations & raiſonnemens diffamatoires, voulant aſſujettir ledit Ariſtote à ſubir devant elle l'examen de ſa doctrine ; ce qui ſeroit directement oppoſé aux loix, us & coutumes de ladite univerſité, où ledit Ariſtote auroit toujours été reconnu pour juge ſans appel & non comptable de ſes opinions. Que même ſans l'aveu d'icelui elle auroit changé & innové pluſieurs choſes en & au-dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philoſophe lui avoit accordée libéralement & de ſon bon gré, & laquelle elle auroit cédée & tranſportée au cerveau. Et enſuite, par une procédure nulle, de toute nullité, auroit attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie ; comme auſſi de faire voiturer le ſang par tout le corps, avec plein pouvoir audit ſang d'y vaguer, errer & circuler impunément par les veines & artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire leſdites vexations que la ſeule Expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans leſdites écoles. Auroit auſſi attenté ladite Raiſon, par une entrepriſe inouie, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, & prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobſtant les certificats dudit philoſophe & les viſites & deſcentes faites par lui ſur les lieux. Plus, par un attentat & voie de

fait énorme contre la médecine, se seroit ingérée de guérir, & auroit réellement & de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, & même continues, avec vin pur, poudres, écorce de quinquina & autres drogues inconnues audit Aristote & à Hippocrate son devancier, & ce sans saignée, purgation ni évacuation précédente ; ce qui est non-seulement irrégulier, mais tortionnaire & abusif; ladite raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite faculté, & ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, & malgré les plaintes & oppositions réitérées des sieurs Blondel (1), Courtois (2), Dényau (3), & autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes.

---

(1) Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venoit des pactes que les Américains avoient fait avec le diable.

(2) Courtois aimoit la fréquente saignée.

(3) Dényau nioit la circulation.

Ce qui eſt d'un exemple très-dangereux, & ne peut avoir été fait que par mauvaiſes voies ſortilège & pacte avec le diable. Et non content de ce, auroit entrepris de diffamer & de bannir des écoles de philoſophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéïtés pétréïtés & polycarpeïtés, & autres êtres imaginaires; tous enfans & ayant cauſe de défunt maître Jean Scot leur père. Ce qui porteroit un préjudice notable, & cauſeroit la totale ſubverſion de la philoſophie ſcholaſtique dont elles ſont tout le myſtère, & qui tire d'elle toute ſa ſubſiſtance, s'il n'y étoit par la cour pourvu. Vû les libelles intitulés : *Phyſique de Rohault*, *Logique de Port-Royal*, *Traités du quinquina*, même l'*Adverſus Ariſtoteleos* de Gaſſendi, & autres pièces attachées à ladite requête ſignée Crotté, Procureur de ladite univerſité. Ouï le rapport du conſeiller commis : Tout conſidéré.

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu & gardé, maintient & garde ledit Ariſtote en la pleine & paiſible poſſeſſion & jouiſſance deſdites écoles. Ordonne qu'il ſera toujours ſuivi & enſeigné par les régens, docteurs, maîtres-ès-arts & profeſſeurs de ladite univerſité, ſans que pour ce ils ſoient obligés de le lire ni de ſavoir ſa langue & ſes ſentimens. Et ſur le fond de ſa doctrine, les renvoie à leurs

cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs, & à toutes personnes de quelque condition & profession qu'elles soient de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie sans plus passer par le cœur, & au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré & abandonné à la faculté de médecine. Défend à la Raison & à ses adhérens de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continues, par mauvais moyens & voies de sortilèges, comme vin pur, poudres, écorce de quinquina & autres drogues non approuvées ni connues des anciens. Et en cas de guérison irrégulière par icelles drogues, permet aux médecins de ladite faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps, & autres remèdes propres à ce; & de remettre lesdits malades en tel & semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles; & s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés & évacués. Remet les entités, identités, virtualités, eccéïtés, & autres pareilles formules Scotistes, en leur bonne

fame & renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois & Dényau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant & conformément aux descentes faites sur lieux. Enjoint à tous régens, maîtres-ès-arts professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutumé, & de se servir, pour raison de ce, de tels raisonnemens qu'ils aviseront bons être; & aux répétiteurs Hibernois & autres leurs suppôts, de leur prêter main-forte, & de courir sus aux contrevenans, à peine d'être privés du droit de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite université; lui fait défenses d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession & jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée Janséniste & amie des nouveautés. Et à cet effet sera le présent arrêt lu & publié aux Mathurins de Stagire, à la première assemblée qui sera faite pour la procession du recteur, & affiché aux portes de tous les colléges du Parnasse, & partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mille six cens soixante & quinze.

Collationné avec paraphe,

BON SENS.

LETTRE A M. BOUHIER,

Président au Parlement de Dijon,

SUR LE PRÉTENDU LIVRE DES TROIS IMPOSTEURS.

MONSIEUR,

Un de mes amis me lisant, il y a quelques années, une lettre de M. Bayle, où il étoit parlé du dessein qu'un savant (1) d'Allemagne avoit de publier une longue dissertation par laquelle il prouveroit qu'il y a eu véritablement un livre imprimé *de Tribus Impostoribus :* je lui témoignai que je croyois pouvoir, sans témérité, entreprendre de produire des preuves du contraire. Comme il accepta l'offre que je lui fis de les lui communiquer, j'y satisfis peu de tems après par une lettre dont il envoya une copie à M. Bayle ; & dont, au mois de février

(1) Daniel George Morhof, mort le 30 juillet 1691, sans avoir tenu parole.

1694, M. de Beauval donna un extrait dans son *Histoire des ouvrages des savans.* Aujourd'hui Monsieur, vous m'invitez, à composer un nouvel écrit, dans lequel, joignant à mes anciennes observations celles que je puis avoir faites depuis, je vous entretienne à fond de cette matière. C'est sur quoi, en reconnoissance de tant de belles & bonnes choses que vous m'avez apprises, je vais tâcher de contenter en peu de mots votre curiosité, osant vous assurer que vous trouverez ici en petit, l'histoire presque complette de ce fameux livre.

Vous savez, Monsieur, que de toutes les religions qui se professent dans le monde, les quatre principales sont, la juive, la payenne, la chrétienne & la mahométane, auxquelles les autres se réduisent comme les espèces à leur genre. De ces quatre, la payenne, qui admet la pluralité des dieux, étant absolument insoutenable, les libertins ont cru n'avoir proprement à combattre que la juive, la chrétienne & la mahométane. C'est ce qui leur a d'abord fait dire que le monde avoit été séduit par trois pipeurs. Cette pensée, qui se présente naturellement à des gens comme eux, ennemis de tout culte, se trouve attribuée à plusieurs personnes long-tems avant qu'on ait parlé du livre *de Tribus Impostoribus* comme imprimé. Colomiez,

page 28 de ses *Mélanges historiques*, dit que Grotius s'est trompé en écrivant dans l'appendice de son *Traité de l'Antechrist* que les ennemis de l'empereur Fréderic Barberousse lui attribuoient cet ouvrage; car ce ne fut pas, ajoute-t-il, Fréderic Barberousse qu'on faisoit auteur de ce livre, mais Fréderic II, comme il paroît par les *Epîtres* de Pierre des Vignes, son secrétaire & son chancelier. Colomiez se trompe doublement lui-même. Premièrement en ce qu'il rapporte mal la méprise de Grotius, dont voici les termes: (1) *Librum de* Tribus Impostoribus *absit ut papæ tribuam, aut papæ oppugnatoribus. Jam olim inimici Friderici Barbarossæ imperatoris famam sparserant libri talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab eo tempore nemo est qui viderit. Quare fabulam esse arbitror.* Secondement en ce qu'il dit que c'étoit l'empereur Fréderic II que ses ennemis accusoient d'être l'auteur de ce livre. Ils l'accusoient bien, au rapport de Pierre des Vignes (2)

(1) A Dieu ne plaise que j'attribue ni au pape, ni aux adversaires du pape, le livre *des trois Imposteurs.* Les ennemis de l'empereur Fréderic Barberousse firent autrefois courir le bruit d'un tel livre prétendu écrit par son ordre; mais il ne s'est jusqu'ici trouvé personne qui l'ait vu: ce qui me fait croire que c'est une fable. *Grot. Append. ad tractat. de Anti-Christo.*

(2) Petrus de Vineis 1. Ep. 31.

& de Matthieu Paris (1), d'avoir dit que le monde avoit été séduit par trois imposteurs, mais non pas d'avoir composé un livre sous ce titre. Fréderic II, au reste, nia fortement qu'il eût jamais dit semblable chose. Il détesta le blasphême qu'on lui reprochoit, déclarant que c'étoit une calomnie atroce. Et c'est à quoi n'ont pas eu assez d'égard Lipse (2) ni d'autres écrivains, qui, sans examiner les défenses de cet empereur, l'ont impitoyablement condamné. On fait avec quelle audace Averroès, près d'un siècle auparavant, s'étoit moqué des trois religions. Selon lui (3), la loi judaïque étoit une loi d'enfans; la chrétienne, une loi d'impossibilités; la mahométane, une loi de pourceaux. Je trouve dans Thomas de Cantimpré (4), qu'un maître Simon de Tournai disoit que trois séducteurs, Moïse, Jésus-Christ & Mahomet, avoient infatué de leur doctrine le genre humain. C'est apparement ce maître Simon de Churnai, dont Matthieu Paris raconte une autre impiété. Polydore Virgile l'appelle de Thurvai, noms l'un & l'autre corrompus.

(1) Matth. Paris. ann. 1238. in fin.
(2) Lips. 1. Monit. & Exemp. politic. 4.
(3) Apud Nevizanum 1. Sylvæ nupt. 2. n. 121.
(4) De Apibus 48. n. 5.

Voici le comble du ridicule. Le bon Gabriel Barlette (1), dans son *Sermon* de S. André, fait dire à Porphyre ce qui suit : *Et sic*, dit-il, *falsa est sententia Porphyrii qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt. Primus fuit Moyses in populo Judaico, secundus Machometus, tertius Christus.* Par où l'on voit combien il étoit habile chronologiste de mettre Jésus-Christ & Porphyre après Mahomet. Jean-Louis Vivaldo de Mondovi, qui écrivoit en 1506, & dont, entr'autres ouvrages, nous avons un traité *de Duodecim persecutionibus Ecclesiæ Dei*, dit, au chapitre de la sixième persécution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois législateurs a été le plus suivi, Jésus-Christ, Moïse ou Mahomet? *Qui in quæstionem vertere præsumunt, dicentes : Quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moyses, an Machometus?* Herman Risswyk, Hollandois, brûlé à la Haie l'an 1512, se moquoit de la religion juive & de la chrétienne. On ne rapporte point ce qu'il pensoit de

(1) Ainsi Porphyre a faussement avancé que trois causeurs avoient attiré tout le monde à eux; le premier desquels étoit Moïse, le second Mahomet, le troisième Jésus-Christ. *Barletta, serm. de S. Andrea f.* (*m*) 58. *col.* 1.

la mahométane; mais il n'y a guères d'apparence qu'un homme qui traitoit Moïse & Jésus-Christ d'imposteurs, eût meilleure opinion de Mahomet. On doit faire le même jugement du scélérat, quel qu'il fût, auteur des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547, à Genève, parmi les papiers du nommé Gruet (1). Un Italien nommé Fausto da Longiano avoit entrepris un ouvrage qu'il intituloit, *le Temple de la vérité*, dans lequel il ne prétendoit pas moins, dit-il, dans une lettre à l'Arétin (2), que de détruire toutes les religions. *Hò cominciato*, ce sont ses mots, *un altra fatica, laquale è intitolata Tempio di verità, una fantastica faccenda. Sara divisa forse in trenta libri. Ivi si leggerà la distruttione di tutte le sette, giudaica, christiana, e mahumethana, e di tutte le religioni, le quali cose son*

(1) Calvin. Epist. 77. Beza in *Vitâ Calvini*, ad ann. 1547.

(2) Alléguée par Ant. Franç. Doni, f. 60 de sa *seconda Libraria*, comme anecdote, mais qui depuis fut imprimée à Venise l'an 1552, *in*-8°. page 262 du premier volume des lettres écrites à l'Arétin, où il est à remarquer qu'au lieu de ces mots : *Ivi si leggerà la distruttione di tutte le sette giudaïca, christiana & mahumethana, & di tutte le religioni*, on ne trouve que ceux-ci : *Ivi si leggerà la distruttione di tutte le sette altamento ripetendole da gli primi principi loro.* La lettre est de Rimini, le 22 juin 1534.

tutte altamente ripetite da gli primi principii loro (1). Parmi les lettres que nous avons de l'Arétin à ce Fausto, je n'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné. Peut-être n'a-t-il jamais été achevé, & quand il l'auroit été, quand même il auroit paru, il seroit différent de celui dont nous traitons. Il est question de savoir si ce dernier a jamais été en nature. Il n'y auroit pas lieu d'en douter, si ce qu'on dit étoit vrai, qu'il y en eût une traduction allemande (2), imprimée *in-folio*, dont il restât encore aujourd'hui des exemplaires dans quelques bibliothèques d'Allemagne. Mais rien n'est plus inutile que d'alléguer ces sortes de faits qu'on n'est point obligé de croire tant qu'ils sont allégués sans preuve. Ce qui suit paroît avoir quelque chose de plus pressant. Claude Beauregard, qui s'est nommé en latin *Berigardus*, professeur en philosophie premièrement à Paris, ensuite à Pise & enfin à Padoue, dans son *Circulus Pisanus*, cite ou désigne un passage du livre des *Trois Impos-*

(1) J'ai commencé un autre ouvrage intitulé *le Temple de la vérité*, dessein bizarre que peut-être diviserai-je en trente livres. On y verra la destruction de toutes les sectes, de la juive, de la chrétienne, de la mahométane, & des autres religions, à prendre toutes ces choses dans leurs premiers principes.

(2) Morhof 1. Polyhist. 8, n°. 3.

teurs, où les miracles que fit Moïse en Egypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des magiciens de Pharaon. L'ex-jacobin Jordan Brun (1), brûlé à Rome le 17 février de l'an 1600, a été accusé d'avoir avancé dans un de ses livres quelque chose d'approchant. Beauregard, qui avoit ouï rapporter cette rêverie, ayant jugé à propos de la citer comme tirée du *Traité des trois Imposteurs* (2), on a conclu

(1) Bayle, dans son *Dictionnaire*, au mot *Brun*, dit, après Henri Ursin, que ce fut le 9. Il paroît, par la lettre de Scioppius, présent au supplice de Jordan Brun, que celui-ci fut condamné le 9 de février, mais exécuté le 17 suivant, jour de la date de la lettre de Scioppius, publiée par Struvius, pag. 64. *Fasciculi* 5. *Actor liter.* C'est dans cette lettre qu'est rapporté le fait touchant Moïse.

(2) Tot viri sancti, & Christus ipse Mosem secuti, satis eum (Mosem) vindicant ab hâc calumniâ, quicquid effutiat contrà liber impius *de tribus Impostoribus*, omnia refundens in dæmonem potentiorem, cujus ope magi alii aliis videntur præstantiores. *Claudius Berigardus Circuli Pisani parte* 3. *Circ.* 3. *pag.* 230. *edit. Patavina in*-4°. 1661. C'est-à-dire, tant de saints personnages, & Jésus-Christ même, venus après Moïse, le mettent assez à couvert de cette calomnie, quelles que sottises qu'oppose à cela le livre *des trois Imposteurs*, attribuant tous ces effets à un démon plus puissant, à l'aide duquel certains magiciens paroissent plus habiles que d'autres.

de là, ou qu'il avoit le livre par devers lui, ou que tout au moins il l'avoit vu. A quoi je réponds que je nie la conséquence; parce qu'il se peut fort bien faire qu'un spéculatif peu solide, tel que Beauregard, sans examiner si la tradition qu'il y avoit un livre *de Tribus Impostoribus* étoit vraie ou fausse, ait supposé que les miracles de Moïse y étoient attribués à la magie, & sur cette supposition n'ait fait nulle difficulté d'alléguer le livre comme s'il l'avoit vu: de même à-peu-près que Barlette, sur ce que Porphyre passe communément pour un impie, lui a prêté la sottise ci-dessus rapportée touchant les trois législateurs, & l'a citée comme d'après Porphyre. Il n'est pas non plus hors de vraisemblance que Beauregard, peu scrupuleux, avide de réputation, & moins philosophe que charlatan, ait affecté cette citation pour faire parler de lui. Affectation néanmoins qui se trahit elle-même par les circonstances. Soit en effet qu'on regarde ou le raisonnement attribué au prétendu auteur du livre *des Trois Imposteurs*, ou simplement la manière de le citer, tout y est mal entendu. Quant au raisonnement, est-il croyable qu'un homme qu'on veut qui se soit moqué des trois maîtresses religions, ait pu admettre le systême des différens ordres de diables supérieurs les uns aux autres. Il y au-

roit eu en lui bien de l'incrédulité tout ensemble, & bien de la crédulité. Quant à la manière de citer, si Beauregard avoit, je ne dirai pas eu par devers lui, mais seulement vu quelque part le livre en question, seroit-il possible qu'il n'en eût rien particularisé? qu'il n'en eût point marqué la taille? qu'il ne nous eût point appris s'il étoit manuscrit ou imprimé? qu'il n'en eût allégué que ce seul endroit, dont il n'a pas même rapporté les propres termes; quoiqu'il dût sentir qu'une citation si singulière, avoit besoin d'être appuyée de toutes ces précautions; lesquelles encore ne serviroient de rien, puisqu'on sera toujours en droit de nier la réalité de l'exemplaire, tant qu'on ne le produira point. J'oppose la même réponse à Tentzelius, qui, sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire du livre, en fait la description, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles (1) ou cahiers que contenoit le volume; ajoutant même un sommaire des matières; savoir, que l'auteur, dans le premier chapitre,

(1) Ne tamen de libri certitudine dubitetur, contenta quoque ejusdem designantur. Tentzelius ex litteris communis nostri amici delineat, quibus integrum librum octo constare plagulis testatur. Primo cap. &c. *Burcardus Gothelfius Struvius Dissertationis de doctis Impostoribus Ienæ 1706, editæ §. 9.*

traitoit des préjugés communs des hommes; qu'il recherchoit, dans le ſecond, pourquoi les hommes croient un Dieu qu'ils ne voient point, & qui, ſelon lui, ne ſubſiſte que dans leur imagination; qu'il tâchoit de prouver, dans le troiſième, que l'ambition des légiſlateurs eſt la ſource unique de toutes les religions; qu'il y parloit d'une manière impie de Moïſe & de Jéſus-Chriſt, auxquels il joignoit Mahomet : paſſant de là aux queſtions de l'enfer, du diable, &c. Struvius (1), qui rapporte ce détail d'après Tentzelius, n'y trouvant rien que la fiction ne puiſſe inventer, n'en paroît pas plus diſpoſé à croire l'exiſtence du livre. Il a raiſon, & pour ſon honneur il auroit bien fait de raiſonner toujours de la ſorte.

On ne doit pas avoir plus de déférence pour la lettre écrite au journaliſte de Leipſick, de laquelle, dans ſes *Acta eruditorum*, du mois de janvier 1709, il produit, pages 36 & 37, un extrait dont voici le ſens : « Etant en Saxe (c'eſt » l'auteur de la lettre qui parle) j'ai vu le livre » des *trois Impoſteurs* dans le cabinet de M. ***; » c'eſt un volume *in*-8°. latin, ſans marque ni » du nom de l'imprimeur, ni du tems de l'im- » preſſion, laquelle, à en juger par le caractère, » paroiſſoit avoir été faite en Allemagne. J'eus

(1) Ibid. §. 15.

» beau employer toutes les inventions imagi-
» nables pour obtenir la permission de le lire
» entier, le maître du livre, homme d'une piété
» délicate, ne voulut jamais y consentir ; & j'ai
» même su qu'un célèbre professeur de Wittem-
» berg lui en avoit inutilement offert une grosse
» somme. Etant allé peu de tems après à Nu-
» remberg, comme je m'y entretenois un jour
» de ce livre avec M. André Myhldorf, homme
» respectable par son âge & par sa doctrine, il
» m'avoua de bonne foi qu'il l'avoit lu, & que
» c'étoit M. Wlfer, ministre, qui le lui avoit
» prêté. Sur quoi, de la manière dont il me dé-
» tailloit la chose, je jugeai que c'étoit un exem-
» plaire tout semblable au précédent ; d'où je
» concluois qu'indubitablement c'étoit le livre
» en question, tout autre, qui ne sera pas *in*-8°.,
» ni d'aussi ancienne impression, ne pouvant être
» le véritable ». L'auteur de cette lettre me par-
donnera si je lui dis qu'il n'a guères su profiter
de la complaisance qu'eut pour lui le maître du
livre, en lui laissant la liberté, sinon de le lire
entier, du moins de le parcourir. Tout l'usage
qu'il en a fait se borne à trois remarques très-
superficielles, &, comme j'ai déja commencé
à le faire voir, très-équivoques ; savoir, à la
taille du volume, à l'impression & au titre. Les
éclaircissemens qu'on lui donne ensuite à Nu-

remberg ne nous rendent pas plus ſavans, & n'aboutiſſent qu'à un ouï-dire. Force gens crient: *J'ai vu, j'ai vu.* Cela ne ſuffit pas; il faut en conſéquence ou faire voir, ou démontrer qu'on a vu. Pour moi, je ſais bien que ſi j'avois clairement, véritablement & inconteſtablement vu, j'en donnerois des preuves ſi convaincantes, que le plus incrédule s'y rendroit. Mais continuons l'hiſtoire de la fauſſe tradition.

Le premier que je ſache qui ait parlé du livre comme exiſtant, ç'a été en 1543 (1), Guillaume Poſtel, dans ſon *Traité de la conformité de l'alcoran avec la doctrine des Luthériens*, qu'il dit ſe nommer *Evangéliſtes*, mais qu'il nomme, lui, *Cénévangéliſtes*, ſoit de καινὸς, ſoit de κενὸς, comme qui diroit, ou *nouveaux*, ou *vains* & frivoles évangéliſtes. Là, dans le deſſein de les rendre tout-à-fait odieux, il entreprend de faire voir que le luthéraniſme conduit droit à l'athéïſme, & en apporte pour preuve trois ou quatre livres compoſés, ſelon lui, par des athées, qu'il dit

(1) Ce livre, imprimé l'an 1543 à Paris, *in*-8°. chez Pierre Gromors, eſt intitulé *Alcorani & Evangeliſtarum concordiæ liber*. Naudé, qui le cite ch. 14 de ſon *Apologie pour les grands Hommes ſoupçonnés de magie*, a lu *Cenevangeliſtarum*; & effectivement, de l'aveu même de Poſtel, le titre doit être ainſi conçu.

avoir autrefois été des premiers sectateurs du prétendu nouvel évangile. *Id arguit* (1), ce sont ses paroles, *nefarius tractatus Villanovani de tribus Prophetis, Cymbalum mundi, Pantagruellus, & Novæ insulæ, quorum auctores olim erant Cenevangelistarum antesignani.* Naudé, chap. 14 de son *Apologie pour tous les grands Hommes soupçonnés de magie*, a cru très-mal à propos que *Villanovanus*, en cet endroit de Postel, étoit Arnaud de Villeneuve, ne faisant pas réflexion qu'il s'agissoit là d'écrivains contemporains de Luther, du nombre desquels Arnaud de Villeneuve, mort plus de deux cents ans auparavant, ne pouvoit avoir été. *Villanovanus*, dans le passage cité, n'est autre sans doute que Michel Servet, qui, sous le nom de *Villanovanus*, a mis au jour divers livres; les uns innocens; tels que l'édition de la *Géographie de Ptolomée*, à Lyon 1535; un traité *de Syrupis*, à Paris 1537, & à Venise 1545; les autres pernicieux, tel que celui qu'en 1553, la propre année de sa mort, il fit imprimer à Vienne en Dauphiné, intitulé *Christianismi restitutio*, devenu si rare par le soin qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler; qu'on ne croit pas qu'il en reste

(1) Pag. 72, & non pas fol. 27, comme a mal cité Naudé, ch. 14 de son *Apologie des grands Hommes*, &c.

d'autre que celui qu'il y a environ trente ans Sandius (1) disoit être dans la bibliothèque du Landgrave de Hesse-Cassel. Tous ces livres, qui ont paru sous le nom de *Michaël Villanovanus*, sont rapportés dans le catalogue des œuvres de Michel Servet. On n'y trouve pas de même celui *de tribus Prophetis*, qui aussi n'a jamais existé que dans l'imagination de Postel. Ni Calvin (2), ni Bèze (3), ni Alexandre Morus (4), en un mot, nul des défenseurs du parti huguenot, lesquels, pour mieux justifier la punition de Servet, brûlé tout vif, avoient intérêt à le convaincre d'avoir fait ce livre impie, ne l'en a jamais accusé. Postel, auteur sans autorité, est le premier tout ensemble & le dernier qui le lui ait attribué. On croira peut-être qu'il sera plus difficile de répondre à Florimond de Rémond, qui a positivement écrit avoir vu le livre imprimé. Ses termes sont trop remarquables pour ne les pas représenter ici tout au long. « Jacques Curio, en sa *Chronologie* de l'an » 1556, dit que le Palatinat se remplissoit de

(1) Pag. 14. Biblioth. Anti-Trinitar.

(2) Déclaration pour maintenir la vraie foi de la Trinité contre Servet, 8. 1554.

(3) De puniendis hæreticis 8. 1554.

(4) Dans le panégyrique latin, qui a pour titre *Calvinus*, où il y a une longue déclamation contre Grotius, touchant le supplice de Servet.

» tels moqueurs de religion, nommés *Lucia-*
» *nistes*, gens perdus, qui tiennent pour fables
» les livres saints, sur-tout ceux du grand légis-
» lateur de Dieu, Moïse. N'a-t-on pas vu un
» détestable livre forgé en Allemagne, quoi-
» qu'imprimé ailleurs, au même tems que l'hé-
» résie jouoit ainsi son personnage, qui semoit
» cette doctrine, portant cet horrible titre : *Des*
» *trois Imposteurs*, &c. se moquant de trois reli-
» gions maîtresses, qui seules recognoissent le
» vrai Dieu, la Juive, la chrétienne & la maho-
» métane ? Ce seul titre montroit qu'il sortoit
» des enfers, & quel étoit le siècle de sa nais-
» sance, qui osoit produire un monstre si for-
» midable. Je n'en eusse fait mention si Hosius
» & Génébrard avant moi n'en eussent parlé. Il
» me souvient qu'en mon enfance j'en veis
» l'exemplaire au collége de Prèle, entre les
» mains de Ramus, homme assez remarqué par
» son haut & éminent savoir, qui embrouilla
» son esprit parmi plusieurs recherches des se-
» crets de la religion, qu'il manioit avec la phi-
» losophie. On faisoit passer ce méchant livre
» de main en main parmi les plus doctes dési-
» reux de le voir. O aveugle curiosité, &c. ».
Après des paroles si expresses, il est mal aisé, ce semble, de nier l'existence de ce livre ; & je vous avoue que si Hosius & Génébrard, que

cite Florimond de Rémond, en parloient aussi formellement, il y auroit de quoi balancer. Génébrard, à la vérité, parle de ce livre page 39 de sa *Réponse à Lambert Daneau*, imprimée *in*-8°. à Paris l'an 1581, où, répondant à l'objection que celui-ci lui avoit faite touchant les erreurs de Postel, il dit qu'elles n'ont pas du moins, à l'exemple de celles de Calvin, rendu mahométans George Blandrat, Paul Alciat & Bernardin Ochin; qu'elles n'ont pas jetté dans l'athéïsme Geoffroi Vallée; qu'elles n'ont pas enfin donné lieu à un scélérat inconnu de publier le petit livre *des trois Imposteurs*. *Non Blandratam, non Alciatum, non Ochinum ad mahometismum impulerunt; non Valleum ad atheismi professionem induxerunt; non alium quendam ad spargendum libellum* de tribus Impostoribus, *quorum secundus esset Christus dominus, duo alii Moses & Mahometes, pellexerunt.* Voilà ce qu'il dit, fondé uniquement sur les bruits qui avoient couru & qui couroient encore de ce livre, sans qu'il s'en suive de là qu'il l'eût vu. Je m'arrête à deux réflexions; l'une, sur ce qu'il appelle petit livre, *libellum*, un ouvrage dont on prétend que la traduction, comme je l'ai ci-devant remarqué, a été imprimée *in-folio*, & qui naturellement ne devroit pas être fort court, puisqu'il faudroit, pour répondre à son titre, que ce fût, non pas,

ſuivant l'ami de Tentzelius, un écrit d'environ huit feuilles, mais un gros volume, contenant une critique exacte & maligne du *Pentateuque*, du *Nouveau-Teſtament* & de l'*Alcoran*; l'autre, que ſi les exemplaires, comme dit Génébrard, uſant du mot *ſpargendum*, en avoient été répandus, il ſeroit comme impoſſible qu'il n'en fût reſté quelques-uns. A l'égard de Florimond de Rémond, quoiqu'il parle, comme on dit, *de viſu*, je n'héſiterai pas à vous dire que ſa dépoſition ne m'ébranle point. Je ne vois pas que parmi les gens de lettres il ſe ſoit acquis beaucoup d'autorité. On n'oſeroit le citer qu'on ne vous allègue au moment le mot ſi ſouvent répété, qu'il faiſoit en même tems trois choſes mémorables, *ædificabat ſine pecuniâ, judicabat ſine conſcientiâ, ſcribebat ſine ſcientiâ*. On croit (1) en effet qu'il ne faiſoit que prêter ſon nom au P. Richeome, jéſuite, qui, ſachant combien le ſien étoit odieux aux proteſtans, ſe cachoit ſous celui de ce conſeiller de Bordeaux pour écrire contre eux. Et qui ne ſait que le P. Richeome écrit moins en hiſtorien qu'en déclamateur, cherchant plutôt à dire des choſes ſurprenantes que véritables. Il y a des gens qui, pour

(1) Pierre Matthieu, dans ſon *Hiſtoire de la Paix*. Jo. Alb. Fabricius centur. Plagiar. num. 92.

se mettre en réputation, supposent avoir vu, ou même avoir par devers eux certains livres rares, singuliers, & qu'on croit perdus : témoin ce Francesco Veneto, qui fit accroire à un grammairien de Fano (1), commentateur des six premiers livres qui nous restent des *Fastes* d'Ovide, que les six derniers étoient dans la bibliothèque du roi de France, où il les avoit vus & lus : témoin, sans aller plus loin (2), celui qui en 1690 se vanta d'avoir recouvré le *Pétrone* entier, & qui eut le front de faire imprimer un prétendu supplément, non-seulement indigne de cet auteur, mais même du plus médiocre. On avoit promis à Jean Sturme (3) les six livres de *la République de Cicéron*, à la recherche desquels le cardinal Polus dépensa deux mille écus d'or, envoyant exprès un homme en Pologne, où on lui avoit fait espérer que se trouveroit le manuscrit. On avoit promis de même à Vives (4) les *Anti-Catons* de César. Quelles fables n'a-t-on pas crues touchant le *Tite-Live*? Il y a plus de

(1) Anton. Constantius Fanensis in fin. commentarior. suorum ad Fastos Ovidii. Obiit 1490.

(2) François Nodot.

(3) Jo. Sturm. Epist. ad Rog. Aschamum, 30 jan. 1552. Aschamus ad Sturm. 14 septemb. 1555.

(4) Jo. Ludovic. Vives ad 1. Augustini de civit. Dei. 23.

vingt-cinq ans qu'on l'attendoit entier de Chio (1). Quelques-uns (2) ont dit qu'il étoit complet en arabe dans la Goulette; d'autres (3), qu'il s'en voyoit un exemplaire en cette même langue dans la bibliothèque de l'Escurial. On a de même voulu dire que le livre des *trois Imposteurs* étoit dans celle de M. Salvius, plénipotentiaire de Suéde à Munster; que la reine Christine, n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivoit, parce qu'elle savoit bien que ç'auroit été inutilement, avoit, si-tôt qu'elle sut qu'il étoit mort, envoyé M. Bourdelot, son premier médecin, prié la veuve de satisfaire sa curiosité; mais qu'elle avoit répondu que le malade, saisi de remords de conscience la veille de sa mort, avoit dans sa chambre fait jetter le livre au feu. C'est en ce même tems à-peu-près que cette reine faisoit chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de Bodin, manuscrit alors très-rare. Après une longue quête, elle parvint enfin à le trouver; mais quelque passion qu'elle ait eue de voir le livre *de tribus Impostoribus*,

(1) Baudelot, *Util. des Voyages*, pag. 405.

(2) Ant. de La Faye, dans la préface de sa traduction de Tite-Live.

(3) Abraham Ecchellensis, dans l'épît. dédicat. *de semita Sapientiæ*.

quelque recherche qu'elle en ait fait faire dans toutes les bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer; d'où je ne fais nulle difficulté de conclure que très-assurément il n'étoit pas dans la nature des choses, parce s'il y avoit été, les soins de Christine l'auroient infailliblement découvert. Chrétien Kortholt, qui a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre (1) contre Herbert, Hobbes & Spinosa, n'a pas laissé de dire avec beaucoup de sécurité, dans la préface, qu'on avoit vu le véritable *Traité des trois Imposteurs* entre les mains d'un libraire de Bâle. Postel, que j'ai dit être le premier qui ait parlé du livre comme existant, l'annonce en 1543. Florimond de Rémond ne le fait paroître que vers 1556; d'autres, comme je le ferai voir plus bas, assignent d'autres époques. A qui d'eux se fiera-t-on touchant le tems de la découverte? Pour moi, je suis persuadé qu'elle n'a jamais été qu'imaginaire. Le quolibet, *que le monde a été séduit par trois pipeurs*, continuellement rebattu par les libertins, aura donné l'occasion à quelqu'un d'entr'eux de dire qu'il y auroit bien là de quoi exercer son esprit, & que ce seroit un beau sujet de livre. Cette idée étant agréablement reçue, il n'en a pas

(1) *In*-8°. à Kiel, 1680.

fallu davantage pour répandre dans le monde le bruit du prétendu livre *de tribus Impostoribus*. L'avidité des curieux leur a fait recueillir cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir, qu'ils la souhaitoient vraie. Les hommes les plus incrédules, ne pouvant se défaire de certaine image des peines qu'ils n'ont que trop de sujet d'appréhender en l'autre monde, sont ravis de trouver en celui-ci des raisons qui les délivrent de cette crainte. Ils ont tous cherché le livre. Quelques-uns ont feint de l'avoir vu, & il en a été à-peu-près comme du secret de la pierre philosophale, que bien des gens cherchent, que quelques-uns se vantent d'avoir découvert, mais que personne n'a vu pratiquer. Une raison qui depuis quelques années peut avoir aidé à faire croire que ce livre n'est pas une chimère, & qu'il a été véritablement imprimé, c'est que le titre en fut employé par Kortholt l'an 1680, contre les trois auteurs que j'ai nommés, & vingt six ans auparavant par le médecin & mathématicien Jean-Baptiste Morin, sous le nom de *Vincentius Panurgus*, contre trois de ses adversaires, Gassendi, Neuré & Bernier. D'où il est arrivé que des hommes sans érudition, à qui quelqu'un, abusant de leur crédulité, avoit montré, comme à la dérobée, le dessus du titre de l'un ou de l'autre de ces ouvrages, ont hardiment assuré qu'ils

avoient vu le livre dont il s'agit; & ayant été ainsi trompés, en ont depuis trompé d'autres qui se sont fiés à leur témoignage. Sans m'arrêter à l'époque de la découverte du livre, qu'on me dise un peu si, en quelque tems qu'il ait pu paroître, il est possible que personne ne se fût élevé pour le réfuter? Nous avons vu les *Préadamites* de La Peyrère & le *Traité théologico-politique* de Spinosa, combattus par je ne sais combien d'auteurs qui ont voulu comme les étouffer au moment de leur naissance. L'ouvrage même de Bodin, tout rare & tout manuscrit qu'il est, n'a pu échapper à la critique (1). Le livre *de tribus Impostoribus*, dont le titre seul fait peur, méritoit-il plus de grace? D'où vient qu'il n'a pas été censuré? qu'on n'en produit pas le moindre passage sûrement extrait de l'original? d'où vient qu'il a été omis dans l'index? qu'il ne paroît pas qu'on ait donné d'ordre pour la suppression des exemplaires? qu'il n'a pas été brûlé par la main du bourreau? Les livres contre les bonnes mœurs se tolèrent quelquefois; mais ceux qui, comme celui-ci, attaquent le fond de la religion, ne demeurent jamais impunis. Il n'y a donc pas apparence que ce livre ait vu le jour.

(1) Huetius in Demonstrat. Evangel. passim. Dieemannus de naturalismo.

Qu'on n'insiste pas sur les circonstances déduites par Florimond de Rémond; elles me rendent la chose plus suspecte. Il a affecté de dire qu'il étoit encore enfant quand il a vu le livre, pour éviter de répondre sur les particularités qu'on auroit pu lui en demander. Il cite Ramus, qui, étant mort il y avoit trente ans, n'étoit plus en état de le convaincre de mensonge. Il cite Hosius & Génébrard, mais en termes vagues, & sans spécifier l'endroit de leurs œuvres. Il dit qu'on faisoit passer de main en main ce livre, qu'il me semble qu'on auroit dû bien plutôt tenir sous clef, pour ne le laisser voir qu'en secret, sans le déplacer. On m'opposera peut-être encore ce passage de Thomas Browne, dont voici les mots, partie première, section 19 de son livre intitulé *Religio Medici*, traduit d'anglois en latin par Jean Merrivheater (1) : *Monstrum illud hominis, Diis Inferis à secretis scelus, nefarii illius tractatus de tribus Impostoribus auctor, quantumvis ab omni religione alienus, adeo ut nec Judæus, Turca, nec Christianus fuerit, planè tamen atheus*

(1) Ce monstre d'homme, ce secrétaire de l'enfer, en un mot, l'auteur de l'abominable livre des *trois Imposteurs*, quoiqu'il fût ennemi de toute religion, n'étant ni juif, ni turc, ni chrétien, n'étoit pourtant pas absolument athée.

non erat. D'où l'on inférera qu'il falloit sans doute qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Il est aisé de répondre que Browne n'a parlé de la sorte que parce que Bernardin Ochin, qui selon lui, comme il le marque par un astérisque, étoit auteur de ce livre, est plutôt mort déïste qu'athée, & que tout déïste, avec de l'esprit & un peu de littérature, est très-capable de concevoir & d'exécuter un pareil dessein. Moltkius, dans sa note sur cet endroit de Browne, n'assure pourtant pas, & avec raison, que ce livre fût d'Ochin. On veut en effet qu'il ait été composé en latin, & Ochin n'a jamais écrit qu'en italien ; outre que s'il avoit été soupçonné le moins du monde d'avoir part à cet ouvrage, ses adversaires, qui ont tant fait de bruit de quelques-uns de ses dialogues touchant la trinité & touchant la polygamie, n'auroient eu garde de lui pardonner le *Traité des trois Imposteurs*. De plus, comment accorder ici Browne & Génébrard ? Ochin, selon Browne, n'étant sectateur de Moïse, de Jésus-Christ, ni de Mahomet, pouvoit également faire le procès aux trois législateurs ; mais selon Génébrard, qui le traite de mahométan, il étoit obligé de faire grace à Mahomet. C'est en vérité quelque chose de fort plaisant de voir le peu de conformité qui se trouve entre les auteurs à qui l'on donne ce

prétendu livre. D'un côté, comme nous avons vu, Naudé, par une ridicule méprise, le croyoit d'Arnaud de Villeneuve, écrivain grossier & barbare; d'un autre, Henri Ernstius (1) déclare avoir, étant à Rome, ouï dire à Campanelle que c'étoit l'ouvrage de Muret, écrivain très-poli & très-latin, postérieur de plus de deux siècles à Arnaud de Villeneuve. *Jungentur jam gryphes equis.* Si le témoignage d'Ernstius est sincère, ou Campanelle aura varié lorsque, dans la préface de son *Atheismus triumphatus*, & plus expressément encore dans sa question *de Gentilismo non retinendo*, il a dit (2) que c'est d'Allemagne que l'ouvrage est parti; où il faudra supposer qu'il n'y avoit que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la composition étoit de Muret; ce qui sera entièrement opposé à ce que Florimond de Rémond a dit ci-dessus, que le livre

---

(1) II. Observat. var. 3.

(2) Propterea exiit liber de tribus Impostoribus in Germania, juxta Averroïs, & Aristotelis dogmata, volentium legislatores esse impostores, & præcipuè, ut dicit Averroès, Christum, Moïsen & Mahometen. *Campanella de Gentilismo non retinendo. pag.* 21; c'est-à-dire, c'est pour cela qu'est venu d'Allemagne le livre *de tribus Impostoribus*, conforme à la doctrine d'Aristote & d'Averroès, selon lesquels tous législateurs sont imposteurs, principalement Jésus-Christ, Moïse & Mahomet, selon Averroès.

avoit été *forgé en Allemagne*, *quoiqu'imprimé ailleurs*. Muret, accusé à faux, comme je le prouverai invinciblement à la fin de cette lettre, n'a pas ici autrement besoin d'apologie. A la vérité son aventure de Toulouse lui a fait tort : on a jugé de sa religion par ses mœurs. Les huguenots, fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine, il l'avoit depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion. Bèze, en son *Histoire Ecclésiastique* (1), lui a reproché deux crimes, dont le second est l'athéïsme. Joseph Scaliger, piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition, ne lui a pas fait plus de justice. Muret, a-t-il dit (2) malicieusement, seroit le meilleur chrétien du monde, s'il croyoit en Dieu aussi bien qu'il persuaderoit qu'il y faut croire. De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre Muret. Au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie, on s'est avisé de le noircir cinquante ans après sa mort, d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés, & duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint. Des compi-

(1) Pag. 554 du tome premier.

(2) Dans le *Scaligerana* de Vertunien, autrement le *Prima Scaligerana*, au mot *Muretus*.

lateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de ce qu'on appelle critique, ont enveloppé à tort & à travers dans la même accusation, le premier que la moindre apparence leur a offert, un Etienne Dolet, d'Orléans, un François Pucci, de Florence, un Jean Milton, de Londres, un je ne sais quel Merula, faux mahométan. Quelques-uns, sans considérer que Pierre Bacci d'Arezzo, dit vulgairement l'Arétin, homme fort ignorant, sans étude, sans lecture, ne savoit que sa langue maternelle, n'ont pas laissé, en ayant oui parler comme d'un écrivain fort licencieux, de le faire auteur du livre. Ceux qui ont dit que c'étoit Pogge, se sont fondés sur la même raison. D'autres ont remonté jusqu'à Boccace, sans doute à cause du troisième conte de son *Décaméron*, où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblans, de laquelle il fait une dangereuse application à la religion juive, à la chrétienne & à la mahométane, insinuant, ce semble, par là qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. J'étois surpris qu'on eût oublié Machiavel & Rabelais; mais j'ai depuis trouvé que Rabelais n'avoit pas échappé à Decker, & que le Hollandois qui a traduit en françois le livre *de la Religion*, du médecin Browne, dans ses notes sur le chapitre 20, outre Machiavel,

comme encore Erasme. Il y auroit eu moins d'extravagance à lui de nommer, au lieu du dernier, ou Pomponace, ou Cardan. Pomponace, chapitre quatorzième de son *Traité de l'immortalité de l'ame*, raisonnant en pur philosophe, & faisant abstraction de la créance catholique, à laquelle solemnellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de religion, pour contenir les peuples dans le devoir; en quoi ou tout le monde, ou la plus grande partie du monde étoit dupe; parce que supposé, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois religions, celle de Jésus-Christ, celle de Moïse & celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé; & s'il y en a deux de fausses, que la plus grande partie du monde est trompée. Raisonnement scandaleux, & qui, nonobstant toutes les précautions de Pomponace, a donné lieu à Jacques Charpentier (1) de s'écrier: *Quid vel hac sola dubitatione in Christianâ scholâ cogitari potest perniciosius?* Cardan fait encore pis que Pomponace. Dans

---

(1) Que peut-on imaginer de plus pernicieux dans une école chrétienne que ce doute? Jac. Carpentar. pag. 48. *partis Institutionis Alcinoi.*

le onzième de ses livres de la *Subtilité*, il compare entr'elles succintement les quatre religions générales; & après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte : *Igitur his arbitrio victoriâ relictis* ; ce qui signifie, en bon françois, qu'il laisse au hasard à décider de la victoire : paroles qu'il corrigea de lui-même dans la seconde édition, & desquelles cependant il ne laissa pas, trois ans après, d'être repris aigrement par Jule Scaliger (1), à cause du sens terrible qu'elles renfermoient, & de l'indifférence qu'elles marquoient, de la part de Cardan, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvoit remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes. Je ne daignerois presque, monsieur, vous citer le *Naudæana* ; c'est une rapsodie de bévues & de faussetés, le dernier article de laquelle contient quelques recherches confuses touchant le livre *des trois Imposteurs*. Il y est dit que Ramus l'attribuoit à Postel : ce qu'on ne trouvera, je pense, nulle part dans les écrits de Ramus. Quoique Postel eût d'étranges visions, & qu'Henri Etienne dépose (2) lui avoir ouï dire que des trois reli-

(1) Exercit. 258. n. 1.

(2) Ch. 14 de son *Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote*, pag. 106 de l'édit. de 1566.

gions, la juive, la chrétienne & la mahométane, on pourroit en faire une bonne, il n'a pourtant, dans aucune de ses œuvres, attaqué la mission de Moïse; il n'a point douté non plus de la divinité de Jésus-Christ; il n'a même jamais soutenu en termes précis que cette religieuse hospitalière Vénitienne, qu'il appelloit sa mère Jeanne, seroit la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avoit été le rédempteur des hommes. Seulement après avoir dit que dans l'homme *animus* étoit la partie masculine, *anima* la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues en nous par le péché, sa mère Jeanne répareroit la féminine, comme Jésus Christ avoit réparé la masculine. Le livre où il débita cette extravagance, fut imprimé *in*-16. à Paris l'an 1553, sous le titre *des très-merveilleuses victoires des femmes.* Il n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément; & l'on verroit sans doute de même, ou l'on auroit du moins vu autrefois celui qu'il auroit publié *des trois Imposteurs*, s'il étoit vrai qu'il en fût venu à cet excès d'impiété. Il en étoit si éloigné que dès l'an 1543, comme je l'ai fait voir, il déclara hautement que l'ouvrage étoit de Servet, n'ayant depuis fait nul scrupule, pour se venger des huguenots ses calomniateurs, de leur imposer à son tour, dans une lettre qu'il écrivit à Ma-

fius (1) l'an 1563, d'avoir eux-mêmes fait imprimer le livre à Caen. Je reviens au *Naudæana*. Il y est au même endroit parlé d'un certain Barnaud, en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins que d'avoir vu un petit livre intitulé *le Magot Genevois*; c'est un *in*-8°. de 98 pages, imprimé l'an 1613, sans nom de lieu. L'auteur, qui ne s'y nomme point non plus, mais que je crois être Henri de Sponde, depuis évêque de Pamiers, y dit (2) qu'en ce tems-là un médecin nommé Barnaud, convaincu d'arianisme, le fut aussi d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus*, qui, à ce compte, seroit de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'est qu'on y fait dire à Naudé, homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avoit jamais vu celui *des trois Imposteurs*; qu'il ne le croyoit pas imprimé; & qu'il estimoit fabuleux tout ce qu'on en débitoit. Je pouvois ajouter à ce catalogue le fameux athée Jule-César Vanin (3), brûlé à Toulouse

(1) M. Simon en rapporte le passage tome 1. de ses *Lettres choisies*, pag. 212. lettre 23.

(2) Pag. 57.

(3) Du Rosset, dans ses *Histoires tragiques*. Il étoit aisé de le mieux réfuter que n'a fait l'auteur de l'*Apologie* de Vanin, imprimée à Roterdam, *in*-8°, 1712.

l'an 1619, sous le nom de Lucilio Vanino, accusé d'avoir répandu ce livre en France quelques années avant celle de son supplice. Il n'y a que des écrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences, & assurer que le livre se vendoit publiquement alors en divers endroits de l'Europe, ne voyant pas qu'il s'ensuivroit de là que les exemplaires n'en devroient pas être fort rares. Un seul resté suffiroit pour résoudre la question; mais on n'en voit aucun *ni* de ceux-là, ni de ceux qu'on suppose avoir été imprimés, soit par Chrétien Wéchel, à Paris, vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé Nachtegal, à la Haye, en 1614 ou 15. Le P. Théophile Raynaud (1) dit que le premier, de riche qu'il étoit, tomba par punition divine en une extrême pauvreté. Mullerus (2) dit que le second fut chassé avec ignominie. Bayle, dans son *Dictionnaire*, au mot *Vechel*, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet imprimeur. A l'égard de Nachtegal, Spizélius (3) rapporte que cet homme, qui étoit d'Alcmar, fut chassé de la Haye, non pas pour y avoir publié le livre *des*

(1) Hoplothecæ sect. 2. serie 2. c. 14.

(2) Atheismi devicti Prolegom. c. 2. pag. 29.

(3) Scrutinii atheismi, pag. 43.

trois *Imposteurs*, mais pour y avoir proféré quelques blasphêmes de cette espèce. Je finis par dire qu'après avoir lu avec beaucoup de patience & d'attention ce que Vincent Placcius, dans l'édition *in-folio* de son vaste ouvrage *de Anonymis & Pseudonymis*, Chrétien Kortholt, dans son livre *de tribus Impostoribus*, revu par son fils Sébastien, & enfin Struvius, dans l'édition de 1706 de sa dissertation *de doctis Impostoribus*, ont écrit sur le même sujet, je n'ai rien trouvé, dans leurs recherches, qui m'ait obligé à me relâcher tant soit peu de mon sentiment. J'ai été sur-tout étonné de Struvius, qui, malgré les preuves les plus spécieuses ci-dessus mentionnées qu'avoit pu lui apporter Tentzelius de l'existence du livre, s'étant toujours, comme je l'ai remarqué plus haut, tenu ferme à la négative, s'est depuis, je ne sais comment, avisé de se dédire par la plus frivole raison qu'on se puisse imaginer. Voici le fait. Une préface-anecdote de l'*Atheismus triumphatus* de Campanelle lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus*, répondoit que trente ans avant qu'il vînt au monde, ce livre avoit vu le jour. Chose merveilleuse ! Cette réponse, avancée en l'air, a paru si démonstrative à Struvius, qu'il a cessé de douter de l'existence du livre,

livre, concluant qu'elle étoit sûre, puisqu'il n'étoit plus permis d'ignorer le tems de l'édition, lequel, ayant précédé de trente ans la naissance de Campanelle, arrivée en 1656, tomboit par conséquent juste en l'année 1538. De là, poussant ses découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre Boccace pour auteur du livre; ce qu'il tâche de prouver par une mauvaise interprétation d'un autre endroit (1) de Campanelle, ne se souvenant pas, ou ne voulant pas se souvenir que celui-ci avoit dit (2) positive-

(1) Chap. 2. n°. 6. du livre intitulé *Atheïsmus triumphatus*, en ces termes: *Hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moysis & Mahometis, quia eadem signa habent, uti tres annuli consimillimi*; c'est-à-dire: « Aussi Boccace, dans ses *contes » impies*, prétend-il qu'on ne peut reconnoître laquelle » des trois religions est la vraie, celle de Jésus-Christ, » celle de Moïse, ou celle de Mahomet, parce qu'il en » est comme de trois anneaux semblables, qui ont tous » trois les mêmes marques ». Mais Campanelle a-t il entendu par-là que Boccace fût auteur du livre des *trois Imposteurs*? il me semble que non. Bien loin de là: répondant lui-même à cette objection des athées, il dit y avoir satisfait ailleurs *contrà Boccacium, & librum de tribus Impostoribus*. Par où l'on voit qu'il distingue manifestement l'un de l'autre.

(2) Struvius, §. 9 de sa Dissertation *de doctis Impostoribus*, cite lui-même le passage d'Ernstius, où cela est rapporté.

ment à Ernstius que l'ouvrage étoit de Muret : mais que Struvius choisisse de Muret ou de Boccace, il ne gagnera pas plus à l'un qu'à l'autre. Si en effet c'est Boccace, il s'ensuivra qu'aux termes de Campanelle, le livre *des trois Imposteurs* ne sera autre chose que la troisième nouvelle du *Décaméron*. Si c'est Muret, il se trouvera qu'étant né l'an 1526, il ne pouvoit en 1538, époque prétendue de l'édition du livre, avoir que douze ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'on soit capable d'avoir composé un tel écrit. Je pense donc n'avoir pas eu tort de dire que Struvius, pour son honneur, devoit en demeurer à sa première opinion. De mon côté, je persisterai invariablement dans la mienne, jusqu'à ce qu'on établisse, par de meilleures preuves, l'existence présente, ou du moins passée, du livre dont il s'agit. Je dis existence passée, parce qu'il y a constamment des livres qu'on sauroit très-certainement avoir été imprimés, quand même il n'en resteroit aujourd'hui nul exemplaire ; tels sont, par exemple, les ouvrages de Servet, touchant lesquels on peut voir Sandius, dans sa *Bibliothèque* (1) *des Anti-Trinitaires*, & M. Simon, dans son *Histoire critique* (2)

(1) Depuis la page 6 jusqu'à la page 14.
(2) Chap. 55.

des Commentateurs du Nouveau-Testament. Tel étoit, avant la résurrection qui vient de s'en faire à Amsterdam, le *Cymbalum mundi*, livre que Bonaventure des Périers, caché sous le nom de Thomas du Clevier, a de son chef écrit en françois, quoiqu'il feigne, dans la préface, l'avoir traduit du latin. Tel enfin, pour ne pas entrer dans un plus long dénombrement, est le petit livre intitulé : *La Béatitude des Chrétiens*, ou *le Fléau de la Foi*, dont l'auteur, Geoffroi Vallée (1), d'Orléans, fut pendu & brûlé en Grève le 9 de février 1573, après avoir abjuré

(1) C'est ce *Vallée* dont Génébrard a entendu parler dans le passage ci-dessus allégué de sa *Réponse à Lambert Danneau.* Quelques-uns l'ont nommé en françois *Goaefroi du Val*, trompés par le nom qu'on lui a donné en latin, de *Godefridus* ou *Gothofredus à Valle.* Le fond de sa doctrine n'est pas l'athéïsme proprement dit, mais un déïsme commode, qui consiste à reconnoître un Dieu, sans le craindre & sans appréhender aucunes peines après la mort. Sur quoi Maldonat, contemporain de ce Vallée, ayant dit, dans son *Commentaire sur le chapitre 26 de S. Matthieu*, qu'un libertin de son tems avoit fait un petit traité de l'*Art de ne rien croire*, *libellum de Arte nihil credendi*, plusieurs prenant ces paroles à la lettre, ont cru que l'ouvrage étoit latin, & avoit véritablement pour titre : *Ars* ou *de Arte nihil credendi*, ne pouvant deviner que Maldonat avoit, par ces mots équivalens, voulu exprimer le titre françois, *Fléau de la Foi.*

son erreur; petit livre de treize pages *in*-8°. imprimé sans nom de lieu & sans date, très-mal raisonné; mais au reste si rare, que l'exemplaire qu'en a M. l'abbé d'Estrées, est peut-être aujourd'hui l'unique. Quand, dis-je, ces livres auroient tous absolument péri, on ne douteroit pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre *de tribus Impostoribus* est apocryphe.

Voilà, monsieur, ce que j'avois à vous dire touchant ce dernier. Vous aurez sans doute juste sujet de vous plaindre de moi; j'avois promis de vous expédier en peu de mots, & me voici à la vingt-deuxième page. J'ai digéré vaille que vaille sur le papier ce qui n'étoit que confusément dans ma mémoire. Il a fallu l'en tirer & le débrouiller, recourir aux sources qu'elle m'a indiquées, & vérifier le tout article par article. De bonne foi, je ne croyois pas vous en tant dire; le discours a crû insensiblement sous ma plume. Je vous en demande pardon, monsieur, & vous assure que je ne suis pas prêt à retomber en pareille faute.

A Paris, le 16 de juin 1712.

DISSERTATION

SUR LE LIVRE INTITULÉ:

LE MOYEN DE PARVENIR.

LE livre qui a pour titre : *le Moyen de parvenir*, étant en son espèce véritablement original, bien des gens demandent tous les jours qui en est l'auteur : on sait, à n'en pouvoir douter, que c'est François Béroalde, sieur de Verville, gentilhomme Parisien, & de plus chanoine de Saint-Gatien de Tours. Les registres de cette cathédrale datent sa réception du vendredi cinquième de novembre mil cinq cent quatre-vingt-treize. Il a composé, tant en prose qu'en vers, une infinité d'ouvrages, où, à l'exception *du Moyen de parvenir*, il n'a fait nulle difficulté de mettre son nom. Comme cet écrit est extrêmement licencieux, il n'a pas voulu tout-à-fait demeurer d'accord qu'il fût de lui. Voici comme il s'en explique pages 461 & 462 de son *Palais des Curieux*. « Cependant je vous avise que, comme » ici je donne des atteintes à plusieurs fautes, » j'ai fait un œuvre, lequel est une satyre uni» verselle, où je reprends les vices de chacun,

» Je pensois vous le faire voir sous un titre qui » est tel : *Le Moyen de parvenir*; mais on me l'a » volé; si que, pour en avoir le plaisir, vous » attendrez encore. Je l'ai mis en tel état que » je l'avouerai mien; au-lieu que l'exemplaire » dont on m'a fait tort est insolent, & que je » dénierois être de moi, aussi qu'il n'est pas de » mon écriture, & avec cela il n'est pas de mé- » rite pour être lu, à cause des convices qu'on » m'a rapporté qui y sont; pour ce qu'il y a » des contes désagréables, ce qui n'est pas au » mien, où je ne taxe ni moine, ni prêtre, » ni ministre, ni nonnain, & n'y a point de » contes qu'on tire à telle conséquence, mais » rencontres joyeuses & touches tendantes à ré- » formation ». Ce désaveu, fait pour la forme, n'a pas empêché qu'on ne l'ait cru l'unique auteur de ce livre : on y reconnoît d'un bout à l'autre son style & son caractère. Quoiqu'on l'ait repris d'avoir affecté dans cet ouvrage d'écrire sans suite, il ne laisse pas d'y marquer du dessein, & de cacher, dans son désordre apparent, un ordre plus fin qu'on ne se l'est imaginé. C'est une représentation naïve des conversations ordinaires. Que trois ou quatre personnes s'entretiennent ensemble familièrement, elles parleront insensiblement de mille choses différentes sans s'appercevoir de la différence des sujets. Le

marquis de Châtres Brodeau nous donna, sur ce modèle en 1697, ses *Jeux d'esprit & de mémoire*, mais d'un goût fort subalterne. J'ai exposé l'idée du *Moyen de parvenir.* L'auteur y suppose une espèce de festin général, où, sans conséquence pour les rangs, il introduit des gens de toutes conditions & de tous les siècles, savans la plupart, qui, n'étant là que pour se divertir, causent de tout en liberté, & par des liaisons imperceptibles, passant d'une matière à une autre, font des contes à perte de vue. La vérité est que, brouillés comme ils sont dans le livre, on a de la peine à les y retrouver quand on les cherche; mais il est aisé de remédier à cet inconvénient par le secours d'une table alphabétique très-ample & très-exacte qu'on a faite, en vertu de laquelle il n'y a pas de quolibet, pour mince qu'il soit, qu'on ne trouve en son lieu dans le moment: *le Moyen de parvenir* en est le répertoire général. C'est en cette source que non-seulement Bruscambille & Tabarin ont puisé, mais encore d'Aubigné, dans son *Baron de Feneste*, & Sorel, dans son *Francion.* Un ami très-docte du docte Saumaise, m'a dit que ce grand homme se délassoit quelquefois à lire *le Moyen de parvenir*, & qu'il l'estimoit en son genre; il m'en a même appris un fait curieux qui mérite d'être rapporté: C'est que dans le tems que

M. Saumaiſe étoit malade à la cour de Suède, la reine Chriſtine, qui l'y avoit fait venir, l'étant allé voir, le trouva au lit, tenant un livre que par reſpect il ferma au moment qu'il la vit entrer. Elle lui demanda ce que c'étoit; il lui avoua que c'étoient des contes un peu libres, que dans l'intervalle de ſa maladie il liſoit pour ſe réjouir. Ha, ha, dit la reine, voyons ce que c'eſt; montrez-m'en les bons endroits. M. Saumaiſe lui en ayant montré un des meilleurs, elle le lut d'abord tout bas en ſouriant; après quoi, pour ſe donner plus de plaiſir, adreſſant la parole à la belle Sparre, ſa favorite, qui entendoit le françois: Viens, Sparre, s'écria-t-elle, viens voir un beau livre de dévotion intitulé *le Moyen de parvenir*; tiens, lis-moi cette page tout haut. La belle demoiſelle n'eut pas lu trois lignes, qu'arrêtée par les gros mots, elle ſe tut en rougiſſant; mais la reine, qui ſe tenoit les côtés de rire, lui ayant ordonné de continuer, il n'y eut pudeur qui tînt, il fallut que la pauvre fille lût tout. M. Saumaiſe, racontant cette particularité au ſavant homme, alors fort jeune, de qui je la tiens, lui fit voir le propre exemplaire qui avoit été le ſujet de cette plaiſante ſcène, & le lui donna. Ce qui s'étoit paſſé dans la chambre de M. Saumaiſe, fut bientôt ſu de toute la cour de Suède; & peut-être fut-ce là qu'un autre homme, cé-

lèbrè par son érudition, Nicolas Heinsius, fils de Daniel, ouit pour la première fois parler du *Moyen de parvenir.* Je dis peut-être, parce qu'étant à Paris quelque deux ans auparavant, il pouvoit y avoir eu connoissance du livre, & l'avoit lu. Le quolibet seul de *la verge de saint Benoît*, que je pense ne se trouver dans nul écrivain plus ancien, & qu'Heinsius a fait entrer si à propos dans la lettre médisante que nous avons de lui contre madame Saumaise, est une marque évidente qu'il n'étoit pas étranger dans la lecture de Verville. Sorel, dans ses *Remarques sur le dernier livre de son Berger extravagant*, a parlé amplement du *Moyen de parvenir.* Il en a dit aussi un mot page 194 de sa *Bibliothèque Françoise.* Boisrobert le savoit par cœur; aussi est-ce de là que sont tirés les meilleurs contes insérés dans le recueil publié sous le nom de son frère le sieur d'Ouville. Antoine Oudin en a de même emprunté une partie de ses proverbes, qu'il a intitulés *Curiosités françoises.* Furetière n'a pas dédaigné de le citer en son *Dictionnaire*, au mot *Cocu.* Il le désigne page 58 de son *Roman bourgeois*, au sujet du mot *qu'une charge est un chaussepied de mariage;* ce que Béroalde, chapitre 52, exprime d'une manière équivalente, mais plus forte. Bayle, aussi dans son *Dictionnaire*, sur-tout de la se-

conde édition, en produit divers passages, entr'autres un, au mot *Périclès*, où il auroit pû observer deux choses, l'une, qu'au-lieu de *Thierre de Héry*, il faut lire *Thierri de Héry*; l'autre, que ce chirurgien n'est là nommé que pour mieux faire valoir le conte, puisqu'il n'est point vrai dans le fond qu'il soit jamais rien arrivé de tel à ce Thierri de Héry, la même chose ayant déja été dite d'un certain maître Jean, dans un livre plus ancien, composé par Noël du Fail, sieur de la Hérissaie, conseiller au parlement de Rennes, & imprimé diverses fois sous le titre de *Contes d'Eutrapel*. De tous les auteurs qui ont fait mention du *Moyen de parvenir*, je n'en connois que trois qui aient su qu'il étoit de *François Béroalde*, ou, comme lui-même se nommoit, quoique mal, *de Béroalde de Verville*, appellé d'ordinaire simplement *Verville*; savoir, d'Aubigné, l. 1. c. 8 de sa *Confession catholique de Sanci*; Naudé, page 579 de son *Dialogue de Mascurat & de Saint-Ange*, seconde édition; & La Mothe Le Vayer, dans la préface de *ses Doutes de la Philosophie sceptique*. Voici les termes du dernier : « Les chapitres de Montagne tiennent beaucoup de cette » liberté, & ceux des *Moyens de parvenir* (il » devoit dire *du Moyen de parvenir*) sont tout-à- » fait exorbitans, Verville s'étant plu à les

» rendre tels pour couvrir des saletés honteuses » & condamnables ». La Mothe Le Vayer auroit néanmoins pensé plus juste, s'il avoit jugé que ç'a été par un pur caprice d'esprit folâtre que Verville a placé au hasard les titres des chapitres de son livre, comme il a fait. Une remarque particulière qu'on m'a garantie vraie, touchant *le Moyen de parvenir*, c'est que le mot *car*, par où il commence, n'y est dans la suite répété en nul endroit. Bayle nous a donné un léger article de François Béroalde, sieur de Verville, & un autre de Matthieu Béroalde, père de François. Matthieu, originairement catholique, fut vers 1550 précepteur d'Hector Frégose, fils de César Frégose & de Constance Rangon. Le Bandel en parle avec éloge dans l'épître dédicatoire de la soixante-troisième *Nouvelle* du troisième tome. *Messer Matteo Beroaldo Parigino*, dit-il, *huomo non solamente ne la lingua latina e greca eruditissimo, mà ne l'hebrea anchora, e negli studii filosofici essercitato, e precettore del nostro signor Hettor Fregoso, dal rè christianissimo nomato al sommo pontefice per Vescovo di Agen.* Et dans l'épître dédicatoire de la *Nouvelle* suivante : *La novella fù narrata quì trà noi dal dottissimo messer Matteo Beroaldo precettore del nostro gentilissimo signor Hettor Fregoso.* Le calvinisme commençant alors à s'établir à Agen, Matthieu

Béroalde, Jule César Scaliger & quelques autres ſavans, alors habitans de cette même ville, goûtèrent la nouvelle religion. Matthieu Béroalde en fit profeſſion ouverte quelques années après, & fut même miniſtre à Genève. Il étoit neveu de Vatable, & avoit des livres rares & exquis, leſquels furent la plupart vendus & diſperſés après ſa mort; quelques-uns cependant demeurèrent à ſon fils, qui, dans un tems de troubles, tel que celui où il vivoit, eut peine à les conſerver. Il en regrettoit un ſur-tout, imprimé, dit-il, à la Chine, que Joſeph Scaliger, à qui il l'avoit prêté, lui retint. Il en dit un mot dans ſon *Moyen de parvenir*, chapitre 56, intitulé *Sommaire*, & en parle plus au long & plus ſérieuſement ſur la fin de ſon *Palais des Curieux*. Il étoit poëte, chimiſte, médecin, philoſophe, grammairien, mathématicien. Ses ouvrages, dont nous avons un grand nombre, ſont preſque tous ou romaneſques, ou chimiques, ou tous les deux, tel que ſon *Voyage des Princes fortunés*, livre ennuyeux à la mort, au chapitre près qui contient l'*Hiſtoire du roi Eufranſis & de ſon favori Spanios*. On la peut voir toute entière dans les *Remarques* de Sorel ſur le dixième livre de ſon *Berger extravagant*. Claude Barthelemi Moriſot, avocat au parlement de Dijon, l'a miſe en latin, en ayant ſeulement changé les noms, & l'a inſé-

rée dans son *Veritatis Lacrymæ*, petite satire que les jésuites, qu'il y maltraitoit, firent brûler publiquement à Dijon, par arrêt du même parlement, le 4 juillet 1625. On dit que ce *Voyage des Princes fortunés* n'ayant point eu de débit, Verville composa, pour dédommager son libraire, *le Moyen de parvenir*, dont il s'est fait des éditions sans nombre. Le titre seul excitoit la curiosité. C'est assurément un livre singulier. L'auteur y paroît fort désabusé de la pierre philosophale, dont il avoit été long-tems entêté. Pour sa religion, l'on ne peut douter qu'étant fils d'un ministre de Genève, il n'ait été élevé dans la prétendue réformée. De huguenot, après la mort de son père, il se fit catholique; mais à en juger par son *Moyen de parvenir*, qui fut un de ses derniers ouvrages, il est aisé de voir que, s'y moquant, comme il fait, des catholiques & des huguenots, il n'étoit ni l'un, ni l'autre. Sa retraite à Tours, où apparemment il est mort, l'a fait mettre par l'abbé de Marolles, page 255 de la seconde partie de ses *Mémoires*, au nombre des illustres Tourangeaux. Le même abbé lui donne pour compagnon de poésie enjouée, le nommé *Gui de Tours*, qui en effet s'appliqua, peu de tems après que *le Moyen de parvenir* eut paru, à en tourner quelques contes en vers françois. Ce sont des manières d'épi-

grammes : je les ai vues ; rien n'est plus sec. Je me suis, en mon particulier, diverti à en mettre en vers latins trois ou quatre, dont je me contenterai de rapporter celui-ci, qui est un des moins cyniques ; il est tiré du 72e. chapitre, intitulé *Thème* :

GERONTES ET ANCILLA.

Habuit Gerontes optimi vini cadum,
Primæ bibendum quem notæ sodalibus
Servabat ; hunc ancilla quamvis non sibi
Servatum adibat sæpe, paulatim hauriens.
Et sic cadus perire. Jam frequentibus
Perdiderat animæ pene dimidium haustibus,
Herus ipse cum descendit accensâ face
Recogniturus dolium. Verum ut sono
Inanitatem sentit, ancillam vocat.
Accurrit, ambo quæritant labem cadi.
Fax gemina lucet, rimulam at nullam vident,
Non vimen hiscit laxius, sana omnia.
Ancilla tandem jussa conscendit cadum,
Visura pone si quid acciderit mali.
At dum caput reclinat, elatâ togâ
Clunesque, proximæque partes clunibus
Nudantur ; hoc gavisus ad spectaculum
Bonus Gerontes, quærere, inquit, desine,
Rimam ecce video quâ meum fluxit merum.

DISSERTATION

SUR

LA FAMEUSE ÉPIGRAMME LATINE

DE L'HERMAPHRODITE.

L'INGÉNIEUSE *Epigramme latine de l'Hermaphrodite* est assez connue, mais peu de personnes jusqu'ici en ont bien connu l'auteur; elle est d'un Italien nommé en latin *Pulex de Custoza Vicentinus*, c'est-à-dire, Pulci de Costozza, bourg à six milles de Vicence. Vossius, qui le met au nombre de ses *Historiens latins*, livre 3, chapitre 9, & qui, sur les *Mémoires de Félix Osius*, professeur en éloquence à Padoue, nous en apprend diverses particularités, ne nous a rien dit de cette épigramme. Zacharias Lilius, chanoine régulier, de qui nous avons un petit dictionnaire géographique intitulé *Orbis breviarium*, au mot *Vincentia*, sa patrie, parlant des hommes de mérite qui l'ont illustrée, n'y oublie pas ce *Pulci*, dont il fait mention en ces termes: *Pullex poëta* (il devoit écrire *Pulex*) *qui Hermaphroditi carmina elegantissimè scripsit.* Laurent

Valle, que je crois le plus ancien auteur imprimé qui en ait parlé, le nomme *Duplex*, livre 2 de son *Invective contre Facius*. *Duplex Vicentinus in argutissimo carmine quod solum ipsius inveni.* Ensuite de quoi il produit l'épigramme tout au long (1). Politien, qui la trouvoit admirable, entreprit de la traduire en grec, & le fit, au sentiment des connoisseurs, fort heureusement, en pareil nombre de vers. Voici les latins de Pulex ou *Pulci*.

Cum mea me genitrix gravidâ gestaret in alvo,
Quid pareret, fertur consuluisse Deos.
Mas est, Phœbus ait. Mars, femina. Junoque, neutrum.
Cumque forem natus, Hermaphroditus eram.
Quærenti letum, Dea sic ait : occidet armis.
Mars, cruce. Phœbus, aquis. Sors rata quæque fuit.
Arbor obumbrat aquas ; ascendo : decidit ensis
Quem tuleram, casu labor & ipse super.
Pes hæsit ramis ; caput incidit amne : tulique
Femina, vir, neutrum, flumina, tela, crucem.

Voici les grecs de Politien :

Ἔγκυος οὖσα γυνὴ, τίκτος πέρι Φοῖβον, Ἄρηα,
Ἥρειο, τοὺς ἅμα τρεῖς ἐξερέανε θεούς.

(1) Nicolas Pérot, qui le survéquit de quelques années, la rapporte aussi dans son *Cornucopia*, au sujet du mot *Androgynus*, & la qualifie de célèbre.

Ἄρσενα Φοῖβος, Ἄρης θῆλυν φάτο, κ' οὐδέτερον σὺ
Ἥρη· ...θ' ὑγιῶς, ἀνδρόγυνος γὰρ ἔφυ.
Εἰρομένη δὲ μόρον, μόρος οἱ ξίφος, ἔχραεν Ἥρη·
Σταυρὸς, Ἄρης. Φοῖβος, κύματα. Πάντ' ἀπέβη·
Δένδρῳ ἐφεισήκει, πέσε δ' οἱ ξίφος, αὐτὸς ἐπ' αὐτῷ
Ἥριπεν εἰς ποταμὸν κυμβαχὸς, ἐκ δὲ ποδοῖιν
Ἥρτη ἀπ' ἀκρεμόνων· Θάνε γοῦν θῆλύς τε, καὶ ἄρσην ἠ
Κ' οὐδέτερον, σταυρῷ, κύμασι, καὶ ξίφει.

Jean Lascaris, le plus savant, après Musurus, de tous les Grecs de son tems, entreprit aussi de mettre en vers grecs cette épigramme, par un esprit particulier d'émulation contre Politien, l'habileté duquel, en langue grecque, lui avoit causé une jalousie qui alloit jusqu'à la haine. Il est à propos de rapporter ici sa version, qui, avec plusieurs autres de ses épigrammes, ne se trouve point dans l'édition de Bâle, mais seulement dans celles de Paris.

Γαστρί με βαστάζουσα, θεῶν νέον εἴρετο μήτηρ
Ποῖον ἀπ' ὠδίνων ὄψε τ' ἔχουσα γόνον;
Ἄρρενα Φοῖβος ἔειπεν, Ἄρης δὲ θυγάτριον. Ἥρα
Οὐδέτερον· Τεχθεὶς δ' Ἑρμαφρόδιτος ἔμεν.
Οἶτον διζεμένῃ δὲ, θεὰ ξίφος, εἶπεν, ὀλεῖ νιν·
Σταυρὸς, Ἄρης. ὕδωρ, Φοῖβος· Ἄπαντ' ἀπέβη·
Δένδρον ἐπαμβαίνοντι παράκτιον, ὥς γε πρόκωπεν
Τὸ ξίφος ὤλισθεν, κ' αὐτὸς ὕπερθ' ἔπεσον·

Ἔχετο πὺς ὄζοις, κάρα θ' ὕδατι· Θῆλυς ἀνέτλειν,

Ἄῤῥειν, κ' οὐδέτερον, σταυρὸν, ὕδωρ, χάλυβα.

En conférant ces deux versions, je trouve deux défauts dans la première ; le principal, c'est de n'y avoir point fait parler l'Hermaphrodite lui-même, ce qui ôte beaucoup de la grace & de la vivacité ; l'autre, de n'avoir pas expressément marqué que l'arbre où monta l'Hermaphrodite, étoit au bord d'une rivière. A cela près, je donnerois le prix à Politien sur Lascaris, dont les vers ne sont ni si légers, ni si corrects, l'*a* final de κάρα y étant fait bref, contre l'usage de tous les anciens. Lascaris néanmoins étoit bien persuadé que sa traduction étoit la meilleure ; & comme il ne pouvoit cependant disconvenir que l'autre ne fût du moins supportable, il s'avisa de dire, pour en rabaisser le mérite, qu'il n'y avoit pas de quoi tant se récrier, puisqu'on voyoit d'autres épigrammes grecques, composées par Politien lui-même à l'âge de seize ans, qui valoient bien cette dernière, qu'il avoit faite à quarante. Il se fut si bon gré de cette plaisanterie, qu'il nous l'a conservée dans ces six vers :

Παῖς αὐτοσχεδίως, ἐνκαιδεκάτῳ δ' ἐνιαυτῷ,

Ἄγγελε, φὴς, ἐποιουν (θαῦμα) τοιοῦσδ' ἐλέγ[illegible]

Θαῦμα γὰρ, ἀλλ' ἀνάγνως Ἕλλας μόνος ὅσσ' ἐμόγησε
Γράμματα, πάντας ὁμοῦ τ' Αὐσονίων ὄαρυς,
Θαῦμ' αὖ, πῶς, καίδων ἑκατὸν σαδίοισιν ἄρισος,
Δάκτυλον ἐ προίσης ἀνδρὸς ἐν ἡλικίῃ;

C'est-à-dire :

A haute voix sire Angelo publie
Qu'en langue grecque il a fait, à seize ans,
Vers si très-beaux qu'ils charment l'Italie,
Et de la Grèce étonnent les savans.
Le miracle est sans doute des plus grands,
Moindre pourtant que celui-ci, je gage;
C'est qu'Angelo, qui dès seize ans a su
Plus mille fois qu'on ne sait à tel âge,
Ore à quarante, après avoir tout lu,
N'a de savoir pas un grain davantage.

Politien, à la vérité, faisoit beaucoup de parade de ses vers grecs. Il avoit dessein, peu de mois avant sa mort, de les publier; &, pour goûter par avance la gloire qu'il en attendoit, il fit un choix des meilleurs, qu'il envoya dans cette vue à Antonius Codrus Urceus, professeur en humanités à Boulogne. Sa version de l'épigramme de Pulex ne manqua pas d'être du nombre : il la réserva exprès la dernière, comme pour la bonne bouche. Après avoir produit quelques-unes de ses imitations des poëtes Grecs, il finissoit par celle-ci d'un poëte Latin : *Hoc autem*

quod sequitur, dit-il dans sa lettre à Codrus (1); *non cum Græcis jam, sed cum Latino commisimus. Vertimus enim vetustum poetæ Pulicis in Hermaphroditum, quod vulgus Antonio Panormitano falso adjudicat; in quo laboriosissimum fuit reddere totidem versibus, ac penè verbis, imò vel syllabis, eandem gracilitatem.* Le mot *vetustum*, mal expliqué par quelques savans, leur donna lieu de croire que ce Pulex étoit un poëte des plus anciens. *Pulcherrimum illud* (dit Ptolomæus Flavius d'Ancone, chapitre 85 de ses *Conjectanea*) *& elegantissimum Epigramma de Androgyno*, Dum mea me genitrix, *quod Antonii Panormitæ putabatur, incerti auctoris fecerunt quidam Impressores, cum sit Pulicis, poetæ vetustissimi, ut docet Politianus Angelus, & nos ostensuri sumus in acervo epigrammatum, quæ ex variis auctoribus in unum corpus redegimus* (2). Nicolas Bourbon de Van-

(1) Codrus reçut à Boulogne, l'an 1494, au mois de juillet, la lettre de Politien, & y fit réponse le 5 du même mois. Politien mourut le 25 septembre suivant, âgé seulement de quarante ans, deux mois, onze jours.

(2) Michel Bentin, dans ses corrections du *Cornucopia*, voulant apprendre à ses lecteurs de qui étoit l'*Epigramme de l'Hermaphrodite*, citée par Pérot: *Epigramma est*, dit-il, *Pulicis antiqui poetæ, quod pari versuum numero & venustate Græcum fecit Angelus Politianus.*

œuvre, qui a donné en d'autres vers latins cette même épigramme, en a conçu le titre en ces termes : *Imitatio Epigrammatis antiqui poetæ Pulicis, & Græci τοῦ Πολιτιανοῦ*. Gyraldus, au dialogue dixième de son *Histoire des Poëtes*, rapportant l'épigramme entière, dit qu'elle est *Pullicis poetæ imprimis antiqui*. Joseph Scaliger & Pierre Pithou, l'un & l'autre dans leurs éditions des *anciennes Epigrammes*, sont tombés dans cette erreur. Il est pourtant sûr que cet auteur ne peut avoir précédé de guères le milieu du quatorzième siècle, autant qu'on en peut juger par ce qu'en a remarqué Vossius dans l'endroit cité. Politien, qui a qualifié de *Vetustum* l'*Epigramme de l'Hermaphrodite*, & qui, à la fin du recueil de ses *Poésies grecques*, a dit en termes exprès, *Latinum Epigramma Pulicis antiqui poetæ Græcum feci*, auroit-il ignoré l'époque de notre Pulex ? Ou dirons-nous, pour l'excuser, qu'il a cru que l'éloignement d'environ un siècle & demi suffisoit pour donner à un écrivain le titre d'ancien ? C'est ainsi que présentement, nous autres François, nous traitons Marot, & même Ronsard, d'*anciens poëtes*, de qui cependant nous ne sommes pas plus éloignés que Politien l'étoit de Pulex. Ce nom, au reste, a été défiguré de plus d'une manière. Laurent Valle, comme je l'ai observé

plus haut, a cité *Duplex* au lieu de *Pulex* : à moins que ce ne soit une faute d'impression. D'autres, en redoublant la lettre *l*, ont écrit *Pullex*, d'où Scaliger a fait *Pollux*, apparemment pour lui donner un plus grand air d'antiquité. Ce grand critique, dans la collection alléguée, & après lui Nicolas Mercier, sous-principal du collége de Navarre, dans son *Traité de l'Epigramme*, chap. 14 de la seconde partie, ont nommé *Pollux* l'auteur des vers *Cum mea me genitrix*. Il est encore à observer que Laurent Valle & Politien ne s'accordent pas ensemble sur quelques endroits du texte de l'épigramme. Pour moi, je m'en suis tenu à celui que j'ai trouvé le plus généralement suivi, bien que ce ne soit peut-être pas généralement le plus vrai; ces sortes de petites pièces, à force de courir & de devenir communes, étant fort sujettes à s'altérer. A l'égard de ce qu'a dit Politien, qu'on avoit attribué celle-ci à Antoine de Palerme, il faut savoir qu'Antonio Bologna Beccadello, en latin *Antonius Bononia Beccadellus*, nommé plus communément *Antonius Panormita*, avoit, dans sa première jeunesse, composé diverses poésies licencieuses, dont il fit un recueil qu'il intitula *Hermaphroditus*, parce que toutes les ordures touchant l'un & l'autre sexe sont

la matière du volume, & que rien, de part ni d'autre, n'y étoit enveloppé. L'auteur anonyme des *Notes sur Sannazar*, de l'édition de Hollande 1689 (c'est Janus Broukusius) dit avoir vu & lu manuscrites ces infames poésies d'Antoine de Palerme, qui n'ont jamais été imprimées. Le scandale qu'elles causèrent fut si grand, que deux célèbres prédicateurs cordeliers de ce tems-là, Bernardin de Sienne, & Robert de Leccé, si connu sous le nom de *Robertus de Licio*, après avoir déclamé contre l'auteur, les brûlèrent en place publique à Bologne, à Ferrare & à Milan. Pogge lui-même, dont nous avons des contes si libres, & qui d'ailleurs étoit alors son ami, ne pouvant souffrir des impuretés si débordées, l'avertit jusqu'à deux fois du tort que cela pouvoit faire tout au moins à sa réputation. Albert de Eyb, dans sa *Marguerite poétique*, qui est une collection de passages, tant en vers qu'en prose, tirés des divers auteurs anciens & modernes, a extrait une trentaine de vers *ex Joanne Antonio Hermaphrodita*, corrompant ainsi ridiculement le nom d'Antoine de Palerme & le titre de son ouvrage. Il étoit dédié au grand Côme de Médicis, l'ancien. Le manuscrit qu'on en garde encore dans la bibliothèque du Grand-Duc, contient l'*Epigramme* de Pulex, insérée,

à cause du titre d'*Hermaphrodite*, au commencement du livre d'Antoine de Palerme, à qui, par la même équivoque, elle fut ensuite attribuée. Il n'étoit pas capable de faire une si bonne pièce. L'*Anthologie* entière n'a rien de mieux tourné, de plus fin, ni de plus joliment imaginé; & ce n'est pas un petit honneur à Politien d'avoir pu donner une assez belle copie d'un si parfait original. La souplesse & l'abondance de la langue grecque lui ont été en cela d'un grand secours : je doute fort qu'il eût aussi bien réussi dans la sienne propre. La nôtre, moins hardie & moins serrée, rend la chose encore plus difficile : on s'y est pourtant essayé. Je ne prétends pas faire le dénombrement de toutes les versions françoises qui ont paru jusqu'ici de cette fameuse *Epigramme*; je dirai seulement que j'en ai vu deux qui se sentent un peu du tems de leurs compositions, & aussi du goût de leurs auteurs; l'une, de Jean Doublet, de Dieppe, en seize vers irréguliers, rapportée par Antoine Du Verdier, page 686 de sa *Bibliothèque*; l'autre, de mademoiselle de Gournay, en dix-huit vers alexandrins. En voici une de quatorze vers de cinq pieds, que j'ai faite en style à-peu-près marotique :

Ma mère enceinte, & ne sachant de quoi,

S'adreſſe aux dieux. Là-deſſus grand bisbille.
Apollon dit, c'eſt un fils, ſelon moi ;
Et ſelon moi, dit Mars, c'eſt une fille.
Point, dit Junon, ce n'eſt fille, ni fils.
Hermaphrodite enſuite je naquis.
Quant à mon ſort, c'eſt, dit Mars, le naufrage ;
Junon, le glaive ; Apollon, le gibet.
Qu'arrive-t-il ? Un jour ſur le rivage
Je vois un arbre, & je grimpe au ſommet ;
Mon pied ſe prend, la tête en l'eau je tombe
Sur mon épée. Ainſi, trop malheureux,
A l'onde, au glaive, au gibet je ſuccombe,
Fille & garçon, ſans être l'un des deux.

Les vers latins de Bourbon, deſquels j'ai parlé ci-deſſus, ſe trouvent parmi ſes *Nugæ* (1). Ils égalent en nombre ceux de *Pulex* ; mais il ſuffit de les rapporter pour faire voir qu'ils ne les égalent point en beauté :

Phœbus, Mars, Juno, tria ſunt quæ Numina prægnans
Conſuluit mulier quid paritura foret ?
Reſpondet Phœbus : mas eſt. Mars, femina ; Juno,
Neutrum. Sors veros tres tulit eſſe Deos.
Naſcitur Androgynus, quem Phœbus deſtinat undis,
Marſque cruci. Juno, mors erit enſis, ait.
Omnia contingunt. Ex arbore lapſus in amnem
A prius elapſo figitur enſe miſer.
Suſpendere pedes rami. Mas occidit ergo,
Feminaque, & neutrum, fluctibus, enſe, cruce.

(1) Lib. 1. Epig. 82.

Ce feroit une folie manifefte d'ofer en latin copier *Pulex :* on pourroit faire incomparablement mieux que Bourbon, qu'on ne laifferoit pas d'échouer dans ce deffein. S'il y a une langue capable de renfermer toute la précifion de l'original dans un tour auffi étroit, il m'a toujours paru que c'étoit la grecque. Quoique Politien & Lafcaris, tous deux fort habiles, le fecond même grec naturel, ne foient point parvenus à ce degré de perfection, j'ai cru qu'il ne feroit peut-être pas impoffible, finon d'y atteindre, au moins d'en approcher plus qu'ils n'ont fait, en profitant des avantages qu'ils n'ont pas fentis, ou qu'ils ont très mal-à-propos négligés. On jugera du fuccès par l'exécution.

Πρὶν με τίκοι μήτηρ, ἔτι γαστέρος ὄγκον ἔχουσα
Ἠρώτησε θεοὺς τί βρέφος ἔνδον ἔοι ;
Ἄρσεν, φησὶν Ἄρης, θῆλυ Κρόνος, οὐδέτερον Ζεύς.
Ἐς δὲ φάος ἐλθὼν Ἑρμαφρόδιτος ἔφυν·
Πευθομένῃ τῆς κηρὸς : ὕδωρ οἱ κὴρ, Κρόνος εἶπε,
Ζεὺς βρόχος, ὅπλον Ἄρης· Πάντα τέλεσσε τύχη.
Δρῦν παρ' ὕδωρ ἀνέβην, ὃ φέρον ξίφος ἤριπε, τούτῳ
Ἔμπεσον, οἱ δὲ πόδα κλῶνες ἀπεκρέμασαν.
Πίπτε ῥόῳ κεφαλὴ, κ'ἀγὼ δ' οὕτω βρόχον, ὕδωρ,
Ὅπλον, θῆλυς, ἀνὴρ, οὐδέτερόν τε, πάθον.

J'ai tâché de faire en forte qu'il y eût de la

clarté, de la juſteſſe & même de l'élégance, autant que la matière en a été ſuſceptible. Il eſt vrai qu'à l'exemple de l'auteur latin, qui a été le maître de choiſir ſes dieux, & de les ranger, eux & leurs prédictions, comme bon lui a ſemblé, j'en ai uſé de même dans mon françois & dans mon grec, où j'ai mis auſſi ſans façon, uniquement pour ma commodité, Saturne & Jupiter à la place d'Apollon & de Junon. A la faveur de ce changement, qui ne touche point à l'eſſentiel de l'invention, j'ai évité les écueils où la difficulté de mon entrepriſe m'expoſoit, & je ſuis très-ſûr que bien loin d'être repris d'avoir eu recours à cette adreſſe, je ſerai tout au contraire loué de l'avoir trouvée, puiſque ſans elle je n'aurois jamais fait un vers auſſi heureux qu'eſt le troiſième de ma verſion.

** L'*Epigramme de l'Hermaphrodite* ſe trouve dans un recueil de fables ancien & rare, imprimé en caractères gothiques en 1501; ce recueil eſt diviſé en trois livres, & les fables ſont en vers élégiaques latins, avec des ſcholies. M. de La Monnoye a connu ce recueil, & en a fait mention dans le *Ménagiana* : voyez p. 147 du premier volume.

Voici comment on y rapporte l'*Epigramme* :

DE QUODAM HERMAPHRODITO, ET EJUS VATICINIO.

Cùm mea me genitrix gravida gestaret in alvo,
Quid pariat *fertur consuluisse Deos :*
Mas sibi *Phœbus ait ; Mars femina ; Junoque neutrum ;*
Cùmque fui *natus hermaphroditus eram.*
Quærenti lethum Juno sic ait occidet armis ;
Mars cruce ; Phœbus aquis ; sors rata quæque tulit :
Arbor obumbrat aquas, cònscendo, *decidit ensis*
Quem tuleram, casû labor & ipse super ;
Pes hæsit ramis, subiit caput *amne, tulique*
Femina, vir, neutrum ; flumina, tela, crucem.

J'ai marqué les légères différences qui se trouvent entre cette copie & celle de M. de La Monnoye ; je donne maintenant le scholie qui est ensuite :

Hermaphroditum ex Mercurio & Venere dicunt poetæ progenitum, ut in majori suo opere testatur Ovidius.

Mercurio puerum & divâ Cythereide natum
Naïades, Ideis enutrivêre sub antris.
Cujus erat species in quâ materque paterque
Cognosci possint ; nomen quoque traxit ab illis, &c.

Ejusmodi partum Ægyptii monstruosum arbitrantur ; atque tanquam rem præter naturam abjiciebant,

si quandocumque nasci contigisset. Talis nuper genitus in Italiâ, ex astrologis quibusdam audierat crucem sibi esse fatalem; aliis ex adverso asserentibus fluenta sibi minitari interitum; non nullis dicentibus armis eum interiturum; quæ cuncta simul omnia uno posteà & eodem completa sunt tempore. Dum enim idem jam adultus arborem super aquam impendentem ascendisset, lubricanteque pede corruisset; cultor qui casu ejectus [illegible] arboris innixus copulâ aciem in decidentem Hermaphroditum direxit, atque ejus pectus lethali vulnere perfodit. Cùm autem pedes ejus ramis arboris hæsissent, corpus vero deorsum dependebat quasi in cruce levatus, caput amne submersum, locum ambiguo fuit oraculo.

Le recueil dont je fais mention eſt précédé d'une épître dédicatoire d'une tournure ſingulière; en voici les termes:

LAURENTIUS VALLENSIS INSIGNI VIRO ARNOLDO SCEVOLE DICIT SALUTEM.

Promiseram tibi me nuper coturnices quas ipse venatus eram missurum; eas capere (ut homo venandi insuetus) cùm non possem, ad venationem meam, ut est, ad litteras converti; & fortè ad manus venit libellus græcus ex prædâ navali, tres

& trigenta Æsopi fabellas continens : has omnes bidui labore venatus sum. Mitto igitur ad te, Scævole, sive fabellas, sive, si mavis, coturnices quibus oblectare te possis ac ludere. Etenim si Octavianum, Marcumque Antonium, orbis terrarum principes ludo coturnicum delectatos accepimus, profectò tu, vir litterarum amantissimus, litterato hoc genere ludendi delectaberis. Si quis Octaviano aut Antonio pugnacem aliquam harum avium dono dedisset, jucundam illis rem gratamque fecisset. Ego quoque tibi jucundus gratusque ero, qui plus trigenta ejus generis aves dono mitto, pugnaces, victrices & si forte hoc te magis juvat, etiam pingues. Oblectant enim hæ fabellæ & alunt; nec minùs fructûs habent quàm flores. Sed me donum suum laudare insolentis est; sic finem faciam. Tu si coturnices veras quàm has fabellas malles, rescribe; mittam namque non modò coturnices, sed etiam perdices.

Ex urbe Caïetâ, kal. maii 1418.

Pour terminer ce que j'ai à dire sur l'*Epigramme de l'Hermaphrodite*, je vais rapporter deux traductions qui en ont été faites en vers françois; la première est de Pierre le Loyer, poëte françois qui vivoit à la fin du seizième siècle, & qui est connu en outre par des ou-

vrages curieux & singuliers sur *les spectres, les démons & les apparitions.*

SONNET.

Ma mère, de moi grosse, un jour voulut apprendre
Des dieux quel je serois : Un fils, dit Apollon ;
Une fille, dit Mars ; nul des deux, dit Junon.
J'étois hermaphrodite alors qu'elle m'engendre.
  Demandant quelle fin ma vie devoit prendre,
Par fer, dit la déesse ; au gibet, Mars felon ;
Dedans l'onde, Phébus : & tout cela Clothon
Et ses sévères sœurs ferme voulurent rendre.
  Grimpant d'un arbre un jour les rameaux bien feuillus,
Mon épée coula, & je tombai dessus ;
Mon pied, cas fortuit, dans un rameau se lie ;.
  Ma tête se noya dedans le fleuve creux :
Ainsi à moi femme ; homme, & nul de tous les deux,
L'eau, le gibet, le fer, fut le bout de la vie.

L'autre traduction, que M. de La Monnoye cite & qu'il ne rapporte point, est de Jean Doublet, de Dieppe, poëte contemporain de Le Loyer ; la voici :

ÉPIGRAMME.

Grosse de moi, à trois devins ma mère
S'en enquéroit ; l'un un fils annonça ;
  Par l'autre une fille elle espére ;
  Le tiers neutre me prononça ;

Et tout fut vrai, car je ſus androgyne.
Puis ſur ma mort, l'un que pendu je ſerai;
  L'autre qu'un glaive eſt ma ruine;
  Le tiers dit que je me noîrai.
Nul ne mentit. Etant monté à peine
Deſſus un arbre, au bord de l'eau tout près,
  J'avois épée, elle dégaîne;
  Et je tombe ſur elle après,
La tête en l'eau; mais venir ni ſut jacques,
L'un de mes pieds aux branches accroché:
  Ainſi fils, fille, & neutre donques,
  Je fus noyé, tué, branché. (E.)

Fin du Ménagiana.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES DU MÉNAGIANA.

A

Abbé (Réponse d'un) à un comte sans comté, tome II, *Page* 172
Abbesse qui veut aller aux eaux, *ibid.* 229
Ablancourt. (*Nicolas Perrot d'*) Sa traduction de Lucien, appellée *la belle infidelle*, tome I, 442
— Notice sur sa vie & sur ses ouvrages, *ibid.* 443 & *suiv.*
— Critique de ses ouvrages, tome III, 27 & *suiv.*
Abréviations (les) des livres & titres de droit sont un abus, tome I, 412
Absolve des Grecs. Comment se faisoit, tome III, 77
Académiciens traités de fous par un ambassadeur, *ibid.* 210 & 211
Acakia. Nom que se donne le médecin de François I[er], qui se nommoit *Sans-Malice*, *ibid.* 163
Aceilly (*le chevalier d'*) ou *de Cailly*, épigramme, tome II, 104
— Joli quatrain sur une chate, *ibid.* 358
Achille Tace, auteur du roman de Clitophon & de Leucippe. Remarques sur cet auteur, tome I, 110
Actes d'un concile qui dispensent un empereur des commandemens de Dieu, tome II, 383

Adam, avocat à Toulouse, faisoit les harangues de l'avocat-général. Bon-mot à ce sujet, tome I, 260

Adam, (*le père*) jésuite, n'est pas le premier des hommes, tome II, 208

A, E, I, O, U, explication de ces cinq voyelles au dessus de la porte du palais impérial à Vienne, *ibid.* 48

Affaire. La plus grande affaire est de trouver de l'argent, tome III, 205

Aga, expression vulgaire. Son origine, tome I, 275

Aignan. (*le comte de Saint-*) Ses vers en vieux langage, tome III, 144

Albe (*le duc d'*) ne passoit pas de son tems pour un grand capitaine, tome I, 412

Alcade, fait défendre la représentation d'une comédie intitulée : *le Juge*, tome III, 201

Alexandre VIII. Bons-mots de ce pape, tome I, 322

Alibray. (*Charles Vion d'*) Epigramme en dialogue contre Montmor, *ibid.* 425

Alleux, (*Jacques des*) sieur de la Cusche, poëte françois. Son épitaphe sur M. Le Fèvre Du Tusseau, tome III, 202

Ambassadeur de Siam (Bon-mot de l') à madame de Seignelai, tome II, 403

Ambassadeur d'Espagne. Surprise qu'il fait au comte d'Estrade, tome III, 221

Ambassadeurs de Siam. Leur mot sur les bancs d'argent de la galerie de Versailles, tome I, 348

Ambidextre. (La femme n'est pas) *ibid.* 405

Ambigu, (*l'*) frère du cardinal Du Perron. Pourquoi ainsi nommé, *ibid.* 455

Ambreville, (Anecdote sur d') tome III, 203

Ami lecteur. Surnom donné à ceux qui lisent bien, tome II, 356

Amiot, (*Jacques*) évêque d'Auxerre, & traducteur de Plutarque. Notice sur sa vie & ses ouvrages, tome II, *Pages* 303 *& suiv.*
Amiral d'eau-douce. Mot plaisant de Ménage sur M. le duc de Vermandois, *ibid.* 118
Amis plaisamment congédiés, tome III, 17
Ana. (Vers sur les) Fortunius un jour dîna, &c. tome I, 213
Anagrammes. (Contre les faiseurs d') tome II, 46
A navire brisé tout vent est contraire. Proverbe traduit de l'italien, tome I, 337
Anciens peu respectueux envers leurs dieux. Exemples, tome II, 30
Anciens & les Modernes. (Ce qu'il faut penser sur les) *ibid.* 160
Anciens & Modernes. Vers latins pour décider leur querelle, *ibid.* 11
André. (*Le petit père*) Son mot sur le tonnerre, qui étoit tombé sur l'église des Carmes, tome I, 166
— Plusieurs extraits de ses sermons, tome II, 362
Ane. Il vaut mieux que la terre soit labourée par des ânes, que de demeurer en friche, *ibid.* 232
Anecdotes & Bons-Mots, tome I, 174
— *Ibid.* 215
— *Ibid.* 227
— *Ibid.* 245
— Tome II, 13
— *Ibid.* 21
— *Ibid.* 91
— *Ibid.* 107
Angeli. (*l'*) Ce qu'il dit à M. le comte de Nogent, tome I, 460
Angers, (*Parieurs d'*) tome II, 115

Angevin. Son mot sur la dédicace d'une paroisse de Bretagne, tome II, *Page* 6

Angevin (Equivoque plaisant d'un) qui lisoit une formule, tome I, 323

Angevin, (Mot plaisant d'un) tome II, [illegible]

Anne d'Autriche. Vers sur ses mains, qu'elle avoit belles, *ibid.* 69

Annulus Philetæ, conte en vers latins, d'où a été tiré l'Anneau d'Hans-Carvel, tome I, 286

Aonius-Palearius. Anecdote sur ce poëte, *ibid.* 179

Apologie pour Hérodote, par Henri Etienne. Remarques sur cet ouvrage, tome II, 3

Apoplexie (*attaque d'*) est un brevet de retenue de mort, tome I, 434

Arborer. Etymologie de ce mot, tome III, 257

Archevêque de Paris. Sa réponse à des évêques de province qui plaidoient contre leurs chapitres, tom. I, 164

Archidiacre Palatin ou *pas latin.* Equivoque, *ibid.* 446

Archidiacres & Archiprêtres. Quelles sont leurs fonctions, tome III, 211

Arétin (*Léonard*) trouve un manuscrit grec de Procope. Usage qu'il en fait, tome II, 291

Arétin. (*Pierre*) Critique de son style. Epigramme sur sa Paraphrase des Pseaumes, tome I, 382

— A fait seize sonnets pour mettre au bas des figures libres de Jules Romain, gravées par Marc-Antoine de Boulogne, tome III, 133

— N'est pas l'auteur de la *Putana errante*, *ibid.*

— Toutes ses œuvres défendues. Supercherie pour tromper l'Inquisition, *ibid*, 135

— Particularités de sa vie, *ibid*, 136 & *suiv.*

Arsine, (*d'*) fils d'épicier, fait le gros seigneur. Plaisante inscription sur son tableau, tome I, 163

Argone, (*dom Noël d'*) chartreux. On le croît auteur du Vigneul-Marvilliana, tome II, 173

Ariſtenet, (*Penſées d'*) tome I, 433

Ariſtote. Ses livres de métaphyſique brûlés à Paris, tome II, 279

Arlequin. Comment il nomme les rogneurs de piſtoles, tom. I, 458

Armoiries (*ſur les*) des nouvelles maiſons, tome II, 429

Arnauld, (*Antoine*) docteur de Sorbonne. Vers pour être mis au bas de ſon portrait, *ibid.* 233

Arrêt burleſque de Deſpréaux, prévient & empêche celui que l'on préparoit contre la philoſophie de Deſcartes, *ibid.* 166

Arrêt de la grand'chambre du Parnaſſe, en faveur des maîtres-ès-arts, médecins & profeſſeurs de l'univerſité de Stagire, tome III, 281

Artenice, nom tiré de Caterine, dont il eſt l'anagramme, *ibid.* 89

Aſiarques. (Ce que c'étoit que les) tome II, 423

Aſtrologue qui tombe dans une foſſe. Vers ſur ce ſujet, tome I, 78

Athéniens. Avoient établi des juges pour prononcer ſur les pièces de théâtre avant que de les laiſſer repréſenter, *ibid.* 269

Avare, (Idée plaiſante d'un) tome III, 180

Auguſtin Nicolas, (*dom*) maître des requêtes au parlement de Beſançon. Obſervations ſur ſes vers. Son épitaphe, tome I, 193-194

Avocat. Conſeil plaiſant qu'il donne à un voleur. Huitain à ce ſujet, *ibid.* 8

Avocat (Bon conſeil donné par un) à un partiſan, *ibid.* 10

Avocat dont le nez étoit très-court, *ibid.* 447

Avocat très-occupé, & qui n'entend point le latin, tome I, *Page* 464

Avocat, (Bévue d'un) tome II, 112

Avocat consulté deux fois, *ibid.* 316

B.

Balzac. (*Jean-Louis Guez de*) Anecdote, tome I, 202

— (Anecdote sur M. de) *Ibid.* 252

— Observations sur ses écrits, *ibid.* 254

— Etoit valétudinaire. Bon-mot de M. de Bautru à ce sujet, *ibid.* 258

— Son caractère, *ibid.* 259

— (Anecdote sur), *ibid.* 293

— Empressement du public pour ses lettres, tome II, 329

Baptême. Ne se donnoit autrefois que dans un seul endroit dans les villes, *ibid.* 412

Baradat, favori de Louis XIII. Sa disgrace, tome I, 209

Barbe. Bon-mot du cardinal Campège sur un homme qui dépensoit beaucoup pour sa barbe, *ibid.* 300

Barbin. Sur sa maison des champs, tome II, 152

Barclay père, auteur du livre *de Potestate Papæ*, *ibid.* 180

Barclay fils, auteur de l'Argenis, *ibid.*

Barlette, jacobin. Singulier & fameux prédicateur; le Bourdaloue de son siècle. Fragment de ses sermons, tome III, 61 *& suiv.*

Barneveld. Sa mort, *ibid.* 78

Bartholin. (M.) Sa bibliothèque brûlée en Danemarck, tome II, 367

Bas-Breton. Proverbe sur les Bas-Bretons, tome I, 48

Bassompierre. (*M. le maréchal de*) Mot plaisant, *ibid.* 315

Baſſompierre refuſe 500000 livres de la ducheſſe d'Aiguillon, tome II, *Page* 205
— (Anecdote ſur) *ibid.* 345
— Bon-mot à une dame qu'il avoit aimée, tom. III, 243
Baudelot. (*M.*) Ses Obſervations ſur les Egyptiens, tome I, 453
Baudereau. (*Jean*) Bon-mot ſur ſon Commentaire de la coutume du Maine, tome III, 255
Bautru, (Mot plaiſant de Marigny ſur) tome I, 12
— Sa réponſe à Boiſrobert, qui s'excuſoit d'une accuſation de débauche, *ibid.* 18
— Bon-mot ſur un jeune diſſipateur, *ibid.* 69
— Son mot plaiſant au duc d'Orléans dans le jardin du Luxembourg, *ibid.* 164
— Bon-mot, *ibid.* 180
— Bon-mot, *ibid.* 201
— (Anecdote ſur) *ibid.* 220
— Bon-mot ſur M. Godeau, nommé à l'évêché de Graſſe, *ibid.* 229
— Son amour pour le jeu, *ibid.* 239
— N'aime pas les ſaignées par ordre du roi, tome II, 195
— Bons-mots, *ibid.* 196
— Bon-mot à un grand parleur, tome I, 362
— A quoi il comparoit les capucins, *ibid.* 394
— Bon-mot ſur Ninon, *ibid.* 403
— Mot plaiſant ſur un article de la gazette, *ibid.* 447
— Fait une ſatire contre l'Ambigu, *ibid.* 455
— Bon-mot, tome II, 24
— Comment il traite ceux qu'il hait & qu'il mépriſe, *ibid.* 33
— A donné à Deſmarais le ſujet de ſa comédie des Viſionnaires, *ibid.* 37

Bautru. (*M. de*) Bon-mot à M. Lambert, tome II, *Page* 105
— Prieur de Matras. Sa réponse à un mauvais auteur, *ibid.* 111
— Plaisanterie sur les Minimes, *ibid.* 148
— Son aventure avec M. de Roquelaure, *ibid.* 188
— Plaisanterie qu'il fait à l'entrevue de sa femme & de la reine, *ibid.* 190
— Bon-mot sur un bibliothécaire ignorant, *ibid.* 191
— Sa réponse à M. D. *ibid.*
— Bons-mots, *ibid.* 193
— Sur Gomez, poëte pauvre, *ibid.* 194
— Bon-mot à un Gascon, *ibid.* 195
Bayle. Notes sur cet auteur & sur ses ouvrages, tome I, 239
— (sur) & sur Jurieu, tome II, 183
Beauté, (Effet de la) tome III, 183
Beauvilliers. (*M. le duc de*) Imprómptu sur ce que le roi l'avoit nommé chef du conseil, *ibid.* 81
Bède. A commencé le premier à compter les années depuis Jésus-Christ, *ibid.* 171
Bedeau qui a sonné un excellent sermon, tome II, 235
Bégon. (*M.*) Fait peindre & graver les savans & personnes illustres de son siècle, tome I, 430
Bekker. Quatrain sur son livre intitulé : *Le Monde enchanté*, tome II, 137
Belleau. (*Remi*) Son poëme macaronique *de Bello huguenotico*, *ibid.* 347
Bellièvre, (*M. de*) premier président. Ce qu'il dit à l'évêque de Fréjus, *ibid.* 419
Belon. Sur son livre des Oiseaux, *ibid.* 330
Bénédictin (Plaisant compliment d'un) à un Bernardin, tome I, 141
Benserade. Bon-mot sur M. de Mercœur, *ibid.* 138

Benserade. Extrait de ses stances sur la convalescence du roi, tome I, *Page* 343
— Sa réponse à quelqu'un qui s'attribuoit un de ses ouvrages, tome III, 21
— (Bons-mots de) tome II, 222
— Sa conversation avec l'abbé Tallemant, *ibid.* 223
— Particularités sur sa vie, *ibid.*

Bentivoglio, cardinal. Fade allusion, tome II, 79
Bergerac. (*Cyrano de*) Fragment de son sermon burlesque sous le nom du curé de Colignac, tome I, 67
— Sur sa personne & ses ouvrages, *ibid.* 308 & *suiv.*
— Particularités de sa vie, tome II, 337
Berni, (*Le*) poëte Italien. Observation sur ses poésies & sur son poëme d'*Orlando inamorato*, *ibid.* 54 & *suiv.*
Bernier (*M.*) de Blois. Parle beaucoup, & a écrit contre Ménage, tome I, 344
Béroalde de Verville, (*François*) auteur du livre intitulé : *Le Moyen de parvenir*, tome III, 325
Berruyer. (*M.*) Fait l'anagramme de M. de Bourges, tome I, 323
Bertaut, ancien poëte François. Sonnet pour la marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV, tome II, 239
Béryte. On enseignoit le droit dans cette ville du tems de Justinien, tome III, 174
Bessarion, cardinal. Comment il manque la papauté, tome II, 329
Bévues & anachronismes de plusieurs poëtes & de plusieurs peintres, tome I, 271
Bèze, (*Nicolas de*) conseiller au parlement. Son épitaphe, tome III, 248 & *suiv.*
Bible de Le Jay. Observations sur ce livre, tome II, 243
Bibliothécaire. M. l'avocat-général Lamoignon ne veut

point d'un avocat pour son bibliothécaire, tome I, Page 14
Bibliothécaire ignorant. Comment il appelle un livre hébreu, tome III, 99
Bienfaits. S'oublient promptement, tome II, 26
Bignon. (*M.*) Mot sur l'incommodité de la charge d'avocat-général, tome I, 411
Bigot. (Anecdote sur M.) tome II, 64
— (Sur la mort de M.) tome I, 199
— Savoit mieux le grec que le françois, tome II, 201
— Ne vouloit pas faire connoître aux libraires la bonté & la rareté des livres, *ibid.* 203
Bigot de Laval. (Anecdote sur) tome II, 105
Blanchet, (*M.*) curé de Saint-Jean-Le-Rond. Mot plaisant à un laquais qu'il confessoit, tome I, 137
Blondel, (*David*) auteur du livre de la Papesse Jeanne, *ibid.* 461
Bochart. (*M.*) Joue au volant avec la reine de Suède. Tour que lui joue le médecin Bourdelot, tome I, 463
— Epigramme latine sur la reine de Suède, comparée à la reine de Saba, *ibid.* 464
Bodin. Eloge de sa méthode de lire l'histoire, tome II, 242 & 243
Boisot, abbé de S. Vincent, sauve & conserve les débris de papiers importans, après la mort du cardinal de Granvelle, tome I, 4
Boisrobert, (*François Le Metel de*) favori du cardinal de Richelieu, faisoit agréablement des contes, aimoit les fêtes bruyantes & étoit passionné pour la comédie. Anecdotes à ce sujet, tome I, 15 & *suiv.*
— Accusé de débauche infâme, tome I, 19
— Vers contre ses parens, qui l'importunoient, *ibid.* 216

Boisrobert. Aimoit avec passion la comédie. Plaisanterie à ce sujet, tome II, *Page* 217
— M. Citois, médecin, lui fait recouvrer les bonnes graces du cardinal de Richelieu, *ibid.* 219
— Récit qu'il fait du sermon d'un capucin, *ibid.*
— Son conte des trois Racan & de mademoiselle de Gournai, *ibid.* 220
Boitard, (M.) président de la chambre des comptes de Montpellier. Ses querelles avec Gombauld, *ibid.* 370
Boîteux. Etymologie de ce mot, *ibid.* 184
Boldoni, (*Ottavio*) Milanois, évêque de Thiano, auteur du livre intitulé : *Epigraphica seu Elogia, inscriptionesque pangendi ratio*, ibid. 182
Bombus, mot de basse latinité. Sa signification, tome I, 154
Bon-Mot de la comtesse de V.... à l'évêque de ***, *ibid.* 262
— d'un jeune prince à une dame de qualité qui étoit très-belle, tome III, 80
Bonnefons. (*Jean*) Poésies latines. *Culex Lycoridem Pungens & Francisco Odino Eucharistiam & cantor Lacrymas ejiciens*, tome II, 134 & *suiv.*
— Sa Pancharis, *ibid.* 121
— Remarques sur ses poésies, *ibid.* 119
Bons-Mots, tome I, 176
— *Ibid.* 188
— Et Anecdotes, *ibid.* 192
— *Ibid.* 210
— Sont quelquefois utiles, *ibid.* 233
— Pointes & Rébus, *ibid.* 355
— *Ibid.* 358
— *Ibid.* 362

Bons-Mots & Anecdotes, tome I, *Page* 372
— *Ibid.* 371
— *Ibid.* 384
— *Ibid.* 389
— *Ibid.* 397 & 398
— *Ibid.* 411
— Et Equivoques, *ibid.* 457
— Et Anecdotes, tome II, 79
— *Ibid.* 130 & *suiv.*
— *Ibid.* 143
— Et Pensées ingénieuses, *ibid.* 225
— Et Apophtegmes, *ibid.* 341
— *Ibid.* 354
— *Ibid.* 370
— Et Maximes, *ibid.* 388
— *Ibid.* 403
— Et Contes facétieux, tome III, 107 & 108
— *Ibid.* 223
Borri. (*le chevalier*) Particularités sur sa vie, tome II, 309.
Bossue. (Plaisanterie sur une dame) *ibid.* 151
Boudeville, (Instruction pour M. de) qui devoit débuter au barreau, *ibid.* 29
Bouhier. (*le président*) Sa traduction de l'Ode XI du premier livre d'Horace, *ibid.* 5
Bouhours. (*le père*) Sa réconciliation avec Ménage. Bons-Mots à cette occasion, tome I, 52
— Traite différemment deux critiques faites contre lui, tome II, 152
— Attribue à l'Arioste un vers du Berni, *ibid.* 153
— Observations sur ses ouvrages, *ibid.* 157
— Sur son livre des Pensées ingénieuses, tome I, 192
— Observations sur ses Entretiens d'Ariste & d'Eugène, tome III, 209

Bouillon. (Bon-mot de madame la ducheſſe de) tome II, *Page* 114
Bouquet à une belle, tome III, 43
Bourbon, (*Nicolas*) de l'académie Françoiſe. Bon-mot de ce poëte, tome I, 40
— Notice ſur ce poëte, *ibid.* 261
— Epitaphes latines pour ce poëte, par M. Guyet, *ibid.*
— Avoit le ſceptre poétique de ſon tems, *ibid.* 262
— Son imitation en vers latins de l'Epigramme de l'Hermaphrodite, tome III, 348
Bourdaloue. (*le père*) Mot au comte de Grammont, tome I, 216
— Mot d'un provincial ſur ce fameux prédicateur, *ibid.* 353
— Bon-mot de madame de Termes ſur ce célèbre prédicateur, tome II, 13
— Prêche le carême à S. Sulpice, *ibid.* 349
Bourdelot, (Anecdotes ſur MM.) tome I, 385
Bourdin, procureur-général. Mot plaiſant, tome II, 354
Bourdonne, (*madame de*) chanoineſſe de Remiremont. Bon-mot ſur un prédicateur, tome II, 235
Bourlemont, (*M. de*) archevêque de Toulouſe. Chargé de faire le procès aux quatre évêques, tome II, 359
Bouts-rimés ſur des rimes ſingulières, tome I, 191
— Sur l'abbé de la Trappe. Autres ſur un vieil & méchant auteur, *ibid.* 28
Boyer, de l'académie Françoiſe. Ses tragédies, tome III, 195
Bramanchelli, (*le père*) de l'Oratoire. Ses idées métaphyſiques ſingulières, *ibid.* 6
Brancas, (*M. de*) oublie le ſoir qu'il s'eſt marié le matin, tome I, 114

Brancas. (*M. de*) Traits de distraction omis par la Bruyère, tome III, *Page* 241
Brégi. (*madame de*) Mot plaisant de cette dame, tom. I, 263
Brestai. (*Gui*) Ses ouvrages, tome II, 325
Bressaut, (*René La Rouvraye, sieur de*) persécuteur des catholiques. Ses cruautés. Sa mort tragique, *ibid.* 346 & 347
Briçonnet, cardinal, célèbre la messe assisté de ses deux fils, *ibid.* 344
Brieux. (*Moisant de*) Belle Pensée de ce poëte, tome I, 50
Brunet, frère jésuite, compagnon du P. de la Chaise, tome II, 331
Brunet, avocat de Valence. Son recueil de nativités, *ibid.* 347
Bruno, (Bon-mot sur un tableau de S.) *ibid.* 101
Buchanan, poëte célèbre. Vers latins à sa maîtresse, avec la traduction, *ibid.* 335
Budé est fait maître des requêtes parce qu'il savoit le grec, tome III, 240
Burattins, espèce de bateleurs, tome I, 409
Burlesque, (Critique de la poésie) tome II, 108
Burnet (du docteur) & de son cheval, tome III, 161
Bussi-Rabutin. (Eloge de M. de) *ibid.* 237
— Sa chanson contre M. de Turenne, *ibid.* 238

C

Cadets. (fusils des) Dangereux pour les aînés, tome II, 315
Calebasses. Servoient à conserver le vin, *ibid.* 432
Caliste II, pape, avoit été grand capitaine, tome III, 22

Callipédie, (*la*) poëme de Quillet, sous le nom de Calvidius-Lætus, tome II, *Page* 33
Camus, évêque du Belley. Divers traits de ce prélat, tome I, 156
— Traits singuliers de ses sermons, tome III, 184 & *suiv.*
Canonisation. Qui a été le premier saint canonisé, tome II, 372
Capucin. Bon-mot d'une femme sur un seigneur qui se faisoit enterrer en habit de capucin, tome I, 326
— (Naïveté d'un) près d'être taillé de la pierre, *ibid.* 83
— Qui fait des miracles. Bon-mot de Ménage à ce sujet, *ibid.* 140
Caraffes. (Maison des) D'où elle tire son nom, *ibid.* 37
Caron, (*M.*) curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs. Sa réponse à M. Santeuil, *ibid.* 316
Carpio, (*le marquis del*) vice-roi de Naples. Répartie d'une dame à ce seigneur, *ibid.* 306
Carpzovius. Pourquoi il a quitté la littérature, tome II, 328
Casaubon, (Anecdote sur) *ibid.* 27
— Notice sur cet auteur, tome III, 222
Castel-Vetro. (*le*) Est obscur & inexact, tome II, 261
Castration des femmes, connue des anciens. On en attribue l'invention à Gigès, roi de Lydie, *ibid.* 299
Casuistes. (Décisions opposées de deux) tome I, 282
— Epigramme à ce sujet, *ibid.* 283
Catalogues de bibliothèques. Leur utilité, tome II, 202
Catherinot. (*M.*) Remarques sur ses ouvrages, *ibid.* 113
Caton, nom de baptême d'un cardinal, tome III, 200
Celerissimus, mot inusité employé par Ménage, tome II, 199

Cendres. (le jour des) Diverses anecdotes sur la cérémonie de ce jour, tome II, *Page* 62
Centons de Lælius Capilupus, tome I, 41
Cérisantes. (*M. de*) Son caractère bizarre & ses aventures singulières, tome II, 51
César. (*Jules*) A fait un recueil d'apophtegmes, tome I, 189
— Mot de ce conquérant en débarquant en Afrique, *ibid.* 250
— Ses commentaires attribués faussement à Julius-Celsus. Origine de cette erreur, tome II, 288
César & Bibulus. Bon-mot sur leur consulat, *ibid.* 14
Chambre, (*de la*) médecin. Quels étoient ses auteurs favoris, *ibid.* 81
Chambre, (*de la*) curé de S. Barthelemi. Plaisanterie que lui dit un cordelier sur le patron de son église, *ibid.* 163
Chamilly. (*M. de*) Belle parole de ce gouverneur en acceptant le gouvernement d'Oudenarde, tome I, 429
Chancelier de France (la charge de) n'anoblissoit pas dans le quatorzième siècle, tome II, 316
— Leurs priviléges, tome I, 338
Chanoine d'Angers. Ne veut plus voir son évêque. Pourquoi, tome III, 97
Chanson. Le biberon goutteux, tome II, 191
— (Fragment de) sur Judas Iscariot, tome III, 96
Chanteloup, (*Claude*) savant bénédictin. Notice sur sa vie & sur ses ouvrages, *ibid.* 142
Chapeau rouge. (Depuis quel tems les cardinaux portent le) *ibid.* 94
Chapelain décoiffé, scènes parodiées du Cid, tome I, 122 & *suiv.*
— Epigrammes contre son poëme de la Pucelle. Anecdotes sur le même sujet, *ibid.* 106 & *suiv.*

Chapelain. Anecdote sur son excessive économie, tome I, *Page* 317
— Ce poëte appellé par Balzac *circonspectissime.* Pourquoi, tome II, 211
Chapelier. Beau trait de générosité & de désintéressement d'un chapelier avec le cardinal de Retz, tome I, 41
Charbons qui sautent sur les habits, appellés *Carbones desolatorii*, ibid. 332
Charles-Quint. (Beau trait de) tome II, 68
Charleval. Quatrain de ce poëte contre une dame, tome I, 294
Charnacé, (*M. de*) envoyé en Suède. Habile politique, tome II, 410
Charpentier, de l'académie françoise. Sa réponse en vers à une épigramme grecque de Ménage, tome I, 407
— Visite qu'il rend à Ménage, tome II, 1
Chartier, (*Alain*) baisé sur la bouche par Marguerite Stuart, *ibid.* 323
Chaste. En quel cas ce mot est usité pour sage. Exemples, tome I, 48
Chatelain, (*l'abbé*) appellé *le déterreur de saints*, ibid. 465
Chausse de docteur. Est un grand sacrement, tome II, 418
Chérile. Vers unique de ce poëte, tome I, 301
Chevalier de Malthe, qui fait ses preuves, tome II, 97
Chevalier. (le laid) Conte en vers extrait du *Roman du Renard*, tome I, 21
Chevreuil. (*M.*) Principal de collége. Son habitude de parler latin, *ibid.* 443
Chiendent. D'où vient le nom de cette plante, tome II, 97
Chiffre statique ou arabe. Quand il a commencé à être en usage en Europe, *ibid.* 341

Chigi (le cardinal) admire l'ordre & l'habileté de la cour de France, tome II, *Page* 385

Chommer. Etymologie de ce mot, tome I, 76

Chrétiens (les) sont accusés par les païens des maux de l'Empire, tome II, 176

Christine, reine de Suède. Bon-mot de cette princesse sur la *Pucelle* de Chapelain, tome I, 115

— Honneurs qu'elle rend aux savans, *ibid.* 181

— Ménage lui présente MM. de l'académie françoise, *ibid.* 393

— Etoit pour les anciens contre les modernes, tom. II, 10

— Aimoit s'habiller en homme, *ibid.* 109

— Son amour pour les lettres, tome III, 106

Christophe (*S.*) substitué à l'Hercule des anciens Gaulois, *ibid.* 161

Chrysogon, (l'oraison de S.) *ibid.* 51

Cicéron. Remarque grammaticale sur son livre *de claris Oratoribus*, tome I, 47

— Sur son *Traité de la Gloire*, ibid. 189

— (Mot de) sur un avocat fils d'un cuisinier, *ibid.* 231

— Eloge de sa lettre à son frère Quintus, *ibid.* 383

— Comment il s'exprime sur un homme de bien, tome II, 30

— Ses livres *de Gloriâ* & *de Legibus*. Combien sont à regretter, *ibid.* 288

Cimetière. Observation sur ce mot & sur son origine, tome III, 214

Cimetières. Autrefois étoient hors des villes, tome II, 412

Cires. Différentes qualités des cires, suivant les différens climats, *ibid.* 254

Clément. (*Julien*) Vers sur ce fameux chirurgien-accoucheur, tome I, 440

Cléomedon. Vers extraits de cette comédie de Durier, tome III, *Page* 169

Cléopâtre. Tragédie de Benserade. Ouvrage de sa première jeunesse, tome I, 455

Climats. Sur les climats d'Italie, de France & d'Espagne, tome II, 253

Cloches. (Epigramme contre les sonneurs & contre les) tome 66

Clopinel, (*Jean de Meun*, dit) continuateur du *Roman de la Rose*. Son aventure avec des dames, tome III, 140

Coaquen. (*Madame de*) Bon-mot de cette dame, tome I, 329

Codrus. (*Antonius Urseus*, dit) Particularités sur sa vie & sur ses ouvrages, tome II, 367

Colletet, (*Guillaume*) poëte françois. A épousé trois de ses servantes successivement. Vers sur la mort de la dernière, tome I, 366

— Ses vers contre les faiseurs d'anagrammes, tome II, 47

Collin, (*Jacques*) surnommé *l'abbé de Saint-Ambroise*. Ses bons-mots, *ibid.* 403

Cologne. (la ville de) Nommée d'abord *Agrippina*, ibid. 73

Colomiez. Erreurs de cet auteur dans ses *Mélanges curieux*, relevées, tome I, 280

Coltellini, (*M.*) grand jurisconsulte. A fait des poésies italiennes, tome II, 270

Côme (Bonté de l'abbé) Conte en vers, tome II, 60

Comédiens. Comment se vengent d'un évêque, tome III, 181 & 182

Comédies anciennes. Leur licence réprimée à Athènes, tome I, 375

Comète, (Italiens qui observent une), tome II, 258

Commire, (*le père*) jésuite. Se nommoit *Commère*, & a changé ce nom, tome III, 163

Confeſſeur, (d'un jeune homme & de ſon) tome III, *Page* 80
Congrès ordonné contre un menuiſier & ſa femme, tom. I, 409
Connétable. (Charge de) Quand eſt devenue la première charge du royaume, tome II, 507
Conrart. (*M.*) Ce qu'il écrit ſur le repas donné par le prévôt des marchands au cardinal Mazarin, tome I, 465
— A produit pluſieurs hommes célèbres, tome II, 83
Conſeiller du roi. Titre donné aux commiſſaires & aux notaires, *ibid.* 340
Conte en vers de Rabelais. L'oraiſon à la Magdeleine, tome III, 18 & 19
Contredire, (gens qui ſe plaiſent à) *ibid.* 92
Coquillart, (*Guillaume*) official de Reims. Notes ſur ce poëte du quinzième ſiècle, tome II, 50
Corbinelli, (anecdote ſur) tome I, 238
Cordelier (mot d'un) emportant un crucifix d'argent, *ibid.* 336
Corneille. Récitoit mal ſes vers. Mot de Boiſrobert à ce ſujet, *ibid.* 421
Corneille & Racine. Parallèle de ces deux grands hommes, tome II, 35
Corneille. (*Pierre*) Sa colère contre Racine, au ſujet d'un de ſes vers qu'il avoit parodié, *ibid.* 392
Cornelio Muſſo, cordelier. Bon-mot de ce religieux au pape Paul III, tome I, 306
Cornuel. (*Madame*) Bon-mot de cette dame à madame la comteſſe de Fieſque, tome I, 69
— Bon-mot de cette dame à M. Colbert, *ibid.* 82
— Mot de cette dame ſur madame de Ville-Savin, morte à quatre-vingt-treize ans, *ibid.* 139
— Bon-mot ſur l'archevêque de Sens, *ibid.* 171

Cornuel. (*Madame*) Bon-mot de cette dame, tome I, *Page* 317
— Mot sur M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, *ibid.* 332
— Bon-mot de cette dame dans l'anti-chambre du contrôleur-général, *ibid.* 354
— Bon-mot sur le père Bourdaloue, tome II, 8
— Bon-mot sur M. de Langez, *ibid.* 124
— Bon-mot, *ibid.* 131
— Ce qu'elle disoit des gens qui répétoient souvent les mêmes choses, *ibid.* 407
Corps & communautés. Nomment des enfans au baptême, *ibid.* 121 & *suiv.*
Corpus poëtarum, (homme appellé) tome III, 171
Cosmico, (*Le*) poëte italien. Ses poésies latines & italiennes, tome I, 276
Cossart, (*le père*) jésuite. Epigramme latine, tome II, 59
Costar, (anecdotes sur M.), tome I, 235
— Sa lettre à Ménage sur un procès, tome II, 381
Coulanges. (*M. de*) Chanson sur le chevalier de Tonnerre, qui s'étoit fait minime, tome III, 247
Couleurs. Quelles sont celles qu'une jeune demoiselle avoit en aversion. Vers à ce sujet, tome II, 278 & 279
Couronne. (*la*) Autrefois les rois de France portoient la couronne sur leur tête les jours de cérémonie, *ibid.* 307
Cousin. (*Le président*) Epigramme contre Ménage, *ibid.* 133
Criminels, (exemple du jugement de Dieu sur les) *ibid.* 168
Croix du Maine, (*François Grudé de la*) auteur de la *Bibliothèque françoise*, ibid. 297
Cujas. Manière dont ce jurisconsulte rendoit ses visites. Ne dictoit pas ses leçons, mais se contentoit de les

prononcer. N'aimoit point être interrompu, tome I, Pages 29 & 30
— A professé à Paris, tome II, 320
— Coquetterie de sa fille. Epigramme latine à ce sujet, *ibid.* 236
Curé surnommé *le petit Bourdaloue* à table, tome III, 97
— (Trait d'ignorance d'un) tome I, 195
Curé de village, (conte d'un) tome III, 76
— Plaisante recommandation qu'il fait au prône pour son seigneur, qui avoit été rompu à Paris, *ibid.* 107
— (Réponse plaisante d'un) *ibid.* 76
Curés (différend entre deux) pour un corps mort, *ibid.* 154
Cypris pour Vénus. Ce mot est inconnu aux écrivains du bon siècle, tome I, 33
Cyrus. Etymologie de ce nom. Erreur de Besly relevée, *ibid.* 113

D

DAMPMARTIN. Plusieurs villages de ce nom, tome III, 97
Dangerose, fille fameuse par sa beauté. Son histoire, tome II, 417
Danois. (*les*) Leurs incursions dans les Gaules, tome III, 97
Dante, secrétaire de la république de Florence. Bonne opinion qu'il a de sa personne, *ibid.* 246
Dati, (*André*) poëte Florentin. Epigramme contre Ange Politien, *ibid.* 167
D'autant. Mot dont il ne faut pas se servir trop souvent, tome I, 351
De. Origine de cet article devant les noms propres, tome II, 99

Débat entre les médecins pour la maladie mortelle. Application de cette prédiction de l'*almanach des deux Solitaires du Mont-Valérien*, tome I, *Page* 345
Décaméron. Allusion sur un passage du *Décaméron* de Boccace, *ibid.* 31
Décapités. Pourquoi les saints décapités portent-ils leur tête entre leurs mains, tome III, 151
De la Roque, (*M.*) auteur du traité des noms. Remarques sur son caractère, tome I, 376
De l'Etang, (*M.*) auteur des *Règles de bien traduire*, tome II, 179
Délices de l'esprit, (*les*) ouvrage de Desmarets, tome I, 396
Denis. Deux saints de ce nom; l'un martyr, l'autre l'aréopagiste, tome II, 319
Denisot. (*Nicolas*) Est l'auteur des contes attribués à Bonaventure des Périers, tome III, 76
De Pile, gentilhomme provençal, tue en duel le fils de Malherbe, *ibid.* 82
Des Barreaux. Anecdotes sur ce poëte, tome I, 336
Desbois, (*M.*) lieutenant-général de La Flèche, auteur de l'épitaphe latine du cardinal de Richelieu, attribuée à Grotius. Vers du même pour le collége de La Flèche, *ibid.* 337 & *suiv.*
Déserteur (sur un) qu'on alloit pendre, tome II, 386
Desmarais, (*l'abbé Regnier*) excellent critique, tome I, 340
— Epigramme latine contre son Anacréon, *ibid.* 341
— Ses vers sur Quinault, tome II, 16
— Ses vers sur la violette, *ibid.* 57
Desmares, (*le père*) de l'Oratoire, grand défenseur du jansénisme, tome III, 5
Desmarêts, (*Roland*) auteur de deux livres d'épîtres latines philologiques, tome II, 318

Defpréaux. (*Nicolas Boileau*) Quatrain fur la prife de Mons, tome II, *Page* 149
— Sa raillerie contre ceux qui nioient la néceffité de l'amour de Dieu, tome III, 186
— Infcriptions diverfes pour fon portrait, tome II, 138
Des Vallées, profeffeur d'hébreu, étoit pauvre. Mot plaifant de M. de Guimené à ce fujet, tome I, 299
Devife de madame Royale fur des canons qu'elle avoit fait fondre, tome II, 430
— De plufieurs favans & gens de lettres, tome I, 329
Dévote qui fe croyoit envoyée de Dieu pour tirer les ames de l'enfer, tome II, 166
Diable. (*le*) Surnom de plufieurs familles, *ibid.* 330
Dialectes. La langue grecque a deux dialectes, tome I, 263
Dictionnaire des rimes françoifes. Qui en font les auteurs, tome II, 414
Dictionnaires & loteries. Signes d'ignorance & de pauvreté, tome I, 113
— (*Requête des*) à meffieurs de l'académie françoife, tome III, 259
Dinteville, évêque d'Auxerre. Plaifante demande que lui fait un curé de fon diocèfe, tome II, 32
Diogène-Laërce. Remarques fur cet auteur. Lenteur qu'elles éprouvent pour leur impreffion, tome I, 63
Difpenfes de parenté pour les mariages. Quand on a commencé à en obtenir, tome II, 368
Difpute plaifante entre un Auguftin & un Mathurin, *ibid.* 338
Difputes publiques. (*les*) Sont ennuyeufes & fatigantes, *ibid.* 175
Diftique latin à des curieux indifcrets, tome I, 288
— latin fur *Roma* & *Amor*, tome II, 294

Docteur qui ne ſigne qu'en ſecond, tome III, *Page* 124
Donations à l'égliſe, (anciennes formalités des) tome II, 345
Don-Quichotte. Obſervations ſur ce roman & ſur les traductions qui en ont été faites, *ibid.* 162
Dorat. (*Jean*) S'appelloit *Diſnematin.* Remarques ſur ſa perſonne & ſes ouvrages, *ibid.* 392
Doublet. (*Jean*) Son imitation en vers françois de l'épigramme latine de l'Hermaphrodite, tome III, 335
Doujat, profeſſeur en droit, n'enſeignoit qu'en particulier, *ibid.* 172
Du Bellay. (*Joachim*) Son épigramme ſur un chien, tome II, 356
— De qui il étoit fils, tome III, 26
Ducange. Sur ſon dictionnaire de la baſſe-latinité, tome II, 197
Duchalard. (*Joachim*) Quatrain épigrammatique ſur les évêques, *ibid.* 373
Duchèſne le père, (*M.*) homme ſavant. Ses ouvrages ne ſont pas tous également bons, tome III, 100
Duels. Approuvés autrefois par l'égliſe, tome III, 87
Du Loir, (*M.*) official du Mans. Anecdotes, tome I, 229
Dumay. (*M.*) Diſtique latin à Ménage, & la réponſe de celui-ci, tome III, 165
Dumay. (*Paul*) Remarques ſur ſes écrits. Vers de Grotius à ſa louange. Lettre écrite ſur ſa mort, tome I, 377 & *ſuiv.*
— Son épitaphe, 381
Du Périer, poëte françois. Remarques ſur ſes vers, *ibid.* 346
— Ménage fait une ode à ſa louange, *ibid.* 406
— Bon-mot à Santeuil, tome II, 100
— Remarques ſur ſes poéſies, *ibid.* 185

Du Périer, (aventure plaisante de M.) tome II, *Page* 415
Duperron, (anecdote sur le cardinal) tome III, 101
Du Pont, (*Gratian*) sieur de Drusac. Observations sur ses ouvrages, *ibid.* 221
Durant de la Bergerie. (*Gilles*) A traduit en vers françois la Pancharis de Jean Bonnefons. A fait l'épitaphe de l'âne ligueur, insérée dans le *Catolicon*, tome II, 121
Du Ryer. Pauvreté de ce poëte, *ibid.* 18
Du Tronchay, (*George*) poëte françois. Habile antiquaire. Extrait de ses ouvrages, tome III, 187

E

Eaux de Versailles, (vers comparés aux) tome II, 425
Echevinage, *jurat & capitoulat*, donnent la noblesse, *ibid.* 26
Echo. Genre de poésie ancienne. Exemple tiré de du Bellay, tome I, 417
Eglises. Etoient autrefois bâties en bois, tome III, 198
Egmont (belle réponse du comte d') à Philippe II, *ibid.* 93
Elégie imitée du *Pastor fido*, tome II, 360
Elisabeth, reine d'Angleterre. Etoit sensible aux louanges que l'on donnoit à sa beauté, tome III, 219
Eloquence. Doit paroître au grand jour. Tire sa source des qualités du cœur & de la vivacité de l'esprit, tome I, 416
Eminence. Quand les cardinaux ont commencé à être qualifiés ainsi, *ibid.* 289
Enfant difficile à baptiser, *ibid.* 307
Enigme latine, tome III, 166
Enigmes en sonnets, tome I, 272 & suiv.
— (Mots des) *ibid.* 467

Epigramma Menagii. In Hylam omnes laudantem, & Callistratum omnes carpentem, tome III, *Page* 162
— *Ejusdem. Lassa crudelitas*, ibid. *ibid.*
Epigramme contre l'Iphigénie, que se disputoient Le Clerc & Coras, tome I, 418
— Contre un cocu, tome II, 189
— Contre un poëte, *ibid.* 311
— De du Bellay sur un chien, avec plusieurs traductions italiennes, grecques & françoises, tome II, 356
— de Gombauld contre M. de Montbrun Souscarrière, *ibid.* 385
— de La Monnoye contre une femme avare, tome III, 181
— (Dissertation sur l') de l'Hermaphrodite, tome III, 335
— De Marot, imitée de Martial, *ibid.* 154
— De Martial, à la louange de Domitien, *ibid.* 167
— De Sannazar, & imitation françoise par M. de La Monnoye, *ibid.* 166 & 167
— de Sannazar sur une dame qui accoucha d'une fille, & qui desiroit un fils, *ibid.* 177
— De Théophile, tome II, 22
— D'un rustre & de l'avocat Chopin, tome III, 15
— Imitée du latin de Panigarole, tome I, 225
— Imitée du latin de Codrus-Urseus, *ibid.* 253
— Latine de Jean Bonnefons, tome II, 121
— Latine sur de jeunes mariés, tome III, 15
— Latine sur le babil des femmes, & sa traduction françoise, *ibid.* 50
— Latine sur M. Colbert, *ibid.* 191
— Latine sur un petit bocage entouré d'eau, & sa traduction en vers françois, *ibid.* 196
— Latine sur un tableau de S. Bruno, tome II, 101
— Le boucher moribond, tome II, 432

Epigramme. Le débiteur mourant, tome III, *Page* 18
— Le président de Baugé, tome I, 434
— Sur la fontaine de Goussainville, tome II, 12
— Sur le marquis de Langez, *ibid.* 125
— Sur Marguerite, fille de Charles-Quint, *ibid.* 397
— Imitation françoise par M. de La Monnoye, *ibid.* 398
— Sur une belle insensible, tome I, 437
— Sur un bâtard, *ibid.* 452
— Sur une dévote, *ibid.* 211
— Sur une jeune demoiselle habillée en jésuite, *ibid.* 435
— Sur une femme laide, tome III, 236
— Sur une jeune personne qui avoit la jaunisse, *ibid.* 215
— Sur une vieille & son confesseur, tome I, 9
— Sur un vieillard qui cachoit son âge, tome II, 381
— Sur Santeuil, *ibid.* 125
— Traduite ou imitée de Martial, par M. de La Monnoye, tome I, 422 & *suiv.*
Epitaphe d'Erasme, tome III, 20
— D'un évêque de Langres, qui étoit grand joueur, tome I, 270
— D'Urseus Codrus, par Béroalde le jeune, tome II, 368
— En prose latine du cardinal de Richelieu, tome I, 437
— Epigrammatique, *ibid.* 266
— Latine pour le cœur de Henri III à Saint-Cloud, tome II, 27
— En quatrain par Gombauld, *ibid.* 416
— Ridicule, tome I, 93
Epreuves anciennes par l'eau, le feu & le fer chaud, tome III, 87
Equivoque de M. d'Etampes sur les dames françoises, tome I, 307
— D'une dame françoise qui savoit un peu d'italien, *ibid.* *Ibid.*

Equivoques obscènes. Doivent être évitées avec soin dans les écrits, tome I, *Page* 395
Errata épigrammatique, tome II, 204
Espagnols. Peu de cas qu'ils font des ouvrages des pères de l'église; tome I, 304
Estime, (lorsqu'on fait son capital de rechercher l') on ne rencontre que du mépris, tome III, 161
Eternuement. Pourquoi éternue-t-on ordinairement deux fois de suite? tome I, 410
Etrées, (*l'abbé d'*) depuis cardinal. Bon-mot au cardinal de Retz, *ibid.* 384
Etrées. (*le maréchal d'*) Ne veut point des prières du duc de Roquelaure, tome II, 238
Etrennes à Iris, tome III, 42
— A une belle, *ibid.* *ibid.*
Etude, (saisons incommodes pour l') tome I, 290
Etymologie. Signifie discours véritable, *ibid.* 268
Etymologies, (sur les) tome III, 43
Evangile. Observation curieuse sur l'évangile supposé de S. Barnabé, *ibid.* 225 *& suiv.*
Eventails à jour, (sur les) tome II, 66
Evêque. Aventure plaisante arrivée à un évêque en faisant la visite de son diocèse, tome III, 73
Evêque de Metz, (mot plaisant de l') tome II, 408
Evêques. Avoient des pages & des laquais du tems de S. Bernard, *ibid.* 69
Eunuque. Réponse piquante d'un jardinier eunuque au comte de Soissons, qui avoit la barbe rousse, tome I, 357
Examinateurs difficiles, (les) conte, tome II, 77
Expédiens. (*l'abbé des*) Pourquoi ainsi nommé, *ibid.* 413

F

Facheux, (*les*) comédie de Molière. Le prologue de cette pièce appartient à Peliſſon, tome I, *Page* 80
— Anecdote ſur cette pièce, tome II, 170
Faret. Ce qu'il dit dans ſon *Honnête-Homme*, ibid. 337
Faure, (*M.*) évêque d'Amiens. Ses oraiſons funèbres, tome I, 396
— Supprime du livre de M. Bigot une lettre de S. Jean Chryſoſtôme, tome III, 1
Fauſſe Clélie. (*la*) Conte tiré de ce roman, *ibid.* 105
Faydit. (*l'abbé*) Fait un poëme latin ſur la promotion de M. de Pomponne à la charge de ſecrétaire & miniſtre d'état, *ibid.* 190
Fécondes, (comment deux femmes ont été rendues) *ibid.* 182
Fécondité. Exemple d'une fécondité extraordinaire, tom. I, 447
Femme, (*méchante*) appellée un grand mal de côté, *ibid.* 365
— *maigre*, (ſur une) tome II, 97
— *Philoſophe*, (il n'exiſte qu'une) tome I, 241
— *Rouſſe*, (ſur une) tome III, 70
Femmes. Pourquoi n'ont point de barbe, *ibid.* 49
— Contre les méchantes, *ibid.* 70
— De Rome. Comment ſe diſtinguoient des filles, *ibid.* 158
— *Philoſophes.* Sur le *Catalogue des femmes philoſophes*, par Ménage, tome I, 173
— *Savantes* (les) de Molière, tome II, 169
Ferté. (*Maréchal de la*) Mot à M. Servien, tome I, 251
— Mourant. Ce qu'il dit d'une diſpute entre deux de ſes domeſtiques, tome III, 164

Feuillade, (*mot plaisant de M. de la*) blessé au siége de Landreci, tome III, *Page* 166
Feuillet. (*M.*) Mot plaisant sur un prédicateur, tome I, 316
Fiesque, (bon-mot du comte de) tome III, 198
Fièvre de Saint-Vallier. Expression proverbiale. Son origine, tome II, 274
Fille. Mariée jeune, tome I, 337
Fille de chambre, (naïveté d'une) tome II, 194
— d'honneur. Charge difficile à exercer à la cour, tome I, 442
Flaminius. Ses vers sur Savonarole, qui fut brûlé vif, tome II, 375
Flandre. (*la*) Est le patrimoine de Mars, *ibid.* 376
Flûte. Signifie quelquefois verre à boire. Vers à ce sujet, tome I, 350
Fontenelle, (sonnet de) tome II, 94
Fortunatorum omnes sunt cognati, tome I, 373
Foucher, (*M.*) chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon. Son *Histoire des Académiciens.* Eloge de cet ouvrage, tome III, 2
Fourcroi, (*M. de*) bailli de Bâville. Son exactitude, tome I, 445
— Sa réponse à M. le premier président, tome II, 146
Fourmis de la Chine. Produisent de la laque, tome III, 109
Fournier. (*M.*) Son mot en mourant, tome I, 172
Fous (*les*) sont aisés à connoître, tome II, 305
Fra-Mariano, moine bouffon & gourmand. Avoit été barbier de Laurent de Médicis, tome I, 402
François Ier, (Bon-mot sur) *ibid.* 264
François-Xavier. (*S.*) Comparé à Alexandre, tome II, 301
Fra-Paolo. Vers au bas de son portrait, *ibid.* 56
Frasans, (*de*) maire de Dijon. Inscription ingénieuse & hardie qu'il fait mettre sur ses jetons, tome I, 35

Frondeurs. Attachent de la paille à leurs chapeaux pour se distinguer de leurs adversaires, tome I, *Page* 374
Furetière. (*Antoine*) Réflexion sur sa querelle avec l'académie, *ibid.* 82
— Erreur relevée dans son dictionnaire, *ibid.* 159
— Mot plaisant de cet auteur en maladie, tome III, 83 & 84
— Son épigramme contre Boyer, *ibid.* 195
Furstemberg, (*M. de*) évêque de Paderborn. Ses poésies, tome II, 273

G

GABS. (*les*) Conte extrait du roman de Galien-Restauré, tome I, 93 & *suiv.*
Gaguin, (*Robert*) général des mathurins. Ses annales, tome III, 103
Galien Restauré. Ancien roman de chevalerie. Conte des Gabs tiré de ce roman, tome I, 93 & *suiv.*
Galland, (*Auguste*) avocat. Sa réponse à un avocat qui l'interrompoit. *ibid.* 339
Gand de senteur. Trois royaumes contribuent à le faire, tome II, 254
Gascon. Faux brave. Sa réponse à un Parisien, tome I, 114
— (Mot plaisant d'un) qui étoit mal avec l'évêque de Bazas, *ibid.* 138
— Qui a perdu son argent au jeu, conte de Rabelais, *ibid.* 450
Gassendi. Anecdotes sur ce savant. Son désintéressement. Services que lui rendent Ménage & ses autres amis, *ibid.* 1
Gaudin. (*abbé*) Mot plaisant sur un livre ennuyeux de cet abbé, *ibid.* 114
— Long à dire la messe, *ibid.* 322
Gaulard, (*naïveté du sieur*) ibid. 36

Gaulard, (*naïveté du sieur*) tome I, Page 166
Gaumin, (poésies de) *ibid.* 243
Gautier, (*M.*) avocat célèbre, épouse sa servante, & en devient l'esclave, *ibid.* 368
Gazettes à la main. Sont pleines de faussetés & dangereuses, tome II, 255
Gênes. (la ville de) Equivoque sur le nom de cette ville, tome I, 59
Gengou. (Histoire de la femme de S.) Conte en prose extrait du *Roman du Renard*, ibid. 23
Gens de lettres. Ne sont pas déshonorés par une basse extraction, tome II, 14
Géoliers, (pensée ingénieuse sur les) *ibid.* 34
Gerontes & Ancilla, tome III, 334
Gibelins & *Guelphes.* Origine de ces noms, tome II, 382
Gloire, (vanité de la) *ibid.* 411
Godeau (*M.*) faisoit cas du poëme de la Pucelle de Chapelain. Mauvaise pointe à ce sujet, tome I, 23
— Vers imités d'un passage de David, tome II, 87
— (Anecdotes & observations sur) *ibid.* 408
— Vers contre les médecins, tome III, 182
Gombault, (sur un vers de) tome I, 204
— Sa réponse hardie au cardinal de Richelieu, tome II, 23
— Son mot sur l'Etoile, poëte inconnu, *ibid.* 36
— Son épigramme contre M. Servien, *ibid.* 73
Gomberville, (*M. de*) de l'académie françoise. Cause qu'il donne de l'éloignement de Louis XIII pour l'étude, tome I, 332
— Ses vers à M. Bachot, médecin, tome II, 18
Gomèz & *Maillet*, poëtes misérables. Epigramme contre eux, *ibid.* 195
Got. (*le marquis de*) Vers de mademoiselle de Rohan contre lui, *ibid.* 21

Govéan. Vers latins contre Briand-Vallée, tome III, Page 245
Goulu, (*Nicolas*) feuillant, écrit contre Balzac, tome I, 256
Graculus. Ce mot latin ne signifie pas *geai*, mais *corneille*, tome III, 45
Grammont. (*M. de*) Trait d'habile courtisan vis-à-vis du cardinal de Richelieu, tome II, 212
Grammont. (*M. le maréchal de*) Sa réponse à une lettre pleine de fierté du duc de Virtemberg, *ibid.* 261
— Ce qu'il dit sur la mort du ministre Morus, *ibid.* 2..
Grancey (Mot plaisant de M. de) à M. d'Epesses, tome I, 165
Grandier, (*Urbain*) curé de Loudun. Histoire de son procès, tome III, 112 & *suiv.*
— A fait l'oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe, *ibid.* 123
— Son éloge par Théophraste Renaudot, *ibid.* *ibid.*
Grands-Hommes, (ingratitude de la patrie envers les) *ibid.* 77
Grassins, (*le collége des*) fondé pour les pauvres écoliers du diocèse de Sens, *ibid.* 153
Granvelle. (Antoine Perrenot, cardinal de) Ecrits importans de ce ministre perdus en partie. Le reste sauvé par M. Boisot, abbé de Saint-Vincent, tome I, 3 & *suiv.*
Grævius. A fait le panégyrique du prince d'Orange, *ibid.* 401
Grec. Différentes manières de le prononcer, *ibid.* 448
— Cas que l'on doit faire de ceux qui le savent, tome II, 200
Grévin. (*Jacques*) Fragment de son ode pour le tombeau de Du Bellay, tome III, 289

Gros, *groſſe*, expreſſions à la mode à la cour, tome II, *Page* 152
Grotius. Ses vers ſur le cheval de l'archiduc Albert, *ibid.* 28
— Anecdotes ſur cet auteur, *ibid.* 55
— Comment ſa femme le délivre de priſon, tome III, 206
— Autres anecdotes, *ibid.* 207
Grudé, (*M.*) d'Angers. Ses poëmes ſur les miracles de Notre-Dame du Cheſne, tome II, 296
Gruyer, (*juge*) qui étendoit plaiſamment ſa juriſdiction, tome III, 25
Gui. Affection du ſire de Laval pour ce nom, tome II, 416
Guarini, profeſſeur à Vérone, blanchit en une nuit de chagrin d'avoir perdu des manuſcrits précieux, tome I, 39
Guichard, (*Etienne*) fait un livre ſur l'harmonie étymologique des langues, tome III, 411
Guiche. (*le comte de*) Particularités de ſa vie, tome II, 161
Guimené. (le prince de) Bon-mot à M. Servien, tome I, 246
— Bons-mots, tome II, 208 & 209
Guirlande de Julie, (vers de l'Etoile ſur un narciſſe tiré de la) tome III, 223
Guyet, (vers latins de) tome II, 23
— Etoit capricieux dans ſes critiques, *ibid.* 273

H

Habert de Cériſi. Sa chanſon de l'amant qui ſe meurt, tome II, 359
Habits. Femme qui avoit trois cent ſoixante-cinq paires d'habits, tome III, 205
Haine implacable, appellée *odium theologicum*, tome I, 432

Harangue (*la*) du bon faiseur, tome III, *Page* 20
— *ridicule* d'un gentilhomme au roi, *ibid.* 158
Harlay. (*le président de*) Bon-mot sur la jupe dorée de la femme d'un maltotier, tome I, 50
Harlay, (*M. de*) archevêque de Rouen, divise un de ses sermons en vingt-deux points, *ibid.* 354
Harrouis, (*le père d'*) prédicateur. Mot plaisant sur le père Bourdaloue, *ibid.* 339
Hébreu. (*l'*) Difficile à prononcer, tome II, 117
Heinsius, (*Daniel*) aimoit la débauche. Raillerie de ses écoliers à ce sujet, tome I, 69
— Distique qu'il fit étant ivre, tome III, 172
— Sur sa tragédie d'Hérode & les autres poésies, *ibid.* 215
Heisterbach, (*Césaire d'*) moine de Cîteaux. Fragment de ses sermons, *ibid.* 69
Hendécasyllabes de M. de La Monnoye adressés à M. Petit & à Ménage, tome I, 449
Hennequin, (bons-mots de M.) tome III, 82
Henri Etienne, fils de Robert, apprend le grec avant le latin, tome II, 275
Henri IV. Réponse piquante que lui fait un ambassadeur d'Espagne, *ibid.* 112
— Et le duc de Bellegarde chez la belle Gabrielle, conte, tome I, 354
— Bon-mot de ce prince sur une dame vieille & fort sèche qui cherchoit à plaire, *ibid.* 369
— Bon-mot de ce prince à un ambassadeur d'Espagne, tome II, 308
— Anecdote sur ce prince, *ibid* 340
— Ses lettres originales gardées à la bibliothèque du roi, *ibid.* [illegible]

Héraclée. Vingt-trois villes de ce nom en Egypte, tome III, *Page* 97.
Hercule. En vénération chez les Gaulois, *ibid.* 160
Hercule. (*les travaux d'*) Alluſion, tome II, 114
Hermaphrodite, (fameuſe épigramme latine de l') tome III, 348
Hiatus. Remarques ſur les *hiatus* en poéſie, tome I, 137
Hoguette. (*M. de la*) Mot plaiſant à ſes médecins, étant au lit de la mort, tome II, 371
Holſtein. (*Luc*) Bon-mot, tome I, 183
Homère. N'a point imité & n'a pu être imité, tome II, 327
Homme & femme. Comment doivent être pour être bien faits, tome III, 48
Homme réſolu, (*l'*) conte en vers, tome I, 440
Homme veuf & ſon cocher, (*l'*) conte, tome II, 387
Honnête-homme. (Quelles choſes conſtituent l') tome III, 150
Horace. (Imitation en vers françois de l'ode XI[e]. du premier livre d'), tome II, 4
— (Sur un vers d') tome III, 159
Horloge de ſable, (métamorphoſe d'un amant en une) tome I, 43
— Ne valent rien, tome III, 104
— Diſtique latin ſur une horloge de ſable, & ſa traduction en vers françois, *ibid.* *ibid.*
Hoſpitalité. (*l'*) Mieux pratiquée chez les païens que la charité chez nous, tome II, 242
Houlières. (*madame des*) Vers ſur le jeu par madame des Houlières. Epigramme latine à la louange de cette dame par Ménage, & ſa traduction par M. de La Monnoye, tome I, 24 *& ſuiv.*
Huet, (*M.*) évêque de Soiſſons, puis d'Avranches. Eloge

de ce prélat & de ses ouvrages. Sonnet à sa gloire, tome I, *Page* 91
Huet. (*M.*) Son éloge, tome I, 237
— Son savoir, tome III, 3
Huguenote, (mot plaisant d'une vieille) tome II, 399
Hullon, (*M.*) surnommé *le berger extravagant*, tome I, 250
Huyau, signifie *cocu* en langage picard. Epitaphe, tome I, 397
Huyau, signifie *cocu* à Amiens, tome II, 219
Hughens de Zuitlichem, (*Constantin*) père du fameux M. Hughens physicien, a fait des poésies, tome I, 264

J

Jacob, (*le P.*) curieux de vieilles éditions, tome II, 144
— Se retire chez M. de Harlay, & y meurt, *ibid.* 146
Jacques. (*S.*) Bon-mot de Ménard sur le corps de saint Jacques à Saint-Maurille d'Angers, tome I, 64
Jambes, (vers sur deux belles) tome III, 49
Jansenius, (livre de) Comment il est complet, tome II, 144
Jardinier qui demande de la pluie, tome I, 436
Jerzai, (*le marquis de*) anecdote, *ibid.* 182
Jésuites. Différence entre eux & les autres religieux, tome II, 206
— Epigramme latine contre eux, & sa traduction françoise, *ibid.*
Jeunes mariés, se lèvent matin pour se délasser, tome III, 15
Je vous baise les mains, ancienne formule de lettre; n'est plus en usage, tome I, 215

Ignace (S.) comparé à César, tome II, *Page* 301
Ignorant, (mot plaisant d'un vieil) tome I, 77
Imberbus au lieu d'*imberbis*, dans le vers d'Horace *Imberbis juvenis*, &c. *ibid.* 410
Impéria, courtisanne de Rome, fameuse par sa beauté, *ibid.* 403
Imprimeurs. Fatiguent les auteurs par leur longueur, *ibid.* 420
— Il faut ne leur donner que des copies mal écrites, *ibid.* *ibid.*
Impromptu de Malherbe pour le cheval d'Henri IV, tome III, 110
Impromptus, difficiles à faire, *ibid.* 102
Inalberarsi, mot italien, signifie se *cabrer*, ibid. 256
Induti. (*les*) Ce que c'est, *ibid.* 14
Ingratitudo. Quand on a commencé à employer ce mot, *ibid.* 79
Innocent XI. Rebus sur l'affection de ce pape pour le cardinal *Cibo*, tome I, 51
— Pasquinade contre ce pape, fils d'un banquier, *ibid.* 294
— Bon-mot de l'abbé P. sur ce pape, *ibid.* 338
Inscription en vers pour le cimetière de Saint-Séverin, *ibid.* 431
Institutes de Justinien, tome III, 173
Job. Comment devoit s'y prendre le diable pour lui faire perdre patience, tome II, 157
Joseph, (*le père*) capucin. Vers sur ce religieux, tome III, 123
Joueur. Son imprécation contre la fortune, tome II, 305
Journel, imprimeur. Vers de Ménage contre lui, tome I, 333
Italiens. Parlent mal la langue latine, *ibid.* 319

Judas-Iscariot. Où il est né, tome III, *Page* 95
Ives de Chartres. Ce qu'il pensoit des épreuves appellées *ordalies*, tome I, 465
Juge qui conclut toujours à pendre, tome II, 302
Juglaris. Son éloge de Louis XIII, tome III, 102
Jule II. Quatrain latin contre ce pape. Dissertation sur ce quatrain, tome I, 53 & *suiv*.
Juret, (*anecdote sur François*), ibid. 226

L

LABBE. (*le P.*) Faute relevée dans sa *Bibliothèque*, tome III, 99
La Bruyère, (éloge de) *ibid*. 241
— Ce qu'il dit des avantages des grands sur les autres hommes, *ibid*. 26
Laffémas, (*l'abbé de*) grand faiseur d'épitaphes, tom. I, 240
La Gaïsse. (*le fameux*) Chanson en style niais, par M. de La Monnoye, tome III, 29 & *suiv*.
Lalli, (*Jean-Baptiste*) Méprises de Baillet dans ses *Jugemens des savans*, touchant ce poëte, tome I, 169
Lambert, musicien, refuse de montrer à chanter à mademoiselle d'Outrelaise. Pourquoi, tome III, 91
Lamoignon. (*M. le premier président de*) Caractère de ce Magistrat; son extrême délicatesse; son amour pour les sciences, &c. tome I, 121
— Beau trait, tome II, 34
La Monnoye. Epigramme latine, *ibid*. 100
— Son imitation, en vers françois, de l'épigramme de l'Hermaphrodite, tome III, 345
Langlois, avocat. Sa réponse à M. le premier président, tome II, 142
Langue françoise, (remarques sur la) après celles de Vaugelas, tome III, 39

Langues, (harmonie étymologique des) par Etienne Guichard, tome III, *Page* 41
— modernes. Sont nées des anciennes en même idiôme, tome III, 43
— vivantes. Plus difficiles à bien ſavoir que les langues mortes, tome III, 41
Languet, (*M.*) conſeiller au parlement. Anecdotes ſur ſes ouvrages, tome II, 267
Latin. Il eſt plus avantageux d'écrire en latin qu'en françois, tome I, 167
Lavardin, (*de*) illuſtre famille du Vendomois, tome II, 300
La Varenne, d'abord cuiſinier, puis mercure de Henri IV, tome I, 182
Laverna, déeſſe des voleurs. Nom donné par Ménage à mademoiſelle de la Vergne. Epigramme à ce ſujet, tome I, 104
Launai. (*M. de*) Ce qu'il diſoit des Romains, tome III, 20
Launoy (bon-mot de M. de) ſur un prédicateur, tome I, 77
— Sa réponſe à M. Billaud, chanoine de Notre-Dame, tome II. 36
— Surnommé *le dénicheur de ſaints*, tome III, 171
— Comparé au Jupiter d'Homère, *ibid.*
Lauria. (*le père*) Comment fut fait cardinal, tome II, 245 & *ſuiv.*
Lefevre, (*M.*) père de madame Dacier. Anecdotes ſur ſa vie, tome I, 303
— Sa diſpute avec l'académie de Saumur, tome II, 256
Le Fèvre d'Etaples. (*Jacques*) Particularités ſur ſa vie, tome I, 281
Légancz, (*le marquis*) Ce qu'il écrit au roi d'Eſpagne, tome II, 227

Le Loyer. (*Pierre*) Sa traduction en vers françois de l'épigramme latine de l'Hermaphrodite, tome III, *Page* 351
Lemoine, (*le père*) jésuite. Ses ouvrages en faveur des dames, tome II, 395
— Son épitaphe de Marie Stuart, *ibid.*
Léonins (*vers*) Pourquoi ainsi appellés, *ibid.* 426
— Epitaphe de Béde, *ibid.*
— Autres exemples, *ibid.* 427
Lettre sur les curiosités de Rome & sur plusieurs sujets de littérature, tome III, 124 & *suiv.*
Liche (*le marquis de*) n'aimoit point sa femme, quoiqu'elle fût très-belle, *ibid.* 238
— Son ambassade à Rome, *ibid.* 239
Lieutenant-particulier (mot plaisant d'un) sur un juge intéressé, tome I, 68
Lieux publics en Angleterre, sont peuplés de filles & de femmes de prêtres, tome II, 382
Linière. (*François Pajot de*) Epigramme de ce poëte contre Conrart. Notes sur sa vie & sur ses ouvrages, tome I, 100
— Epigramme de ce poëte contre Ménage, *ibid.* 104
— Sa bonne répartie à Le Païs, tome II, 279
— Appellé par Despréaux *le poëte idiot de Senlis*, ibid. 302
— Vers sur Ménage, tome III, 170
Lipogrammatiques. (*ouvrages*) Ce que c'est, tome II, 410
Lipse dédie sa plume à Notre Dame du Hall, tome III, 244
Lit de repos. Pourquoi ainsi appellé, *ibid.* 98
Livre imprimé, (quel est le plus ancien) tome II, 145
Livres. Différence entre les livres de dévotion & ceux de galanterie, tome III, 149
— Passion ordinaire des gens honnêtes, *ibid.*
Livres défendus (*les*) sont plus recherchés que les autres, *ibid.*, 148

Loret, (anecdote sur) auteur de la *Gazette burlesque*, tome I, *Page* 305

Lorris, (*Guillaume de*) auteur du *roman de la Rose*, tome III, 139

Louet, (*M.*) lieutenant-particulier d'Angers. Sa plaisante manière de prononcer en jugeant, tome I, 340

Louet, (*M.*) fameux jurisconsulte. Ses brusqueries, tome III, 98

Louis XIII. Mot de ce prince sur les harangueurs ennuyeux, tome I, 40

Louvois, (impromptu sur la mort de M. de) tome III, 81

Louvois, (*l'abbé de*) âgé de quinze à seize ans. Son érudition, tome III, 176

Lulli. Réponse de sang-froid de Lulli à l'impatience du roi, *ibid.* 95

Lutrin, (*le*) poëme de Despréaux. Notes sur cet ouvrage, tome II, 164

Lysias (mot de) sur un plaidoyer, tome I, 34

M

MACHIAVEL. Ses plagiats; comment il les déguise, tome II, 291

Madelenet. (*Gabriel*) Notices sur ce poëte & sur ses ouvrages, tome I, 335

Madrigal imité du cavalier Marin, tome III, 177

Magdeleine (*la*) de l'évangile est autre que la pécheresse, tome II, 294

— (Prières à la Vierge & prières à la) tome III, 18

Magnus liber, magnum malum, ibid. 149

Mai, (*le mois de*) dangereux pour la vertu des femmes, tome II, 102

Majesté. Archevêque traité de *majesté* par un jacobin, tome I, 144

Maillard. (*Olivier*) Fragmens de ses sermons, tome III, *Page* 51
— Sa peinture d'un mauvais juge. Aventure à ce sujet, *ibid.* 52
Mains. Les deux mains également laides, tome II, 230
Maître de la monnoie. Ses fonctions, sa qualité & ses priviléges, tome III, 216
Maître-d'hôtel bien gagé & mal payé, tome II, 205
Maladies épidémiques. En quoi elles consistent ordinairement, *ibid.* 326
Malebranche. (*le père*) Contre son livre *de la Recherche de la vérité*, tome I, 356
Malherbe, âgé de soixante-dix ans, veut se battre en duel, tome III, 82
Malheurs. N'arrivent jamais seuls. Vers à ce sujet, *ibid.* 109
Malleville. Epigramme contre M. de la Mothe-Aigron, conseiller au présidial de la Rochelle, fils d'un apothicaire, tome II, 91
Malo, (*S.*) est le même que S. Maclou ou S. Macut, tome III, 100
Marc-Antoine. Sa harangue après la mort de César, tome II, 31
Marcel, (*Guillaume*) professeur de rhétorique au collége de Lisieux, a fait l'oraison funèbre du maréchal de Gassion. On lui fait défense de la prononcer, tome I, 344
Marchand luquois, (*le*) conte, tome II, 81
Marguerite de Valois, reine de Navarre, devient dévote dans les dernières années de sa vie. Vers de Rabelais à ce sujet, *ibid.* 247 & *suiv.*
Mari qui ne couchoit point avec sa femme, conte, tome I, 406

Mari Qui reçoit la pénitence pour sa femme, conte, tome II, *Page* 241

Mariage des grands, est comme leur baptême, *ibid.* 389

Marie. Il y a eu trois femmes de ce nom, confondues par quelques-uns en une seule, *ibid.* 295

Marie de Médicis. Comment elle pardonne en mourant au cardinal de Richelieu, *ibid.* 88

Marigny. (*Charpentier de*) Son goût pour la raillerie; disgraces qu'il lui attire. Anecdotes sur ce poëte, tome I, 10 & *suiv.*

Marigny. Pour exprimer que l'on étoit de ses amis, il disoit que l'on *étoit sur son ongle.* Explication de cette expression, tome II, 313-314

Marin (M.) Equivoque sur le portail de l'église des Feuillans, tome I, 404

Marin (*réponse d'un*) dont le père & les aïeux avoient péri snr mer, tome III, 22

Marot. (*Clément*) Epigramme de ce poëte qui ne se trouve que dans deux anciennes éditions de ses œuvres, tome I, 291

Marot, bon poëte, mais pauvre, tome III, 155

Marquis. D'où vient ce mot, *ibid.* 197

Martin. (*S.*) Pourquoi représenté en cavalier & non en évêque, *ibid.* 73-74

Martinet. Son épigramme contre Corbin, avocat, âgé de quatorze ans, tome II, 49

Martinon, avocat, se fait peindre. Bon-mot de son peintre, tome I, 251

Matras. (*le prieur des*) Mot plaisant, *ibid.* 337

Maurice. (*le prince*) Sa réponse à une dame qui lui demandoit qui étoit le plus grand capitaine de son siecle, tome II, 387

Mauvillain, médecin de Molière, tome III, 91

Maximes, tome I, *Page* 181
Maynard. (*François*) Virelai de ce poëte fur les malheurs du mariage, tome II, 71
Mazarin (*le cardinal*) achète la bibliothèque de M. des Cordes, *ibid.* 84
Mazure, (*M.*) curé de Saint-Paul. Mot plaifant de ce curé fur fes cloches, *ibid.* 65
Médecin, (épitaphe d'un) *ibid.* 317
Médecine, (définition de la) tome II, 380
—(Profeffeurs en) étoient autrefois tous clercs, tome III, 182
Mellan, (*Claude*) graveur, ne veut graver que des portraits de gens illuftres, tome I, 83
Melons comparés au vin. Diftique latin à ce fujet, *ibid.* 51
Ménage fe montre infenfible aux critiques & aux cenfures, *ibid.* 68
— Différence entre fes étymologies & le dictionnaire de l'académie, *ibid.* 84
— Ses vols fur les anciens lui font reprochés, & il s'en fait honneur, *ibid.* 103
— Rend à fon père un méchant office, équivoque, *ibid.* 320
— Sa mémoire extraordinaire, *ibid.* 427
— Quatrain fur le déclin de la poéfie, tome II, 92
— Epigramme contre le préfident Coufin, *ibid.* 133
— Pourquoi il avoit beaucoup d'ennemis, tome III, 170
— Son épigramme latine contre Grotius, *ibid.* 208
— Ses vers fur une traduction d'Horace, *ibid.* 237
Menot, cordelier. Fragment de fes fermons finguliers, *ibid.* 56 & *fuiv.*
Mentons. Sur un menton trop court & fur un menton trop long, tome I, 353
Meré, (*le chevalier de*) anecdote, tome II, 116
Mefmes, (*M. de*) lieutenant-civil. Tour plaifant qu'il joue au lieutenant-particulier, tome III, 143

Mesmes (*M. le président de*) étoit savant. Distique latin qui lui est adressé, tome II, *Page* 420

Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, livre bizarre & sans mérite, *ibid.* 395

Minimes. Plaisanterie sur leur ancienneté, *ibid.* 339

Miroir, (quatrain sur un) tome I, 99

Moine Exemples de plusieurs personnes qui se sont fait enterrer en habit de moine, tome II, 161

Moines. Tour que leur joue un abbé, *ibid.* 388

— d'Espagne. Coutume utile pour eux qu'ils ont introduite, *ibid.* 386

Molé, (*M.*) premier président. Sa réponse grave à M. de Saintot, *ibid.* 45

Molière. Sa prose est meilleure que ses vers, tome I, 120

— Mot d'un prince sur l'épitaphe de Molière, *ibid.* 166

— Imitations qu'il a faites des anciens & des modernes, tome II, 280 & *suiv.*

— Bon-mot sur son médecin; tome III, 91

Montmor ou *Montmaur*, fameux parasite. Son mot sur le *Systême du monde* de Roberval, tome I, 34

— Son extrême sensibilité pour une perte de biens, *ibid.* 293

— Epigramme de d'Alibray & de Malleville contre ce fameux parasite, *ibid.* 425 & 426

— Etoit riche & avare. Bon-mot chez le chancelier Séguier, tome II, 402

Monantuüil-Goulu, (*M. de*) veut se marier à soixante ans. Mot plaisant à ce sujet, tome I, 83

Mondori, fameux comédien; excelloit dans les rôles tragiques, *ibid.* 16

Mondori, (*abbé*) surnom donné à Boisrobert: pourquoi, tome I, 17

Monsieur. Usage relativement à ce mot, tome III, 38

Mons Martyrum : (le palais Barberin nommé) pourquoi, tome II, *Page* 423
Montagne a inséré dans ses essais des pensées des anciens, tome I, 415
Montaigu (*Jean de*) donne une cloche à l'église de Paris. Vers à ce sujet, tome II, 270
— Sa fin tragique, *ibid.* 271
— Sa justification, tome I, 13
Montausier (*M. de*) aimoit à contredire, tome III, 92
Montbazon, (épitaphe de madame de) *ibid.* 220
Montmorin. (*de Saint-Héren de*) Antiquité de la noblesse de cette maison, *ibid.* 192
Montreuil. (*l'abbé de*) Vers sur une résidence, tome I, 80
Moréri. Remarques sur son dictionnaire, *ibid.* 75
Mori. Rebus sur ce mot, *ibid.* 7
Morlini. (*Hieronymi*) Contes & nouvelles imprimées à Naples, tome III, 130
Morus, (anecdote sur M.) tome II, 84
Motte Le Vayer, (bon-mot de Balzac contre *La*) tome I, 441
— Corrige son style sur les *Remarques de Vaugelas*, tome III, 36
Moustier, (*Du*) peintre & poëte françois. Son cabinet de peinture saisi par le cardinal de Mazarin, tome I, 6
Moyen de parvenir. Bon-mot tiré de ce livre, tome II, 16
— Dissertation sur ce livre, tome III, 325
Munster (*vœu de M. de*) dans une maladie, *ibid.* 86
Muret. Comment il faisoit taire ses écoliers qui l'interrompoient dans ses leçons, tome I, 31
— Brûlé en effigie à Toulouse. Vers latin à ce sujet, tome II, 265
— Epigramme latine pour une effigie de Bacchus, & sa traduction françoise, *ibid.* 266

Muret.

Muret. A quel usage il destinoit les mauvais vers. Distique léonin, tome II, *Page* 425
Musée, poëte latin, auteur du poëme de *Léandre & Héro*, tome I, 295
Muses. Pourquoi elles sont vierges, tome II, 228
Musique. Estime qu'en faisoient les anciens, tome I, 199

N

NAIN DE JULIE, nom donné à M. Godeau, évêque de Vence, tome II, 58
Naïveté d'une dame, tirée de *la Fausse Clélie*, tome III, 105
— d'une jeune fille, tome II, 237
— d'une petite fille, *ibid*. 80
— d'un laquais, *ibid*. 86
— d'un mari à l'enterrement de sa femme, tome I, 266
— imitée du grec d'Hiéroclès, *ibid*. 109
Nanteuil, (*Robert*) fameux peintre; avoit le propos gai & plaisant, tome II, 355
Narcisse. (Vers latins sur les amours de) tome III, 151
Nathanaël, est le même que S. Barthélemi, tome II, 294
Naudé. (*Gabriel*) son traité du style burlesque, tome III, 29
Nasus prehensus, conte en vers latins, *ibid*. 7
Nec pluribus impar, devise pour Louis XIV, par M. Douvrier, *ibid*. 93
Népos. Observations sur ce mot, tome II, 400
Nez & les pincettes, (*le*), conte de Piron, tome III, 8
Nicaise, (*l'abbé*) savant antiquaire, tome I, 351
— Son épitaphe en vers, *ibid*. 352
Nicolaï. (*M. de*) Anecdote sur ce savant magistrat, *ibid*. 335
Nicolas. (*Dom Augustin*) Epitaphe de ce poëte, *ibid*. 331
— Epigramme contre son avarice, *ibid*.

Nogent. (*le comte de*) Sa fortune rapide. Bon-mot, tome I, *Page* 116
Novion. (*M. de*) Comment il appelloit les gens du roi, tome II, 419
Noyon (*l'évêque de*) n'estime que les gens de qualité. Epigramme contre ce prélat, *ibid.* 17
Nublé, (M.) savant critique, *ibid.* 317
— (Sur M. de) tome II, 100
— (Belle action de M.) *ibid.* 376
Nuque. D'où vient ce mot, tome I, 458
Nyctalopie, espèce de maladie; en quoi elle consiste, tome II, 327

O

OBSCÉNITÉS, tiennent lieu de pointes dans les épigrammes des anciens, tome I, 444
Ombreval. (*M. d'*) Bon-mot sur son discours de réception du chancelier Le Tellier, tome II, 13
Opéra (*les*) nous viennent d'Italie, *ibid.* 352
Opéra difficile, (*l'*) épigramme de Quinault, *ibid.* 351
Oracle équivoque, tome I, 321
Orange, (anecdote historique sur le prince d') tome II, 409
Orateur qui ne se lassoit de parler en public, quoiqu'il fût dans une grande vieillesse, tome I, 434
Oratoire. (*les pères de l'*) Quand ont commencé à déchoir de leur réputation, tome III, 5

P

P. (*quatre*) Explication de quatre P au-dessus de la porte du premier président de Bordeaux, tome II, 343
Pâles couleurs, (demoiselle qui haïssoit les) tome I, 291

Pallium, (remarques sur le) tome II, *Page* 250
Panigarole, (*François*) cordelier. Ses poésies, tome I, 224
Papes. Leur puissance déja considérable dans le quatrième siècle, tome II, 332
Pardon. Il y a autant de cruauté de pardonner à tous, que de ne pardonner à personne, tome III, 161
Parfait. (*le lieutenant*) Bon-mot sur les gens d'église, tome I, 136
Pâris a été le plus heureux des hommes. Pourquoi, tome III, 21
Pâris. (*Matthieu*) Qualités bonnes & mauvaises de ses ouvrages, tome II, 278
Parisiens. Eloge de Paris & des Parisiens, tome I, 459
Parisot, (*Jean-Patrocle*) auteur de *la Foi dévoilée par la raison*. Notes sur l'auteur & sur l'ouvrage, *ibid*. 65
Parleur. (*grand*) Son incommodité, tome II, 406
Pascal, (pensées tirées de) tome I, 419
Passe-port d'amour pour Lambert, musicien, tome III, 91
Passion de bâtir, est dangereuse, tome I, 459
Patin, professeur royal, embarrassé dans sa harangue de réception, *ibid*. 31
— Son caractère jovial, tome III, 71
Patin. (*Guy*) Ses lettres sont remplies de faussetés, tome I, 399
Patru (sur les plaidoyers de M.) & remarques sur ses autres ouvrages, *ibid*. 390
— est quatre ans à traduire une période, tome II, 179
Pays. Ménage écrivoit *payis*; mais l'usage a consacré *pays*, tome I, 400
Paysan. Naïveté d'un paysan à l'église, *ibid*. 136
— (Equivoque plaisante d'un) *ibid*. 248
— (Naïveté d'un) *ibid*. 360
— (d'un) & de son confesseur, tome III, 77

Payfan (d'un) & de fon feigneur, conte, tome III, *Page* 183
Peaucelier des Cholets. (*M.*) Expreffions ridicules de ce favant, tome II, 234
Pefournier ou *P. Fournier* étoit borgne. Plaifanterie à ce fujet, *ibid.* 149
Peinturer, mot françois à conferver, *ibid.* 315
Peirefc. Plufieurs lettres de ce favant, perdues par la fottife d'une de fes nièces, tome I, 2
Pelletier. Bon-mot fur les mains de madame de S. *ibid.* 142
Peliiffon, (*Paul*) auteur du prologue de la comédie *des Fâcheux*, de Molière, *ibid.* 80
— Aimoit les lettres, & faifoit du bien à ceux qui les cultivoient, *ibid.* 304
— Sa lettre de remercîment à Ménage, qui follicitoit pour le faire fortir de la Baftille, tome II, 264
Pelliffon, (*Raimond*) premier préfident au parlement de Chambéry, bifaïeul de M. Pelliffon. Anecdote à ce à fon fujet, tome I, 370
Pénard. Origine de ce mot, *ibid.* 61
Penfées, bons-mots, équivoques & anecdotes, tome II, 110
— d'autrui. Quand on peut en faire ufage, *ibid.* 12
— ingénieufes, mots plaifans & traits d'hiftoire, *ibid.* 40
Perdrix rouges apportées en Anjou par René, roi de Sicile & duc d'Anjou, *ibid.* 298
Père Pafcal, nom donné à l'évêque d'Amiens, *ibid.* 383
Périgueux. Equivoque fur ce mot, *ibid.* 324
Perrault le moderne, (vers latins contre) tome I, 213
Perrault. (*M.*) Obfervations fur fes ouvrages, tome II, 158
Perruque. Vers latins fur ceux qui n'ofent fe couvrir la tête dans la crainte de gâter leurs perruques, tome I, 300

— moins en usage autrefois que du tems de Ménage, tome III, *Page* 111

Petit, (épigramme latine du médecin Petit, tome II, 7

Petit, (*Pierre*) médecin. Son épitaphe en vers latins, tome I, 399

Petit-Jean de Saintré. (Histoire & plaisante chronique du) Observations sur cet ouvrage, *ibid.* 195

Petit-Maître (*le*) & *le mendiant*, conte en vers, tome II, 279

Petit-Pied, (M.) chanoine de Notre-Dame de Paris. Son acte de générosité en faveur de M. Cotelier, tome III, 15

Petits caractères. Exemples étonnans d'ouvrages imprimés & écrits en très-petits caractères, tome I, 117

Pétrarque. Ce qu'il dit contre les médecins, tome III, 182

Pétrone. (Méprise plaisante au sujet d'un manuscrit de) tome I, 109

— (Sur un fragment de) *ibid.* 217

— (Vers de) sur les amours de Mars & de Vénus, tome II, 48

— (Jugement de Lipse sur) *ibid.* 56

Petrus Delphinus, ouvrage dont le plus grand mérite est la rareté, tome III, 131

Petrus-Hœdus, auteur du livre *de Amoris generibus*, tome I, 317

Peyrère, (*Isaac de la*) auteur du livre des *Préadamites*, tome II, 206

— Son épitaphe, *ibid.* 207

Philadelphes, surnom donné à MM. Berault frères, tome I, 348

Philarque, *Phyllarque* & *Phylarque.* Signification différente de ces trois mots, tome III, 80

Philelphe trouve le *Traité de la Gloire*, de Cicéron. Usage qu'il en fait, tome II, 289

Philelphe. (*le*) Ses satires, curieuses par rapport aux faits qu'elles contiennent, tome III, 128
— Son recueil d'épigrammes, sous le titre *de Jocis & Seriis*, *ibid.*
Philippe II, roi d'Espagne. Adresse d'un duc pour faire sa cour à ce prince, tome II, 215
Philodème, poëte grec. Traduction latine d'une épigramme-anecdote de ce poëte, tome I, 424
Philotée. Deux livres sous ce titre, tome II, 309
Phryné. Ruse de cette courtisanne pour avoir le plus beau tableau de Protogène, *ibid.* 433
Pichrocole de Rabelais, étoit le grand-oncle de MM. de Sainte-Marthe, *ibid.* 11
Pie V. Mot plaisant de ce pape sur la pluralité des bénéfices, tome I, 50
Pied-bot. D'où vient ce mot, tome II, 185
Pierre gravée, (explications diverses sur une ancienne) tome I, 374
Piètre, (*M.*) médecin. Son épitaphe latine, tome II, 130
Pincé. (*Pierre*) Epitaphe de Pierre Pincé, maire d'Angers, tome I, 34
Piron, (*Alexis*) poëte françois, auteur de *la Métromanie*. Son conte intitulé *le nez & les pincettes*, tome III, 13
Plaideur qui veut qu'on lui laisse quelques procès pour ses menus plaisirs, tome I, 296
Plaideurs, (*les*) comédie de Racine. Anecdotes relatives à cette pièce, tome II, 171
Platine. (*Barthelemi*) Son traité sur la cuisine, intitulé *de honestâ voluptate*. Remarques sur cet ouvrage, tome I, 57
Platon. Pourquoi il consultoit les professeurs des arts, tome II, 334
Pline nie l'immortalité de l'ame, *ibid.* 251
— Observations sur ses ouvrages, *ibid.* 253

Plomb d'Angleterre sert à couvrir les églises, & plomb de Rome les découvre. Explication de ce proverbe, tome II, *Page* 272
Plutarque comparé à Sénèque, *ibid.* 150
Poëta regius, signifie le fou du roi, *ibid.* 306
Poëte (d'un) & d'un sourd, conte, *ibid* 226
— Qui entend mal réciter ses vers, tome I, 435
Poëtes. Sont ordinairement peu hardis, tome II, 225
Poisson. Vers de Poisson sur une quête pour faire ses filles religieuses, tome I, 157
Politien. Imitation grecque de la fameuse épigramme latine de l'Hermaphrodite, tome III, 336
Poltrons. Doivent-ils être punis de mort? tome I, 372
Polus. (*le cardinal*) Sa réponse à un évêque de Rome qui alloit visiter son diocèse, *ibid.* 165
Pontac, (*madame de*) sœur de M. de Thou. Bon-mot sur le cardinal de Richelieu, *ibid.* 328
Ponthus de Thiard, évêque de Châlons-sur-Saone. Anecdote, tome II, 36
— Equivoque sur son nom *Pontus*, dans une épigramme de Pâquier, tome I, 393
Porphyrogenète. D'où vient ce mot, tome II, 311
Portrait. Sur un portrait bien fait. Vers, tome I, 203
Poulardes de Sablé excellentes. Maniere de les engraisser, tome II, 298
Poules naines apportées de Barbarie en Anjou par M. de Grammont, *ibid.*
Poyet, (sur la prison du chancelier) tome III, 168
Pragmatique, (*la*) conte allégorique & critique, tome I, 85 *& suiv.*
Praxitèle. Eloge de sa Niobé, tiré de l'Anthologie, t. I, 343
Préadamites (*livre des*) condamné au feu. Vers de l'auteur à ce sujet, tome II, 207

Précepteur difficile à trouver, tome II, Page 20
Précieuses ridicules. (*les*) Mot de Ménage à la première représentation de cette comédie, tome I, 349
Prédicateur. Mot plaisant d'une dame sur un prédicateur ennuyeux, *ibid.* 68
— Mot plaisant sur un prédicateur qui n'avoit presque point d'auditeurs, *ibid.* 76
— Sur un prédicateur qui avoit mauvaise grace, *ibid.* 171
— Plaisante méprise d'un prédicateur, *ibid.* 307
— Qui prêche suivant les paroisses, tome II, 349
Prédicateurs. Doivent vivre conformément à la morale qu'ils prêchent, tome I, 408
Préface. Remarques sur les plus belles préfaces en notre langue, *ibid.* 80
Président au grand-conseil, (*charge de*) créée par François I[er]. en faveur de Guy Breslay, tome II, 325
Président scrupuleux (*le*) & son cocher, conte, tome II, 163
Prêtre de Véronne, commentateur du livre *de ingenuis moribus.* Haute idée qu'il a de son travail, *ibid.* 177
Princes. Ceux qui les approchent doivent avoir l'art de cacher leur savoir, tome I, 139
Procès. Comment se faisoient dans le onzième siècle, tome III, 224
Procureur du roi, est nommé, par le docteur Faber, *diabolus regis*, tome I, 386
Protonotaire du saint-siège apostolique. Equivoque plaisante sur ce mot, tome II, 90
Proverbe. Remarques sur quelques expressions proverbiales & sur leur origine, tome I, 151
Pseautier de Maïence, le plus ancien livre, imprimé en 1457, tome III, 129
Publicola. D'où est dérivé ce mot, tome I, 266

Pucelle, (*la*) poëme de Chapelain. On y trouve de beaux vers, tome II, *Page* 210
Pulci ou *Pulex de Custoza*, auteur de la fameuse épigramme de l'Hermaphrodite, tome III, 340 & *suiv.*

Q

QUATRAIN sur un homme tourmenté de colique, qui buvoit son vin pur, tome I, 289
— Imité du grec, tome II, 93
Question, moyen inutile pour tirer la vérité de la bouche des accusés, *ibid.* 25
Quévédo, (*François de*) auteur espagnol. Conte sur la difformité de ses pieds, tome II, 231
Quillet. Sur sa *Callipédie*, ibid. 332
Quinault, (*Philippe*) poëte françois. Particularités sur sa vie & sur ses ouvrages, *ibid.* 351
— A été valet de Tristan, tome I, 267
— Epigramme de Montmaur, *ibid.*
Quinte-Curce, préféré, pour le style, à Lactance, tome III, 47
Quintilien. Comment ses ouvrages ont été recouvrés, tome II, 293
— a pris pour modèle Cicéron, mais n'a pu y atteindre, tome III, 47
Quinze joyes de mariage. (*les*) Remarques sur ce livre & sur son auteur, tome I, 92

R

RABBONI, (neuvaine à S.) tome III, 50
Rabelais n'est pas toujours inventeur des contes qu'il a insérés dans ses ouvrages. Sources où il a puisé, tome I, 284

Rabelais dit qu'il faut acheter tous les méchans livres. Pourquoi, tome II, *Page* 404
Racan avoit la voix foible & la prononciation peu distincte, tome I, 292
— Appelle une mauvaise soupe, *soupe à la grecque*, tome II, 91
— (Conte des trois) & de Mlle. de Gournay, *ibid.* 220
Rafle de sept, conte en vers, tome I, 387
Rage d'amour, (*la*) conte en vers par M. de La Monnoye, tome I, 418
Rallie, cri des anciens comtes d'Anjou. Son origine, tome III, 215
Rancé, abbé de la Trappe (Armand-Jean Le Bouthilier de) Eloge de ce fameux réformateur d'ordre, & de ses ouvrages, tome I, 26
Rançonnet, (*M.*) premier président, étoit savant, tome II, 240
Rapin, (*le père*) jésuite. Réflexions sur sa personne & sur ses ouvrages, tome I, 175
Raquettes, (invention des), *ibid.* 207
Raulin, (*Jean*) moine de Cluni, prédicateur du quinzième siècle. Fragment de ses sermons, *ibid.* 70
Reigersberg, (*Marie*) femme de Grotius, étoit extrêmement grosse, tome III, 210
Religieuse. Supercherie d'une demoiselle que l'on vouloit faire religieuse malgré elle, tome I, 292
Remy, poëte. Sa description d'un coq de clocher, tome II, 78
Renard contrefait, (*le*) vieux roman en vers, composé en 1319. Notes sur cet ouvrage, & contes en prose & en vers qui en sont extraits, tome I, 20
Renaudot, (*Théophraste*) médecin, & inventeur des gazettes, fait l'éloge d'Urbain Grandier, tome III, 223

Requête des Dictionnaires. (*la*) Bon-mot de Mommor sur cet ouvrage, tome I, *Page* 299
— A messieurs de l'académie Françoise, tome III, 259
Requête A nosseigneurs du Mont-Parnasse, tome III, 273
Retz. (*le cardinal de*) Mot de ce ministre au roi, après son rappel, tome I, 38
— Son épitaphe, *ibid.* 42
Richelieu (*le cardinal de*) étoit soupçonneux. Exemple, tome II, 213
— Aimoit la gloire, *ibid.* 214
Riom. Les ducs d'Auvergne & de Berri établissent leurs siéges dans cette ville, tome III, 189
Ris. (*M. de*) Bon-mot de M. de Gremonville sur M. de Ris, premier président de Rouen, tome I, 263
Rivière, (*M. de la*) évêque de Langres. Article singulier de son testament, tome I, 265
— Son épitaphe, *ibid.*
Rivière. (*l'abbé de la*) Répartie vive de Mademoiselle à cet abbé, tome II, 310
Robe, (*gens de*) méprisés à tort par les gens de cour, tome III, 145
Robin. D'où vient ce mot, tome I, 349
Robert de Licio, cordelier. Fragment d'un de ses sermons, tome I, 328
Robert Etienne. Bon-mot à M. de Thou, tome II, 275
Rochefoucault. (*M. de la*) Lettre du roi en lui donnant la charge de grand-veneur, tome II, 267
Rohan. (*le chevalier de*) Ce qu'il dit au P. Bourdaloue, qui l'exhortoit à la mort, *ibid.* 237
Rois. Pourquoi ils desirent que leurs successeurs soient méchans, tome II, 428
Roman de la Rose, (*le*) composé par Guillaume de Lorris, & continué par Jean de Meun, dit *Clopinel*, tom. III, 139

Rondeau, (ſur les *Métamorphoſes d'Ovide* en) par Benſerade, tome II, *Page* 123
— D'un vieux poëte à une fille galante, tome II, 350
— De Deucalion & Pyrrha, tiré des *Métamorphoſes d'Ovide*, de Benſerade, *ibid.* 396
— de Voiture, imité d'un ſonnet italien de Lope de Vega, *ibid.* 422
Rondeaux d'Ogier le Danois, de Richard-ſans-peur, de Pierre de Provence & de Gallien Reſtauré, *ibid.* 37 & *ſ.*
— Sur du vin de Volenai, tome I, 185
Ronſard. Sur ſes poéſies, tome II, 239
Roque. (*de la*) Pourquoi il étoit mécontent de MM. d'Harcourt-Beuvron, tome III, 25
Roquelaure. (*M. de*) Réponſe plaiſante qu'il fait à M. de Louvois, tome I, 82
— (Bon-mot de M. de) *ibid.* 177
Roſe, (*M.*) ſecrétaire du cardinal Mazarin, *ibid.* 415
Roulerie. (*M. de*) Mot plaiſant de ce ſeigneur à un Italien, *ibid.* 334
Rouſſeau. (*J. B.*) Epigramme fauſſement attribuée à ce poëte, *ibid.* 144
Rouvroi, (*M. de*) chevau-léger. Anecdote ſingulière, tome II, 28

S

Sablé. (*Madame de*) Bon-mot ſur le portrait de l'évêque du Mans, tome I, 249
Sablé. Eloge que fait Ménage de ce livre, *ibid.* 334
Sachot, (*M.*) avocat. Plaiſanterie à un de ſes confrères qui étoit camus, tome II, 228
Sachot, (*M.*) curé de Saint-Gervais, tome I, 334
Sadolet, évêque de Carpentras, Remarques ſur ſa perſonne & ſes écrits, *ibid.* 452

Sainte-Marthe. (*Scévole de*) Ses vers, tome II, *Page* 426
— Son oraison funèbre par Urbain Grandier, tome III, 123
Sainte-Marthe. (*MM. de*) Erreur relevée dans leur *Gallia-Christiana*, tome I, 46
Saint-Gelais, (*Octavien de*) évêque d'Angoulême. Impromptu en vers, *ibid.* 363
Saint-Gelais. (Epigramme *de Melin de*) attribuée à Germain Colin, tome II, 75
Saint-Glas. Son conte en vers imité du Pogge, tome III, 255
Saint-Laurent. (*M. de*) Ses bons-mots, tome I, 65
Saint-Martin, (*l'abbé de*) appellé l'*abbé Malotru*, à cause de sa figure difforme, *ibid.* 377
— Autrement nommé l'*abbé Malotru*, tome II, 91
Saint-Réal. (*L'abbé de*) Observation sur ses ouvrages, *ibid.* 317
Santecque (Epigramme du père) au roi, pour lui demander un bénéfice, tome III, 110
Sannazar. Son épitaphe par le Bembe, tome III, 247
Santeuil. (*M de*) Rivalité de ce poëte & de Dupérier, tome I, 83
— Bon-mot sur un prédicateur, *ibid.* 340
— Son caractère singulier, tome II, 34
— Sa réponse à madame C. *ibid.* 113
— Souffleté. — Confesseur. — A Cîteaux. *Santolius moriens.* Contes épigrammatiques. Vers latins sur la mort de Santeuil, *ibid.* 126 & *suiv.*
— Son portrait fait par La Bruyère, sous le nom de *Théodas*, tome III, 26 & 27
— Ses vers pour le portrait de Furetière, *ibid.* 237
Sarrazin. (*Jean-François*) Particularités de sa vie, tome I, 462

Sarrazin. Bon-mot sur Lucrèce, dame romaine, t. I, *P.* 405
— Etoit bel-esprit, mais peu savant, tome II, 312
Satire. Ce qu'on doit faire avant que d'y répondre, *ibid.* 321
Saumaise. (*Claude*) Origine de ce savant, dont le nom étoit autrefois *Saumaire*, tome I, 44
— Sa femme comparée à Xantippe pour son humeur aigre & son caractère hautain, *ibid.* 312
— Remarques sur sa personne & sur ses écrits, *ibid.* 359
— Méprise relevée, tome II, 137
— Son traité *de Comâ*, ibid. 327
Savonarole, (*Jérôme*) fameux prédicateur, jacobin. Sa colère contre les péchés du peuple, tome I, 30
Savoie (*le duc de*) va au parlement, & y entend plaider deux fameux avocats, tome III, 15
Scaliger. Ses observations sur l'Histoire des plantes, de Théophraste, tome I, 89
Scaliger le père. Eloge de cet auteur, tome II, 82
Scaliger. (*Jules*) Comment il écrivoit ses ouvrages, tome III, 1
Scaliger (*Joseph*) va professer en Hollande, *ibid.* 197
Scaramouche, acteur de la comédie italienne; excellent pantomime, tome II, 144
Scarron. Sa définition d'un pédant, tome I, 50
— Mot plaisant de ce poëte sur Boisrobert, *ibid.* 20
— Projette de faire une satyre contre le hoquet, tome II, 376
— Sur son Roman comique & ses autres ouvrages, *ibid.* 377
— Ses vers contre Boisrobert, *ibid.* 378
Scarron, (*M.*) évêque de Grenoble, portoit une longue barbe, tome I, 150
Schomberg-Hautefort. (*Mademoiselle de*) Sa retraite de la cour, tome III, 254

Scudéri. (*Mademoiselle de*) Ses vers sur la naissance du duc de Bourgogne, tome I, *Page* 79
— Eloge de ses romans, & principalement de son Cyrus & de sa Clélie, *ibid.* 297 & 298
— (Bouquet envoyé à) tome II, 10
— Ses vers sur son portrait, peint par Nanteuil, *ibid.* 45
— Ses vers à M. Pellisson. Autres à M. Conrart, *ibid.* 83 & 84
— Sur la manière dont les dames doivent finir leurs lettres, *ibid.* 85
Sculpteur. Feint de retoucher une statue de marbre, tome III, 199
Secrétaire du roi, tome I, 436
Segrais (*M. de*) dit que le siècle est devenu prosaïque, *ibid.* 456
Sénèque. Comment il parle de l'embrâsement de la ville de Lyon, *ibid.* 432
— Belle pensée de cet auteur sur la colère, tome II, 371
— Appellé *le maître des sentences*, ibid. 151
Sénèque & Lucain. Leur lecture dangereuse aux jeunes gens, *ibid.* 27
Sengebère de Brunswick, (*Polycarpe*) professeur en droit, tome I, 232
— Bon-mot sur ce professeur, tome II, 94
— Ses entretiens avec le prieur des Matras, recueillis, *ibid.* 334
— Ecrit contre Saumaise, tome I, 407
Servien (*M.*) veut avoir une bibliothèque avant que de mourir, *ibid.* 326
Servite, grand argumentateur, tome II, 370
Sévigné. (*Madame de*) Mot de cette dame sur un *credo* chanté faux à Saint-Paul, tome I, 75

Sévigné (*madame de*) s'excuse plaisamment d'une faute contre les règles de notre langue, tome I, *Page* 77
— Bon-mot de cette dame, *ibid.* 212
Sidrac, *Misac & Abdenago*, noms donnés par la république des Suisses à un des enfans de François Ier, tome II, 2
Sillery, (*M. de*) chancelier. Sa réponse au roi, *ibid.* 307
Simon (*le père*) de l'Oratoire. Sa critique de l'Ecriture-Sainte, tome III, 6
— Mot au père Vavasseur, tome II, 96
Simon, (*M.*) de Dieppe, homme savant. Ses ouvrages, *ibid.* 341
Sirmond, (*le père*) jésuite. Ses ouvrages, *ibid.* 394
— Vers latins sur le nombre de coups que l'on doit boire à un repas, *ibid.* 104
Sixte-Quint. Anecdote sur ce pape, tome I, 166
Sobriquets. Communs à Angers, *ibid.* 321
Songe, (*explication d'un*) ibid. 241
Sonnet italien de Lope de Vega, tome II, 421
— de Sarrazin, tome I, 187
Sophonisbe, tragédie de Mairet, *ibid.* 203
Soufflet donné à une femme par un évêque, *ibid.* 462
Spinosa, (*particularités sur*) tome II, 172
Straparole a tiré plusieurs de ses fables des Nouvelles de Morlinus, tome III, 131
Suisse malade. Comment il se traitait, tome II, 87
Suisses (Ambassadeurs.) Audience que leur donne la reine Marie de Médicis, *ibid.* 311
Summa Deiparæ. Ouvrage ridicule d'un vieux religieux, tome III, 156
Suze. (*madame de la*) Son procès contre madame de Châtillon, tome I, [illegible]7

Symmaque, médecin. Comment il alloit voir ses malades, tome I, *Page* 29.

T

Table. Equivoque sur ce mot, tome III, 20
Talon. (*M.*) Répartie de ce président à M. d'Avaux, tome I, 140
Tarin, recteur de l'université, tome II, 68
Tartuffe, comédie de Molière. Bon-mot d'un prince sur cette pièce, tome III, 201
Tasse. (*Le*) Imitation d'une pensée de ce poëte, par Sarrazin & par M. de la Monnoye, tome I, 431
— Remarques sur quelques vers de ce poëte, tome II, 67
— Beau vers de ce poëte, *ibid.* 323
Tassoni. Vers de la *Secchia rapita* sur les poltrons, *ibid.* 74
Térence, (*observations sur*) *ibid.* 428
Terre vendue parce qu'elle ne produisoit que du bled, tome III, 145
Tertullien. Ce qu'il dit des premiers anatomistes, tome II, 287
Testamens. Préambule du testament de M. de Launoy, tome I, 327
— (Date oubliée dans un) *ibid.*
— Plus favorables chez les Romains que parmi nous, *ibid.* 328
Théodulphe, évêque d'Orléans, mis en liberté pour avoir chanté une hymne de sa composition, tome II, 322
Théophile. Anecdote sur ce poëte, étant au lit de la mort, tome I, 157
— Sa mort, tome II, 263
Théophraste. Sur son livre des caractères, tome II, 341
Théophraste, âgé de cent ans, se trouvoit trop jeune pour mourir, ibid. 380

Thevenot, (*M.*) de l'académie des ſciences, eſt ſavant dans les langues, tome I, *Page* 431

Thomaſſin. (*Le père*) Réponſe de M. l'archevêque à ce père, qui demandoit le collége des Quatre-Nations pour ſes prêtres, *ibid.* 154

— (*Le père*) de l'Oratoire. Ses Mémoires ſur la Grace, tome III, 6

Thou (*de*) l'hiſtorien. Aventure dans une hôtellerie, à Saumur, tome II, 19

— Notices ſur ſa vie & ſes ouvrages, *ibid.* 273 *& ſuiv.*

Tianges. (*Madame de*) Etrennes ſuperbes qu'elle donne au duc du Maine, *ibid.* 184

Toinard (*M.*) n'aimoit pas les poëtes, tome I, 32

Tombes de pluſieurs eccléſiaſtiques, monument de réprobation, *ibid.* 308

Tot (*Anecdote ſur M. le comte de*) & madame de Montbazon, *ibid.* 324

Tour maudite, où l'on croit qu'ont été fabriqués les trente deniers pour leſquels Judas a vendu Jéſus-Chriſt, tome III, 96

Trappe. (*Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé de la*) Voyez *Rancé.*

Très-Chrétien, titre donné, dans un ouvrage, à Ferdinand, roi de Naples, tome I, 145

Triolet ſur Pindare, tome II, 105

— de M. Ranchin, *ibid.*

— ſur deux célèbres vignobles près de Dijon, *ibid.* 156

— d'un juge à une belle ſolliciteuſe, tome III, 11

Trivelin. Sa viſion plaiſante, tome I, 30

Trois Impoſteurs. (*Livre des*) Remarques ſur l'ouvrage & l'auteur, tome II, 8

— Lettre à M. Bouhier ſur cet ouvrage, tome III, 285

Tromp (*l'amiral*) empoiſonné, *ibid.* 6

Trou. Enigme latine d'un seul vers sur le mot *trou*, tome I, Page 35

V

VAILLANT, (*M.*) célèbre antiquaire. Ses Remarques sur les médailles antiques, tome II, 390
Valère-Maxime. Ce qu'il dit de l'ingratitude de la patrie envers les grands hommes, tome III, 77
Vallée. (*Briand*) Sa réponse aux vers de Govéan, *ibid.* 245
Valois. (*Adrien de*) Vers latins contre les faiseurs d'anagrammes, tome II, 46
Vanden-Broëke. (*M.*) Sur ses ouvrages, *ibid.* 354
Variantes de la parodie de Chapelain décoiffé, tome I, 361
Varillas. Bon-mot sur son Histoire des Hérésies, tome II, 107
— Ses livres d'histoire estimés d'abord, ensuite méprisés, tome III, 157
Vavasseur, (*le père*) jésuite. Sonnet sur le Dictionnaire de basse latinité de Ducange, tome I, 171
— Son épigramme contre l'abbé Bourdelot, & réponse de celui-ci, *ibid.* 428
Vaudevilles, (*recueil de*) pièce nécessaire à un historien, tome II, 435
— chantés par les soldats de Rome aux marches de triomphe, *ibid.* 435 & 436
Vendeur de fagots, (*le*) conte, *ibid.* 173
Veniéro, (*Laurenzo*) élève de l'Arétin, est l'auteur de la *Putana errante*, tome III, 133
Vénus armée, (*vers latins & françois sur la*) *ibid.* 152
Vérité. Art de la trouver, semblable à celui de lire & d'écrire, *ibid.* 3

Verjus. (*Le père*) Comme il remercie Ménage de ses poésies, tome II, *Page* 262

Vers. Observations sur certains vers qui courent, & que tout le monde fait, tome I, 146

— en remercîment d'un présent de vin de Beaune, *ibid.* 181

— Il faut faire des vers, mais ne pas en faire trop, *ibid.* 414

— sur la libéralité des princes, tome II, 93

— latins de Bonnefons, sur une aiguille qui avoit piqué la main de sa maîtresse, *ibid.* 120

— sur Boileau & Perrault, *ibid.* 160

— à une dame, en lui envoyant les Métamorphoses d'Ovide, *ibid.* 165

— sur l'état d'un criminel renvoyé à son premier jugement, *ibid.* 165

— sur Cotin & Trissotin, *ibid.* 169

— latins sur les animaux & les plantes, *ibid.* 174

— sur Vénus & les Graces, *ibid.* 181

— d'un ivrogne goutteux à son médecin, *ibid.* 191

— latins sur M. Arnauld, docteur de Sorbonne, *ibid.* 231

— de Théophile contre Saint-Amant, *ibid.* 265

— pour une demoiselle contre qui on avoit fait une chanson, *ibid.* 355

— de M. de la Monnoye à son avocat, en lui envoyant le dictionnaire de Bayle, *ibid.* 374

— à un autre avocat, pour une consultation, *ibid.* 375

— du même pour le portrait de M. Vaillant, *ibid.* 381

— autre sur le livre *de Coloniis romanis*, ibid. 390

— latins de Jean Voulté sur une femme qui n'avoit que deux dents, tome III, 17

— à l'occasion de l'éloge du roi dans le discours du prince d'Orange, *ibid.* 84

Vers ſur les impromptus, tome III, *Page* 103
— latins ſur un trait de jalouſie extraordinaire, *ibid.* 153
— Manière de les juger, *ibid.* 164
Vers-rétrogrades. Exemples, tome I, 206
Veſtales. Leurs priviléges à Rome, tome II, 384
Victoire. (*L'abbé de la*) Son mot plaiſant ſur un paraſite médiſant, tome I, 179
— Manière plaiſante dont il renvoie des dames quêteuſes, *ibid.* 290
Vieillard, (*diſgrace arrivée à un*) tome III, 16
Vieille. Mot plaiſant d'un jeune marquis qui avoit épouſé une riche vieille, tome I, 143
Vigne. (*Madame de la*) Ses vers ſur le paſſage du Rhin, *ibid.* 429
Vignier, (*Nicolas*) auteur de la légende dorée des frères mendians de l'ordre de Saint-Dominique & de Saint-François, *ibid.* 278
Villageois qui bat ſon âne, (*le*) conte, tome II, 406
Villandri. (*M. de*) Sa querelle avec M. de Montbrun-Souſcarrières, *ibid.* 384
Vincent-Ferrier. (*S.*) Fragment des ſermons de ce ſaint, tome I, 73
Virgile, (*critique relevée de*) *ibid.* 60
— Vers de ce poëte qui peuvent s'appliquer au jour des Cendres, tome II, 61
Virgini matri, inſcription ſatirique au bas d'une eſtampe, *ibid.* 176
Virgo n'a pas toujours ſignifié *une pucelle*, tome III, 70 & 71
Viſites, (*quatrain ſur les*) *ibid.* 203
Vittorio-Siri. Erreur de cet auteur relevée, tome I, 79
Vivonne, (*équivoque plaiſante de M. de*) tome III, 86
Voiture. Bon-mot de Voiture ſur des macules nouvellement découvertes dans le ſoleil, tome I, 98

Voiture. Sa hardiesse réprimée par mademoiselle de Rambouillet, tome I, *Page* 296
— Comment déconcerté, tome II, 31
— Belle pensée de ce poëte, tome III, 219
Voleur (*conseil donné à un*) par un avocat, tome I. 8
Vossius. Sa querelle avec Saumaise, *ibid*. 465 & 466
Vulcan pour *Vulcain*, tome II, 44

U

ULPIEN. Passage de cet auteur sur les présens, tome II, 4
Urbain II. Ce que fit ce pape étant en France, tome III, 23
Urbain VIII. Mot de ce pape sur un saint nouvellement béatifié, tome I, 381
Urfé (*MM. d'*) se nommoient *Lascaris* de leur nom de famille, *ibid*. 273
Usérius, archevêque d'Armagh en Irlande, savant chronologiste, tome II, 344
Usurier (*l'*) mourant à son confesseur, tome I, 464
Uzès. (*M. d'*) Sa réponse à la reine, tome III, 104
— Ses naïvetés, *ibid*. 105

W

WALHER, poëte anglois, fait des vers à la louange de Cromwel & de Charles II, tome I, 338
With (*MM. de*) sacrifiés à l'ambition du P. d'Orange, tome III, 78

Fin de la table des matières.

00094585

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016